

Le Wigmore Modelle Moderne

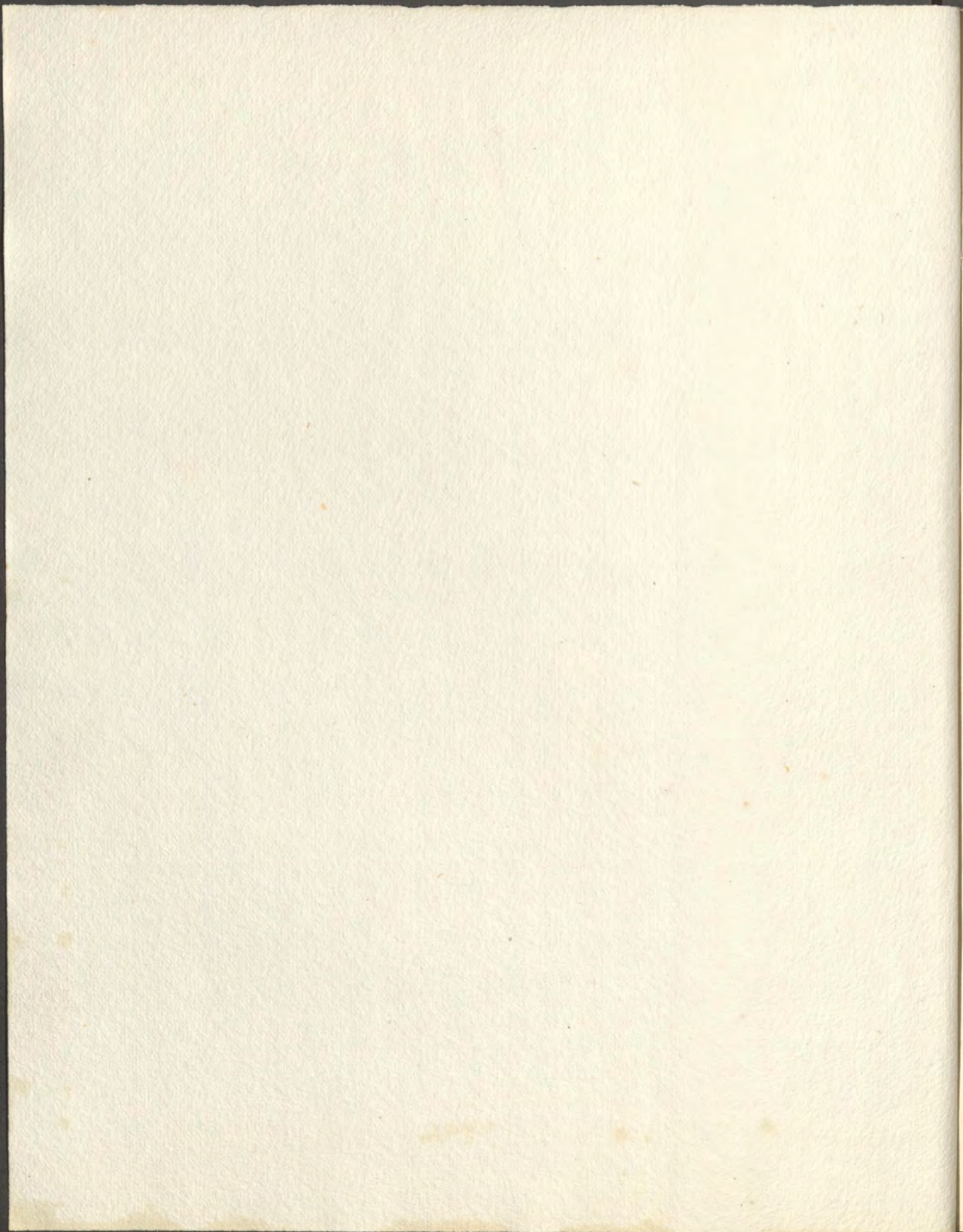
1781
VIG
Vig

THE HISTORY OF THE

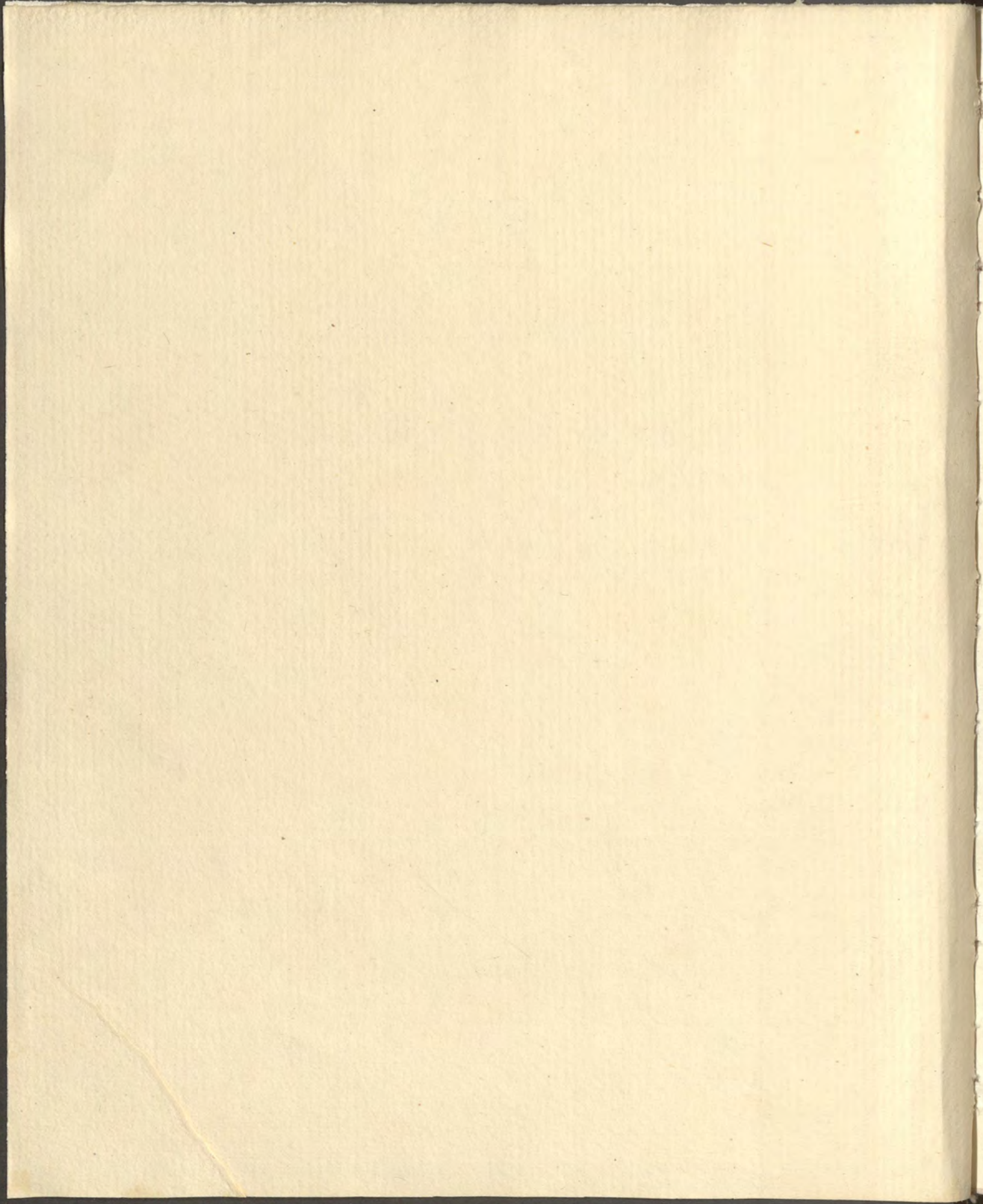


FA-619

R. 619



1781 viG vi9



R. 14203

I

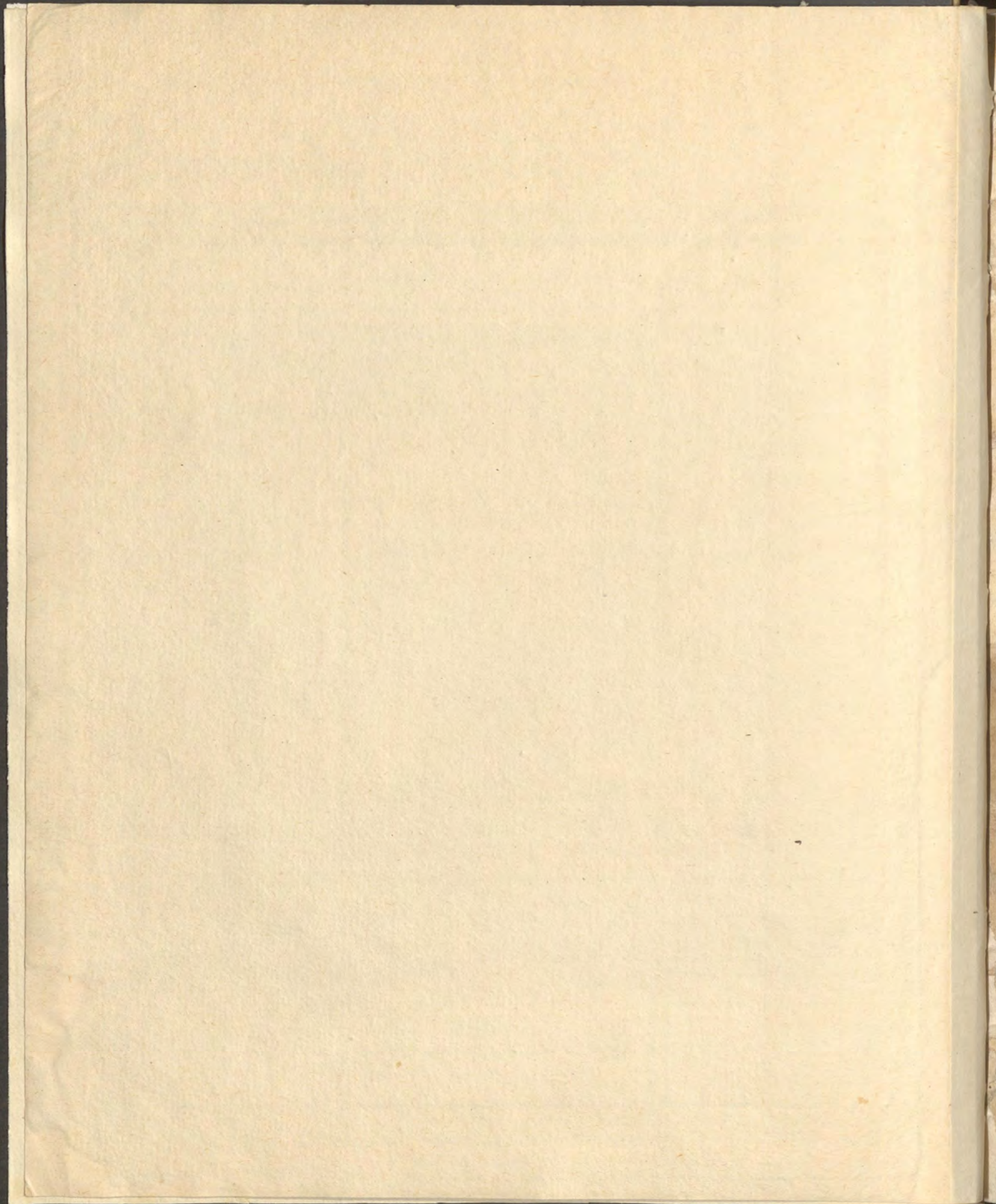


L'ÉLÉMENTAIRE DE L'ARCHITECTURE
 OU
 ÉLÉMENTS ÉLÉMENTAIRES D'ARCHITECTURE
 PAR J. B. DE L'ÉCLUSE
 MATHÉMATIQUES
 MANÈGE
 PERSPECTIVE
 FACILITÉ

À PARIS

Chez Mondhard et Jean rue S^t
 Jean de Beauvais N^o 4.

Faculté des arts



LE VIGNOLE
MODERNE.

LE VIGNON
MODERNE



A M O N S E I G N E U R
LE COMTE
D'ARTOIS.



ONSEIGNEUR;

L'OUVRAGE que j'ai l'honneur de Vous
présenter , est un des premiers qui ait encore paru
a ij

E P I T R E.

*dans ce genre ; il doit le jour à la Protection dont
Vous honorez les Talens ; Vous en faire un hommage
étoit mon unique ambition.*

Je suis avec respect,

MONSEIGNEUR,

1707
Votre très-humble & très-obéissant
Serviteur, J. R. LUCOTTE

P R É F A C E.

LE Traité que j'offre au Public est un Abrégé facile des Éléments d'Architecture civile mis à la portée des plus foibles Élèves. Je l'ai divisé en trois Parties, dont chacune contient trente-six Planches.

La première a pour objet les cinq Ordres d'Architecture purs & simples. La deuxième, les parties accessoires aux Ordres & les ornemens, membres & autres détails qui les caractérisent. La troisième, leur application.

Dans cette première Partie, j'ai remis sous les yeux l'Architecture naissante. J'ai décrit ses progrès & sa splendeur, ensuite sa chute & son rétablissement. J'ai traité des Ordres en général & de leur origine primitive: enfin j'ai enseigné la manière de les construire chacun en particulier. Je suis peut-être entré dans des détails minutieux, mais aussi n'ai-je eu en vue que l'instruction des Commencans. D'un côté, j'ai conservé scrupuleusement les dimensions que *Vignole* nous a donné par respect dû à la mémoire d'un si grand Maître; & de l'autre, si j'y ai fait quelques légers changemens, j'en ai donné les raisons. J'ai cru devoir ombrer les figures au soleil, suivant l'usage

actuel , tant pour en montrer l'effet le plus sensible , que pour donner aux Elèves une idée du lavis (1) , & détruire les erreurs qu'ils auroient faits seuls jusqu'alors. J'ai eu grand soin de purifier les principes qu'on a vu jusqu'à présent réunis sous le nom de *Nouveau Vignole* , & dont les copies sans nombre nées de l'intérêt , ont été altérées & défigurées.

(1) Le lavis est une maniere d'ombrer les Dessins.



T A B L E

Des Chapitres contenus dans la premiere Partie.

	Pages
Planche I. <i>FRONTISPICE d'Ordre Composite,</i> CHAPITRE I. <i>Des Ordres,</i>	5
Planche II. <i>Les cinq Ordres d'Architecture,</i>	6
Planche III. <i>Origine des Ordres Grecs,</i>	7
Planche IV. <i>Origine des Ordres Ionique & Corinthien,</i>	ibid.
Planche V. <i>Figures géométriques relatives à l'Architecture,</i>	8
Planche VI. <i>Moultures,</i>	13
Planche VII. <i>Manière de faire un Ordre,</i> CHAP. II. <i>Ordre Toscan,</i>	15
Planche VIII. <i>Piedestal Toscan,</i>	16
Planche IX. <i>Entablement Toscan,</i>	ibid.
CHAP. III. <i>Ordre Dorique,</i>	19
Planche X. <i>Piedestal Dorique,</i>	20
Planche XI. <i>Entablement dorique mutulaire,</i>	21
Planche XII. <i>Entablement dorique denticulaire,</i>	21
CHAP. IV. <i>Ordre Ionique,</i>	23
Planche XIII. <i>Piedestal Ionique,</i>	24
Planche XIV. <i>Entablement Ionique,</i>	ibid.
Planche XV. <i>Chapiteau Ionique antique,</i>	25
Planche XVI. <i>Chapiteau Ionique moderne,</i>	26
Planche XVII. <i>Première Volute Ionique de Vignole,</i>	27
Planche XVIII. <i>Deuxième Volute Ionique de Vignole,</i>	ibid.
Planche XIX. <i>Volute Ionique de Godman,</i>	28
Planche XX. <i>Volute Ionique de Dégodets,</i>	29
CHAP. V. <i>Ordre Corinthien,</i>	30
Planche XXI. <i>Piedestal Corinthien,</i>	ibid.
Planche XXII. <i>Entablement Corinthien.</i>	ibid.
Planche XXIII. <i>Chapiteau Corinthien antique.</i>	32
Planche XXIV. <i>Chapiteau Corinthien moderne,</i>	33
Planche XXV. <i>Volutes Corinthiennes,</i>	34
CHAP. VI. <i>Ordre Composite,</i>	ibid.
Planche XXVI. <i>Piedestal Composite,</i>	36
Planche XXVII. <i>Entablement Composite,</i>	ibid.
Planche XXVIII. <i>Chapiteau Composite antique,</i>	37
Planche XXIX. <i>Chapiteau Composite moderne,</i>	39
CHAP. VII.	ibid.
Planche XXX. <i>Plans des Entablemens Toscan & Dorique Mutulaire,</i>	ibid.
Planche XXXI. <i>Plans des Entablemens Dorique, Denticulaire & Ionique,</i>	ibid.
Planche XXXII. <i>Plans des Entablemens Corinthien & Composite,</i>	41
Planche XXXIII. <i>Chapiteaux pilaftres,</i>	42
Planche XXXIV. <i>Diminution des Colonnes,</i>	43
Planche XXXV. <i>Diminution des Colonnes & Torfes,</i>	45
Planche XXXVI. <i>Diminution des Cannelures,</i>	45
Fin de la Table,	46

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Chancelier, le Manuscrit intitulé : *Le Vignole Moderne*, & j'en crois l'impression utile pour les Elèves qui étudient l'Architecture. A PARIS, ce 19 Mai 1772.

COCHIN.

PERMISSION.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, à nos amés & féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenants Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra; S A L U T. Notre amé J. R. LUCOTTE, *Architecte-Graveur*, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public *le Vignole Moderne*; s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Permission pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage, autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de trois années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, Graveurs & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance. A LA CHARGE que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie; & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance de la présente Permission; qu'avant de l'exposer en vente, le manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, es-mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier Garde des Sceaux de France, le Sieur DE MAUPEOU, qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle dudit Sieur DE MAUPEOU, le tout à peine de nullité des Présentes; DU CONTENU desquelles vous MANDONS & enjoignons de faire jouir ledit Exposant & ses ayant causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. VULONS qu'à la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit ouvrage, soit ajoutée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: Car tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris, le vingt-sixième jour de Juin, l'an de grâce mil sept cent soixante-douze, & de notre Règne le cinquante septième. LEBEGUE.

Registré sur le Registre XVIII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 2074, fol. 675, conformément au Règlement de 1723, à la charge de fournir à la susdite Chambre huit Exemplaires prescrits par l'Article CVIII du même Règlement. A Paris, ce 10 Juillet 1772.

BROCAS, Ajoint.



LE VIGNOLE MODERNE,
O U
TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE D'ARCHITECTURE.
P R M I E R E P A R T I E.
D E S O R D R E S.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

DE L'ARCHITECTURE EN GÉNÉRAL.



ARCHITECTURE est l'art de construire les Bâtimens. Ce mot vient du Grec *αρχιτεκτωνική*, & celui-ci d'*αρχή* & de *τεκτων*, *Princeps fabrum*, le Chef des Ouvriers.

L'Architecture se divise en trois espèces, Civile, Militaire, & Navale. La première qu'on appelle simplement Architecture, (celle dont il est ici question) est l'art de composer & construire les bâtimens propres aux usages de la vie: tels sont les Edifices sacrés, Palais & Maisons particulières, les Places Publiques, Arcs de triomphe, Théâtres, &c. La deuxième qu'on appelle Fortification, est l'art de fortifier les Places, pour les garantir des insultes de l'Ennemi; & la troisième, qu'on appelle Marine, est l'art de construire toutes sortes de Vaisseaux & Bâtimens, Ports, Phares (1), Corde-ries (2), Magasins, &c. élevés sur les bords de la Mer.

(1) Espèce de Tour élevée, servant à éclairer les Vaisseaux pendant la nuit.

(2) Lieux où se fabriquent les cables & cordages pour les Vaisseaux.

ORIGINE DE L'ARCHITECTURE

L'Architecture semble être aussi ancienne que le Monde, la nécessité enseigna aux hommes la maniere de se construire des cabanes pour se préserver des injures de l'air & de la férocité des animaux. Le bois avoit d'abord paru plus commode pour les bâtimens avant que l'on eût appris l'art d'employer les autres matériaux servant à la construction. Les premières retraites des Hommes furent des antres & des cavernes. Les roseaux, les branches, feuilles & écorces des arbres liés avec les terres grasses, furent les premiers matériaux. Le pays & le Génie de chaque peuple en déterminoit le choix. Les uns formoient des cavités dans les montagnes, les autres fabriquoient des huttes (1) avec des feuillages, d'autres imitant les hirondelles, faisoient des couverts avec des branches d'arbres enduites de terre grasse; chacun construisant à l'envi, perfectionnoit de plus en plus la façon de construire les cabanes.

On planta ensuite des fourches debout qu'on entrelassa de branchages & qu'on enduisit de terre grasse pour en faire les murailles. On imagina aussi de poser les uns sur les autres des morceaux de terre grasse desséchée, sur lesquels on plaçoit des petits arbres en travers que l'on couvroit de feuillages pour s'y garantir du soleil & de la pluie: mais ces sortes de couvertures n'étant point capables de préserver des mauvais temps, on inventa des couvertures inclinées qu'on enduisit de terre pour l'écoulement des eaux.

Au Royaume de Pont dans la Colchide, on élève perpendiculairement quatre arbres en quarré garnis d'échalas & de terre grasse, qu'on lie ensuite avec des pièces diagonales & pour la couverture on y en place quatre autres se joignant au milieu en forme de pyramide à quatre faces garnies aussi d'échalas & de terre grasse.

Les Phrygiens qui occupent des Campagnes où il y a fort peu de bois, creusent des fosses circulaires ou petits tertres naturellement élevés, auxquels ils font une ouverture pour y arriver. Autour de ces creux ils élèvent des perches qu'ils lient ensemble par le haut en forme de cône (2) qu'ils couvrent ensuite de chaume sur lequel ils mettent de la terre & du gazon, à peu-près comme sur nos glacières, pour rendre leurs demeures chaudes en Hyver & fraîches en Eté.

(1) Espèces de barraques ou cabanes.

(2) Figures géométriques de la forme d'un pain de sucre.

Au Monomotapa les maisons sont construites de bois coupés dans les Forêts. Les Abyssins logent dans des cabanes faites de torchis. Au Pérou les maisons sont aujourd'hui de roseaux & de cannes entrelacés, semblables aux premières habitations des Egyptiens & des Peuples de la Palestine. Celles des Grecs dans leur origine n'étoient non plus construites que d'argile qu'ils n'avoient pas l'art de durcir au feu. En Irlande les maisons sont construites avec de menues pierres & du roc mêlés avec de la terre détremée & de la mousse. A Marseille les maisons sont couvertes de terre grasse paîtrie avec de la paille. En d'autres lieux on couvre les cabanes avec des herbes prises dans les étangs. Il y a encore de certains Peuples qui faute de matériaux ou d'intelligence, se construisent des cabanes avec des peaux & des os de quadrupèdes & de monstres marins. On fait voir encore maintenant à Athènes comme une chose curieuse par son antiquité les toits de l'Aréopage faits de terre grasse ; & dans le Temple du Capitole, la cabane de Romulus couverte de chaume. Il y a en Espagne, en Portugal, en Aquitaine & même en France beaucoup de maisons couvertes en chaume & en bardeau (1). On peut conjecturer delà que l'ambition de perfectionner ces cabanes, fit trouver des moyens d'employer ce qu'offroit d'abord la surface de la terre sur laquelle les Anciens bâtissoient leur demeure qui peu-à-peu leur donna l'idée de fouiller plus avant, où ils trouverent la pierre & les différens minéraux qu'ils préférèrent aux végétaux, & dont ils connurent bientôt la durée & la solidité.

L'on attribue communément aux Egyptiens la gloire d'avoir construit les premiers bâtimens symétriques & proportionnés, ce qui a fait dire que Salomon Roi d'Israël eut recours à eux pour la construction du Temple de Jérusalem : mais de tous leurs édifices, il ne nous est resté que des ruines, monumens colossaux d'une solidité immuable. Nous pouvons regarder avec plus de raison les Grecs comme les inventeurs de la belle Architecture ; & il paroît vraisemblable, à en juger par les trois Ordres que nous tenons d'eux, que nous leur devons les belles proportions de l'Architecture. Les Romains qui leur ont succédé dans les Arts, ne nous ont donné dans les deux autres Ordres qu'ils ont inventé qu'une imitation assez imparfaite des trois premiers, qui néanmoins sont actuellement d'un grand usage. Envain nos plus habiles Architectes ont-ils fait plusieurs tentatives pour trouver de nouveaux Ordres, ils ne purent mériter l'approbation de leurs Contemporains ni de leurs Successeurs ; ce qui annonça que les beautés de l'Architecture avoient des limites. Elle parvint à un très-haut

(1) Petits ais de merais servant de couverture.

point de perfection sous Auguste, & commença à dégénérer sous ses Successeurs. Néron passionné pour les Arts, en usa plus par luxe & vanité que par magnificence. Ce fut sous l'empire de Trajan qu'on éleva la fameuse colonne qui porte le nom de cet Empereur, & qui existe encore aujourd'hui dans Rome. Alexandre Sévère, malgré son amour pour cet Art, ne put empêcher sa destruction avec l'Empire d'Occident: alors les Visigots détruisirent les plus beaux monumens de l'antiquité & la défigurèrent à un tel point, qu'il ne fut plus question de convenance, de proportion & de dessein son principal mérite; delà naquit une nouvelle Architecture appelée gothique, qui subsista jusqu'à Charlemagne. La France encouragée dans la suite par Hugues Capet, s'appliqua avec succès à rétablir l'ancienne. Robert son fils lui succéda avec les mêmes inclinations: ce fut alors que par degré l'Architecture changea de face & devint trop délicate; les Artistes de ce temps trouvant des beautés dans un excès de délicatesse & une profusion d'ornemens qu'ils reçurent des Maures & des Arabes. Ce ne fut que depuis ces derniers que nos Architectes s'appliquerent à recouvrer la beauté & la simplicité de l'ancienne Architecture; époque de nos édifices construits à l'imitation des Grecs & des Romains, sur les meilleurs principes.

De tous les anciens Architectes qui nous ont donné des préceptes sur cet Art, *Vitruve*, qui vivoit du temps d'Auguste, est le seul dont les écrits nous soient parvenus. Ils ont été commentés depuis par *Philander* & *Barbaro*; ensuite par *Péroult*, dont les observations ont été les plus accueillies. Ceux qui ont écrit depuis, sont: *Alberici*, *Viola*, *Palladio*, *Scamozzi*, *Bullant*, *Delorme*, *Serlio* & *Vignole*, sur les Ordres; *Daviler*, Commentateur de *Vignole*, & François *Blondel* sur l'Architecture, Jacques-François *Blondel*, Professeur Royal, sur la distribution & décoration des édifices, & plusieurs autres, mais parmi ces savans Artistes, *Jean Barrozio de Vignole* est celui qui de son temps a le mieux connu les justes proportions des Ordres, & le premier qui nous en a donné les mesures, d'après les dimensions qu'il en a tiré lui-même des plus beaux édifices antiques.

DES QUALITÉS PROPRES A UN ARCHITECTE.

Nous avons vu que l'Architecte est le premier & le chef des Ouvriers; c'est donc un homme dont l'expérience & le savoir doivent mériter la confiance des personnes qui font bâtir. Un bon Architecte n'est point un homme ordinaire; un tel homme, dit *Vitruve*, doit connoître la théorie & la pratique; il doit avoir du goût & de l'intelligence, du génie & de l'invention; à ces dispositions naturelles il doit joindre la connoissance des Belles-Lettres & de l'Histoire, le Des-

sein comme la base de ses productions, la Perspective pour juger des points de vue, les Mathématiques pour se conduire dans les nivellemens & plantations, la coupe des pierres & la nature des matériaux pour l'art & la solidité de l'exécution.



C H A P I T R É P R E M I E R.

D E S O R D R E S.

UN Ordre est l'union de plusieurs parties réunies avec art & placées dans les plus justes proportions; c'est, dit *Vignole*, l'opposé du désordre. En Architecture, c'est un arrangement régulier dont la colonne fait le principal objet pour composer un bel ensemble.

L. C. *Scurm* assure qu'il n'y avoit originairement que deux Ordres, le plus beau que Salomon employa au Temple de Jérusalem, & l'autre qu'il employa à son Palais; qu'ensuite on en inventa un troisième qui tenant le milieu entre les deux autres, fut en conséquence appellé l'Ordre moyen. En effet tous les Auteurs conviennent qu'il n'y avoit chez les Grecs que trois Ordres, le plus robuste étoit appellé l'Ordre solide, le plus élégant étoit appellé l'Ordre délicat, & celui qui tenoit un juste milieu entre les deux précédens étoit appellé par cette raison l'Ordre moyen. Le premier tenoit en quelque sorte de la virilité de l'homme, on l'appliquoit aux édifices d'un caractère mâle dédiés aux Divinités robustes: on l'appella Dorique, du nom de Dorus Roi d'Achaïe en Grèce, qui bâtit le premier dans Argos un Temple de cet Ordre; le délicat au contraire tenoit de l'élégance & de la délicatesse des jeunes Vierges, on l'appliquoit aux Divinités agréables & voluptueuses: on l'appella Corinthien, du nom de Corinthe où il prit naissance. L'Ordre moyen étoit appliqué aux édifices dédiés aux Femmes; on l'appella Ionique, des Ioniens qui en furent les inventeurs.

L'Ordre Toscan plus simple & plus massif, fut inventé dans la suite par les Habitans de la Toscane, Peuple d'Italie, & mis au nombre des Ordres; ce qui en fit un quatrième qu'on appella Rustique.

L'Ordre Composite composé de Ionique & du Corinthien, fut imaginé après par les Romains, & mis au nombre des autres Ordres comme cinquième; mais sans fondement, ses proportions étant les mêmes que celles du Corin-

thien, & la plupart de ses ornemens étant les mêmes que ceux de l'Ionique & du Corinthien. Cet Ordre, dont *Viruve* ne fait aucune mention, paroît avoir été entièrement inconnu aux Grecs.

L'Ordre en lui-même, suivant les Architectes qui en ont traité, n'est que la colonne. Ce qui détermine son caractère est le rapport de son diamètre à sa hauteur. On a essayé, mais en vain, d'inventer un nouvel Ordre, c'est-à-dire, d'approprier à une nouvelle colonne une proportion différente des autres, en diminuant ou ajoutant à sa hauteur & proportionnant les ornemens à sa masse ou à son élégance. Louis XIV promit, dit-on, une grande récompense à l'Auteur d'un nouvel Ordre, ce qui en fit imaginer une infinité qu'on appella François, Allemands, Nouveaux, Gothiques, Persiques, Composés, &c. dont la plupart ne purent mériter l'approbation des Connoisseurs qu'ils ne fussent compris dans les Ordres Grecs & Romains, & ne participassent du composite dont ces derniers donnerent le premier exemple.

PLANCHE II.

DES CINQ ORDRES D'ARCHITECTURE.

Les cinq Ordres d'Architecture sont le Toscan, le Dorique, l'Ionique, le Corinthien & le Composite.

Le Toscan se connoît par la simplicité de ses membres.

Le Dorique par les triglyphes qui ornent la frise (1) de son entablement.

L'Ionique par les volutes du chapiteau (2) de sa colonne.

Le Corinthien par les feuilles du chapiteau de sa colonne.

Le Composite par les feuilles du Corinthien réunies aux volutes de l'Ionique qui ornent le chapiteau de sa colonne.

Ces Ordres se connoissent encore par les membres qui leur sont propres, subdivisés & ornés suivant la richesse de celui à qui ils appartiennent.

(1) Partie intermédiaire entre l'architrave & la corniche.

(2) Couronnement du fût de la colonne.

M O D E R N E.

7

P L A N C H E I I I.

O R I G I N E D E S O R D R E S G R E C S.

Et premierement de l'Ordre Dorique.

Les arbres pris & coupés dans les forêts furent d'abord les premiers modèles des colonnes, & leur diminution fut imitée du haut de ces arbres dont le diamètre diminue en s'élevant; les moulures du chapiteau & de la base sont imitées des harres A que l'on y plaçoit pour les empêcher de se fendre par le haut & par le bas; le taillor de la tuille B dont on le couvroit pour le préserver de la pluie & des injures des temps, & le plinthe de la tuille C que l'on mettoit dessous pour garantir le pied de l'humidité de la terre. L'architrave étoit la premiere piece D que l'on couchoit en travers pour maintenir les arbres ensemble & pour supporter les extrémités des solives qui formoient le plancher du bâtiment: la frise représente ce plancher, & le bout des solives EE posées de champ représente les triglyphes dont l'intervalle de l'un à l'autre représenté par nos métopes formoit un quarré parfait. Le bout de ces pieces coupées & mises en place presque en même-temps rendoit une eau qui formoit des écoulemens représentés par les canaux de ces triglyphes, & qui se répandoit à l'extrémité goutte à goutte, ce que représentent encore les gouttes au-dessous de ces mêmes triglyphes. La corniche étoit une piece de bois F en saillie, qui non-seulement lioit les solives ensemble, mais même servoit de couverture aux pieces inférieures & aux arbres, & en même-temps de couronnement à l'édifice du Latin *corona*. Les frontons sont imités de plusieurs pieces G G inclinés que l'on plaçoit sur la corniche pour l'écoulement des eaux. L'expérience apprit aux Anciens à fonder en maçonnerie les arbres qui soutenoient le poids de leurs édifices, à exhausser ensuite ces fondemens pour éloigner le pied des arbres de l'humidité de la terre; & ayant trouvé de la beauté dans les proportions qu'ils employoient à leurs colonnes, ils jugerent à propos de les élever sur des grands socles de pierre HH, ou piédestaux qu'ils ornerent bientôt de bases & de corniches.

P L A N C H E I V.

O R I G I N E D E S O R D R E S I O N I Q U E E T C O R I N T H I E N.

Du Chapiteau Ionique.

Fig. 1. Les volutes du chapiteau Ionique, selon quelques-uns, prirent naissance d'une écorce que l'on plaçoit quelquefois entre l'extrémité supérieure de l'arbre

& la tuile qui le couvroit, pour le préserver de sa fraîcheur, & qui par la suite se tournoit en forme de spirale ou volute; & selon d'autres, fut composé à l'imitation des cheveux des femmes Greques dont les boucles se tournoient en volute, ce qui leur fit dédier cet Ordre.

Du Chapiteau Corinthien, & de son Origine.

Le Chapiteau Corinthien fut composé, dit *Virruve*, par le Sculpteur *Calimacus* furnommé par les Athéniens *καλλιμαχος*, à cause de sa grande délicatesse à tailler le marbre.

Une jeune fille de Corinthe, rapporte cet Auteur, prête à marier, étant morte, sa Nourrice plaça sur son tombeau une corbeille remplie de petits vases & autres bijoux qu'elle avoit aimés pendant sa vie, qu'elle couvrit d'une tuile pour les préserver des injures de l'air; il arriva qu'au Printemps, lorsque les feuilles commencent à pousser, la corbeille se trouva environnée de feuilles d'une plante d'achante sur laquelle elle avoit été placée par hasard; ces feuilles rencontrant la tuile s'étoient recourbées par leurs extrêmités. Ce célèbre Sculpteur passant près de-là, vit la corbeille & les feuilles qui l'environnoient; cette nouveauté lui plut, il en fit aussi-tôt un dessin qu'il imita avec art dans les colonnes qu'il fit élever depuis à Corinthe, établissant sur ce modèle les proportions de l'Ordre appelé Corinthien.

P L A N C H E V.

Définitions des principales Figures Géométriques relatives à l'Architecture.

D U P O I N T.

Le point est la figure ou la marque la moins sensible.

Le point d'interfection est le point où deux lignes s'entrecoupent.

Le point central ou de centre est le milieu d'une figure quelconque.

D E S L I G N E S.

La ligne est un espace étendu en longueur seulement.

Fig. 1. La ligne droite est la plus courte qu'on puisse tirer d'un point à un autre.

Fig. 2. La ligne courbe est celle qui n'est point tirée directement d'un point à un autre.

Fig. 3. La ligne mixte est celle qui participe des deux précédentes.

Fig. 4. La ligne fineuse est celle qui n'a aucune partie droite & dont les courbures sont inégales entre elles.

Fig. 5.

Fig. 5. Les lignes paralleles font celles qui font également distantes par leurs extrémités. Pour faire que la ligne CD soit parallele à la ligne AB déjà tirée, ouvrez le compas de la distance convenable, posez une de ses pointes en A, décrivez la portion circulaire C, faites de même à l'autre extrémité de B en D avec la même ouverture de compas; & vous aurez la ligne CD parallele à la ligne A B.

Fig. 6. Les lignes paralleles EF, GH font des portions circulaires qui se font sur un même centre, mais avec différentes ouvertures de compas.

Fig. 7. La ligne helice est celle qui tourne en forme de vis autour d'un noyau ou cylindre.

Fig. 8. La ligne spirale est celle qui tourne en forme de volute, & dont l'extrémité se termine au centre.

Fig. 9. La ligne rampante est une courbe en forme d'arc rampant ou couché.

Fig. 10. La ligne ponctuée est celle qui est composée de plusieurs points éloignés les uns des autres & qui ne se touchent point.

Fig. 11. Les lignes proportionnelles font plusieurs lignes d'une longueur proportionnée entre elles, en sorte que la premiere excède la seconde de ce que la seconde excède la troisieme, &c. c'est-à-dire que la premiere vaut trois, la seconde une de moins que la premiere & la troisieme une de moins que la seconde, &c.

Des Lignes par rapport à leurs positions.

Il y a trois sortes de lignes, la ligne horifontale, la ligne perpendiculaire, & la ligne oblique. La premiere est celle qui est de niveau & parallele à notre horifon (1), la deuxieme est celle qui tend au centre de la terre, & la troisieme est celle qui n'étant ni horifontale, ni perpendiculaire, est conséquemment inclinée.

Perpendiculaire sur le milieu d'une Ligne.

Fig. 12. Tirez la ligne horifontale AB, portez sur le milieu C de la ligne AB la pointe du compas d'une ouverture déterminée (remarquez en général de faire les opérations les plus grandes possibles, elles sont toujours plus justes); décrivez d'un côté la portion circulaire A, & de l'autre celle B; de chacun des points de section A & B, & d'un intervalle plus grand, décrivez vers le milieu des portions circulaires, en sorte qu'elles se coupent au point D. De ce point D & du point C, tirez une ligne droite indéfinie qui fera perpendiculaire à la ligne horifontale AB.

(1) Surface de la terre de niveau à notre oeil.

Couper une ligne horifontale en deux parties égales.

Fig. 13. La ligne horifontale donnée & fixée au point A & B, portez la pointe du compas en A & en B, & du même intervalle décrivez de chaque côté les portions circulaires C & D. Des points d'interfection C & D, tirez la ligne indéfinie CD qui coupera l'horifontale AB au point E.

Perpendiculaire sur l'extrémité d'une ligne.

Fig. 14. Le point B donné sur la ligne horifontale AB, portez la pointe du compas à peu-près en C, en sorte que l'autre pointe puisse passer sur le point donné B; de cet intervalle, décrivez les portions circulaires A & D; du point de section A & du centre C, tirez la ligne indéfinie AD; du point D au point donné B, tirez la perpendiculaire cherchée.

Décrire une Circonférence qui paffe par trois points donnés.

Fig. 15. Des points ABC tirez les deux lignes AB & BC; partagez chacune de ces deux lignes en deux parties égales au point D & F; des points D & F, tirez les perpendiculaires DE & FG assez longues pour qu'elles puissent se couper au point H qui sera le centre de la circonférence cherchée.

Un axe est une ligne qui traverse le centre ou milieu d'un corps quelconque.

Des lignes par rapport au cercle.

Fig. 16. La ligne tangente, du Latin *tangere*, toucher, est une ligne AB qui touche le cercle en un point C.

Une ligne sécante, du Latin *secare*, couper, est une ligne AD qui coupe le cercle.

Une corde ou ligne soutendante, est une ligne EF qui traverse le cercle & qui ne passe pas par le centre I.

Un diamètre ou ligne diamétrale est une ligne GH qui traversant le cercle, passe par le centre I.

Un rayon ou demi-diamètre est une ligne IK, qui traversant le cercle, se termine au centre I.

Une circonférence est une ligne indéfinie FEGCKH qui ferme le cercle.

Des angles.

Un angle est l'union de deux lignes en un point.

Fig. 17. Un angle droit est celui qui a 90 degrés (1).

(1) Tout cercle quelconque se divise en 360 p. égales, nombre fixé par les anciens Géometres.

Fig. 18. Un angle aigu est celui qui a moins que 90 degrés.

Fig. 19. Un angle obtus est celui qui a plus que 90 degrés.

Ces trois angles sont rectilignes parce que les lignes en sont droites.

Fig. 20. Un angle est curviligne parce que les lignes en sont courbes.

Fig. 21. Un angle est mixtiligne parce que des deux lignes l'une est droite & l'autre est courbe.

Des Surfaces.

On appelle surface ou superficie une figure qui a deux dimensions, longueur & largeur; c'est un espace qui renfermé entre des lignes droites ou courbes n'a aucune épaisseur ni profondeur; une surface plane est celle qui n'a aucune inégalité, comme les glaces.

Des Triangles.

Un triangle est une figure qui a trois angles.

Fig. 22. Un triangle équilatéral est celui dont les trois angles sont égaux.

Fig. 23. Un triangle isocèle est celui qui n'a que deux angles égaux.

Fig. 24. un triangle scaléne est celui qui a ses trois angles inégaux.

Fig. 25. Un triangle rectangle est celui qui a un angle droit ou de 90 degrés.

Fig. 26. Un triangle oblique est celui qui a un angle obtus.

Fig. 27. Un triangle oxigone est celui qui a ses trois angles aigus.

Fig. 28. Un carré ou quadrilatère est une figure de quatre côtés égaux & de quatre angles droits.

Fig. 29. Un rectangle est un carré allongé dont les côtés opposés sont égaux & les quatre angles droits.

Fig. 30. Une losange ou rhombe est un quadrilatère dont les quatre côtés sont égaux ainsi que ses angles opposés.

Fig. 31. Un rhomboïde est un quadrilatère dont les côtés opposés & les angles opposés sont égaux.

Fig. 32. Un trapèze est un quadrilatère qui a deux côtés opposés égaux & les deux autres opposés parallèles & inégaux.

Fig. 33. Un trapézoïde est un quadrilatère irrégulier dont les quatre côtés sont égaux & les quatre angles droits.

Une surface convexe est celle qui est bombée comme le dessus d'une calotte.

Une surface concave est celle qui est creuse comme l'intérieur d'une calotte.

Fig. 34. Une surface rectiligne est celle qui est terminée par les lignes droites.

comme plus facile à être subdivisé en fractions exactes; la moitié coupée par une ligne diamétrale vaut 180 degrés, le quart par deux lignes qui se terminent au centre perpendiculairement l'une à l'autre vaut 90 degrés, ce qu'on entend alors par angle droit.

Une surface curviligne est celle qui est terminée par des lignes courbes.

Fig. 35. Une ovale est un cercle allongé qui a deux diamètres inégaux, A & B sont les centres des portions circulaires CD & EF, & les points d'intersection G & H sont les centres des portions circulaires DE & FC.

Fig. 36. Une ellipse ou ovale du Jardinier est un cercle très-allongé, employé en effet par les Jardiniers, qui a aussi un de ses diamètres beaucoup plus étendu que l'autre; A & B sont les centres ou foyers représentant des piquets fixes que l'on plante en terre, & les lignes ponctuées A, B, C, représentent le cordeau que l'on fait rouler & qui forme l'ellipse.

Pour tirer l'ellipse ou l'ovale du Jardinier dont les deux diamètres DE, & FG sont donnés, faites que les foyers A & B soient placés de manière que les trois lignes AB, BC, & CA réunies soient de même longueur que le double de la ligne AD ou AE.

Des Poligones.

Un poligone est une figure de plusieurs côtés & de plusieurs angles; régulier, celui dont les côtés & les angles sont égaux; & irrégulier, celui dont les côtés & les angles sont inégaux.

Fig. 38. Un pentagone est celui qui a cinq côtés.

Fig. 39. Un exagone est celui qui en a six.

Fig. 40. Un eptagone est celui qui en a sept.

Fig. 41. Un octogone est celui qui en a huit.

Un ennagone est celui qui en a neuf.

Un décagone est celui qui en a dix.

Un ondécagone est celui qui en a onze.

Un dodécagone est celui qui en a douze, &c.

Des Solides.

On appelle Solide une figure cubique (1) qui a trois dimensions, longueur, largeur & épaisseur ou profondeur.

Solide régulier, celui dont les surfaces sont régulières.

Solide irrégulier, celui dont les surfaces sont irrégulières.

Fig. 42. Un cube est un solide à six faces régulières dont les trois dimensions sont égales.

Fig. 43. Un parallépipède est un cube qui a deux dimensions égales, largeur & profondeur, & dont la longueur est plus étendue.

(1) Masse comme un bloc de marbre ou de pierre.

Fig. 44. Une demi-sphère est la moitié d'un globe ou boule.

Fig. 45. Une sphère est un solide de la forme d'un globe ou boule.

Fig. 46. Un cylindre est un solide ou espèce de pilier, dont la base & le sommet sont circulaires & de diamètres égaux, & dont les côtés sont compris entre des lignes droites paralleles entr'elles.

Fig. 47. Un cône est un solide dont la base est circulaire, & le sommet se termine en pointe comme un pain de sucre, & dont les côtés sont compris entre des lignes non paralleles entr'elles.

Un prisme est un solide à plusieurs faces dont la base & le sommet sont égaux & semblables, & dont les faces sont égales entr'elles.

Fig. 48. Un prisme triangulaire est celui qui a trois faces semblables.

Fig. 49. Un prisme quadrangulaire est celui qui a quatre faces semblables.

Une pyramide est un solide à plusieurs faces dont la base régulière ou irrégulière, est comprise entre des lignes droites, & le sommet se termine en pointe.

Fig. 50. Une pyramide triangulaire est celle qui a trois faces semblables.

Fig. 51. Une pyramide quadrangulaire est celle qui a quatre faces semblables.

PLANCHE VI.

DES MOULURES.

Les Moulures sont des parties saillantes qui servent d'ornemens à l'Architecture : elles sont, dit *Vitruve*, ce que les Lettres sont à l'écriture. Il en est de trois sortes, droites circulaires & composées.

Les moulures droites sont les filets, larmiers, & platte-bandes.

Les moulures circulaires sont les quarderonds, baguettes, boudins, scoties, cavets, congers, talons, doucines.

Les moulures composées sont les astragales, bec-de-corbins, &c.

Moulures droites.

Fig. 1. Le filet qu'on appelle aussi listel, listeau, réglet ou bandelette, est une moulure étroite dont la saillie doit égaler la hauteur.

Fig. 2 & 3. Les larmiers sont des moulures larges & saillantes creusées souvent en dessous, que l'on place dans les corniches pour préserver l'édifice des eaux du Ciel; c'est de cette moulure que les eaux tombent goutte à goutte, ou larmes à larmes qui lui en ont fait donner le nom.

Fig. 4. Les platte-bandes A & B sont des moulures larges & plattes & très-peu saillantes.

Moulures Circulaires.

Fig. 5. Le quarderond ou quart-de-cercle est une moulure dont la saillie

égale la hauteur, & dont le centre C est placé à son extrémité; on l'appelle ainsi parce qu'il est en effet le quart du cercle.

Fig. 6. Représente un quarterond renversé, C en est le centre.

Fig. 7. Le quarterond plat est une moulure semblable à la précédente, mais dont le centre C placé plus haut que son extrémité la rend plus aplatie.

Fig. 8. La baguette est une moulure saillante demi-ronde & fort étroite dont le centre C est placé au milieu, & dont la saillie doit égaler la moitié de sa hauteur.

Fig. 9. Le boudin ou torre est une moulure saillante demi-ronde & fort large dont le centre C est placé au milieu comme à la précédente, & dont la saillie doit égaler aussi la moitié de sa hauteur.

Fig. 10. La gorge est une moulure creusée & demi-ronde dont le centre C est à-plomb de sa saillie, & dont la profondeur doit égaler la moitié de sa hauteur.

Fig. 11. Représente une gorge creusée dont la profondeur excède la moitié de sa hauteur; C en est le centre.

Fig. 12. & 13. Les scoties sont des moulures creuses formées de plusieurs centres A & B placés à volonté.

Fig. 14. Représente une scotie renversée A, B, C en sont les centres.

Fig. 15. Le cavet est un quarterond creux dont le centre C est placé au dehors & à plomb de sa saillie.

Fig. 16. Représente un cavet renversé; C en est le centre.

Fig. 17. Le conger est une espèce de petit cavet, C en est le centre.

Fig. 18. Représente un conger renversé, C en est le centre.

Fig. 19. Le talon est une moulure demi-saillante & demi-creuse composée d'un quarterond & d'un cavet, dont la saillie égale la hauteur & dont les centres C C sont opposés perpendiculairement.

Fig. 20. Le talon plat est une moulure semblable à la précédente, mais aplatie, dont les arcs sont formés sur l'un des côtés du triangle équilatéral, & les centres portés obliquement au-delà de sa hauteur.

Fig. 21. Représente un talon renversé, C C en sont les centres.

Fig. 22. La doucine est une moulure semblable au talon, mais disposée en sens contraire, ayant ses centres C C opposés horizontalement. On distingue ces deux moulures en ce qu'au talon la partie saillante est supérieure & la partie creuse inférieure, & à la doucine c'est le contraire.

Fig. 23. Représente une doucine aplatie, C C en sont les centres.

Fig. 24. Représente une doucine renversée, C C en sont les centres.

Fig. 25. Représente une doucine fouillée, C C en sont les centres.

Mouluures Composées.

Fig. 26. L'astragale est une moulure composée d'une baguette A & d'un filet B réunis, dont la saillie doit égaler la hauteur.

Fig. 27. Le bec-de-corbin est une moulure plus ou moins aplatie & formée de plusieurs centres A & B.

Fig. 28, 29 & 30, représentent différentes sortes de bec-de-corbins, A B C en sont les centres.

Fig. 31. Le bec-de-corbin à talon est appelé ainsi parce qu'il a la forme d'un talon, A B C en sont les centres.

Fig. 32. Représente un bec-de-corbin à talon d'une autre forme, A B C en sont les centres.

P L A N C H E V I I.

D E L' O R D R E E N P A R T I C U L I E R.

Un Ordre parfait doit avoir trois parties principales; le piedestal, la colonne & l'entablement.

Le piedestal se divise en trois parties; la base, le socle, & la corniche.

La colonne se divise en trois parties; la base, le fût & le chapiteau.

L'entablement se divise aussi en trois parties; l'architrave, la frise & la corniche.

Maniere de faire un Ordre dans une hauteur donnée.

La hauteur A B étant donnée, il faut la diviser en dix-neuf parties égales, en donner quatre au piedestal, douze à la colonne, & trois à l'entablement, ce qui fera que le piedestal sera à la colonne comme un à trois c'est-à-dire le tiers, & l'entablement sera à la colonne comme un à quatre c'est-à-dire le quart, qui sont les proportions que *Vignole* leur a données, d'après les observations qu'il a faites scrupuleusement dans les plus beaux édifices antiques, & qui ont presque toujours été suivies depuis par les plus habiles Architectes.

La hauteur de la colonne fixée de C en D, il faut déterminer quel Ordre on veut élever; si c'est l'Ordre Toscan, il faut diviser cette hauteur en sept parties égales; si c'est l'Ordre Dorique, en huit; si c'est l'Ordre Ionique, en neuf; & enfin si c'est l'Ordre Corinthien ou Composite, en dix; & chacune de ces sept, huit, neuf ou dix parties égales fera le diamètre de l'Ordre que l'on veut élever, dont la diminution commence en E tiers inférieur de son fût entre base & chapiteau. Nous verrons dans la suite différens systèmes sur la diminution des colonnes.



CHAPITRE SECOND.

ORDRE TOSCAN.

CET Ordre doit son origine à des anciens Peuples de Lydie, venus d'Asie en Italie pour peupler la Toscane, & il paroît que nous en devons les proportions à *Vignole* qui les a puisées dans *Vitruve*; cet Ordre simple & dépourvu d'ornemens, porte avec lui un caractère rustique: aussi tous ses membres sont-ils analogues à sa rusticité, sa colonne a de hauteur sept fois son diamètre: comme il est le plus facile de tous, il sera celui par lequel je commencerai.

Le diamètre ayant été déterminé par la septième partie de sa hauteur, il faut le diviser en deux parties égales dont chacune sera ce qu'on appelle le module valant la moitié du diamètre de la colonne; ce module sera porté au bas du dessin sur une ligne droite horizontale, autant de fois que l'on jugera à propos; par exemple ici en six, l'une desquelles sera divisée en douze parties égales qu'on appellera parties ou minutes; l'union de ces modules sur la même ligne s'appelle *Echelles de modules*: c'est de cette échelle que l'on prend les dimensions que l'on donne aux membres des Ordres, comme nous le verrons incessamment, celles que *Vignole* leur a donné & que les Architectes leur donnent suivant leur goût & leur connoissance. Beaucoup d'habiles gens ont, à la vérité, divisé le module en dix-huit parties, en trente, en soixante; d'autres enfin en plus ou moins, pour éviter les fractions; mais le système de *Vignole* est celui qui a été jusqu'à présent le plus facile, le plus goûté & le plus universellement suivi.

PLANCHE VIII.

PIEDESTAL TOSCAN.

Quoique l'usage des pedestaux en général soit aussi rare actuellement qu'il l'étoit dans les anciens édifices Romains, on ne les a pas néanmoins bannis de toute bonne architecture; on voit d'un côté les dimensions que *Vignole* leur a donné, & de l'autre celles que je leur ai donné d'après les remarques des plus célèbres Architectes de nos jours.

Nous avons vu précédemment que le piedestal de chaque Ordre se divisoit en trois parties principales; la base, le socle, & la corniche.

La base de ce piedestal est composée de trois membres, d'un plinthe A, d'un quart-de-rond renversé B, & d'un filet C; j'ai cru devoir enrichir cette base, l'ayant jugé trop pauvre par comparaison aux autres parties de cet Ordre, & disproportionnée à celle du piedestal de l'Ordre Dorique que nous verrons.

La corniche de ce piédestal est composée d'un talon D pour sa cimaise (1) inférieure , d'un larmier E , & d'un filet F pour sa cimaise supérieure ; j'ai cru devoir aussi par les mêmes raisons enrichir cette corniche , persuadé comme plusieurs & entr'autres le célèbre *Desbrosses* , qu'une corniche pour être caractérisée , devoit avoir au moins deux cimaises & un larmier , telle qu'il l'a exécuté à la grotte du jardin du Luxembourg à Paris.

La base de la colonne est composée d'un plinthe G , d'un tore H , & d'un filet I.

Pour faire le piédestal Toscan , commencez par construire au bas du dessin l'échelle de modules , & prenez si bien vos dimensions que le dessin n'exède pas la grandeur du papier que vous voulez employer , c'est-à-dire , qu'il puisse contenir à l'aise environ sept modules , à peu-près la hauteur totale du piédestal , comprise une portion du fût de la colonne ; tirez ensuite la base *ab* , sur cette base élevez l'axe ou la perpendiculaire *cd* ; (c'est toujours la première opération toutes les fois que l'on commence un dessin ,) tirez ensuite des parallèles à cette base suivant les dimensions que vous trouverez d'un côté ou de l'autre , selon le système que vous choisirez ; par exemple , pour le plinthe A du piédestal , vous trouvez d'un côté quatre parties , prenez avec le compas sur votre échelle quatre parties de module portez-les de part & d'autre en *e* & en *f* , & tirez les parallèles ; vous trouvez ensuite pour le quaderond renversé B deux parties , prenez sur votre échelle deux parties & les portez de part & d'autre de *g* en *h* , comme vous avez fait pour la hauteur du plinthe ; vous trouvez pour le filet C une partie , prenez aussi sur votre échelle une partie & la portez de *i* en *k* ; continuez de même pour la hauteur du socle , & de même aussi pour toutes les parties de la corniche du piédestal , & pour celles de la base de la colonne. Remarquez que tout le piédestal & le plinthe de la base de la colonne sont carrés en plan (2) , le reste même au-delà du fût est circulaire.

Pour opérer plus juste , il est toujours mieux d'ajouter aux précédentes dimensions que de les prendre l'une après l'autre sur l'échelle : la raison est , que pour peu que l'on s'écarte à chacune d'elles , leur union en égale difficilement la somme totale.

(1) Cimaise , de cime , extrémité supérieure d'un édifice.

(2) Un plan est un édifice coupé horizontalement & en vue d'oiseau , c'est-à-dire , comme les oiseaux peuvent le voir.

Maniere de profiler.

Ceci fait, il faut fixer les saillies (1); prenez sur l'échelle un module & le portez de part & d'autre de l'axe en *lm*, & tirez les lignes *lm*, parallèles à l'axe, qui fixeront le diamètre de la colonne; ajoutez à ce module quatre parties & demi pour la moitié de la largeur du plinthe qui est la même que celle du socle du piédestal; pour la base de la colonne, prenez avec le compas une partie & demie pour la saillie du filet *i* & la portez horizontalement au-delà du diamètre de la colonne, portez cette même ouverture à plomb du filet en contre haut (2) en *l*, qui sera le centre de la portion circulaire ou conger; cette moulure est dite profilée sur son carré, parce que sa saillie égale sa hauteur, mesure presque ordinaire de toutes les moulures. Le torse se profile en cette manière; prenez avec le compas deux parties & demi de module moitié de sa hauteur, portez l'une des pointes du compas en *n* & formez le demi cercle, en sorte qu'il touche presque une ligne qui seroit à plomb du plinthe.

Pour la corniche du piédestal; prenez avec le compas cinq parties de module valeur de la saillie totale de cette corniche, & la portez horizontalement au-delà du socle; prenez ensuite une partie de moins, c'est-à-dire quatre, & portez de même cette distance pour avoir la saillie du larmier *E*; le filet servant de cimaise supérieure sera aussi profilé sur son carré, ayant autant de saillie que de hauteur; le conger dessous semblable à celui de la base de la colonne, quoiqu'en sens contraire & plus petit, sera aussi profilé sur son carré; prenez enfin deux parties de module, & les portez de même horizontalement pour la saillie de la cimaise inférieure composée d'un talon *D* compris le filet qui le couronne, filet formé par l'incrustement d'un canal d'une partie de largeur, creusé d'autant de profondeur dans le sophite (3) du larmier. Cette cimaise se profile en cette manière; divisez la largeur qui est de deux parties en huit parties égales, donnez-en une qui sera alors un quart de partie au filet qui couronne le talon, & une autre à la saillie du talon; des six parties restantes, formez-en le talon de deux portions circulaires comme il a été démontré à l'article des moulures.

Pour la base du piédestal; prenez une partie & un quart pour la saillie du filet *C* & formez le conger, portant le centre à plomb en contre-haut comme vous avez fait celui de la base de la colonne; prenez ensuite avec le compas deux parties hauteur du quaderond renversé, & posez l'une des pointes à plomb du

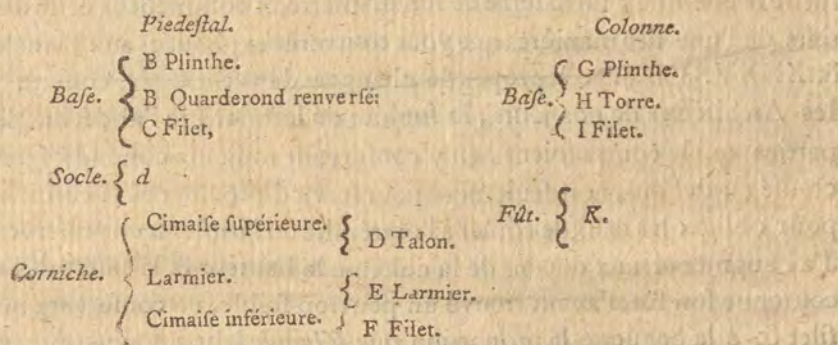
(1) On entend par ce mot toute partie en porte à faux.

(2) En remontant.

(3) C'est le plafond d'un larmier.

filet C, sur la ligne qui sépare le plinthe A du quarderond B, & profilez ainsi ; prenez ensuite pour la saillie du plinthe A au-delà du quarderond B, trois parties qui réunies, formeront ensemble quatre parties pour la saillie totale de la base du piedestal. Ces profils doivent toujours se faire des deux côtés en même temps ; la raison est qu'une même ouverture de compas portée par tout où elle est la même, est beaucoup plus juste que prise à différentes fois, toute égalité parfaite étant généralement impossible.

Figures de la Planche V'III.



P L A N C H E I X.

E N T A B L E M E N T T O S C A N.

Cet entablement suivant les apparences est de l'invention de *Vignole*.

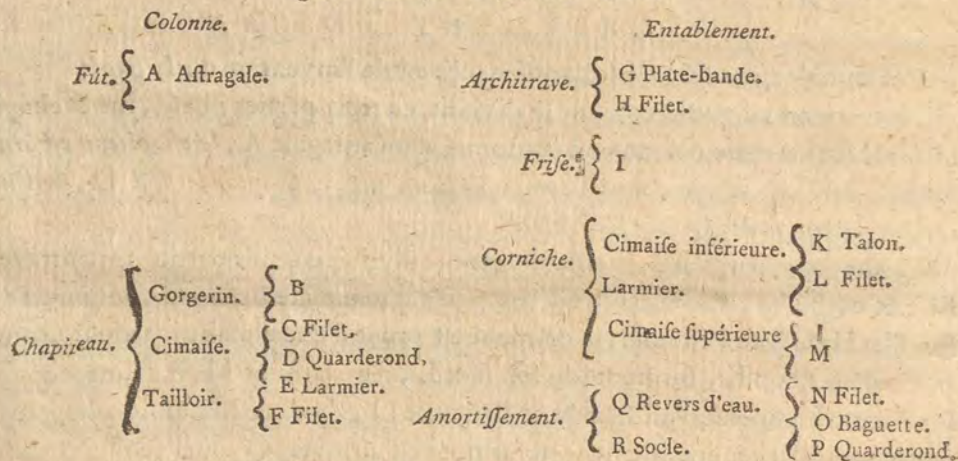
Nous avons vu que la colonne se divisoit en trois parties ; base, fût & chapiteau : le fût de cette colonne est couronné d'un astragale A, le chapiteau est orné d'un gorgerin B, d'une cimaise composée d'un filet C & quarderond D, & d'un taillon composé de larmier E & filet F.

Nous avons vu aussi que cet entablement se divisoit en trois parties ; architrave, frise & corniche, l'architrave est composée d'une plate-bande G couronnée de son filet H ; la frise I est unie ; la corniche est ornée d'une cimaise inférieure, composée d'un talon K, surmonté de son filet L, d'un larmier M, & d'une cimaise supérieure composée d'un filet N & Baguette O, formant ensemble astragale & quarderond P : cet entablement est surmonté d'un revers Q pour l'écoulement des eaux (revers que le rayon visuel empêche de voir du pied de l'ordre) & d'un socle R pour lui servir d'amortissement.

Pour faire l'entablement Toscan, tirez vers le milieu du papier la ligne horizontale *ab*, élevez l'axe ou perpendiculaire *cd*, prenez sur l'échelle de modules une partie pour le filet F, portez-la de part & d'autre au-dessous de la base & tirez la parallèle, ajoutez-y de même trois parties pour le larmier (ces deux modules

font quarrées en plan & le reste circulaire comme la colonne,) ensuite trois autres parties pour le quarderond, une de plus pour le filet au-dessous, & enfin quatre de plus pour le gorgerin; ce qui fait en tout un module pour la hauteur du chapiteau; ajoutez-y une partie trois quarts pour l'astragale qui couronne le fût de la colonne que vous diviserez en trois parties égales pour en donner deux à la baguette & une au filet; prenez de la même manière & en remontant les dimensions de l'architrave, celles de la frise, & celles de la corniche; prenez ensuite les saillies comme vous avez fait celles du piedestal, observant de diminuer l'extrémité supérieure du fût de la colonne d'un sixième de son diamètre, & commencez cette diminution au tiers de l'une des manières que vous trouverez expliquées aux Planches XXXIV & XXXV. J'ai jugé à propos de changer dans cet Ordre comme presque tous les Architectes de nos jours, le sophite du larmier; je l'ai déchargé des petites parties qui le composent, en y conservant toujours comme *Vignole*, un canal creusé au-dessous, non-seulement pour servir d'ornement à la corniche, mais aussi pour obliger les eaux de couler à l'extrémité du larmier & en préserver la colonne. J'ai augmenté aux dépens de la colonne la hauteur & la saillie de l'astragale qui couronne son fût, l'ayant trouvé un peu trop foible, en conservant néanmoins au filet & à la baguette la proportion que *Vignole* leur a donnée d'un à deux.

Figure de la Planche IX.



CHAPITRE III.

ORDRE DORIQUE.

L'ORDRE Dorique, appelé solide, est un Ordre qui porte avec lui un caractère viril; c'est l'Ordre par excellence & celui des Héros; aussi tous ses membres par-

icipent-ils de son caractère, sa colone a de hauteur huit fois son diamètre, & le module se divise comme au précédent en douze minutes.

PLANCHE X.

PIÉDESTAL DORIQUE.

La base de ce piédestal est composée de quatre membres, un plinthe A, un talon renversé B, une baguette C & un filet D; j'ai supprimé un des deux plinthes de *Vignole* pour lui donner une proportion plus exacte entre la base du piédestal précédent & celle du piédestal suivant.

La corniche de ce piédestal est composée d'un talon E pour sa cimaise inférieure, d'un larmier F, & d'un filet G, quarderond H, & autre filet I pour sa cimaise supérieure; je n'ai rien changé à cette corniche, l'ayant jugée d'un caractère analogue à la virilité de cet Ordre.

La base de la colone est composée d'un plinthe K, d'un torse L, d'une baguette M & d'un filet N: j'ai changé les dimensions de ces deux dernières moulures aux dépens l'une de l'autre, pour leur donner la proportion d'un à deux commune aux astragales.

Le fût de cette colone est quelquefois orné de cannelures O ou portions circulaires creusées dans sa masse, au nombre de vingt, se touchant l'une l'autre, & formant vives arrêtes P. Ces cannelures se font de deux manières; ou par un triangle équilatéral (*Fig. 1.*) dont le sommet C sert de centre, ou par un demi cercle (*Fig. 2.*) dont le sommet C sert de centre: ainsi divisez sur la circonférence du plan Q, il les faut abaisser perpendiculairement sur le fût de la colone & les terminer par le bas à la même hauteur & à la naissance du conger de l'une des deux mêmes manières.

Figures de la Planche X.

Piédestal.		Colonne.	
Base.	A Plinthe.	Base.	K Plinthe.
	BD Talon renversé.		L Torse.
	C Baguette.		M Baguette.
	D Filet.		N Filet.
Socle.	d	Fût.	O Cannelures.
	Corniche.		Cimaise inférieure.
Larmier..			Q Plan.
Cimaise supérieure.		E Talon.	
	F		
	G Filet.		
	H Quarderond.		
	I Filet.		

LE VIGNOLE
PLANCHE XI.

ENTABLEMENT DORIQUE MUTULAIRE.

L'entablement Dorique est de deux sortes, l'une appelée Mutulaire, & l'autre Denticulaire; le premier tiré des Antiquités Romaines est de l'invention de *Vignole*; il est orné de mutules; espèces de larmiers faillans, qui servent de couronnement aux triglyphes.

Le fût de la colonne orné de ses vingt cannelures terminées à la naissance du congé & subdivisées sur la circonférence du plan *A*, est couronné d'une atragale *B*; son chapiteau est orné d'un gorgerin *C*, d'une cimaise composée de filet *D*, baguette *E*, & quarderond *F*; & d'un tailloir composé de larmier *G*, talon *H* & filet *I*.

L'architrave est composée de deux plates-bandes *J* & *K*, la deuxième portant six gouttes *L*, & leur plate-bande particulière *M* au-dessous de chaque triglyphe surmonté d'un filet *N* qui couronne l'architrave.

La frise est ornée de triglyphes *O* d'un module de largeur, subdivisés de demi-canaux & canaux entiers de deux parties de largeur & de deux parties de distance; ces triglyphes doivent être placés à-plomb de chaque colonne & être éloignés l'un de l'autre d'un intervalle appelé Métope, égal à la hauteur de la frise, ce qui le rend alors carré.

La corniche est ornée d'une cimaise inférieure composée d'une plate-bande *Q*, profilant au-dessus de chaque triglyphe pour lui servir de chapiteau, d'un filet *R*, & quarderond *S*; de deux larmiers, l'un *T*, appelé Mutulaire parce qu'il porte les mutules, couronné de son talon *U*, & l'autre *V* grand larmier; & d'une cimaise supérieure composée d'un petit talon *X*, filet *Y*, doucine *Z*, & filet supérieur *a*, surmonté comme le précédent d'un revers *b*, & d'un socle *c*.

J'ai jugé à propos de diminuer la saillie de cette corniche comme porte à faux trop considérable & contraire à la solidité.



Figures de la Planche XI.

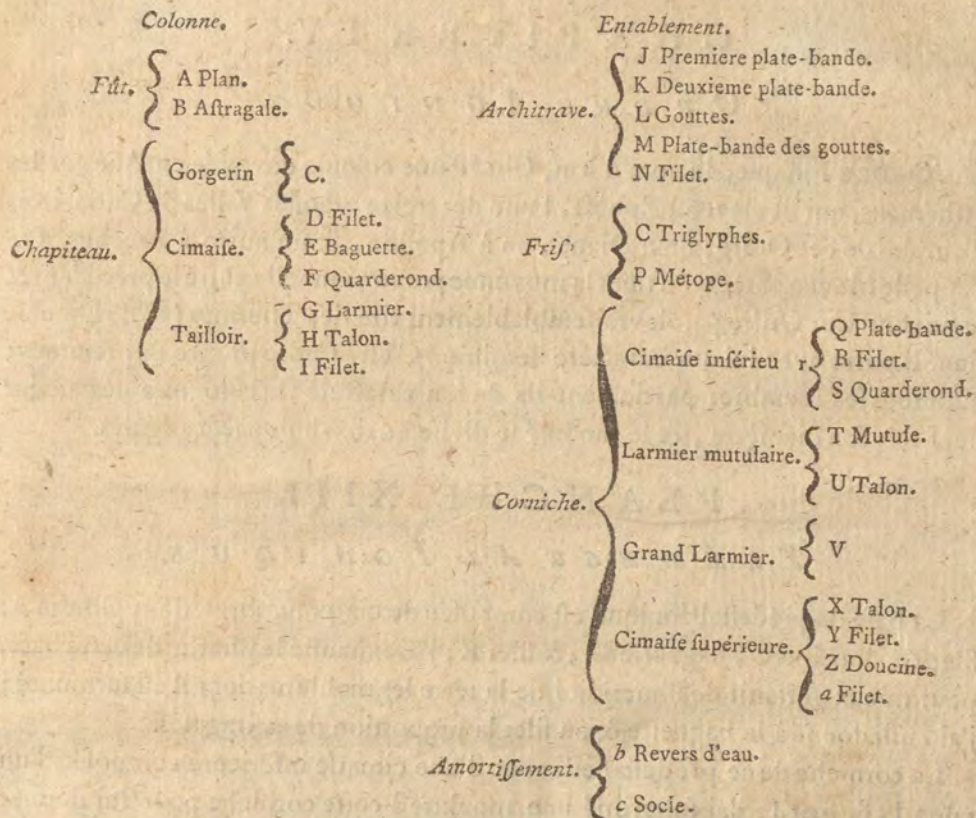
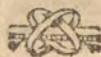


PLANCHE XII.

ENTABLEMENT DORIQUE DENTICULAIRE.

Le deuxième entablement Dorique, appelé Denticulaire parce que sa corniche est ornée de denticules, est tirée du théâtre de *Marcellus* à Rome : il diffère du précédent par son architrave, qui n'a qu'une seule plate-bande A, & par sa corniche dont la cimaise inférieure porte un talon B au lieu de quarderond, le premier larmier C des denticules & la cimaise supérieure un cavet D au lieu de doucine.

J'ai aussi diminué la trop grande saillie de cette corniche pour plus de solidité & quelques ornemens du sophite du larmier, comme trop chargé de petites parties.





CHAPITRE IV.

ORDRE IONIQUE.

L'ORDRE Ionique, du nom d'Ion, Chef d'une colonie envoyée en Asie par les Athéniens, qui fit élever à Ephèse, l'une des treize grandes Villes de Carie, trois Temples de cet Ordre; un à Diane, un à Apollon, & un autre à Bacchus. On l'appelle Moyen parce qu'il tient la moyenne proportionnelle entre le précédent & le suivant. Cet Ordre paroît vraisemblablement tiré des Thermes (1) de Dioclétien. Il porte avec lui un caractère féminin. C'est l'Ordre propre des femmes; aussi tous ses membres participent-ils de son caractère; sa colonne a de hauteur neuf fois son diamètre, & le module se divise en dix-huit parties égales.

PLANCHE XIII.

PIÉDESTAL IONIQUE.

La base du piédestal Ionique est composée de cinq membres, d'un plinthe A, filet B, doucine C, baguette D, & filet E; j'ai exhaussé le plinthe de cette base, pour mieux garantir de l'humidité de la terre les moulures dont il est surmonté; j'ai aussi donné à la baguette & au filet la proportion des astragales.

La corniche de ce piédestal est ornée d'une cimaise inférieure composée d'un talon I, & filet J: j'ai supprimé une moulure à cette corniche pour lui donner un peu moins de richesse qu'à celle du piédestal de l'Ordre suivant.

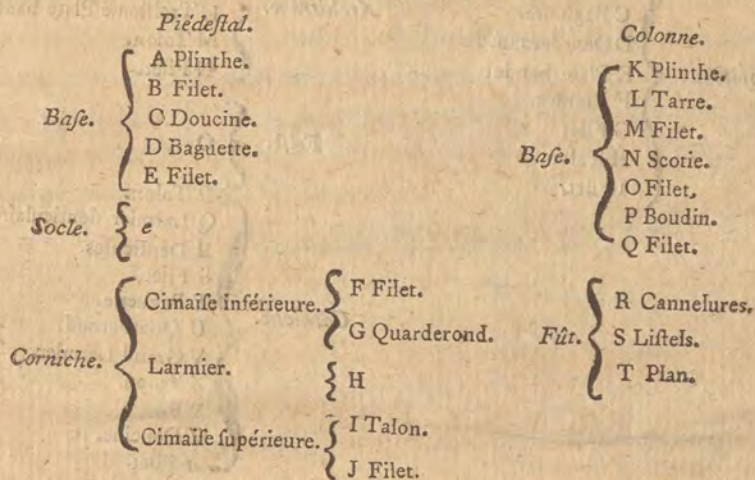
La base de la colonne est composée d'un plinthe K, torre L, filet M, scotie N, filet intermédiaire O, boudin P, & filet supérieur Q.

J'ai changé la base de *Vignole*, l'ayant trouvée trop chargée de petites moulures & disproportionnée entre la base de l'Ordre précédent & celle du suivant. Je lui ai substitué la base attique en lui conservant toujours la même hauteur & la même saillie. Le fût de cette colonne est orné dans sa circonférence de vingt-quatre cannelures R, & d'autant de listels S qui les séparent. Ces cannelures se font de deux manières; l'une (Fig. 1.) en portant le centre C au delà de la circonférence du plan, d'un quart de la largeur de sa cannelure; & l'autre (Fig. 2.) en portant le centre C sur la même circonférence du plan. Les cannelures & les listels divisés sur cette même circonférence du plan T, il les faut abaisser perpendiculairement

(1) Bains Publics exécutés à Rome par ordre de l'Empereur Dioclétien.

sur le fût de la colonne & les terminer par le bas en demi-cercle à même hauteur & à la naissance du conger.

Figures de la Planche XIII.



P L A N C H E X I V.

E N T A B L E M E N T I O N I Q U E.

Le fût de la colonne Ionique orné de ses vingt-quatre listels & cannelures terminés comme par le bas en demi-cercle à la naissance du conger & subdivisés sur la circonférence du plan A, est couronné de son chapiteau composé d'un filet B, baguette C, quarterond en saillie avec oves D, plate-bande tournante E faisant le fond des volutes I, filet F aussi tournant, formant les volutes & terminé au centre par une rosette, talon orné de rais de cœur G, & filet H.

L'architrave est composée de trois plates-bandes J K L, talon orné de tresses à palmettes M, & filet N.

La frise O est unie.

La corniche est ornée d'une cimaise inférieure, composée d'un talon orné de feuilles d'acanthé P, d'un larmier denticulaire Q portant denticules R; d'une cimaise intermédiaire composée d'un filet S, baguette avec chapelet T, & quarterond avec oves U; d'un grand larmier V, & d'une cimaise supérieure composée d'un petit talon avec rayes de cœur X, filet Y, doucine Z, & filet a, surmonté comme les autres d'un revers d'eau b & socle c.



LE VIGNOLE

Figures de la Planche X IV.

Colonne.		Entablement.	
Chapiteau.	A Plan.	Architrave.	I Première Plate-bande.
	B Filet.		K Seconde Plate-bande.
	C Baguette.		L Troisième Plate-bande.
	D Quarterond.	M Talon.	
	E Plate-bande.	N Filet.	
	F Volutes.	Frise.	O
	G Filet.		P Talon.
	H Talon.	Corniche.	Q Larmier denticulaire.
	I Filet.		R Denticules.
	S Filet.		
	T Baguette.		
	U Quarterond.		
	V Grand Larmier.		
	X Talon.		
	Y Filet.		
	Z Doucine.		
	a Filet.		
	Amorissement.	b Revers d'eau.	
		c Socle.	

PLANCHE XV.

CHAPITEAU IONIQUE ANTIQUE.

Fig. 1. Élévation en face, *fig. 2*, élévation latérale, *fig. 3.* Plan & *fig. 4*, profil du chapiteau Ionique suivant les dimensions de *Vignole*; la hauteur de sa volute est de seize parties, neuf au-dessus du centre, & sept au-dessous; elle prend naissance du filet G au-dessous du talon I, & se termine après trois révolutions spirales, à une partie au-dessus du centre ou œil L, placé de niveau entre la baguette D & le quarterond E, & à-plomb du dessous du talon I, qui est surmonté d'un filet K. La tige de cette volute (*Fig. 3.*) est ornée au milieu de doucines gauderonnées M, terminées de feuilles de laurier N.

Figures de la Planche XV.

A Cannelures.	H Contre-filet.
B Liffel.	I Talon.
C Filet.	K Filet.
D Baguette.	L Centre.
E Quarterond.	M Doucines gauderonnées.
F Plate-bande.	N Feuilles de laurier.
G Filet en spirale.	

M O D E R N E.
P L A N C H E X V I.

27

C H A P I T E A U I O N I Q U E M O D E R N E.

Fig. 1. élévation en face, *fig. 2.* élévation sur l'angle, *fig. 3.* plan & *fig. 4.* profil du chapiteau Ionique moderne à l'imitation de celui dont le célèbre *Michel-Ange* est le premier inventeur. Ce chapiteau diffère du précédent en ce que ses quatre faces semblables sont creusées & formées sur la base d'un triangle presque équilatéral dont le sommet est en N; les quatre angles sont éloignés du centre de deux modules; les volutes K ornées de guirlandes fleuronées M, naissent du tronc de la colonne; leur centre L est placé à la même hauteur qu'aux précédents & à-plomb du fût de la colonne.

Figures de la Planche X V I.

A Cannelures.	H Talon.
B Liffel.	J Filet.
C Filet.	I Fond des volutes.
D Baguette.	K Volute en spirale.
E Quarterond.	L Centre.
F Plate-bande.	M Guirlandes fleuronées.
G Filet.	N Sommet du triangle.

P L A N C H E X V I I.

P R E M I E R E V O L U T E D E V I G N O L E.

Cette volute Ionique est la première de celles que *Vignole* nous a donné, dont le contour se trace au compas; pour y parvenir, tirez la ligne horizontale Q R, (*Fig. 1.*) & sur elle la perpendiculaire S T, sur laquelle vous espacerez 16 parties de modules, hauteur totale de la volute, neuf au-dessus de l'horizontale & sept au-dessous. De deux de ces parties l'une au-dessus en M & l'autre au-dessous en O, formez-en la diagonale du carré M N O P, appelée cathète que vous décrirez, dont le milieu U sera le centre. (La figure 2 représente la même cathète de six fois plus grande pour plus d'intelligence) à ce carré, tirez les axes 1, 3 & 2, 4, & les divisez chacun en six parties égales qui seront les centres de la première révolution spirale de la volute des points 1, 5, 9, 11, 7, 3, tirez les lignes 1 B, 5 F, 9 I, 11 L, 7 H, 3 D, parallèles à l'horizontale Q R & des points 2, 6, 10, 12, 8, 4; les lignes 2 C, 6 G, 10 K, 12 I, 8 E, & 4 A, parallèles à la perpendiculaire S T, du point 1 premier centre, & de l'intervalle 1 A sommet de la spirale, tirez le premier quart de cercle A B, du point 2, deuxième centre & de l'intervalle 2 B, tirez le deuxième quart-de-cercle B C, faites de même des points

3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 & 12, dont le dernier quart-de-cercle terminera la volute au sommet M de l'œil ou cathete.

La premiere révolution faite, il faut tracer la seconde en cette maniere ; divisez les intervalles 15, 26, 37, 48, &c. en quatre parties égales, dont les plus proches des points correspondants 1, 2, 3 & 4, &c. seront ceux de la nouvelle révolution qui commencera au point *a*, une partie de module au-dessous du sommet de l'œil, & tournera comme les autres de *a* en *b*, de *b* en *c*, de *c* en *d*, &c.

PLANCHE XVIII.

DEUXIEME VOLUTE DE VIGNOLE.

La deuxieme volute Ionique que *Vignole* nous a donné se trace ainsi : tirez la ligne horisontale CG, (*Fig. 1.*) & sur elle la perpendiculaire AE, sur laquelle vous espacerez comme à la précédente les seize parties de module, neuf au-dessus de l'horisontale, & sept au-dessous. De deux de ces parties formez-en le diamètre de l'œil ou cathete que vous tracerez ; divisez ensuite le cercle de l'œil en huit parties égales & prolongez les divisions au-dehors en A, B, C, D, E, F, G, H.

Pour tracer la premiere révolution, prenez la hauteur *cA* de neuf parties & la portez perpendiculairement de *c* en *a* (*Fig. 2.*) & celle de *cE* de sept parties, horisontalement de *c* en *e* ; du point *e* comme centre, & de l'intervalle *ec*, tirez la portion circulaire *cb*, & la divisez de *d*, extrêmité supérieure de l'œil en *b* en vingt-quatre parties égales, par les points desquels & le point *e* vous tirerez & prolongerez 24 lignes jusqu'à ce qu'elles coupent la perpendiculaire *ca*, aux points 1, 2, 3, 4, &c. qui seront les intervalles des portions circulaires AB, BC, CD, DE, &c. Pour faire le contour de la volute, prenez l'intervalle *c1* & le portez sur la figure 1 de *c* en A, l'intervalle *c2* de *c* en B, l'intervalle *c3* de *c* en C ; l'intervalle *c4* de *c* en D & ainsi de suite ; les points A, B, C, D, &c. ainsi fixés, prenez l'intervalle *cA* & des points A & B comme centre, décrivez deux portions circulaires qui se couperont au point 1 & de ce point d'interfection 1 décrivez le demi-quart-de-cercle AB ; prenez de la même maniere l'intervalle *cB*, & des points B & c comme centres, décrivez deux nouvelles portions circulaires qui se couperont au point 2 qui sera le centre du deuxieme demi-quart-de-cercle BC ; prenez ensuite l'intervalle *cC*, & continuez de même les demi-quarts-de-cercles restans jusqu'à ce que le dernier se termine en 7 extrêmité supérieure de l'œil de la volute.

Pour tracer la deuxieme révolution, prenez la hauteur *cf* (*Fig. 1.*) & la portez horisontalement sur la figure 3 de *c* en *f* ; tirez ensuite une ligne *cg* (*Fig. 2.*) qui soit à *cf* comme *ce* est à *ca*, ce qui se fait en tirant du point *f* une parallèle

à la ligne ae ; portez l'intervalle cg perpendiculairement de c en g , (*Fig. 3.*) du point g comme centre, & de l'intervalle cg , décrivez la portion circulaire ch & la divisez de h en i en vingt-quatre parties égales, par les points desquels & le point g vous prolongerez des lignes qui couperont l'horizontale aux points $1, 2, 3, 4$, &c. qui seront les points d'intervalles pour décrire la deuxième révolution commençant en f de même que la première.

P L A N C H E X I X.

V O L U T E D E G O L D M A N.

Pour tracer la première révolution de cette volute, tirez comme aux précédentes l'horizontale PQ , (*Fig. 1.*) & la perpendiculaire AR , sur laquelle vous porterez aussi neuf parties de module au-dessus du centre O & sept au-dessous, dont deux serviront pour l'œil; partagez ensuite en deux parties égales le rayon ON de l'œil (la figure 2 est le même œil en grand pour plus d'intelligence) & les portez l'une au-dessus du centre O en 1 & l'autre au-dessous en 4 , formez-en un carré dont un des côtés touchera l'axe de l'œil, & l'autre fera tangente au même œil du côté du plus grand arc de révolution; divisez ensuite la hauteur 14 , en six parties égales, & des points de division, tirez les parallèles $1B, 5F, 9K, 11M, 7H$, & $3D$, tirez ensuite du point O centre de l'œil les obliques $O2$ & $O3$, qui couperont les horizontales, & des points de section tirez les perpendiculaires $2O, 6G, 10L$, le point 1 sera le centre du premier quart-de-cercle AB , le point 2 celui du deuxième BC , le point 3 celui du troisième CD , & ainsi des autres.

La deuxième révolution se trace ainsi: cherchez une ligne ST (*Fig. 3.*) qui soit à AU comme la distance $1S$ est à la distance $1A$ hauteur depuis le dessus du carré $1, 2, 3, 4$, jusqu'à l'extrémité supérieure de la volute, la distance SA étant celle que l'on juge à-propos de donner entre les deux révolutions, la ligne ST trouvée, fera la moitié d'un des côtés du carré représenté en grand par la figure 2 en a, b, c, d ; divisez l'un des côtés en six parties égales aux points a, e, i, o, m, h, d , par lesquelles vous tirerez les parallèles ponctuées ab, ef, ik, ml, hg, dc , & les perpendiculaires kl, fg, bc , le point a ou son correspondant (*Fig. 1.*) sera le point du premier quart-de-cercle SV de la deuxième révolution, le point b ou correspondant celui du deuxième quart-de-cercle VX , le point c ou correspondant celui du troisième quart-de-cercle XY , & de même des autres.



LE VIGNOLE
PLANCHE XX.

VOLUTE DE DÉGODETS.

Pour tracer la premiere révolution de cette volute, tirez l'horizontale P Q (*Fig. 1.*) & la perpendiculaire R S; divisez la hauteur totale en trente parties égales, dix-sept au-dessus du centre de l'œil, & treize au-dessous, dont quatre formeront le diamètre de l'œil; de deux de ces parties, formez-en le côté d'un carré dont le point O centre de l'œil sera le milieu; divisez ce carré en six parties égales sur ses deux axes, & tirez 1 B, 5 F, 9 K, 11 M, 7 H, & 3 D, parallèles à l'horizontale P Q, tirez ensuite 2 C, 6 G, 10 L, 12 I, 8 E, & 4 A, parallèles à la perpendiculaire R S; le point 1 sera le centre du premier quart-de-cercle A B; le point 2 celui du deuxième B D; le point 3 celui du troisième D E; le point 4 celui du quatrième E F, & ainsi de suite.

La deuxième révolution se trace ainsi; divisez la distance d'un carré à l'autre en quatre parties égales, & de ces points décrivez trois autres carrés dont les angles seront les points des quarts-de-cercles de la deuxième révolution; le point *a* fera celui du premier quart-de-cercle T U; le point *b* celui du deuxième U V; le point *c* celui du troisième V X; le point *d* celui du quatrième X Y, & ainsi des autres.



CHAPITRE V.

ORDRE CORINTHIEN.

L'ORDRE Corinthien, appelé délicat parce qu'en effet il est le plus délicat de tous, est tiré du panthéon & autres anciens édifices de Rome. Il porte avec lui un caractère d'élégance & de délicatesse qui ne convient proprement qu'aux jeunes Vierges auxquelles il appartient, & dont une d'elles fit naître, comme nous avons vu, l'idée du premier chapiteau. Toutes ces parties susceptibles de la plus grande richesse, sont analogues à son caractère. Sa colonne a de hauteur 10 fois son diamètre; le module se divise comme le précédent en dix-huit parties égales.

PLANCHE XXI.

PIÉDESTAL CORINTHIEN.

La base du piédestal est composée de six membres, d'un plinthe A, torse avec entrélas B, filet C, doucine avec feuilles d'acanthe D, baguette avec rubans E, & filet F.

J'ai exhauffé le plinthe de cette base de deux parties aux dépens du socle pour lui donner plus de solidité & en préserver les moulures des humidités de la terre.

Son socle G est couronné d'un astragale H auquel j'ai donné aussi la proportion ordinaire.

Sa corniche est ornée d'un gorgerin I ; de cimaise inférieure composée de filet K, baguette L avec chapelets, doucine recourbée M portant canal ; de larmier N, & de cimaise supérieure composée de talon avec rais de cœur O, & filet P.

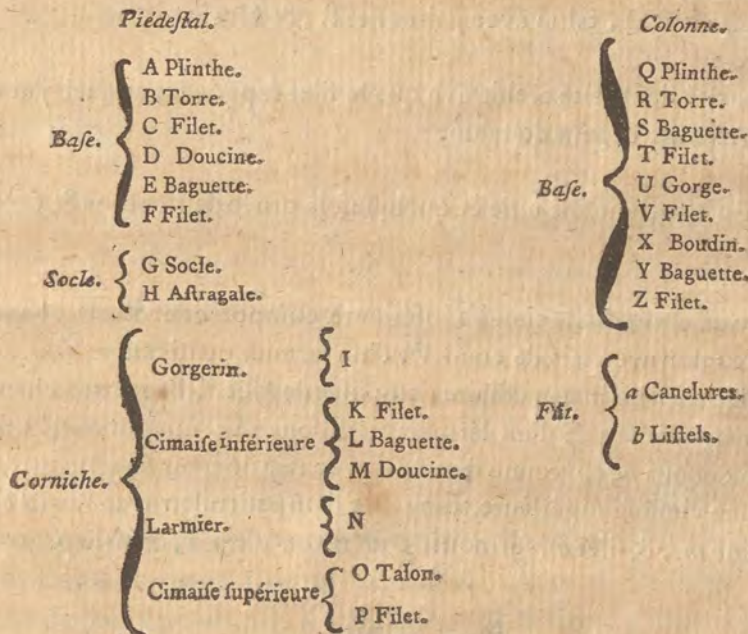
J'ai augmenté la hauteur du larmier, aux dépens de l'astragale auquel j'ai donné les proportions qui lui conviennent.

La base de la colonne est composée d'un plinthe Q, torre R, baguette S, filet T, gorge U, filet V, boudin X, baguette Y, & filet Z.

J'ai changé la base de *Vignole*, l'ayant trouvée chargée de petites moulures : j'elui ai conservé sa hauteur & ses faillies, & lui ai substitué sa base attique enrichie de deux baguettes.

Le fût de cette colonne est orné comme le précédent de vingt-quatre cannelures *a* toujours formées par le demi-cercle, & d'autant de listels *b*, construits & terminés de la même maniere.

Figures de la Planche X X I.



LE VIGNOLE
PLANCHE XXII.

ENTABLEMENT CORINTHIEN.

Le fût de la colonne orné de ses vingt-quatre listels & cannelures en demicercle, est couronné d'un astragale A; son chapiteau orné de feuilles d'olivier, genre de feuilles qui a été le plus universellement employé dans cet Ordre, est composé d'un premier rang de huit feuilles B, distribuées sur sa circonférence; d'un second rang de huit autres feuilles C, de deux tigettes ou caulicoles D à chaque face placées entre les grandes feuilles du deuxième rang. De ces tigettes D naissent un troisième rang de feuilles E du milieu desquelles sortent deux grandes volutes F, qui vont se joindre ensemble aux angles du chapiteau, & deux autres petites G, qui vont aussi se joindre ensemble vers le milieu: au-dessus des volutes est le tailloir composé d'un larmier H, filet I, & quarderond K, orné au milieu d'une rosette avec limace.

L'architrave est composée d'une première plate-bande L, couronnée de baguette à chapelet M, d'une deuxième plate-bande N, couronnée de petit talon avec rais de cœur O, d'une troisième plate-bande P, couronnée de baguette à chapelets alternatifs Q, talon avec palmettes R, & filet S.

Je n'ai changé dans cette architrave que le filet supérieur, auquel j'ai donné plus de hauteur aux dépens du talon.

La frise T est quelquefois unie & quelquefois ornée de rinceaux & ornemens courans.

La corniche est ornée d'une cimaise inférieure composée de filet U, baguette à chapelet X & talon avec rais de cœur V; d'un larmier denticulaire Z, avec denticules *a*, d'une cimaise intermédiaire composée de filet *b*, baguette à chapelet *c*, & quarderond avec oves *d*; d'un larmier modillonaire *e*, modillons *f*, & feuilles d'olivier par-dessous *g*, couronné de talon avec rais de cœur *h*; d'un grand larmier *i* & d'une cimaise supérieure composée d'un petit talon avec rais de cœur *k*, filet *l*, doucine *m*, & filet *n*, surmonté d'un revers d'eau *o*, & socle *p*.



Figures de la Planche XXII.

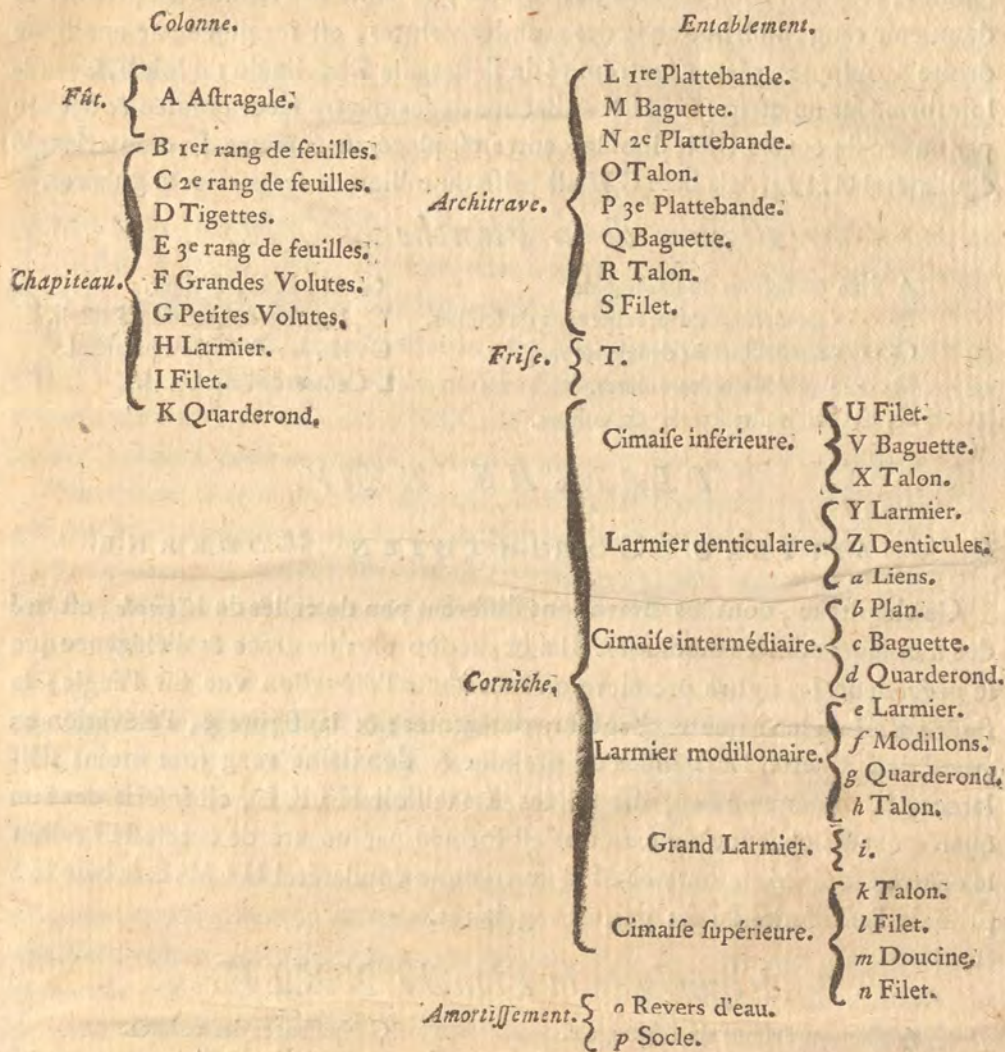


PLANCHE XXIII.

CHAPITEAU CORINTHIEN ANTIQUE.

Ce chapiteau dont *Vignole* nous a donné les dimensions, est tiré des anciens édifices de Rome; la figure 1 en représente l'élevation vue sur l'angle; la figure 2 l'élevation du nud dépouillé de ses ornemens; & la figure 3 le plan du dessous à quatre hauteurs différentes: 1°. en A au-dessous de l'astragale; 2°. en B au-

deffous du premier rang de feuilles ; 3°. en C au-deffous du troisieme rang de feuilles ; & 4°. en D au-deffous des volutes ; la faillie des feuilles du premier & deuxieme rang , ainsi que celle des grandes volutes , est terminée par une ligne droite & oblique tirée de l'extrémité de l'astragale E à celle du tailloir F. Ce tailloir formé sur un quarré GHIK a chacune de ses quatre faces creusée & décrite par un arc de cercle GH, dont le centre est placé au sommet L d'un triangle équilatéral GHL, & la base GH est prise du milieu de ses parties angulaires.

Figures de la Planche XXIII.

- | | |
|--|----------------------------------|
| A Plan au-deffous de l'Astragale. | G, H, I, K, Tailloir. |
| B..... au-deffous du premier rang de feuilles. | G, H, Arc de cercle du Tailloir. |
| C..... au-deffous du deuxieme rang. | G, H, L, Triangle équilatéral. |
| D..... au-deffous des volutes. | L Centre de l'arc G, H. |
| E, F, Saillie des feuilles & volutes. | |

PLANCHE XXIV.

CHAPITEAU CORINTHIEN MODERNE.

Ce chapiteau , dont les dimensions different peu de celles de *Vignole* , est tiré des meilleurs édifices modernes. Il a beaucoup plus de grace & d'élégance que le précédent. La figure premiere en représente l'élévation vue sur l'angle ; la figure 2, le plan à quatre hauteurs différentes ; & la figure 3, l'élévation en grand de sa tigette. Les feuilles du premier & deuxieme rang sont moins saillantes , & conséquemment plus solides. Le tailloir HIKL, est inscrit dans un quarré exact ; chacune de ses faces est formée par un arc de cercle HI, dont le centre est placé au sommet M d'un triangle équilatéral HIM, & la base HI prise de l'extrémité de ses parties angulaires.

Figures de la Planche XXIV.

- | | |
|---|----------------------------------|
| A Plan au-deffous de l'Astragale. | G Naissances des volutes. |
| B..... au-deffous du premier rang des feuilles. | H, I, K, L, Tailloir. |
| C..... au-deffous du troisieme. | H, I, Arc de cercle du Tailloir. |
| D..... au-deffous des volutes. | H, I, M, Triangle équilatéral. |
| E Tigette | M Centre du triangle. |
| F Feuilles du troisieme rang. | |

PLANCHE XXV.

VOLUTES CORINTHIENNES.

Pour tracer la grande volute Corinthienne (*Fig. 1.*) tirez la base AB niveau

du dessus des feuilles du deuxieme rang, & sur elle la perpendiculaire CD , axe de la volute; fixez sur cet axe la hauteur DE de la volute, qui est de huit parties de module, & la divisez en six parties égales, l'une desquelles sera le diametre de l'œil, ou cathete FG ; (La figure 2 représente le même œil en grand pour plus d'intelligence.) divisez la hauteur de cette cathete en deux parties égales, dont le milieu sera le centre. De ce point H tirez la diagonale $1, 2$, que vous diviserez en quatre parties égales, & dont les points de division seront les centres de la premiere révolution de la volute; le point 1 sera celui de l'arc de cercle IJ , le point 2 celui du demi-cercle IK , le point 3 celui du demi-cercle KL , & le point 4 celui du demi-cercle LM .

Pour tracer la deuxieme révolution, divisez chacune des quatre parties $1, 3, 3H, H4$, & $4, 2$, en quatre autres parties égales aux points $5, 6, 7, 8$, le point 5 sera celui de l'arc de cercle NO , le point 6 celui du demi-cercle OP , le point 7 celui du demi-cercle PQ , & enfin le point 8 celui du demi-cercle QR .

Pour tracer la troisieme révolution, divisez les espaces $5, 3, 7H, H8$, & $4, 6$, en huit parties égales, dont les plus proches des points correspondans $5, 6, 7, 8$, seront les centres des arcs de cercles qui formeront cette révolution: Le reste de la volute est terminé à la main.

Pour tracer la naissance de cette volute, tirez la perpendiculaire IS prolongée, passant par le point 1, sur laquelle seront placés les centres des quart-de-cercles qui déterminent cette naissance; le point 1 sera le centre de l'arc IB , le point 2 celui de l'arc NT , le point 3 celui de l'arc UV , le point 4 celui de l'arc XY , & le point 5 celui de l'arc Za , qui, prolongé, doit joindre le dessus F de l'œil de la volute.

Pour tracer la petite volute Corinthienne, (*Fig. 3.*) tirez la base AB , niveau du dessus des feuilles du deuxieme rang, & sur elle la perpendiculaire CD , axe de la volute; fixez sur cet axe la hauteur DE de la volute qui est de six parties de module, l'une desquelles sera, comme à la précédente, le diametre de l'œil ou cathete; divisez la hauteur de cette cathete en deux parties égales, dont le milieu F sera le centre, & suivant la même méthode qu'à la précédente vous formerez les arcs des trois révolutions $GHIKL$ de la volute; le reste étant aussi terminé à la main.

La naissance de cette volute est construite de plusieurs courbes. Les points $1, 2, 3$, sont les centres cherchés des courbes GM, MN, NB , des trois premieres révolutions; les points $4, 5, 6$, ceux des courbes OP, PQ, QR ; les points 7 & 8 , ceux des courbes ST & TU , dont l'une prolongée doit joindre le dessus de l'œil.



CHAPITRE VI.

ORDRE COMPOSITE.

L'ORDRE Composite, ainsi appelé parce qu'il est en effet composé des deux précédens, est d'une élégance moyenne entre eux; aussi tous ses membres analogues à son caractère participent-ils du moyen de l'Ionique & de la délicatesse du Corinthien. Cet Ordre fut composé par les Romains lorsqu'ils élevèrent un arc de triomphe en l'honneur de l'Empereur Titus, après la conquête de Jérusalem; sa colonne a de hauteur comme le précédent dix fois son diamètre; & le module se divise en dix-huit minutes.

PLANCHE XXVI.

PIEDESTAL COMPOSITE.

La base de ce piedestal est composée de six membres, d'un plinthe A, torse B, filet C, talon renversé D, baguette E, & filet F.

J'ai exhaussé, comme au précédent, & pour les mêmes raisons, le plinthe de cette base de deux parties aux dépens du socle.

Ce socle G est couronné d'un astragale H, auquel j'ai aussi donné la proportion convenable.

Sa corniche est ornée d'un gorgerin I, de cimaise inférieure composée de filet K, & doucine recourbée L, d'un larmier M, & cimaise supérieure composée de talon N & filet O.

J'ai supprimé l'un des membres de la cimaise inférieure, pour donner à cette corniche une richesse moyenne entre celles des piedestaux des deux Ordres précédens.

La base de la colonne est composée d'un plinthe P, torse Q, baguette R, filet S, gorge T, filet U, boudin V, & filet X.

J'ai aussi changé la base de cette colonne pour lui substituer une base attique, enrichie d'une baguette, ayant trouvé celle de *Vignole* semblable à celle de l'Ordre précédent, & trop chargée de petites moulures.

Le fût de cette colonne est aussi orné comme celui des Ordres précédens, de vingt-quatre cannelures Y, formées de demi-cercles & d'autant de listels Z, construits de la même manière.

Figures de la Planche XXVI.

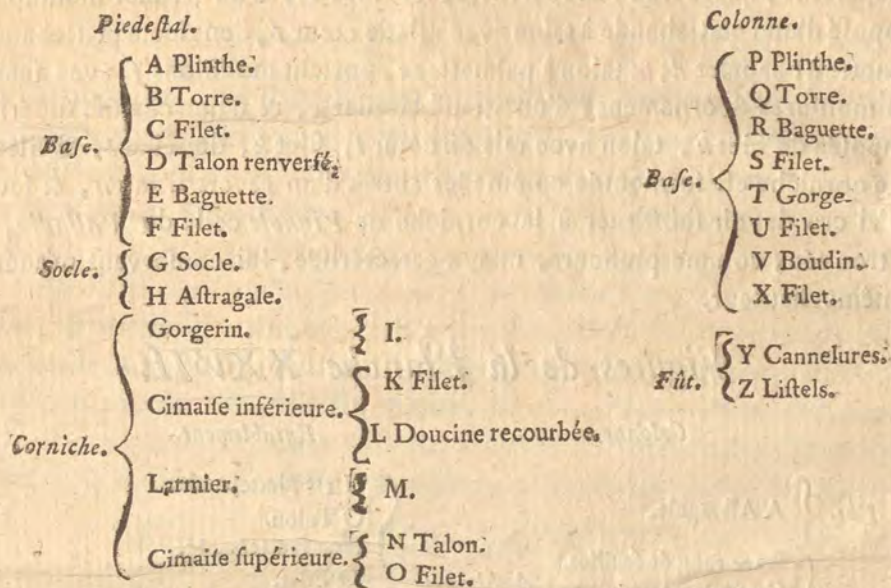


PLANCHE XXVII.

ENTABLEMENT COMPOSITE.

Le fût de la colonne orné de ses vingt-quatre cannelures & listels, est couronné d'un astragale A; son chapiteau ornée de feuilles de persil, genre de plante employé communément dans cet Ordre, est composé d'un premier rang de huit feuilles B, distribuées également sur sa circonférence, d'un deuxième rang de huit autres feuilles C, de deux tigettes ou caulicoles D, à chaque face placées entre les grandes feuilles du deuxième rang, surmonté d'un fleuron d'où naissent deux espèces de volutes E, dites queues de cochon. Le fût du chapiteau est orné de filet F, baguette à chapelat G, & quarderond avec oves H, d'où naissent les volutes I. Le tailloir est composé de larmier K, filet L, & quarderond M, orné au milieu d'une rosette avec limace.

L'architrave est composée d'une première plattebande N, couronnée de talon avec rais de cœur O, d'une seconde plattebande N, couronnée de filet Q, baguette à chapelat R, quarderond avec oves S, & filet T.

J'ai changé les moulures du couronnement de la seconde plattebande, ayant trouvé celles de *Vignole* trop maigres. Je lui ai conservé néanmoins les mêmes dimensions.

La frise U est unie & quelquefois ornée comme celle de l'Ordre Corinthien de rinceaux & ornemens courans.

La corniche est ornée d'une cimaise inférieure composée de filet V, baguette à chapelet X, quarderond avec oves Y, & filet Z; d'un larmier modillonaire composé d'une plattebande à talon avec rais de cœur *b*, deuxième plattebande *c*, baguette à chapelet *d*, & talon à palmettes *e*, portant modillons *f*, avec semblables moulures & ornemens; d'un grand larmier *g*, & d'une cimaise supérieure composée de filet *h*, talon avec rais de cœur *i*, filet *k*, doucine *l*, & filet *m*; cette corniche est surmontée comme les autres d'un revers d'eau *n*, & socle *o*.

J'ai cru devoir substituer à la corniche de *Vignole* celle de *Palladio*, que j'ai trouvée, comme plusieurs, mieux caractérisée, lui conservant néanmoins la même hauteur.

Figures de la Planche XXVII:

Colonne.		Entablement.			
Fût.	A Astragale.	Architrave.	N 1 ^{re} Plattebande.		
			B 1 ^{er} rang de feuilles.	O Talon.	
			C 2 ^e rang de feuilles.	P 2 ^e Plattebande.	
			D Tigette.	Q Filet.	
	E Queue de cochon.		R Baguette.		
	F Filet.		S Quarderond.		
	Chapiteau.		G Baguette.	T Filet.	
			H Quarderond.	Eriſe.	
			I Volutes.		U,
			K Larmier.		Cimaise inférieure.
L Filet.		V Filet.			
M Quarderond.		X Baguette.			
Corniche.	Larmier modillonaire.	Y Quarderond.			
		Z Filet.			
		a 1 ^{re} Plattebande.			
		b Talon.			
		c 2 ^e Plattebande.			
		d Baguette.			
	Grand Larmier.	e Talon.			
		f Modillon.			
	Cimaise supérieure.	g.			
		h Filet.			
i Talon.					
k Filet.					
Amortissement.	l Doucine.				
	m Filet.				
	n Revers d'eau.				
	o Socle.				

MODERNE.
PLANCHE XXVIII.

39

CHAPITEAU COMPOSITE ANTIQUE.

Ce chapiteau est celui dont *Vignole* nous a donné les dimensions. La figure première en représente l'élevation vue sur l'angle, la figure 2 l'élevation du nud dépoillé de ses ornemens, & la figure 3 le plan du dessous à quatre hauteurs différentes; 1°. en A au-dessous de l'astragale; 2°. en B au-dessous du premier rang de feuilles; 3°. en C au-dessous des volutes; & 4°. en D au-dessous du tailloir; la faillie des feuilles du premier & deuxième rang ainsi que celles des volutes, est terminée par une ligne droite & oblique tirée de l'extrémité de l'astragale E à celle du tailloir F: ce tailloir formé comme celui du chapiteau de l'Ordre précédent sur un quarré GHIK a chacune ses quatre faces creusée & décrite par un arc de cercle GH, dont le centre est placé au sommet L, d'un triangle équilatéral GHL, & la base GH est prise du milieu de ses parties angulaires.

Figures de la Planche XXVIII.

- | | |
|---|--|
| A Plan au-dessous de l'astragale. | E, F, Saillies des feuilles & volutes. |
| B.....au-dessous du premier rang de feuilles. | G, H, I, K, Tailloir. |
| C.....au-dessous des volutes, | G, H, L, Triangle équilatéral. |
| D.....au-dessous du tailloir. | L Centre de l'arc GH. |

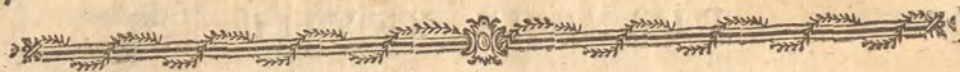
PLANCHE XXIX.

CHAPITEAU COMPOSITE MODERNE.

Les dimensions de ce chapiteau different peu de celles que *Vignole* nous a données. Ce chapiteau est tiré comme le précédent des plus beaux édifices modernes: il a aussi comme lui plus de grace & d'élégance. La figure 1 en représente l'élevation vue sur l'angle, la figure 2 le plan à quatre hauteurs différentes, la figure 3 l'élevation en grand de sa tigette, & la figure 4 l'élevation latérale de deux de ses feuilles, l'une du premier rang & l'autre du second: ses feuilles sont moins saillantes & plus solides. Le tailloir HIKL est inscrit dans un quarré, dont chaque face est formée par un arc de cercle HI, dont le centre est placé au sommet M d'un triangle HIM, & la base HI prise de l'extrémité de ses parties angulaires.

Figures de la Planche XXIX.

- | | |
|---|--------------------------------|
| A Plan au-dessous de l'astragale. | G, H, I, K, Tailloir. |
| B.....au-dessous du premier rang de feuilles. | G, H, L, Triangle équilatéral. |
| C.....au-dessous des volutes. | L Centre de l'arc G, H. |
| D.....au-dessous du tailloir. | |



CHAPITRE VII.

PLANCHE XXX.

ENTABLEMENT TOSCAN ET DORIQUE MUTULAIRE.

LA figure 1 représente le plan de l'entablement Toscan vu par-dessous;

A Chapiteau.

B Plattebande.

Architrave.

C Nud.

D Filet.

Corniche.

E Talon de la premiere Cimaife.

La figure 2 représente le plan de l'entablement Dorique mutulaire vu par-dessous.

A Chapiteau.

B Plattebande.

Architrave.

C Nud.

D Deuxieme Plattebande.

E Gouttes.

F Filet.

Corniche.

G Quarterond de la 1^{re} Cimaife.

F Filet.

G Canal du Sophite.

H Mouchette pendante.

I Filet.

K Baguette.

L Quarterond.

H Larmier mutulaire.

I Mutules.

J Talon des Mutules.

K Cassettes.

L Talon des Cassettes.

M Talon de la deuxieme Cimaife.

N Filet.

O Doucine.

PLANCHE XXXI.

ENTABLEMENT DORIQUE, DENTICULAIRE ET IONIQUE.

La figure premiere représente le Plan de l'Entablement Dorique Denticulaire vu par-dessous.

A Chapiteau.

B Plattebande.

Architrave.

C Nud.

D Gouttes.

E Filet.

Corniche.

F Talon de la premiere Cimaife.

G Filet.

H Denticules.

I Filet.

J Sophite.

K Cassette.

Corniche.

- | | | |
|---------------------------------|------------------|----------|
| | <i>Corniche.</i> | O Talon. |
| L Rofaces. | | P Filet. |
| M Plattebande. | | Q Cavet. |
| N Filet de la deuxieme Cimaife. | | |

La figure 2 représente le Plan de l'Entablement Ionique vu par-dessous.

- | | | |
|--------------------------|--------------------|-----------------------|
| A Chapiteau. | | I Filet. |
| B Plattebande. | | J Baguette. |
| | <i>Architrave.</i> | K Quarderond. |
| C Nud. | | L Filet. |
| D Deuxieme Plattebande. | | M Canal du fophite. |
| E Troisieme Plattebande. | | N Mouchette pendante. |
| F Talon. | | O Talon. |
| G Filet. | | P Filet. |
| | <i>Corniche.</i> | Q Doucine. |
| H Denticules. | | |

PLANCHE XXXII.

ENTABLEMENT CORINTHIEN ET COMPOSITE.

La figure 1 représente le Plan de l'Entablement Corinthien vu par-dessous.

- | | | |
|--|--------------------|---------------------------------------|
| A Chapiteau. | | |
| B Tailloir. | | <i>Corniche.</i> |
| C Plattebande. | | J Denticules. |
| | <i>Architrave.</i> | K Filet de la deuxieme Cimaife. |
| D Nud. | | L Baguette. |
| E Baguette de la 1 ^e Plattebande. | | M Quarderond. |
| F Talon de la 2 ^e Plattebande. | | N Modillon. |
| G Baguette de la 3 ^e Plattebande. | | Q Rofaces. |
| H Talon. | | P Talon des modillons. |
| I Filet. | | Q Talon de la 3 ^e Cimaife. |
| | | R Filet. |
| | | S Doucine. |

La figure 2 représente le Plan de l'Entablement Composite vu par-dessous.

- | | | |
|---|--------------------|----------------------------------|
| A Chapiteau. | | G Baguette. |
| B Tailloir. | | H Quarderond. |
| C Plattebande. | | I Filet. |
| | <i>Architrave.</i> | <i>Corniche.</i> |
| D Nud. | | J Modillons. |
| E Talon de la 1 ^e Plattebande. | | K Talon inférieur des Modillons. |
| F Filet de la 2 ^e Plattebande. | | L Baguette des Modillons. |

M Talon des Modillons.	R Mouchette pendante.
N Filet des Modillons.	S Filet de la deuxième Cimaife.
O Cassettes.	T Talon.
P Rosaces.	U Filet.
Q Canal du Sophite.	V Doucine.

PLANCHE XXXIII.

CHAPITEAUX, PILASTRES.

Les Pilastres sont des espèces de colonnes carrées par leur plan, qui ne diffèrent en rien des circulaires; ils sont presque toujours engagés, & rarement isolés comme elles. Leur fût dans l'origine ne diminueoit point en s'élevant comme celui des colonnes: cette nouveauté moderne n'a été enfantée que par la difficulté de les accorder régulièrement avec elles dans la décoration, système qui a trouvé des partisans, parce qu'il rend en effet les chapiteaux élégans & plus semblables à ceux des colonnes.

La figure 1 représente l'élévation du chapiteau Ionique antique, dont le plan de dessous le représente d'un côté A, à la hauteur des cannelures, & de l'autre B, à la hauteur des volutes.

C Cannelures.	H Quarterond.
D Volutes.	I Plattebande.
E Listels.	K Listel en spirale.
F Filet.	L Talon.
G Baguette.	M Filet.

La figure 2 représente l'élévation du Chapiteau Ionique moderne dont le plan de dessous le représente d'un côté A, à la hauteur des cannelures, & de l'autre B, à la hauteur des volutes.

C Cannelure.	I Plattebande.
D Volutes.	K Filet.
E Listels.	L Talon.
F Filet.	M Filet.
G Baguette.	N Guirlande.
H Quarterond.	

La figure 3 représente l'élévation du Chapiteau Corinthien, dont le plan de dessous le représente du côté A, à la hauteur des cannelures, & de l'autre B, à la hauteur des volutes.

C Cannelure.	E Astragale.
D Listel.	F Premier rang de feuilles.

- | | |
|-------------------------------|------------------------|
| G Deuxieme rang de feuilles. | K Larmier du tailloir. |
| H Troisieme rang de feuilles. | L Filet. |
| I Volutes. | M Quarderond. |

La figure 4 représente l'élevation du Chapiteau Composite, dont le plan dessous le représente du côté A, à la hauteur des cannelures, & de l'autre B, à la hauteur des volutes.

- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| C Cannelure. | I Quarderond. |
| D Listel. | K Larmier du tailloir. |
| E Atragale. | L Petit Quarderond renversé. |
| F Premier rang de feuilles. | M Quarderond. |
| G Deuxieme rang de feuilles. | N Volutes. |
| H Atragale. | |

PLANCHE XXXIV.

DIMINUTION DES COLONNES.

Nous avons vu précédemment que les colonnes diminoient en s'élevant vers leur sommet, à commencer du tiers; mais cette diminution ne se peut faire par une ligne droite, sans rendre le fût de la colonne très-défectueux, & sans former angle vers ce tiers par la rencontre des deux lignes: les sentimens sont partagés sur cette diminution; j'en ai rapporté six des meilleurs.

PREMIERE METHODE DE VIGNOLE.

[Fig. 3.] *Colonne commençant à diminuer du tiers inférieur.*

Tirez l'axe AB, & ses paralleles CD & EF, à l'extrémité desquelles vous fixerez les points GH de diminution de la colonne; tirez ensuite la ligne horizontale IJ au tiers inférieur de la hauteur, & divisez les deux tiers supérieurs en six parties égales. par lesquelles vous tirerez les horizontales KL, MN, OP, QR, ST; du point U moitié de la colonne, comme centre, & de l'intervalle UI, décrivez la demi-circonférence IVJ, sur laquelle vous abaisserez la perpendiculaire GX à-plomb de la diminution; divisez ensuite l'espace XI en six parties égales, & des points de division élevez les lignes IK & autres paralleles à la perpendiculaires GX, jusqu'à ce qu'elles touchent les lignes correspondantes au point KMOQS, & la courbe qui passera par ces points sera la ligne de la diminution de la colonne.



[Fig. 2.] *Colonne renflée, ainsi appelée, parce qu'elle est plus grosse vers le tiers inférieur.*

Tirez l'axe AB, & ses paralleles CD & EF, à l'extrémité desquelles vous fixerez les points GH de la diminution, tirez ensuite au tiers inférieur de la colonne la ligne horifontale IJ, dont vous prendrez la moitié IK, que vous porterez sur le point G de la diminution, jusqu'à ce qu'elle rencontre l'axe au point L; des points GL tirez une ligne droite indéfinie, jusqu'à ce qu'elle rencontre la ligne horifontale IJ prolongée du côté du point J en un point éloigné; divisez ensuite l'espace LK en six parties égales aux points NPRTVY *ab*, tirez les lignes MN, OP, QR, ST, UV, XY, Z *a, bc*, prenez ensuite l'espace ou rayon IK de la colonne, que vous porterez sur ces points NPRTVY *ab*, de N en M, de P en O, de R en Q, de T en S, de V en U, de Y en X, de *a* en Z, & enfin de *b* en *c*, & la courbe qui passera par les points MOQSUXZ fera la ligne de diminution de la colonne.

LA MÊME.

[Fig. 3.] *Commençant à diminuer du bas.*

L'axe AB & ses paralleles CD & EF tirées, & les points GH de diminution fixés, tirez l'horifontale CE *f* prolongée du côté de E, portez ensuite le rayon CA de G en I, rencontrant l'axe AB au point I, prolongez la ligne GI jusqu'à ce qu'elle rencontre l'horifontale CE aussi prolongée en un point éloigné, & ce point éloigné sera celui par lequel vous tirerez comme précédemment les lignes KL, MN, OP, QR, ST, UV, XY, Z *a, bc, de*, qui rencontreront l'axe AB, aux points ILNPRTVY *ace*, sur lesquelles vous porterez le rayon IG de K en L, de M en N, de O en P, de Q en R, de S en T, de U en V, de X en Y, de Z en *a*, de *b* en *c*, & enfin de *d* en *e*, & la courbe qui passera par les points KMOQSUXZ *bd* fera la ligne de diminution de la colonne.

PREMIERE METHODE DE SCAMOZI.

[Fig. 4.] *Colonne commençant à diminuer du tiers inférieur.*

L'axe AB & ses paralleles CD & EF tirées, & les points GH de diminution fixés, tirez l'horifontale IJ au quart inférieur de la colonne pour l'Ordre Toscan, au tiers pour le Corinthien & à une hauteur proportionnée entre les deux précédentes pour les Ordres intermédiaires; divisez ensuite la hauteur supérieure en

trois parties égales ; du point K, milieu du diamètre I J, & de l'intervalle K I, décrivez la demi-circonférence I L J sur laquelle vous abaisserez la perpendiculaire G M ; du point de rencontre M tirez l'horizontale M N parallèle au diamètre I J, divisez l'intervalle O K en autant de parties égales que le haut de la colonne, par les points desquelles vous tirerez des parallèles qui seront les diamètres des divisions correspondantes P Q, R S, T U, V X, Y Z, du haut de la colonne, & les courbes qui passeront par les extrémités, seront les lignes de la diminution de la colonne.

P L A N C H E X X X V.

D I M I N U T I O N D E S C O L O N N E S E T T O R S E S.

D E U X I E M E M É T H O D E D E S C A M O Z I.

[Fig. 1.] *Colonne commençant à diminuer du tiers inférieur.*

L'axe A B, les parallèles C D & E F tirées comme au précédent, les points G H de diminution fixés, l'horizontale I J tirée au quart ou au tiers inférieur de la colonne, la hauteur supérieure divisée en parties égales, la demi-circonférence I L J décrite de l'intervalle K I par le point K milieu du diamètre I J ; prenez le rayon K J & le portez de H en M ; divisez ensuite l'espace M K en parties égales aux points R S T U V ; du point K tirez une ligne K N parallèle à la ligne H M, rencontrant la demi-circonférence I L N J au point N ; de ce point N tirez l'horizontale N O P, divisez ensuite l'intervalle K O en autant de parties égales que le haut de la colonne, & par ces points de division tirez des horizontales qui coupent la demi-circonférence aux points Q, &c. de ces points d'intersections tirez les rayons K Q, &c. & par les points R S T U V les correspondantes R X, S Y, T Z, U a, V b, parallèles aux lignes K Q, &c. qui rencontreront les divisions égales de la colonne aux points X Y Z a b, & les courbes qui passeront par ces points seront les lignes de la diminution de la colonne.

M É T H O D E D E D E S G O D E T S.

[Fig. 2.] *Colonne commençant à diminuer du bas.*

L'axe A B, les parallèles C D & E F tirées, & les points G & H de la diminution fixés, du point E au point H tirez la ligne droite E H. (La figure 3 représente la construction plus développée.) Divisez la hauteur totale de la colonne en parties égales, divisez ensuite l'espace H F en autant de parties égales que la colonne, aux points I J K L M N O P, de ces points tirez les lignes droites

I Q, J R, K S, L T, M U, N V, O X, P Y, dirigées au point E jusqu'à ce qu'elles rencontrent les divisions de la colonne, aux points Q R S T U V X Y, & les courbes qui passeront par ces points seront les lignes de la diminution de la colonne.

Colonnes Torfées.

Ces colonnes paroissent être d'invention très-ancienne, puisque, & c'est un sentiment presque général, il y en avoit dans le Temple de Salomon qui ont été dans la suite transportées à Rome par l'ordre de l'Empereur Titus, qu'on assure être en partie les mêmes qui sont dans la Basilique de Saint Pierre. Ces sortes de colonnes ne peuvent être appliquées qu'aux édifices de pure décoration & non de solidité, à cause de leur porte-à-faux continuel; aussi les voit-on toujours chargées d'ornemens, & décorées avec la plus grande magnificence.

Méthode de Vignole pour torser les Colonnes.

L'axe A B, & les lignes de diminution C D & E F fixées, divisez la hauteur du fût de la colonne entre ces deux filets en quarante-huit parties égales, décrivez ensuite au-dessous le plan G H, & au milieu le petit cercle I J K L que vous diviserez en huit parties égales; des points I J K L élevez les perpendiculaires I M, J N, K O, L P, & les prolongez jusqu'au tiers de la colonne en Q, où commence la diminution; des points de rencontre avec les divisions décrivez la spirale ponctuée A Q, & ensuite parallèlement les spirales de la colonne, en portant de part & d'autre & au-delà de la spirale ponctuée A Q, des distances égales sur chacune des divisions; prolongez ensuite au-delà de Q les quatre lignes de construction du milieu parallèlement aux lignes C D & E F de diminution de la colonne, & sur chacune des divisions de part & d'autre, & au-delà des lignes de construction du milieu, les mêmes distances correspondantes déjà fixées au tiers inférieur, par les points desquels vous tirerez les spirales de la diminution.

PLANCHE XXXVI.

DIMINUTION DES CANNELURES.

Nous avons vu précédemment des cannelures de deux sortes, les Doriques qui se touchent, séparées seulement par une vive arrête, & les Ioniques & Corinthiennes séparées par un listel; comme les deux tiers supérieurs des colonnes diminuent en s'élevant, il faut nécessairement que les cannelures ainsi que les listels diminuent aussi de largeur en proportion, J'ai donné ici deux manières,

l'une appliquée aux cannelures Doriques, & l'autre appliquée aux cannelures Ioniques & Corinthiennes.

[Fig. 1 & 2.] *Cannelures Doriques.*

L'axe A B de la colonne, & les lignes C D & E F de diminution fixées, divisez la hauteur en plusieurs parties, qui seront autant de diamètres, que vous porterez à côté en C E, G H, I J, K L, M N, O P, & D F; du milieu Q de ces diamètres tirez autant de demi-cercles C R E, G R H, I R J, K R L, M R N, O R P, & D R F, représentant chacun le plan de la moitié du fût de la colonne, à la hauteur de chaque division; sur la circonférence de ces plans divisez & décrivez les cannelures Doriques au nombre de vingt pour la circonférence entière, en observant d'y en mettre une au milieu; élevez ensuite perpendiculairement les vives arrêtes qui séparent les cannelures, jusqu'à ce qu'elles rencontrent le diamètre, pour y former des divisions, que vous transporterez ensuite sur le diamètre correspondant de la colonne (Fig. 2.) de C en E, de G en H, de I en J, de K en L, de M en N, de O en P, & enfin de D en F, & par ces points de divisions tirez de l'un à l'autre diamètre les lignes qui représentent les vives arrêtes séparant les cannelures.

[Fig. 2 & 3.] *Cannelures Ioniques & Corinthiennes.*

L'axe A B & les lignes de diminution C D & E F fixées, la hauteur des deux tiers supérieurs divisée en plusieurs parties, formant autant de diamètres, représentés par les lignes C E, G H, I J, K L, M N, O P, & D F; du milieu Q de ces diamètres tirez les demi-cercles C R E, &c. sur la circonférence desquels vous décrirez les listels & cannelures Ioniques ou Corinthiennes, au nombre de vingt-quatre pour la circonférence entière, observant d'y en placer une au milieu; élevez aussi perpendiculairement les vives arrêtes de ces listels & cannelures, rencontrant le diamètre vous transporterez ensuite ces divisions sur le diamètre correspondant de la colonne, (Fig. 4.) de C en E, de G en H, &c. & enfin de D en F, & par ces points vous tirerez comme précédemment de l'un à l'autre diamètre, les lignes représentant les arrêtes des listels & cannelures.

Fin de la première Partie.

De l'Imprimerie de N.-FR. VALLEYRE le jeune, rue Saint-Severin,
à l'Annonciation.

Les figures de la page 101 sont les mêmes que celles de la page 100.

Figure 101. Les figures de la page 101.

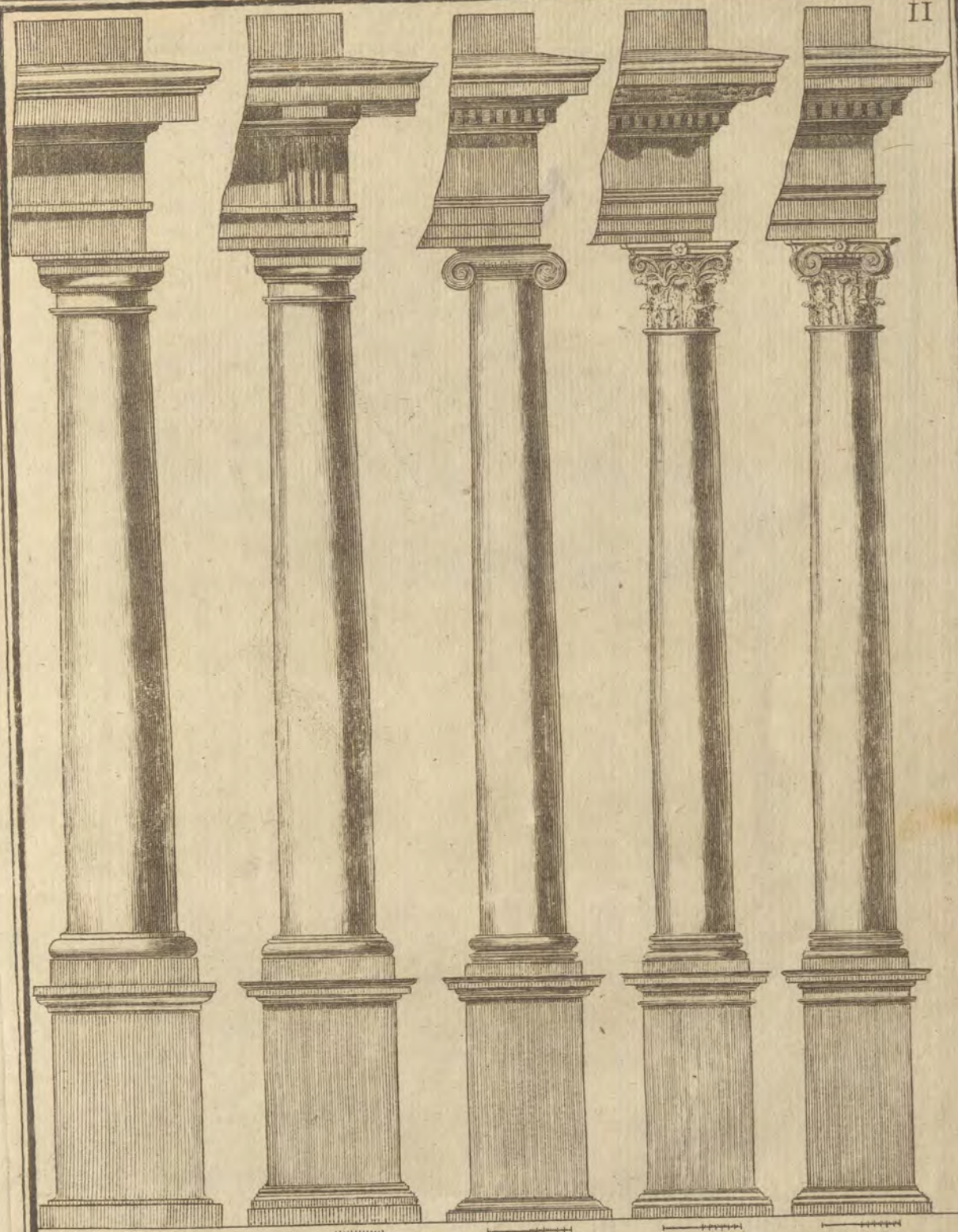
Les figures de la page 101 sont les mêmes que celles de la page 100. Les figures de la page 101 sont les mêmes que celles de la page 100. Les figures de la page 101 sont les mêmes que celles de la page 100.

Figure 102. Les figures de la page 102.

Les figures de la page 102 sont les mêmes que celles de la page 101. Les figures de la page 102 sont les mêmes que celles de la page 101. Les figures de la page 102 sont les mêmes que celles de la page 101.

Fin de la première Partie

Le second tome de l'ouvrage de M. de Moivre, intitulé de la même manière, est en vente chez le Libraire de la Cour.



TOSCAN

DORIQUE

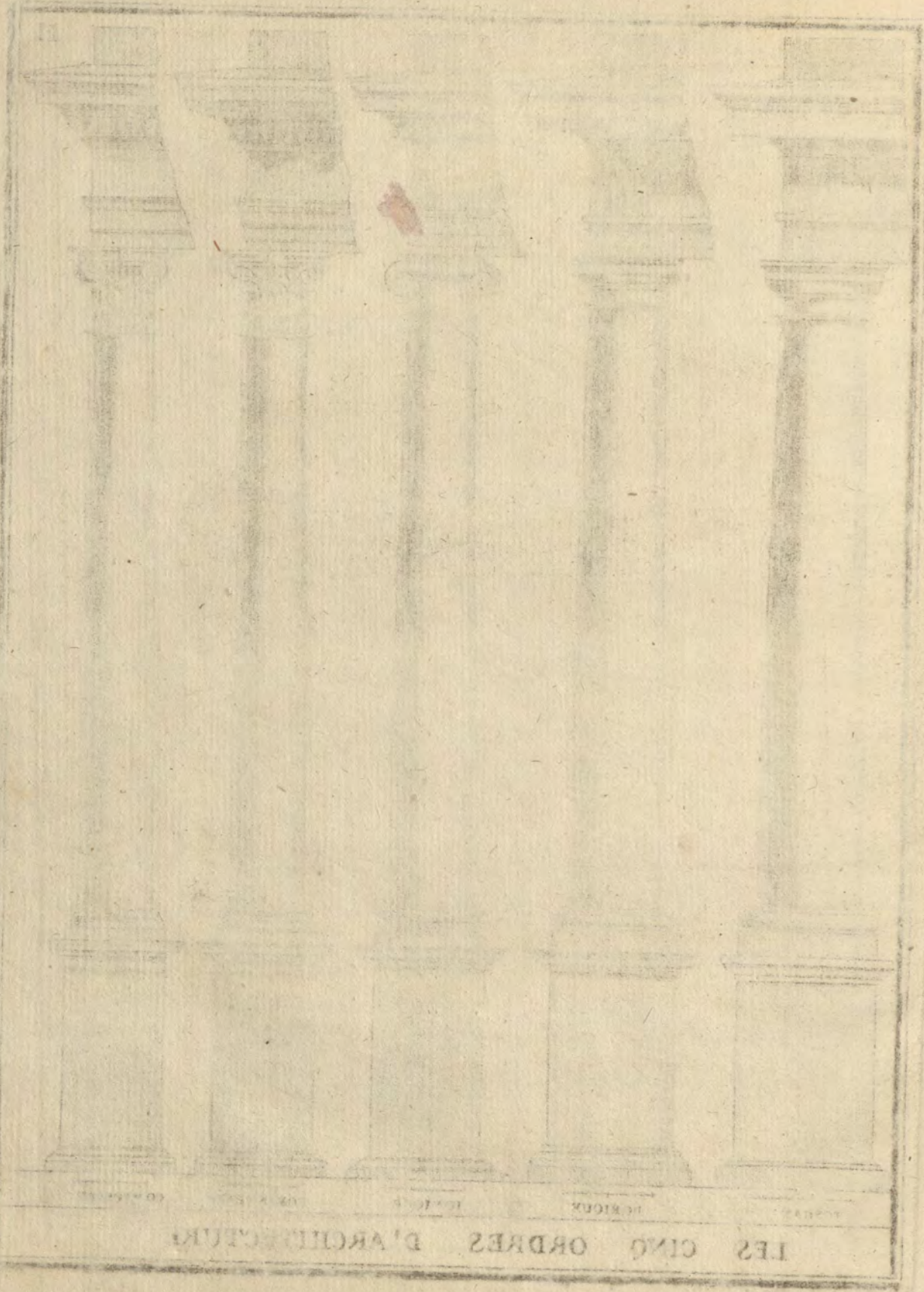
IONIQUE

CORINTHIEN

COMPOSITE

LES CINQ ORDRES D'ARCHITECTURE

Lucille inv et sculp



LES CING ORDRES D'ARCHITECTURE

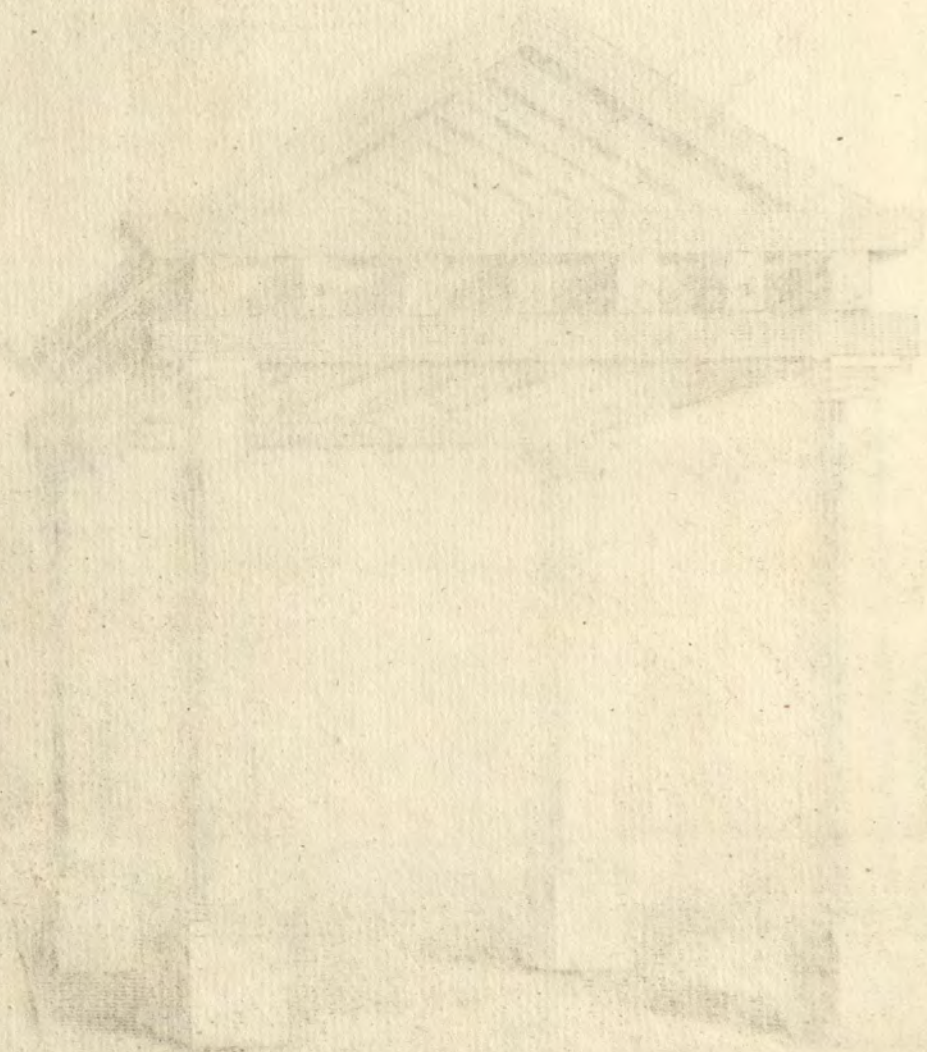
TOURNAI DE BRUXELLES



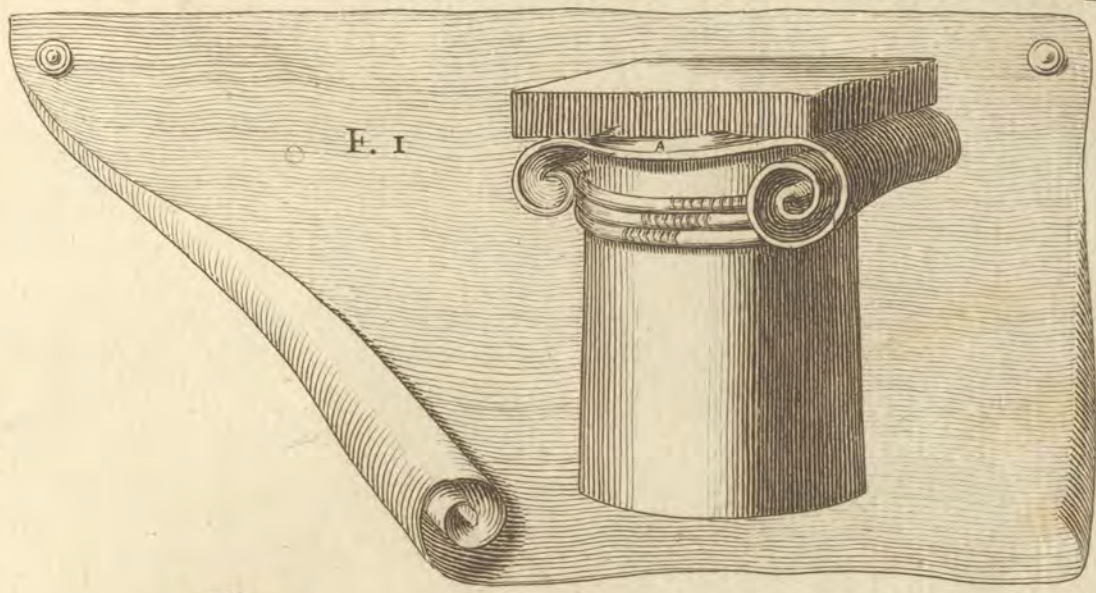
ORIGINE DES ORDRES . I.^o DU DORIQUE

Lucotte inv, et Sculp.

III



ORIGINE DES ARTS. T. II. PL. III.

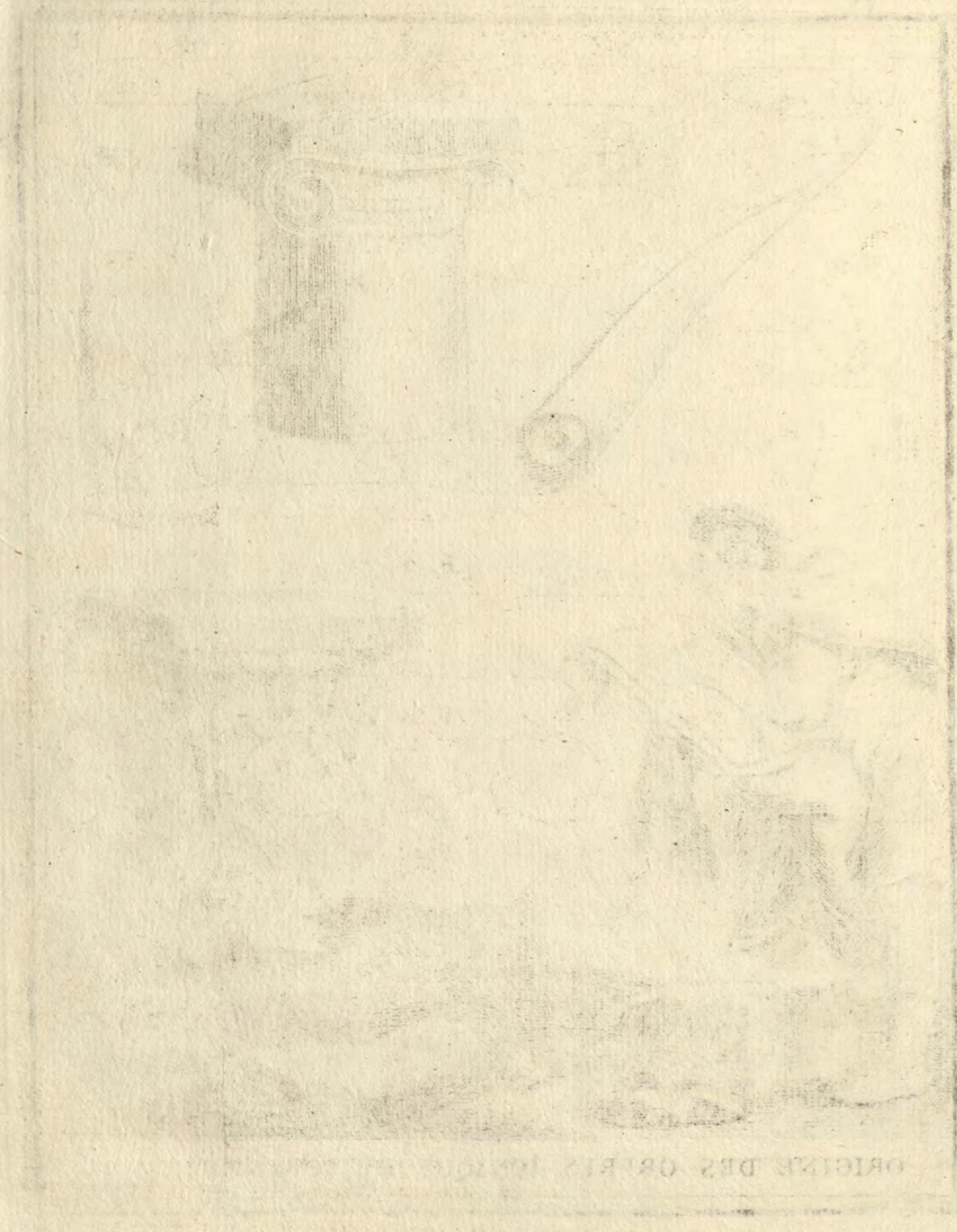


F. 2

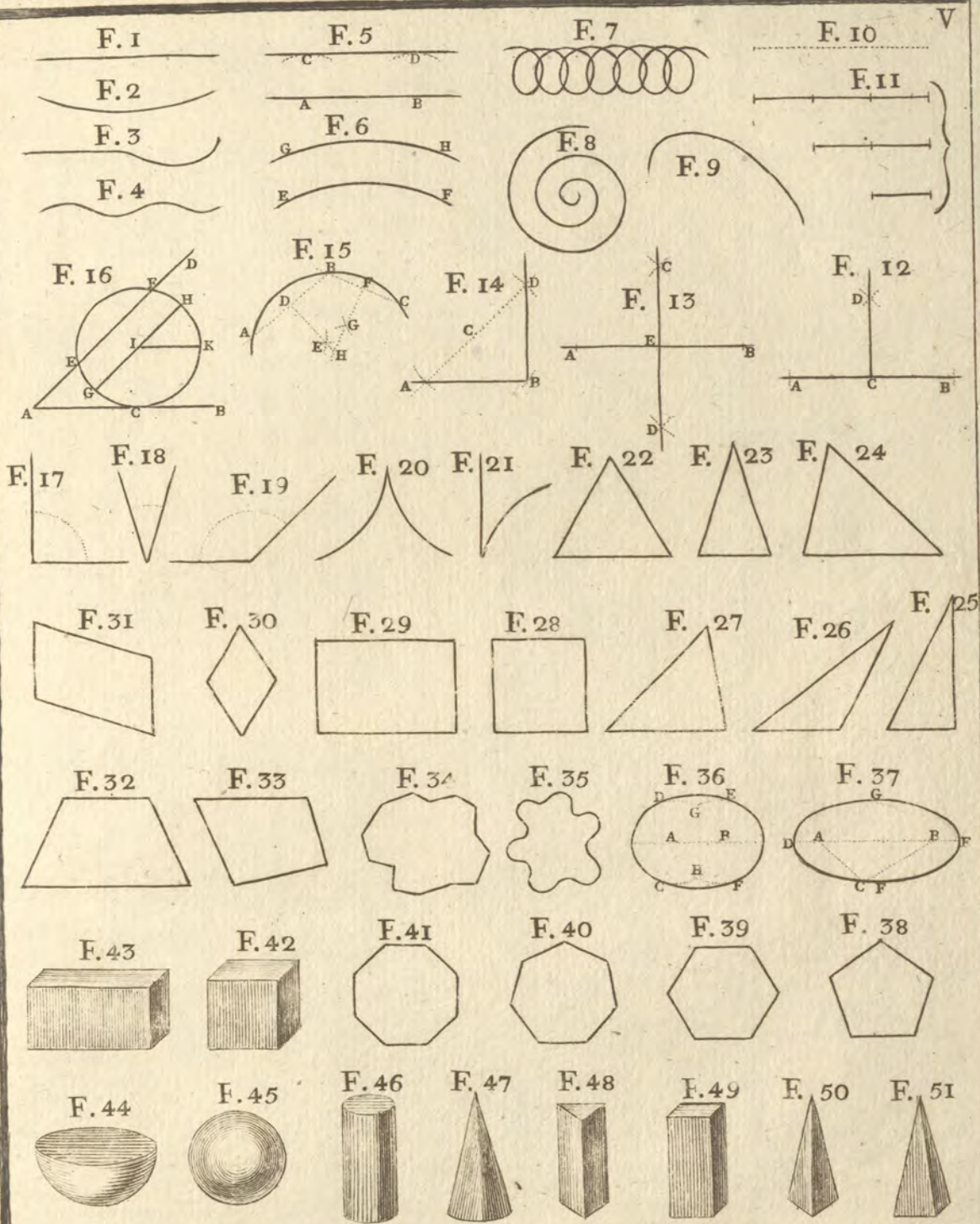


ORIGINE DES ORDRES IONIQUE ET CORINTHIEN

Lucas inv. et Sculp.



ORIGINE DES ORDES ARCHITECTURAUX



FIGURES GEOMETRIQUES RELATIVES À L'ARCHITECTURE

Luca della Porta inv. et sculp.

Fig 10

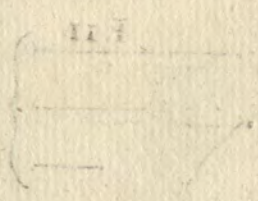


Fig 11

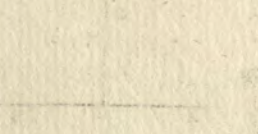


Fig 12

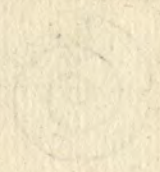
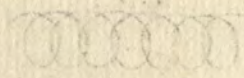


Fig 13

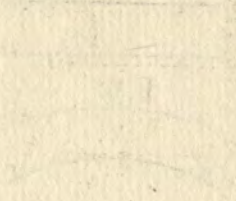


Fig 14

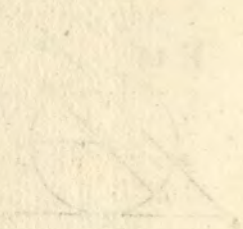
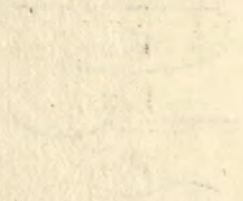
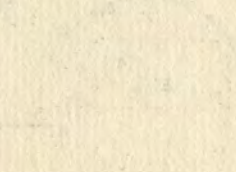


Fig 15

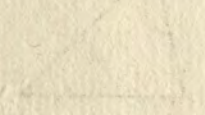


Fig 16

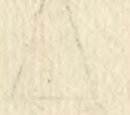


Fig 17

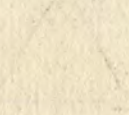


Fig 18



Fig 19

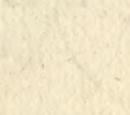
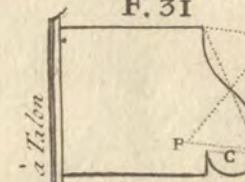
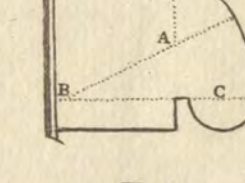
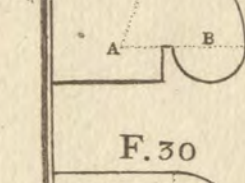
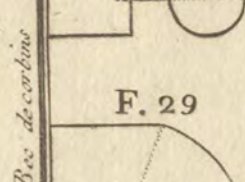
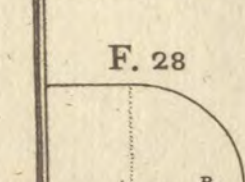
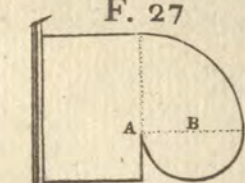
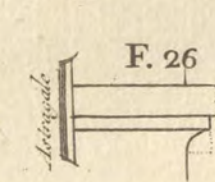
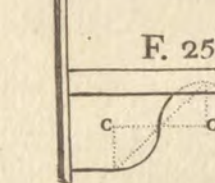
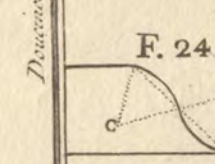
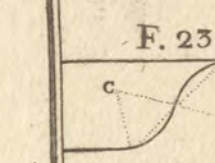
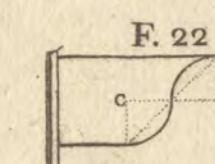
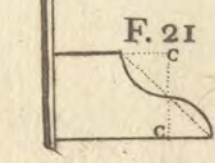
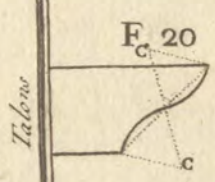
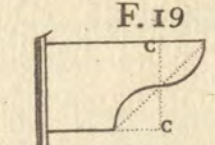
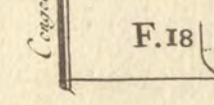
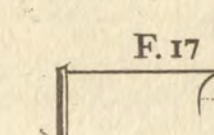
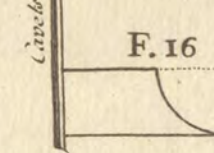
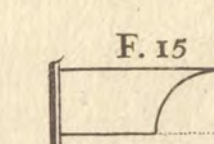
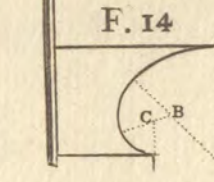
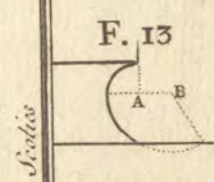
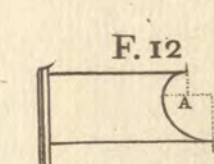
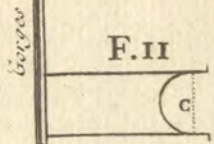
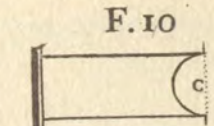
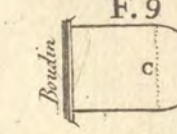
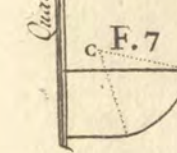
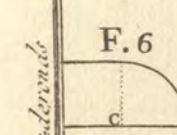
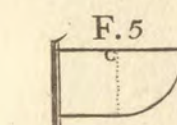
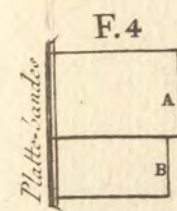
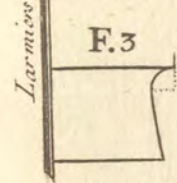
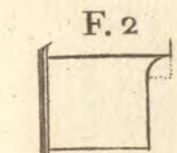
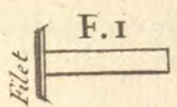


Fig 20



THEORY OF ARCHES AND THE THEORY OF THE ARCH



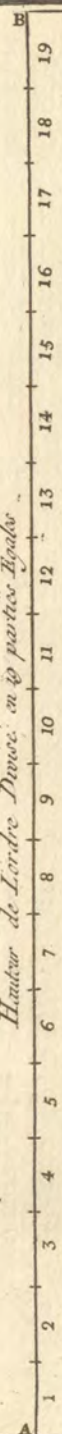
MOULURES

In. et. m. et. Sculp.

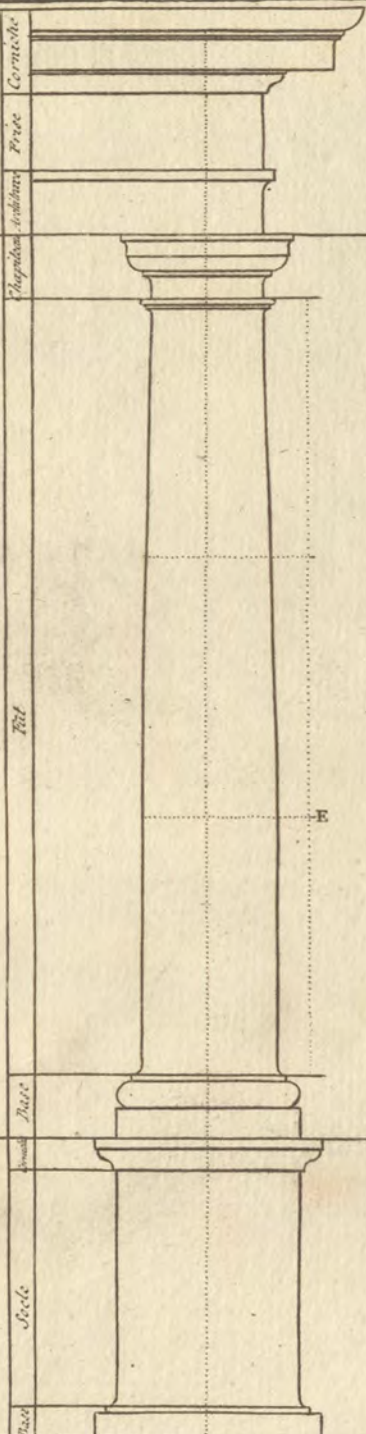
F. 27	F. 29	F. 31	F. 33
F. 28	F. 30	F. 32	F. 34
F. 29	F. 31	F. 33	F. 35
F. 30	F. 32	F. 34	F. 36
F. 31	F. 33	F. 35	F. 37
F. 32	F. 34	F. 36	F. 38
F. 33	F. 35	F. 37	F. 39
F. 34	F. 36	F. 38	F. 40
F. 35	F. 37	F. 39	F. 41
F. 36	F. 38	F. 40	F. 42
F. 37	F. 39	F. 41	F. 43
F. 38	F. 40	F. 42	F. 44
F. 39	F. 41	F. 43	F. 45
F. 40	F. 42	F. 44	F. 46
F. 41	F. 43	F. 45	F. 47
F. 42	F. 44	F. 46	F. 48
F. 43	F. 45	F. 47	F. 49
F. 44	F. 46	F. 48	F. 50
F. 45	F. 47	F. 49	F. 51
F. 46	F. 48	F. 50	F. 52
F. 47	F. 49	F. 51	F. 53
F. 48	F. 50	F. 52	F. 54
F. 49	F. 51	F. 53	F. 55
F. 50	F. 52	F. 54	F. 56
F. 51	F. 53	F. 55	F. 57
F. 52	F. 54	F. 56	F. 58
F. 53	F. 55	F. 57	F. 59
F. 54	F. 56	F. 58	F. 60
F. 55	F. 57	F. 59	F. 61
F. 56	F. 58	F. 60	F. 62
F. 57	F. 59	F. 61	F. 63
F. 58	F. 60	F. 62	F. 64
F. 59	F. 61	F. 63	F. 65
F. 60	F. 62	F. 64	F. 66
F. 61	F. 63	F. 65	F. 67
F. 62	F. 64	F. 66	F. 68
F. 63	F. 65	F. 67	F. 69
F. 64	F. 66	F. 68	F. 70
F. 65	F. 67	F. 69	F. 71
F. 66	F. 68	F. 70	F. 72
F. 67	F. 69	F. 71	F. 73
F. 68	F. 70	F. 72	F. 74
F. 69	F. 71	F. 73	F. 75
F. 70	F. 72	F. 74	F. 76
F. 71	F. 73	F. 75	F. 77
F. 72	F. 74	F. 76	F. 78
F. 73	F. 75	F. 77	F. 79
F. 74	F. 76	F. 78	F. 80
F. 75	F. 77	F. 79	F. 81
F. 76	F. 78	F. 80	F. 82
F. 77	F. 79	F. 81	F. 83
F. 78	F. 80	F. 82	F. 84
F. 79	F. 81	F. 83	F. 85
F. 80	F. 82	F. 84	F. 86
F. 81	F. 83	F. 85	F. 87
F. 82	F. 84	F. 86	F. 88
F. 83	F. 85	F. 87	F. 89
F. 84	F. 86	F. 88	F. 90
F. 85	F. 87	F. 89	F. 91
F. 86	F. 88	F. 90	F. 92
F. 87	F. 89	F. 91	F. 93
F. 88	F. 90	F. 92	F. 94
F. 89	F. 91	F. 93	F. 95
F. 90	F. 92	F. 94	F. 96
F. 91	F. 93	F. 95	F. 97
F. 92	F. 94	F. 96	F. 98
F. 93	F. 95	F. 97	F. 99
F. 94	F. 96	F. 98	F. 100

NOTES

Hauteur de l'ordre Divisee en 19 parties égales



4 Parties pour le Piedestal
12 Parties pour la Colonne
3 Parties pour l'entablement



Hauteur divisée en 7 Parties pour l'ordre Toscan

lancé en 8 Dorique

lancé en 9 Ionique

lancé en 10 Composite et Composite

Echelle de 1 2 3 4 5 6 Modules

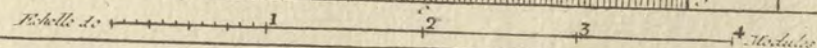
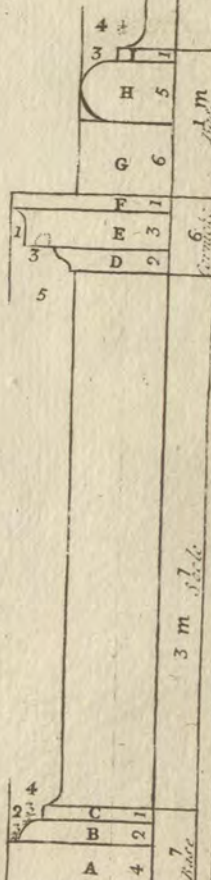
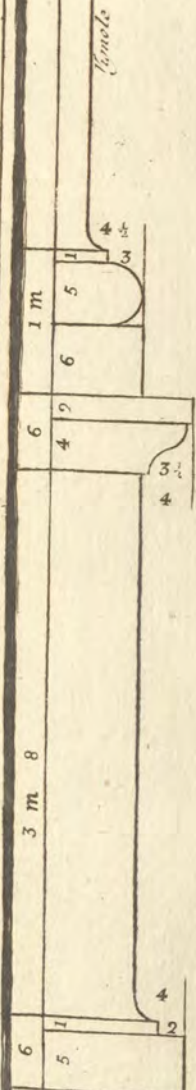
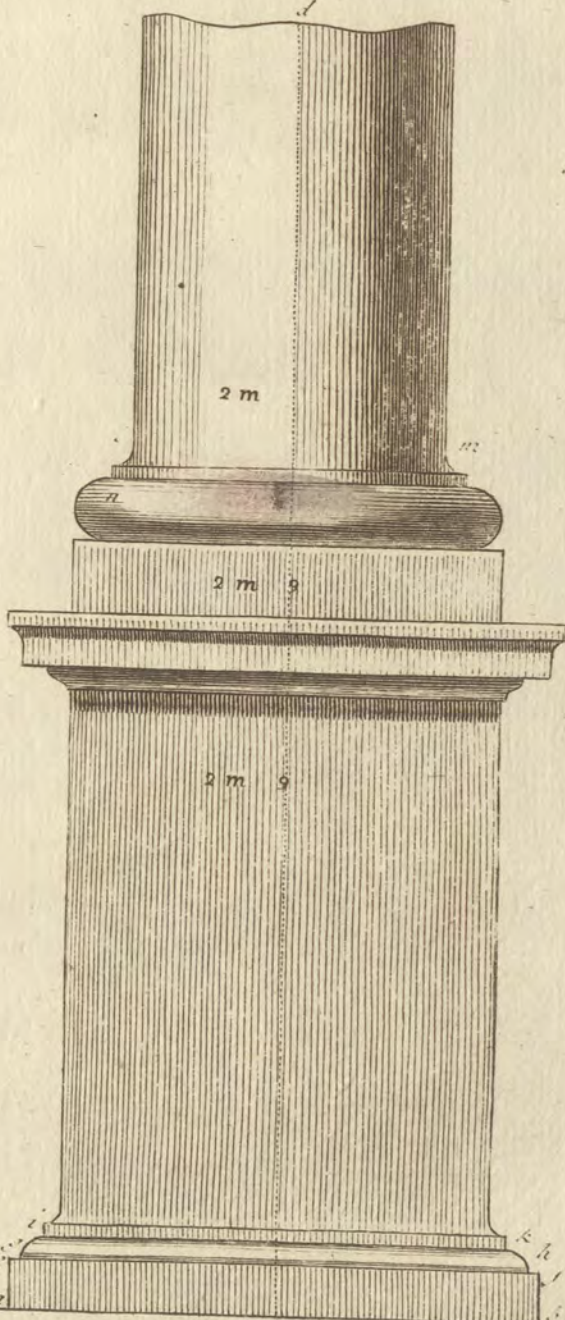
MANIERE DE FAIRE UN ORDRE

Lucotte inv. et sculp.

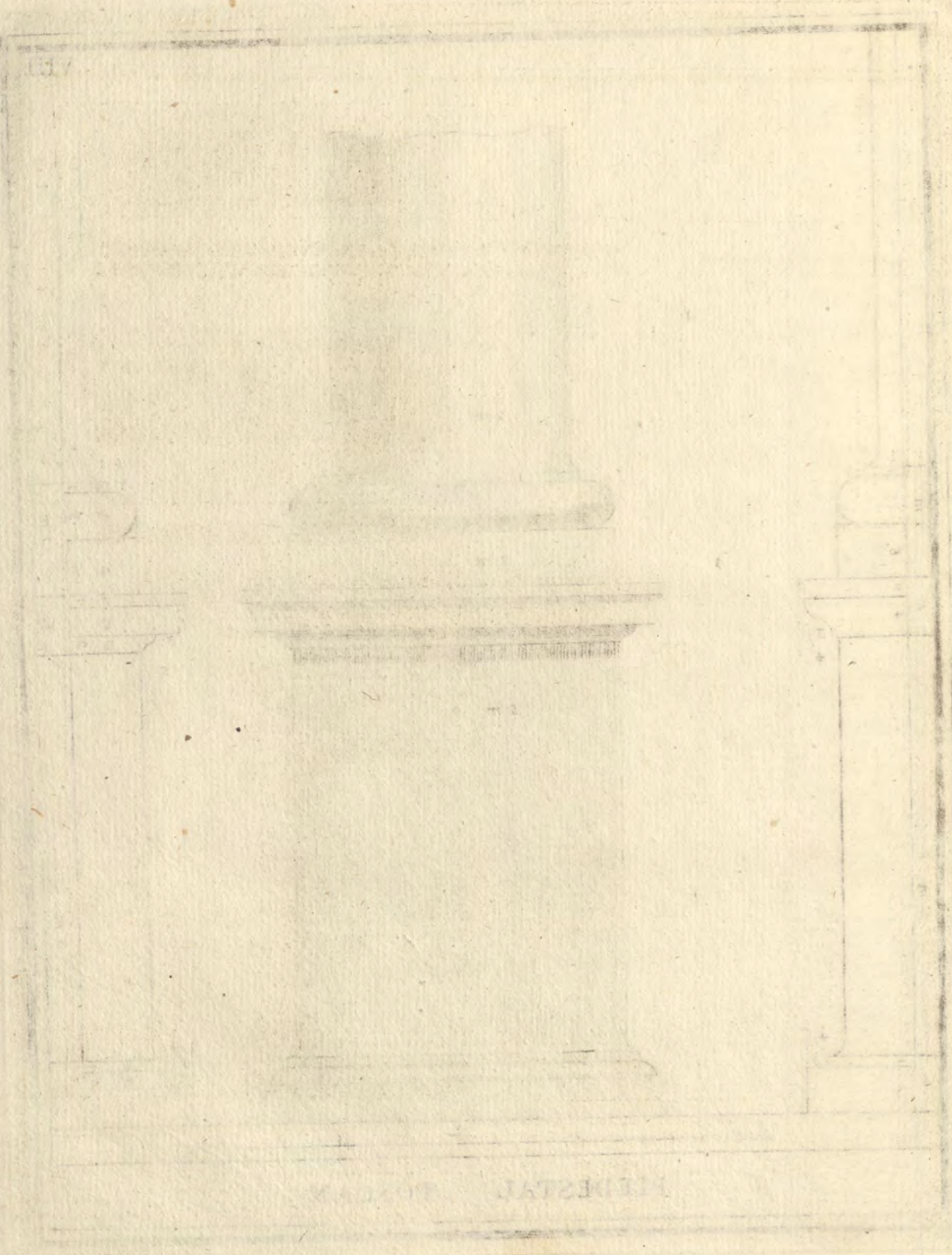
Faint vertical text on the left side of the page.

Faint vertical text on the right side of the page.

Faint horizontal text at the bottom of the page.

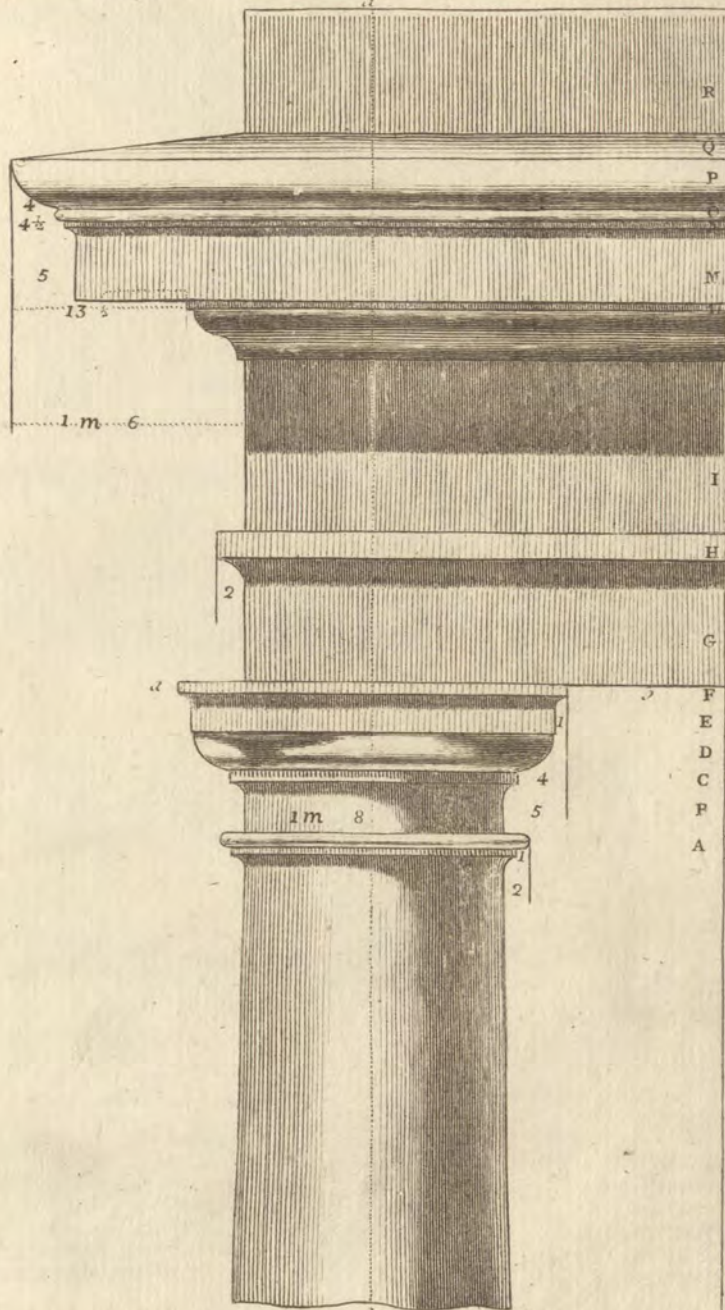
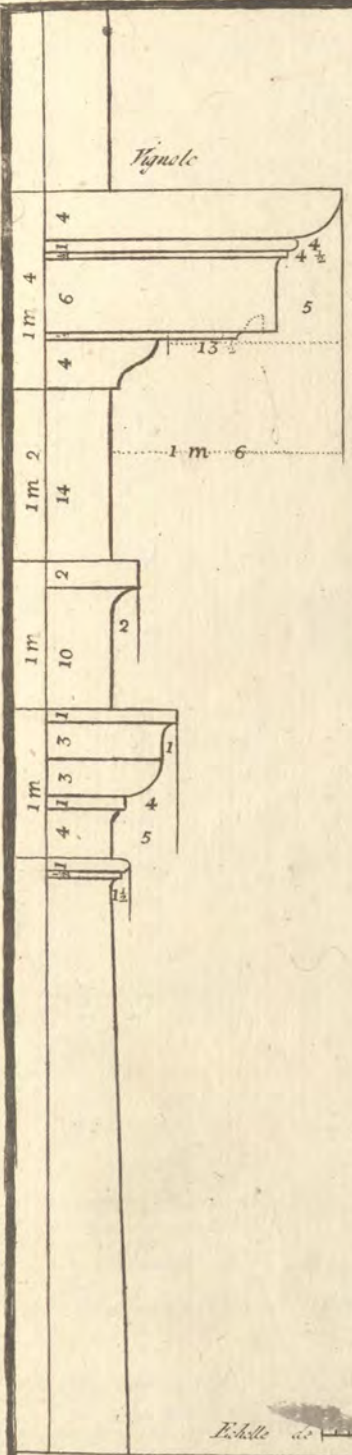


PIEDESTAL TOSCAN

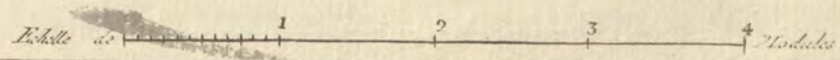


MENESTAL

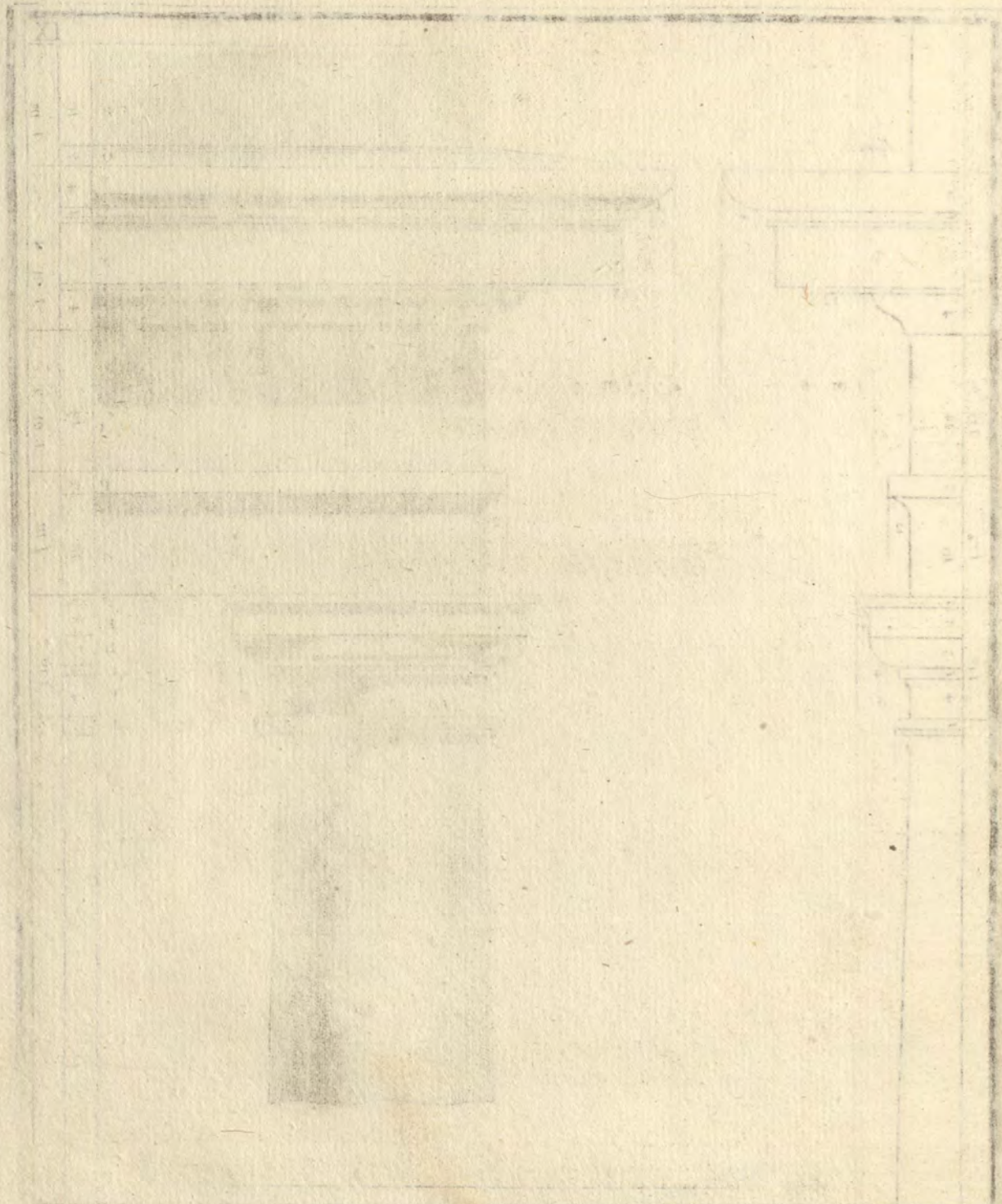
Vignole



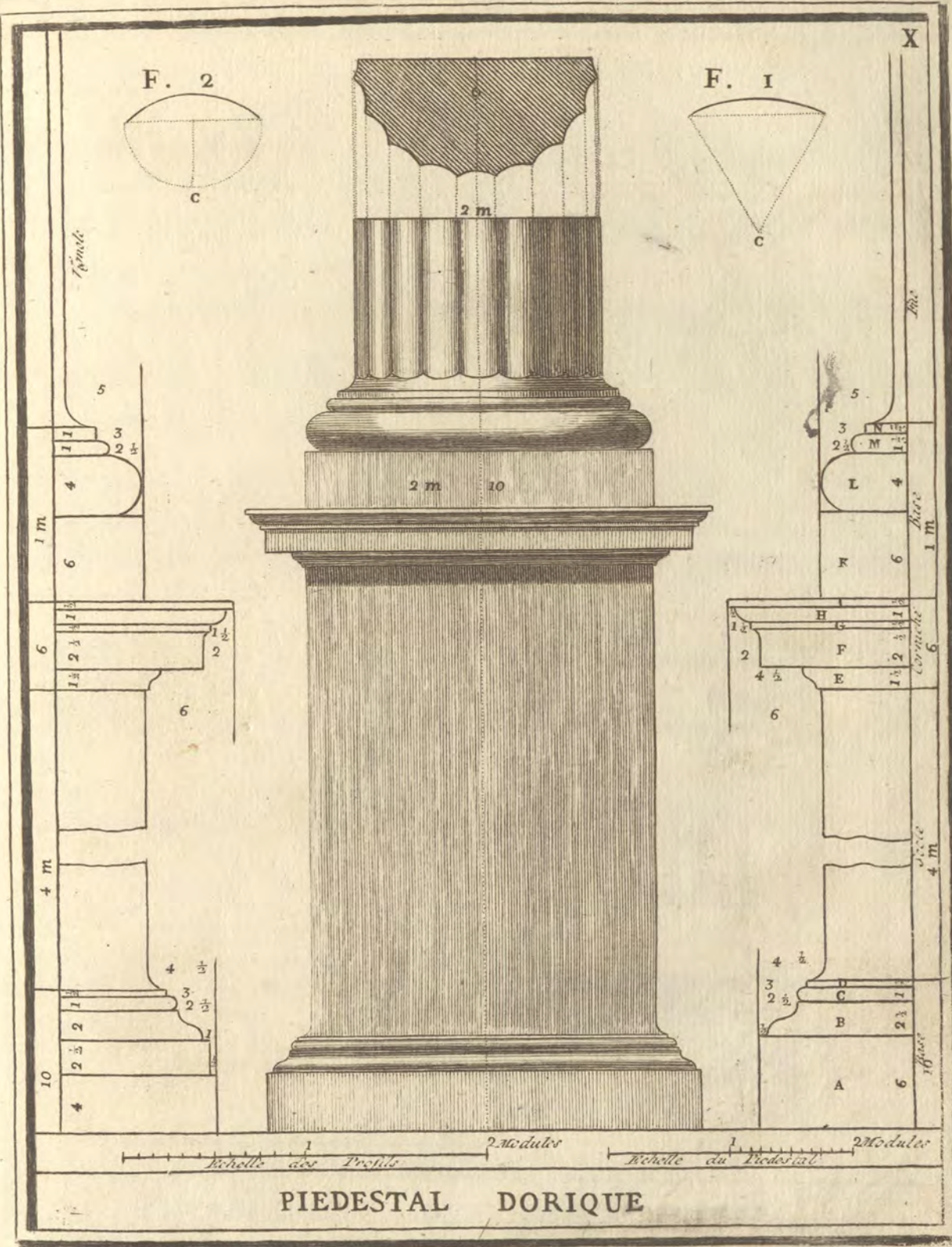
R	10	1 m
Q	2	1 m
P	4	1 m
N	4	1 m
M	6	1 m
L	4	1 m
K	14	1 m
J	2	1 m
I	10	1 m
H	2	1 m
G	10	1 m
F	1	1 m
E	3	1 m
D	3	1 m
C	1	1 m
B	4	1 m
A	1	1 m



ENTABLEMENT TOSCAN



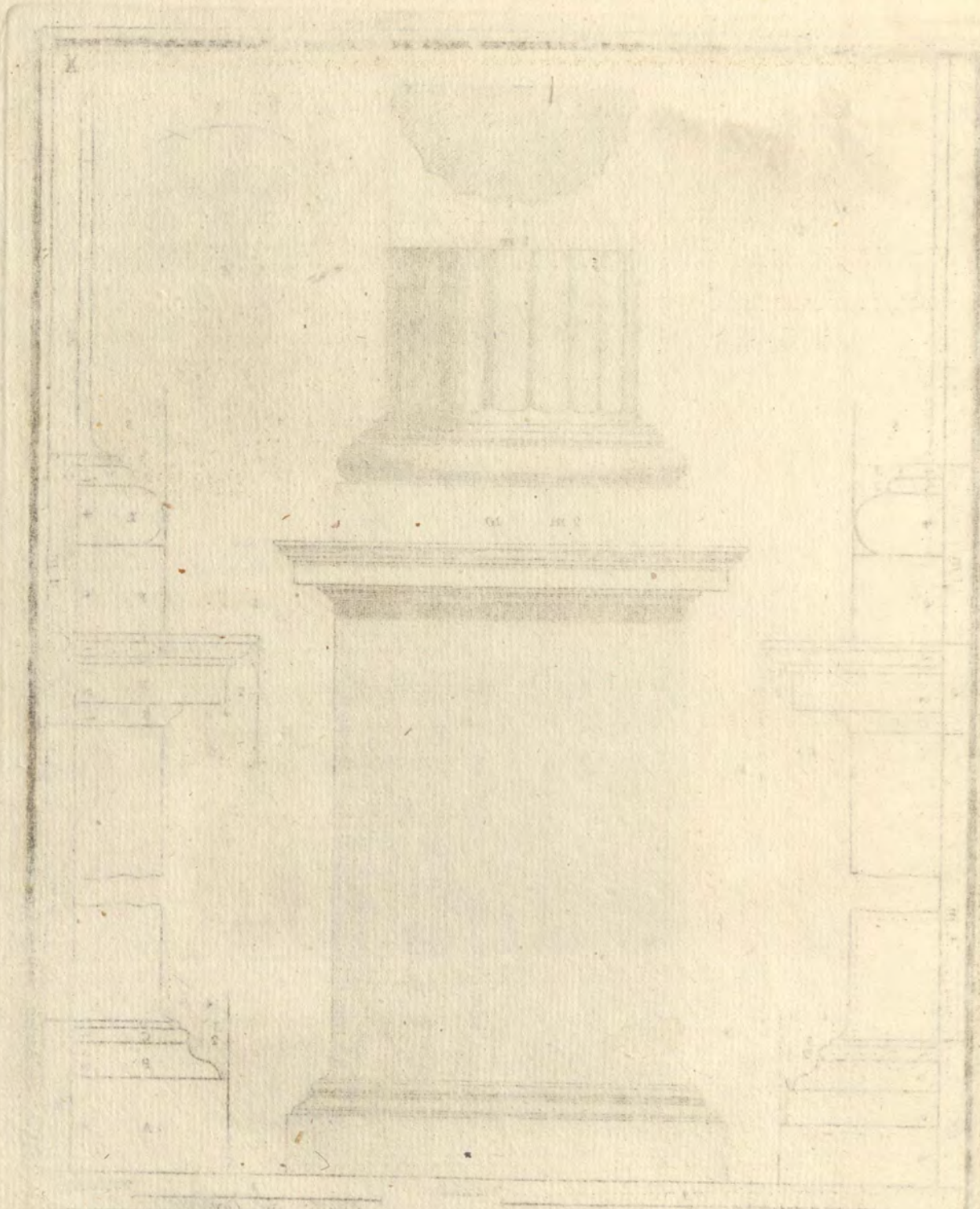
ENTRANCE



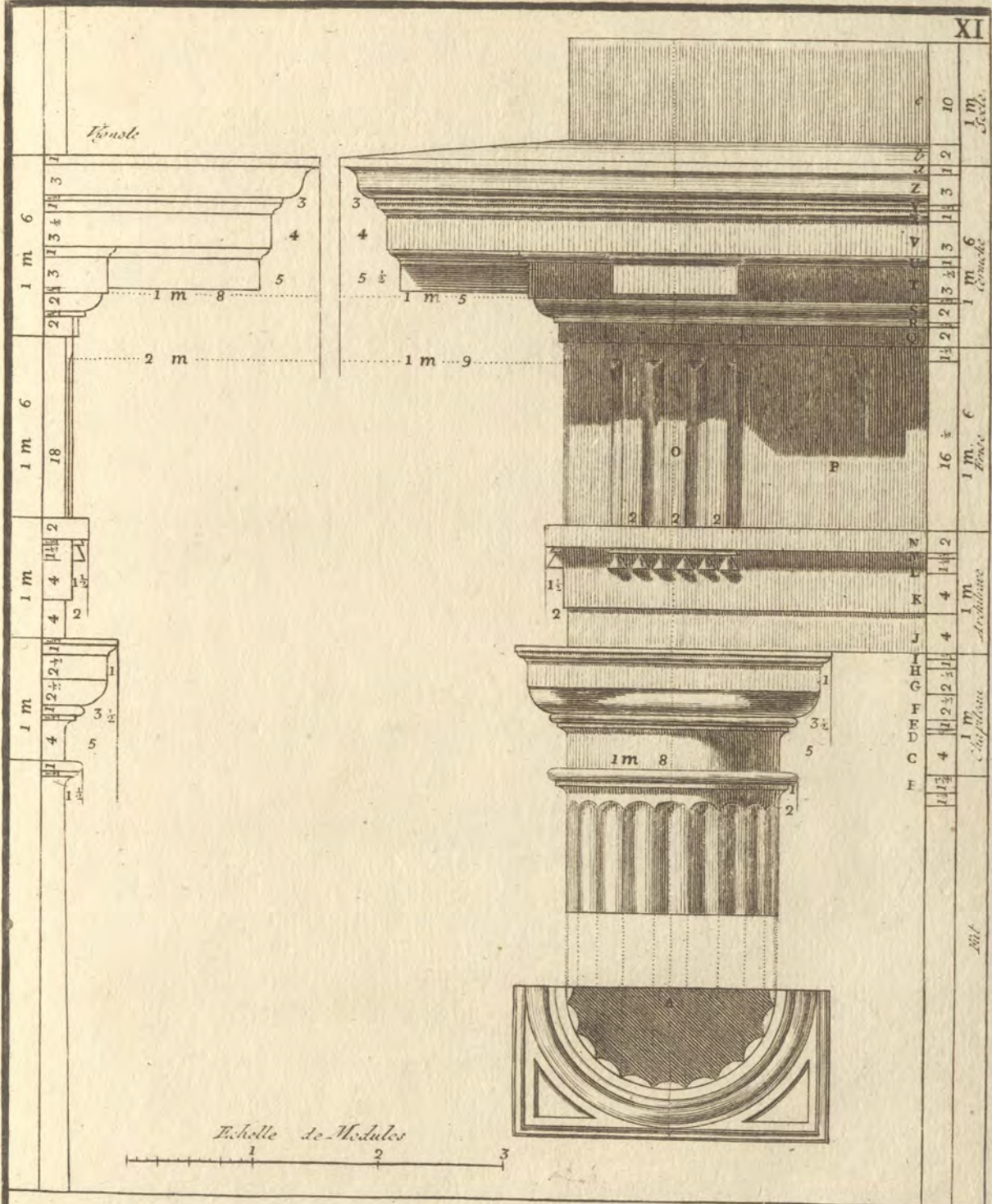
1 2 Modules 1 2 Modules
 Echelle des Profils Echelle du Piedestal

PIEDESTAL DORIQUE

Lucelle inv. et sculp.



PEDDESTAL BORIQUE

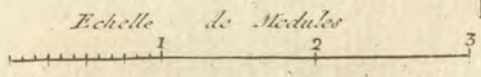
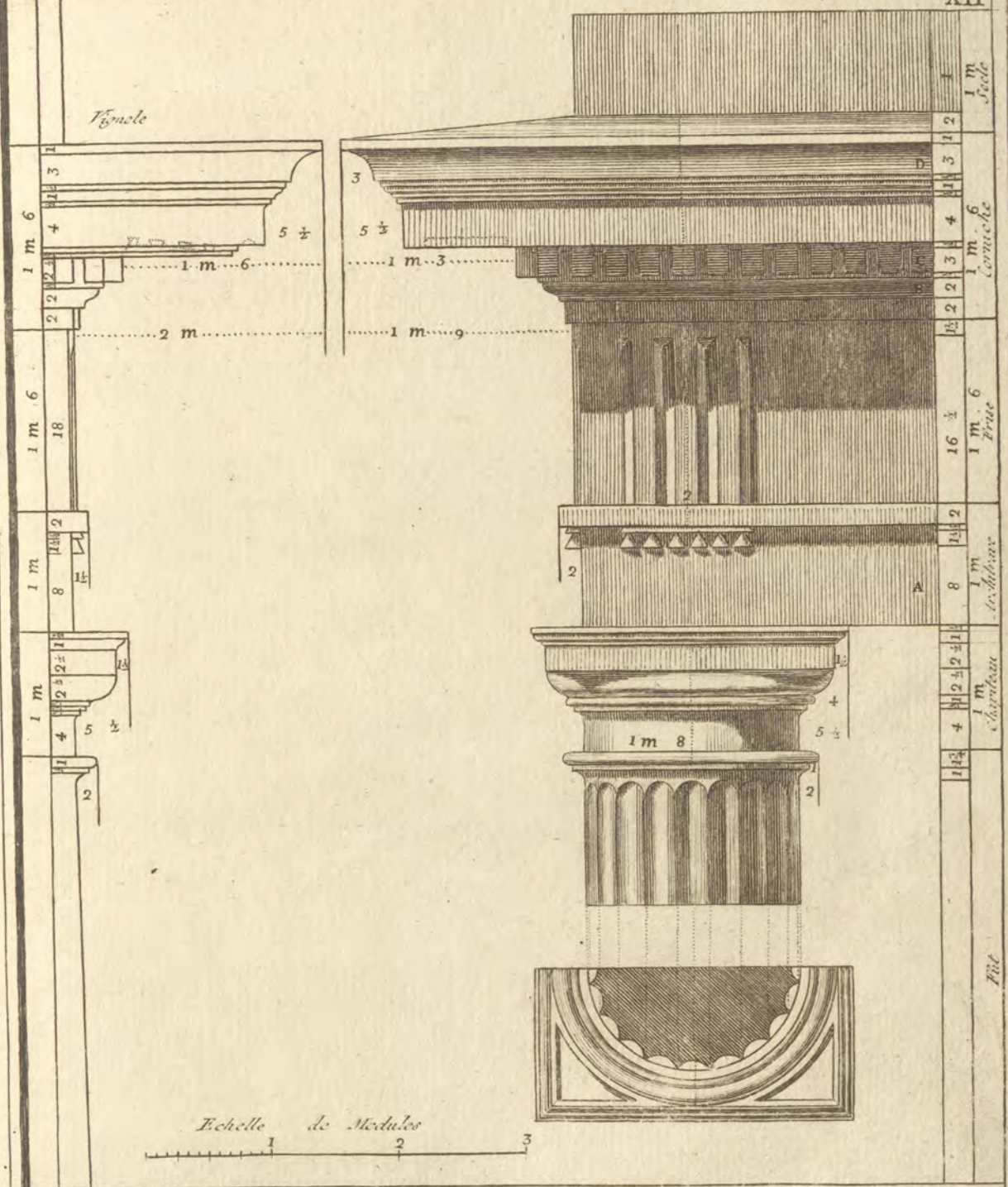


ENTABLEMENT DORIQUE MUTULAIRE

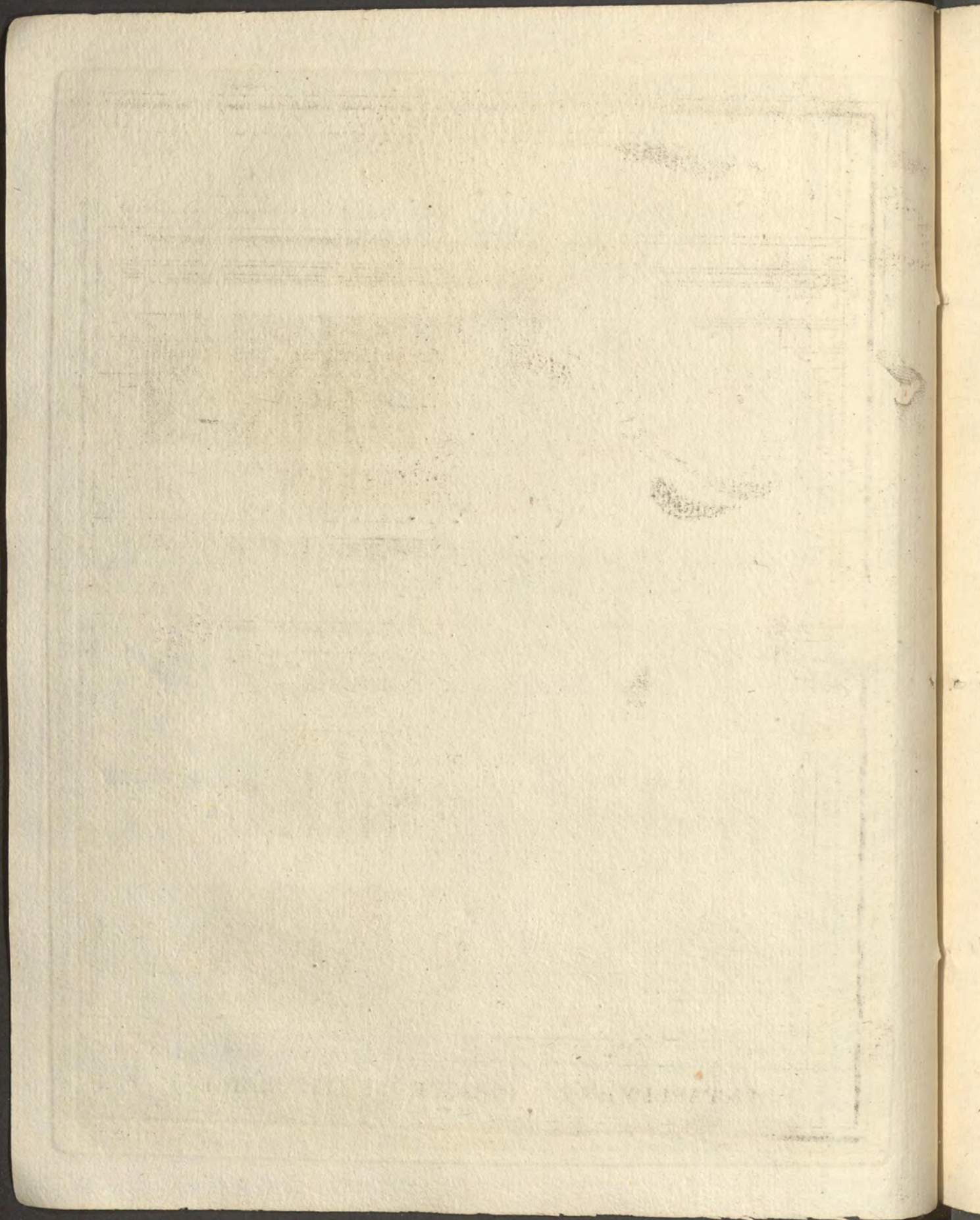
Lucotte inv. et Sculp.

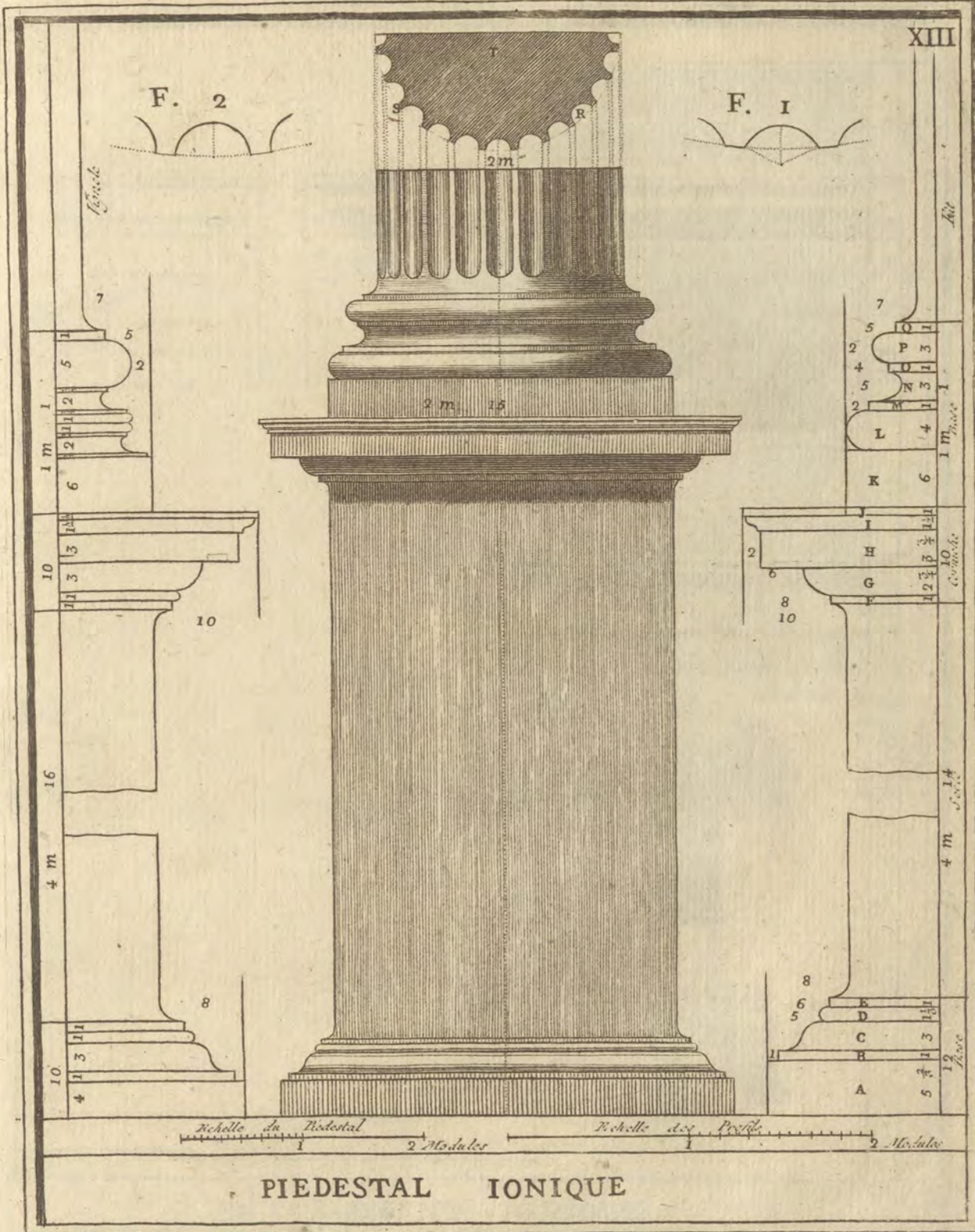
The table consists of approximately 10 columns and 20 rows. The columns are separated by vertical lines, and the rows are separated by horizontal lines. The content within the cells is extremely faint and cannot be discerned.

Fig. 106



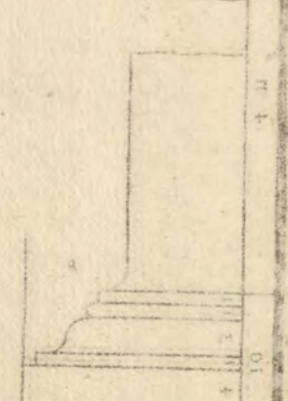
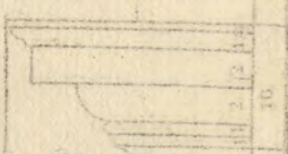
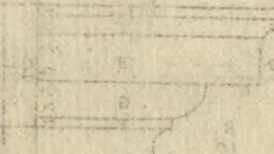
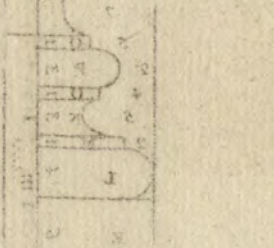
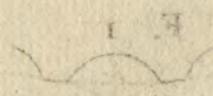
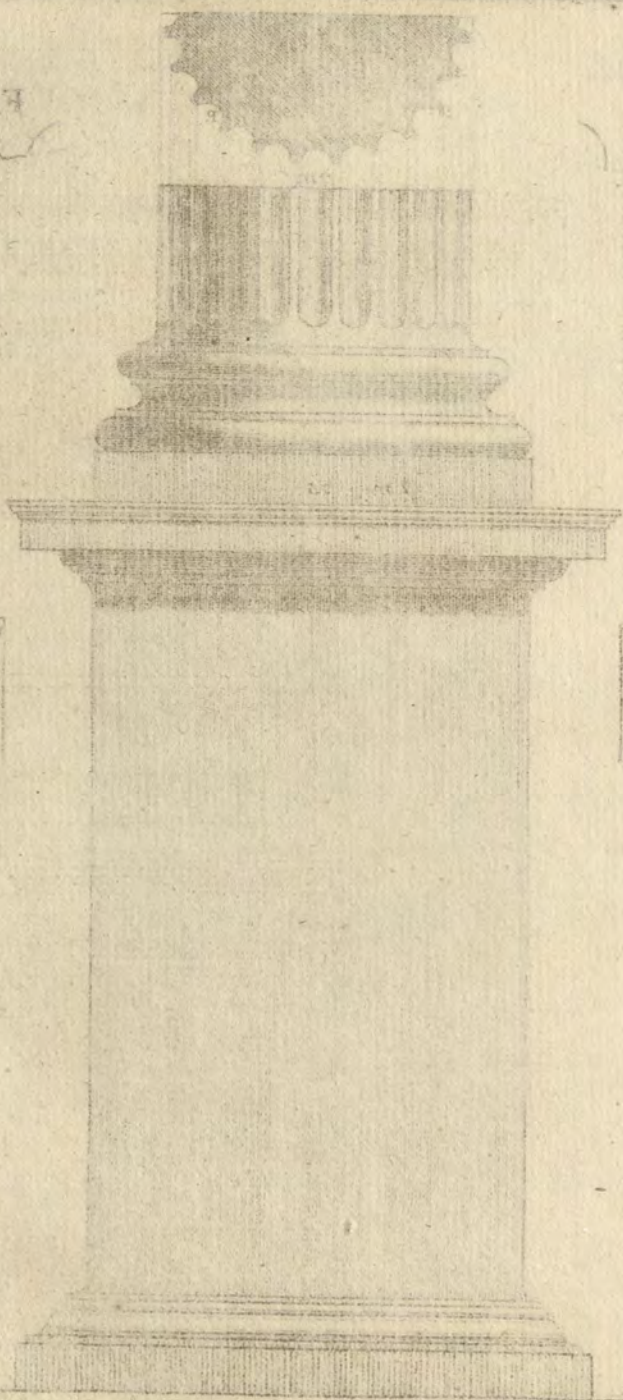
ENTABLEMENT DORIQUE DENTICULAIRE





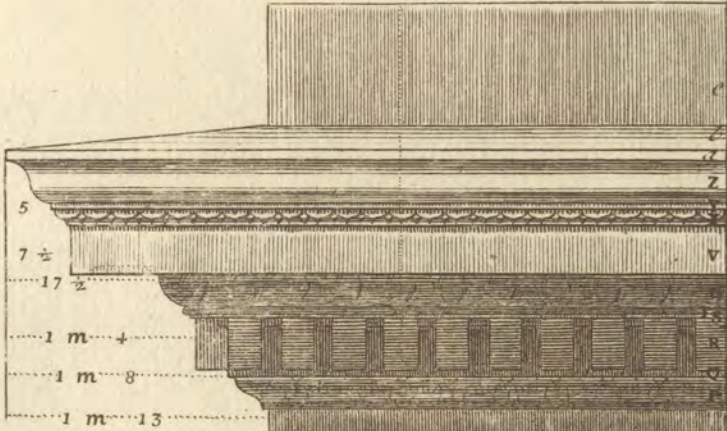
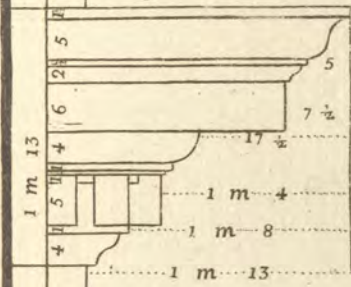
PIEDESTAL IONIQUE

Lucette inv. et Sculp.

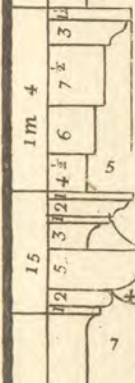


PIEDESTAL IONICO

Tigelle



1 m 9



1 m 9



1 m 4



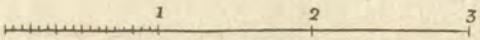
1 m 12

1 m 12



1 m 12

Echelle de Modules



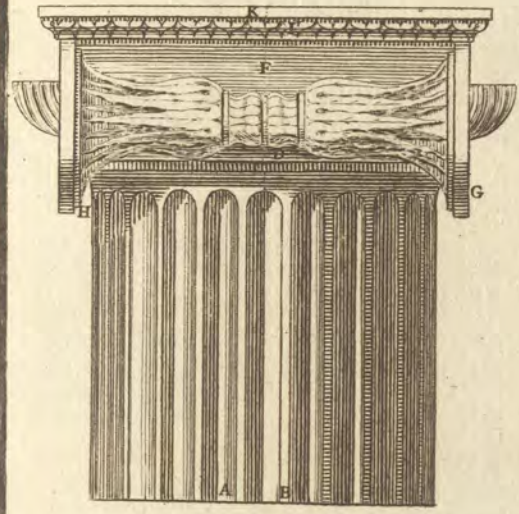
ENTABLEMENT IONIQUE

21

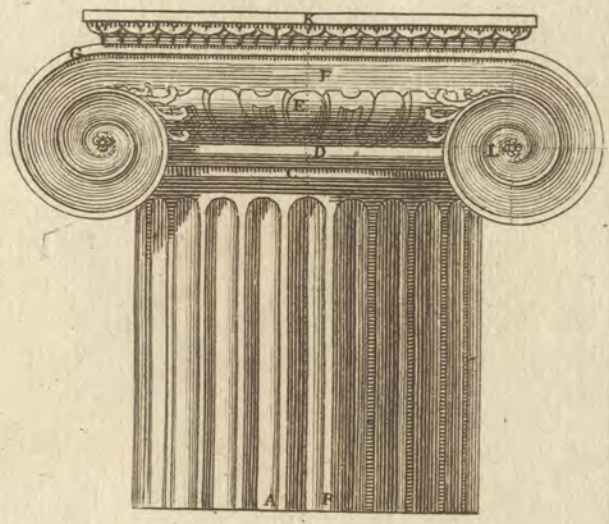
10

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

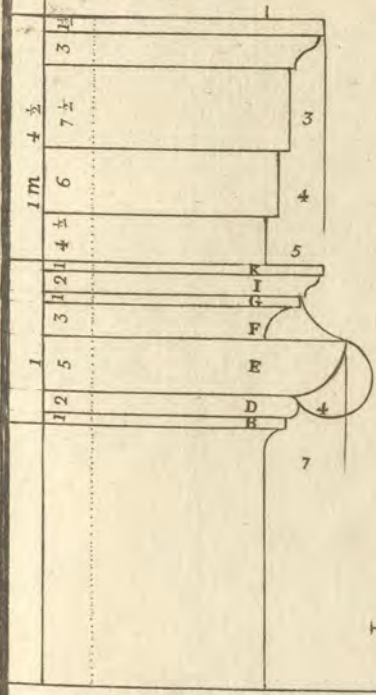
F. 2



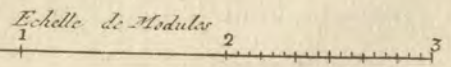
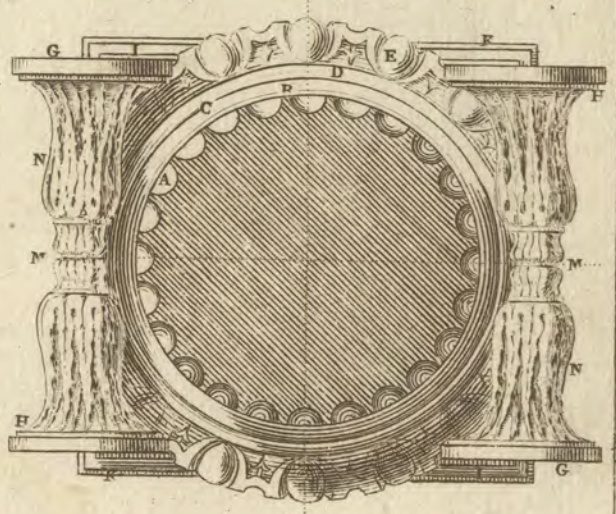
F. 1



F. 4

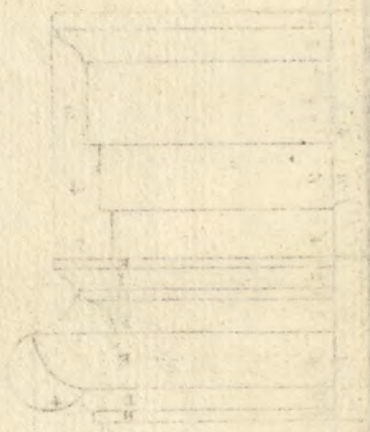


F. 3



CHAPITEAU IONIQUE ANTIQUE

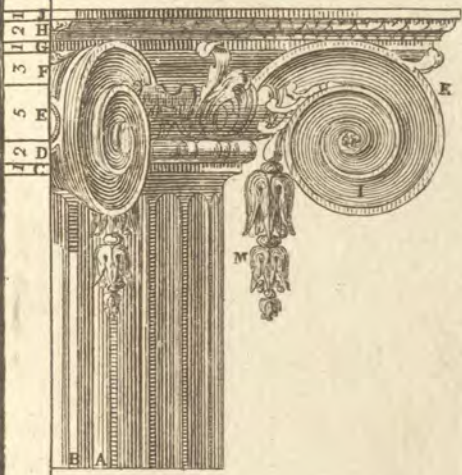
Lucette inv. et Sculp.



CH-FITTEAU IONIQUE A 4 TIGES

F. 2

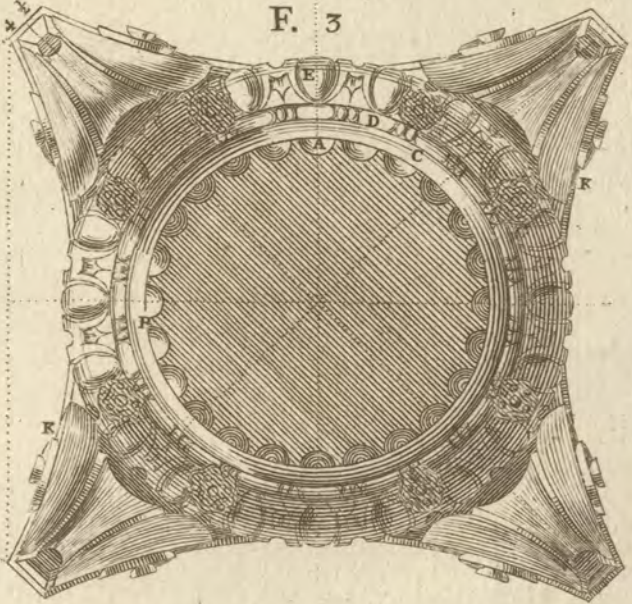
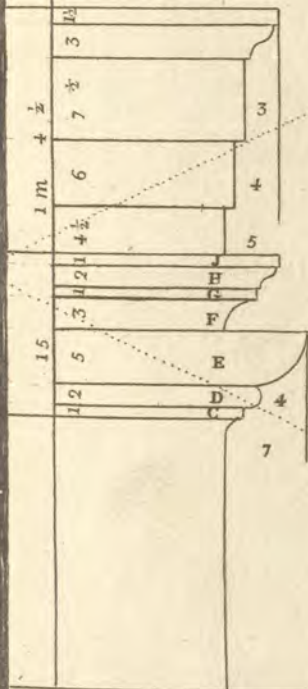
F. 1



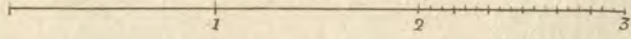
9
7

F. 4

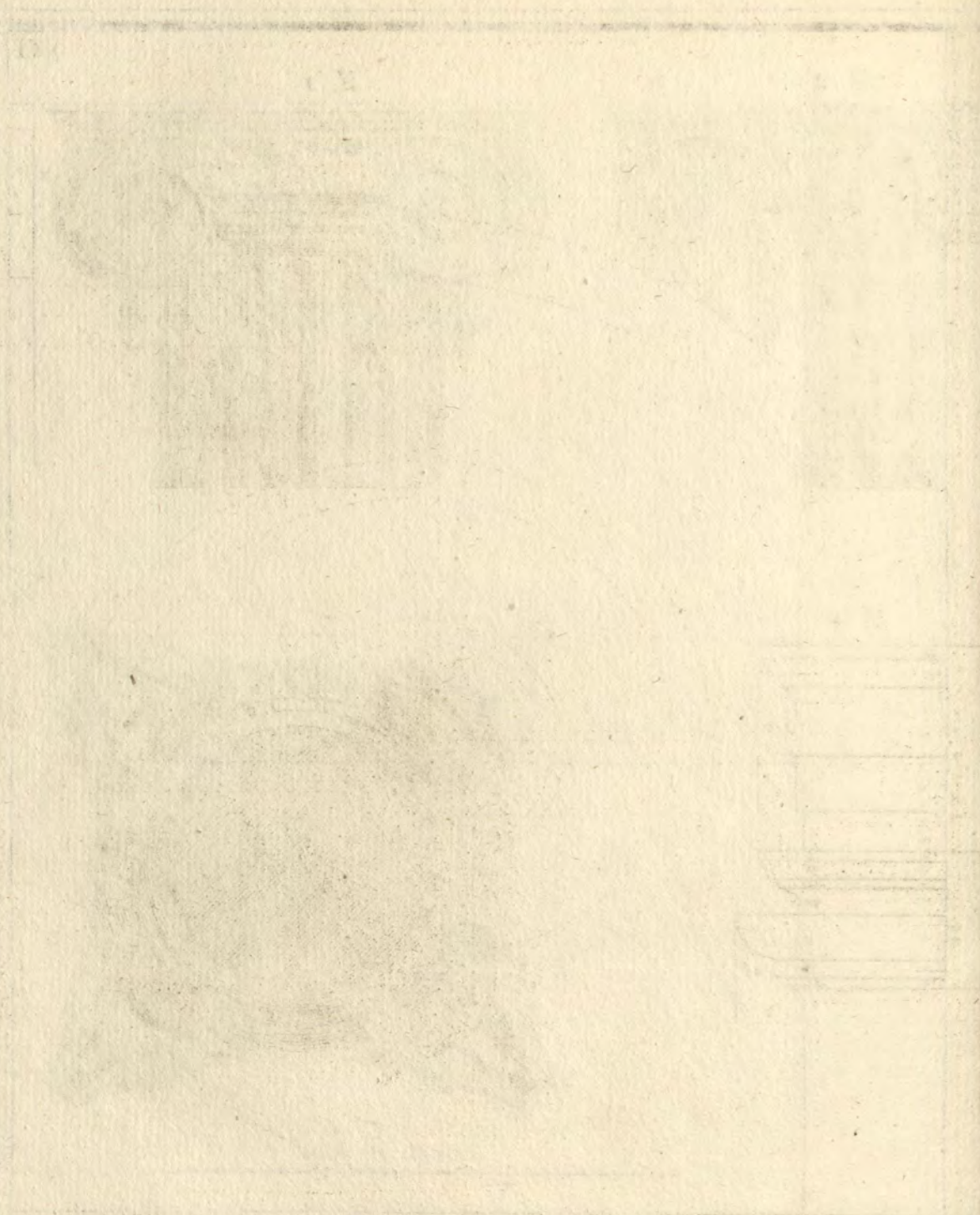
F. 3



Echelle de Modules



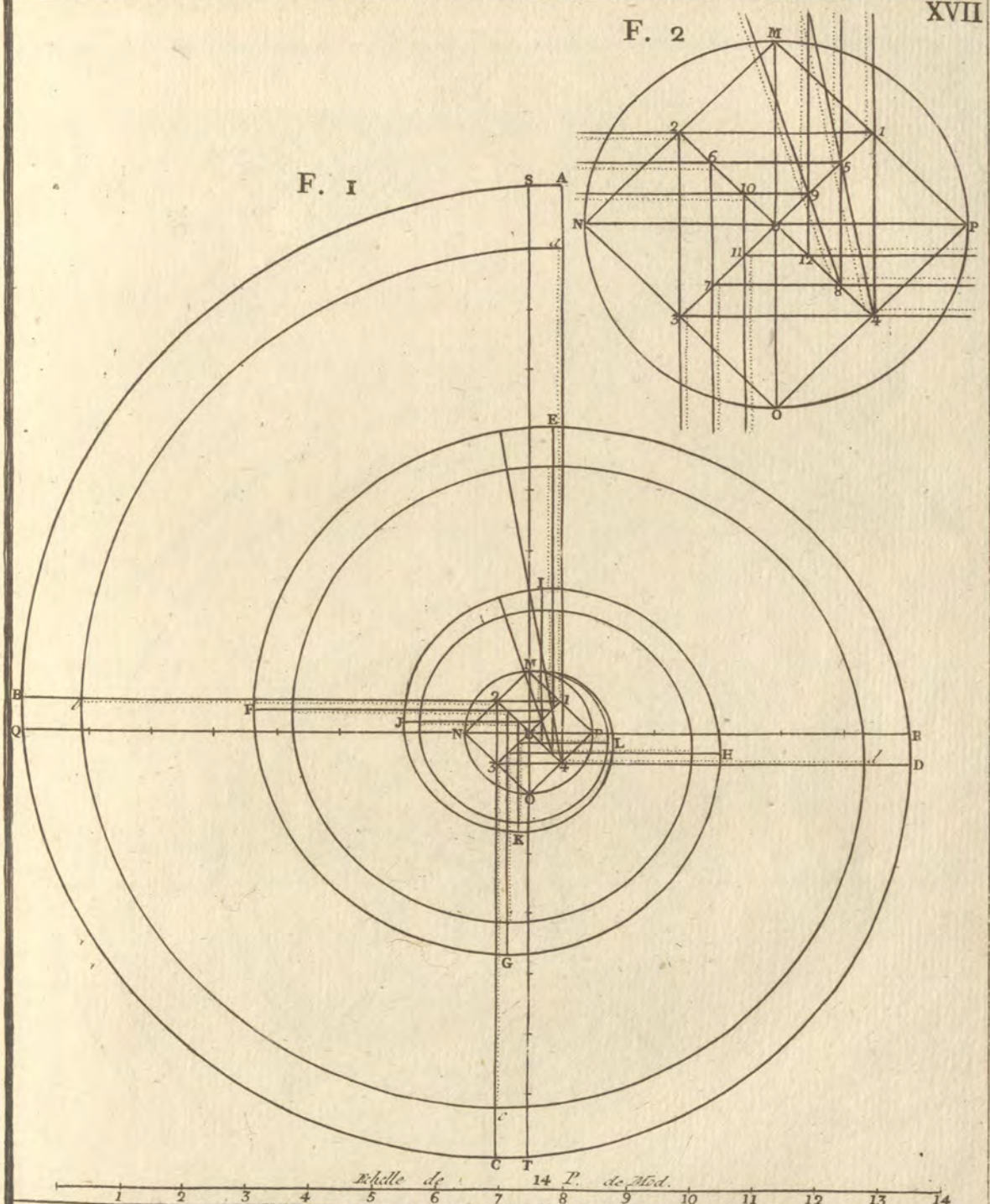
CHAPITEAU IONIQUE MODERNE



CHRISTIAN JOURNAL

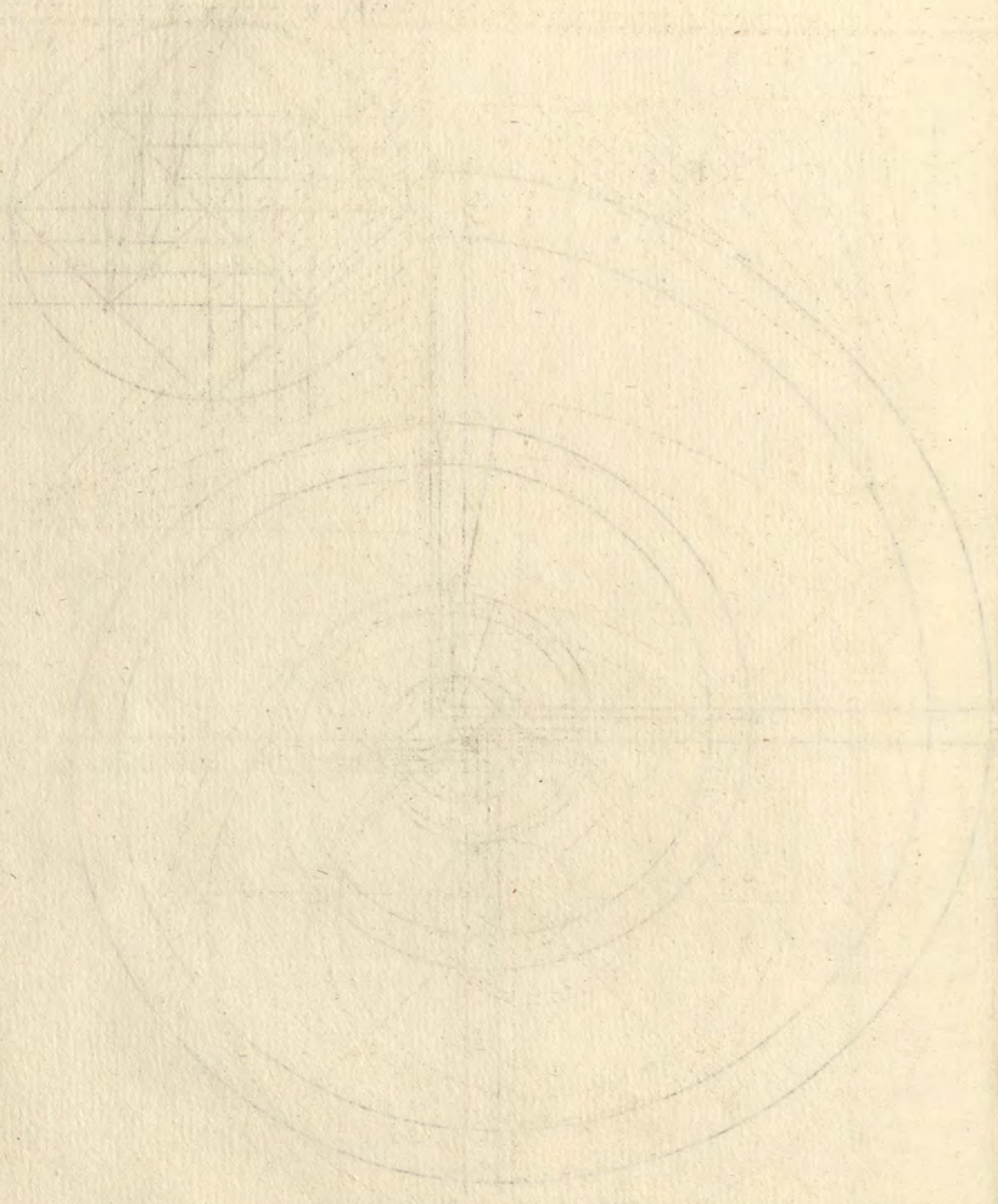
F. 2

F. 1



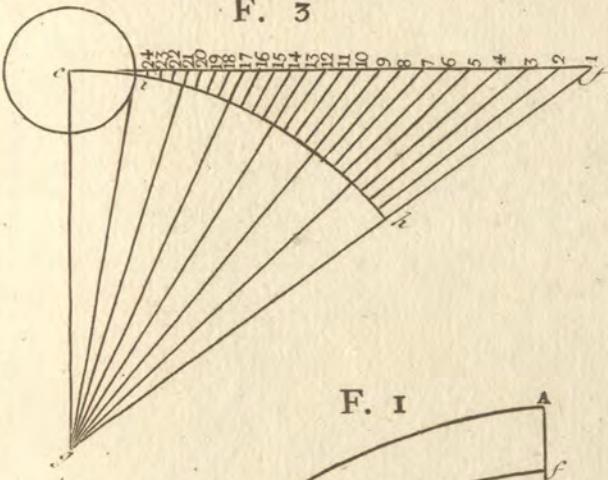
I.^{re} VOLUTE IONIQUE DE VIGNOLE

Lucotte inv. et Sculp.

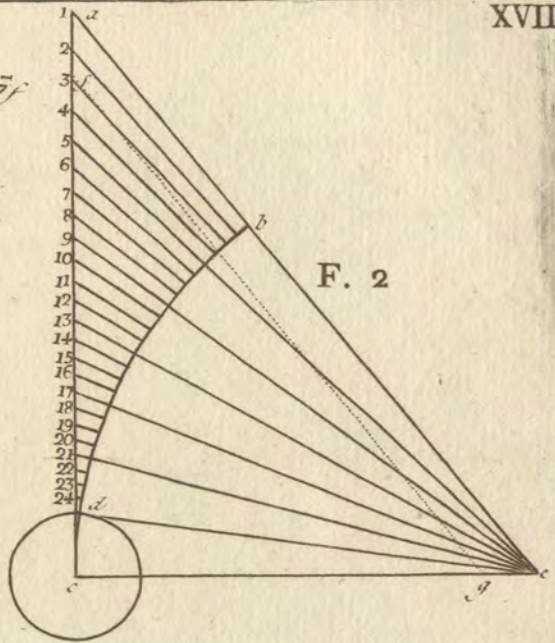


VOÛTE IONIQUE DE - YENDEE

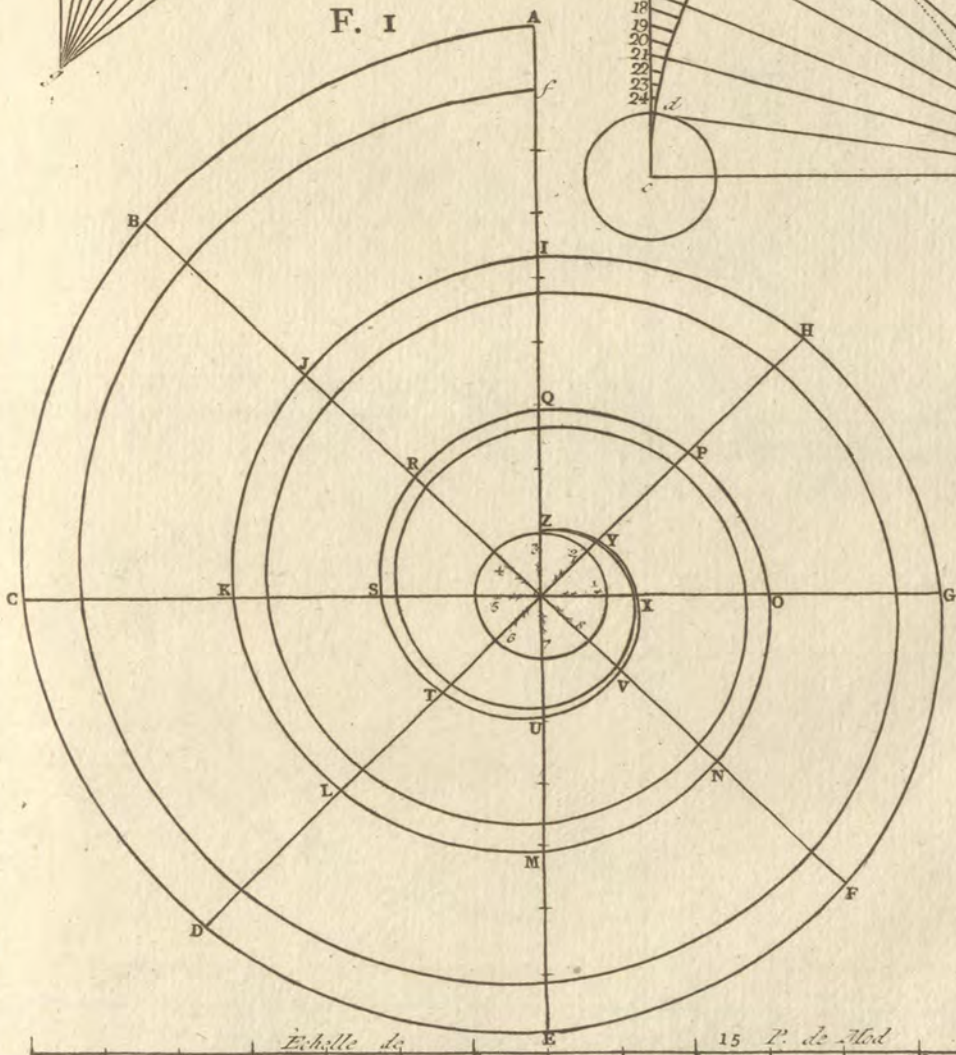
F. 3



F. 2



F. 1



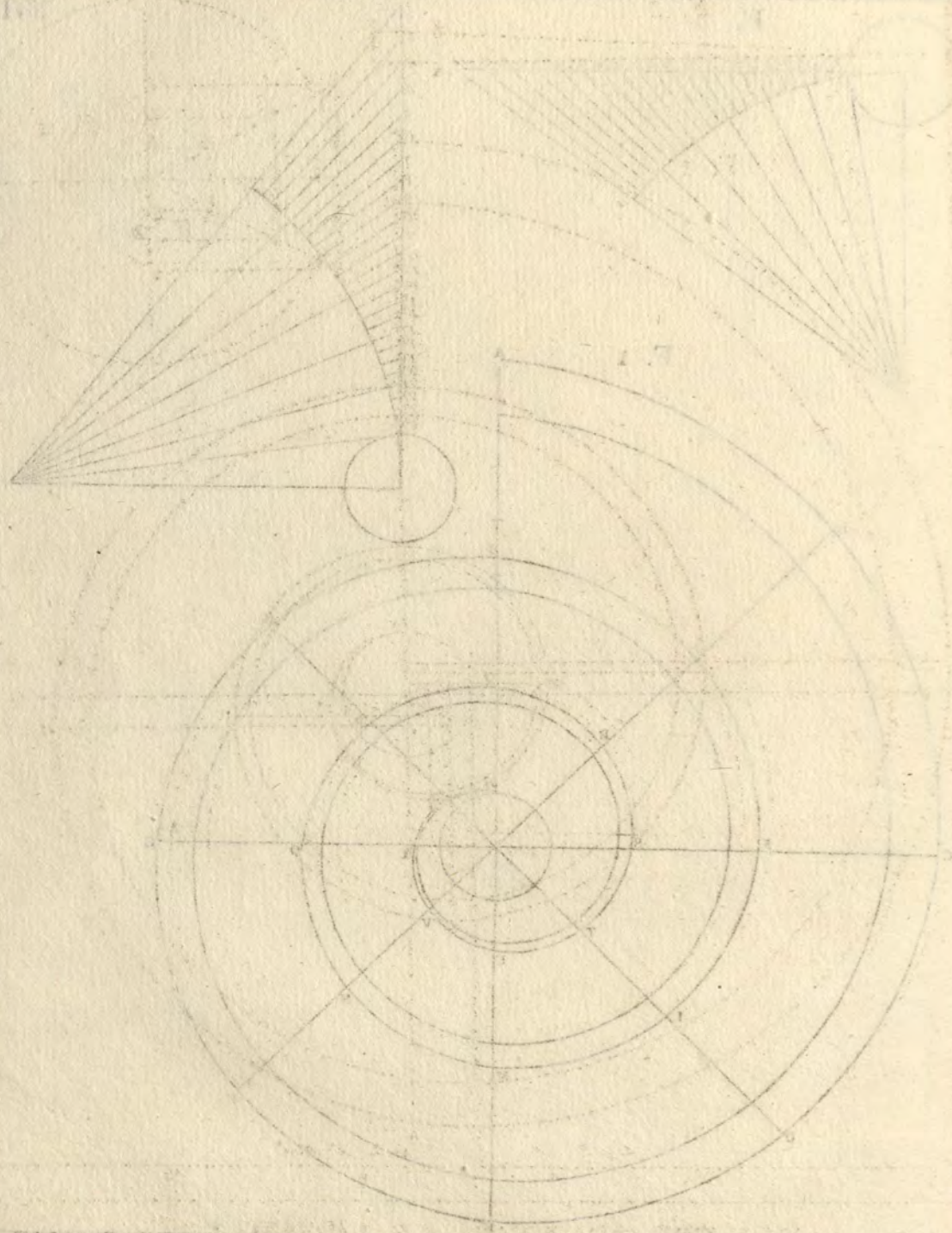
1 3 6 9 12 15 18

Echelle de 6 P. de Mod.

2.^e VOLUTE IONIQUE DE VIGNOLE

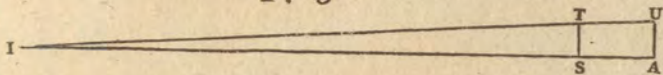
Inscrite par, et Scalp

III

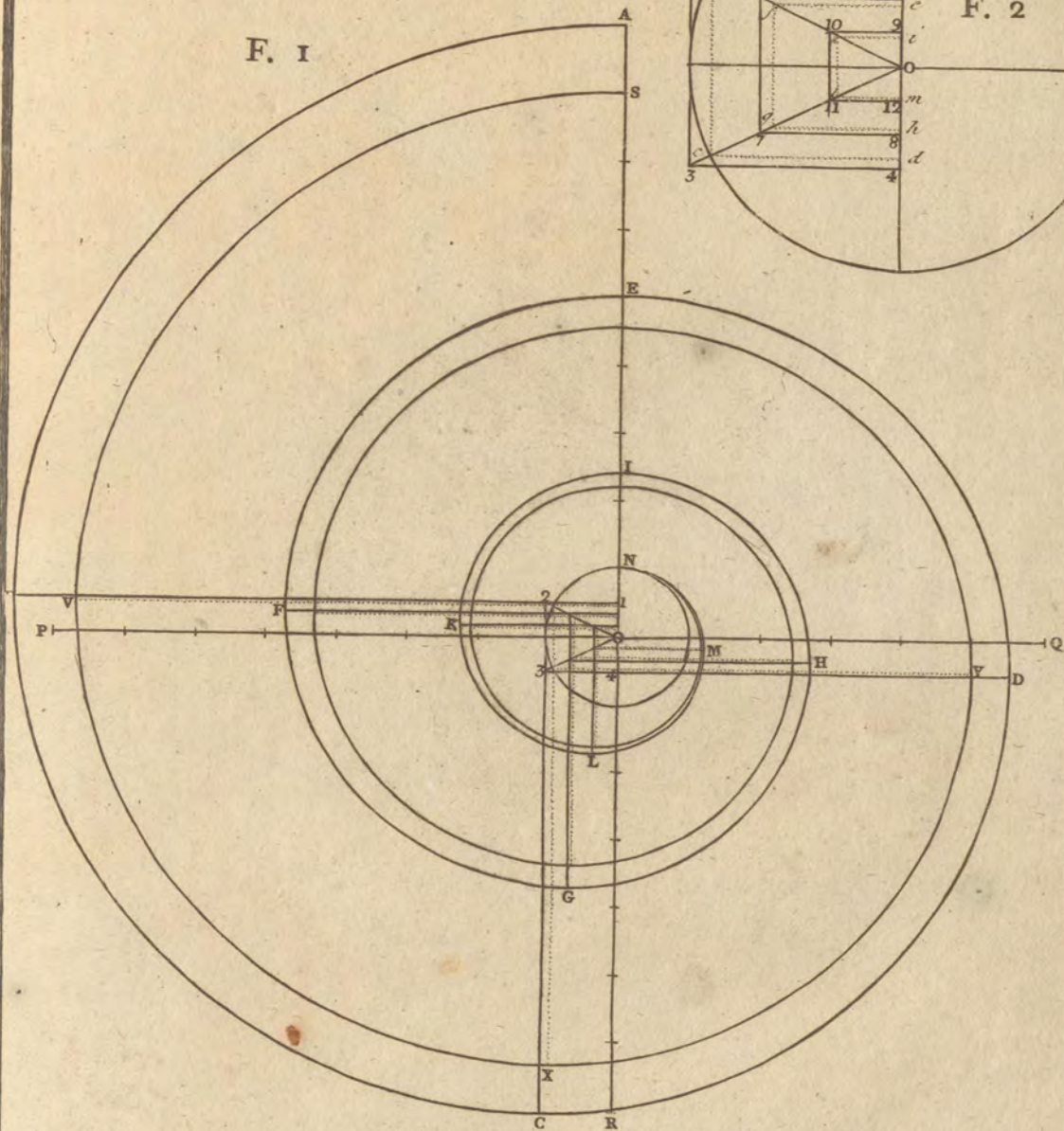


2 VOLUTE TORQUE DE VIGNON

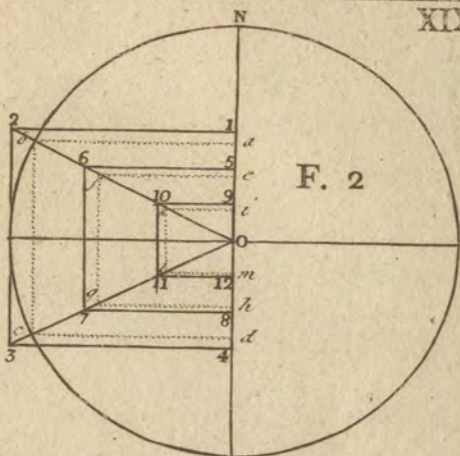
F. 3



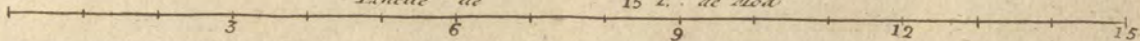
F. 1



F. 2



Echelle de 15 P. de Mod



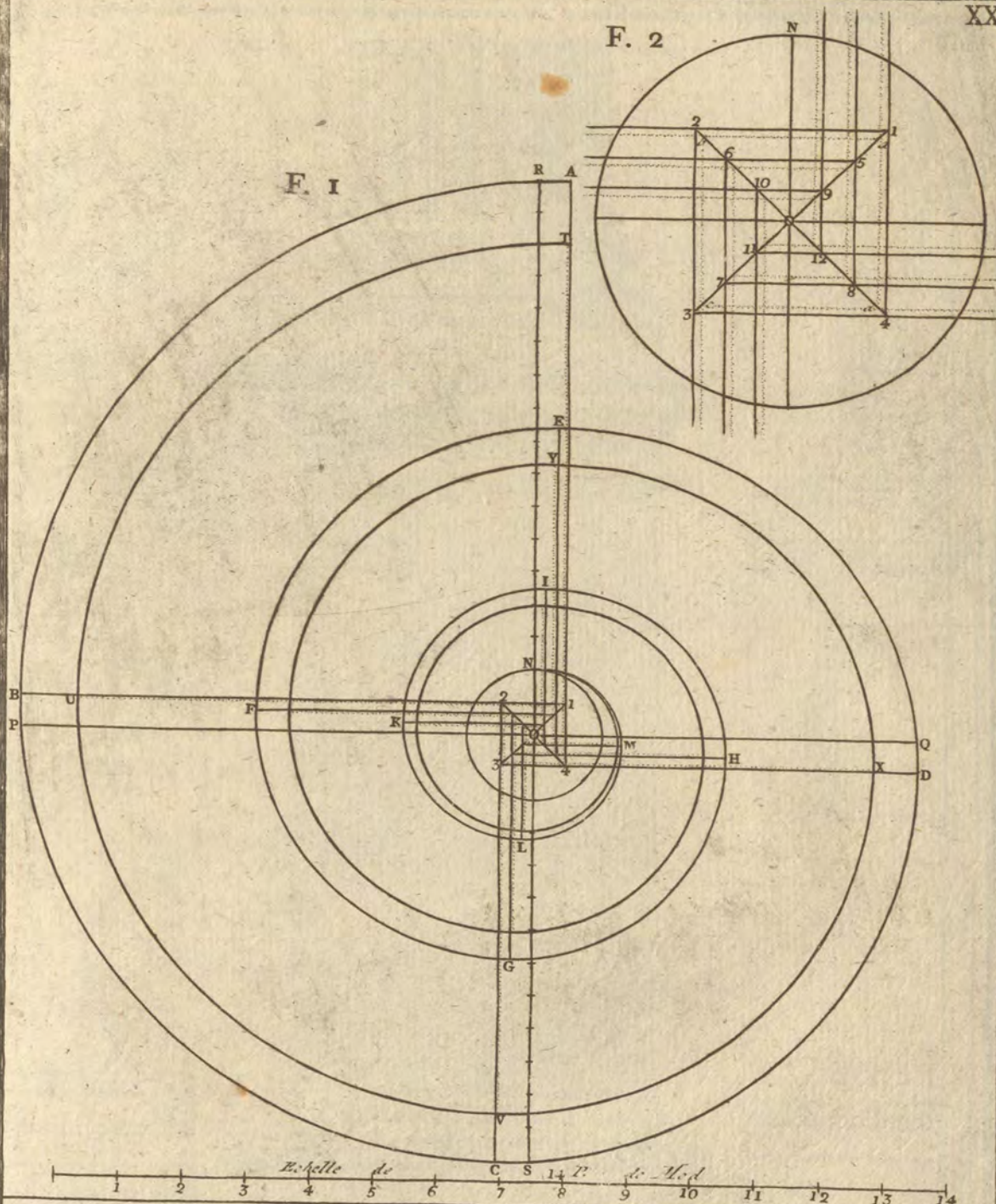
VOLUTE IONIQUE DE GÖDMAN

Lucotte inv. et sculp



F. 2

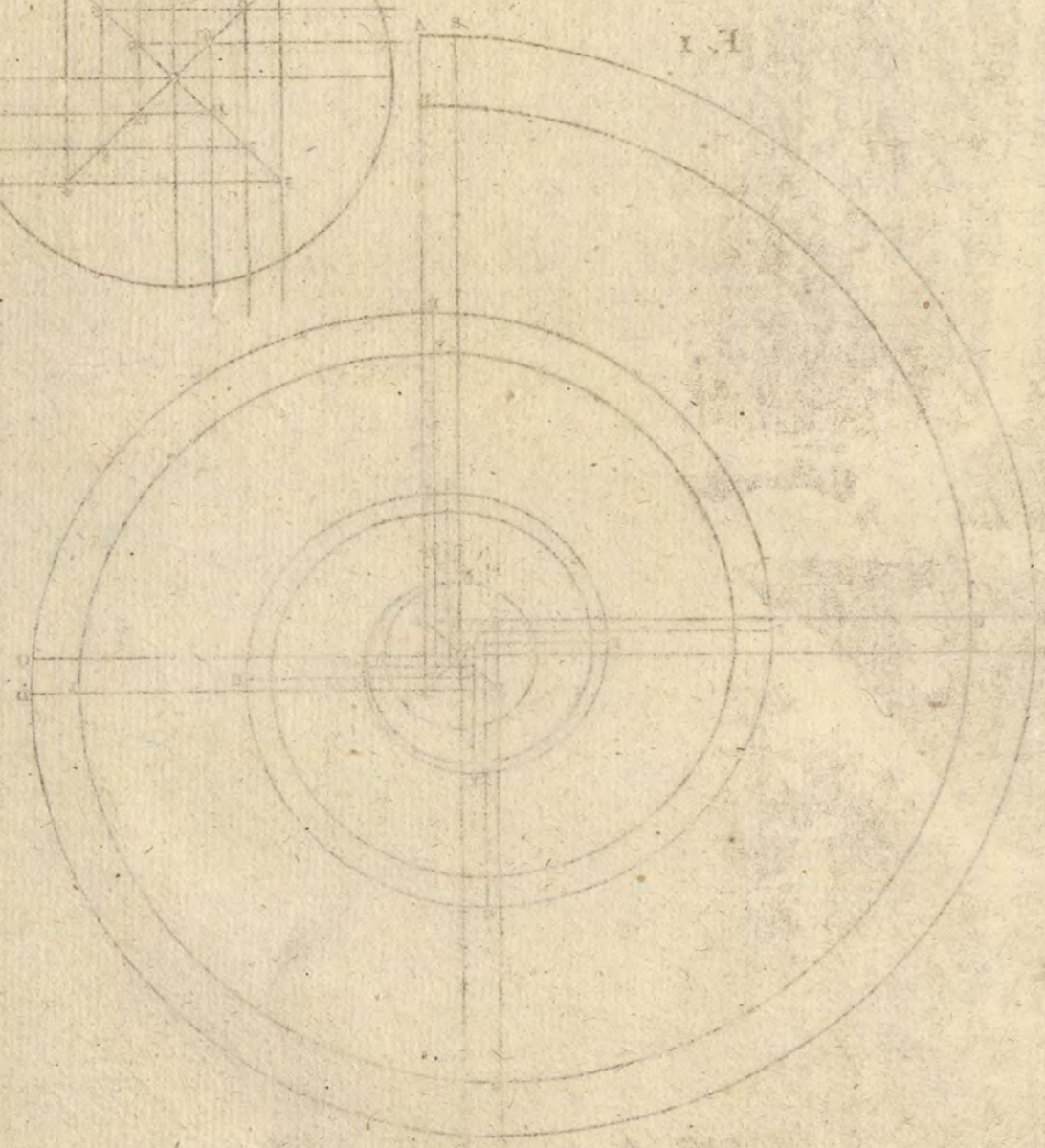
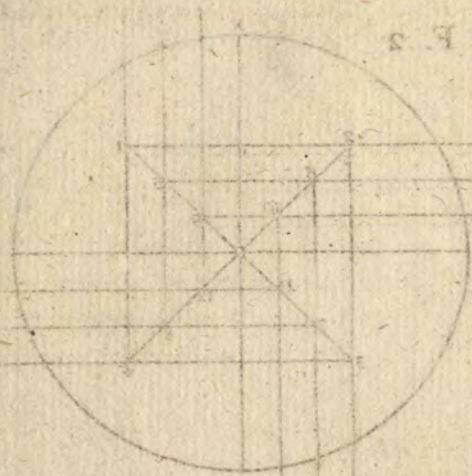
F. 1



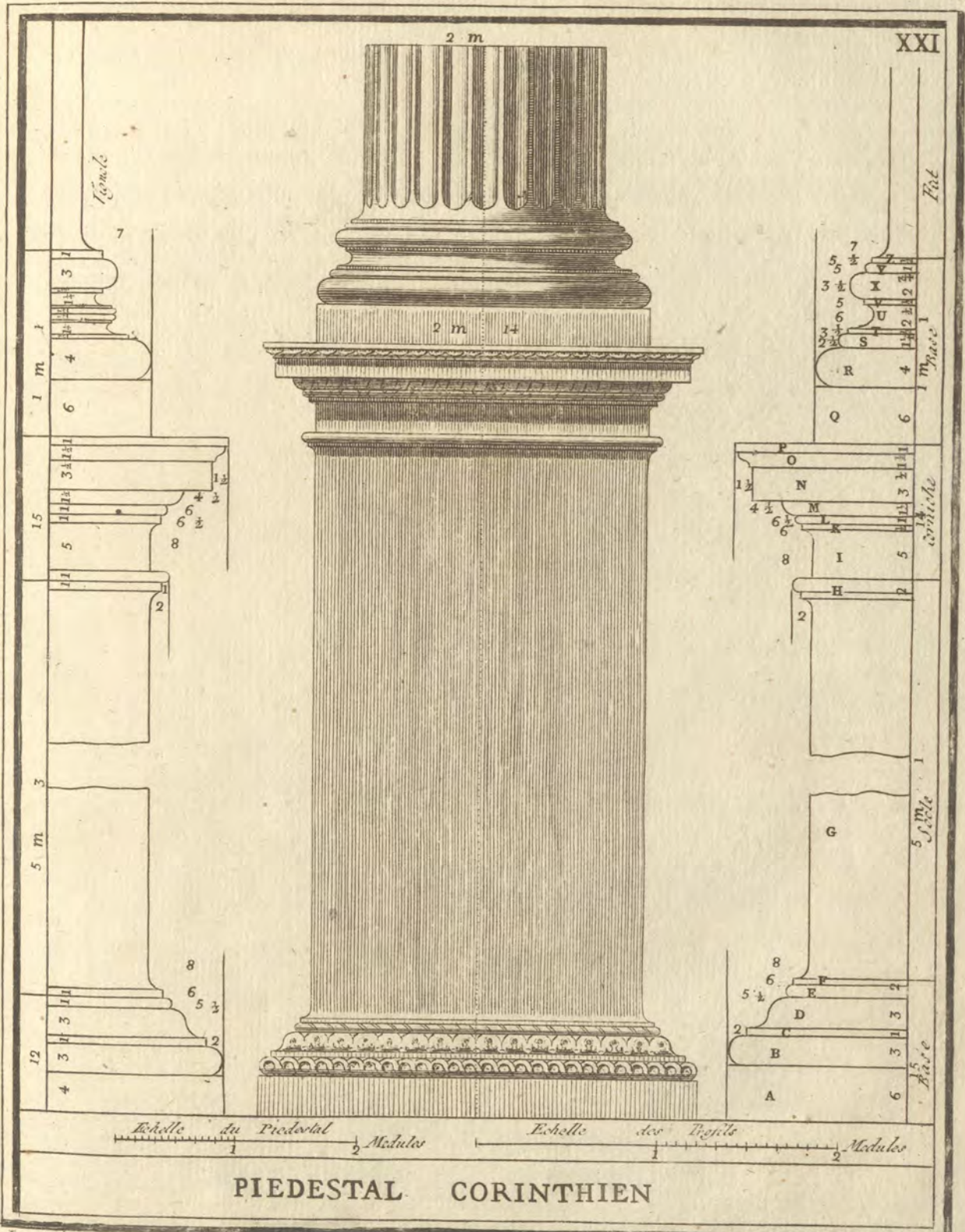
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14
Eschelle de C S 14 P *de Mod*

VOLUTE IONIQUE DE DESGODETZ

Ensellé par et Sculp



VOUVEZ VOUS EN SAVOIR PLUS

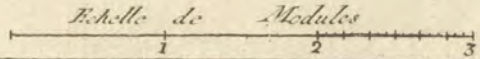
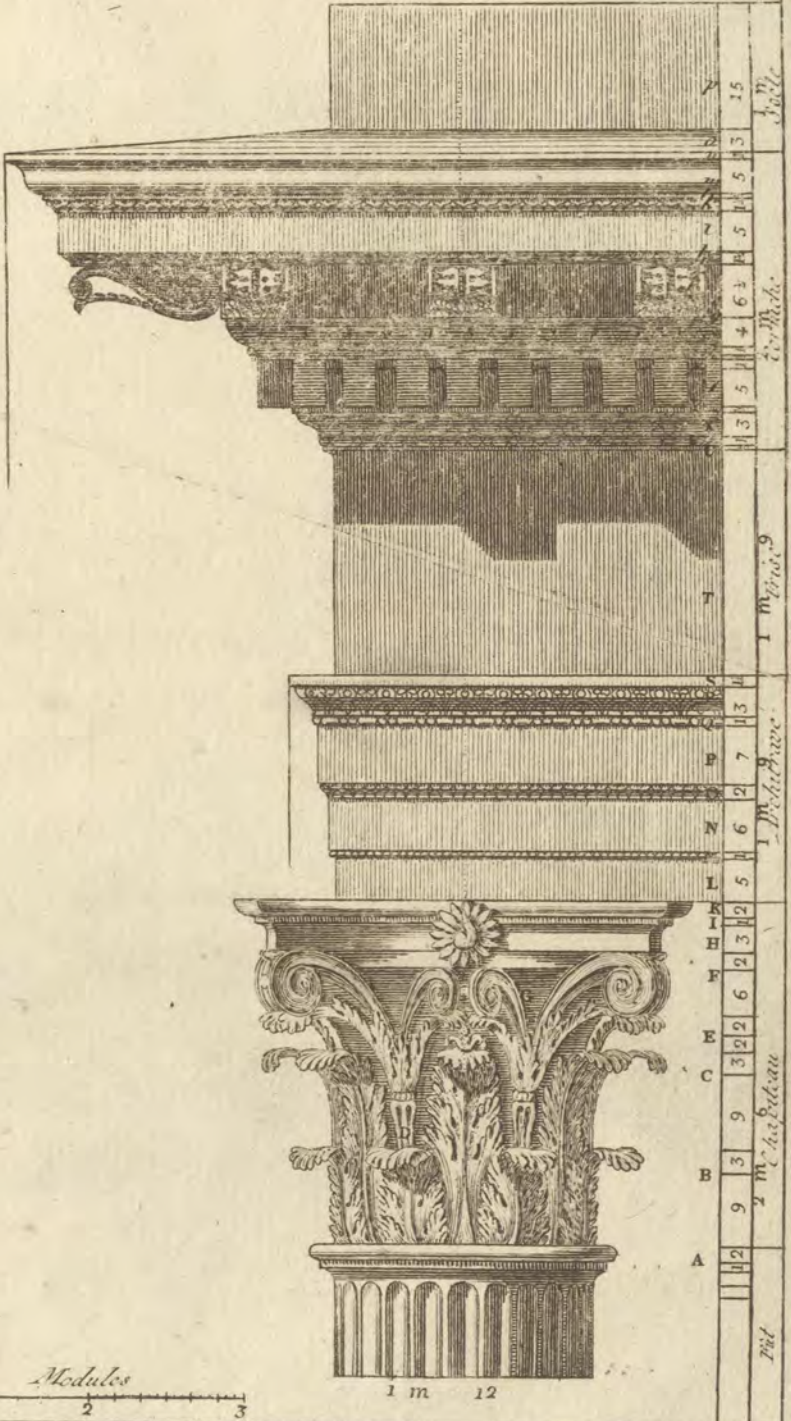
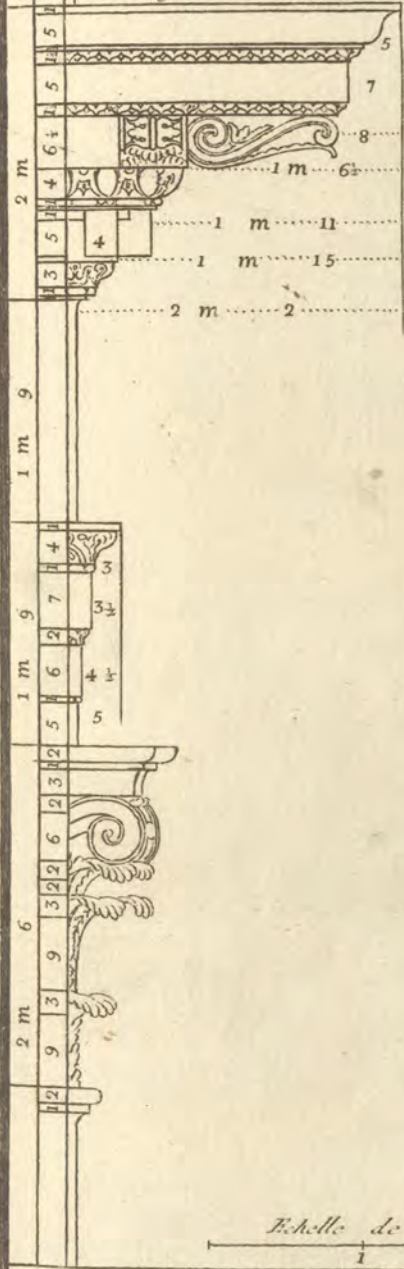


PIEDESTAL CORINTHIEN

Lacotte inv. & Sculp.

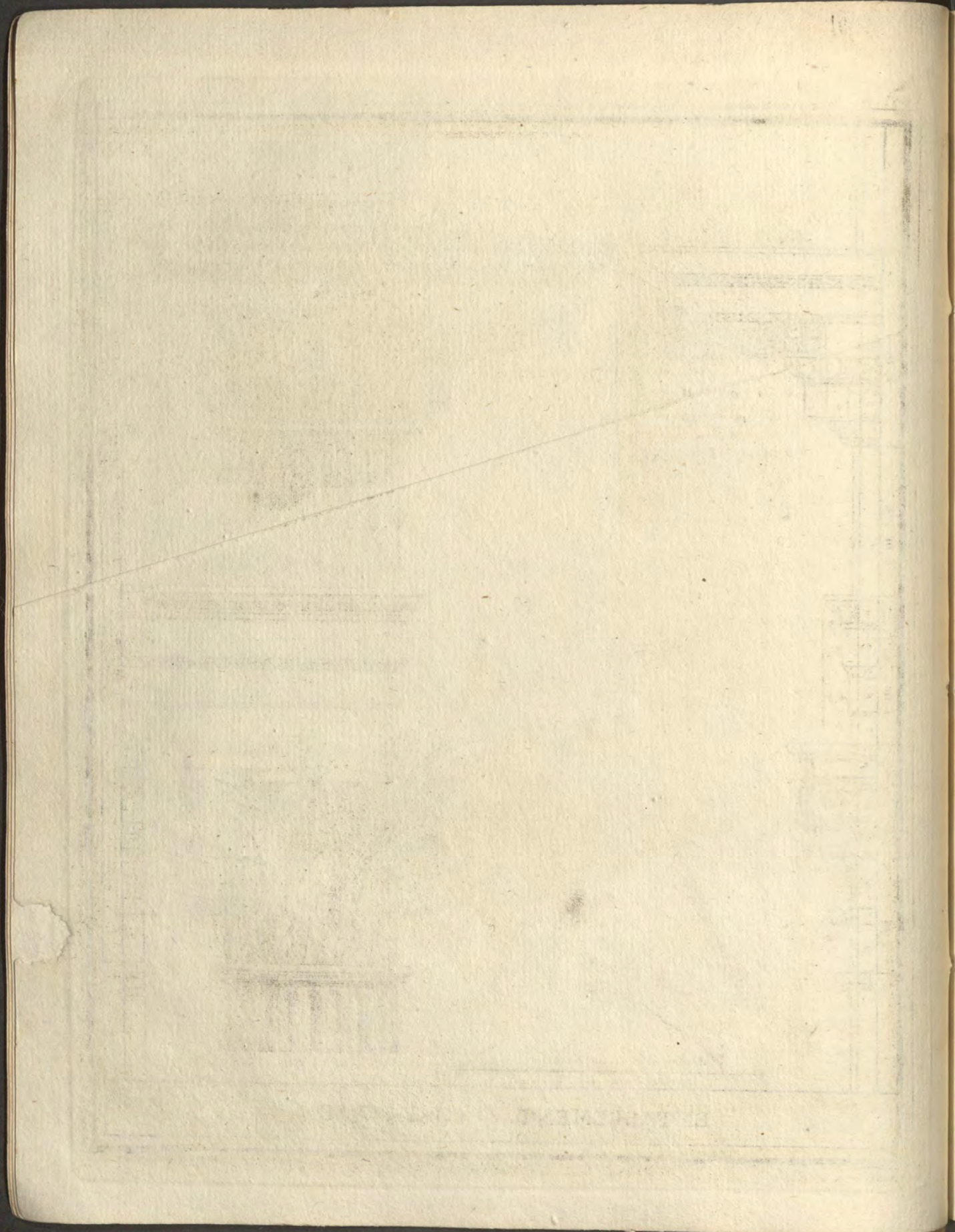
RECEIVED

Figure

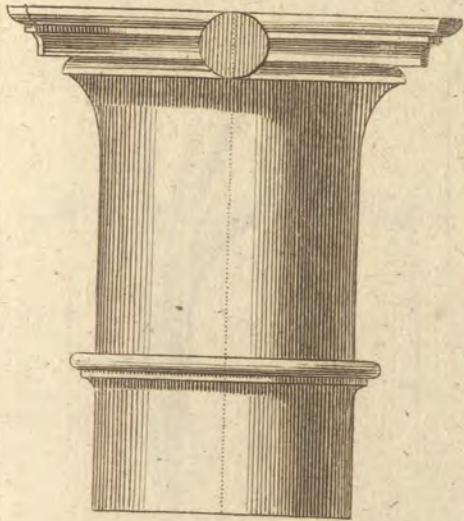


ENTABLEMENT CORINTHIEN

Lucille m, et Sculp.



F. 2



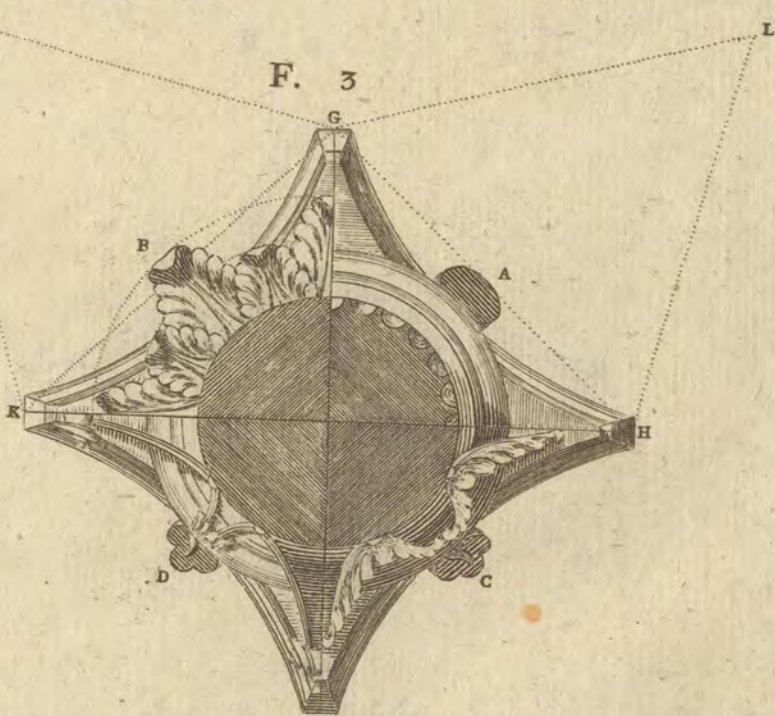
2 m 6

F. 1



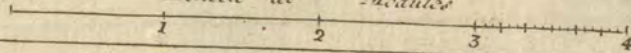
1 2 9 3 9 3 2 2 6 2 3 2

F. 3



1 m 12 4 1 m 12 2 1 1

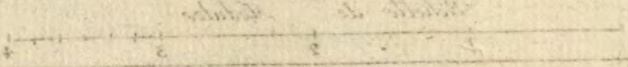
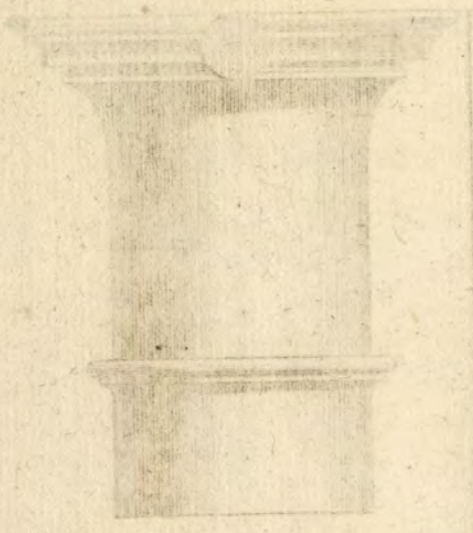
Echelle de Modules



CHAPITEAU CORINTHIEN ANTIQUE

Facelle int. de Sculp.

PLATE I
DES
CHAPITEAUX
CORINTHIENS
ANTIQUE



CHAPITEAU CORINTHIEN ANTIQUE

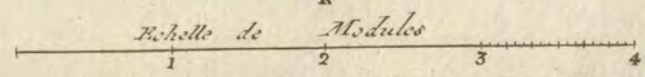
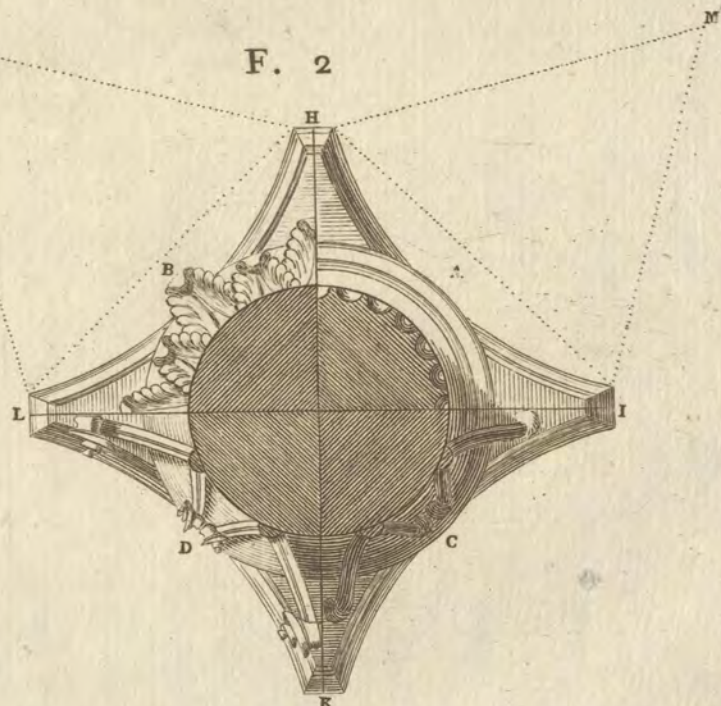
F. 1



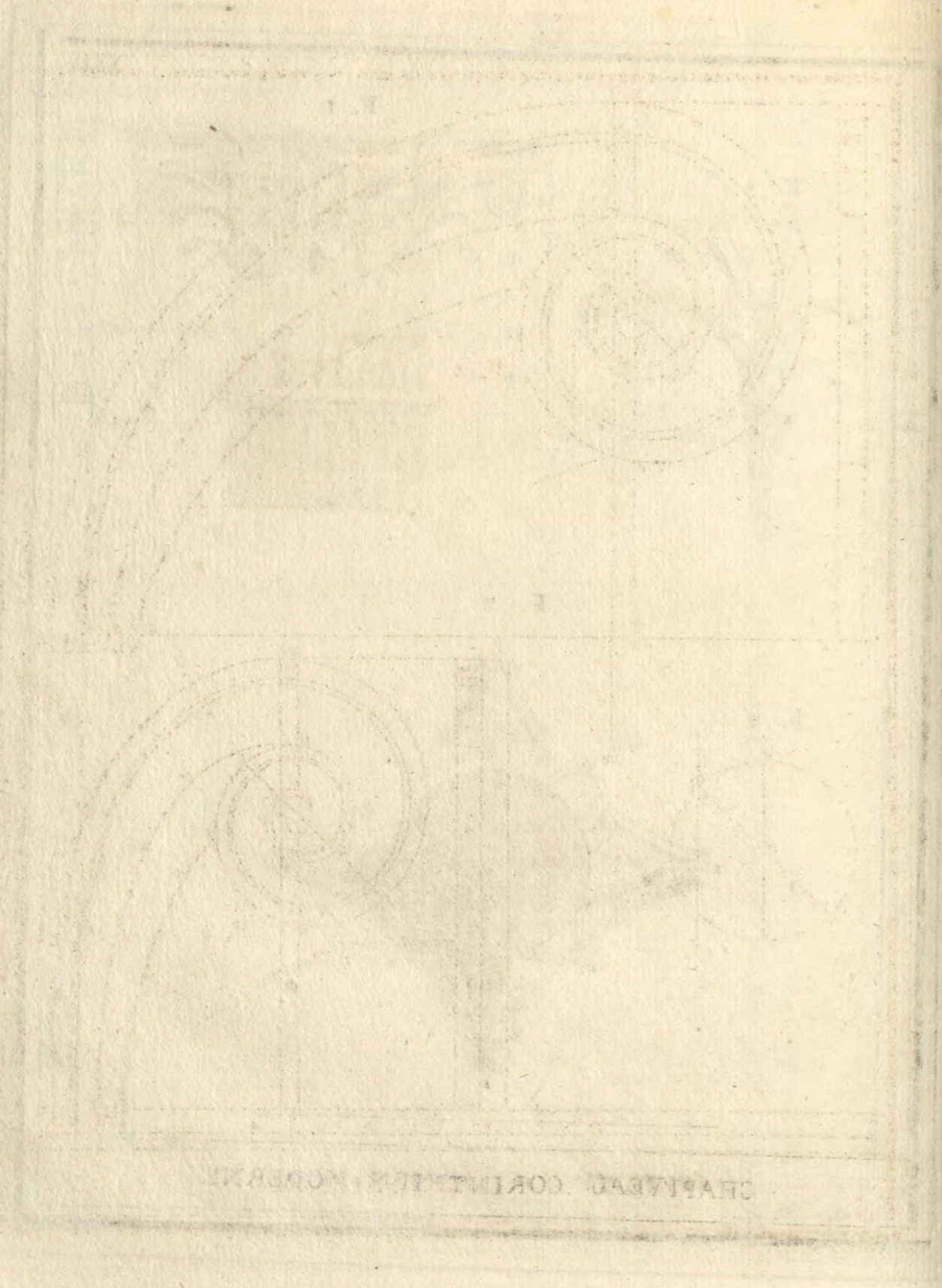
F. 3



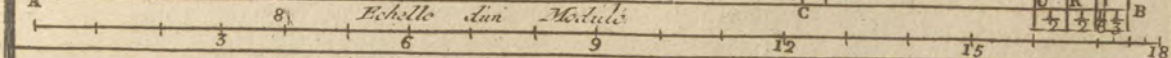
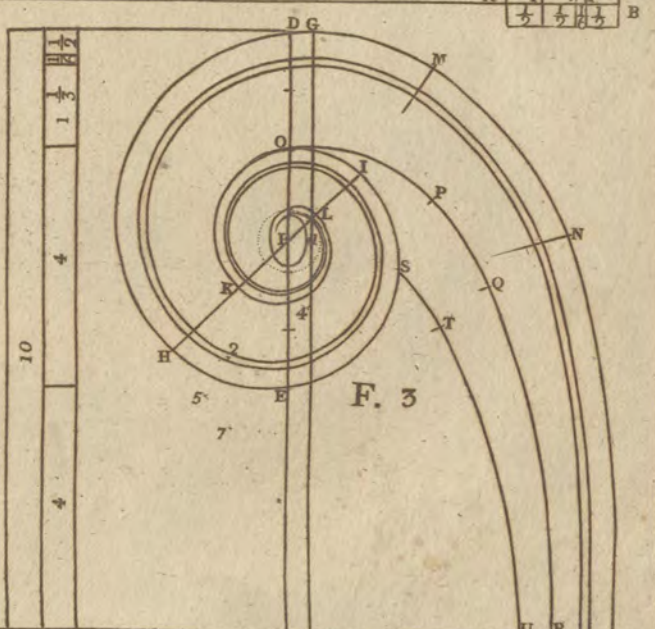
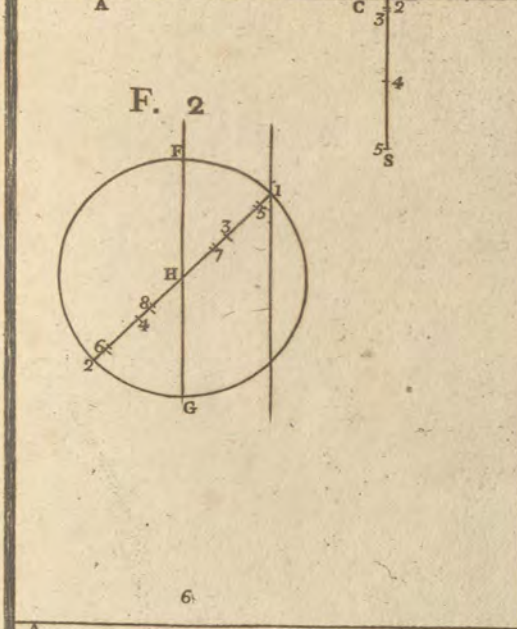
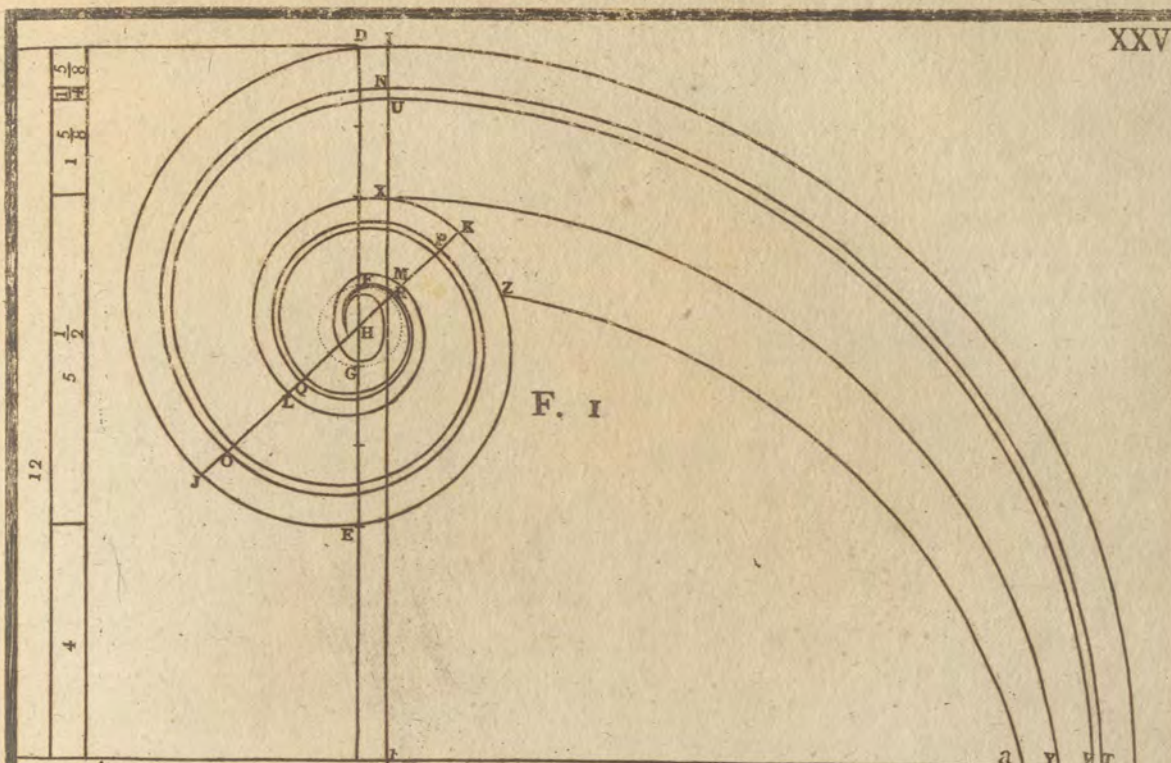
F. 2



CHAPITEAU CORINTHIEN MODERNE

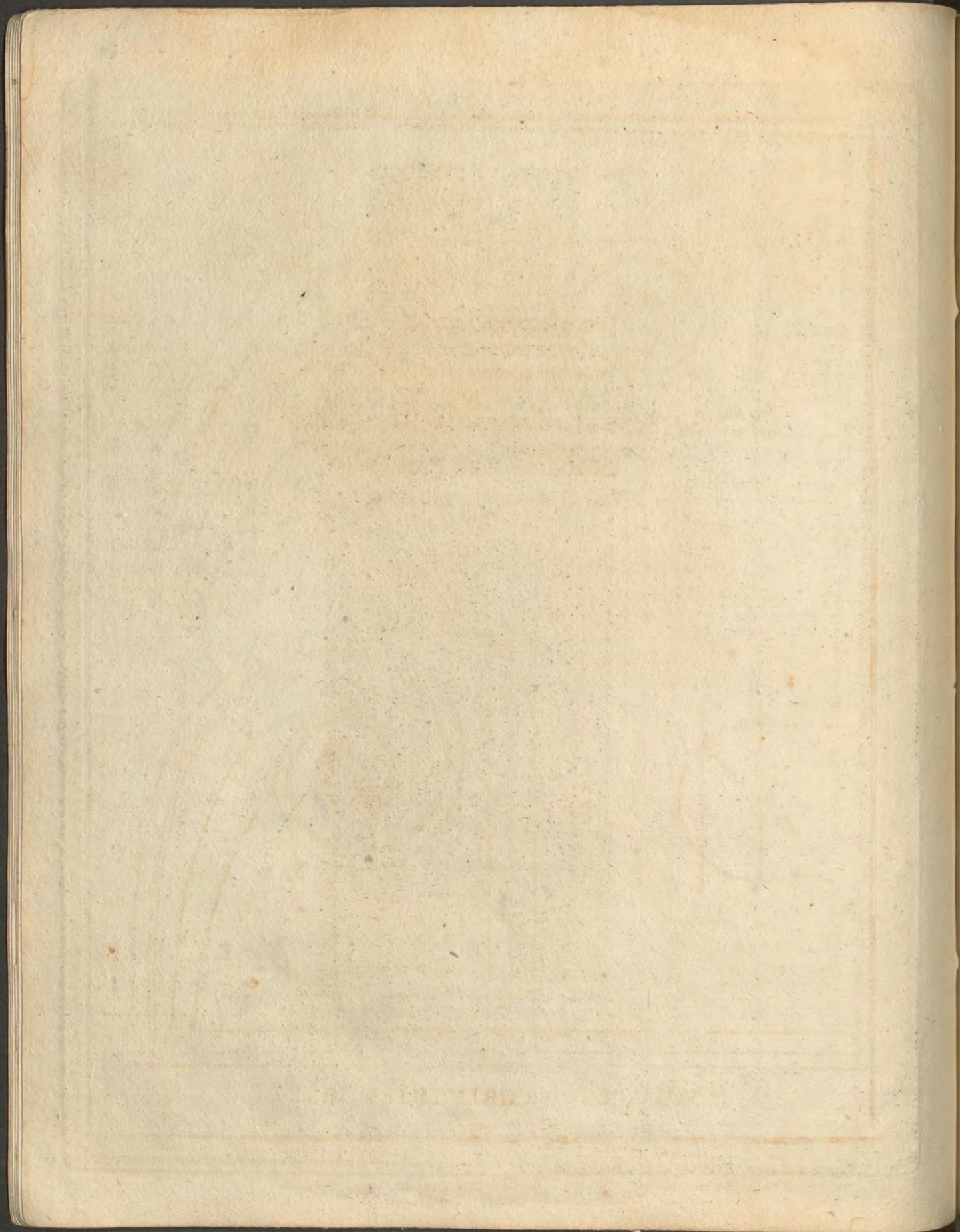


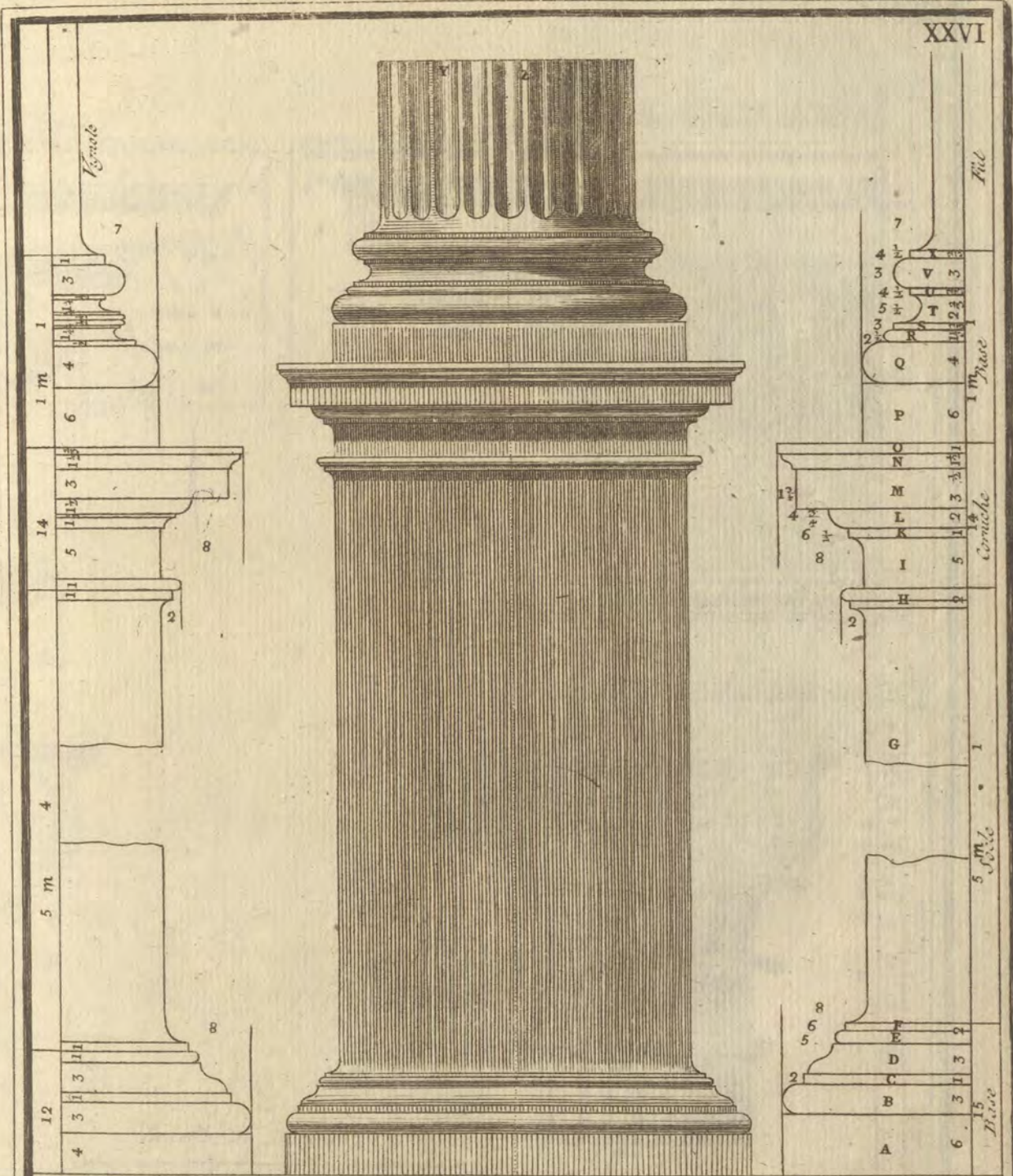
CHARLES CORINTHIAN ROBERT



VOLUTES CORINTHIENNES

Jacotte inv et Sulp

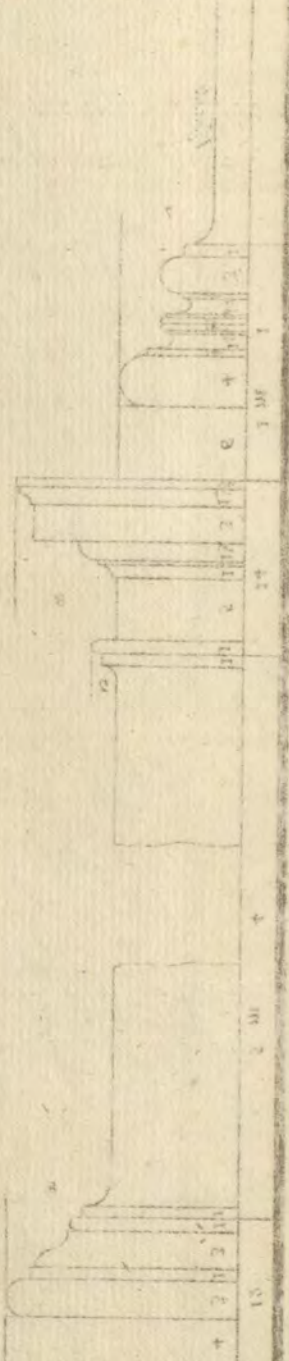
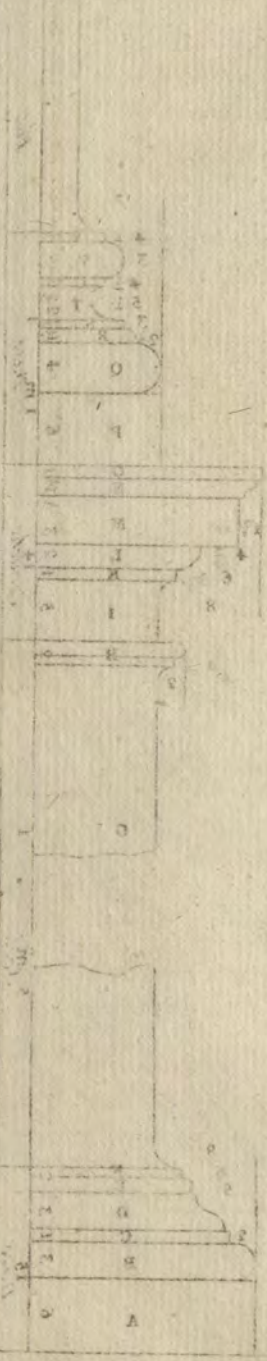
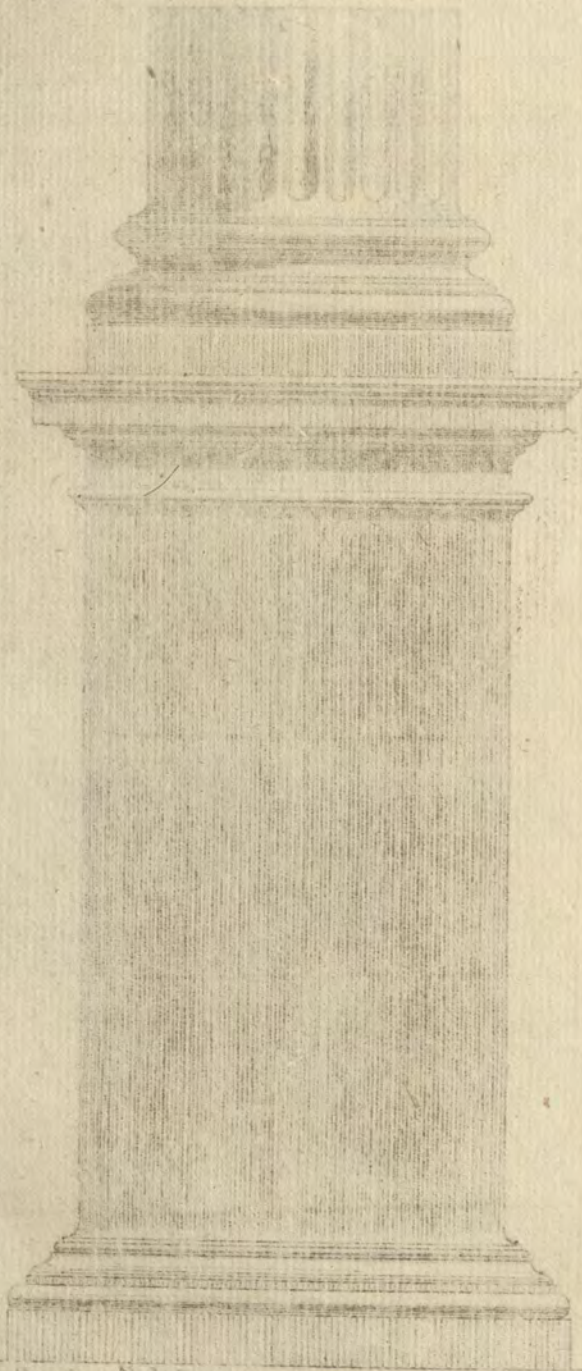




Echelle du Piedestal

Echelle des Profiles

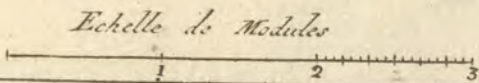
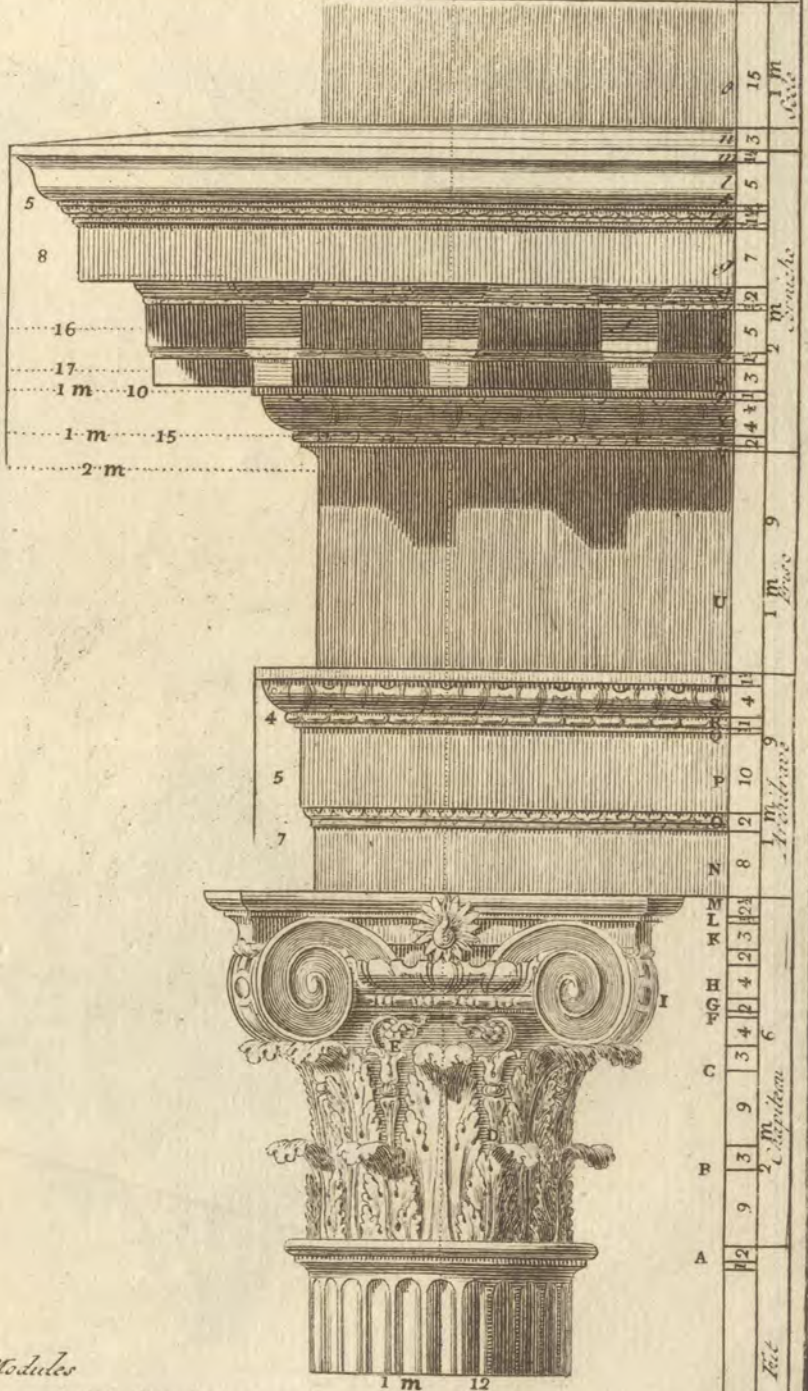
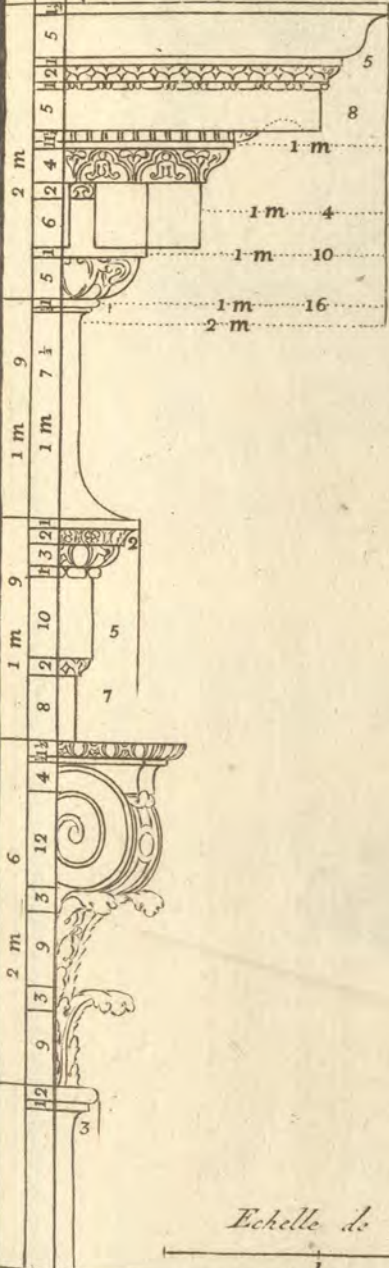
PIEDESTAL COMPOSITE



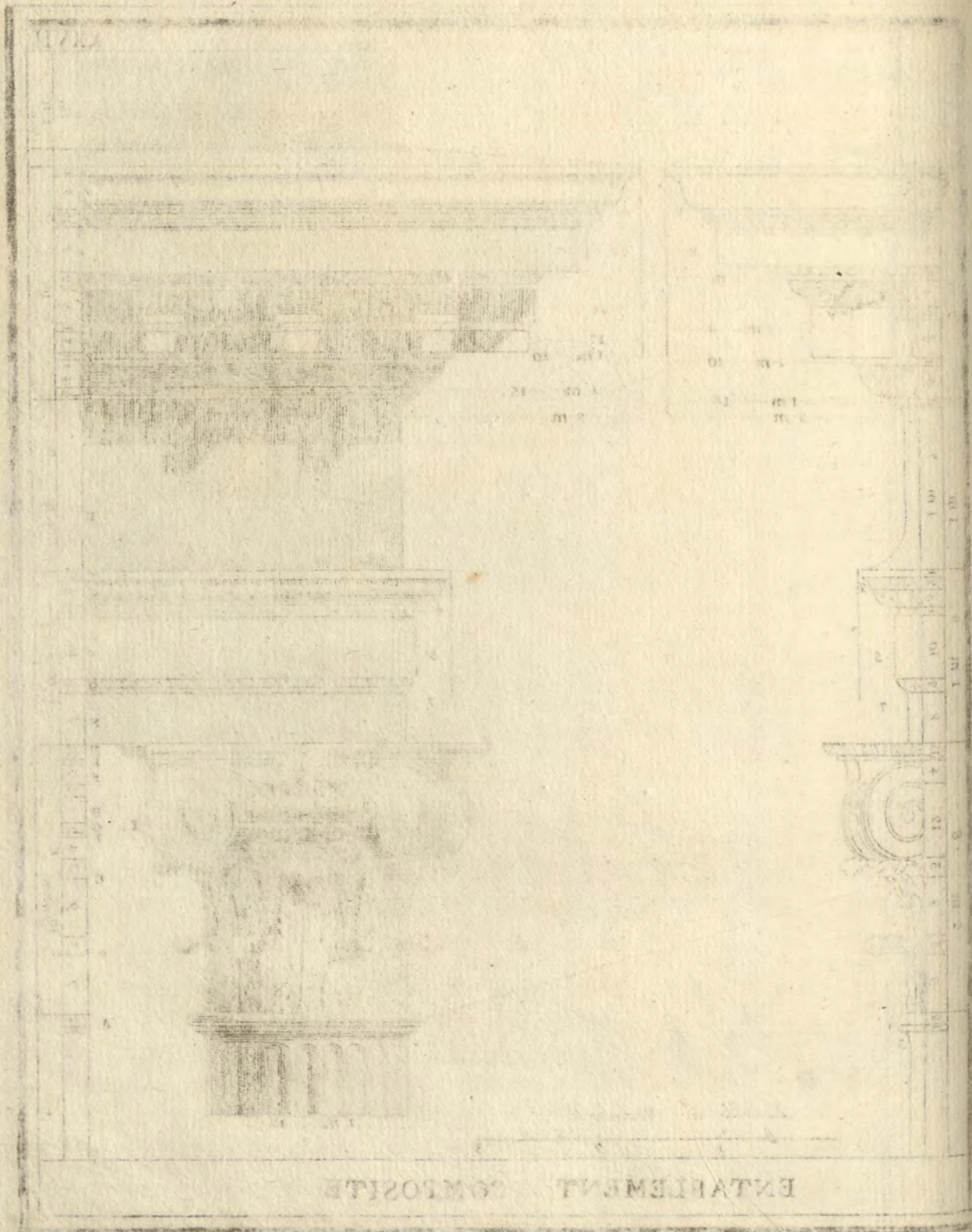
PIEDESTAL COMPOSITE

Scale of Feet
Scale of Inches

Vignole

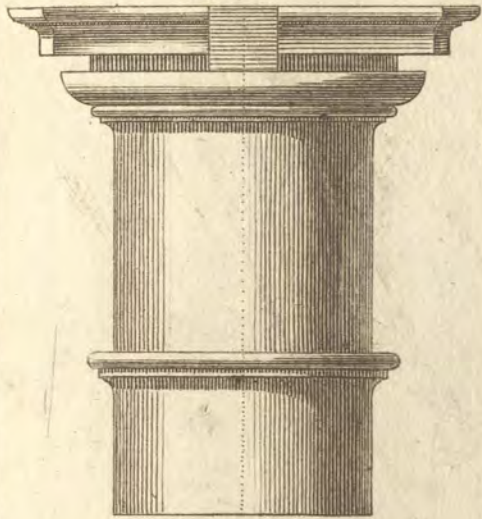


ENTABLEMENT COMPOSITE

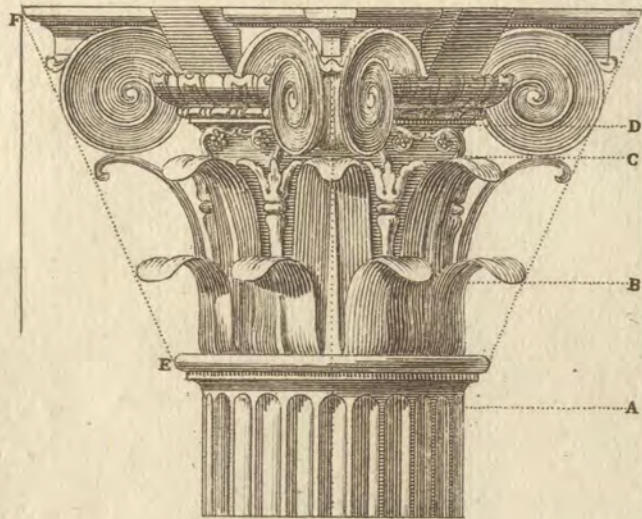


ENTABLEMENT COMPOSITE

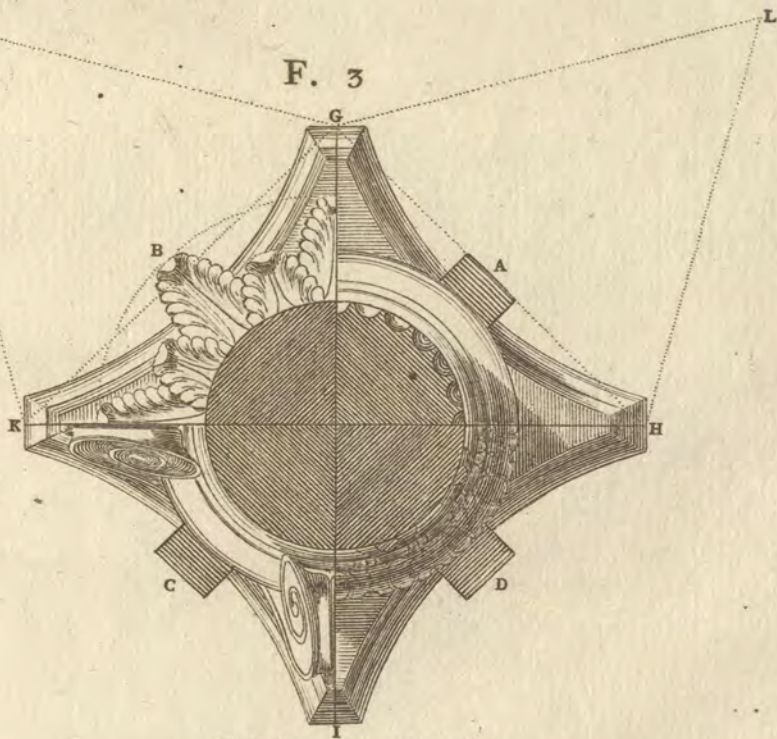
F. 2



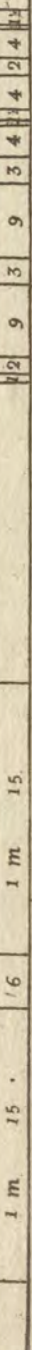
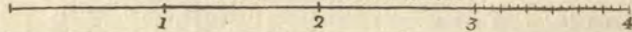
F. 1



F. 3



Echelle de Modules

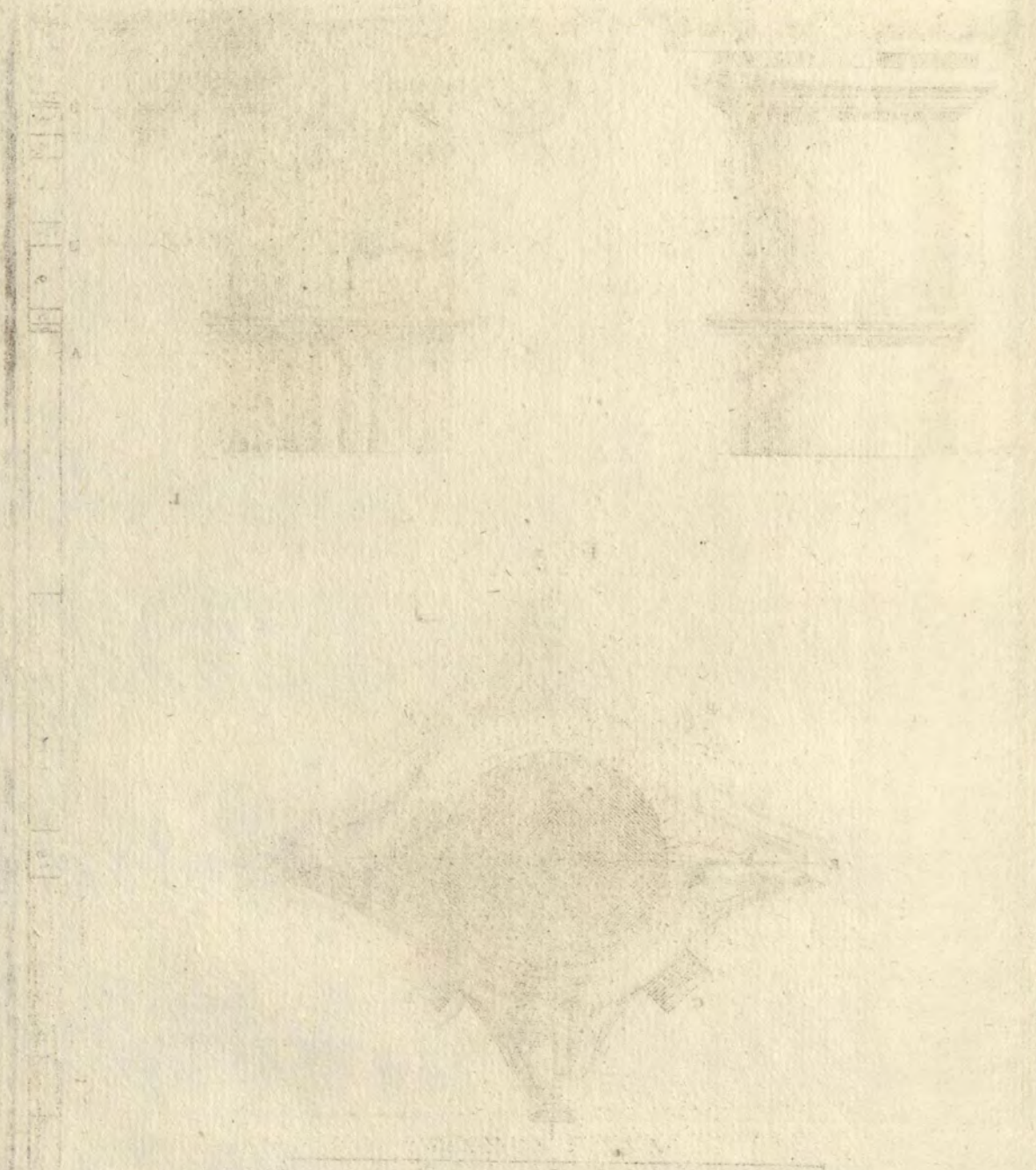


CHAPITEAU COMPOSITE ANTIQUE

Invenit. et Sculp.

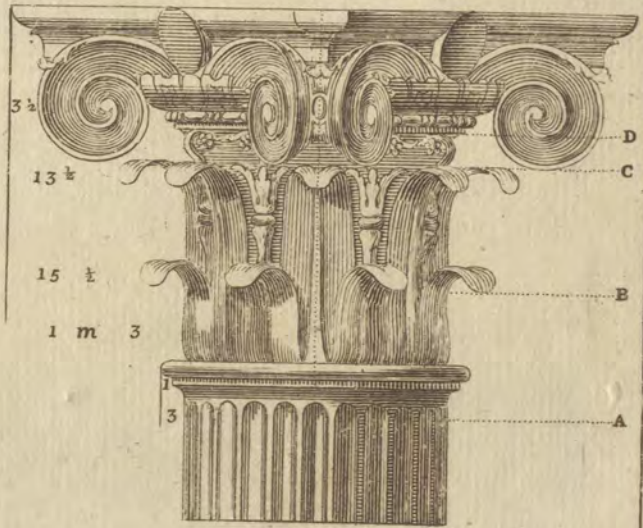
PLATE I

Fig. 1



CHAPITRE AU-DESSUS DE LA

F. I



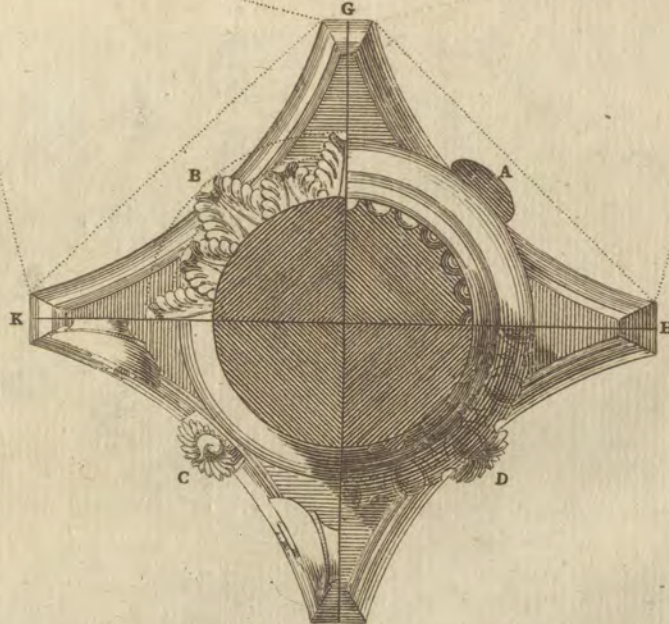
F. 4



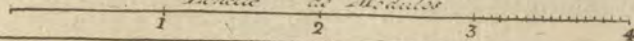
F. 3



F. 2



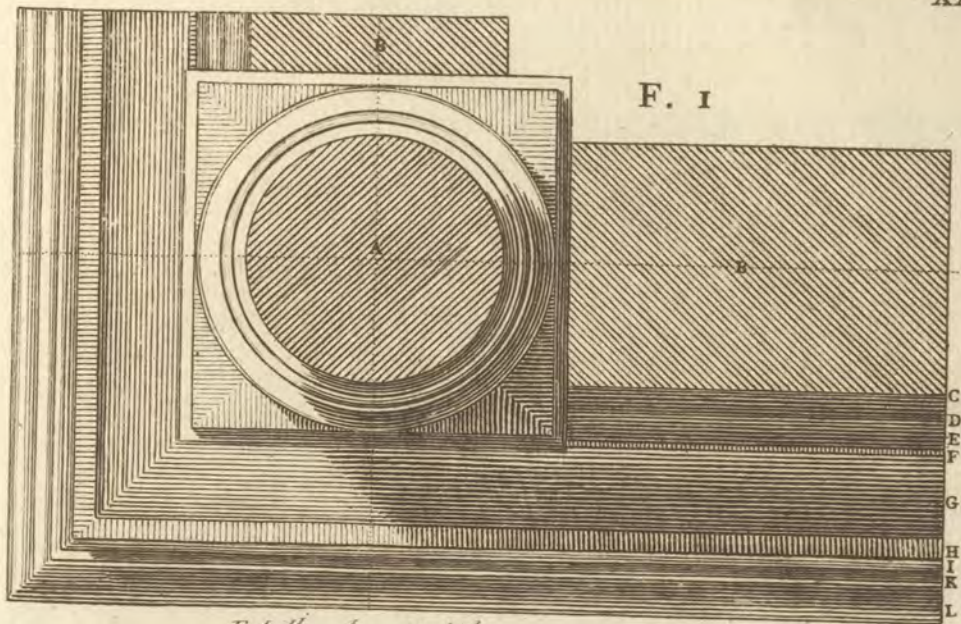
Echelle 1 de Modules



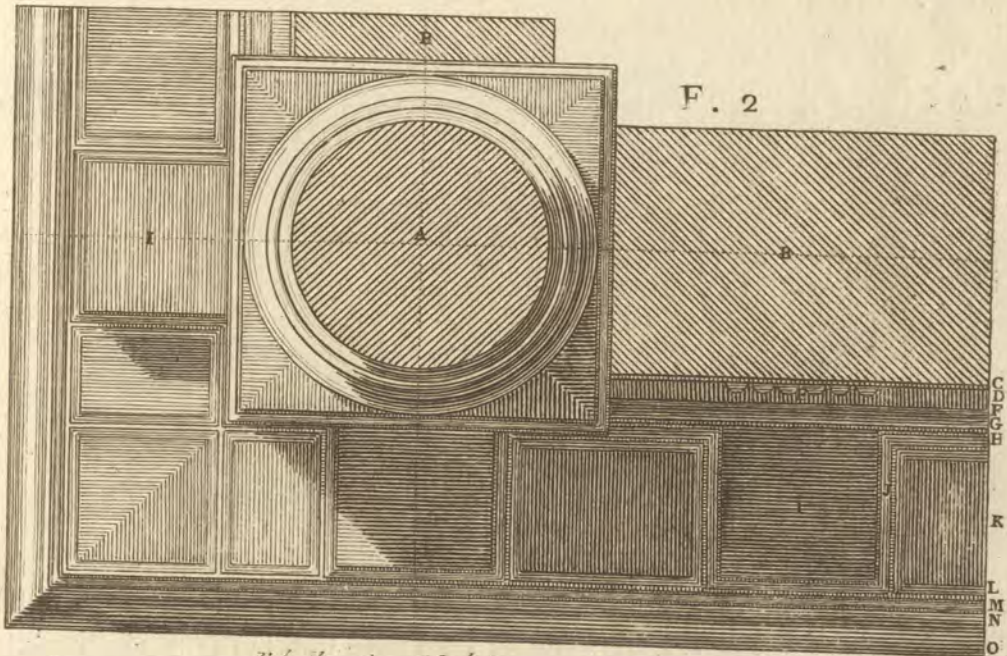
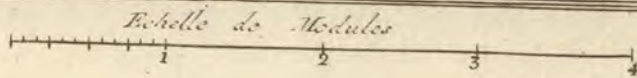
CHAPITEAU COMPOSITE MODERNE

L. Collet inv. et Sculp.

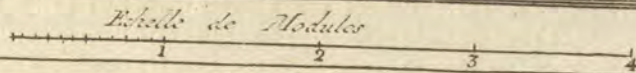
CHAPITEAU COMPOSITE MODERNE



F. 1

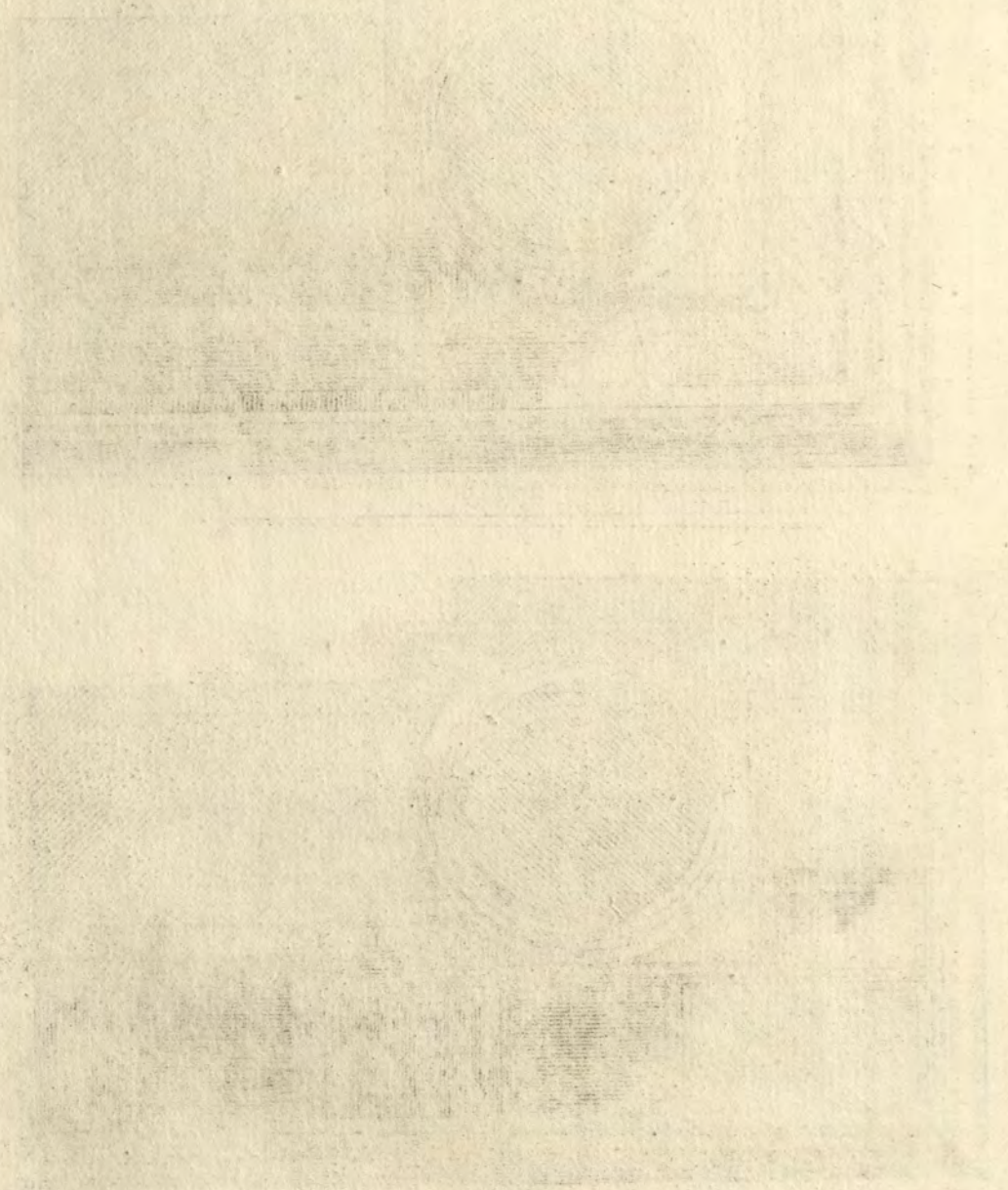


F. 2

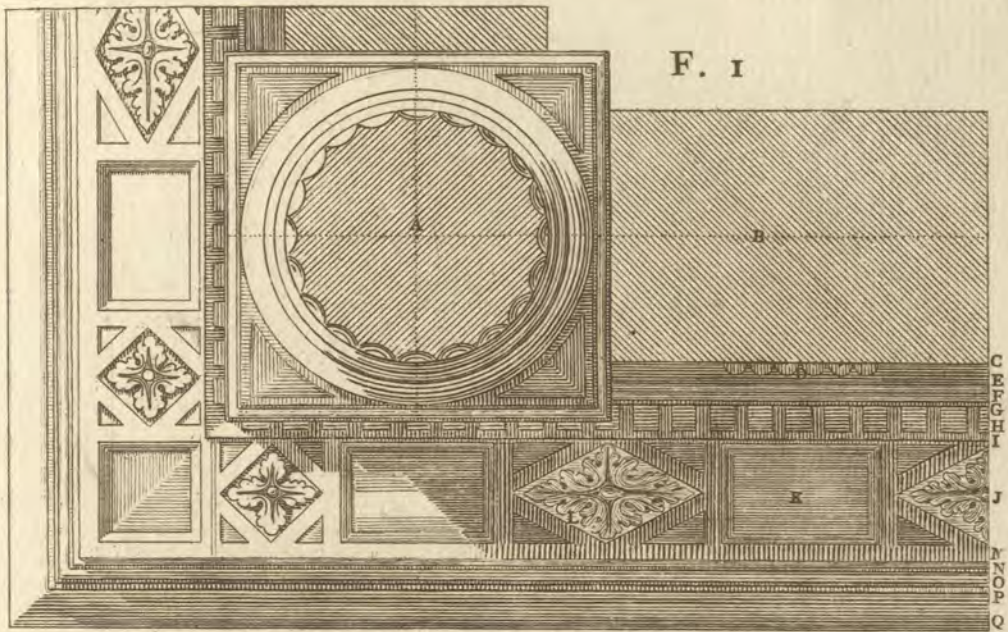


ENTABLEMENS TOSCAN ET DORIQUE MUTULAIRE

XXX

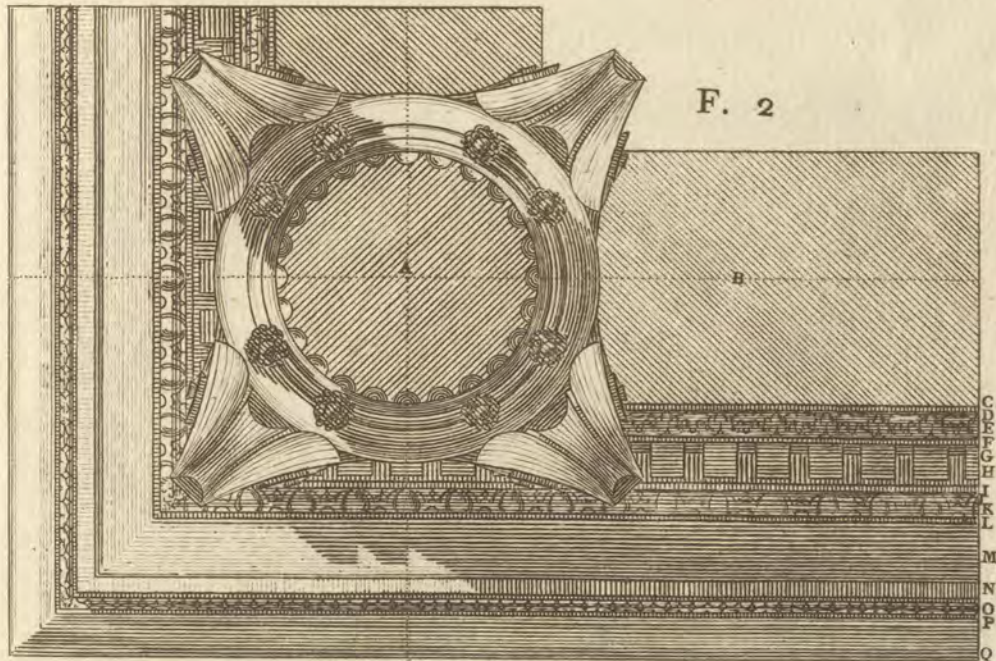


STATUTUM TOSCAN ET BORGHETTI



F. 1

Echelle de Modules



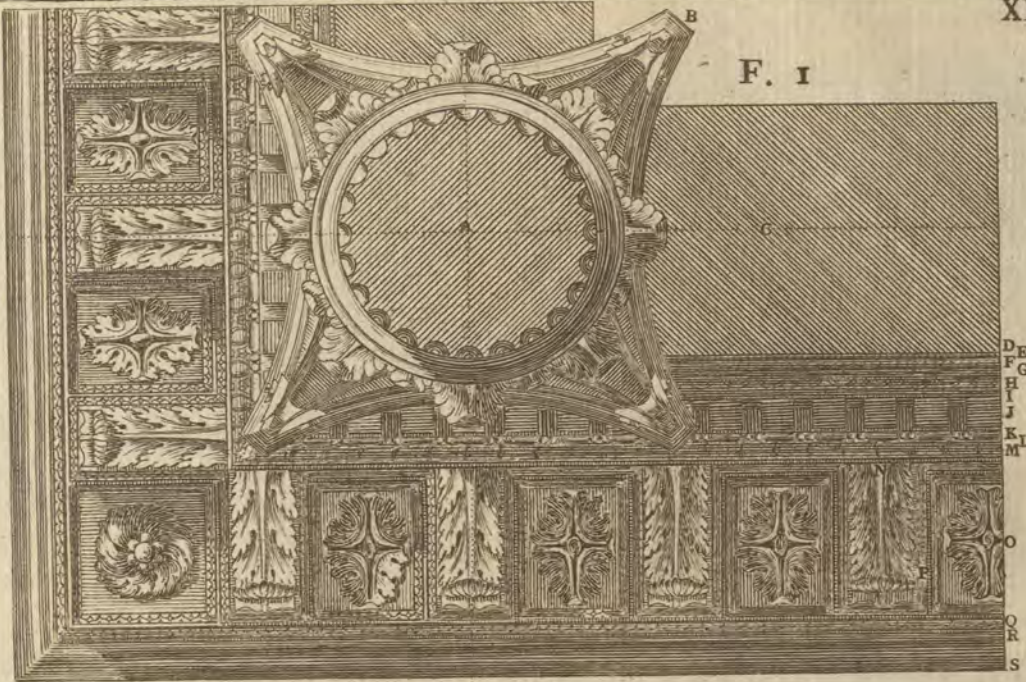
F. 2

Echelle de Modules

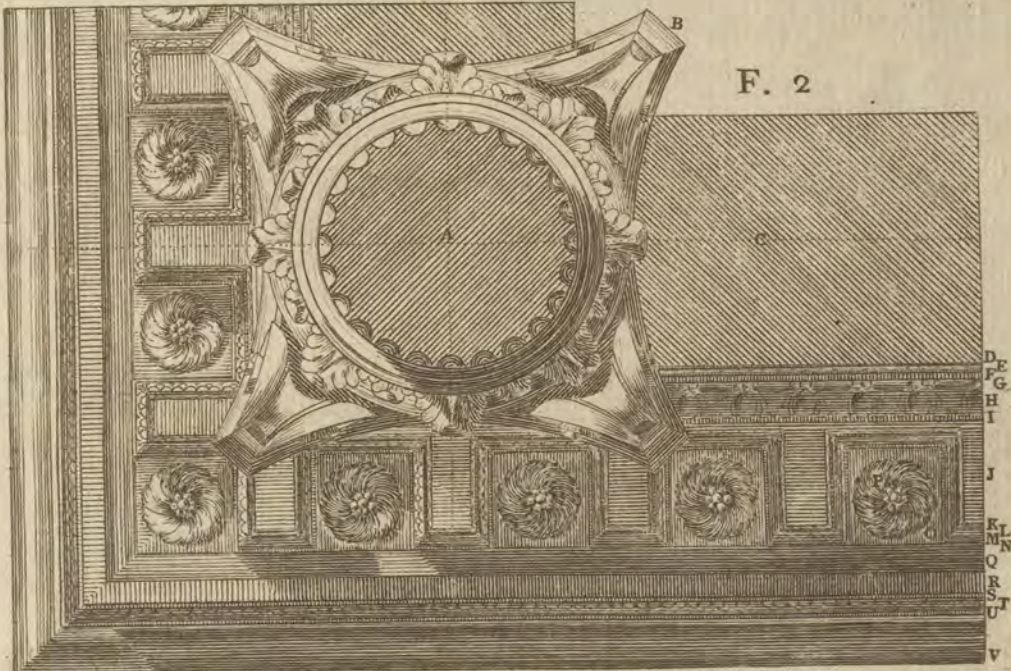
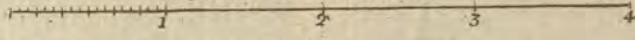
ENTABLEMENS DORIQUE DENTICULAIRE ET IONIQUE

XXX

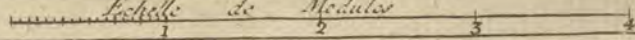
DEPARTMENTS D'ARTS ET DE MANUFACTURES



Echelle de Modules



Echelle de Modules



ENTABLEMENS CORINTHIEN ET COMPOSITE

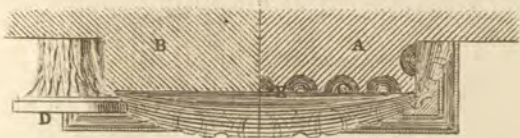
Gravé par J. B. de la Haye

F. 1

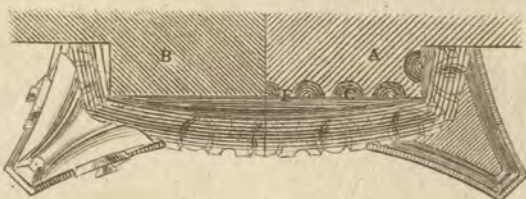


ENTABLEMENS CORINTHIEN ET COMPOSITE

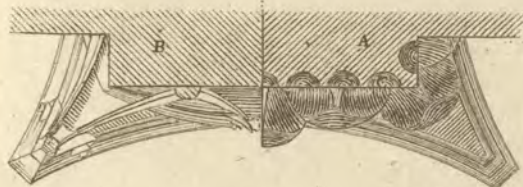
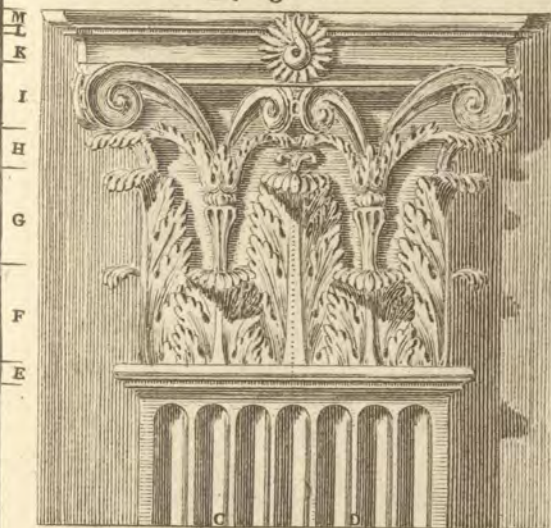
F. 1



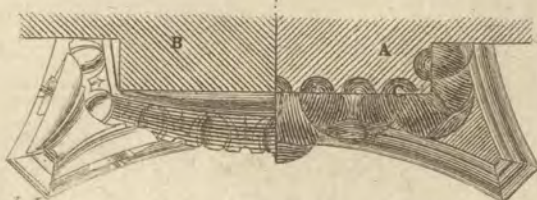
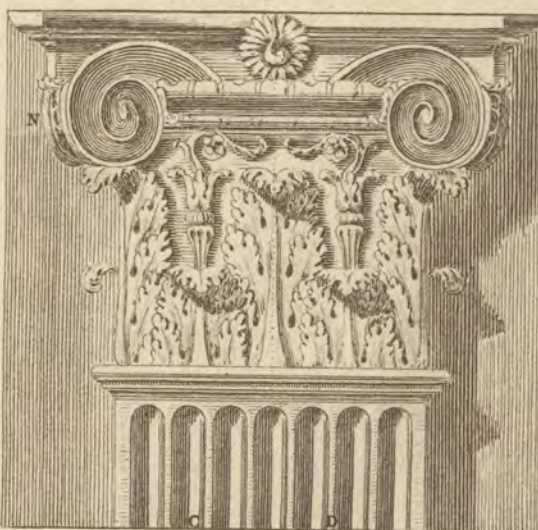
F. 2



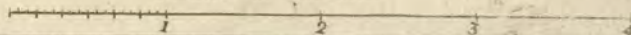
F. 3



F. 4

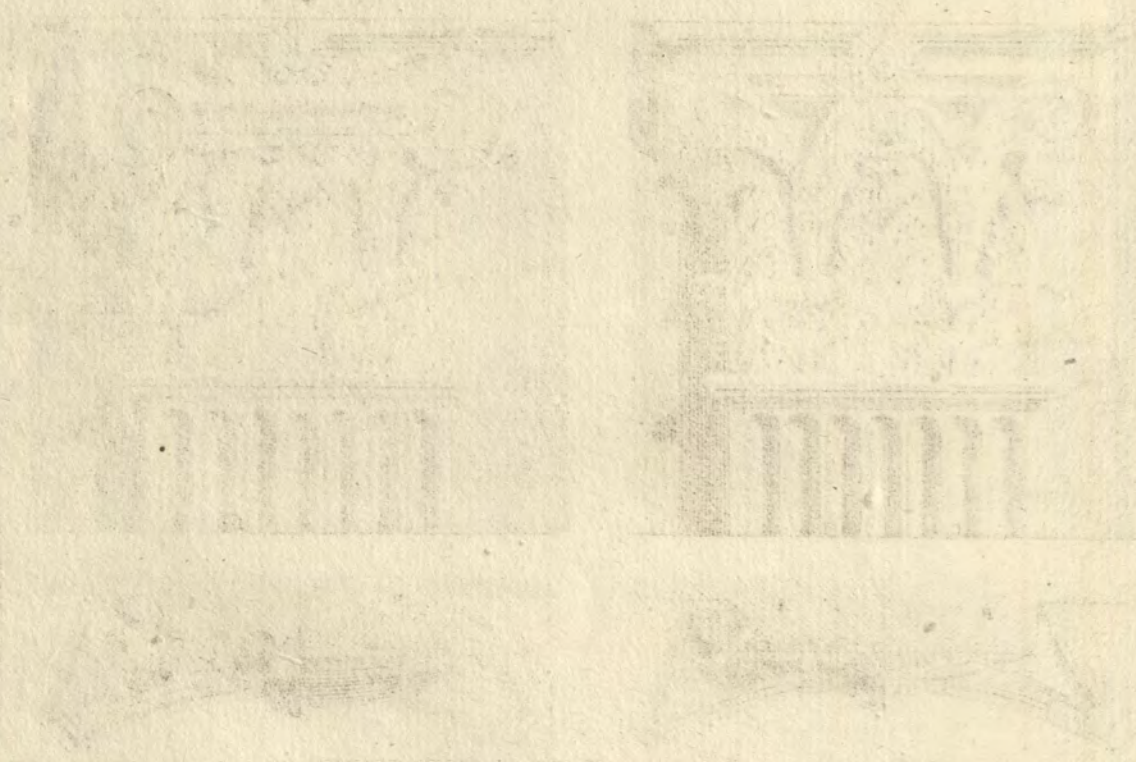


Echelle de Modules

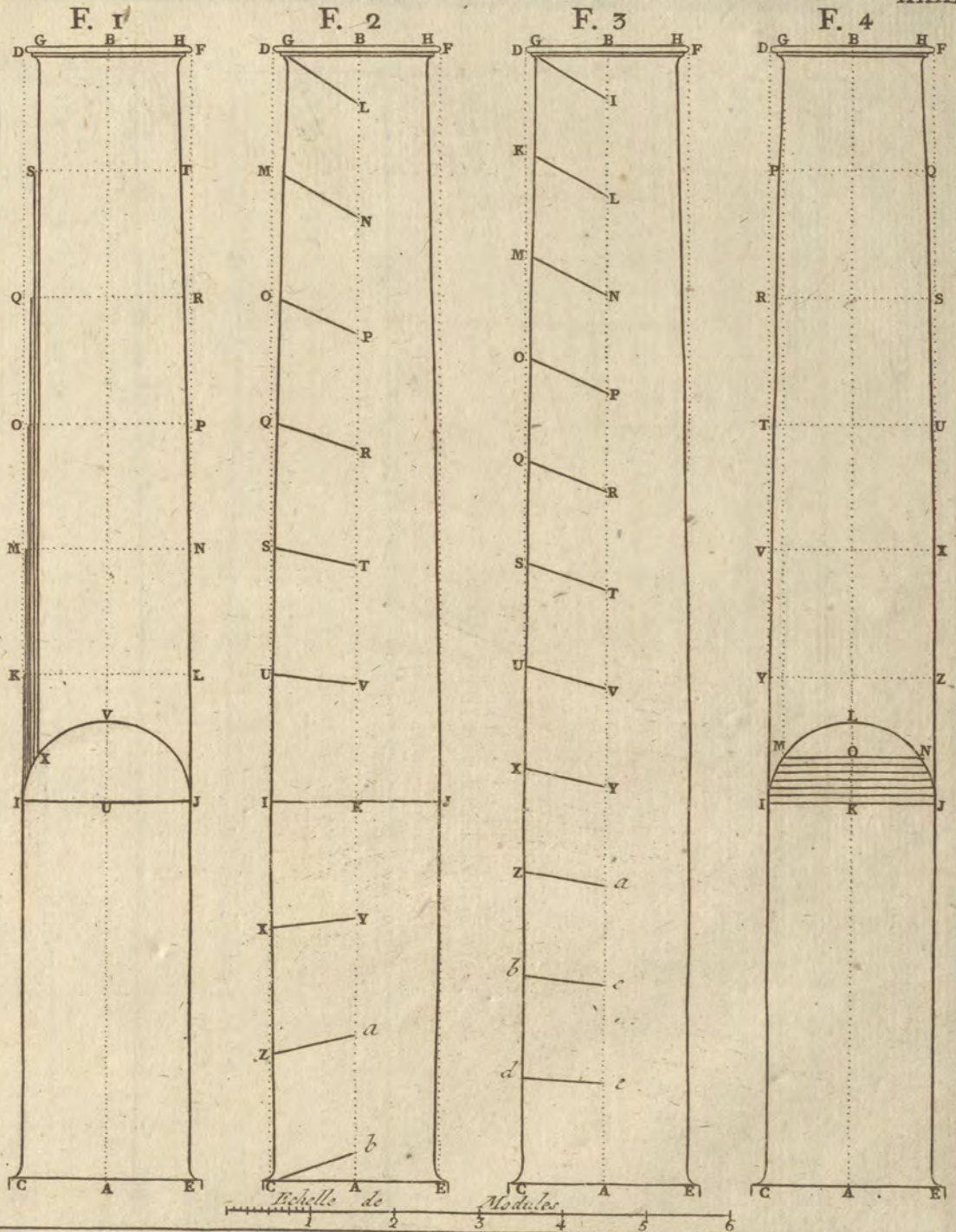


CHAPITEAUX

PILASTRES



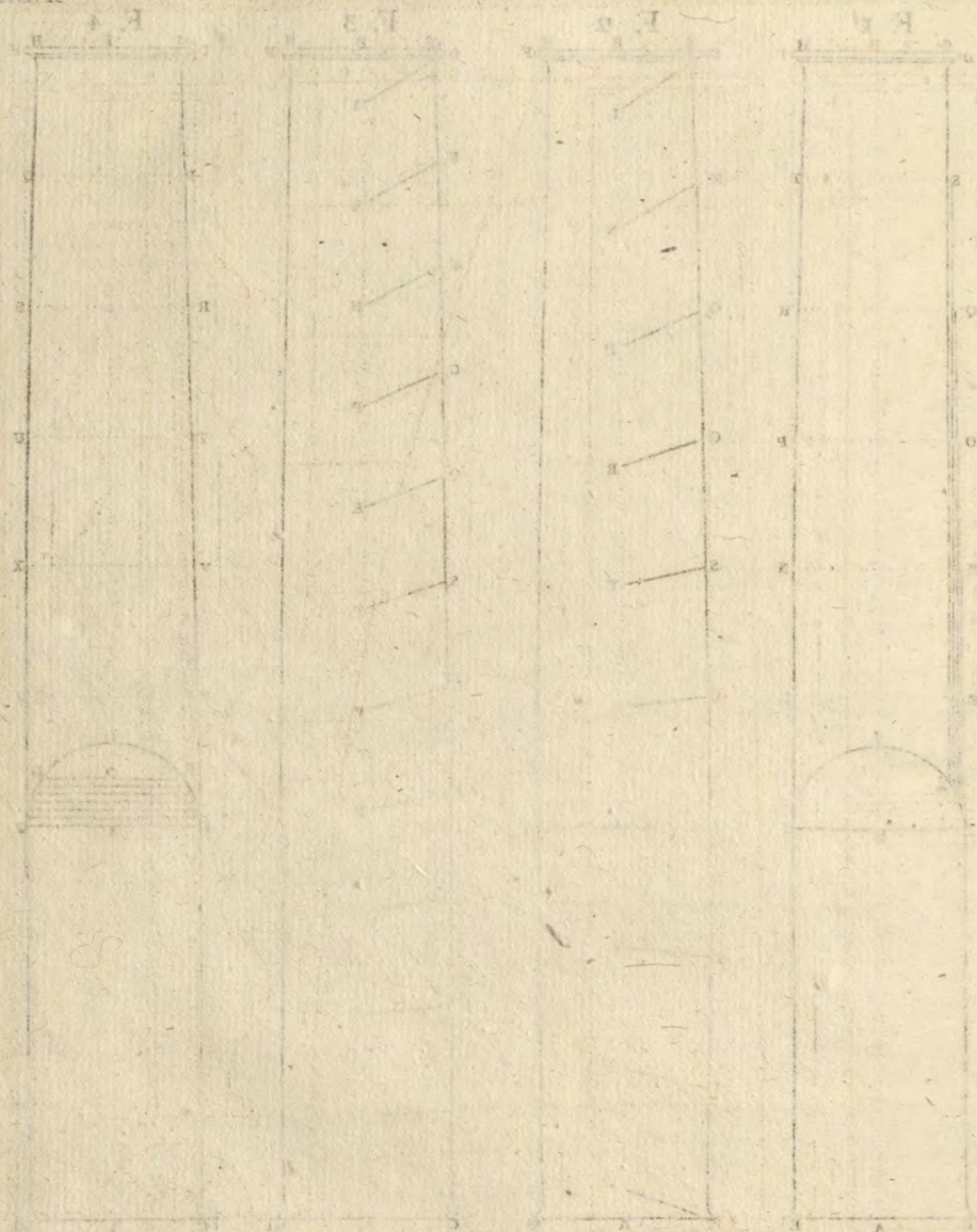
CHAPITEAUX PILASTRES



DIMINUTION DES COLONNES

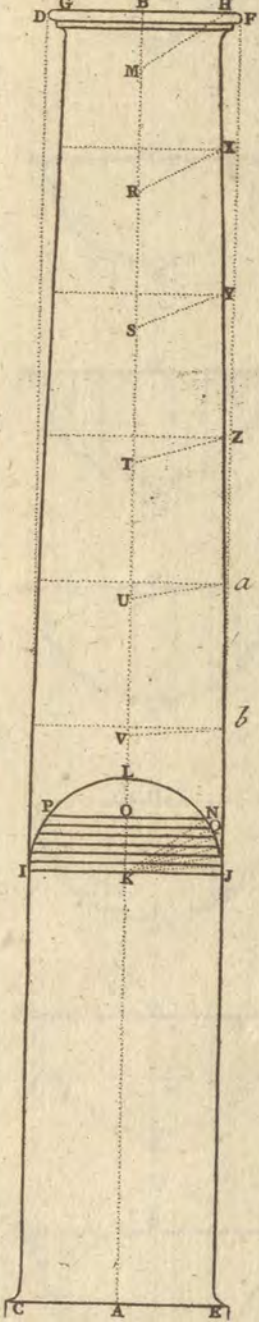
L'écrit de Sculpt.

XXXIV

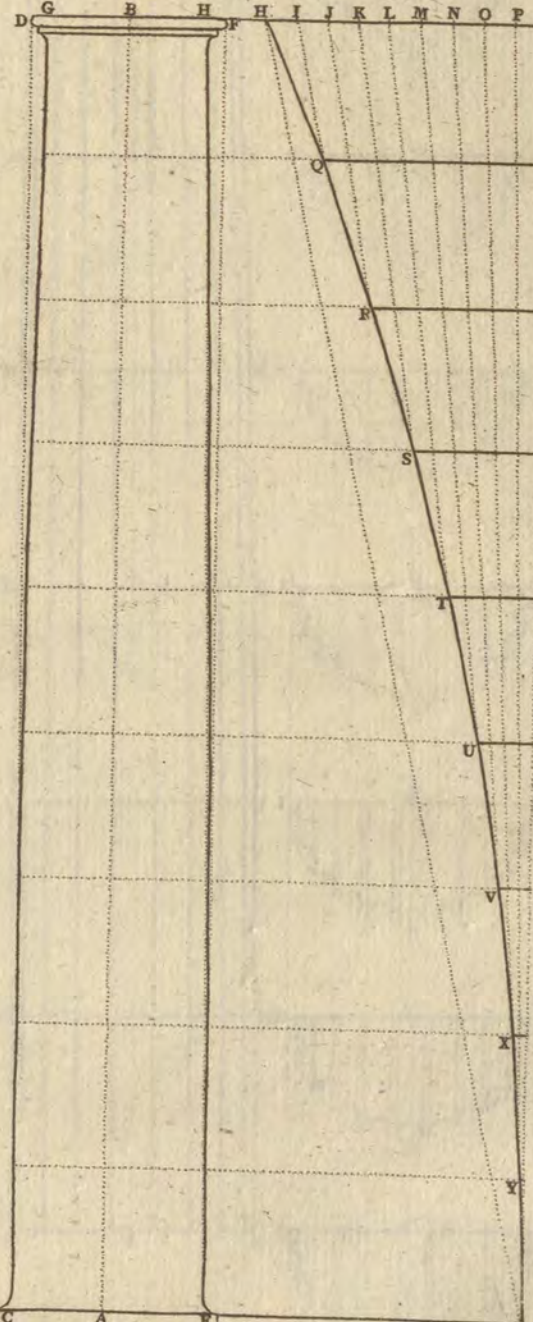


DIMINUTION DES COULEURS

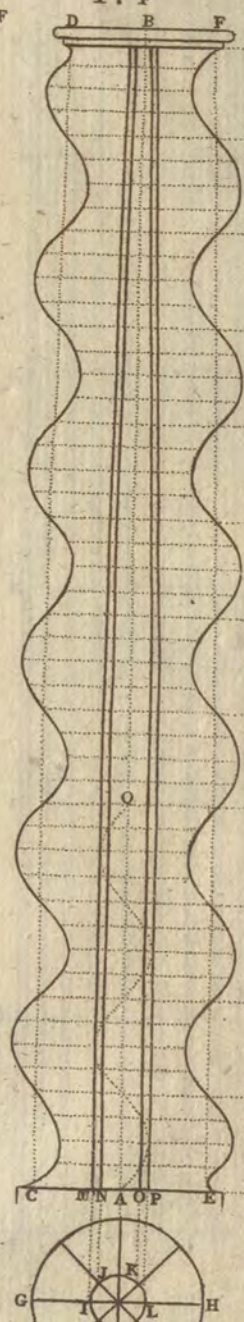
F. 1



F. 2

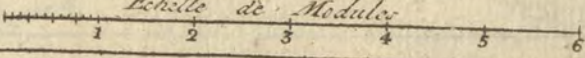


F. 3



F. 4

Echelle de Modules

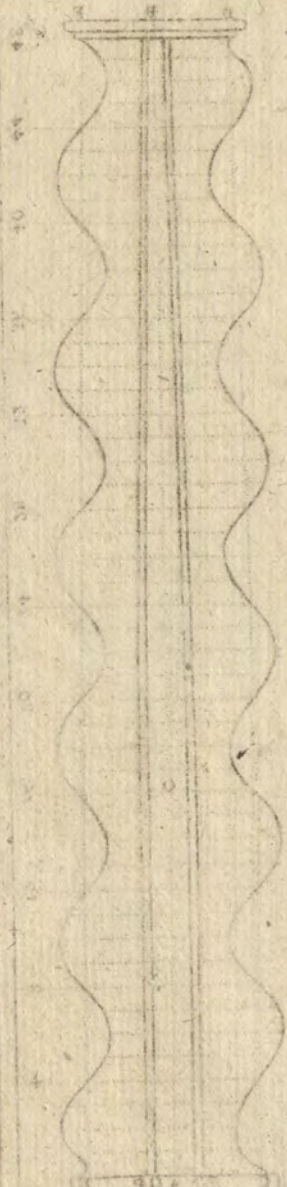


DIMINUTION DES COLONNES ET TORSES

Insolite me Sady

XXXV

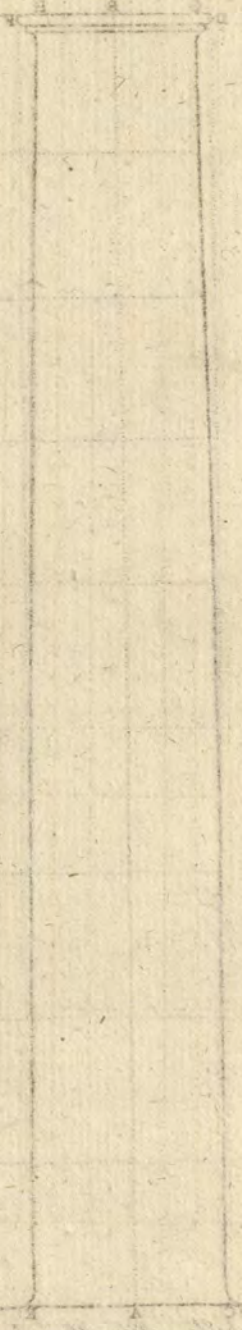
F. 4



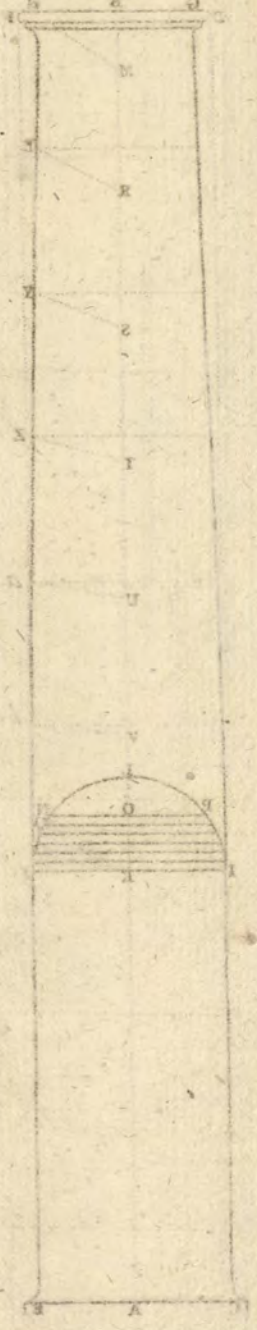
F. 3



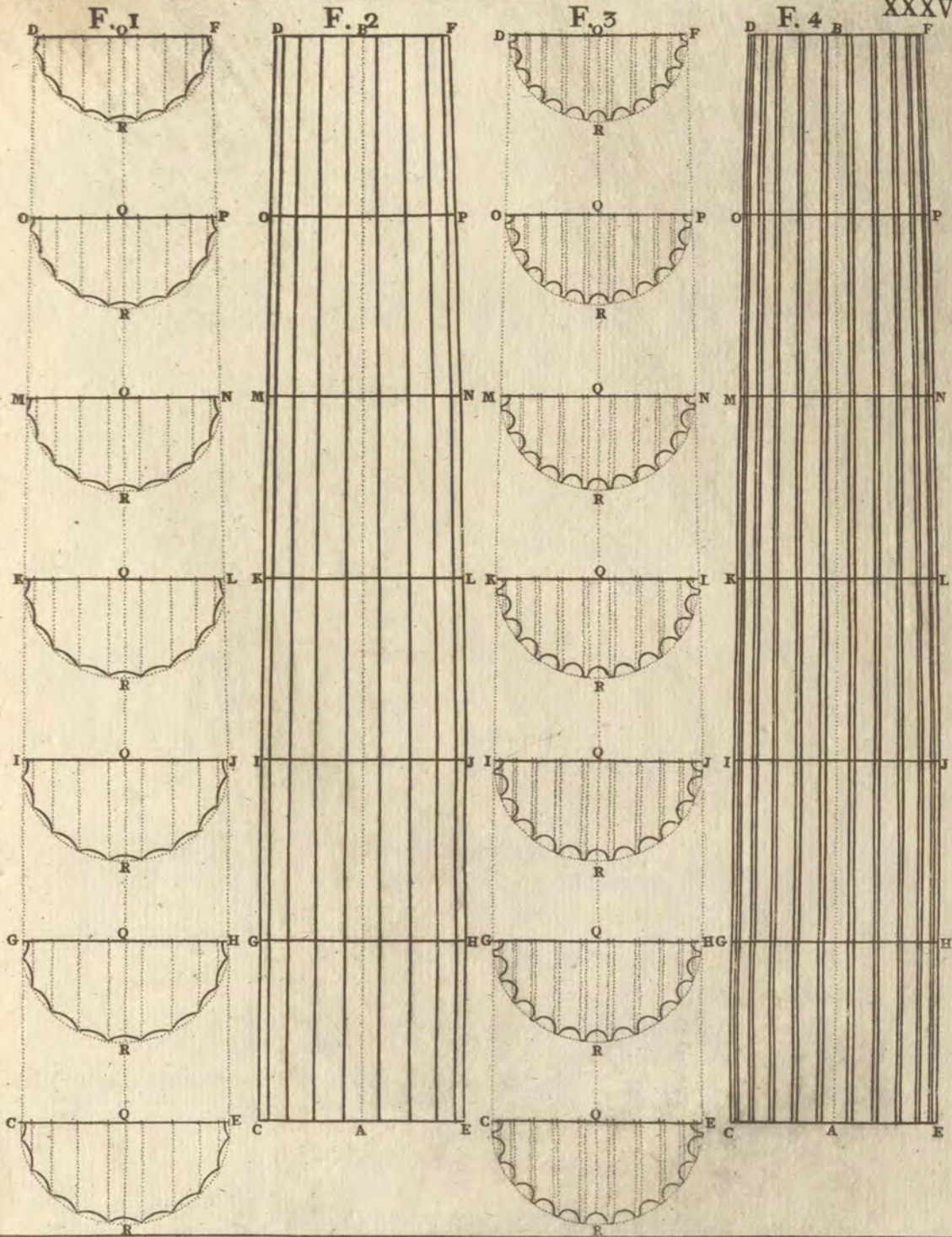
F. 2



F. 1

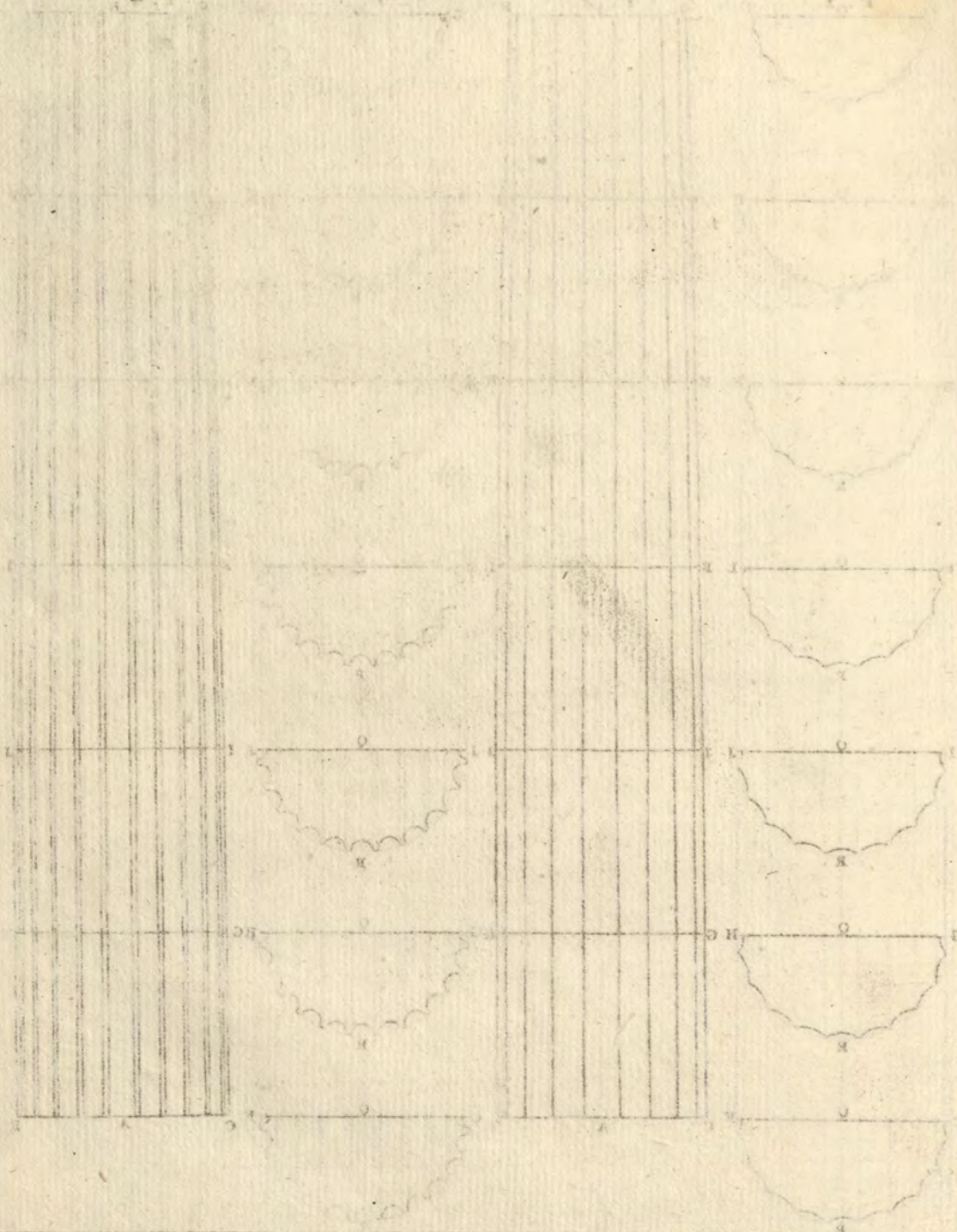


DIMINUTION DES COLONNES ET TORSSES



DIMINUTION DES CANNELURES

PLATE



DIMINUTION DES CANNURES



LE VIGNOLE MODERNE

ou

Traité élémentaire d'Architecture
II^e Partie

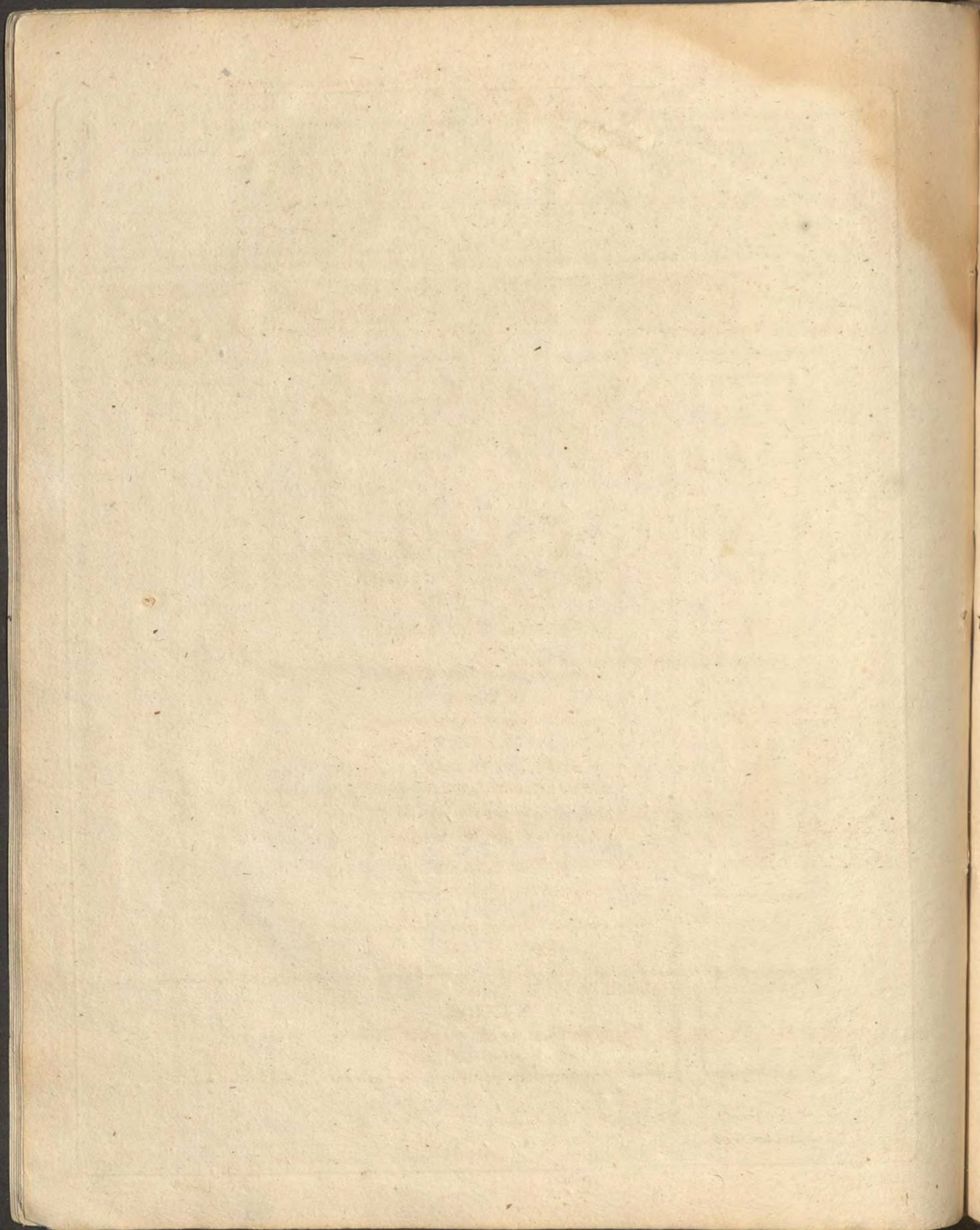
où sont expliqués les accessoires
aux ordres de J. B. de Vignole.

Dédié et Présenté
à Monsieur le Comte d'Artois
Composé et Gravé par J. B. Lucotte
Architecte.

M. DCCLXXXI.

A PARIS.

Chez Mondhard, et Jean rue S^t Jean
de Beauvais, N^o 4.



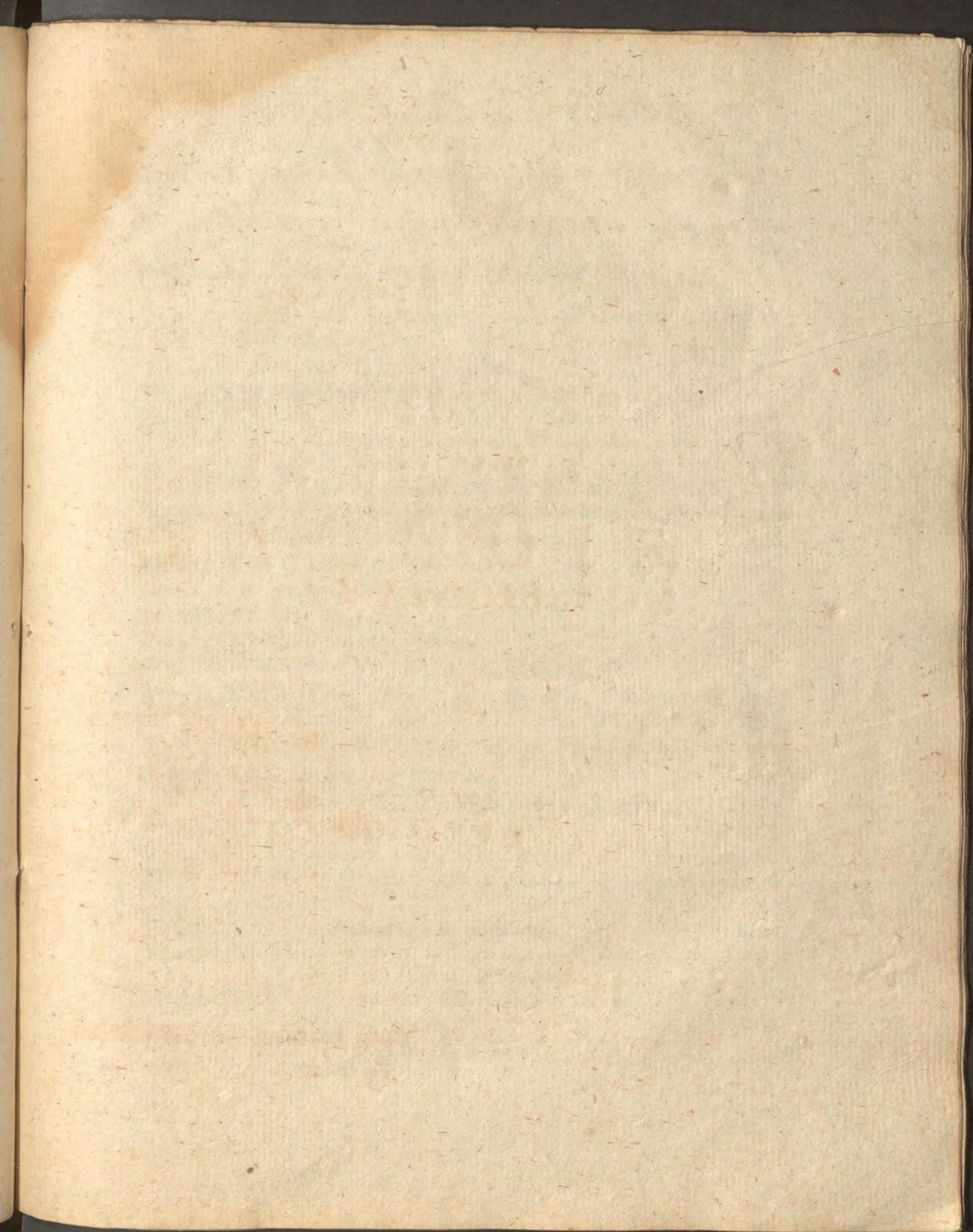


A MONSEIGNEUR
LE COMTE
D'ARTOIS.



MONSEIGNEUR,

*L'ACCUEIL favorable dont votre Altesse Royale
a honoré la premiere partie de cet Ouvrage, m'a*



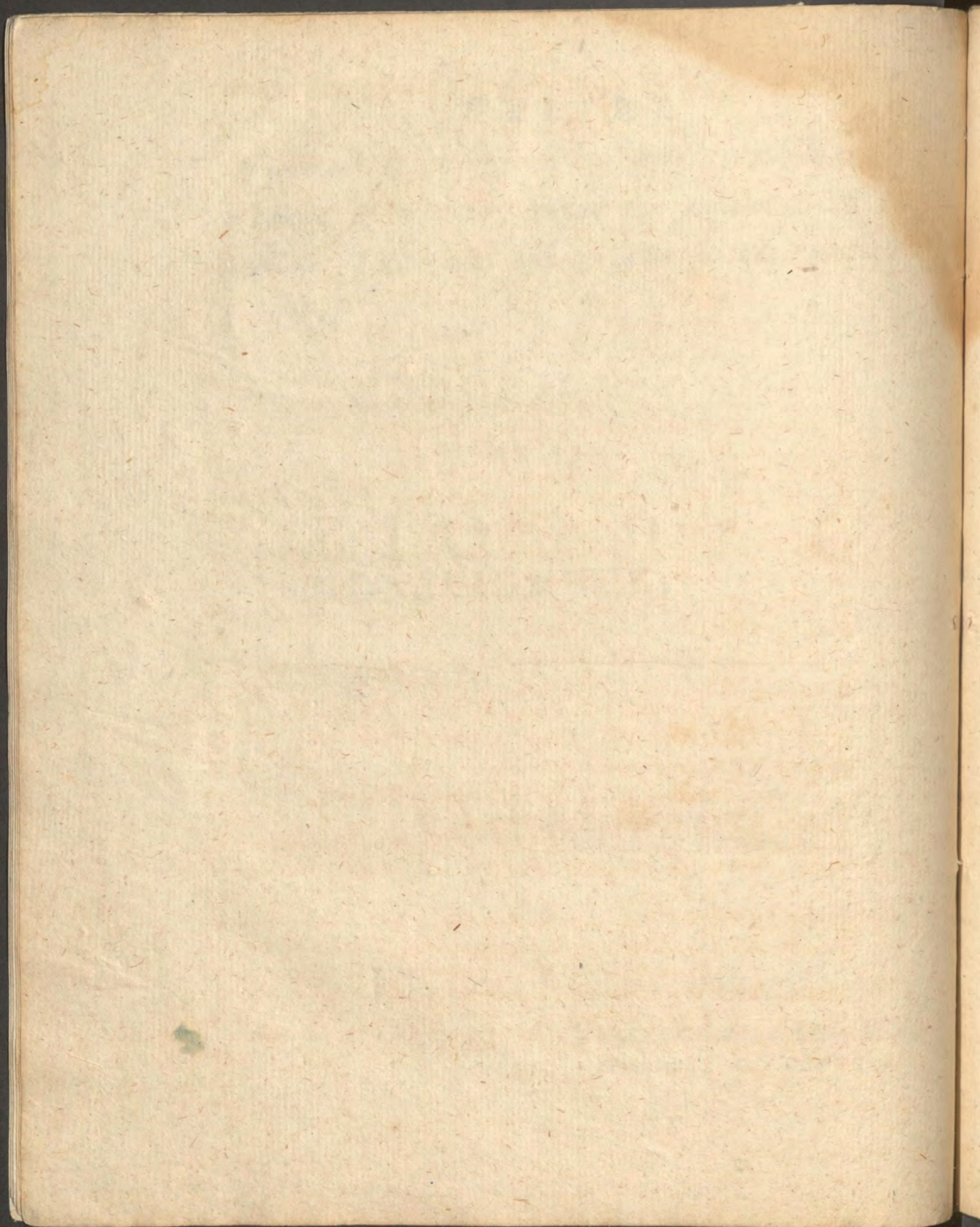


TABLE DES CHAPITRES.

CHAPITRE III. <i>Des vuides & pleins,</i>	28
Planche XVIII. (<i>vuides réels</i>) <i>Des Ouvertures, Arcades & grandes</i> <i>Portes,</i>	ibid.
Planche XIX. <i>Des moyennes & petites Portes, Portes-croisées, Croisées</i> <i>& Lucarnes,</i>	30
Planche XX. <i>Des Œils-de-bœuf & Mezzanines,</i> <i>(vuides apparens) des Niches & Glaces,</i> <i>(pleins) des Pied-droits, Alettes, Trumeaux, Ecoinçons</i> <i>& Encoignures,</i>	33
CHAPITRE IV. <i>Des Saillies,</i>	36
Planche XXI. <i>Impostes & Archivoltes Toscanes, Doriques & Ioniques,</i>	36
Planche XXII. <i>Impostes & Archivoltes Corinthiennes & Composites,</i>	38
Planche XXIII. <i>Claveaux, Bandeaux, Chambranles, Contre-cham-</i> <i>branles, Cadres, Croffettes,</i>	40
Planche XXIV. <i>Cannelures, Tables, Champs, Cimaises, Plinthes,</i>	41
Planche XXV. <i>Triglyphes, Gouttes, Chapiteaux de Triglyphes,</i>	44
CHAPITRE V. <i>Des Couronnemens,</i>	46
Planche XXVI. <i>Corniches Architravées, simples, composées, rem-</i> <i>pantes, intérieures,</i>	48
Planche XXVII. <i>Frontons,</i>	49
Planche XXVIII. <i>Amortissemens,</i>	50
CHAPITRE VI. <i>Des Encorbellemens,</i>	ibid.
Planche XXIX. <i>Têtes, Mascarons, Agraffes, Consoles, Mutules,</i> <i>Modillons, Cassettes, Médailles, Médallions,</i>	ibid.
CHAPITRE VII. <i>Des Ornemens d'Architecture,</i>	52
Planche XXX. <i>Bossages & Refends,</i>	ibid.
CHAPITRE VIII. <i>Des Ornemens de Sculpture,</i>	53
Planche XXXI. <i>Ornemens des Moulures,</i>	ibid.
Planche XXXII. <i>Ornemens des Tables, Architraves & Cannelures,</i>	54
Planche XXXIII. <i>Ornemens des Timpan, Frises, Métopes &</i> <i>Cassettes,</i>	55
Planche XXXIV. <i>Bas-reliefs de Trophées,</i>	ibid.
Planche XXXV. <i>Bas-reliefs de Figures, Cartels, Cornes d'abondance,</i> <i>Guirlandes, Festons, Draperies,</i>	56
Planche XXXVI. <i>Cartouches, Cul-de-lampes, Gânes, Candelabres,</i> <i>Vases, Cassolettes,</i>	ibid.

Fin de la Table.



APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le *Vignole Moderne*, &c. & je pense que les divers systèmes sur les Arts, contribuant à leurs progrès, cet Ouvrage, qui offre des principes sur l'Architecture, peut être bien accueilli. A Paris, le 7 Mai 1781. ROBIN.

PRIVILEGE.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos amés & féaux Conseillers les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maitres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand - Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lientenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra: SALUT. Nos amés les Sieurs CAMPION, freres, nous ont fait exposer qu'ils desireroient faire graver & donner au Public le *Portrait de M. le Comte d'Estaing, la Bacchante enivrée, le Satyre amoureux, le Retour du Laboureur, le Lever de la Mariée, deux cahiers de Principes, & le Vignole Moderne*, s'il nous plaisoit leur accorder nos Lettres sur ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter les Exposans, nous leur avons permis & permettons par ces Présentes, de faire graver lesdits Ouvrages en telle forme & autant de fois que bon leur semblera, & de les vendre, faire vendre & debiter par tout notre Royaume, pendant l'espace de dix années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Destinateurs, Graveurs & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, de graver, ni faire graver, débiter, ni faire débiter lesdits Ouvrages, d'en introduire dans notre Royaume de gravures étrangères, ni d'en faire aucuns extraits, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit desdits Exposans, ou de ceux qui les représenteront, à peine de saisie, tant des Dessins, Planches & Estampes, que des utensiles qui auroient servi à la contrefaçon, que Nous entendons être saisis en quelques lieux qu'ils soient, de six mille liv. d'amende, qui ne pourra être modérée pour la premiere fois, de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, concernant les contrefaçons: A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression ou gravures desdits Ouvrages sera faite dans notre Royaume & non ailleurs; qu'avant de les mettre en vente, les Dessins ou Estampes qui auront servi à la gravure des planches, seront remis, dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, es mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur HUE DE MIROMENIL; qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DE MAUPEOU; & un dans celle dudit Sieur HUE DE MIROMENIL; le tout à peine de nullité des Présentes: du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir lesdits Exposans & leurs ayants causes, pleinement & paisiblement, sans qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'en mettant en quelque endroit desdits Ouvrages ces mots, avec *Privilege du Roi*, ces Présentes soient tenues pour dûement significées, Commandons au premier Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. Donné à Paris, le vingt-troisième jour du mois de Mai, l'an de grace mil sept cent quatre-vingt, & de notre regne le septième. Par le Roi en son Conseil, L. E. B. G. U. E.

Registré sur le Registre XXI de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N° 2088, fol. 304, conformément aux dispositions énoncées dans le présent Privilege, & à la charge de remettre à ladite Chambre les huit exemplaires prescrits par l'article CVIII du Règlement de 1723. A Paris, ce 27 Mai 1780. LECLERC, Syndic.

P R É F A C E .

DANS cette seconde Partie (du Vignole Moderne) j'ai traité des objets accessoires & convenables aux ordonnances des Ordres subalternes de divers genres, altérés, mutilés, tourmentés, bâtards, colossaux, nains, &c. des parties dépendantes des Ordres, de leurs ornements, de leurs richesses & embellissements de convenance; en un mot des proportions relatives à chaque objet. J'ai enseigné la maniere de les desfiner. Vignole nous ayant laissé fort peu de principes sur ces détails, je me suis conformé aux sentiments des principaux Auteurs qui l'ont commenté, tels que Daviller, François Blondel, & autres. Enfin j'ai recueilli & mis sous les yeux des Eleves, tout ce qui peut servir à former leur génie, & à leur inspirer le bon goût.



T A B L E

Des Chapitres contenus dans la seconde Partie.

Planche I. <i>FRONTISPICE</i> avec l'expression d'un Ordre Composite,	pages 2
CHAPITRE I. <i>Des Ordres subalternes,</i>	2
Planche II. <i>Ordre torsé,</i>	ibid.
Planche III. <i>Ordres Cariates & Persiques,</i>	3
<i>Ordres Bâtards,</i>	4
1° <i>De l'Ordre Attique,</i>	ibid.
Planche IV. <i>Division de l'Ordre Attique,</i>	5
Planche V. <i>Attique Toscan & Attique Dorique mutulaire,</i>	6
Planche VI. <i>Attique Dorique denticulaire & Attique Ionique,</i>	8
Planche VII. <i>Attique Corinthien & Attique Composite,</i>	10
Planche VIII. <i>Volutes Ioniques & Corinthiennes Attiques,</i>	13
2° <i>De l'Ordre Soubassement,</i>	15
Planche IX. <i>Soubassement Toscan & Soubassement Dorique mutulaire,</i>	ibid.
Planche X. <i>Soubassement Dorique denticulaire & Soubassement Ionique,</i>	17
Planche XI. <i>Soubassement Corinthien & Soubassement Composite,</i>	18
Planche XII. <i>Corniches des Ordres Soubassemens,</i>	19
CHAPITRE II. <i>Des Ordres extrêmes,</i>	20
<i>Ordres Colossaux,</i>	ibid.
<i>Ordres Nains ou Balustres,</i>	21
Planche XIII. <i>Divisions de la Balustrade & du Balustre, Balustres Toscan, Dorique mutulaire & Dorique denticulaire,</i>	22
Planche XIV. <i>Balustres Ionique, Corinthien & Composite, & Coupe d'une Balustrade,</i>	24
Planche XV. <i>Balustrades & Balustres de différentes formes,</i>	25
Planche XVI. <i>Balustrades d'entrelas,</i>	26
Planche XVII. <i>Rampes d'escalier,</i>	ibid.



LE VIGNOLE MODERNE,
OU
TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE
D'ARCHITECTURE.
SECONDE PARTIE.
DES ACCESSOIRES AUX ORDRES.

INTRODUCTION.



U berceau de l'Architecture tout étoit cahos & confusion; on pouvoit à peine distinguer les masses d'avec les détails, les Architectes enfantoient, suivant leur goût & leur génie; de ces diverses productions naissoient une infinité de membres & de parties, dont l'assemblage n'avoit ni convenance, ni principes. Les circonstances & les besoins faisoient naître des piliers, des supports, des faillies, des avant-corps, des arrières-corps, auxquels on trouva une sorte de beauté, qui dégénéra en usage, que par suite de tems on adopta par habitude; de leurs dimensions & des rapports qu'ils avoient entre eux, on établit des principes; les plus beaux Ouvrages servirent de modeles, les Ordres mêmes furent perfectionnés. On en inventa de symboliques, d'allégoriques, des plus nouveaux & relatifs aux genres d'édifices; on les enrichit, on les simplifia, on les supprima même, pour en substituer l'expression, par des parties lisses ornées

de tables avec des inscriptions, des bas-reliefs, des sculptures, draperies, guirlandes, festons, enroulemens & autres ornemens.

P L A N C H E I.

Le Frontispice représente l'expression d'un Ordre composite, auquel j'ai affecté d'appliquer sans confusion divers accessoires contenus dans cette seconde Partie; ce qui peut donner une idée de ces objets réunis, lorsqu'ils sont employés avec discernement.

P L A N C H E I I.

D E S O R D R E S T O R S É S.

Les colones torfes sont très-anciennes; c'est une imitation des Arbres entourés de Plantes & Arbustes, qui semblent présenter une tige torfée; ce genre d'Ordre devrait être entièrement banni de tout Edifice, à cause de sa disposition irrégulière & peu solide: néanmoins ceux de l'Eglise de Rome, du Val-de-Grace & des Invalides, leur ont donné tant de célébrité, que nous nous en permettons l'usage seulement aux Décorations, qui n'ont aucun besoin de solidité; mais il faut qu'elles soient Corinthiennes ou Composites, & d'un diamètre un peu diminué, lorsque leur fût se trouve chargé d'ornemens. J'ai donné dans ma première Partie la Méthode que Vignole nous a laissée pour construire cette sorte de colonne. Celle-ci d'invention moderne, représentée par la deuxième Figure, est mieux contournée & d'une forme plus agréable.

Pour la construire, tirez la base AB , Figure première, & sur elle la perpendiculaire CD , qui servira d'axe à la colonne: sur la base AB déterminez le diamètre EF , que vous ferez parallèle jusqu'au tiers GH de la colonne, & que vous diminuerez jusqu'au sommet IK , suivant l'une des méthodes décrites dans la première Partie. Prenez l'espace FH , l'un des côtés du fût inférieur de la colonne, & le portez sur la base AB de F en B , des points B & K ; tirez la ligne droite BK , qui servira de base à un triangle équilatéral BLK . Du point L , sommet du triangle équilatéral, décrivez l'arc KB , que vous diviserez en douze parties égales aux points 1, 4, 7, 10, 13, 16, 19, 22, 25, 28, 31, par lesquels points vous tirerez les lignes 1, 2, 3-4, 5, 6-7, 8, 9-10, 11, 12-13, 14, 15-16, 17, 18-19, 20, 21-22, 23, 24-25, 26, 27-28, 29, 30 & 31, 32, 33, parallèles à

la base *AB*, & qui couperont l'axe & les côtés de la colonne. Partagez les espaces *E, 3-3, 6-6, 9-9, 12-12, 15-15, 18-18, 21-21, 24-24, 27-27, 30-30, 33 & 33, i*, chacun en deux parties égales; & par les points de divisions, tirez les paralleles, *34, 35-36, 37-38, 39-40, 41-42, 43-44, 45-46, 47-48, 49-50, 51-52, 53-54, 55 & 56, 57*, sur lesquelles feront les centres des différentes courbes de la colonne. Prenez ensuite moitié de l'intervalle *E, 3*, & le portez sur l'horizontale au point *34* & au point *58*. Des points *34* & *58*, comme centre, & de l'intervalle *E, 34*, ou *3, 34*, décrivez les quarts-de-cercles *E, 3* & *F, 2*, & par la même méthode, les quarts-de-cercles *3, 6* & *2, 5-6, 9 & 5, 8*, & ainsi de suite jusqu'au sommet, qui feront les courbures torfées de la colonne.

La figure 2 représente une colonne torse, décorée d'ornemens de différents genres. Le filet supérieur *A* de la base est surmonté d'un rang de feuilles *B*, d'où sortent les cannelures torfées *C*, séparées de listels, qui se terminent au tiers du fût où se rencontre un cordon *D*, surmonté d'un deuxième rang de feuilles *E*, d'où naissent des branches de Palmier *F*, de Laurier *G*, Grenadier, ou autres, suivant le contour du fût supérieur de la colonne.

P L A N C H E I I I .

D E S O R D R E S C A R I A T E S E T P E R S I Q U E S .

Les Grecs ayant établi les trois Ordres primitifs sur les proportions du corps humain, voulurent y ajouter la représentation de la nature.

L'ambition d'éterniser leurs exploits & de perpétuer la honte des peuples qu'ils avoient vaincu, leur inspira de joindre les trophées de leurs victoires aux monuments qu'ils élevoient. Ils convertirent leurs colonnes & les soutiens de leurs édifices en figures humaines humiliées, courbées, affaissées même sous le poids immense qu'elles sembloient supporter. Les figures d'hommes représentoient les Perses vaincus à Platée, à Salamine, & au pas des Thermopyles; & les femmes les Cariennes réduites en servitude, ce qui donna lieu aux Ordres qu'on appella Persiques & Cariates.

Ces images estimables, quant à la sculpture, sont trop éloignées de la douceur de nos mœurs, pour nous permettre d'asservir ainsi nos semblables. Quelque caractère d'ailleurs que l'un ou l'autre puisse affecter, il ne nous fait voir qu'un esclavage honteux qui fait rougir l'humanité. Ce genre de

décoration, qu'on ne peut regarder que comme accessoire, s'accorde mal avec la solidité qu'on doit montrer en tout genre de construction; & les exemples que nous voyons nous assurent que la séduction a prévalu sur la vraisemblance.

Si leur application peut quelquefois avoir lieu, ce ne peut être qu'avec beaucoup de prudence & de discernement; les uns aux portes de Ville de Guerre, aux Prisons Civiles & Militaires, aux Maisons de force ou autres semblables édifices, pour annoncer aux ennemis & aux coupables le sort qu'ils doivent attendre, & la punition de leur rébellion & de leur crime en un lieu d'horreur; & les autres dans les décorations théâtrales, pour représenter les actions arrivées du tems des Grecs, & dans les Fêtes publiques où l'allégresse momentanée n'exige point une sévérité rigoureuse.

La figure I. représente un Ordre Cariate ou Cariatide, tel qu'on peut en voir de semblables au frontispice des Marchands Drapiers à Paris, & au vieux Louvre, dans la Salle des Gardes, appelée Salle des Antiques; Figures qui soutiennent une Tribune enrichie d'ornemens, ouvrages de Jean Goujon, Sculpteur célèbre sous Henri II.

La figure II. représente un Ordre Persique de même espece que celui du Palais Farnese à Rome.

Des Ordres Bâtards.

L'on entend par Ordres Bâtards des Ordres subalternes, dépendans des Ordres proprement dits, especes d'Ordres qui servent à décorer les étages inférieurs des Hôtels & des Palais. Il en est de deux sortes, les uns qu'on appelle Attiques, sont destinés à servir de couronnement aux Ordres & à faire pyamider les Edifices; les autres qu'on appelle Soubassements, sont des especes de pedestaux exhaussés ou stylobates continus, destinés à servir de base & de soutien aux mêmes Ordres. Des uns & des autres il en est, comme des Ordres supérieurs, de cinq especes relatives au caractère des cinq Ordres d'Architecture.

De l'Ordre Attique.

L'Ordre Attique appelé par Vitruve Atticurge, ouvrage Athénien, paroît fort ancien; c'étoit, suivant Pline, un Ordre particulier, peu élevé, dont les colonnes étoient quarrées, & qui avoient des chapiteaux, bases & autres membres différens des autres Ordres. Moïse avoit ordonné aux anciens Hébreux d'élever une espece d'Attique sur leurs demeures, afin de préserver les passants de la chute des tuiles, briques ou autres matieres

qui couvroient leurs habitations. *Lorsque tu auras achevé*, dit-il, *tu Maison à sa juste hauteur, tu la couronneras par un petit mur, afin que le sang de ton prochain ne soit pas versé devant toi.* (Deuter.) Cet Ordre trop raccourci pour être mis au nombre des Ordres réguliers, fut imaginé pour servir de couronnement. Les Athéniens l'employoient pour faire pyramider leurs Bâtimens, les Romains aux amortissemens, tels qu'on en voit encore aux anciens Edifices de Rome, à la place Nerva, aux Arcs de Triomphe de Constantin, de Septime-Severe, &c. Ces Attiques étoient ornés de grandes Tables renfoncées ou saillantes, portant des bas-relief ou inscriptions. Peu-à-peu on perdit de vue l'objet principal de ces Attiques; on les fit entrer dans l'Ordonnance des Edifices & on en fixa la hauteur, leur donnant des proportions & des ornemens différens des autres Ordres.

Les anciens Architectes ont donné à l'Ordre Attique environ le quart du grand Ordre, & les Modernes environ moitié, quelquefois plus & quelquefois moins, suivant qu'il couronnoit un seul ou plusieurs grands Ordres. Le sentiment général est qu'un milieu entre le tiers & la moitié de l'Ordre qu'il couronne, est la proportion la plus convenable & en même tems la plus agréable à l'œil.

P L A N C H E I V.

Division de l'Ordre Attique.

La hauteur de l'Ordre Attique étant déterminée de A en D, si on lui donne un piedestal, Figure I, on la divisera en dix-neuf parties égales; quatre desquelles seront pour le piedestal AB, qui aura le tiers du pilastre, (a) douze pour le pilastre BC, & trois pour l'entablement CD, qui aura le quart du pilastre. Si on ne lui donne qu'un socle au lieu de piedestal, on divisera la hauteur AD, Figure II, en dix-huit parties égales, trois desquelles seront pour le socle AB; douze pour le pilastre BC, & trois pour l'entablement CD; de manière que le socle & l'entablement auront chacun le quart du pilastre.

La hauteur du pilastre, fixée de part & d'autre de B en C, il faut s'assurer à quel Ordre l'Attique doit appartenir: si c'est à l'Ordre Toscan, on la divisera en vingt-quatre parties égales; si c'est à l'Ordre Dorique, en vingt-

(a) Les pilastres sont des colonnes quarrées par leur plan, qui ne diminuent point vers leur sommet comme les colonnes, ces dernières étant presque entièrement bannies des Ordres Attiques.

sept ; si c'est à l'Ordre Ionique , en trente ; & enfin , si c'est à l'Ordre Corinthien ou Composite , en trente-trois ; quatre desquelles seront pour le diamètre de l'Ordre Attique qu'on veut élever : en sorte que l'Attique Toscan aura de hauteur six fois son diamètre , une fois moins que l'Ordre qu'il couronne ; l'Attique Dorique six fois trois quarts son diamètre , une & un quart moins que l'Ordre qu'il couronne ; l'Attique Ionique sept fois & demie son diamètre , une & demie moins que l'Ordre qu'il couronne ; & enfin l'Attique Corinthien ou Composite , huit fois & un quart son diamètre , une fois trois quarts moins que les Ordres qu'ils couronnent.

Figures de la Planche IV.

<i>Piedestal</i>	}	A Base.	<i>Entablement</i>	}	G Architrave.
		B Socle.			H Frise.
		C Corniche.			I Corniche.
<i>Pilastre</i>	}	D Base.			K Amortissement.
		E Fût.			
		F Chapiteau.			

PLANCHE V.

ATTIQUES.

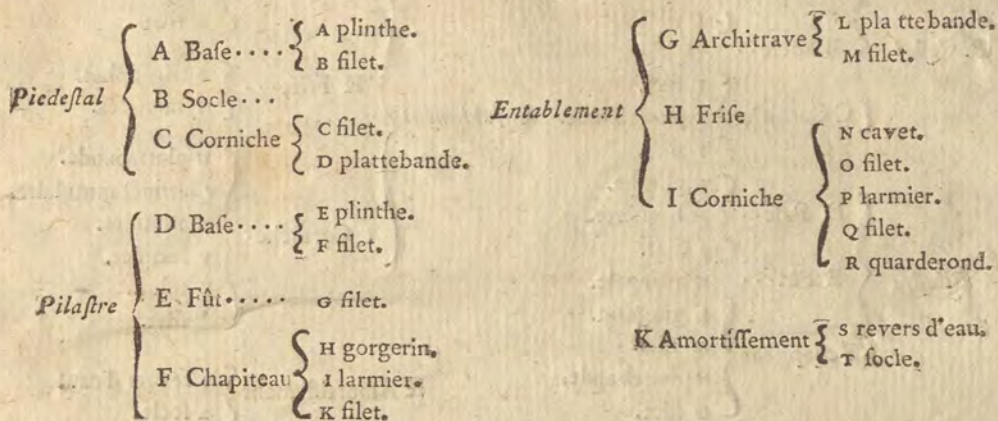
(Fig. 1.) *Attique Toscan.*

Le diamètre de cet Ordre ayant été déterminé par les $\frac{4}{3}$ de sa hauteur , ou ce qui est la même chose par sa sixième partie , on le divisera en deux parties égales , dont chacune sera le module qui sera porté sur une échelle au bas du dessin ; par exemple ici trois fois , l'une desquelles sera divisée en douze minutes.

Cet Ordre dépendant de l'Ordre Toscan , de qui il emprunte un caractère simple & une proportion racourcie , doit aussi lui être inférieur par la richesse de ses membres ; aussi n'ai-je donné à la base A du piedestal que deux membres , plinthe & filet ; & à sa corniche C , aussi deux membres , filet & plate-bande ; à la base D du pilastre , deux membres , plinthe & filet ; au sommet du fût un seul filet , tenant lieu d'astragale ; au chapiteau F du pilastre aussi deux membres , larmier & filet ; au filet de l'architrave G , point de conger ; à chacune des cimaises de la corniche I deux membres ; savoir , à l'inférieure , cavet & filet , & à la supérieure , filet & quarderond ; sous le sophite du larmier un canal indispensable pour l'écoulement des eaux ;

L'entablement est couronné par un amortissement K, composé de revers d'eau & socle.

Figures de la Planche V.



(Fig. 2.) *Attique Dorique mutulaire.*

Cet Ordre dépendant de l'Ordre Dorique qu'il doit couronner, doit aussi lui être inférieur dans toutes ses parties. La base A de son piedestal a trois membres, plinthe, quarderond renversé & filet. La corniche C a trois membres, filet, larmier & filet. La base D du pilastre a aussi trois membres, plinthe, baguette & filet. Le fût est terminé par une espee d'astragale, composée de deux filets. Le chapiteau F a trois membres, filet, larmier & filet. L'architrave G est composée d'une plate-bande, couronnée de son filet. Les triglyphes de la frise H, ainsi que leurs gouttes, sont restées en masse. Les métopes sont quarrés. Les cimaises & larmiers de la corniche I, ainsi que les mutules, sont simples & décomposés. La cimaise inférieure n'a qu'un filet. Le larmier mutulaire est couronné d'un filet, & la cimaise supérieure est composée d'un talon & d'un filet. L'entablement est couronné par un amortissement K, composé de revers d'eau & socle; en un mot, toutes les parties de cet Ordre sont analogues à son infériorité.



Figures de la Planche V.

Piedestal	A Base..	A plinthe.	G Architrave	P plattebande.	
		B quarderond.		Q gouttes.	
		C filet.		R filet.	
Piedestal	B Socle..	D filet.	H Frise...	S triglyphes.	
		C Corniche		E plattebande. Entablement.	T metopes.
		F filet.		I Corniche	U plattebande.
Pilaſtre	D Base..	G plinthe.	V larmier mutulaire.		
		H baguette.	X mutules.		
		I filet.	Y larmier.		
Pilaſtre	E Fût...	K aſtragale.	Z talon.		
		L gorgerin.	* filet.		
		M filet.	K Amortiffement	1 revers d'eau.	
F chapiteau	N plattebande.	2 focle.			
	O filet.				

P L A N C H E V I.

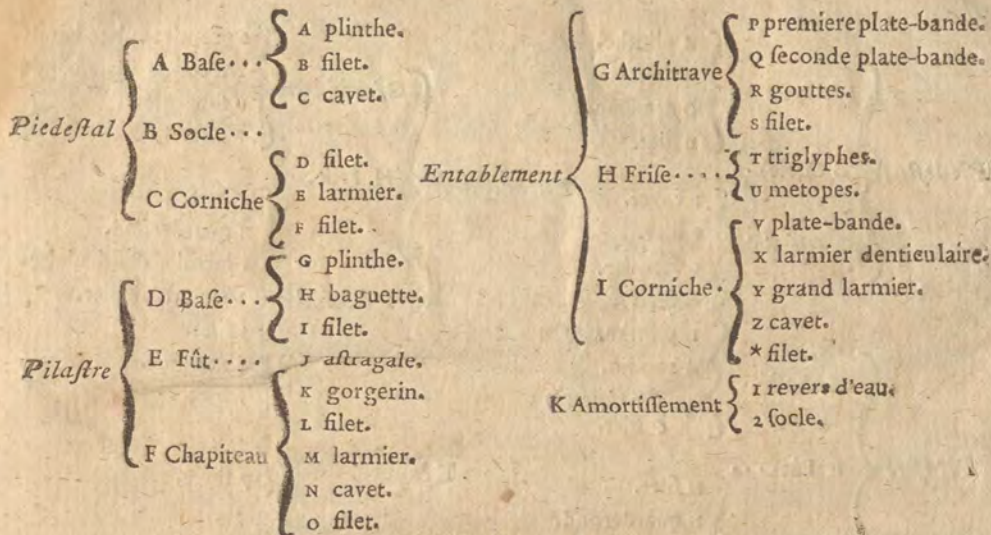
(Fig. 1.) Attique Dorique denticulaire.

Cet Ordre un peu plus délicat que le précédent a aussi quelques différences dans ses parties. La base A est la même, finon que j'ai transporté le filet pour pouvoir substituer un cavet, moulure délicate, au quarderond; moulure solide. La corniche C est aussi la même; mais le larmier est couronné par un conger. La base D du pilastre est la même. Le fût E est couronné par un aſtragale au lieu de deux filets. Le chapiteau F a quatre membres, un cavet de plus. L'architrave G a une plate-bande de plus. Le larmier inférieur de la corniche I est denticulaire au lieu d'être mutulaire. La cimaise supérieure a un membre de plus, dont un cavet, moulure délicate. L'amortissement est le même. Les triglyphes T & les gouttes R sont en masses. Toutes les parties de cet Ordre sont d'une richesse conforme à son caractère.



Figures

Figures de la Planche VI.



(Fig. 2.) Attique Ionique.

Cet Ordre, comme l'Ordre Ionique supérieur, tient un milieu entre le précédent & le suivant. La base A du piedestal a quatre membres, plinthe, filet, doussine & filet. La corniche C a quatre membres, cavet, filet, larmier & filet. La base D du pilastre a aussi quatre membres, plinthe, boudin, baguette & filet. Le chapiteau F a six membres, filet, quarderrond, plate-bande, listel, talon & filet, & est orné de volutes à deux révolutions. L'architrave G a quatre membres, deux plate-bandes & deux filets. La corniche I a deux cimaises & deux larmiers. La cimaise inférieure a deux membres, un filet & un quarderrond. Le larmier inférieur est denticulaire, & la cimaise supérieure a trois membres, filet, doussine & filet. L'entablement est couronné par un amortissement K, composé de revers d'eau & socle,



Figures de la Planche VI.

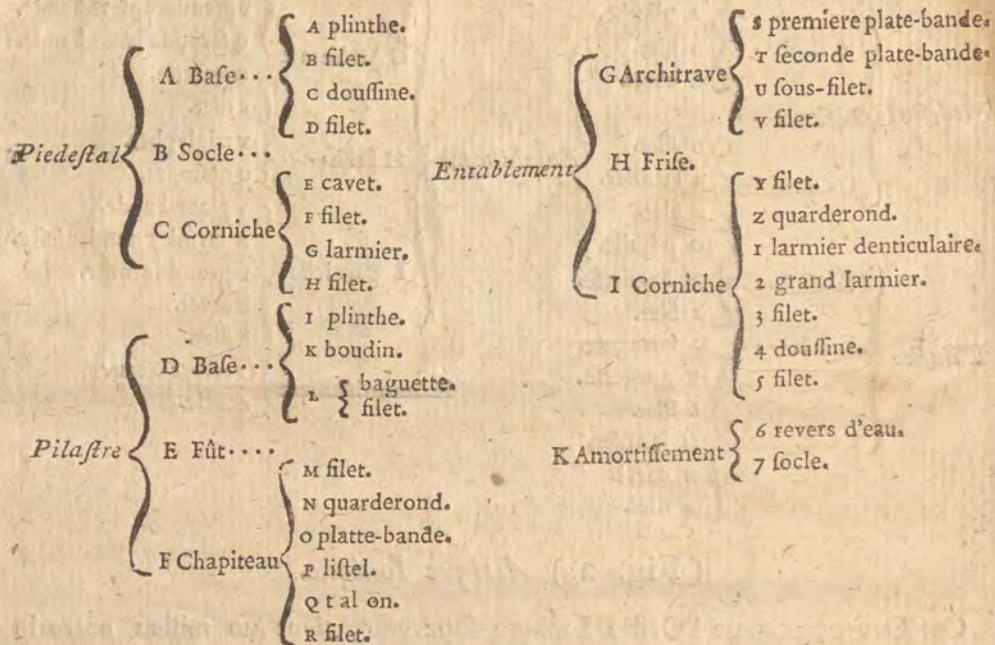


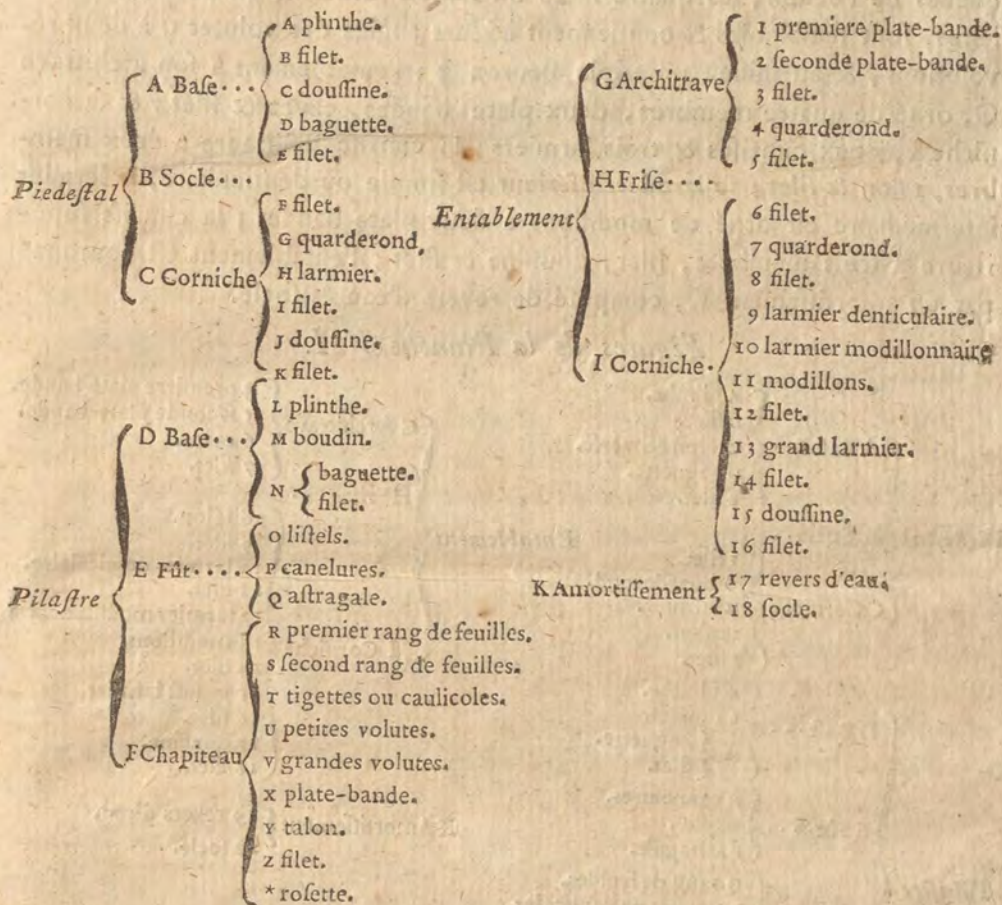
PLANCHE VII.

(Fig. 1.) Attique Corinthien.

Cet Ordre inférieur à l'Ordre Corinthien, lui est aussi inférieur en richesse. La base A de son piedestal a cinq membres, plinthe, filet, douffine, baguette & filet; la base A de son piedestal a cinq membres, plinthe, filet, douffine, baguette & filet; la corniche C en a six, filet, quarderond, larmier, filet, douffine & filet; la base D du pilastre a quatre membres, plinthe, boudin, baguette & filet; le fût E est orné de cannelures P, séparées de listels O; le chapiteau F d'un premier rang de feuilles R, entre lesquelles sont des tigettes ou caulicoles T, portant un deuxième rang de feuilles S, du milieu desquelles naissent deux grandes volutes V, qui vont joindre les angles du chapiteau, & deux autres petites U, qui vont se joindre vers le milieu, surmonté d'un tailloir, dont la face est creusée comme celle du chapiteau de l'Ordre supérieur, & au milieu de laquelle est une rosette: l'entablement a son architrave G, ornée de cinq membres, deux plate-bandes, filet, quarderond & filet; la corniche I a deux cimaises &

trois larmiers ; la cimaise inférieure a trois membres, filet, quarderond & filet ; le larmier inférieur est simple ou denticulaire ; le larmier intermédiaire est orné de modillons en consoles ; la cimaise supérieure a trois membres, filet, douffine & filet ; l'entablement est couronné par un amortissement K, composé de revers d'eau & socle.

Figures de la Planche VII.



(Fig. 2.) *Attique Composite.*

Cet Ordre inférieur à l'Ordre Composite doit, comme ceux que nous avons vu, lui être aussi inférieur en richesses, & garder un milieu entre les deux précédens, tant par la proportion de ses membres que par la délicatesse de ses parties ; la base A de son piedestal a cinq membres, plinthe,

filet, talon renversé, baguette & filet, & la corniche C aussi cinq membres, filet, quarderond, larmier, talon & filet; la base D du pilastre a quatre membres, & est semblable à celle de l'Ordre Corinthien; le fût E est orné de cannelures p, séparées de listels o; le chapiteau F d'un rang de feuilles q, du milieu desquelles naissent des tigettes ou caulicoles r & des fleurons, d'où sortent des especes de volutes t dites queues de cochon; les quatre faces du tailloir creusées en portions circulaires, sont semblables & contiennent à leurs angles des volutes u à deux révolutions, & au milieu un triple fleuron 3; l'entablement a son architrave G, orné de quatre membres, deux plate-bandes, cavet & filet; & sa corniche I, deux cimaises & trois larmiers; la cimaise inférieure a deux membres, talon & filet; le larmier inférieur est simple ou denticulaire, le larmier intermédiaire est orné de modillons à deux plate-bandes; la cimaise supérieure a trois membres, filet, douffine & filet; l'entablement est couronné par un amortissement K, composé de revers d'eau & socle.

Figures de la Planche VII.

Piedestal	A Base...	A plinthe.	G Architrave	4 premiere plate-bande.
		B filet.		5 seconde plate-bande.
		C talon renversé.		6 cavet.
Piedestal	B Socle...	D baguette.	H Frise....	7 filet.
		E filet.		8 talon.
		F filet.		9 filet.
Piedestal	C Corniche	G quarderond.	I Corniche	10 larmier denticulaire.
		H larmier.		11 filet.
		I talon.		12 larmier modillonnaire
		J filet.		13 modillons.
		K plinthe.		14 filet.
Piedestal	D Base...	L boudin.	15 grand larmier.	
		M { baguette. filet.	16 filet.	
		N cannelures.	17 douffine.	
Piedestal	E Fût...	O listel.	18 filet.	
		P astragale.	K Amortissement	
		Q rang de feuilles.	19 revers d'eau.	
Pilastre	F Chapiteau	R tigettes ou caulicoles.	20 socle.	
		S fleuron.		
		T queues de cochon.		
		U volutes.		
		V filet.		
		X quarderond.		
		Y plate-bande.		
Z listel.				
		1 talon.		
		2 filet.		
		3 triple fleuron.		

P L A N C H E V I I I.

V O L U T E S A T T I Q U E S.

Ces volutes appartenant à des Ordres inférieurs, doivent le céder par leur caractère à celles des Ordres supérieurs; aussi ces dernières n'ont-elles que deux révolutions, les autres en ayant trois.

Méthode pour construire la Volute Ionique.

(Fig. 1.) Faites la volute de quatorze parties de hauteur, dont le point M, milieu de l'espace, sera le sommet de la cathete M N O P, qui aura deux parties de hauteur, & qui, comme dans la volute des grands Ordres, sera la diagonale du carré, dont le milieu U sera le centre. (La Fig. 2. représente la même cathete trois fois plus grande pour plus d'intelligence.) A ce carré tirez les axes 1, 3 & 2, 4, & les divisez chacun en six parties égales aux points 5, 6, 7, 8, &c. des points 1, 5, 7, 3, tirez les lignes 1 B, 5 F, 3 D, 7 H, parallèles à l'horizontale P N; & des points 2, 6, 8, 4, tirez les lignes 2 C, 6 G, 4 A, 8 E; parallèles à la perpendiculaire S T; du point 1, premier centre & de l'intervalle 1 A, Figure première, sommet de la spirale, tirez le premier quart-de-cercle A B; du point 2, deuxième centre & de l'intervalle 2 B, tirez le deuxième quart-de-cercle B C; faites de même des points 3, 4, 5, 6, 7, 8, dont le dernier terminera la spirale au point M, sommet de la cathete.

La première révolution faite, il faut tracer la seconde en cette manière; divisez les intervalles 1, 5-2, 6-3, 7-4, 8-5, 9, &c. en trois parties égales, dont les plus proches des points correspondans 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 & 8, seront ceux de la nouvelle révolution qui commencera au point 1, à une partie de distance du point A, & tournera comme les autres de I en K, de K en L, de L en V, de V en X, de X en Y, de Y en Z, de Z en J, & de J en M, dernier quart-de-cercle de cette dernière révolution.

Méthode pour construire la Volute Corinthienne.

(Fig. 3.) Pour tracer cette volute, tirez la base A B, niveau du dessous des feuilles du premier rang, & sur elle la perpendiculaire C D, axe de la volute; fixez sur cet axe la hauteur D E, de la volute de dix parties de modules, deux desquelles seront le diamètre de l'œil ou cathete F G, fix au-dessus du centre H & quatre au-dessous. (La Fig. 4 représente le même

œil en grand pour plus d'intelligence.) Du point H, centre de la cathete, tirez la diagonale 1, 2, que vous diviserez en six parties égales aux points 3, 4, 5, 6, dont plusieurs serviront à décrire la premiere révolution de la volute. Le point 1 fera le centre de l'arc de cercle R I, le point R à plomb du point 1; le point 2 celui du demi-cercle I K; le point 3 celui du demi-cercle K L; & le point 7, moitié de l'intervalle 6 H, sera le centre du dernier arc L F, qui joindra la cathete en F: le milieu de la volute sera terminé par une ovale, dont les foyers seront sur le diametre perpendiculaire de la cathete divisé en trois parties égales aux points 8 & 9; & les points d'interfection 10 & 11 des petits cercles seront le centre des arcs M N & O P qui termineront l'ovale.

Pour tracer la deuxieme révolution, divisez les espaces 1, 3-2, 4 & 3, 5, chacun en deux parties égales aux points 12, 13 & 14; le point 12 fera le centre de l'arc B D; le point 13 celui du demi-cercle D E; le point 14 celui du demi-cercle E 2, rencontre de la cathete, dont la portion circulaire 2 F terminera la deuxieme révolution spirale en F.

Pour tracer la premiere courbe de la naissance de cette volute du point 1, tirez la perpendiculaire R 1 Q, sur laquelle à une partie au-dessous du niveau du ceintre de la volute, sera placé le point 15, centre de l'arc de cercle indéfini R S; prenez ensuite quatre parties & les portez sur la perpendiculaire R Q; au-dessous du niveau du centre de l'œil au point T; de ce point T, tirez l'horizontale T 16, sur laquelle vous porterez aussi quatre parties au point 16; des points 16 & 15, tirez la ligne indéfinie 16 S, qui fixera l'arc de cercle R S; du point 16, comme centre, & de l'intervalle 16 S, vous décrirez l'arc de cercle indéfini S U; prenez ensuite un module que vous porterez sur l'horizontale B C, prolongée du point Q au point A; des points A & 16, vous tirerez la ligne indéfinie A U, qui fixera l'arc de cercle S U; du point A, comme centre, & de l'intervalle A U, vous décrirez le dernier arc du cercle U B.

Pour tracer la deuxieme courbe, portez sur l'horizontale B C, de B en V, une demi-partie au point V, qui sera la naissance de cette courbe; prenez ensuite au-dessous du niveau du centre de l'œil sur la ligne R Q, trois parties & un tiers au point 17, qui sera le centre de l'arc B*, terminé par la ligne S 16, au point*; des points* 17, tirez une ligne droite qui, prolongée, coupera l'horizontale 16 T, au point 18, duquel point 18, comme centre & de l'intervalle 18*, vous décrirez l'arc* J, terminé par la ligne A U au point J; des points J & 18, tirez une autre ligne droite qui, prolongée, coupera l'ho-

risontale A B au point 19, qui sera le centre du dernier arc J N de la deuxième courbe.

Les deux autres courbes K X & Y X prendront leur naissance au point X, à une partie de distance du point B, & se décriront par les points 20 & 21, sur une ligne parallèle à la base A B, à une partie au-dessous de cette dernière. La première K X, par le point 20, à six parties & demie de distance de la perpendiculaire R Q, prolongée au point Z, & la deuxième Y X, par le point 21, moitié de l'intervalle 20 Z, c'est-à-dire, à trois parties & un quart de distance du point Z.

De l'Ordre Soubassement.

Cet Ordre est un sol élevé, qui n'ayant ni colonnes, ni pilastres, ne peut être compris au nombre des Ordres réguliers; mais au contraire former une espèce de piedestal exhaussé, que les Grecs appelloient Stylobate, de *στολὸς* & *βατῆς*, *columna basis*, base de colonne. Cette espèce d'Ordre, décoré quelquefois d'ornemens simples ou rustiques, sert de soutien aux Ordres colossaux, & ajoute à leur aspect un air de magnificence & de majesté qui en impose aux spectateurs éclairés; comme il tient lieu d'étage habitée, il est percé le plus souvent de portes ou de croisées décorées relativement au caractère de l'Ordre.

Plusieurs Architectes ont donné à la hauteur du soubassement environ les deux tiers de celle de l'Ordre supérieur; cette dimension m'ayant paru trop grande, j'ai cru, en la diminuant un peu, ajouter encore à la majesté & à la grandeur de l'Ordre auquel il sert de soutien. J'ai en conséquence déterminé cette hauteur entre la moitié & les deux tiers de l'Ordre supérieur, ce qui fait les cinq douzièmes.

P L A N C H E I X.

S O U B A S S E M E N T.

La hauteur ainsi déterminée, on la divisera en dix-sept parties égales, desquelles on donnera trois au socle A, douze à l'Ordre soubassement B, & deux à l'entablement ou corniche C.

(Fig. 1. & 2.) *Soubassemens Toscons.*

Cet Ordre étant piedestal lui-même, n'en a point d'autre qu'un socle A

P L A N C H E X.

S O U B A S S E M E N S.

(Fig. 1. & 2.) *Soubassemens Doriques denticulaires.*

Cet Ordre contient un socle A, & sa hauteur B, comme le représente la Figure premiere, est percée d'arcades E, & décorée d'imposte continue F, d'archivoltes G & clef H; & comme le représente la Figure deux, est percée de croisées I, décorées de chambranles à crosettes K, sur un corps lisse L, surmontée d'une corniche denticulaire C qui le caractérise, composée d'astragale M, gorgerin N, cimaise inférieure O, larmier denticulaire P, grand larmier Q, & cimaise supérieure R, terminée par un amortissement D, destiné à servir de base au piedestal de l'Ordre supérieur.

Figures de la Planche X.

A Socle.

- B Ordre {
 E arcades.
 F imposte continue.
 G archivolte.
 H clef.
 I croisée.
 K chambranle.
 L corps lisse.

C Corniche

D Amortissement

- {
 M astragale.
 N gorgerin.
 O cimaise inférieure.
 P larmier denticulaire.
 Q grand larmier.
 R cimaise supérieure.
 S revers d'eau.
 T socle.

(Fig. 3. & 4.) *Soubassemens Ioniques.*

Cet Ordre contient un socle A, & sa hauteur B, comme le représente la Figure troisieme, est percée d'arcades E, décorées d'impostes F, d'archivoltes G & clef H, renfermées dans une niche quarrée I; & comme le représente la Figure quatre, est percée de croisées K, décorées de chambranles à crosettes L, sur un corps lisse M, surmontée d'une corniche simple C, composée d'une astragale N, gorgerin O, cimaise inférieure P, larmier denticulaire Q, grand larmier R, & cimaise supérieure S, terminée par un amortissement D, destiné à servir de base au piedestal de l'Ordre supérieur.



Figures de la Planche X.

A Socle.			
B Ordre	E arcades.	C Corniche	N atragale.
	F impostes.		O gorgerin.
	G archivoltés.		P cimaise inférieure.
	H clef.		Q larmier denticulaire.
	I niche carrée.		R grand larmier.
	K croisée.		S cimaise supérieure.
	L chambranle.		
M corps lisse.	D Amortissement	T revers d'eau.	
		U socle.	

P L A N C H E X I.

SOUBASSEMENS.

(Fig. 1. & 2.) Soubassemens Corinthiens.

Cet Ordre contient un socle A, & sa hauteur B, comme le représente la Figure première, est percée d'arcades E, décorées d'impostes F, d'archivoltes G, clef H, renfermées dans une niche carrée I, appliquée sur un arrière-corps K, entre deux avant-corps lisses L, qui se profilent dans une partie de la corniche jusqu'au grand larmier; & comme le représente la Figure deux, est percée de croisée M, décorée de chambranle N, renfermé dans un tableau en niche O, appliqué sur un arrière-corps K, entre deux avant-corps lisses L, qui se profilent dans une partie de la corniche jusqu'au grand larmier, surmontée d'une corniche Corinthienne C, composée d'atragale P, gorgerin Q, cimaise inférieure R, larmier modillonnaire S, grand larmier T, & cimaise supérieure U, terminée par un amortissement D, destiné à servir de base au piedestal de l'Ordre supérieur.

Figures de la Planche XI.

A Socle.			
B Ordre	E arcades.	C Corniche	P atragale.
	F impostes.		Q gorgerin.
	G archivolte.		R cimaise inférieure.
	H clef.		S larmier modillonnaire.
	I niche carrée.		T grand larmier.
	K arrière-corps.		U cimaise supérieure.
	L avant-corps lisse.		
M croisée.	D Amortissement	V revers d'eau.	
N chambranle.		X socle.	
O tableau en niche.			

(Fig. 3. & 4.) *Soubassemens composites.*

Cet Ordre contient, comme les autres, un socle A, & sa hauteur B, comme le représente la Figure trois, est percée d'arcades E, décorée d'impôstes F, d'archivoltes G & clef H, profilés dans l'astragale de la corniche, & d'oreillons rentrants I; le tout renfermé entre deux avant-corps J, qui se profilent dans une partie de la corniche jusqu'au grand larmier; & comme le représente la Figure quatre, est percée de croisée K, ornée de chambranle L, renfermé dans un tableau en niche M, enfoncé entré deux avant-corps lisses J, qui se profilent dans une partie de la corniche jusqu'au grand larmier, surmontée d'une corniche C, composée d'astragale N, gorgerin O, cimaïse inférieure P, larmier modillonnaire Q, grand larmier R, & cimaïse supérieure S, terminée par un amortissement D, destiné à servir de base au pedestal de l'Ordre supérieur.

Figures de la Planche XI.

A Socle.

B Ordre {
 E arcade.
 F imposte.
 G archivolte.
 H clef.
 I oreillons.
 J avant-corps.
 K croisée.
 L chambranle.
 M tableau en niche.

C Corniche

D Amortissement

{
 N astragale.
 O gorgerin.
 P cimaïse inférieure.
 Q larmier modillonnaire
 R grand larmier.
 S cimaïse supérieure.
 T revers d'eau.
 U socle.

PLANCHE XII.

CORNICHES DES SOUBASSEMENS.

(Fig. 1.) *Corniche du soubassement Toscan.*

A Astragale.
 B Gorgerin.
 C Filet.

D Larmier.
 E Filet.
 F Revers d'eau.

G Socle.

(Fig. 2.) *Corniche du soubassement Dorique mutulaire.*

A Astragale.
 B Gorgerin.
 C Filet.
 D Quarderond.

E Larmier mutulaire.
 F Mutule.
 G Larmier.
 H Talon.

I Filet.
 K Revers d'eau.
 L Socle.

(Fig. 3.) *Corniche du soubassement Dorique denticulaire.*

A Atragale.	E Larmier denticulaire.	I Revers d'eau.
B Gorgerin.	F Larmier.	K Socle.
C Filet.	G Talon.	
D Quarderond.	H Filet.	

(Fig. 4.) *Corniche du soubassement Ionique.*

A Atragale.	E Filet.	I Douffine.
B Gorgerin.	F Larmier denticulaire.	K Filet.
C Filet.	G Larmier.	L Revers d'eau.
D Quarderond.	H Filet.	M Socle.

(Fig. 5.) *Corniche du soubassement Corinthien.*

A Atragale.	G Larmier modillonnaire.	N Douffine.
B Gorgerin.	H Modillons.	O Filet.
C Canaux.	I Talon.	P Revers d'eau.
D Filet.	K Larmier.	Q Socle.
E Baguette.	L Filet.	
F Talon.	M Baguette.	

(Fig. 6.) *Corniche du soubassement Composite.*

A Atragale.	G Contrefilet.	N Douffine.
B Gorgerin.	H Larmier modillonnaire.	O Filet.
C Filet.	I Modillons.	P Revers d'eau.
D Baguette.	K Baguette.	Q Socle.
E Cavet.	L Larmier.	
F Filet.	M Filet.	

Des Ordres Colossaux.

Les Ordres Colossaux du Grec *κολοσσός*, ou *κολός* grand & *οὐός* œil ; c'est-à-dire grand à l'œil, sont des Ordres d'un grand diamètre & conséquemment très-élevés, dont la hauteur extraordinaire offre aux yeux connoisseurs un caractère imposant de grandeur & de majesté que ne peuvent avoir ceux d'un petit diamètre. Les Ordres auxquels on donne convenablement ce nom, sont ceux qui embrassent plusieurs étages ; tels sont ceux du

péristyle du Louvre & de la place de Louis XV, ceux de la place de Vendôme, des Victoires & autres, autant de modes de la plus grande beauté.

Des Ordres Nains.

Les Ordres Nains, que nous appellons communément Balustrades, sont des especes de petites colonnes, qui réunies forment ce qu'on appelle Balustrades, du Grec *Βαλουστια*, nom de la fleur du Grenadier sauvage, à laquelle cette petite colonne a quelque ressemblance. Les Balustrades se placent au-dessus des Ordres pour leur servir de couronnement, ou à la hauteur des pedestaux ou socles de ces mêmes Ordres, pour tenir lieu d'appui ou Balcon, vulgairement appelé Gardefou. La hauteur de ces appuis diffère depuis deux pieds & demi, jusqu'à trois pieds & un quart, à-peu-près celle du coude de l'homme; & les travées (*a*), dont la largeur est déterminée par celle des vuides inférieurs réels (*b*) ou apparens (*c*), ne peuvent contenir moins que trois Balustrades, ni plus que quinze: une trop longue travée étant aussi ridicule qu'une trop petite.

Si, comme nous l'avons vu, toutes les parties qui appartiennent à l'Architecture doivent leur proportion aux Ordres auxquels elles ont de la correspondance, les Balustrades doivent aussi tenir leur expression de ces mêmes Ordres; & pour satisfaire au caractère particulier de chacun d'eux, je les ai divisé en cinq especes, relativement aux cinq especes d'Ordres en usage, & les parties dont elles sont composées, aussi en divers membres relatifs au même caractère: pour remplir cet objet, j'ai donné des principes généraux, que j'ai puisé d'après les dimensions de celles qui m'ont paru exécutées avec succès dans nos édifices.

Lorsque les Balustrades servent de couronnement aux Ordres, elles doivent avoir en apparence la hauteur de l'entablement; ou, ce qui est la même chose, le quart de la hauteur de la colonne: & pour conserver cette hauteur apparente que j'exige, y ajouter ce que cache le rayon visuel, estimé environ un demi-module, ou le quart du diamètre de la colonne.

Lorsque les Balustrades doivent servir d'appui, on supprime intérieurement une partie, ou la totalité du socle; & si ce qui reste de la Balustrade excède la hauteur de trois pieds & un quart, on pratique dans l'intérieur

(*a*) La travée d'une balustrade est le vuide occupé par une rangée de balustrades.

(*b*) Les vuides réels sont les portes & les croisées.

(*c*) Les vuides apparens sont les niches, glaces, &c.

un exhaussement proportionné & conforme aux besoins ; exhaussement caché souvent par le rayon visuel.

Il faut observer que la hauteur du Balustre s'éloigne peu du diamètre de l'Ordre, en sorte que la différence de hauteur puisse être appliquée à celle du socle & non à celle du balustre. Pour déterminer les principes des Balustrades, & parvenir à la subdivision de leurs membres, je vais donner un moyen facile, applicable aux deux especes, observant une différence de hauteur aux socles de celles qui doivent servir d'appui, en raison de leur situation dans les édifices.

PLANCHE XIII.

DIVISION DE LA BALUSTRADE ET DU BALUSTRE.

La hauteur d'une Balustrade, fixée de A en G par celle de l'entablement, plus un demi-module au-delà, on la divisera en neuf parties égales, dont quatre AB, seront pour la hauteur du socle, quatre BF, pour celle du balustre, & une FG, pour celle de la tablette. La hauteur du balustre, fixée de B en F, on la divisera en cinq parties égales, l'une desquelles BC, sera pour la hauteur du piedouche. Le surplus CF sera divisé en cinq parties, l'une desquelles EF, sera pour la hauteur du chapiteau. Le surplus CE, espace entre le piedouche & le chapiteau, sera encore divisé en cinq parties, trois desquelles DE, seront pour la hauteur du col, & les deux autres CD, pour celle de la panse. La largeur de cette dernière, suivant le caractère de l'Ordre où elle sera appliquée, aura dans l'Ordre Toscan les $\frac{2}{3}$ de la hauteur du balustre, dans l'Ordre Corinthien le tiers, & dans les autres une moyenne proportionnelle relative. La largeur du col aura moitié de celle de la panse, & l'intervalle d'un balustre à l'autre, dans les Balustrades, sera celui que l'un d'eux pourroit remplir s'il étoit retourné le haut en bas ; c'est-à-dire, que l'intervalle d'un col à un autre aura la largeur d'une panse, & l'intervalle d'une panse à une autre aura la largeur d'un col.

Les extrémités des Balustrades seront étayées par des acroteres, especes de supports de même épaisseur & hauteur que les balustres, & de la largeur de l'un d'eux ; un peu plus ou un peu moins cependant, autant que la quantité des balustres distribués sur la longueur des travées pourra le permettre. Ces acroteres sont destinés à supporter les extrémités des tablettes, & les balustres à en soutenir le milieu. Plusieurs, au lieu d'acroteres, placent quelquefois des moitiés de balustre ; décoration mutilée, qu'on ne devroit se permettre dans aucune occasion,

Tous les balustres en général sont circulaires par leur plan; ceux que l'on fait quarrés sont destinés de préférence aux Ordres rustiques, pour plus d'analogie avec le caractère de ces Ordres.

Les moulures dont les balustres & balustrades sont composés, doivent tenir leur expression de la richesse ou simplicité des Ordres auxquels ils sont appliqués; en sorte que l'un & l'autre ne puisse offrir aux yeux des parties solides élevées sur des Ordres délicats, comme au Palais des Tuileries; ou des parties délicates sur des Ordres solides, comme au Palais du Luxembourg. On verra ci-après, pour tous les Ordres, des modeles de balustres, relatifs & convenables au caractère de chacun d'eux en particulier.

(Fig. 2.) *Balustre Toscan.*

A Socle.

- B Piedouche { 1 plinthe.
2 filet.
3 cavet.
4 gorge.
5 filet.
6 gorge.

C Panse.

- D Col { 7 filet.
8 astragale.

- E Chapiteau... { 9 gorgerin.
10 filet.
11 quarderond.
12 tailloir.

F Tablette.

G Acrotere.

H Pilastre.

(Fig. 3.) *Balustre Dorique mutulaire.*

- A Socle { 1 plate-bande.
2 filet.
3 plinthe.
4 filet.
5 douffine.
6 gorge.
7 filet.
8 gorge.

C Panse.

- D Col { 9 filet.
10 fût.
11 astragale.

- E Chapiteau... { 12 gorgerin.
13 filet.
14 baguette.
15 quarderond.
16 tailloir.

- F Tablette... { 17 filet.
18 plate-bande.

G Acrotere.

I Pilastre.



(Fig. 4.) *Balustre Dorique denticulaire.*

A Socle	{	1 plate-bande.			
		2 filet.			
		3 plinthe.			
		4 filet.			
B Piedouche	{	5 douffine.		E Chapiteau	{
		6 gorge.			12 gorgerin.
		7 baguette.			13 filet.
		8 gorge.			14 baguette.
					15 quarderond.
					16 tailloir.
C Panse.				F Tablette	{
					17 filet.
D Col	{	9 filet.			18 plate-bande.
		10 fût.		G Acrotère.	
		11 astragale.		H Pilastre.	

P L A N C H E X I V .

(Fig. 1.) *Balustre Ionique.*

A Socle	{	1 plate-bande.			
		2 filet.			
		3 plinthe.			
		4 filet.			
B Piedouche	{	5 douffine.		E Chapiteau	{
		6 gorge.			12 gorgerin.
		7 quarderond.			13 filet.
		8 gorge.			14 baguette.
					15 quarderond.
					16 tailloir.
C Panse.				F Tablette	{
					17 talon.
D Col	{	9 filet.			18 plate-bande.
		10 fût.		G Acrotère.	
		11 astragale.		H Pilastre.	

(Fig. 2) *Balustre Corinthien.*

A Socle	{	1 plate-bande.			
		2 boudin.			
		3 filet.			
		4 plinthe.			
		5 baguette.			
		6 filet.			
B Piedouche	{	7 scotie.		E Chapiteau	{
		8 filet.			13 gorgerin.
		9 quarderond.			14 filet.
		10 gorge.			15 baguette.
					16 quarderond.
					17 larmier.
					18 filet.
C Panse.					19 filet.
					20 baguette.
D Col	{	11 fût.		F Tablette	{
		12 astragale.			21 cavet.
					22 plate-bande.
					23 talon.
					24 filet.
				G Acrotère.	
				H Pilastre.	

Fig.

(Fig. 3.) *Balustre Composite.*

A Socle	{	1 plate-bande.			
		2 filet.			
		3 cavet.			
		4 plinthe.			
		5 boudin.			
B Piedouche	{	6 filet.	E Chapiteau	{	15 gorgerin.
		7 cavet.			16 filet.
		8 filet.			17 baguette.
		9 quarderond.	F Tablette	{	18 douffine.
		10 gorge.			19 tailloir.
C Panse.					20 talon.
					21 plate-bande.
D Col	{	11 baguette.	G Acrotère.		22 filet.
		12 filet.			
		13 fût.	H Pilastre.		
		14 astragale.			

(Fig. 4.) *Coupe d'une Balustrade.*

A Socle.	C Balustre.	E Pilastre.
B Terrasse.	D Acrotère.	F Tablette.

P L A N C H E X V.

BALUSTRADES ET BALUSTRES DE DIVERSES FORMES.

J'ai donné ici plusieurs modes de balustrades composées de balustres de différentes especes, suivant qu'ils doivent appartenir à des Ordres de goût & de caractère, ou à des décorations composées & analogues aux genres particuliers des Edifices. Ceux contenus dans la Figure premiere sont circulaires & d'un caractère très-délicat. La panse, le col & le chapiteau sont peut-être un peu trop sveltes, & les vuides trop larges. Ceux contenus dans la Figure deuxieme sont à pans, ce qui leur donne un caractère nourri & mâle. Ceux contenus dans la Figure trois sont rudentés, richesse convenable aux circonstances. Ceux contenus dans la Figure quatre, de caractère Ionique ou Composite, sont d'une forme très-agréable. Les rudentures spirales, ainsi que les volutes de leurs chapiteaux, contribuent beaucoup à leur richesse. Ceux contenus dans la Figure cinq, très-différens des précédens, sont à double panse, beaucoup plus minces & plus ferrés, mais aussi d'un caractère léger & frêle. Ceux contenus dans la Figure six, ornés de congelations, conviennent aux Edifices aquatiques; leur forme

renversée est contraire à la vraisemblance & à l'usage : c'est lutter contre le bon goût que de se permettre d'en altérer les loix.

A Socle.

C Acrotere.

E Table.

B Balustre.

D Pilastre.

F Tablette.

P L A N C H E X V I.

B A L U S T R A D E S D' E N T R E L A S.

Les balustres ne sont pas les seuls objets que l'on puisse employer avec succès dans les balustrades, les entrelas ronds, ovales, losanges, simples, doubles, composés, décomposés, &c. &c. sont très-agréables à la vue, & font aussi un très-bel effet, lorsque leur disposition peut se répéter symétriquement.

La Figure première contient des entrelas avec rosettes & fleurons.

La Figure deuxième contient des entrelas à arcades doubles avec fleurons.

La Figure troisième contient des entrelas doubles avec rosettes & feuilles d'eau.

La Figure quatrième contient des entrelas, en anse de panier double, avec rosettes & fleurons.

La Figure cinquième contient des entrelas simples à arcades doubles avec fleurons.

La Figure sixième contient des entrelas losanges avec culots.

A Socle.

C Pilastre.

E Tablette.

B Entrelas.

D Table.

P L A N C H E X V I I.

R A M P E S D' E S C A L I E R S.

Les rampes qui servent d'appuis aux escaliers sont comme les balustrades remplies de balustres, ou d'entrelas plus ou moins difficiles à exécuter, relativement au bon ou au mauvais effet qu'ils peuvent faire.

Une rampe, ou appui rampant, n'est autre chose qu'un appui droit que l'on a rompu ou incliné, conformément au biais d'un escalier, & auquel on fait suivre le rampant des marches distribuées, comme l'exigent les

paliers, (a) quartiers tournans (b), &c. lorsqu'on emploie les entrelas, on leur donne l'inclinaison que le biais exige, & cette inclinaison bien ménagée n'est aucunement désagréable à l'œil. Il n'en est pas de même des balustres; il faut de deux choses l'une, que leurs membres soient inclinés ou de niveau; dans le premier cas, ils semblent annoncer une vétusté dans la balustrade, les corps inclinés produisant toujours un mauvais effet en Architecture. Dans le deuxième cas, la hauteur de la tige du balustre devient nécessairement plus courte que celle de celui qui se trouve placé sur les paliers, dissonnance encore plus insupportable, qui a fait préférer les entrelas, & qui, distribués & arrangés avec art, ne peuvent produire aucun mauvais effet.

(Fig. 1.) *Rampe distribuée de Balustres de deux sortes, dans laquelle on peut faire comparaison de l'une & l'autre.*

A Travée droite	}	1 limon droit. 2 balustres. 3 tablettes. 4 acrotere.	C Pilastre	}	10 base. 11 socle. 12 tablette. 13 table rentrante. 14 hauteur.
B Travée inclinée	}	5 limon rampant. 6 balustre rampant. 7 balustre droit. 8 tablette rampante. 9 acrotere.	D Marches	}	15 giron. 16 astragale. 17 débardement.
			E Repos	}	18 palier. 19 marche paliere.

(Fig. 2.) *Rampe distribuée de plate-bandes entrelassées, ornées de fleurons.*

A Travée droite	}	1 limon droit. 2 entrelas droits. 3 tablette. 4 acrotere.	C Pilastre	}	9 base. 10 socle. 11 tablette. 12 table.
B Travée inclinée	}	5 limon rampant. 6 entrelas rampant. 7 tablette. 8 acrotere rampant.	D Marches	}	13 hauteur. 14 giron. 15 astragale. 16 débardement.
			E Repos	}	17 palier. 18 marche paliere.

(a) Un palier est dans un escalier, le repos carré, rectangulaire ou d'autre forme, placé entre deux étages, ou au milieu d'une rampe, pour en interrompre la trop grande longueur.

(b) Un quartier tournant est dans un escalier, la disposition de plusieurs marches se retrécissant à mesure qu'elles approchent de lechiffre ou limon, & s'élargissant à mesure qu'elles s'en éloignent; défaut fort en usage, mais non moins dangereux & contraire à la sûreté humaine.

(Fig. 3.) *Rampe distribuée d'arcades doubles entrelassées, ornées de rosettes & fleurons en bronze doré.*

A Travée droite	}	1 limon droit.	C Pilastr	}	9 base.
		2 entrelas droits.			10 socle.
		3 tablette.			11 tablette.
		4 acrotere.			12 table.
B Travée inclinée	}	5 limon rampant.	D Marches	}	13 hauteur.
		6 entrelas rampans.			14 giron.
		7 tablette.			15 astragale.
		8 acrotere rampant.			16 débardement.
			E Repos	}	17 palier.
				}	18 marche paliere.



CHAPITRE III.

VIDES ET PLEINS.

PLANCHE XVIII.

Des vuides réels.

L'ON entend par vuides réels toutes les especes d'ouvertures, telles sont les portes & les croisées. Il en est de régulières & d'irrégulières; les unes sont de deux sortes: la première, Figure 1, appelée en plein ceintre, est celle qui est formée par un demi-cercle: la deuxième, Figure 2, appelée quarrée, est celle dont le sommet est terminé en plate bande ou ligne droite. Les autres se divisent en six especes; la première, Figure 3, appelée en ceintre surbaissé ou bombé, est celle dont le sommet est terminé en arc de cercle; la deuxième, Figure 4, appelée en ellipse ou anse de panier, est celle dont le sommet est terminé par un arc de cercle & les côtés sont arrondis, ce qui forme en effet un demi-ellipse ou demi-ovale: la troisième, Figure 5, appelée à l'impérial, est celle dont le sommet se termine à angle curviligne aigu & les côtés sont arrondis: la quatrième, Figure 6, appelée gothique, est celle dont le sommet se termine à angle curviligne obtus. Cette méthode, quoique très-irrégulière, a été d'un grand usage autrefois chez les Goths, parce qu'elle avoit infiniment moins de poussée que toutes les autres: la cinquième, appelée à pans coupés, est celle dont le sommet forme une ligne droite, &

les angles sont coupés obliquement : la sixième, appelée à angles arrondis, est celle dont le sommet forme une ligne droite, & les angles sont arrondis. Ces deux dernières moins solides & plus irrégulières encore que toutes les autres, sont en conséquence peu en usage. Les Anciens avoient encore deux autres sortes d'ouvertures ; l'une, Figure 9, en retrécissant par le haut, étoit celle qui en effet étoit plus étroite par le haut que par le bas ; forme dont ils faisoient usage lorsque leurs vuides avoient besoin d'une grande largeur. L'art du trait étant pour lors inconnu, on étoit forcé d'employer des linteaux en pierre d'une seule pièce, dont la longueur étoit fixée par la nécessité d'être solides ; en sorte que ne pouvant excéder une largeur proportionnée à la solidité des linteaux, ils prirent le parti de tenir ces vuides plus larges par le bas ; ce que nous avons entièrement abandonné depuis la découverte de l'art du trait : l'autre, Figure 10, en élargissant par le haut, étoit celle qui étoit en effet plus large par le haut que par le bas ; les Anciens ayant remarqué que les vuides parallèles paroissoient le rétrécir par le haut, ont cru devoir les tenir plus larges, afin que par un effet de perspective, ils dussent sembler être parallèles. Cette méthode a eu peu de partisans, & a été fort peu goûtée des Architectes : aussi n'en a-t-on presque point fait d'usage, à cause de sa grande irrégularité.

Proportion des vuides.

Les anciens Architectes, bien loin d'avoir donné des principes constants sur la proportion des vuides, ont différencié entr'eux sur cet objet : Vitruve & Vignole, que j'ai observé scrupuleusement, leur ont donné à tous indistinctement pour hauteur deux fois leur largeur ; & les Modernes, qui ont à peine osé altérer cette Loi, s'en sont fort peu écarté. J'ai cru néanmoins que ce rapport devoit différer, relativement à la solidité ou à la délicatesse des Ordres auxquels les vuides étoient appliqués, & que, sans s'éloigner de ce qui paroissoit agréable à la vue, on pouvoit donner à leur hauteur au plus deux fois & demie leur largeur, proportion relative à l'Ordre délicat, & au moins deux fois leur largeur, proportion relative à l'Ordre Rustique ; enfin aux Ordres intermédiaires, une proportion aussi intermédiaire. J'ai en conséquence déterminé la proportion du vuide Toscan, Figure 11, & lui ai assigné pour hauteur deux fois sa largeur : à celui de l'Ordre Dorique, Figure 12, deux fois & un sixième de sa largeur : à celui de l'Ordre Ionique, Figure 13, deux fois & un quart de sa largeur : & à celui de l'Ordre Corinthien, deux fois & demie de sa largeur ; & comme le caractère de l'Ordre Composite est de participer des deux précédens, je lui ai aussi donné une proportion moyenne.

On peut remarquer ici, comme le représentent les Figures 11, 12, 13 & 14, que la proportion de deux fois & un sixieme, Figure 12, relative au Dorique; & celle de deux fois & un quart, Figure 13, relative à l'Ionique; ne sont pas des moyens arithmétiques parfaitement exacts entre la proportion, Figure 11, attribuée au Toscan, & celle, Figure 14, attribuée au Corinthien; que pour y observer une relation parfaite, il faudroit diminuer tant soit peu la premiere & augmenter tant soit peu la deuxieme, suivant une ligne AB, entre le Toscan & le Corinthien; comme aussi pour l'exactitude de celle attribuée au Composite, de tenir un juste milieu, suivant une ligne CD, entre l'Ionique & le Corinthien.

Les ouvertures en plein ceintre, & les ouvertures quarrées, quoique d'égales dimensions, ne peuvent être considérées comme ayant les mêmes proportions, puisque les uns ont moins de vuides que les autres; considération qui a quelquefois déterminé les Architectes à leur donner un peu plus ou un peu moins de hauteur, relativement à la délicatesse plus ou moins grande des Edifices auxquels ils sont appliqués.

Des Portes.

Les portes sont des ouvertures pratiquées aux murs de face, qui servent d'entrées aux bâtimens; il en est de trois fortes; la premiere, appelée porte cochere ou porte charretiere, est destinée au passage des voitures, & differe de largeur, depuis sept pieds jusqu'à douze, & au-delà; les unes sont circulaires, Figure 16, & les autres quarrées, Figure 17, d'autres sous les formes que nous avons vu, mais moins régulières.

(Fig. 16.) *Porte ceintrée.*

A Imposte.	D Allette.	F Contre-niche.
B Archivolte.	E Niche.	G Retraite.
C Clef.		

(Fig. 17.) *Porte quarrée.*

A Chambranle.	C Retraite.
B Niche.	D Socle.

PLANCHE XIX.

La deuxieme espece de porte, Figure 1, appelée porte bâtarde, est

destinées aux Maisons Bourgeoises, & differe de largeur, depuis quatre pieds jusqu'à sept pieds; la troisieme, Figure 2, appellée porte d'allée, est destinée aux Maisons de Marchands Artisans, ou autres de peu d'importance, & differe de largeur depuis deux pieds jusqu'à quatre pieds; les unes & les autres sont décorées, relativement à la simplicité ou à la richesse des Ordres auxquels elles appartiennent.

(Fig. 1.) *Porte bâtarde.*

- | | | |
|---------------|------------------|----------------|
| 1 Chambranle. | 4 Console. | 7 Avant-corps. |
| 2 Frise. | 5 Amortissement. | |
| 3 Corniche. | 6 Socle. | |

(Fig. 2.) *Porte d'allée.*

- | | | |
|---------------|------------------|----------------|
| 1 Chambranle. | 4 Frise. | 7 Socle. |
| 2 Table. | 5 Corniche. | 8 Avant-corps. |
| 3 Architrave. | 6 Amortissement. | |

Il est encore des portes, Figure 3, appellées portes croisées, parce qu'en servant d'entrée, elles servent en même tems à éclairer l'intérieur des pieces; on les fait, comme les autres, circulaires, quarrées ou autrement.

(Fig. 3.) *Porte croisée.*

- | | |
|---------------|-------------|
| 1 Chambranle. | 3 Linteaux. |
| 2 Eventail. | 4 Portes. |

Des Croisées.

Les croisées, Figures 4, 5 & 6, sont des ouvertures pratiquées aux murs de face, & destinées à éclairer l'intérieur des appartemens; on les fait presque toujours quarrées, quelquefois, mais plus rarement surbaissées, & jamais circulaires, qui est la forme réservée pour les portes; leur décoration, comme ces dernières, doit aussi se ressentir du caractère de l'Ordre auquel elles appartiennent; & leur largeur depuis quatre pieds jusqu'à six pieds, doit être proportionnée à la grandeur des pieces qu'elles doivent éclairer & à l'importance des Edifices.



(Fig. 4.) *Croisée quarrée.*

- | | | |
|---------------|------------------|------------------|
| 1 Chambranle. | 4 Corniche. | 7 Console. |
| 2 Croffette. | 5 Amortissement. | 8 Niche quarrée. |
| 3 Frife. | 6 Appui. | |

(Fig. 5.) *Croisée surbaisfée ou bombée.*

- | | | |
|---------------|-------------|------------------|
| 1 Chambranle. | 4 Corniche. | 7 Triglyphes. |
| 2 Croffette. | 5 Console. | 8 Table. |
| 3 Frife. | 6 Appui. | 9 Avant - corps. |

(Fig. 6.) *Croisée quarrée.*

- | | | |
|---------------|-------------|------------------|
| 1 Chambranle. | 4 Corniche. | 7 Timpan. |
| 2 Croffette. | 5 Consoles. | 8 Avant - corps. |
| 3 Frife. | 6 Fronton. | |

Il est encore des croisées nommées croisées Attiques, que l'on place en effet dans les étages en Attiques; ces croisées ne different des précédentes que par leur proportion; leur richesse se ressent du caractère des Ordres auxquels elles sont appliquées; on leur donne pour hauteur, depuis une fois & demie leur largeur, proportion attribuée à l'Ordre Toscan, jusqu'à deux fois, proportion attribuée à l'Ordre Corinthien, & des rapports moyens pour celles des Ordres Doriques, Ioniques & Composites.

Des Lucarnes.

Les lucarnes sont des moyennes croisées pratiquées au sommet des murs de face, pour éclairer les pieces qui sont dans les combles; leur richesse est aussi analogue à celles des Ordres auxquels elles sont appliquées; on leur donne pour hauteur, depuis une fois leur largeur, proportion relative à l'Ordre Toscan, jusqu'à une fois & demie, proportion relative à l'Ordre Corinthien, & des rapports moyens pour celles des Ordres intermédiaires.

(Fig. 7.) *Lucarne quarrée.*

- | | | |
|---------------|-------------|------------|
| 1 Chambranle. | 4 Clef. | 7 Fronton. |
| 2 Socle. | 5 Champ. | 8 Timpan. |
| 3 Consoles. | 6 Corniche. | |

Fig.

(Fig. 8.) *Lucarne surbaissée ou bombée.*

- | | | |
|---------------|-------------|-------------|
| 1 Chambranle. | 3 Pilastre. | 5 Corniche. |
| 2 Socle. | 4 Frise. | 6 Socle. |

(Fig. 9.) *Lucarne circulaire.*

- | | | |
|---------------------|---------------|----------------|
| 1 Alette faillante. | 4 Archivolte. | 7 Corniche. |
| 2 Socle. | 5 Clef. | 8 Avant-corps. |
| 3 Imposte. | 6 Champ. | |

P L A N C H E X X.

Œils-de-bœufs, Mezzanines, Niches, Trumeaux, Pied-droits, Écoinçons, Encoignures.

Les œils-de-bœufs, ainsi nommés, parce qu'ils en ont à-peu-près la forme, sont des ouvertures presque toujours circulaires, destinées comme les précédentes à éclairer les pièces qui sont dans les combles; leur richesse doit aussi être relative à celle de l'Ordre qui décore l'Édifice.

(Fig. 1.) *Œil-de-bœuf circulaire.*

- | | | |
|---------------|-------------|-------------|
| 1 Chambranle. | 3 Oreillon. | 5 Pilastre. |
| 2 Champ. | 4 Socle. | 6 Corniche. |

(Fig. 2.) *Œil-de-bœuf octogone.*

- | | | |
|---------------|-------------|------------|
| 1 Chambranle. | 3 Socle. | 5 Fronton. |
| 2 Champ. | 4 Corniche. | 6 Timpan. |

(Fig. 3.) *Œil-de-bœuf ovale.*

- | | | |
|---------------|------------|--------------|
| 1 Chambranle. | 3 Socle. | 5 Chapiteau. |
| 2 Champ. | 4 Console. | 6 Volute. |

Les mezzanines, de l'Italien *mezzanini*, sont des ouvertures presque toujours rectangulaires, placées dans les entre-colonnemens des Ordres demi-colossaux, ou dans les frises des entablemens, & destinées à éclairer les pièces subalternes, souvent au-dessus des principaux appartemens; leur richesse

doit être relative à celle de l'Ordre : on leur donne de hauteur, depuis environ moitié de leur largeur, jusqu'à-peu-près les deux tiers.

(Fig. 4.) *Mezzanine rectangulaire.*

1 Chambranle. 2 Champ. 3 Corniche.

(Fig. 5.) *Mezzanine elliptique.*

1 Chambranle. 2 Champ. 3 Oreillons.

(Fig. 6.) *Mezzanine à pans.*

1 Chambranle. 2 Champ. 3 Cimaife.

Des vuides apparens.

Parmi les vuides apparens, les niches tiennent le premier rang ; ce sont des especes de cavités destinées à contenir des figures ou des vases : ces cavités pratiquées dans l'épaisseur des murs, en alterent la solidité & font rarement un bel effet dans les façades extérieures. Il en est de grandes & de petites, les unes & les autres circulaires ou quarrées, tant en plan qu'en élévation ; ces dernières réservées pour les Ordres rustiques, les dimensions des grandes niches doivent être réglées sur la hauteur des figures qu'elles doivent contenir ; & celles-ci doivent avoir le tiers de la hauteur de la colonne, observant toujours que l'œil de la figure soit de niveau au centre du cercle de la niche.

(Fig. 7.) *Niche quarrée.*

1 Niche. 4 Champ. 7 Socle.
2 Chambranle. 5 Piedestal.
3 Table. 6 Bandeau.

(Fig. 8.) *Niche circulaire.*

1 Niche. 5 Imposte. 9 Champ.
2 Champ. 6 Archivolte. 10 Socle.
3 Table. 7 Clef.
4 Pied-droit. 8 Chambranle.

Les petites niches sont destinées à contenir des bustes, genre de décoration fort peu en usage, & dont l'effet est rarement heureux.

(Fig. 9.) *Niche ovale.*

- | | | |
|---------------|-------------|-------------|
| 1 Niche. | 3 Pilastre. | 5 Appui. |
| 2 Chambranle. | 4 Fronton. | 6 Consoles. |

(Fig. 10.) *Niche en cul-de-four.*

- | | | |
|---------------|--------------|-------------|
| 1 Niche. | 3 Chapiteau. | 5 Appui. |
| 2 Chambranle. | 4 Volutes. | 6 Consoles. |

Les glaces, découverte moderne, qui contribue beaucoup aux embellissemens, sont encore des vuides apparens destinés à multiplier les pieces & à répéter les richesses répandues dans l'intérieur des appartemens; comme leur objet principal est de représenter des vuides réels, elles doivent aussi avoir les mêmes rapports, & par leur proportion se ressentir du caractère de l'Ordre qui préside.

Des pleins.

(Fig. 11.) Les trumeaux A sont, aux façades extérieures, les parties de mur qui séparent les ouvertures de portes ou de croisées les unes des autres: les anciens étoient dans l'usage de faire leurs trumeaux très-larges, ce qui préservoit l'intérieur de leurs demeures des grandes chaleurs de l'été, & des grands froids de l'hiver; nous les avons imité dans plusieurs de nos bâtimens; nous avons quelquefois donné, & sans aucune raison, dans un excès contraire; de ces deux manieres, l'une donnant beaucoup d'obscurité, & l'autre nuisant souvent à la solidité: j'ai cru devoir me conformer au sentiment des plus habiles Architectes, & leur donner, comme aux ouvertures, une proportion convenable & relative aux Ordres ou à leur expression, assignant aux trumeaux Toscons une largeur égale à celle des vuides, aux trumeaux Corinthiens les deux tiers de cette même largeur, & aux trumeaux Doriques & Ioniques des rapports moyens.

Les pied-droits B sont les jambages d'une porte ou croisée, qui, en s'élevant perpendiculairement, déterminent la largeur d'une baie (a).

Les alettes C, de l'Italien *aletta*, petite aîle, sont les deux montans d'une niche quarrée, espece de doubles pied-droits, qui n'ont pour ainsi dire de profondeur que la saillie des impostes qu'ils contiennent, & de largeur à peu près celle d'un module; ce sont encore les petits montans qui sup-

(a) Une baie est le vuide d'une porte ou croisée.

portent la tablette d'une balustrade, appellés plus proprement acroteres.

Un écoinçon D est, dans l'intérieur d'une piece, l'espace ou partie de mur de face entre le jambage d'une porte ou de croisée & l'angle de la piece. C'est encore dans une façade extérieure l'espace en arriere-corps entre l'angle rentrant qu'il fait avec l'avant-corps, & le tableau de la premiere croisée.

Une encoignure E est l'angle saillant d'un avant-corps ou arriere-corps, dont la largeur doit annoncer une solidité capable de résister à la poussée des plate-bandes, dont l'effort tend toujours au vuide.

(Fig. 11.)

A Trumeau.
B Pied-droit.

C Alette.
D Ecoinçon.

E Encoignure.



CHAPITRE IV.

DES SAILLIES.

PLANCHE XXI.

Impostes & Archivoltes.

UNE imposte est le couronnement de palette & l'appui de l'archivolte. Cette partie de la décoration, imaginée pour interrompre l'union de l'arc avec la palette, a, comme l'architrave de l'Ordre, peu de saillie. Sa hauteur est à-peu-près d'un module; elle doit être placée au-dessus de la moitié de l'Ordre, au niveau du centre de l'arcade. Des raisons particulières obligent quelquefois de placer l'imposte au-dessous du centre; mais seulement jusqu'à ce que le rayon visuel puisse faire niveau avec le centre de l'arcade. Les moulures dont elles sont composées doivent avoir une expression relative aux Ordres, c'est-à-dire rustique, moyenne ou délicate.

Une archivolte, du Latin *arcus volutus*, arc couronné, est une espece de chambranle qui sert de bordure à une arcade en plein ceintre, & rarement d'autre forme. Les moulures dont elles sont composées sont à-peu-près les mêmes que celles de l'imposte; mais sur-tout d'une richesse analogue à la rusticité ou à la délicatesse des Ordres.

(Fig. 1.) *Imposte & Archivolte Toscane, suivant Vignole.*

A Trumeau.

B Alette.

C Imposte { 1 plate-bande.
2 filet.

D Archivolte { 3 plate-bande.
4 filet.

(Fig. 2.) *Autre Imposte & Archivolte Toscane.*

Vignole ayant donné à cette partie de décoration des membres trop foibles pour un Ordre rustique, j'ai jugé nécessaire d'en changer les dimensions, en leur donnant plus de force & plus de faillie.

A Trumeau.

B Alette.

C Imposte { 1 plate-bande.
2 filet.

D Archivolte { 3 plate-bande.
4 filet.

(Fig. 3.) *Imposte & Archivolte Dorique, suivant Vignole.*

A Trumeau.

B Alette.

C Imposte { 1 premiere plate-bande.
2 seconde plate-bande.
3 filet.
4 baguette.
5 quarderond.
6 filet.

D Archivolte { 7 premiere plate-bande.
8 seconde plate-bande.
9 filet.
10 baguette.
11 quarderond.
12 filet.

(Fig. 4.) *Autre Imposte & Archivolte Dorique.*

Vignole ayant donné trop de membres, & conséquemment trop enrichi cette partie relative à l'Ordre solide, j'ai cru qu'il étoit nécessaire d'en diminuer le nombre, & de la rendre plus conforme à son caractère.

A Trumeau.

B Alette.

C Imposte { 1 premiere plate-bande.
2 seconde plate-bande.
3 filet.

D Archivolte { 4 premiere plate-bande.
5 seconde plate-bande.
6 filet.



(Fig. 5.) *Imposte & Archivolte Ionique, suivant Vignole.*

A Trumeau.		B Alette.			
C Imposte	}	1 premiere plate-bande.	D Archivolte	}	9 premiere plate-bande.
		2 seconde plate-bande.			10 seconde plate-bande.
		3 filet.			11 talon.
		4 baguette.			12 filet.
		5 quarderond.			
		6 larmier.			
		7 talon.			
		8 filet.			

(Fig. 6.) *Autre Imposte & Archivolte Ionique.*

Vignole ayant donné trop de richesse à l'imposte, & trop peu à l'archivolte, relativement au caractère moyen de cet Ordre, j'ai cru devoir faire un changement à l'un & à l'autre en leur donnant une richesse moyenne.

A Trumeau.		B Alette.			
C Imposte	}	1 premiere plate-bande.	D Archivolte	}	7 premiere plate-bande.
		2 seconde plate-bande.			8 seconde plate-bande.
		3 troisieme plate-bande.			9 troisieme plate-bande.
		4 filet.			10 filet.
		5 quarderond.			11 quarderond.
		6 filet.			12 filet.

P L A N C H E X X I I.

I M P O S T E S E T A R C H I V O L T E S.

(Fig. 1.) *Imposte & Archivolte Corinthienne, suivant Vignole.*

A Trumeau.		B Alette.			
C Imposte	}	1 astragale.	D Archivolte	}	9 premiere plate-bande.
		2 gorgerin.			10 baguette.
		3 filet.			11 seconde plate-bande.
		4 baguette.			12 filet.
		5 quarderond.			13 quarderond.
		6 larmier.			14 troisieme plate-bande.
		7 talon.			15 talon.
		8 filet.			16 filet.

(Fig. 2.) *Autre Imposte & Archivolte Corinthienne.*

Vignole ayant trop peu enrichi une imposte, qui tient à l'Ordre le plus

délicat & le plus riche de tous, j'ai cru devoir y ajouter des ornemens convenables à son caractère, l'archivolte étant la même.

A Trumeau.

B Alette.

- C Imposte
- 1 astragale.
 - 2 gorgerin.
 - 3 filet.
 - 4 baguette.
 - 5 quarderond.
 - 6 larmier.
 - 7 talon.
 - 8 filet.

- D Archivolte
- 9 premiere plate-bande.
 - 10 baguette.
 - 11 seconde plate-bande.
 - 12 filet.
 - 13 quarderond.
 - 14 troisieme plate-bande.
 - 15 talon.
 - 16 filet.

(Fig. 3.) *Imposte & Archivolte Composite.*

A Trumeau.

B Alette.

- C Imposte
- 1 astragale.
 - 2 gorgerin.
 - 3 filet.
 - 4 baguette.
 - 5 douffine.
 - 6 filet.
 - 7 larmier.
 - 8 cavet.
 - 9 filet.

- D Archivolte
- 10 premiere plate-bande.
 - 11 talon.
 - 12 seconde plate-bande.
 - 13 filet.
 - 14 quarderond.
 - 15 cavet.
 - 16 filet.

(Fig. 4.) *Autre Imposte & Archivolte Composite.*

Vignole ayant employé trop de membres à son imposte & trop peu à son archivolte, & ne les ayant point enrichis, quoiqu'elles appartiennent à un Ordre susceptible de richesses, j'ai fait des changemens à l'une & à l'autre, & leur ai donné des ornemens conformes au caractère de l'Ordre.

A Trumeau.

B Alette.

- C Imposte
- 1 astragale.
 - 2 gorgerin.
 - 3 filet.
 - 4 baguette.
 - 5 talon.
 - 6 larmier.
 - 7 baguette.
 - 8 cavet.
 - 9 filet.

- D Archivolte
- 10 premiere plate bande.
 - 11 baguette.
 - 12 seconde plate-bande.
 - 13 talon.
 - 14 troisieme plate-bande.
 - 15 baguette.
 - 16 cavet.
 - 17 filet.

LE VIGNOLE
PLANCHE XXIII.

Clefs, Contre-clefs, Claveaux, Contre-claveaux, Chambranles, Contre-chambranles, Arriere-chambranles, Bandeaux, Contre-bandeaux, Cadres, Crossettes.

Fig. 1, 2 & 3. *Les clefs A* sont des vouffoirs en forme de coins, qui ferment une arcade ou une voûte d'où elles ont pris leur nom; on les orne quelquefois de parties d'Architecture ou de Sculpture relatives à l'ordonnance des façades. La base de la clef doit être égale à la largeur de l'intrador des vouffoirs, & celle-ci déterminée à-peu-près par l'épaisseur des assises, qui, égales entr'elles, doivent former avec les vouffoirs une régularité agréable à la vue.

Les contre-clefs B sont les vouffoirs qui touchent la clef d'une arcade, & sont quelquefois arriere-corps avec elle, & avant-corps sur les autres vouffoirs.

Les claveaux C sont tous les vouffoirs d'une arcade ou voûte.

Les contre-claveaux D sont les vouffoirs qui sont arriere-corps avec les claveaux, & qui réunis, forment ce qu'on appelle bossages alternatifs.

Les clefs A, contre-clefs B, & claveaux C d'une arcade, sont quelquefois séparés entr'eux par un intervalle *E*, représentant un joint fort large auquel on a donné le nom de refends. Ces refends, qui en effet représentent des joints, doivent comme eux tendre au centre de l'arcade, & se retourner dans l'intérieur du tableau, ou se terminer fort près de l'arcade.

Les chambranles, Fig. 4, 5, 6, 7 & 8, sont des membres saillans composés de plusieurs moulures, servant de bordures aux portes & aux croisées, & dont l'ensemble fait un ornement d'Architecture très-agréable dans les façades. La largeur du chambranle doit être à-peu près la sixième partie de celle du vuide de la porte ou croisée qu'il décore, & sa saillie environ la sixième partie de sa largeur, proportion qui doit, comme l'assemblage des moulures, varier relativement au caractère plus ou moins délicat de l'ordonnance ou de son expression rustique, solide, moyenne ou délicate.

Les contre-chambranles A, Fig. 9 & 10, sont des parties lisses, touchant aux chambranles, & faisant arriere-corps avec eux; objets de décoration destinés à produire des ombres, & donner aux façades un mouvement qui caractérise le genre d'ordonnance. Leur largeur, souvent indéterminée, ne doit jamais excéder celle du chambranle; mais lui être proportionnée comme d'un à deux, à trois, ou à quatre, de deux à trois, à quatre ou à cinq, &c. &c.

& leur saillie aussi proportionnée de même à celle du chambranle.

Les *arrières-chambranles* B, Fig. 10, sont encore des parties lisses enfoncées, touchant aux chambranles, faisant arrière-corps avec eux, & formant une espèce de deuxième contre-chambranle. Cette autre partie de décoration a le même objet que la précédente & est soumise aux mêmes loix.

Les *bandeaux* A, Fig. 11 & 12, sont des chambranles dépourvus de moulures, destinés aux décorations simples, & le plus souvent fondés sur l'économie.

Les *contre-bandeaux* B, Fig. 12, sont des parties lisses touchant aux bandeaux, soumises aux mêmes proportions que les contre-chambranles & arrières-chambranles.

Les *cadres*, Fig. 13, 14, 15, 16, 17, 18 & 19, sont bien en effet les chambranles des portes & croisées, mais plus encore des moulures appliquées à la vive-arrête des tableaux des mêmes croisées; ce genre d'ornement, plus toléré que tolérable, ne peut avoir d'analogie avec le caractère des Ordres, & conséquemment de proportions ni de richesses relatives.

13 Douffine.

17 Quarterond.

14 Cavet.

18 Cavet & Filet.

15 Feuillure.

19 Baguette & Filet.

16 Baguette.

Les *croisettes* A, Fig. 20, 21 & 22, sont des parties extérieures des chambranles faisant ressauts, qui, lui donnant une sorte de mouvement, semblent ajouter à leur richesse; au-dessous de quelques-unes, l'on y joint quelquefois des gouttes. La proportion des croisettes est d'environ le quart de la hauteur, hors œuvre des chambranles auxquels elles sont appliquées; on en place quelquefois, mais plus rarement aux linteaux & aux appuis.

P L A N C H E X X I V.

Cannelures, Tables, Champs, Contre-champs, Cimaises, Plinthes.

Les cannelures ou canaux sont des parties creusées symétriquement dans l'épaisseur des colonnes ou pilastres des frises, des corniches, ou autres parties lisses dans lesquelles on incruste quelquefois des ornemens de Sculpture. Ces cannelures sont plus ou moins creusées, plus ou moins ornées, suivant le caractère de l'ordonnance.

Fig. 1. Cannelures creusées sur la base du triangle équilatéral, employées à l'Ordre Dorique du Portail de l'Eglise de S. Sulpice. A cannelures, B petit listel réservé seulement pour la solidité de la vive-arrête.

Fig. 2. Cannelures creusées sur le demi-cercle arrasé, employées à l'Ordre Dorique extérieur du Château de Maisons. A cannelures, B listels, C boudins ronds & saillans.

Fig. 3. Cannelures creusées sur le demi-cercle enfoncé, employées à l'Ordre Dorique intérieur du Château de Maisons. A cannelures, B listels cannelés, C boudins ronds arrasés.

Fig. 4. Cannelures Ioniques creusées sur le demi-cercle arrasé, employées au Château de Maisons. A cannelures, B listels cannelés, C boudin applati arrasé.

Fig. 5. Cannelures Ioniques creusées sur le demi-cercle enfoncé, employées au Château des Tuileries. A cannelures, B listels, C quarderond arrasé, D filet rentrant, E dégagement, F boudin rond arrasé.

Fig. 6. Cannelures Corinthiennes creusées sur le demi-cercle enfoncé, employées au Château de Maisons. A cannelures, B listel double, C portion circulaire cannelée.

Les tables sont des corps distingués de la surface des murs ; elles sont saillantes, arrasées ou rentrantes, simples ou composées, pauvres ou riches, & décorées d'ornemens d'Architecture ou de Sculpture. Ces tables sont destinées à porter des bas-reliefs, des trophées, ou inscriptions relatives à l'usage des Edifices ; les plus saillantes sont consacrées aux Ordres solides, & les plus rentrantes aux Ordres délicats.

Fig. 7. Table saillante, 1 table, 2 champ.

8. Table enfoncée saillante, 1 table, 2 rainure, 3 champ.

9. Table arrasée simple, 1 table, 2 rainure, 3 champ.

10. Table enfoncée rentrante, 1 table, 2 rainure, 3 champ.

11. Table double saillante, 1 table, 2 listel, 3 champ.

12. Table saillante arrasée, 1 table, 2 listel, 3 champ.

13. Table saillante rentrée, 1 table, 2 listel, 3 champ.

14. Table rentrante simple, 1 table, 2 champ.

Les champs B, Fig. 15 & 16, sont des parties lisses & unies qui séparent les moulures, les chambranles, les corps rentrans ou saillans les uns des autres ; ce sont autant de repos qui donnent souvent plus de valeur aux membres d'Architecture qu'un grand nombre de moulures & d'ornemens distribués avec profusion : leur dimension n'est point arbitraire ; trop de lar-

geur rend l'Architecture massive & lourde; trop peu la rend petite & mesquine: du rapport des membres comparés entr'eux naissent les caracteres convenables & relatifs aux Ordres.

A Chambranle.

B Champ.

C Tableau.

Les *contre-champs*, sont des seconds champs qui divisent les parties lisses, & leur ôtent une trop grande largeur, qui sans cela rendroit l'Architecture trop pesante.

Les *cimaises* sont des parties de corniches, composées seulement d'une cimaise & d'un larmier camus, destinées autrefois à diviser les étages des bâtimens de peu d'importance, à en indiquer les planchers, & actuellement encore à couronner les linteaux des portes & croisées, les pieds-droits des portes de cour, d'avant-cour, de jardins, &c. leur proportion & leur richesse tiennent à celle des corniches relatives aux Ordres solides, moyens ou délicats.

(Fig. 17.) *Cimaise Toscane.*

1 Plate-bande.

2 Revers d'eau.

(Fig. 18.) *Cimaise Dorique solide.*

1 Filet.

2 Plate-bande.

3 Revers d'eau.

(Fig. 19) *Cimaise Dorique délicat.*

1 Cavet.

2 Plate-bande.

3 Revers d'eau.

(Fig. 20.) *Cimaise Ionique.*

1 Filet.

3 Plate-bande.

2 Quarderond.

4 Revers d'eau.

(Fig. 21.) *Cimaise Corinthienne.*

1 Filet.

3 Douffine.

5 Revers d'eau.

2 Baguette.

4 Plate-bande.

(Fig. 22.) *Cimaise Composite.*

1 Filet.

3 Cavet.

5 Revers d'eau.

2 Baguette.

4 Plate-bande.

Les *plinthes*, du Grec *πλινθός*, *later*, brique ou plateau quadrangulaire, sont les tablettes carrées des bases des colonnes, ou les dez des vases ou figures; elles tiennent lieu de bases aux avant-corps, aux bandeaux, chambranles, &c. & tirent aussi leur proportion & leur richesse du caractère des Ordres solides, moyens ou délicats; les subdivisions de leurs membres sont tirées du module relatif, divisé en douze minutes pour les Ordres solides, & en dix-huit pour les Ordres délicats.

(Fig. 23.) *Plinthe Toscan.*

1 Dez.

(Fig. 24.) *Plinthe Dorique solide.*

1. Dez.

2 Filet.

(Fig. 25.) *Plinthe Dorique délicate.*

1 Dez.

2 Cavet.

(Fig. 26.) *Plinthe Ionique.*

1 Dez.

2 Boudin.

3 Filet.

(Fig. 27.) *Plinthe Corinthienne.*

1 Dez.

3 Dégagement.

5 Filet.

2 Boudin.

4 Baguette.

(Fig. 28.) *Plinthe Composite.*

1 Dez.

3 Baguette.

4 Filet.

2 Boudin.

PLANCHE XXV.

Triglyphes, Gouttes, Chapiteaux de Triglyphes, & Corniches architravées.

Les triglyphes, du Grec *τριγλυφός*, qui a trois gravures, sont des espèces de bossages qui représentent l'extrémité des solives des planchers. Ces triglyphes contiennent trois glyphes ou canaux creusés dans leur épaisseur,

imitation des eaux qui sortent des fibres du bois encore vert & se répandent en pleurs; ces sortes de faillies sont attribuées particulièrement à l'Ordre Dorique, & sont placées à-plomb de chaque colonne ou pilastre; leur proportion ordinaire doit être comme deux à trois, c'est-à-dire que leur largeur soit les deux tiers de leur hauteur; tels sont ceux qu'on emploie dans les ordonnances régulières: les autres peuvent être d'une composition & d'une proportion différente, & variés suivant la convenance des Edifices, & souvent suivant le goût des Artistes.

(Fig. 1.) *Triglyphe simple.*

- | | |
|--------------|----------------|
| A Table, | C Cordon. |
| B Chapiteau. | D Plate-bande. |

(Fig. 2.) *Triglyphe à deux caneaux, qu'on pourroit appeller plus proprement Biglyphe.*

- | | | |
|------------|--------------|----------------|
| 1 Caneaux. | 3 Chapiteau. | 5 Plate-bande. |
| 2 Listel. | 4 Cordon. | |

(Fig. 3.) *Triglyphe à trois caneaux.*

- | | | |
|------------|----------------|------------|
| 1 Caneaux. | 3 Chapiteau. | 5 Gouttes. |
| 2 Listel. | 4 Plate-bande. | |

(Fig. 4.) *Triglyphe hydraulique représentant des congellations.*

- | | | |
|--------------|-----------|------------|
| 1 Chapiteau. | 2 Cordon. | 3 Gouttes. |
|--------------|-----------|------------|

(Fig. 5.) *Triglyphe représentant une lyre.*

- | | |
|--------------|-----------|
| 1 Chapiteau. | 2 Cordon. |
|--------------|-----------|

Des Gouttes de Triglyphes.

Les gouttes que l'on place assez ordinairement au-dessous des triglyphes sont des especes de petits prismes quadrangulaires, ou petits cônes engagés, qui représentent les pleurs sortis des fibres des bois des planchers, qui se répandent en gouttes d'où elles tirent leur nom: leur hauteur ordinaire est d'un neuvieme de module, & leur largeur par bas d'environ un sixieme de

module ; dimensions qui, comme aux triglyphes, peuvent souffrir des altérations, relativement à la convenance & au goût des Artistes,

Maniere d'espacer les Gouttes.

Prolongez les lignes 1, 6, Fig. 6, à - plomb & au - dessous des côtés du triglyphe. Pour placer six gouttes, divisez l'espace 1, 6, en cinq parties égales aux points 2, 3, 4 & 5, qui serviront d'axe à chacune des gouttes ; divisez ensuite les espaces 1, 2-2, 3-3, 4-4, 5-5, 6, en cinq parties égales, quatre desquelles feront pour la largeur totale de chaque goutte, & l'autre pour l'intervalle de l'une à l'autre ; ce qui fera autant de pleins que de vuides. La plate-bande qui couronne les gouttes doit suivre parallèlement leur profil, c'est-à-dire être disposée en talut,

- | | |
|------------------------|----------------|
| 7 Partie du Triglyphe. | 9 Plate-bande, |
| 8 Cordon, | 10 Gouttes, |

(Fig. 7 & 8.) *Extrémités inférieures de Triglyphes composés.*

- | | |
|------------------------|---------------------------------------|
| 1 Partie de Triglyphe. | 4 Plate-bande tenant lieu de gouttes. |
| 2 Cordon. | 5 Gouttes en perle, |
| 3 Plate-bande, | |

(Fig. 9 & 10.) *Chapiteaux de Triglyphes composés.*

- | | |
|------------------------|-----------|
| 1 Partie de Triglyphe, | 3 Perles, |
| 2 Chapiteau, | 4 Tables, |



CHAPITRE V.

DES COURONNEMENS.

LES couronnemens sont premièrement les corniches, du Latin *corona*, couronne ; les plus composées sont celles qu'on appelle corniches architravées : ce sont des entablemens auxquels on a ôté la frise, & à leur architrave la cimaise, à laquelle on a substitué la cimaise inférieure de la corniche ; cet entablement ainsi décomposé, doit être employé par préférence dans l'intérieur des appartemens, & jamais à l'extérieur des Edifices, sinon dans

les étages en Attiques; cette partie mutilée ôtant à l'Architecture son caractère expressif. Pour établir des proportions plus régulières, j'ai cru devoir diviser le module en dix-huit parties égales pour les corniches rustiques & solides, & en vingt-quatre pour les corniches moyennes & délicates.

(Fig. 11.) *Corniche architravée Toscane.*

A Architrave.		1 talon.
		2 filet.
C Amortissement	{	7 revers d'eau.
		8 portion de socle.
	B Corniche	3 larmier.
		4 filet.
		5 quarderond.
		6 filet.

(Fig. 12.) *Corniche architravée Dorique solide.*

A Architrave	{	1 première plate-bande.
		2 seconde plate-bande.
C Amortissement	{	11 revers d'eau.
		12 partie de socle.
	B Corniche	3 cavet.
		4 larmier mutulaire.
		5 mutule.
		6 filet.
		7 grand larmier.
		8 filet.
		9 douffine.
		10 filet.

(Fig. 13.) *Corniche architravée Dorique délicate.*

A Architrave	{	1 première plate-bande.
		2 seconde plate-bande.
C Amortissement	{	11 revers d'eau.
		12 partie de socle.
	B Corniche	3 filet.
		4 quarderond.
		5 larmier denticulaire.
		6 denticule.
		7 grand larmier.
		8 filet.
		9 douffine.
		10 filet.

(Fig. 14.) *Corniche architravée Ionique.*

A Architrave	{	1 première plate-bande.
		2 seconde plate-bande.
		3 troisième plate-bande.
C Amortissement	{	13 revers d'eau.
		14 partie de socle.
	B Corniche	4 filet.
		5 quarderond.
		6 larmier denticulaire.
		7 denticules en fer à cheval.
		8 grand larmier.
		9 filet.
		10 baguette.
		11 douffine.
		12 filet.

LE VIGNOLE

(Fig. 15.) Corniche architravée Corinthienne.

A Architrave	}	1 premiere plate-bande. 2 baguette. 3 seconde plate-bande. 4 talon. 5 troisieme plate-bande.	B Corniche	}	6 filet. 7 baguette. 8 quarderond. 9 larmier modillonnaire. 10 modillons. 11 talon. 12 grand larmier. 13 filet. 14 baguette. 15 douffine. 16 filet.
C Amortissement	}	17 revers d'eau. 18 partie de socle.			

(Fig. 16.) Corniche architravée Composite.

A Architrave	}	1 premiere plate-bande. 2 baguette. 3 seconde plate-bande. 4 talon. 5 troisieme plate-bande.	B Corniche	}	6 filet. 7 baguette. 8 cavet. 9 filet. 10 larmier modillonnaire. 11 modillons. 12 grand larmier. 13 filet. 14 baguette. 15 douffine. 16 filet.
C Amortissement	}	17 revers d'eau. 18 partie de socle.			

P L A N C H E X X V I.

C O R N I C H E S.

Les corniches simples sont de plusieurs sortes ; les unes, placées dans les dehors ou dans l'intérieur des grands Edifices, tirent leur proportion même des Ordres ; les autres, placées dans l'intérieur des appartemens, sont le plus souvent applaties, écrasées & quelquefois rampantes, lorsque les circonstances ne permettent point de leur conserver toute leur faillie, ou ornées de gorges ; les unes & les autres se ressentant toujours des caracteres rustiques, solides, moyens, délicats ou composites. Pour donner aux parties de corniches des dimensions convenables, j'ai formé une échelle de leur hauteur, que j'ai divisée en dix-huit parties égales pour les corniches rustiques & solides, & en vingt-quatre parties égales pour les corniches moyennes & délicates.

Fig.

Fig. 1, 2, 3 & 4, corniches Toscanes; la troisieme rampante, & la derniere à gorge.

Fig. 5, 6, 7 & 8, corniches Doriques; la troisieme rampante, & la derniere à gorge.

Fig. 9, 10 & 11, corniches Ioniques; la deuxieme rampante, & la derniere à gorge.

Fig. 12, 13 & 14, corniches Corinthiennes; la deuxieme rampante, & la derniere à gorge.

Fig. 15, 16 & 17, corniches Composites; la deuxieme rampante, & la derniere à gorge.

P L A N C H E X X V I I.

F R O N T O N.

Les frontons, du Latin *frons*, le front, imitation des couvertures inclinées, sont des portions de corniches ceintrées ou posées obliquement. Les uns appellés frontons *circulaires*, conviennent plus parfaitement, à cause de leur forme pesante & massive, aux Edifices où président les Ordres rustiques & solides. Ces sortes de couronnemens de forme pyramidale doivent être employées de préférence aux frontispices des Temples, des Portiques & autres Edifices où la nécessité semble devoir les autoriser. La proportion de ces derniers peut différer suivant le caractère des Edifices & avoir des hauteurs depuis un quart jusqu'à un cinquieme de leur base, comme le représentent les Fig. 1, 2 & 3; on peut encore les construire de trois autres manieres: la premiere, Fig. 4, sur le rayon du cercle, en portant la pointe du compas sur l'axe A B au point B, pour, de l'intervalle B C, fixer les trois points C A D, qui doivent servir à tracer le fronton. La deuxieme, Fig. 5, en portant sur l'axe A B, les deux tiers de la base au point B, pour, de l'intervalle B C, fixer les trois points C A D, qui doivent servir à tracer le fronton. La troisieme, Fig. 6, en portant sur l'axe A B, un point B, qui soit le sommet d'un triangle équilatéral, & qui ait pour base celle C D du fronton, pour, du point B, fixer les trois points C A D, qui doivent servir à tracer le fronton.

La proportion des frontons circulaires est la même que celle des frontons triangulaires, ayant aussi de hauteur depuis un quart jusqu'à un cinquieme de leur base, comme le représentent les Fig. 7, 8 & 9; on les construit aussi de trois autres manieres: la premiere, Fig. 10, sur le rayon du cercle; la deuxieme, Fig. 11, sur une ligne égale aux deux tiers de la base;

la troisieme, Fig. 12, sur un point pris au sommet du triangle équilatéral.

Fig. 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 & 20, différens modes de frontons ; le premier triangulaire & le deuxieme circulaire, les seuls qui soient reconnus de bon goût & acceptés des célèbres Architectes ; les autres sans base, à pans coupés, à console, ceintrés, brisés, coupés, interrompus, à ressauts, à crossettes, à jour, & autres semblables compositions, ouvrages des Architectes médiocres, ne peuvent être regardés que comme des pué-rités & des productions de mauvais goût.

PLANCHE XXVIII.

AMORTISSEMENS.

Les amortissemens sont des parties d'Architecture & de Sculpture qui terminent les frontons dans l'ordonnance des façades, tels que le représentent les Fig. 1 & 2, ou qui en tiennent lieu comme les Fig. 3, 4 & 5. Leurs contours sinueux s'accordent difficilement avec le caractère grave de l'Architecture. Ce dernier, toujours préférable, exige les soins de l'Architecte dans la composition, & non ceux du Sculpteur, qui souvent peu sévere, enfante des productions à la vérité estimables, mais dont l'assemblage ne peut produire un bon effet en Architecture.



CHAPITRE VI.

DES ENCORBELLEMENS.

PLANCHE XXIX.

*Têtes, Mascarons, Agraffes, Consoles, Mutules, Modillons, Cassettes
Médailles & Médillons.*

LES encorbellemens sont des parties saillantes d'Architecture ou de Sculpture, ornemens agréables qui portent des ombres & caractérisent un Edifice. De ce nombre, sont les têtes & mascarons que l'on place assez mal-à-propos au sommet des archivoltes pour en orner les clefs. La Figure premiere représente une tête humaine ; la Figure deuxieme un masque ou mascarons ; & la Figure troisieme, une tête d'animal. Ces ornemens, tout

chefs-d'œuvres qu'ils soient, sont peu convenables & ne peuvent être admis dans les façades sans altérer la vraisemblance. Les Sculptures sont estimables, mais ne peuvent faire qu'un très-mauvais effet dans la bonne Architecture.

Les Figures 4 & 5, 6 & 7, 8 & 9, sont des clefs en forme d'agraffes ou consoles, ornemens plus convenables que les têtes & mascarons, destinés à couronner le sommet des archivoltés.

Les Fig. 10, 11 & 12, 13 & 14, sont des consoles, ornemens chantournés, destinés à soutenir des porte-à-faux, tels que des appuis de balustrades ou balcons, & dans l'intérieur des appartemens, des poutres, poutrelles, larmiers, corniches & autres saillies. Ces sortes d'ornemens, plus nécessaires qu'agréables, présentent souvent un caractère massif & lourd, & en conséquence sont plus convenables aux ordonnances rustiques; néanmoins lorsque ces ornemens sont élégis & évuidés, leur forme devenant plus délicate, devient aussi plus supportable.

Les caissettes, Fig. 15, 16 & 17, sont des especes de panneaux ornés de moulures, contenant des rosettes ou rosaces distribuées sous le sophite du larmier des corniches des Ordres délicats. Ces sortes d'ornemens contribuent beaucoup à la décoration intérieure & extérieure des Edifices. La Fig. 15 représente le plan vu par-dessous; & les Fig. 16 & 17, deux coupes différentes.

Les mutules, Fig. 18, 19, 20 & 21, sont des encorbellemens ou saillies quarrées, qui caractérisent de préférence les Ordres Doriques; les uns sont simples, & les autres distribués de panneaux; les uns & les autres contiennent quelquefois des gouttes circulaires ou quarrées, imitation des écoulemens qui sortoient des pores du bois dans la primitive Architecture, La Fig. 18 représente le plan vu par-dessous, & les Fig. 19, 20 & 21, les élévations.

Les modillons, Fig. 22, 23, 24 & 25, sont des consoles couchées, ou saillies rectangulaires, qui caractérisent les Ordres délicats; les uns, Fig. 22, décorés d'ornemens, conviennent aux Ordres Corinthiens; les autres, Fig. 23, plus simples, conviennent aux Ordres Composites; d'autres enfin, Fig. 24, de forme plus aplatie conviennent à des corniches composées, dont la hauteur est bornée; la Fig. 25 représente l'élévation en face de l'un des modillons.





CHAPITRE VII.

DES ORNEMENS D'ARCHITECTURE.

PLANCHE XXX.

Bossages & Refends.

LES bossages, imitation des assises en pierre, séparées quelquefois par des interstices qui les distinguent les uns des autres, sont des ornemens d'Architecture qui contribuent beaucoup à la richesse des façades particulièrement rustiques; il en est d'une infinité d'especes composées des dix suivantes. En demi-cercle, Fig. 1; en ellipse, Fig. 2; à angles arrondis, Fig. 3; à angles droits, Fig. 4; en pointe de diamant, Fig. 5; à pans coupés arrafés, Fig. 6; à pans coupés faillans, Fig. 7; à pans creusés, Fig. 8; à table faillante, Fig. 9; à table rentrante, Fig. 10; les uns & les autres sont quelquefois décorés de postes, Fig. 11, ornemens à volutes; de guillochis, Fig. 12, ornemens à volutes quarrées; de rustiquages, Fig. 13, grosses piquure à la pointe; de congelations, Fig. 14, imitation des glaces & glaçons; de surface lisse, Fig. 15; de surface piquée, Fig. 16; d'écaillés de poisson enchassées, Fig. 17; ou enfin d'ornemens de Sculpture, Fig. 18.

Les bossages sont appellés continus, Fig. 19, lorsqu'ils se touchent les uns les autres; interrompus, Fig. 20, lorsqu'ils sont séparés par un intervalle A de la deuxième partie de la hauteur du bossage; alternatifs, Fig. 21, lorsqu'ils sont éloignés l'un de l'autre de la hauteur de l'un d'eux; & enfin séparés, lorsqu'ils sont éloignés non-seulement sur la hauteur d'un intervalle A de la douzième partie du bossage; mais encore sur la largeur d'un semblable intervalle, de manière à imiter les joints horisontaux & verticaux des pierres; leur hauteur doit avoir à-peu-près un module lorsque les Ordres président à la décoration, & un peu plus lorsqu'ils n'y président point.

Les refends, imitation des joints des pierres, sont des intervalles qui les séparent & qui contribuent aussi à la richesse des façades particulièrement solides: on les distingue des interstices des bossages, en ce que ces derniers sont le nud des murs, les bossages étant un peu plus ajoutés à leur épaisseur, & les refends sont un peu moins creusés dans l'épaisseur des murs: on les appelle continus, Fig. 23, lorsqu'ils représentent les joints horisontaux des pierres;

séparés, Fig. 24, lorsqu'ils représentent les joints horizontaux A & verticaux B des pierres; à onglets, Fig. 25, lorsque la partie creusée A forme angle aigu; & à pans coupés, Fig. 26, lorsque les arrêtes des refends A sont coupés. La distance des refends doit être d'environ un module lorsque les Ordres président, & un peu plus lorsqu'ils ne président point: leur largeur doit avoir à-peu-près la douzième partie de l'intervalle de l'un à l'autre, & la profondeur environ moitié de leur largeur, un peu plus ou un peu moins, relativement au caractère plus ou moins solides des façades.



C H A P I T R E V I I I .

D E S O R N E M E N S D E S C U L P T U R E .

LES ornemens en général tirent leur origine des fleurs, des fruits & des feuilles produites par la nature: l'art de les appliquer convient à l'Architecte, & celui de les imiter au Sculpteur. Ces deux objets exigent du goût & une habitude consommée à juger des excellentes productions des Anciens en ce genre. Une symétrie générale, un contraste heureux, un caractère relatif à l'ordonnance, doivent faire leur principal mérite. Point de parties accablées ou dépourvues, que les cimaises seules en soient décorées, que les larmiers, plate-bandes & listaux soient simples & forment repos entre elles. Les ornemens assortis au contour des moulures conservent leur forme, ce qui doit en déterminer le choix. Qu'elles soient fermes ou légères, relativement à l'espece de matiere, au caractère des Ordres solides, moyens ou délicats; que les axes de ces ornemens, pour plus d'uniformité, soient à-plomb les uns des autres, des colonnes, des pilastres, du milieu des entre-colonnemens, des ouvertures, &c. Enfin le choix & la disposition de ces ornemens doivent procurer un caractère relatif à l'expression de l'ordonnance, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur des Edifices.

P L A N C H E X X X I .

O R N E M E N S D E S M O U L U R E S .

Fig. 1. Ornemens des quarderonds, en forme d'œufs contenus dans une

espece de coque imitée de celle des marons, composés de dards, de fleurons ou feuillages.

A oves simples, B oves en pomme de pin, C oves fleuronés.

Fig. 2. Ornemens des cavets.

A Miroirs ovales ou ellyptiques, B entrelas à rose & culots, C anse de panier & fleurons.

Fig. 3. Ornemens des talons.

A Trefles à palmettes, B rais-de-cœur avec feuilles simples, C rais-de-cœur avec feuilles de chêne.

Fig. 4. Ornemens des doussines.

A Canaux creux avec feuilles de chêne, B feuilles de refend, C canaux avec roseaux.

Fig. 5. Ornemens des boudins.

A Entrelas ronds avec rosettes, B feuilles d'acanthé sur faisseaux, C entrelas de rubans avec rosettes.

Fig. 6. Ornemens des scoties.

A Grotelques à joncs avec fleurons, B entrelas avec rosettes & fleurons, C anse de panier avec fleurons.

Fig. 7. Ornemens des bec-de-corbins.

A Godrons à noyau, B godrons de relief, C godrons cannelés.

Fig. 8. Ornemens des baguettes.

A Chapelet de patenôtres, B chapelet d'olives, C chapelet de fleurons.

P L A N C H E X X X I I .

Ornemens des Tables, des Architraves & des Cannelures.

Fig. 1. Postes ornés de fleurons.

Fig. 2. Guillochis simples.

Fig. 3. Guillochis doubles.

Fig. 4. Mosaïques.

Fig. 5. Canaux avec listels.

Fig. 6. Canaux avec listels & dards.

Fig. 7. Canaux avec listels entrelassés, joncs & fleurons.

Fig. 8 & 9, 10 & 11. Elévations & plans de pilastres, avec cannelures ornées de diverses manières.

A Roseau simple circulaire.

B Tige de graine sur roseau double circulaire.

C Tige de laurier sur roseau ovale.

D Tige de rosette sur roseau elliptique.

E Culots de laurier sur roseau aplatti, arrasé, monté sur chapelet.

F Tige de feuilles d'eau sur roseau creux portant tige.

G Culots de lys sur roseau cannelé portant tige.

H Grottesques à roses sur roseau rudenté à double filet.

I Tige de fleurons & culots.

K Tige de chapelets & patenôtres.

P L A N C H E X X X I I I .

A U T R E S O R N E M E N S .

Fig. 1. Bas-relief pour timpan circulaire. — Le Soleil éclairant les quatre Parties du Monde, représentées par leurs attributs. L'Europe, par le Cheval; l'Asie, par le Croissant; l'Amérique, par le Lion; & l'Afrique, par l'Éléphant.

Fig. 2. Bas-relief pour timpan triangulaire. — Un Fleuve & une Fontaine, careffés par un Cygne.

Fig. 3, 4 & 5. Ornaments courans des frises.

Fig. 6 & 7. Ornaments des métopes & caissettes, rosettes & rosaces.

P L A N C H E X X X I V .

B A S - R E L I E F S , O R N E M E N S D E S T A B L E S .

Fig. 1. Trophées d'Arts.

Fig. 2. Trophées de Sciences.

Fig. 3. Trophées de Justice.

Fig. 4. Trophées de Danse.

Fig. 5. Trophées d'Amours.

Fig. 6. Trophées de Mythologie.

Fig. 7. Bas-relief historique. — Sacrifice.

P L A N C H E X X X V .

B A S - R E L I E F S , G U I R L A N D E S E T D R A P E R I E S .

Fig. 1. Bas-relief historique. — Le Génie de la Poésie échauffé & anime la Peinture.

Fig. 2. Bas-relief historique. — L'Astronomie & la Chymie,

Fig. 3. Bas-relief. — Corne d'abondance & palme,

Fig. 4. Cartel d'ornemens,

Fig. 5. Draperies festonnées,

Fig. 6. Guirlandes de fleurs,

Fig. 7 & 8. Draperies,

P L A N C H E X X X V I .

O R N E M E N S .

Fig. 1. Cartouche orné de rosettes, rofaces & tables,

Fig. 2. Cul-de-lampe orné de fleurons & godrons,

Fig. 3. Cul-de-lampe à anses, orné de fleurons & godrons,

Fig. 4. Guaine à pans,

Fig. 5. Guaine quarrée,

Fig. 6. Candélabre à l'usage des sacrifices,

Fig. 7. Candélabre avec bobèches,

Fig. 8. Candélabre propre à porter lustres,

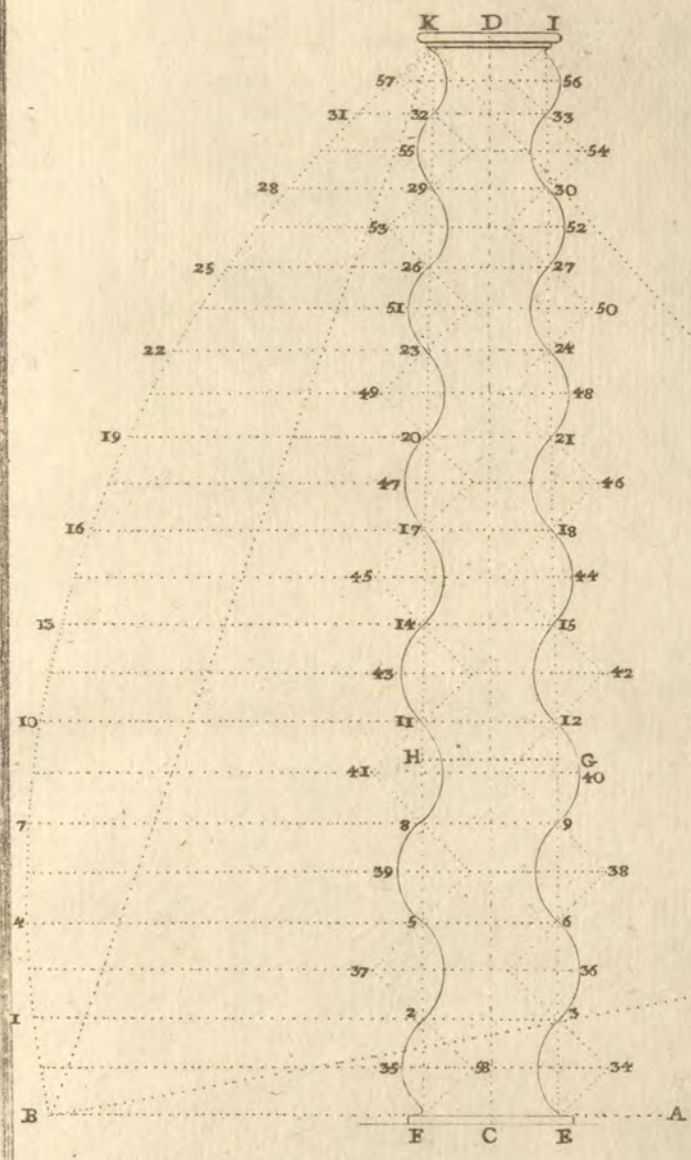
Fig. 9 & 10. Cassolettes,

Fig. 11 & 12. Vases,

F I N .

F. I

F. 2



ORDRES TORSÉS

Lucotte inv. Sculp.

H 2

F 1

CHURCH TOWNS

F. 2



F. I



ORDRES CARIATES ET PERSIQUES

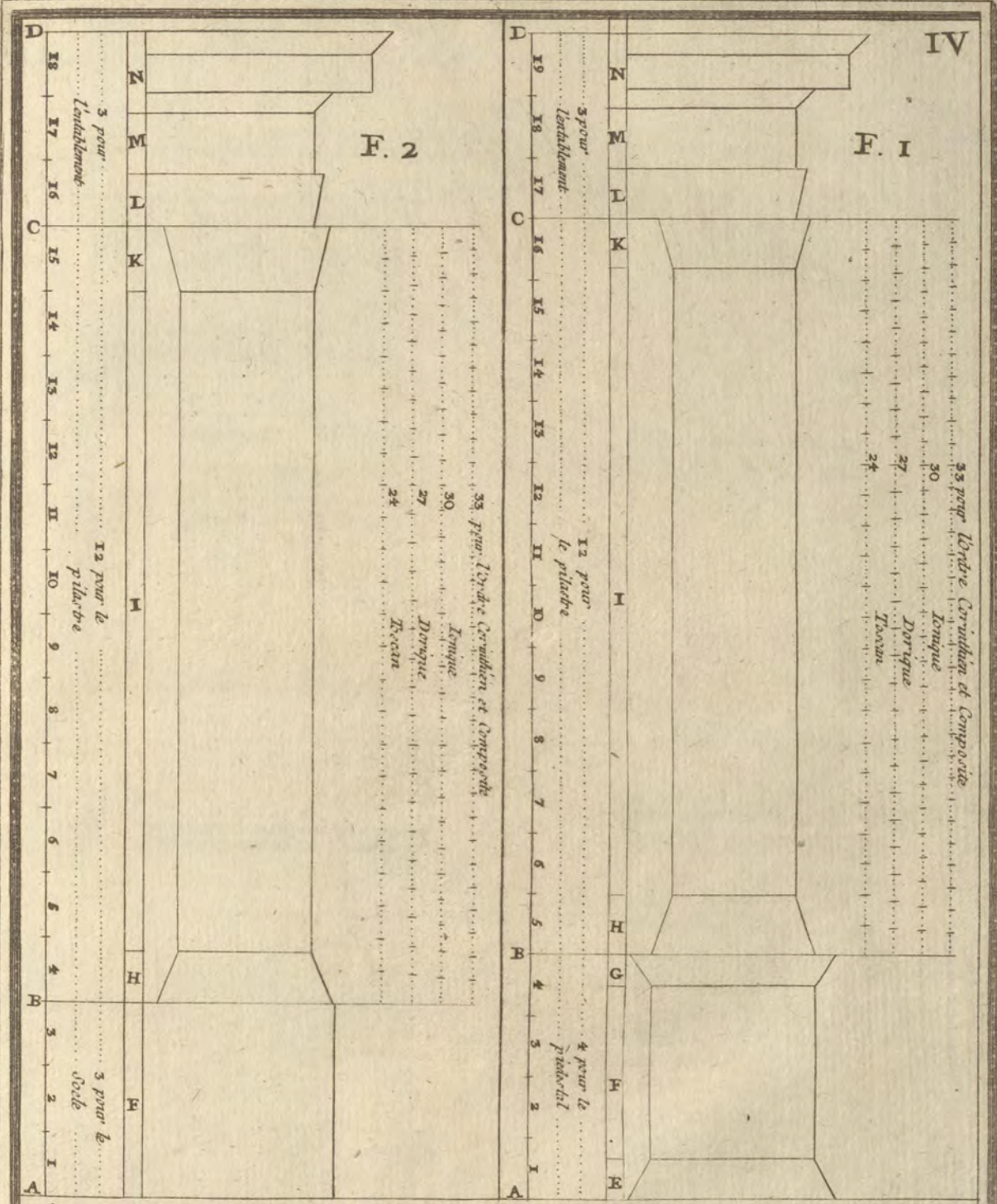
Lucotte inv. Sculp.

F. 1

F. 2



ORDRES CARIATES ET PERSIQUES



DIVISION DE L'ORDRE ATTIQUE

Lucotte inv. Sculp.

VI

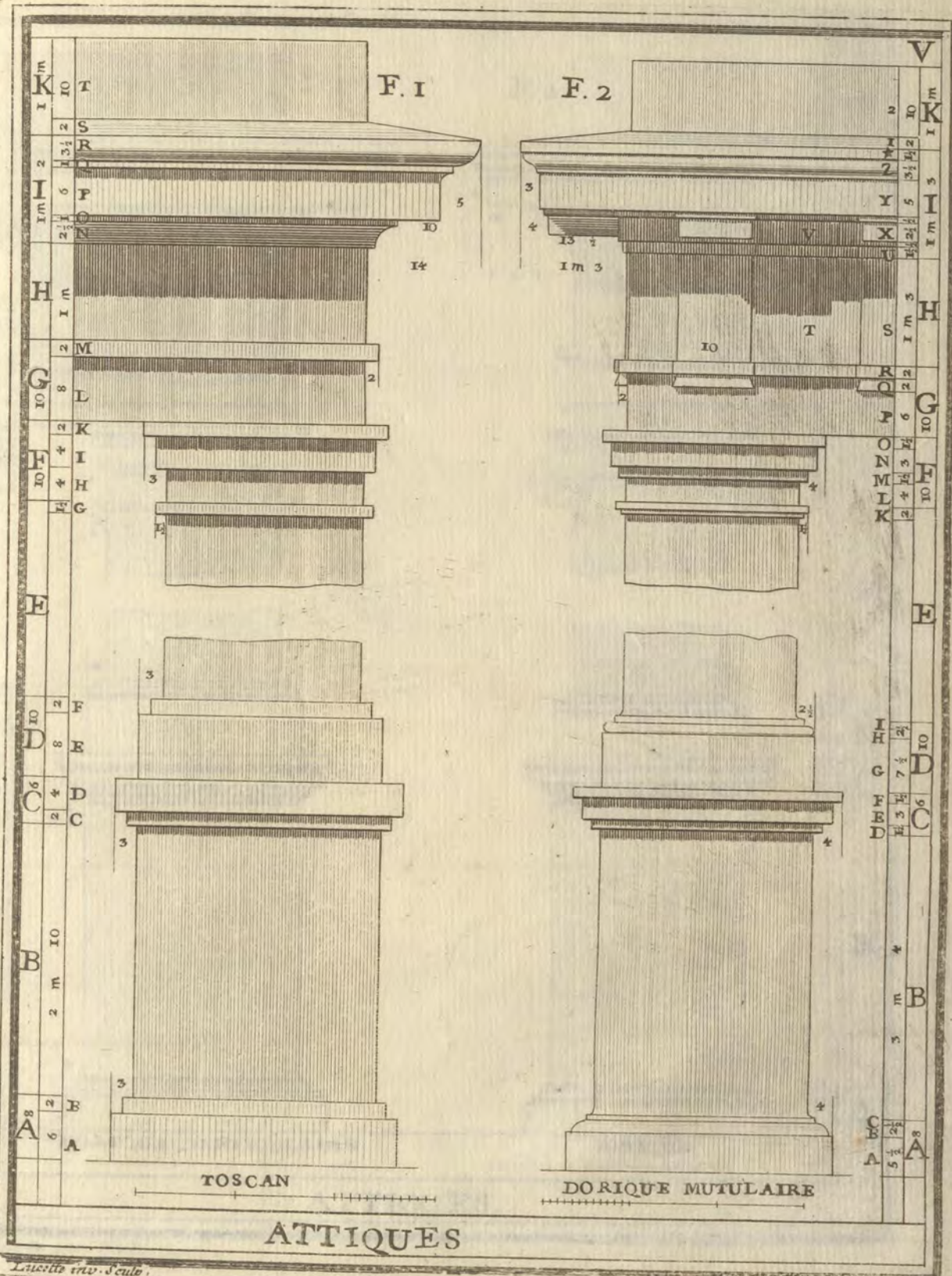
K I

Section
de la
Maison

Section
de la
Maison

DIVISION DE L'ORDRE ATTIQUE

1750

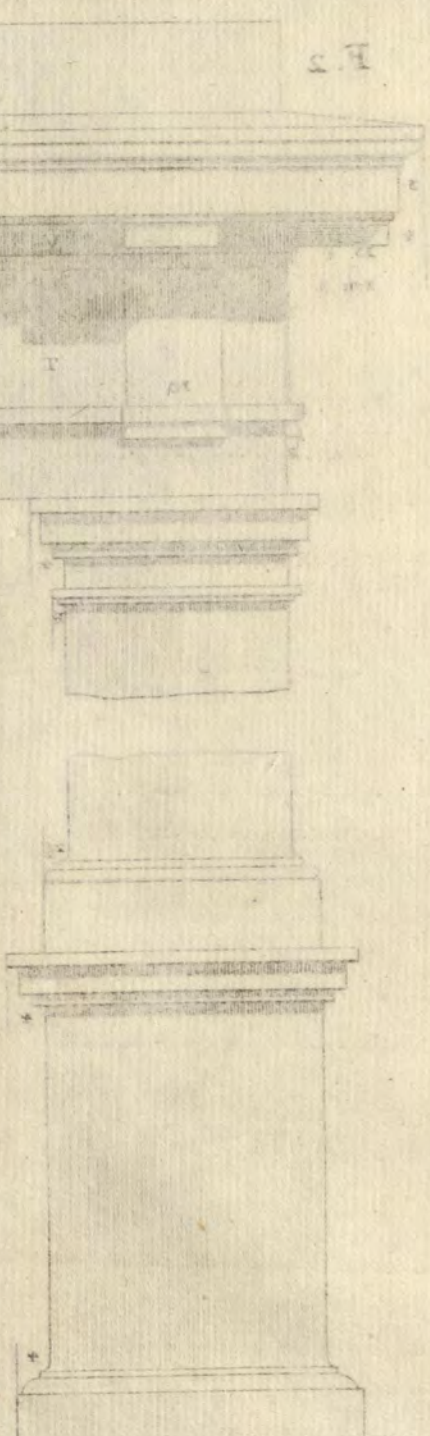
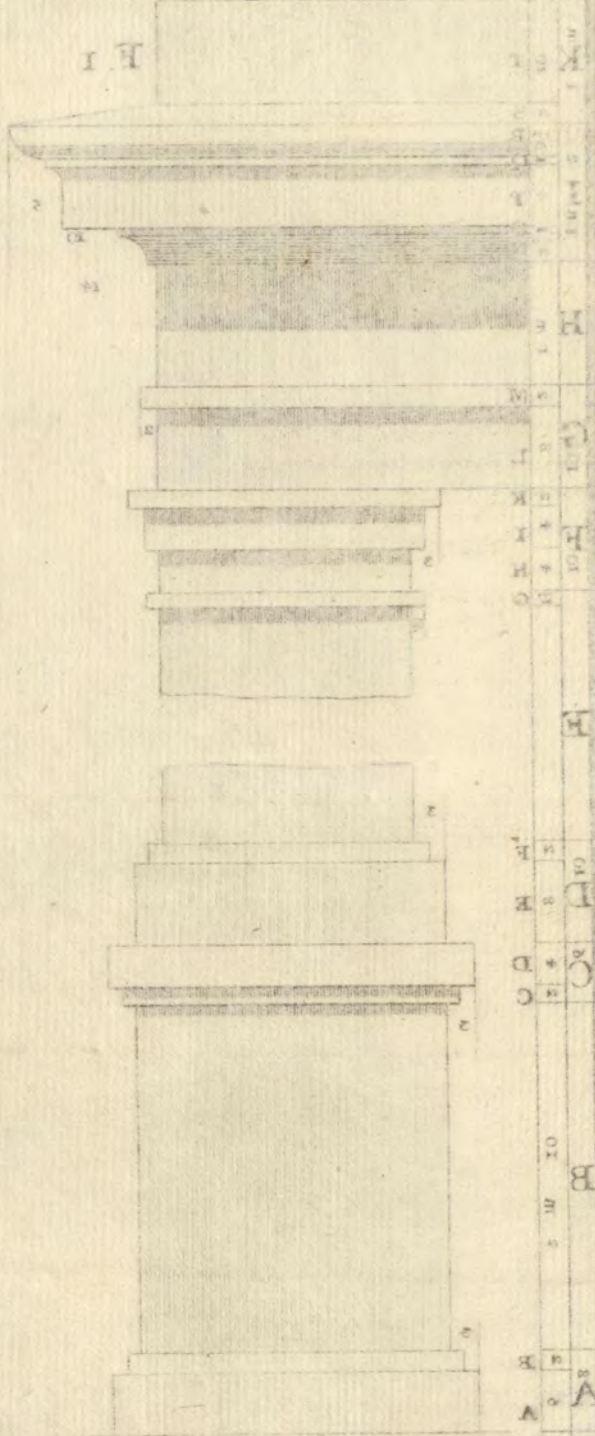


L. de la Roche sculp.

ATTIQUES

TOSCAN

DORIQUE MUTULAIRE



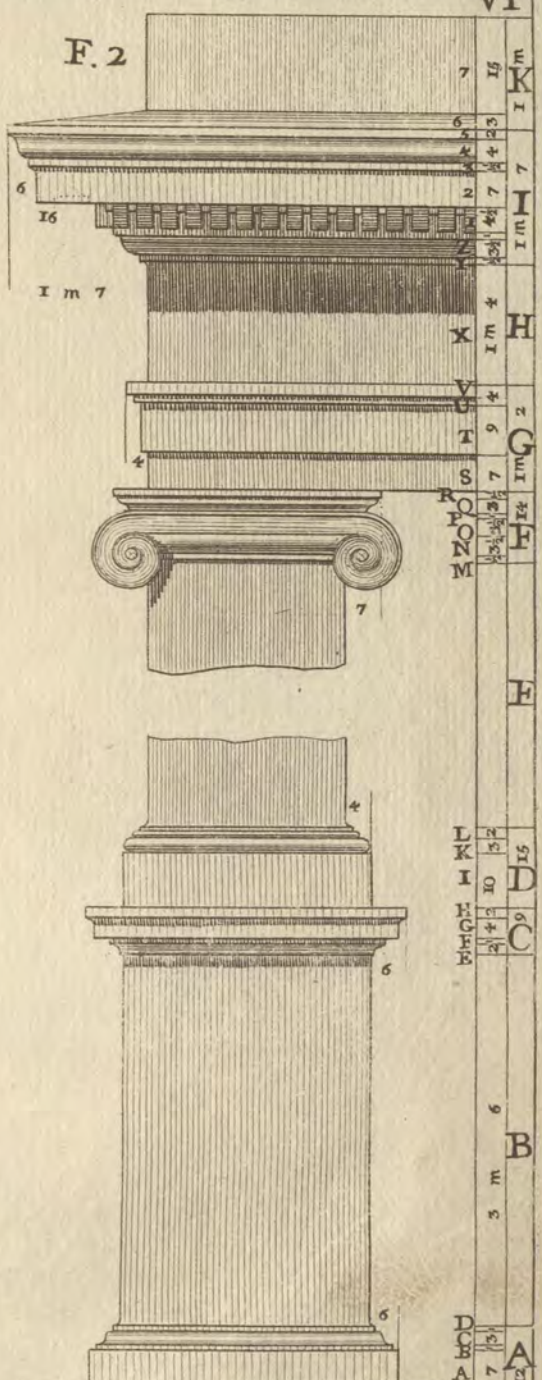
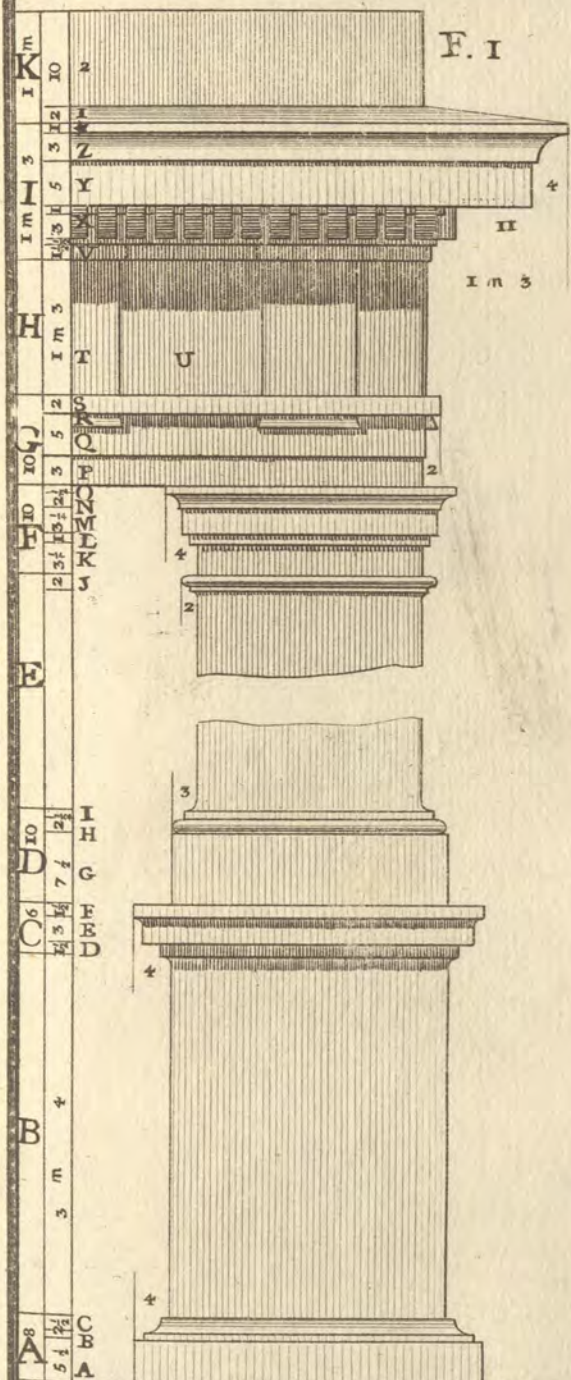
V
E
K
Y
S
I
X
Y
X
Y
H
S
R
C
G
O
T
M
O
M
L
I
K
H
I
H
C
D
R
A
D
B
A

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
B
C
D
E
F
G
H
I
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
A

VI

F. I

F. 2



DORIQUE DENTICULAIRE

IONIQUE

ATTIQUES

Lucotte inv. Sculp.

IV

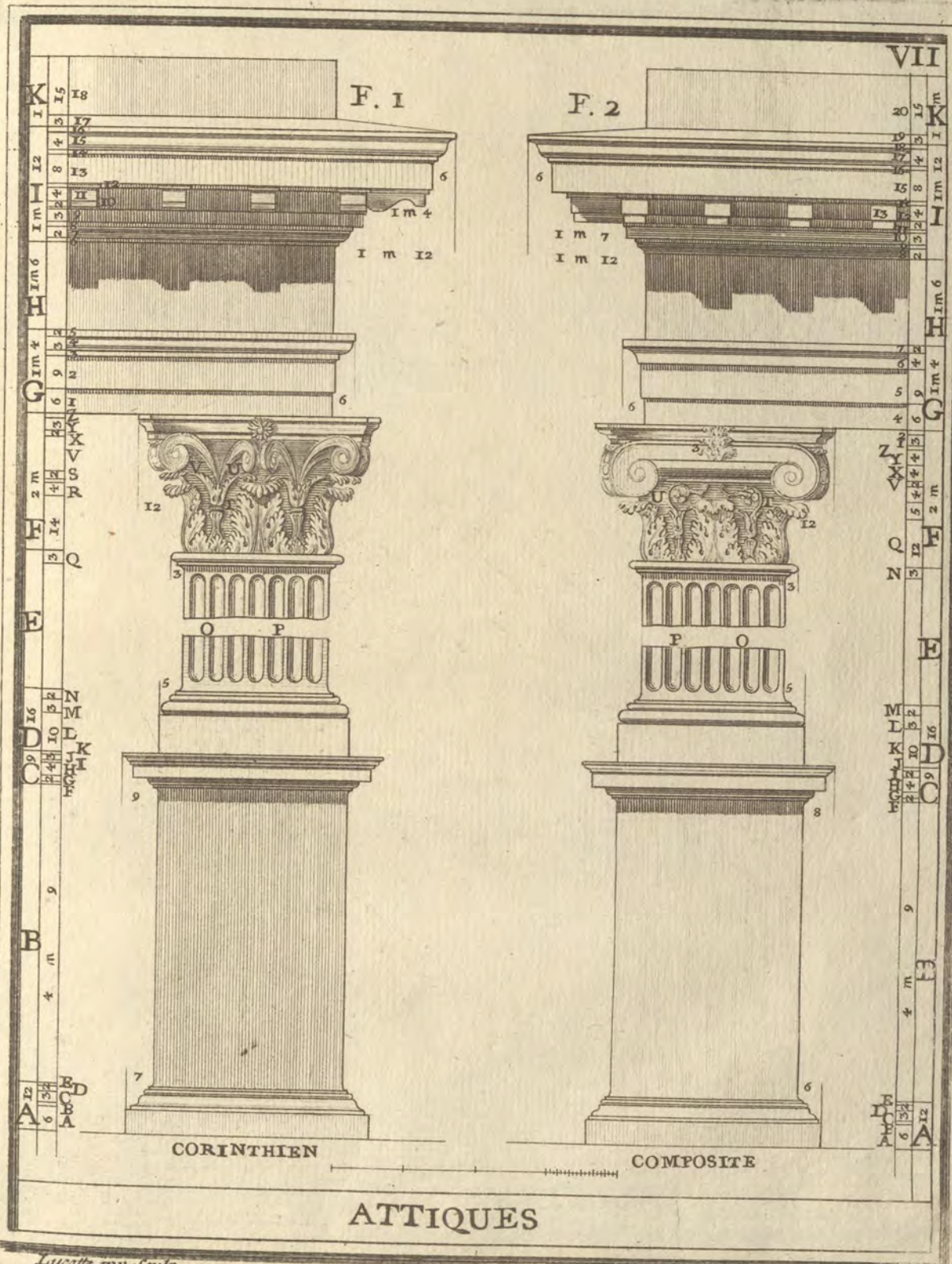
[Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several columns and appears to be a list or a series of entries.]

ATTIQUES

BOLOGNE BRISTOL

1000

[Faint text at the bottom right corner]



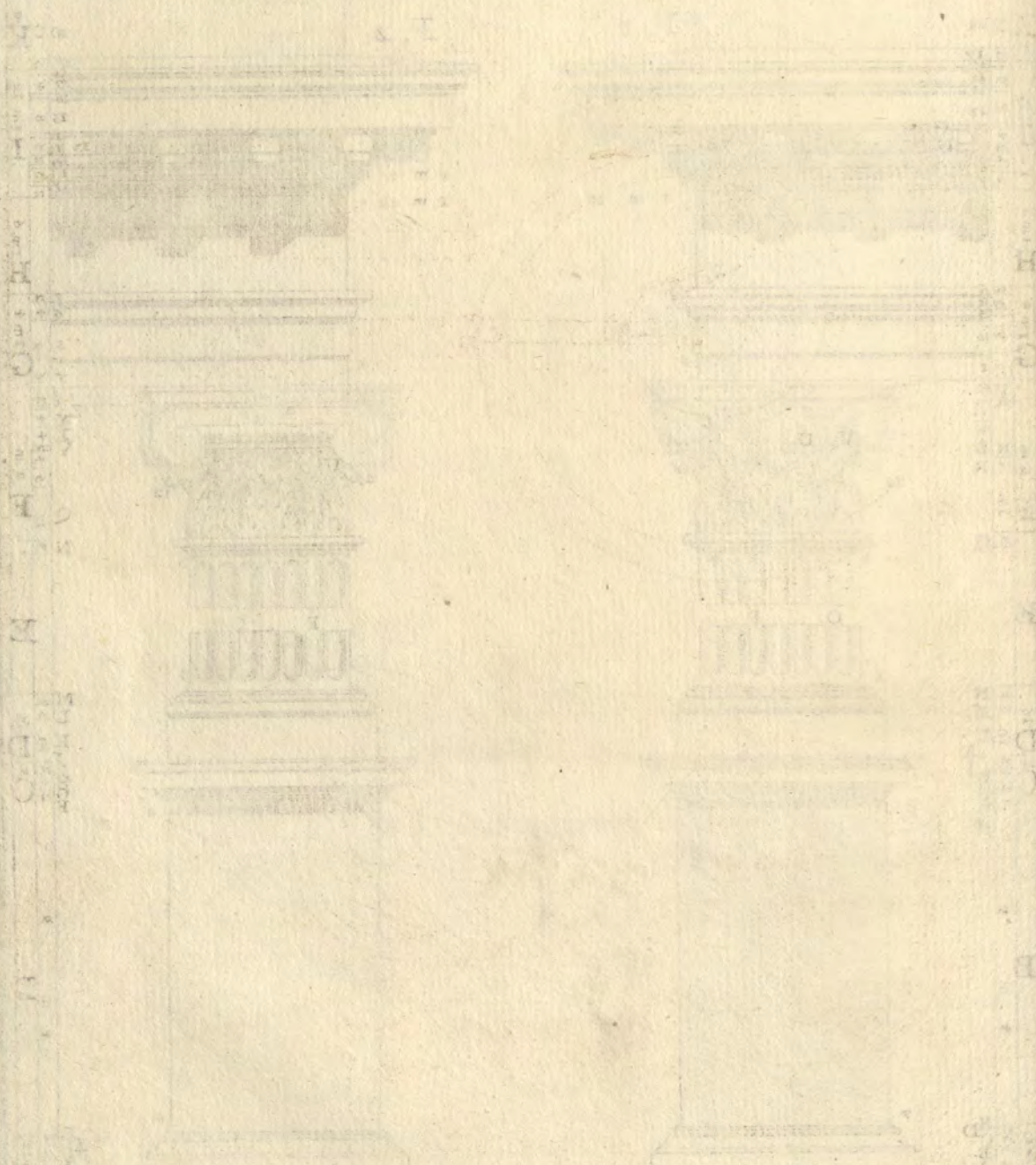
CORINTHIEN

COMPOSITE

ATTIQUES

Lucotte inv. Sculp.

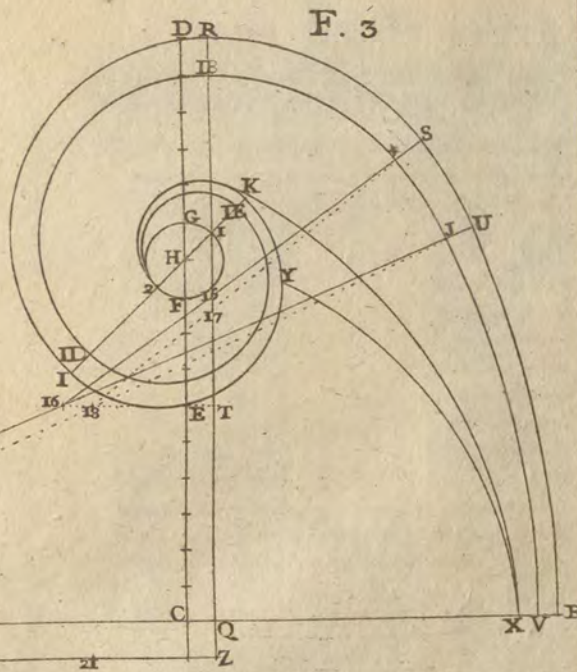
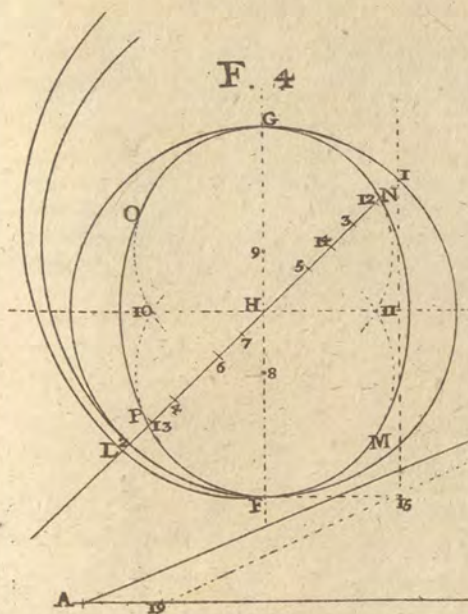
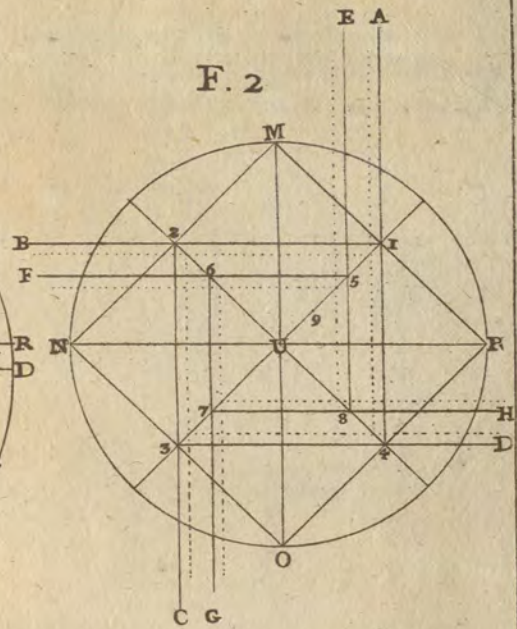
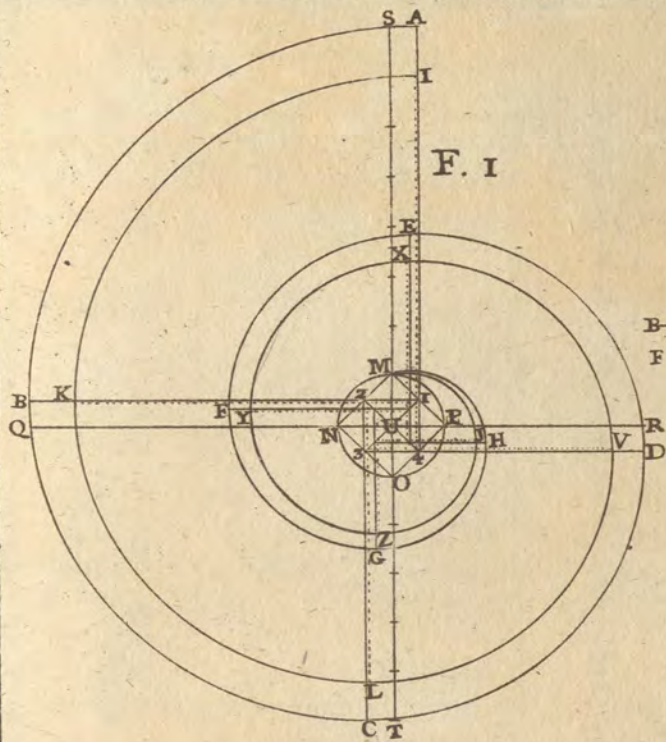
VI



COMPOSITE

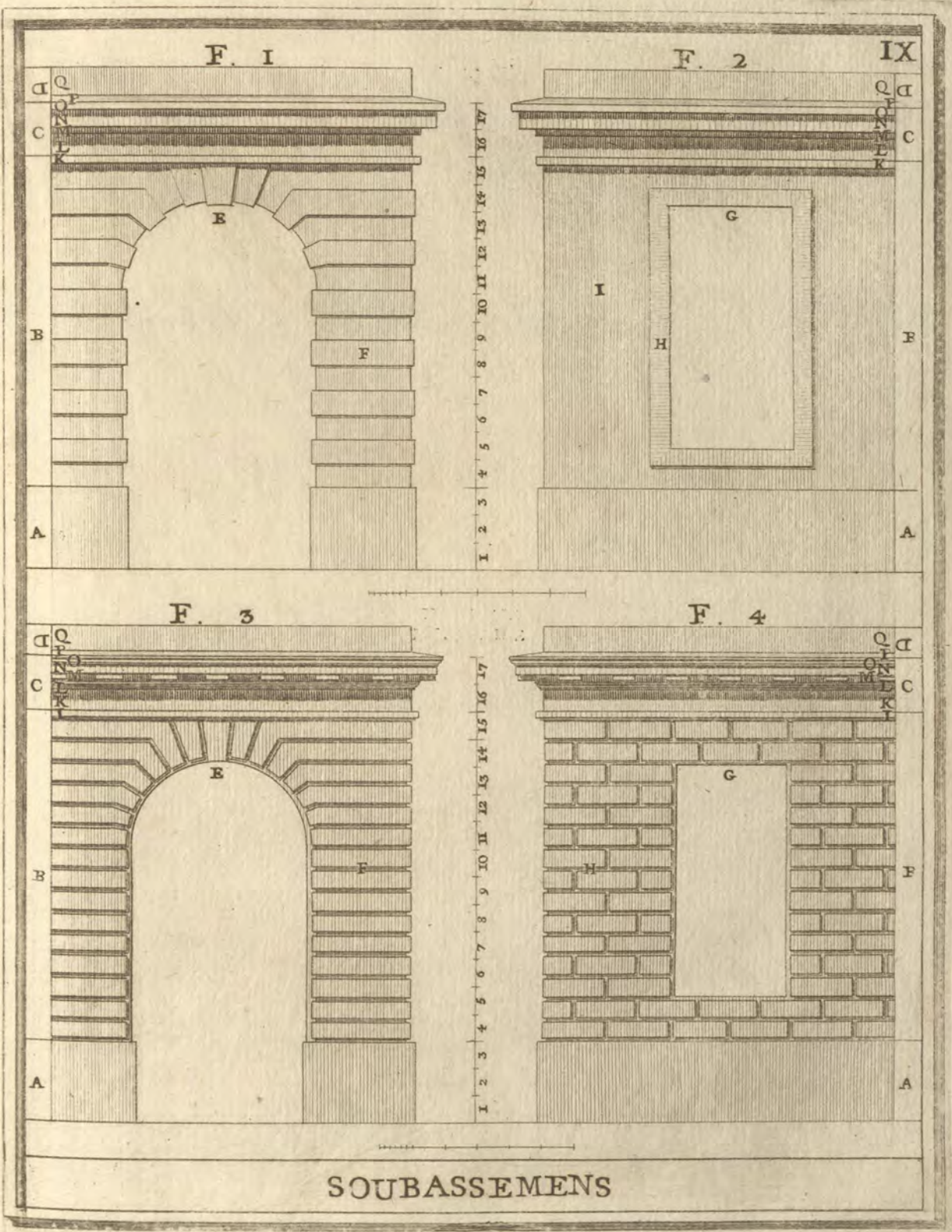
CORINTHIAN

VITTORES



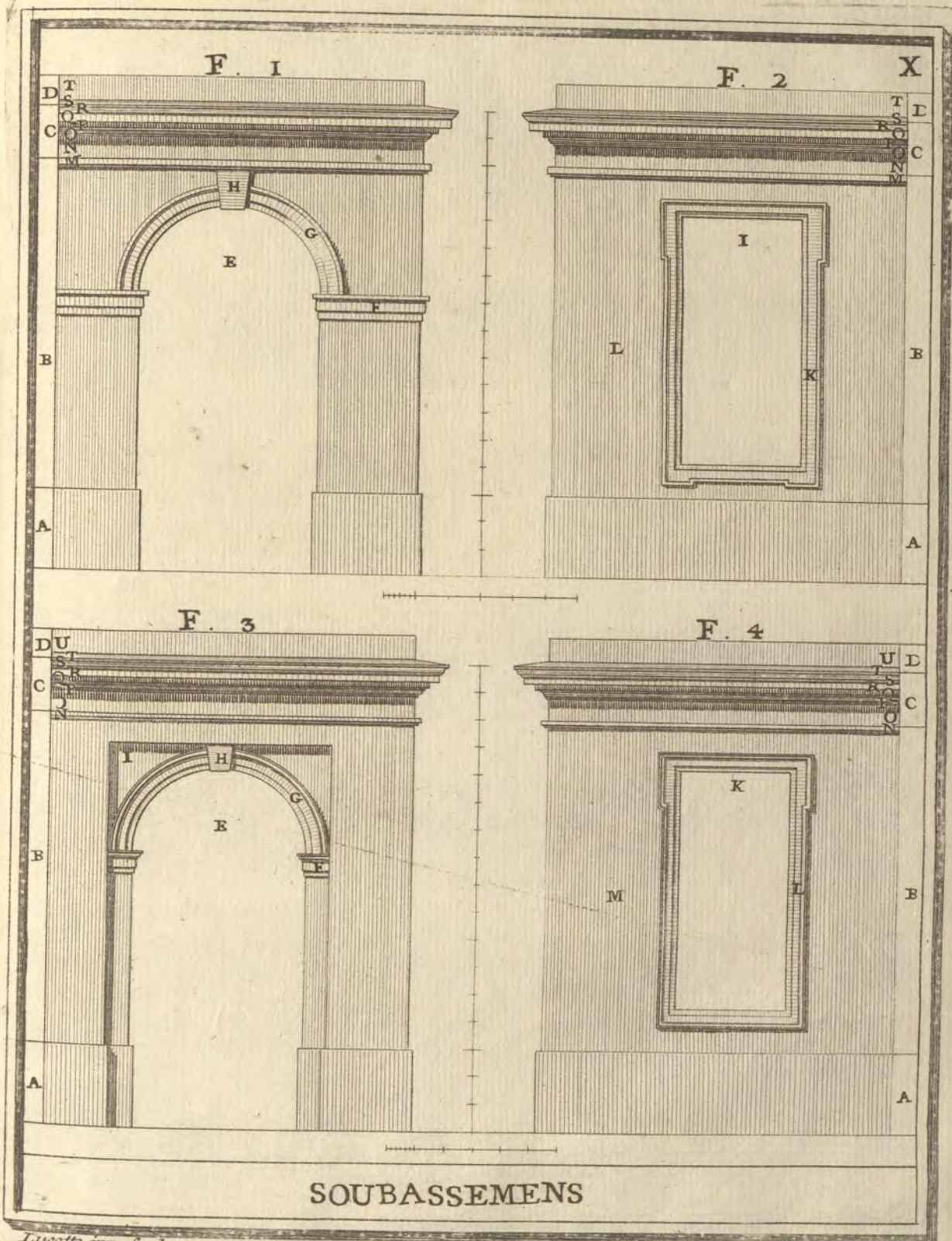
VOLUTES ATTQUES

Lucotte inv. Sculp.



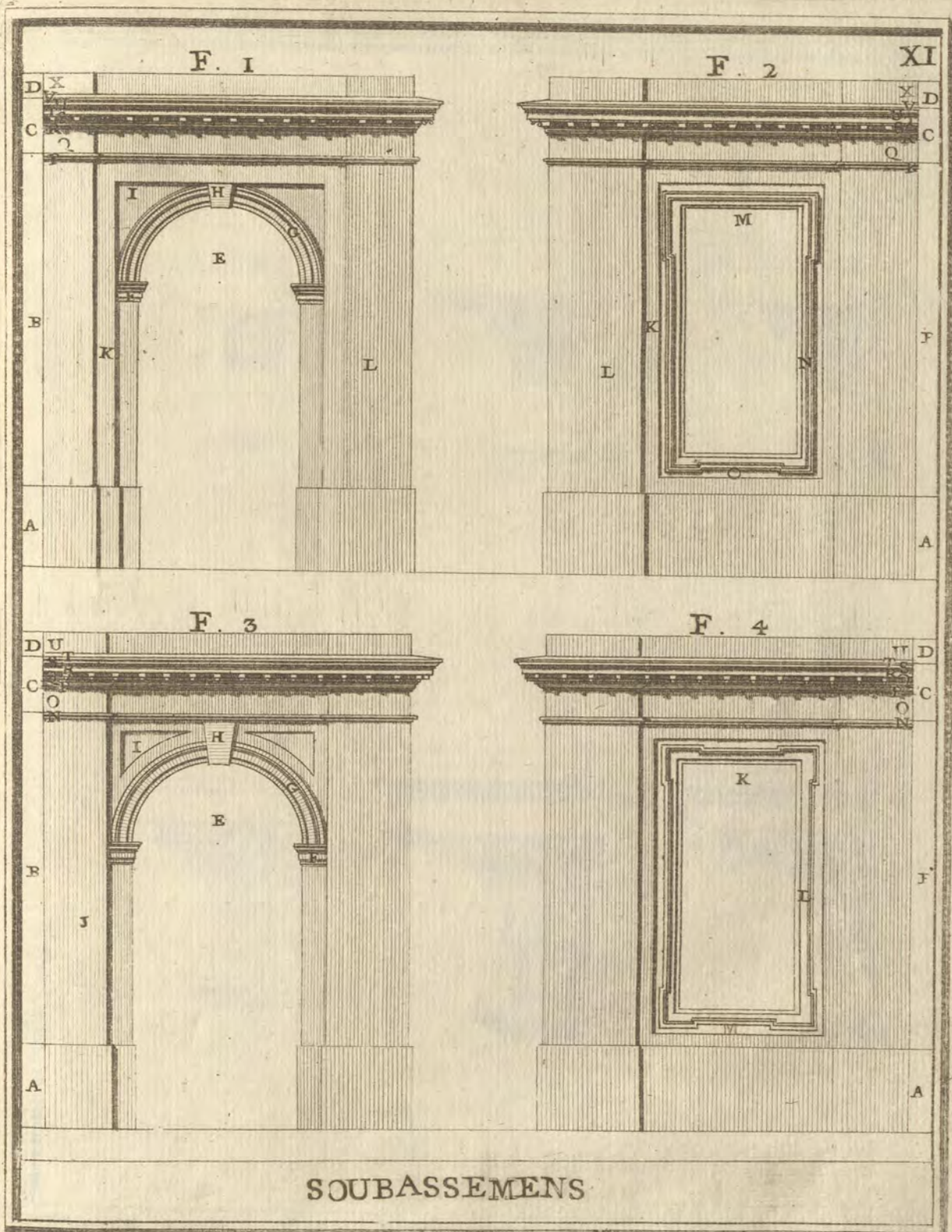
SOUBASSEMENS

UNIVERSITY OF CHICAGO



SOUBASSEMENS

Luvotte inv Sculp.

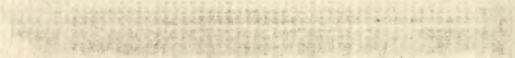
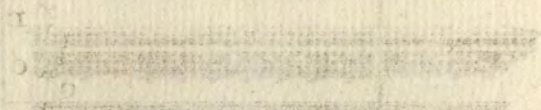


SOUBASSEMENS

DL

L

Y

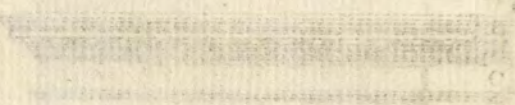


A

A

H

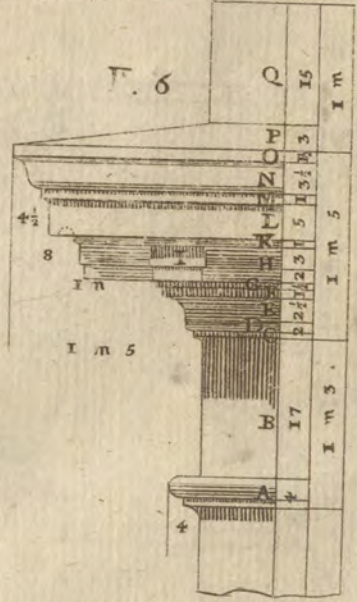
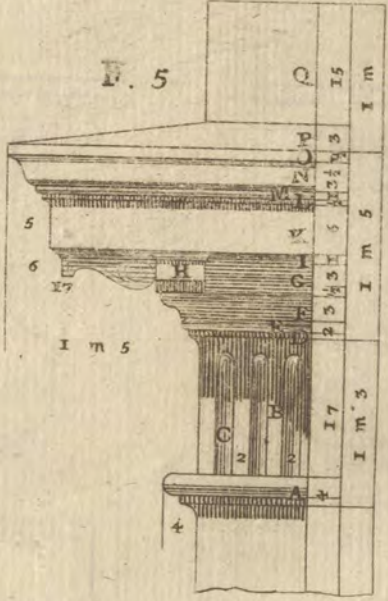
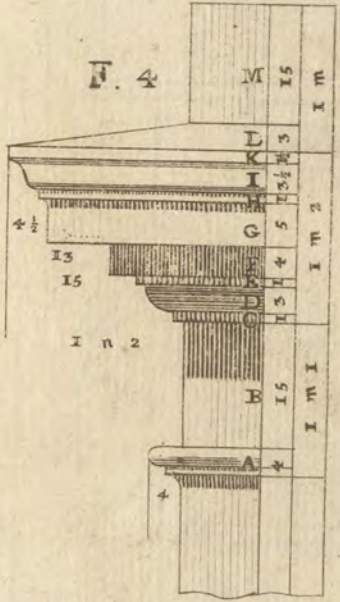
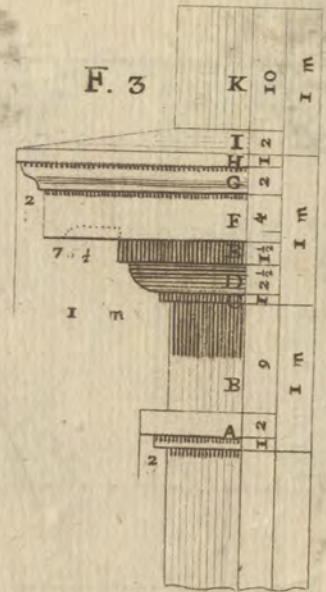
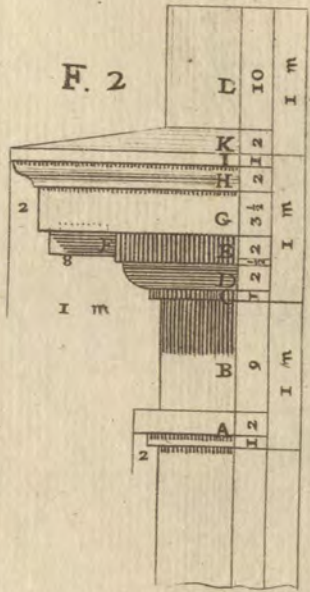
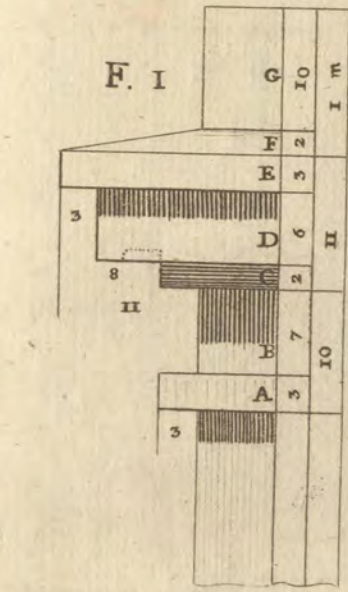
F



A

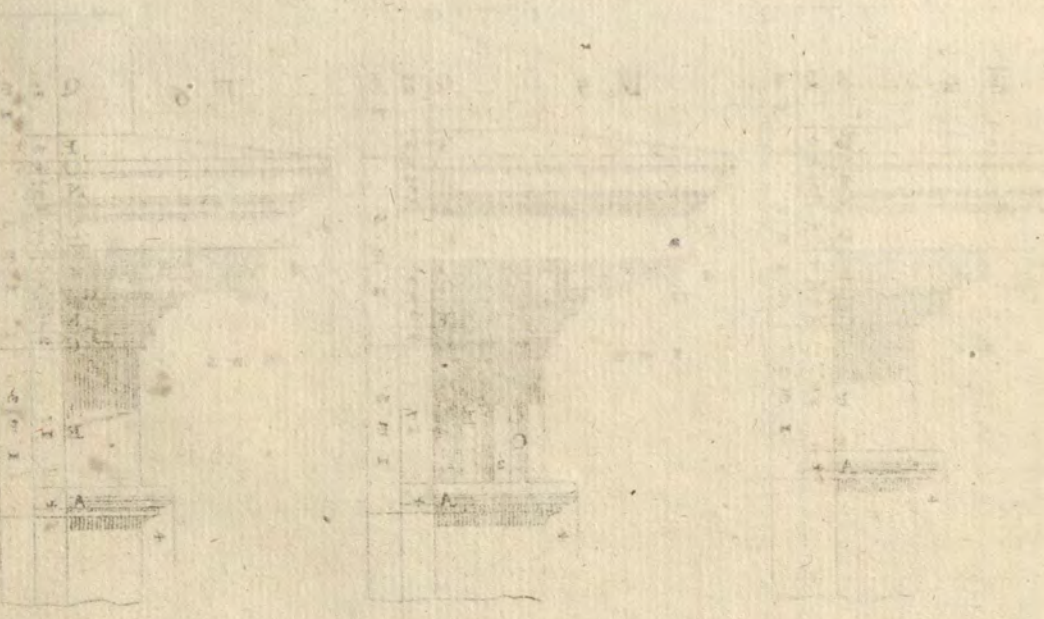
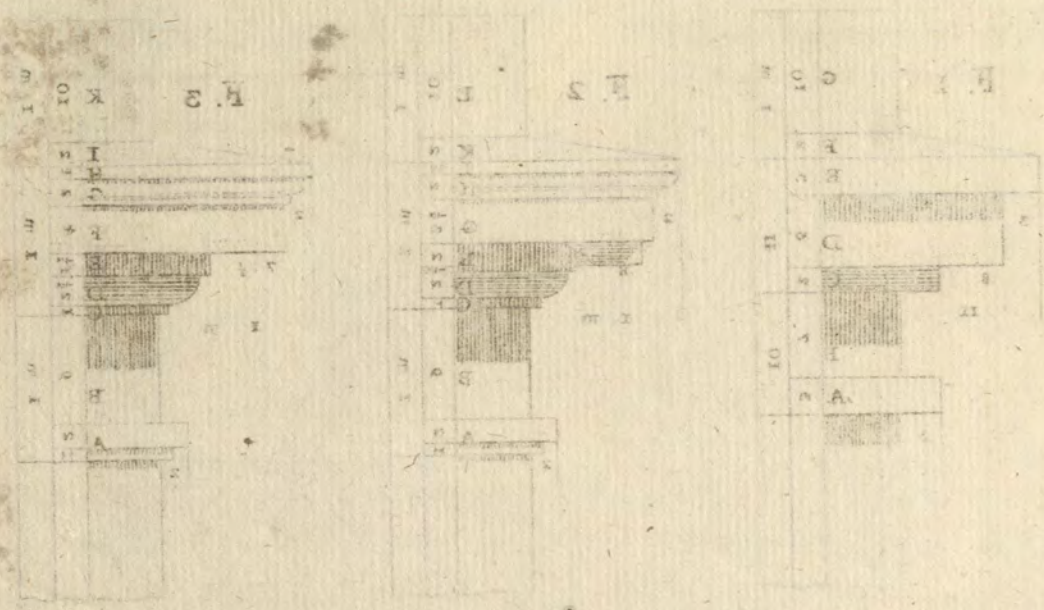
A

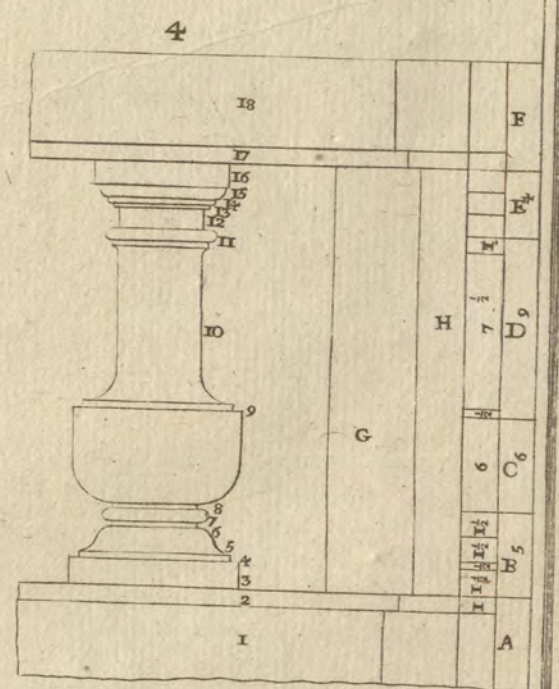
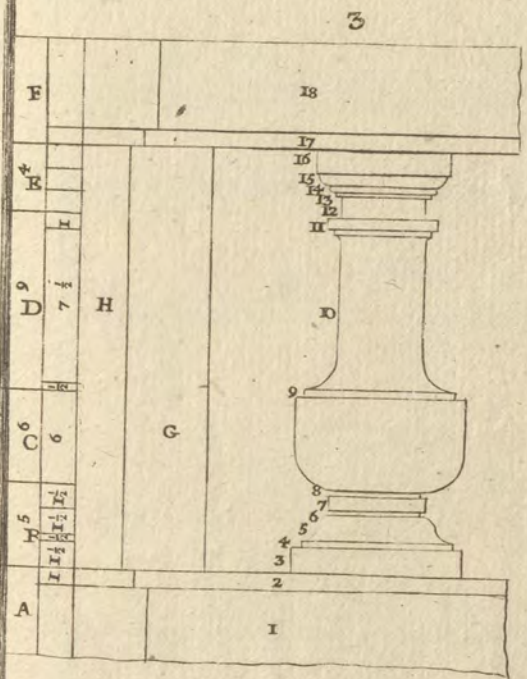
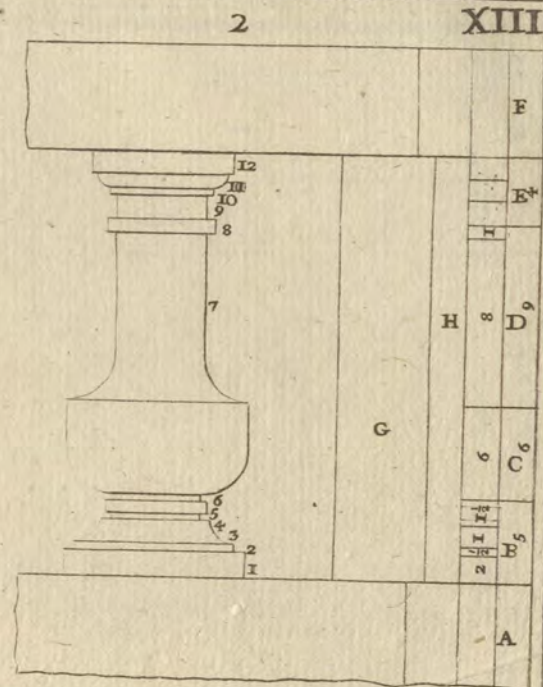
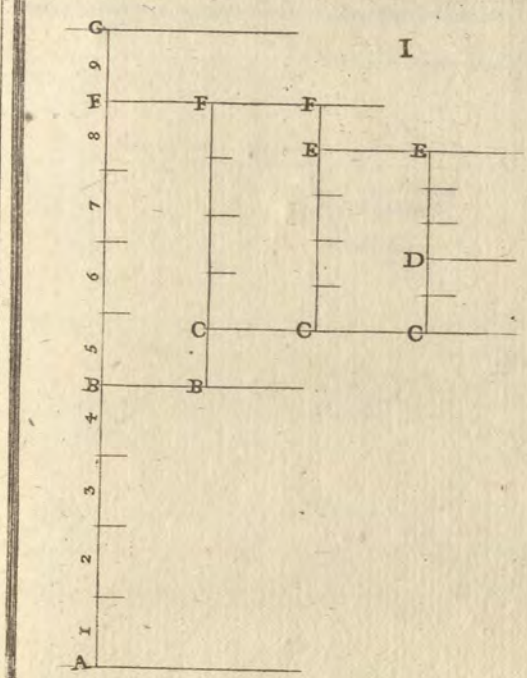
SCUBASSEMENT



CORNICHES

Lucotte inv. Sculp.

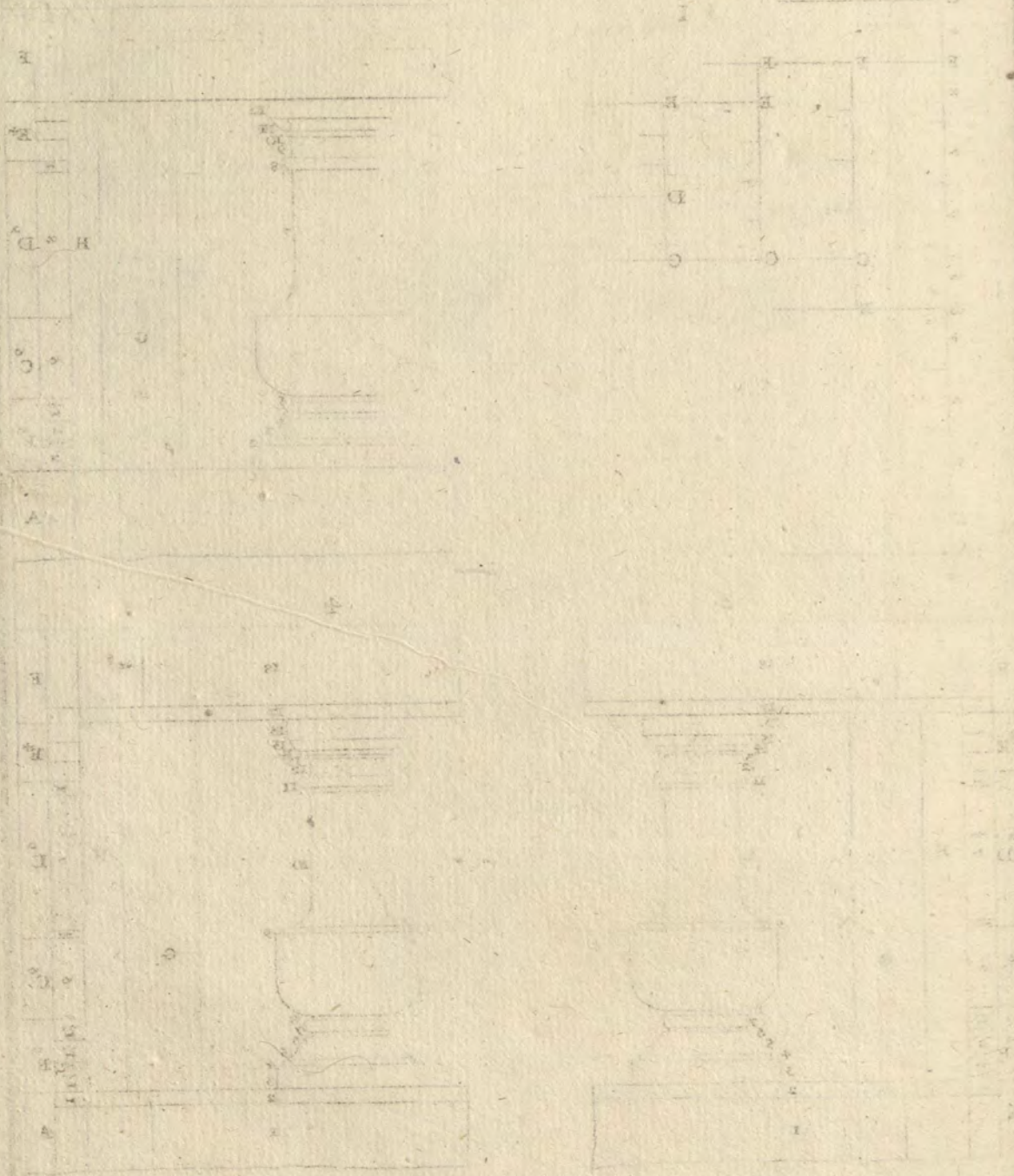




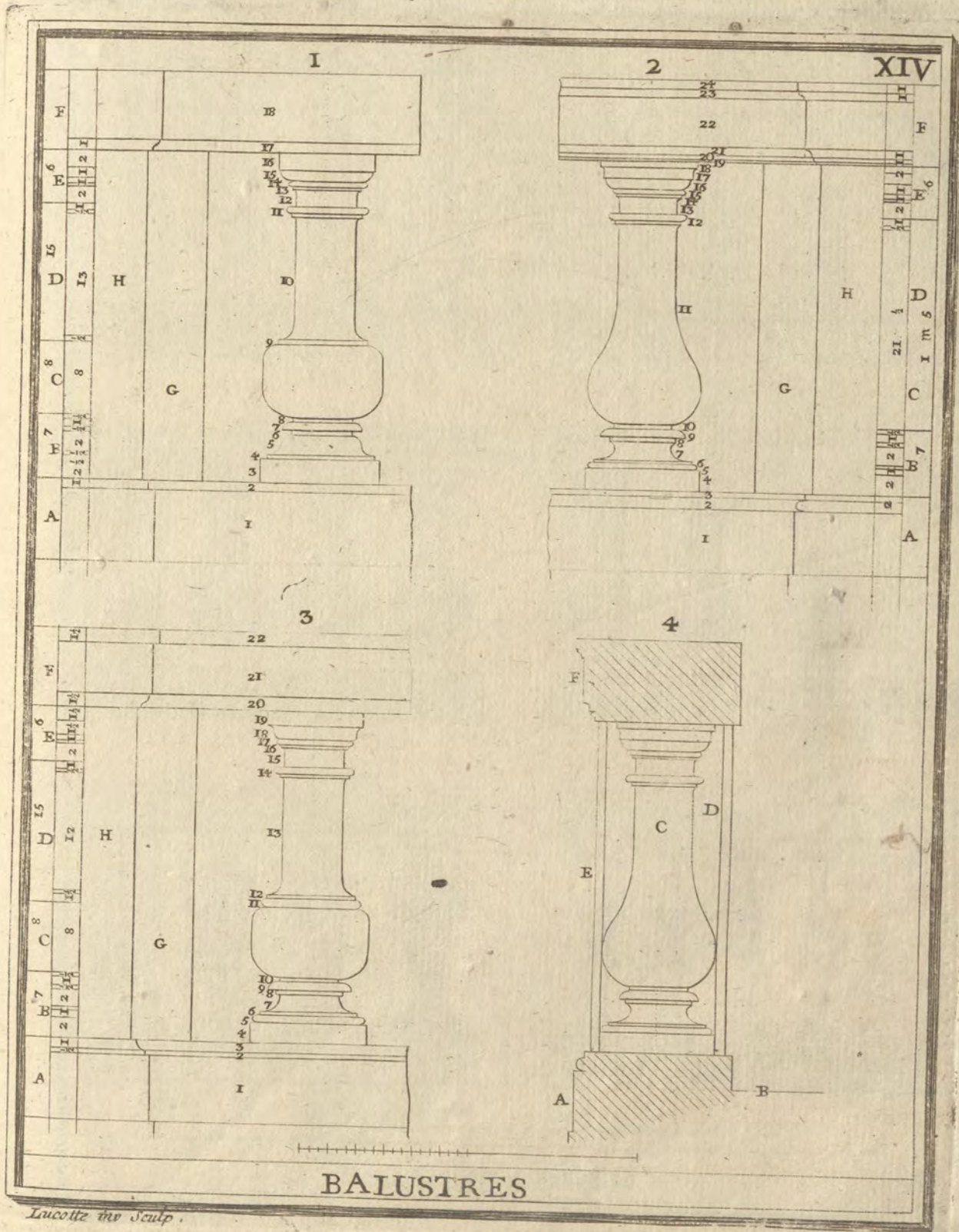
BALUSTRES

Lucotte inv. Sculp.

XIII

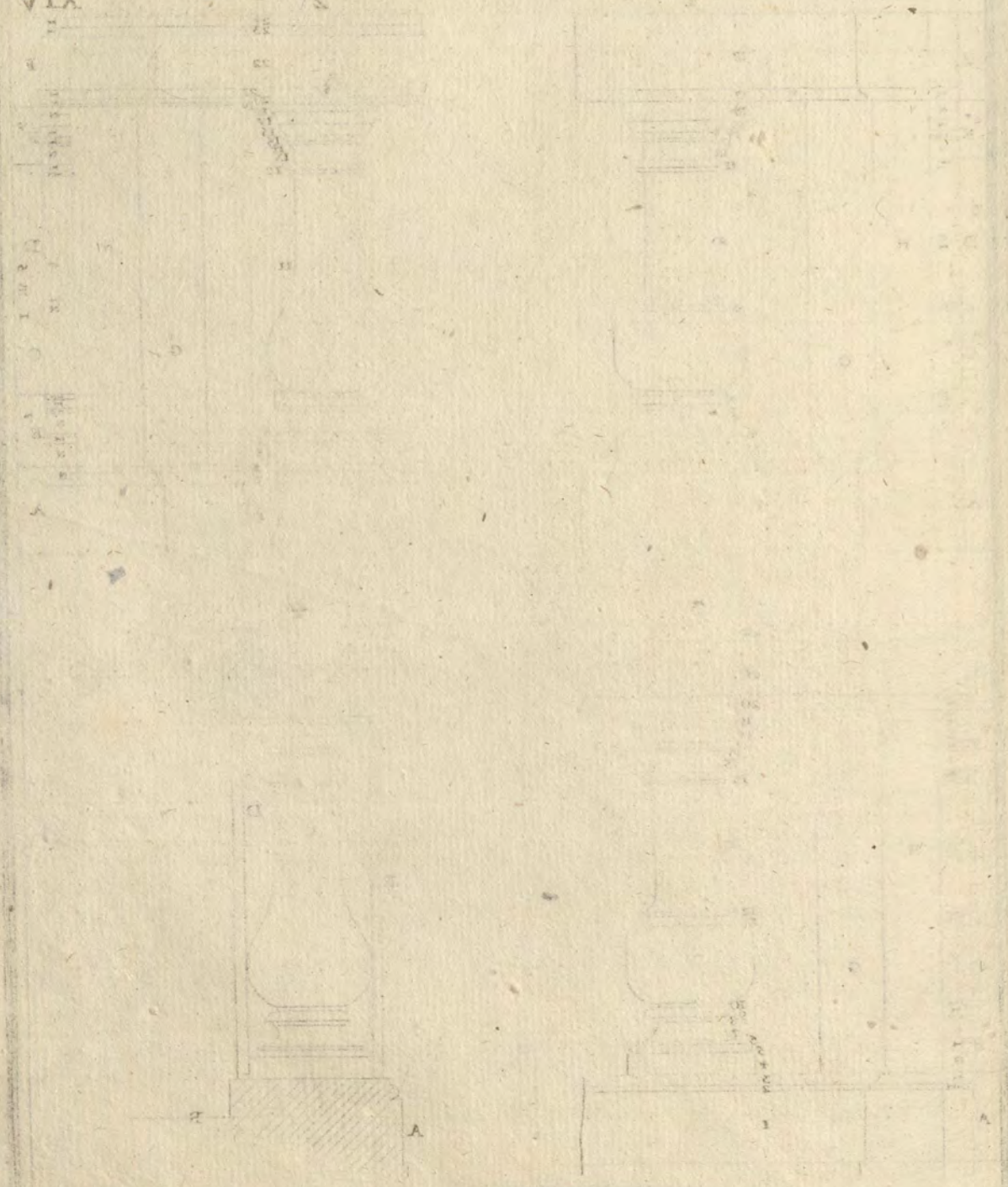


BALUSTRES

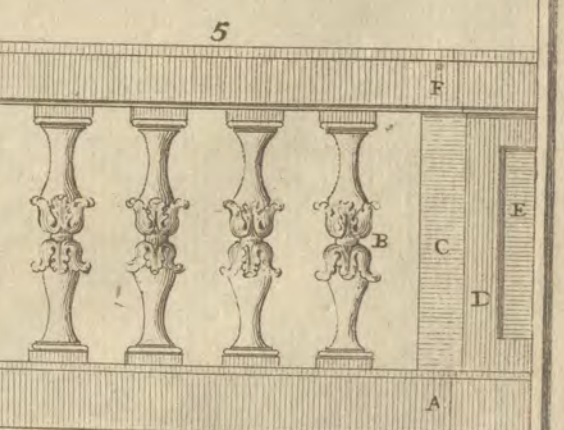
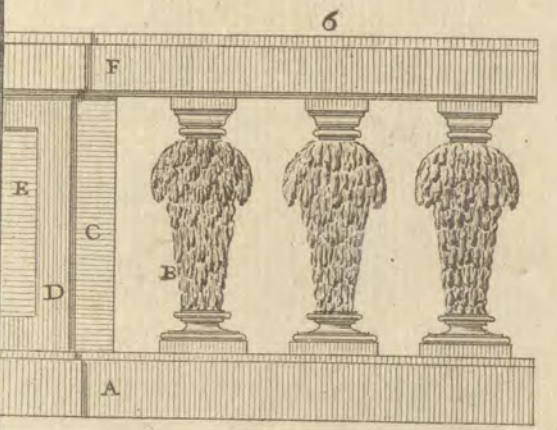
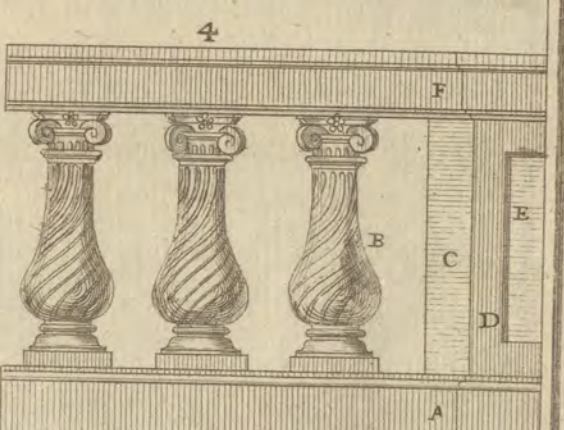
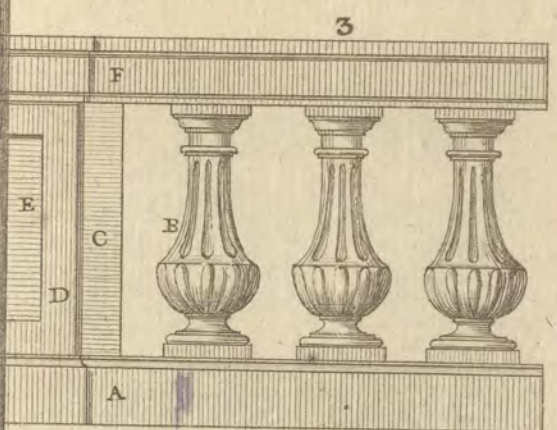
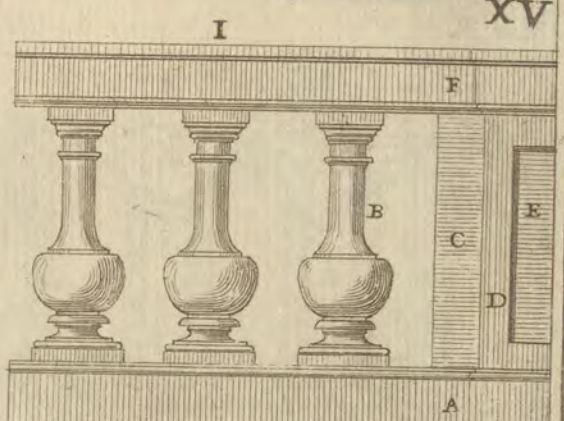
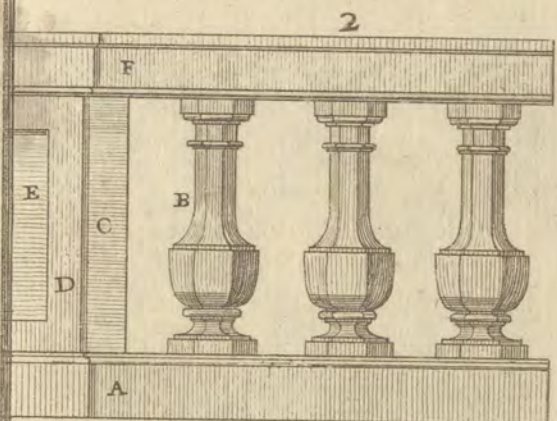


47

VIX



BALUSTRES



BALUSTRADES

Lucotte inv. sculp.

I



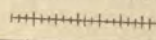
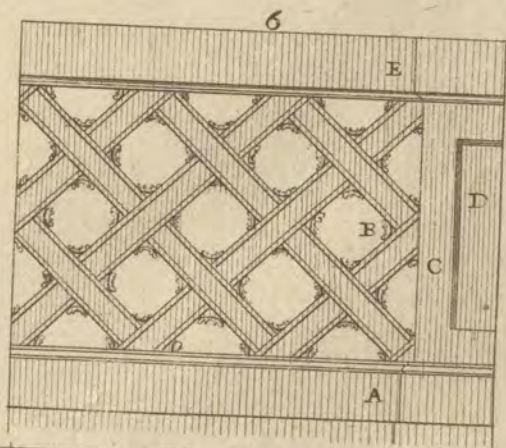
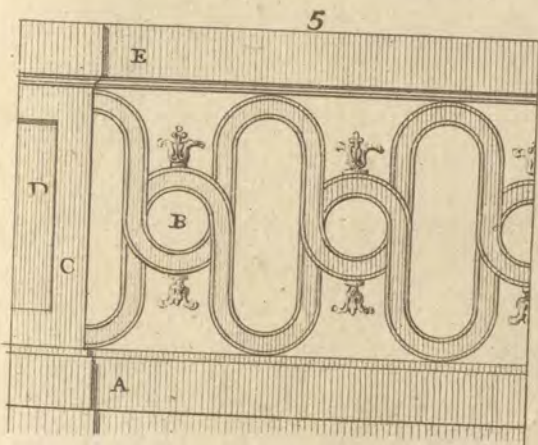
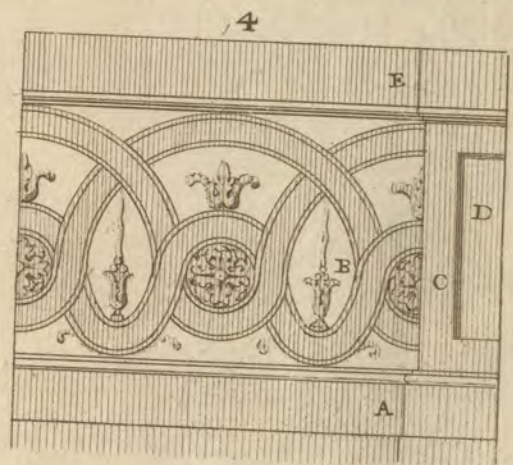
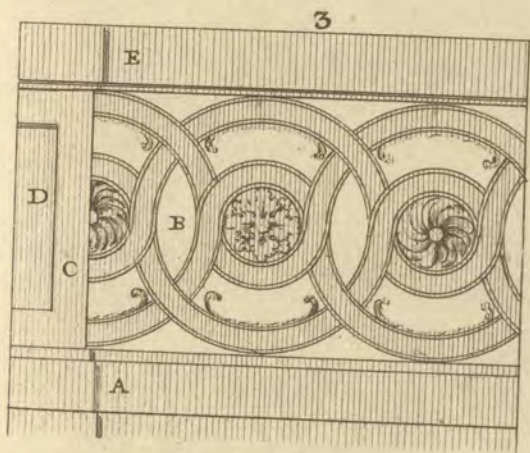
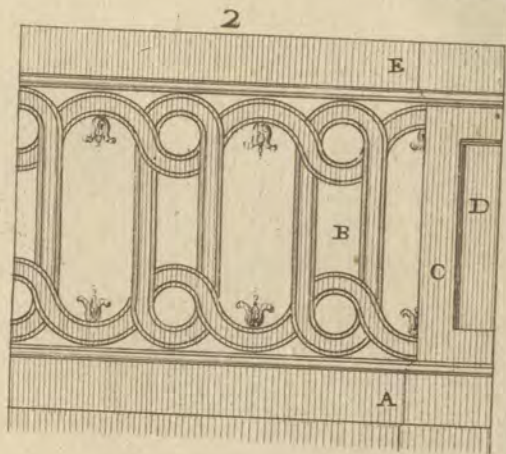
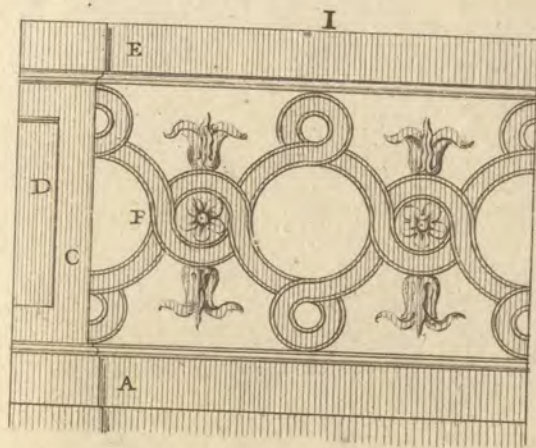
II



III



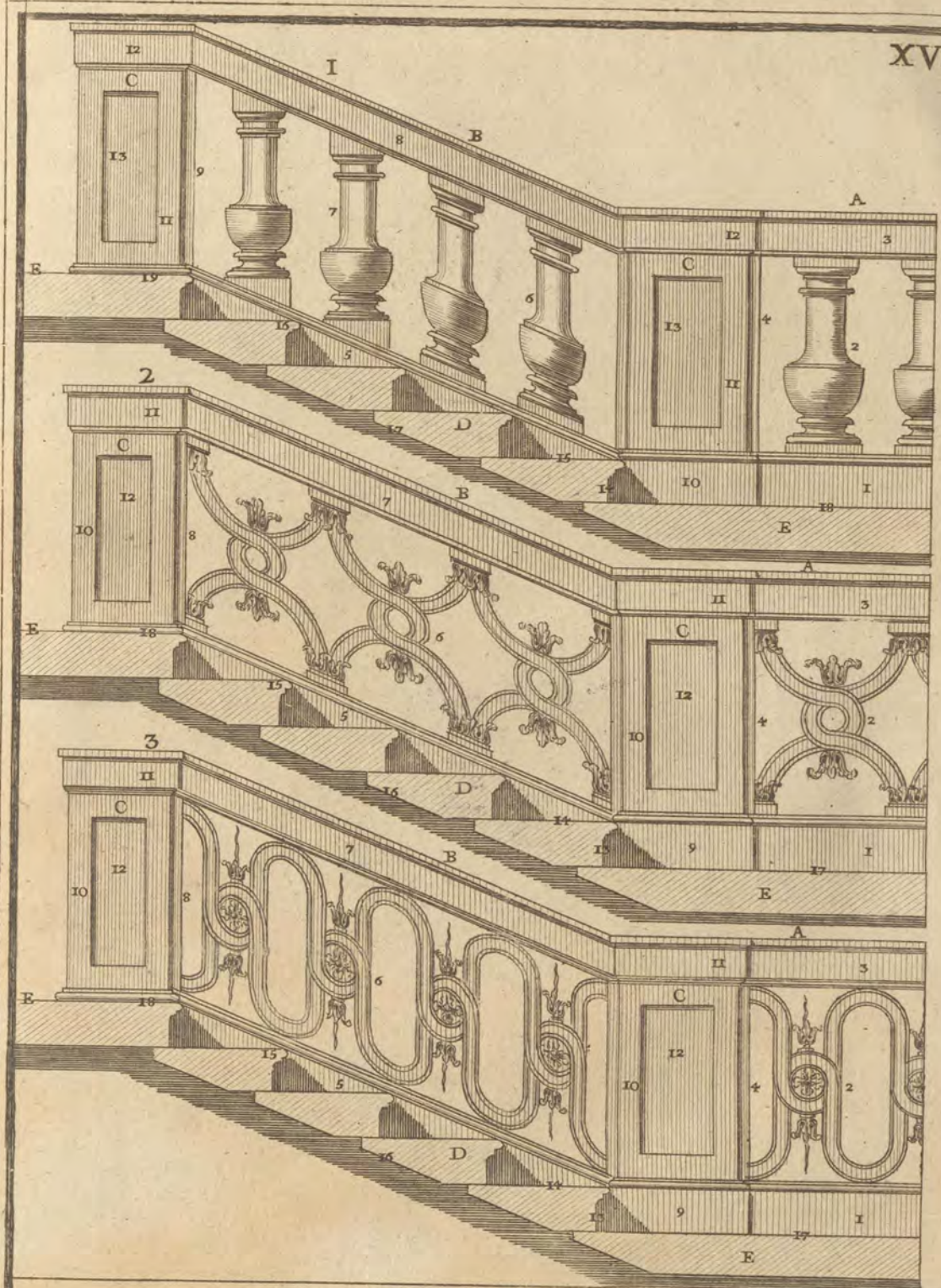
BAI USTRADES



ENTRELAS

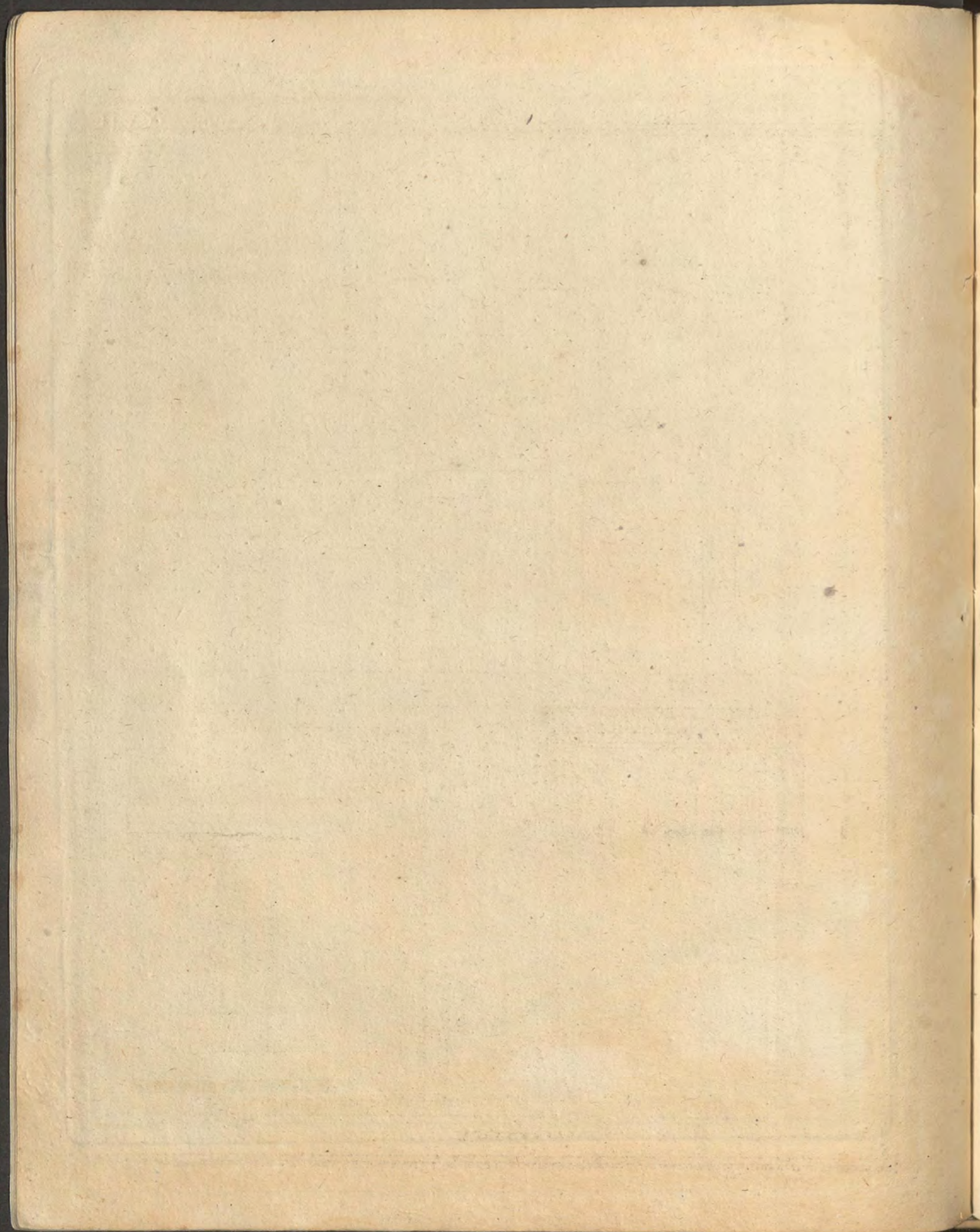
IVX

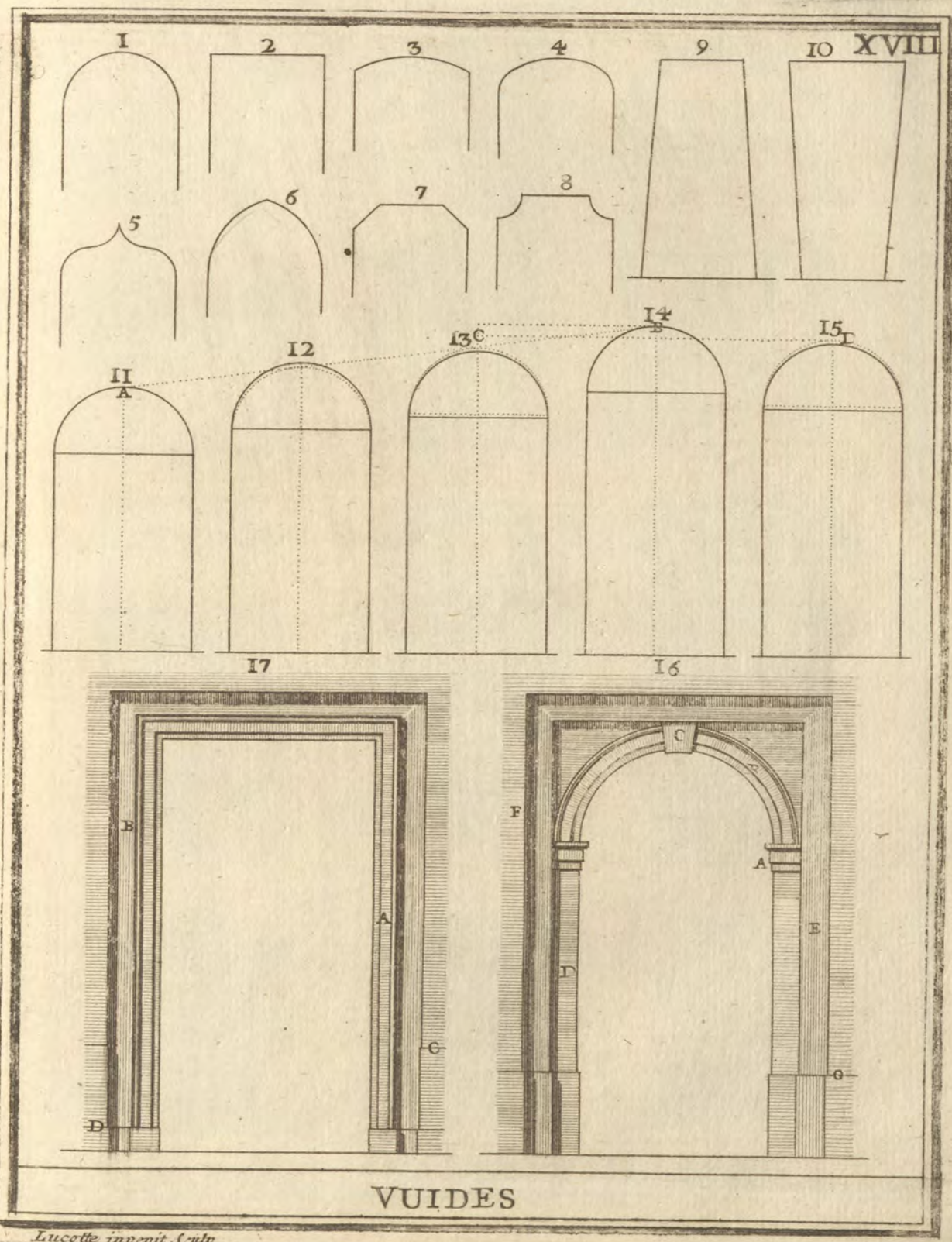
REVISED



RAMPES

Duval de la Roche, Sculp.



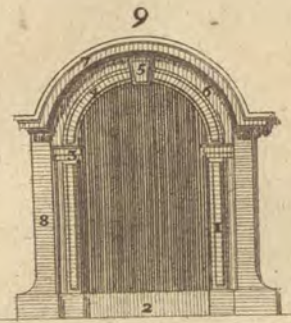
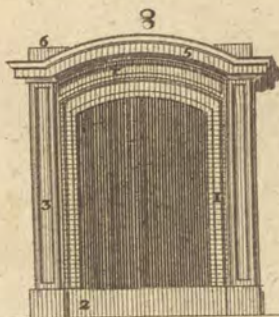
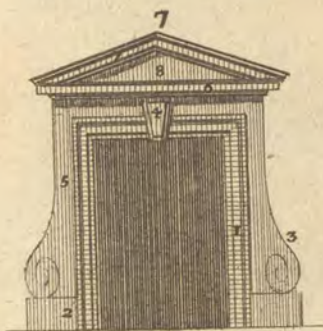
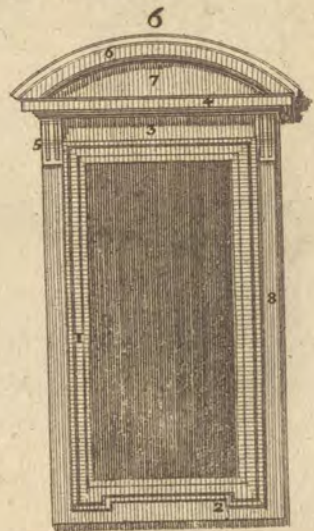
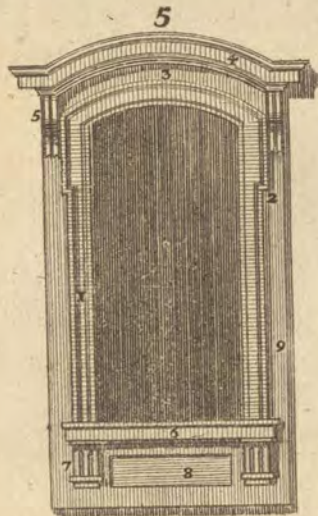
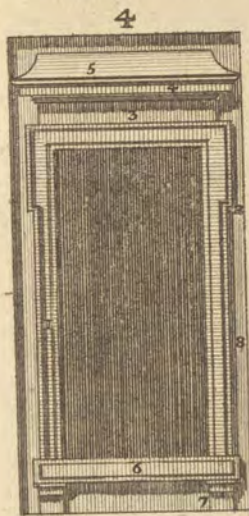
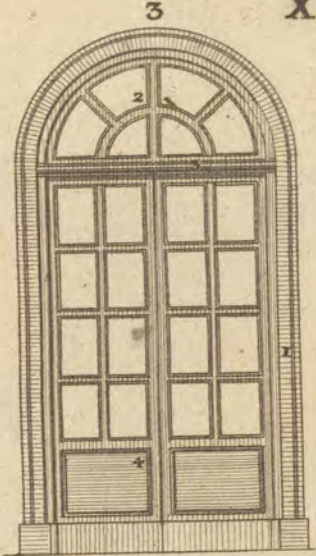
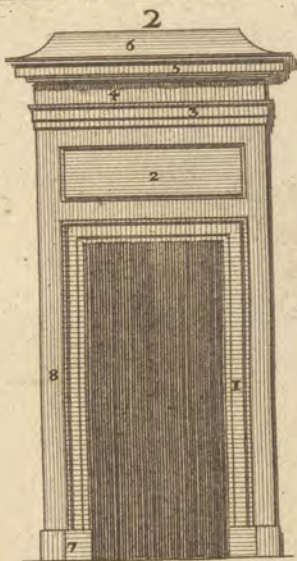
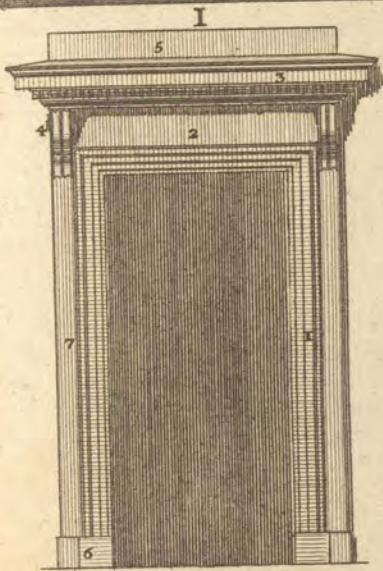


VIDES

Lucotte invenit Sculp.

Faint, illegible text and markings, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

AT 103



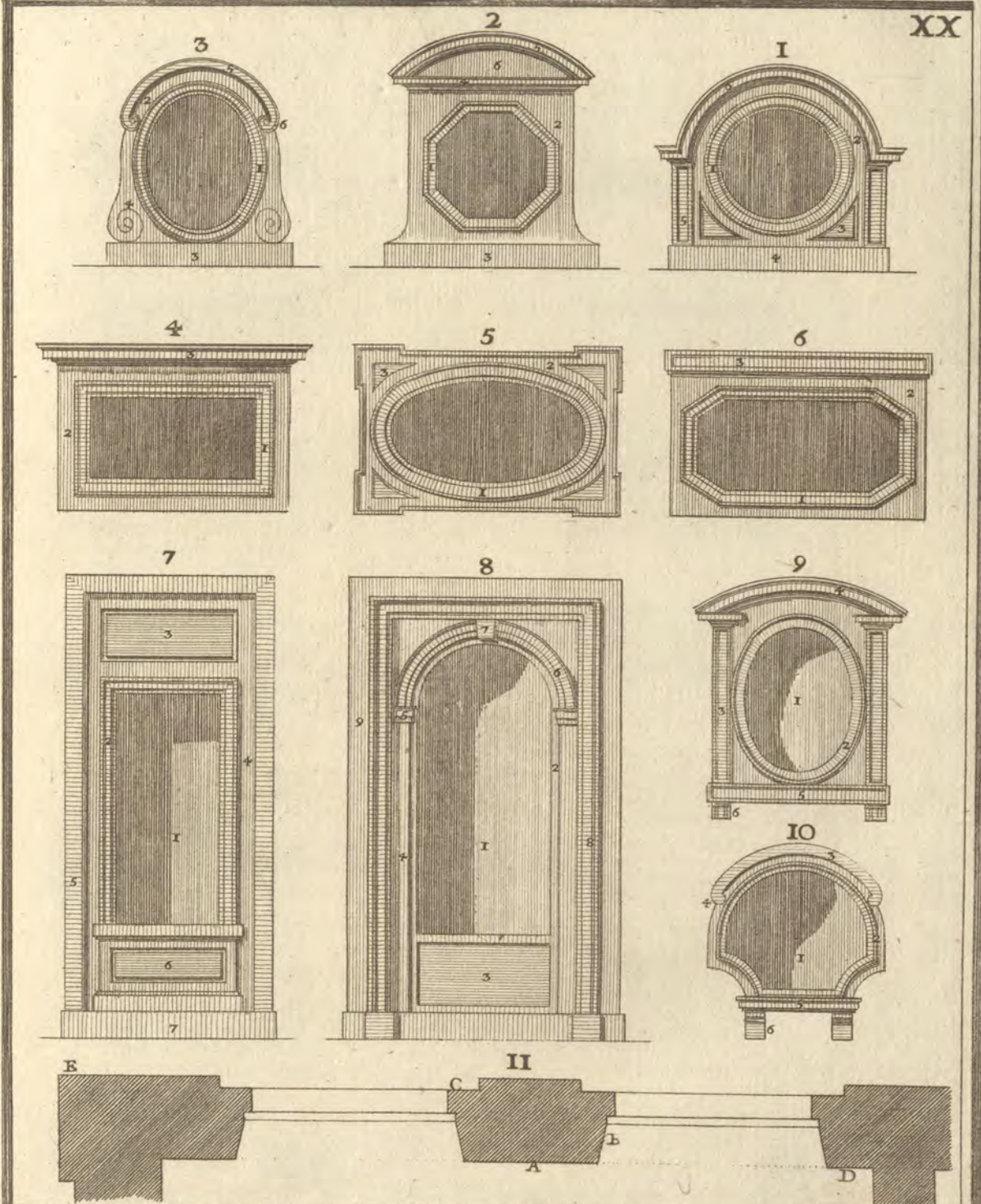
PORTES

CROISÉES

LUCARNES

XIX

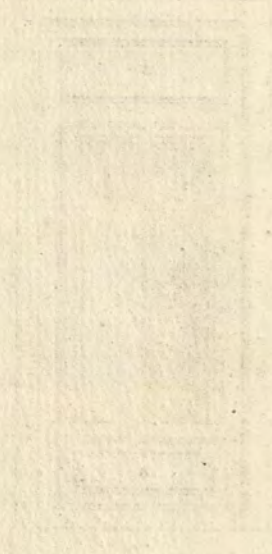
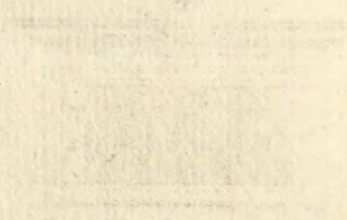
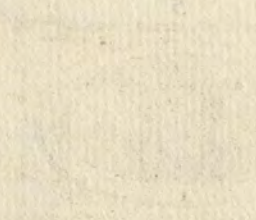
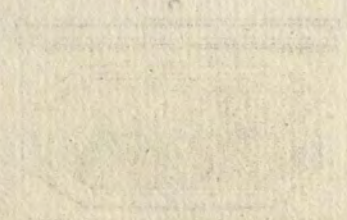
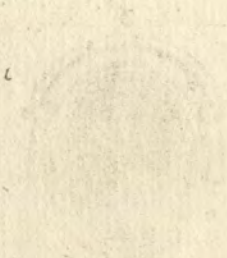
PORTER & CO. NEW YORK



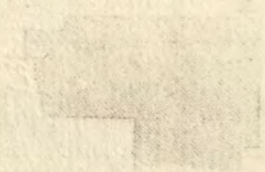
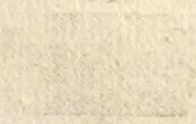
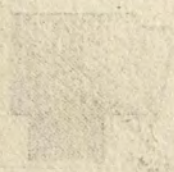
VIDES ET PLEINS

Lucotte inv. Sculp.

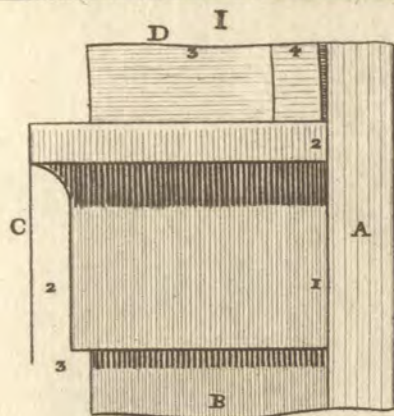
XX



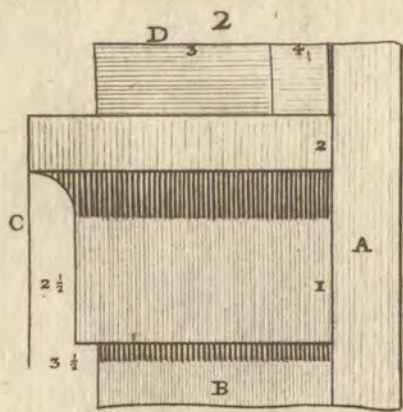
13



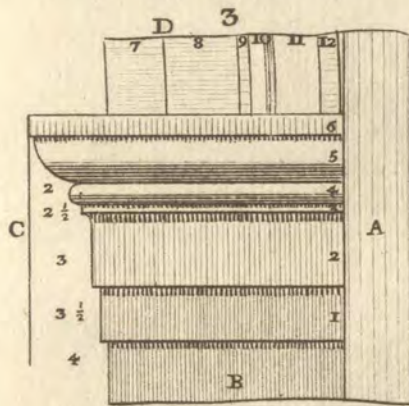
ALDRKS. RT. PLINIS



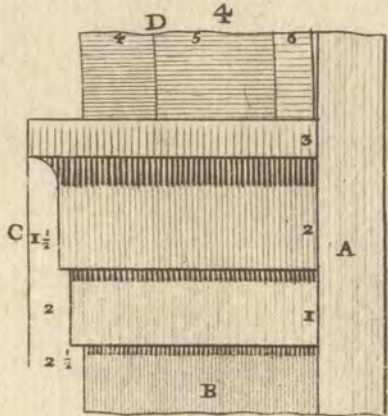
2
10
I M



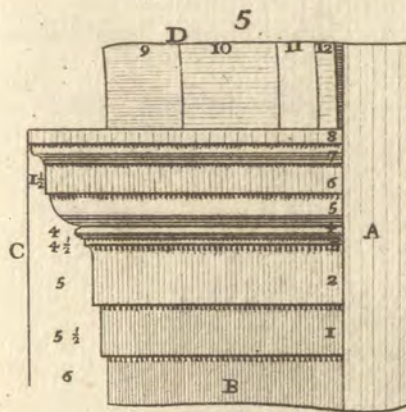
3
9
I M



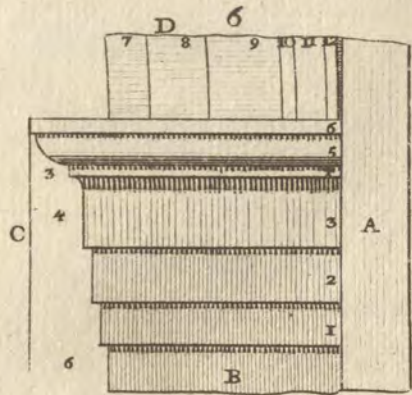
I
I 2 1/2
I 1 1/2
4
I M
3



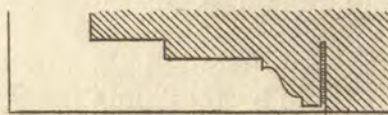
2
6
I M
4



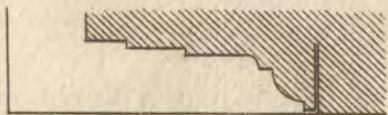
I
I 2 1/2
I 1 1/2
5
I M
4



I
I 2 1/2
I 1 1/2
5 1/2
I M
4 1/2
6



I 2 1/2
6

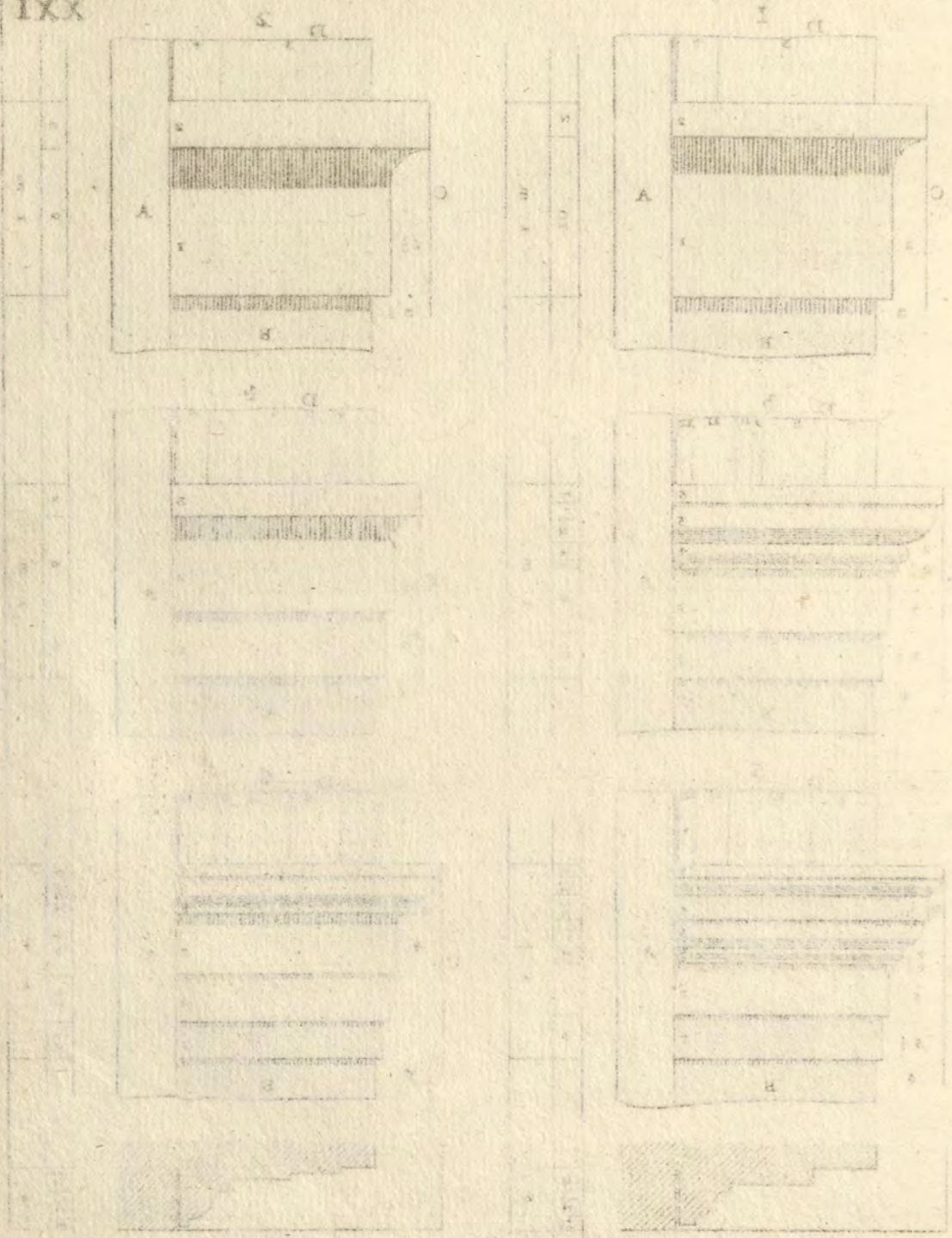


I
I 2 1/2
6

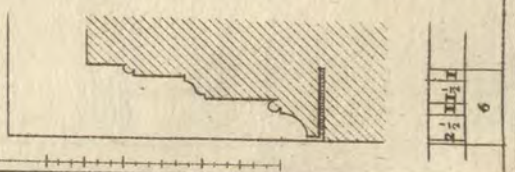
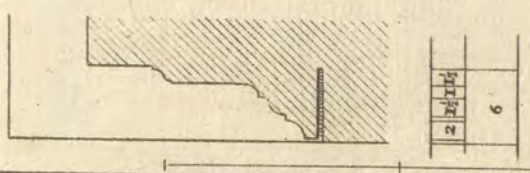
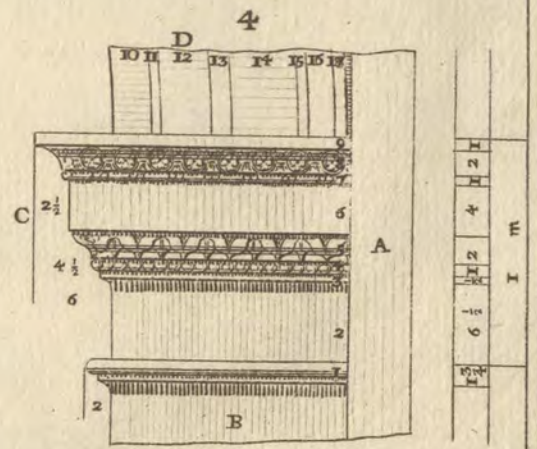
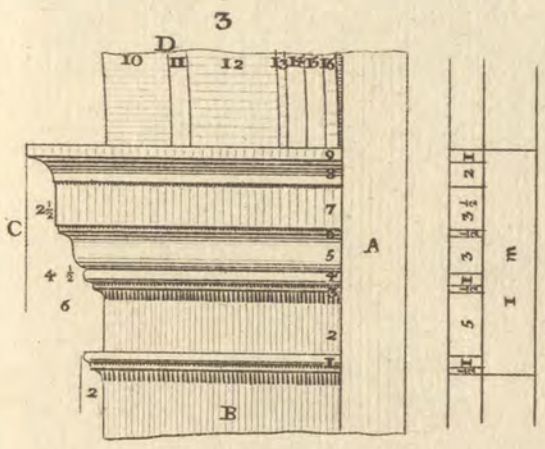
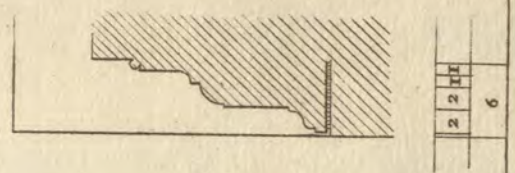
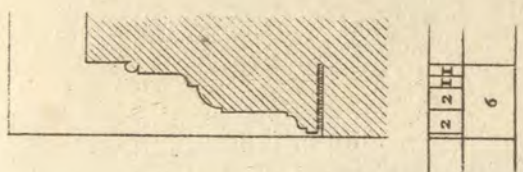
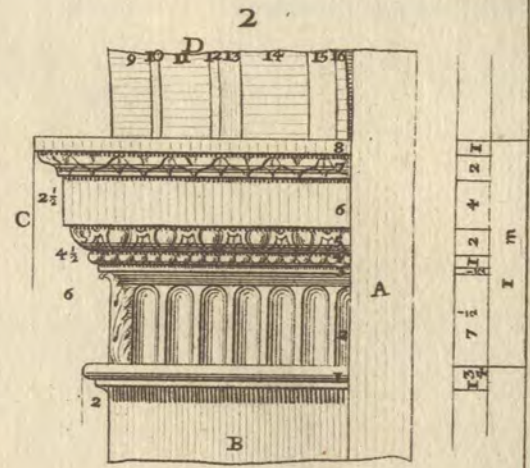
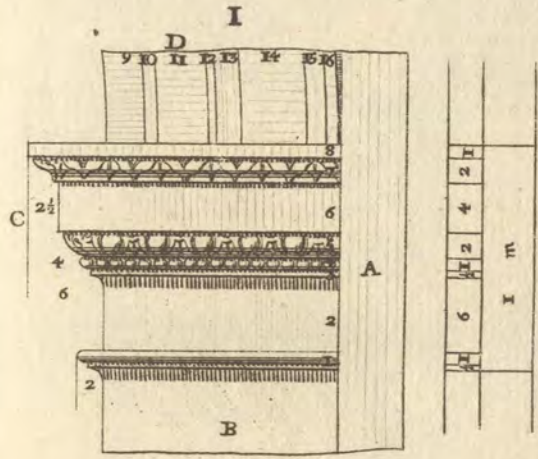
IMPOSTES ET ARCHIVOLTES

Lucotte inv. Sculp.

IXX

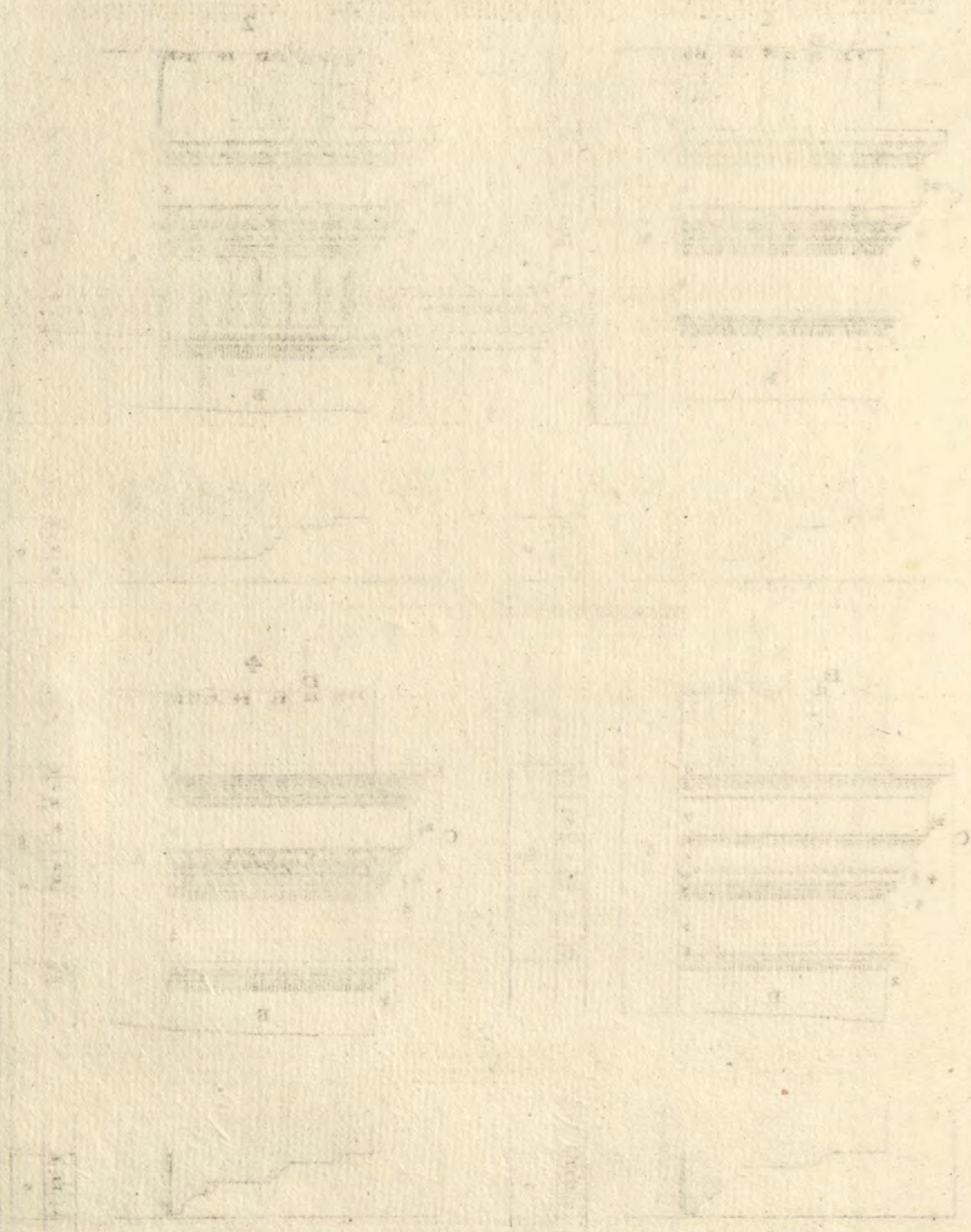


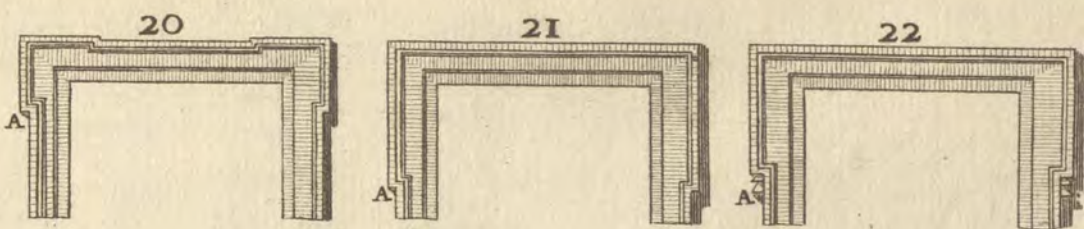
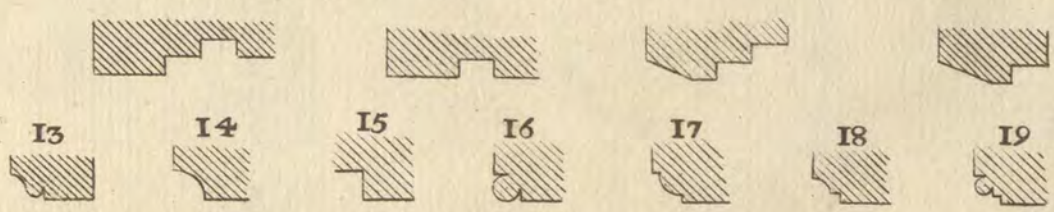
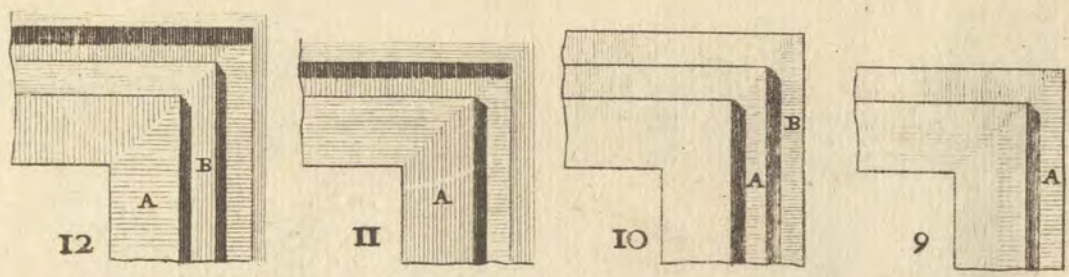
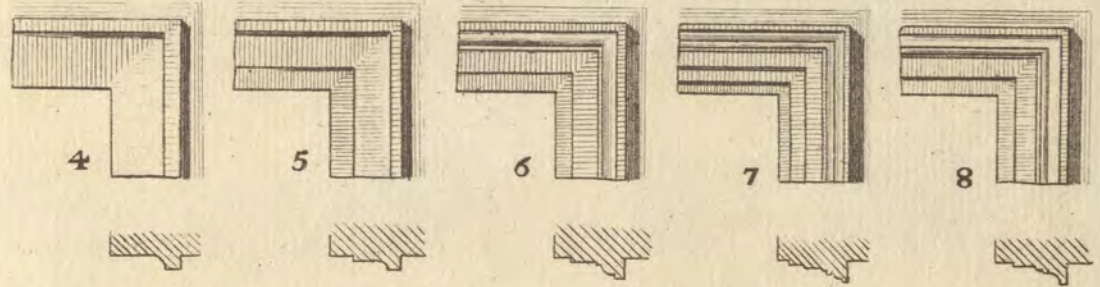
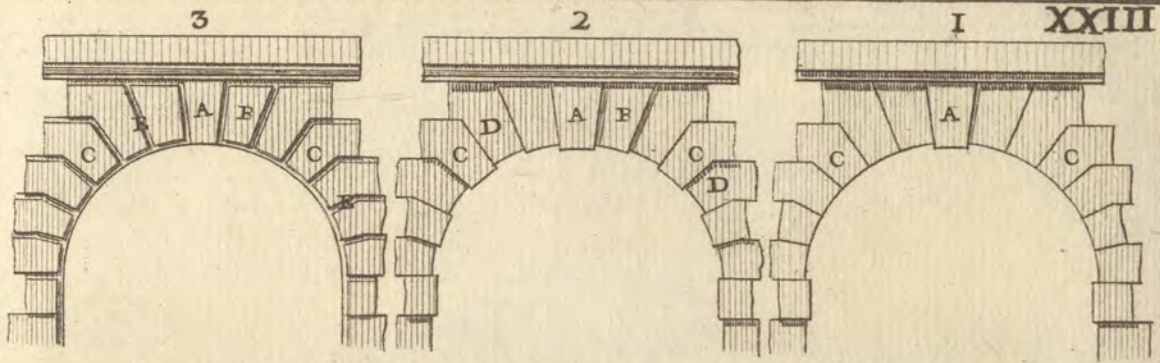
IMPOSTES ET ARCHIVOLES



IMPOSTES ET ARCHIVOLTES

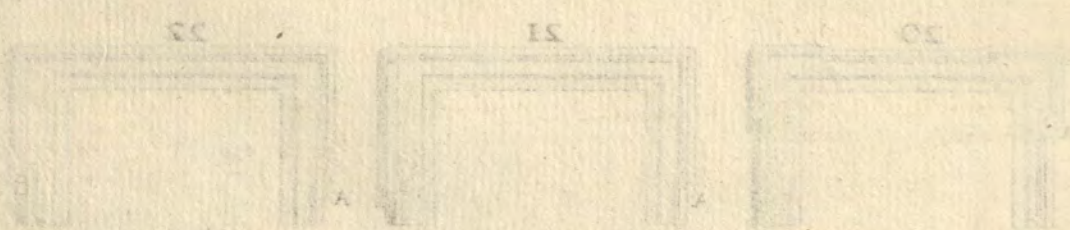
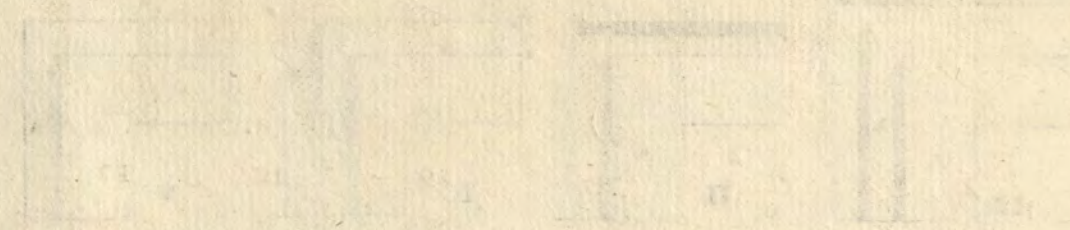
Licotte inv. Sculp.

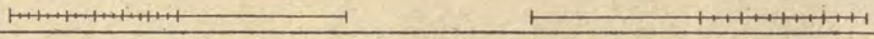
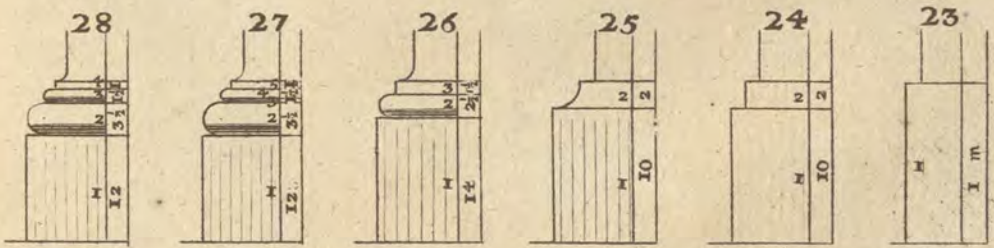
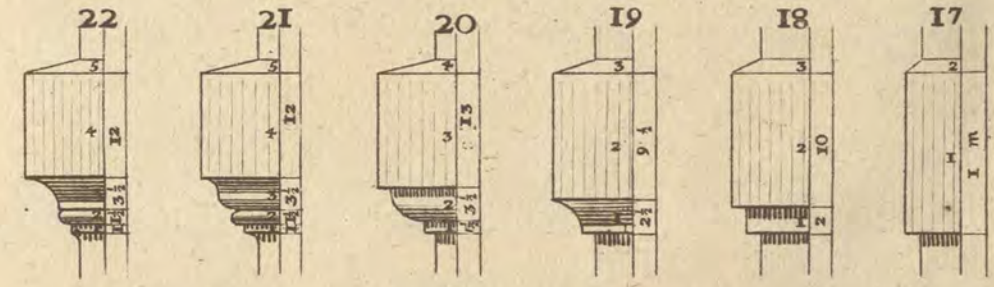
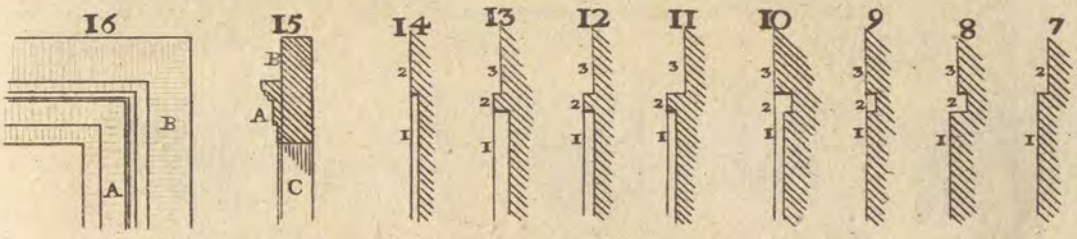
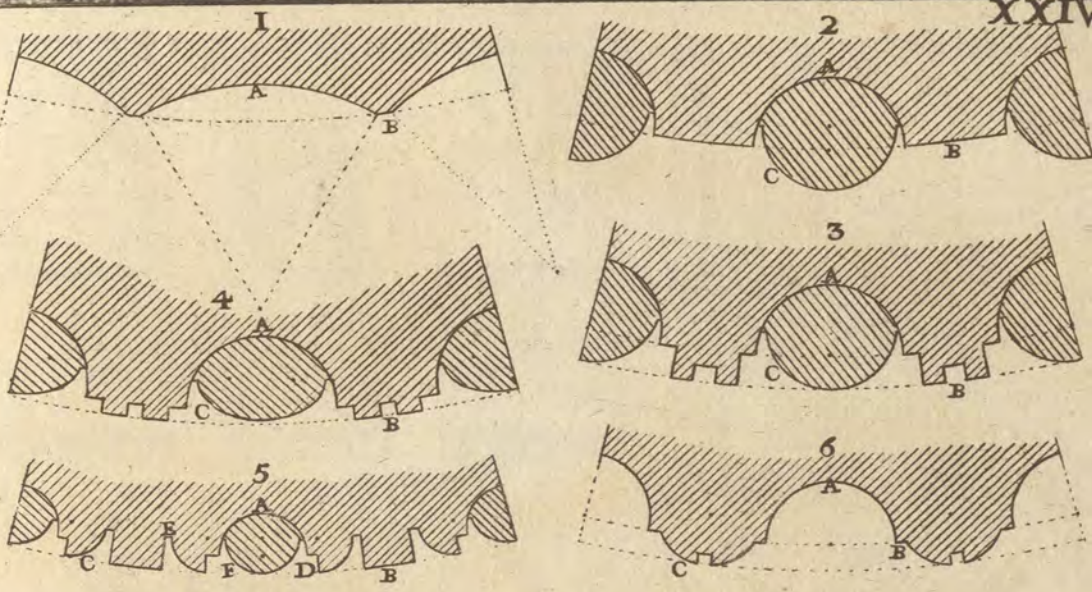




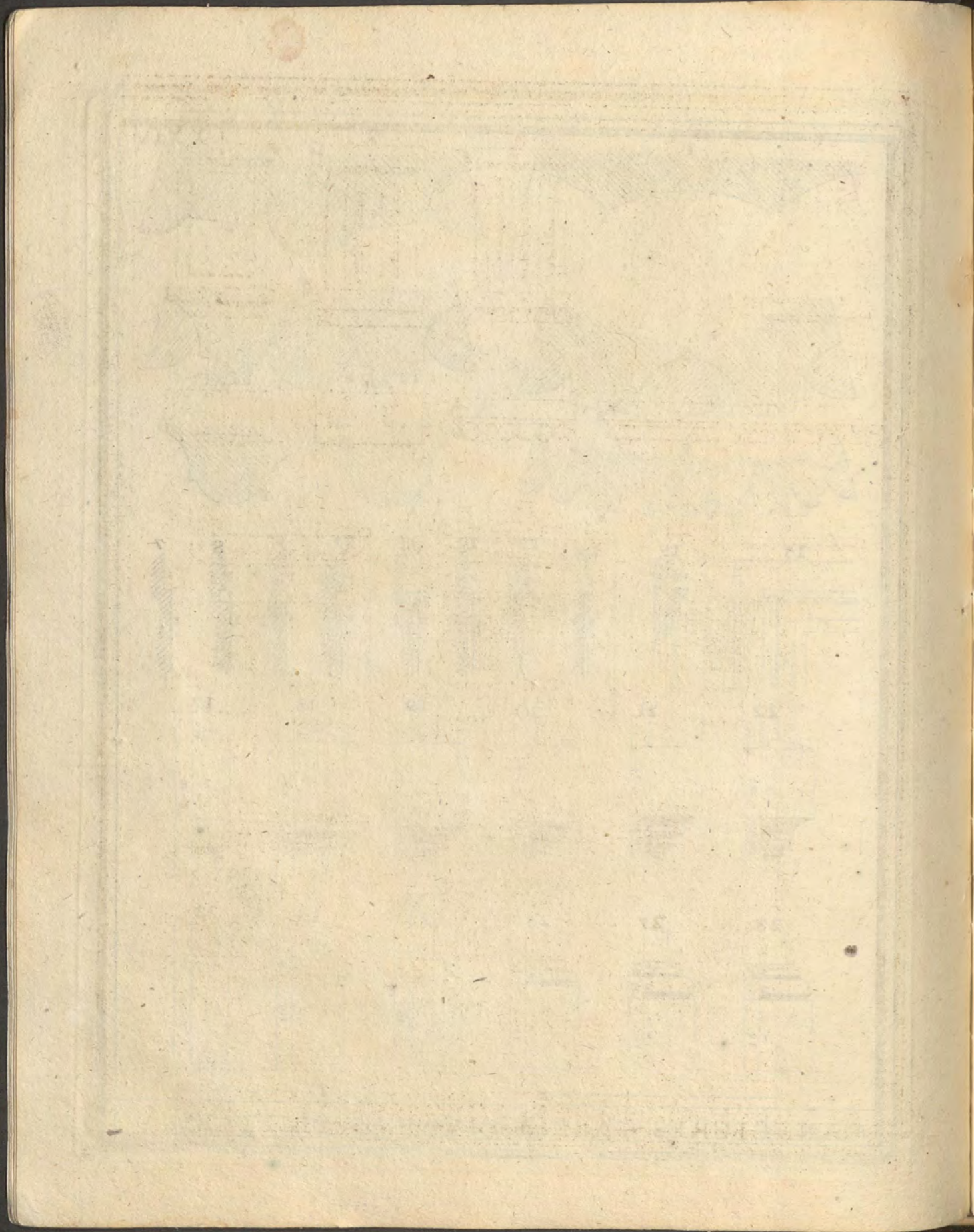
CLEFS ET CHAMBRANLES

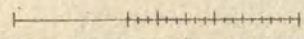
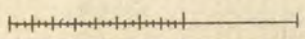
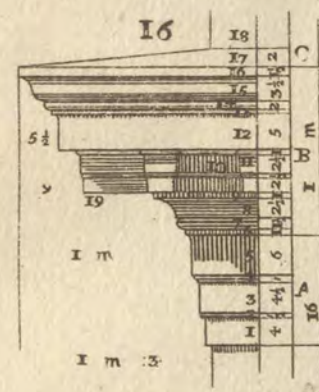
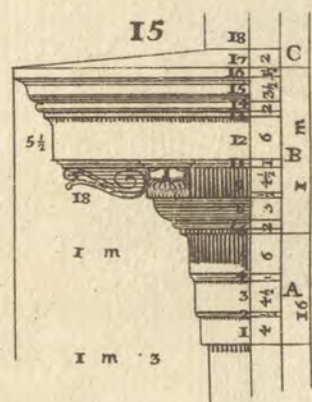
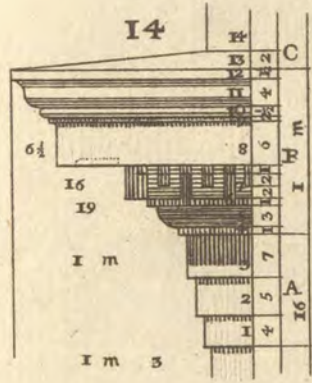
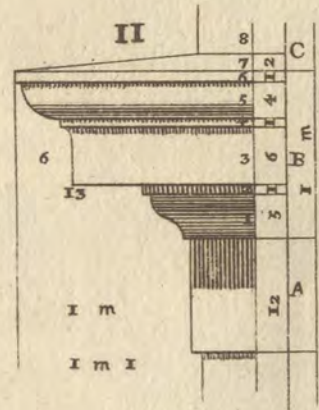
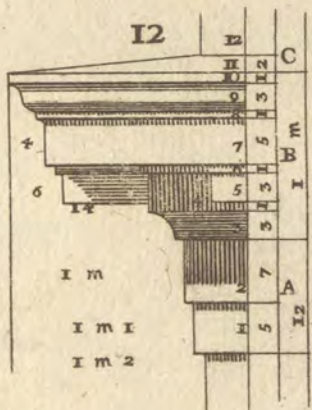
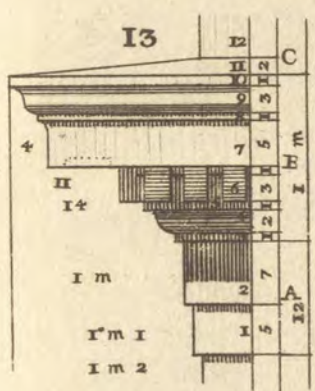
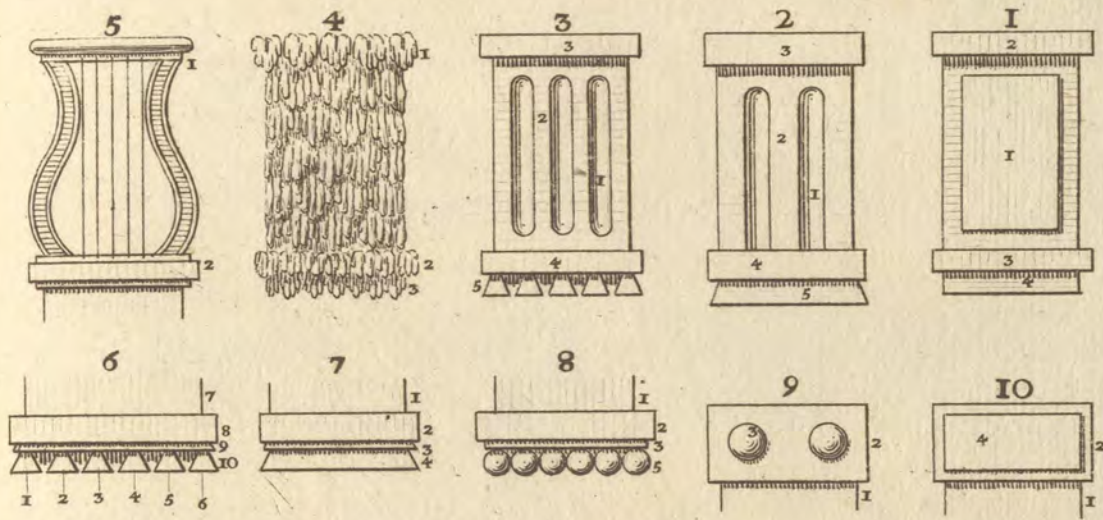
Lucotte inv. Sculp.





CANNELURES TABLES CIMAISES PLINTHES





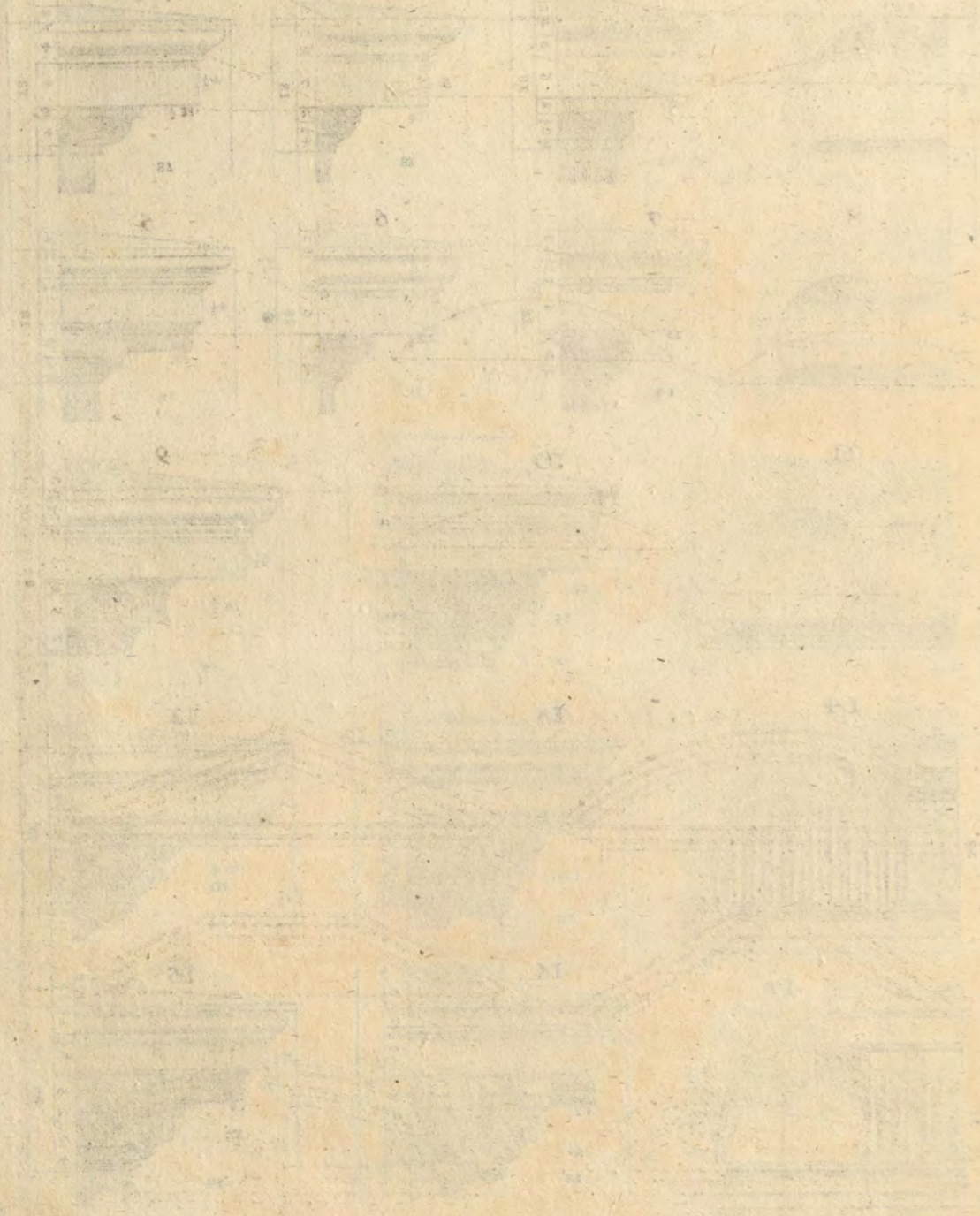
TRIGLYPHES ET COURONNEMENTS

Lucite inv. Sculp.

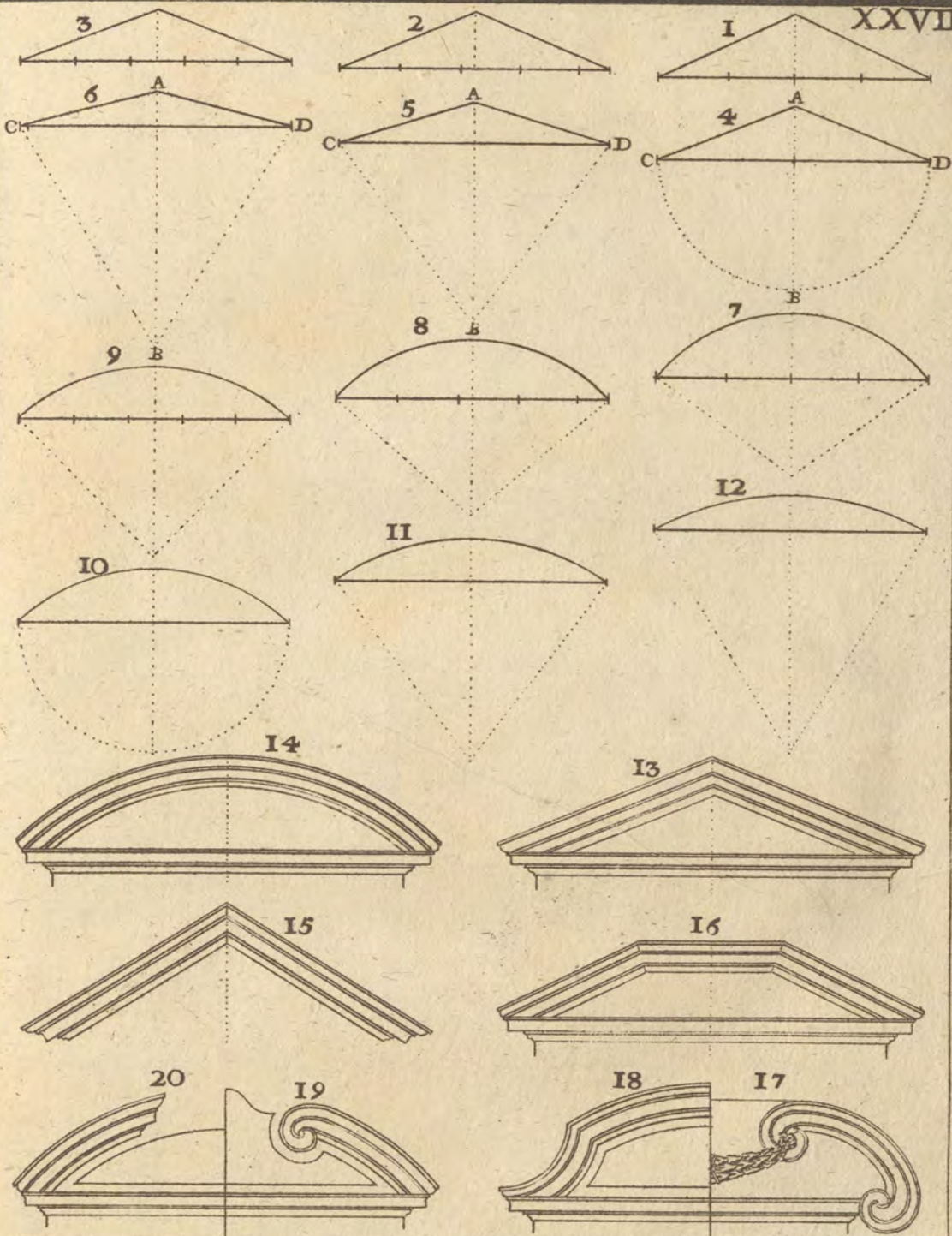
XXX

TRIGLYPHES ET GORONAS

IVXX



Faint text at the bottom of the page, possibly a title or reference.



FRONTONS

PLATE

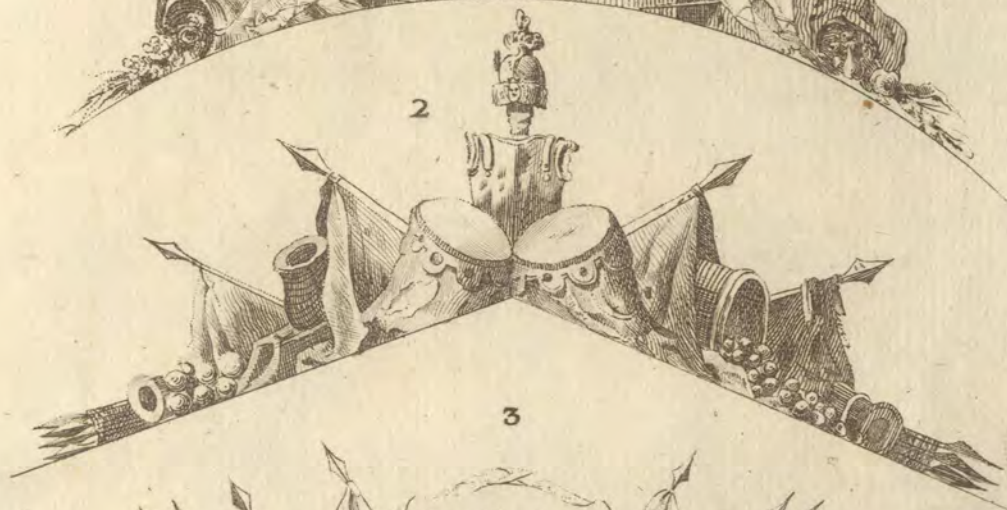


PLATE

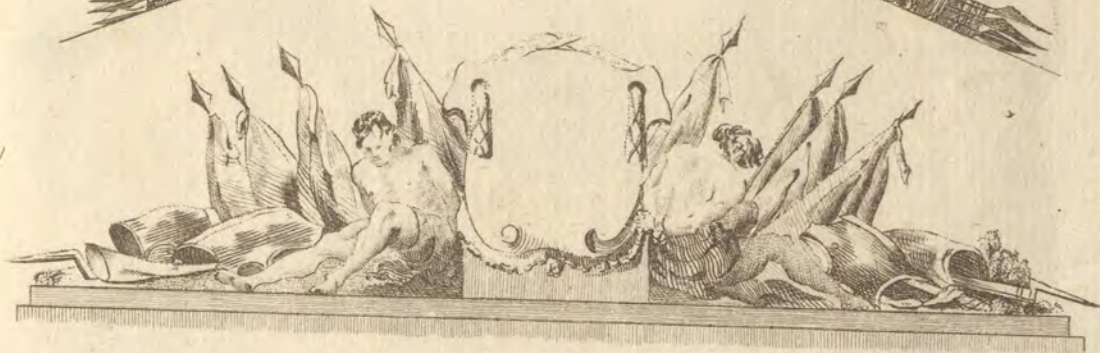
I



2



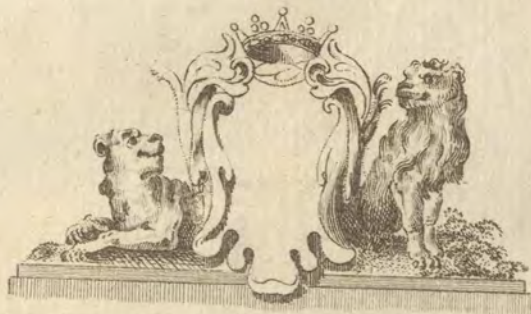
3



4



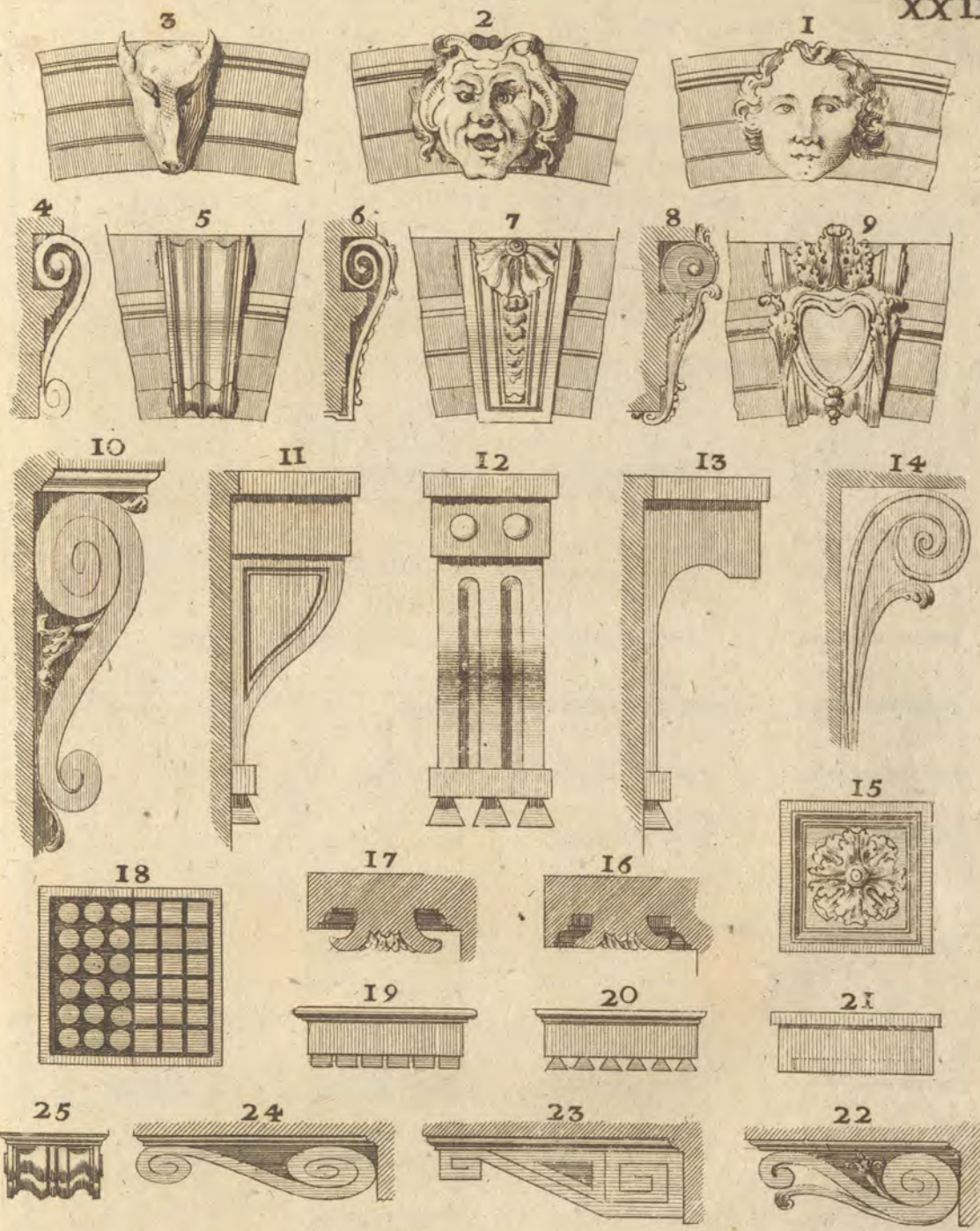
5



AMORTISSEMENTS

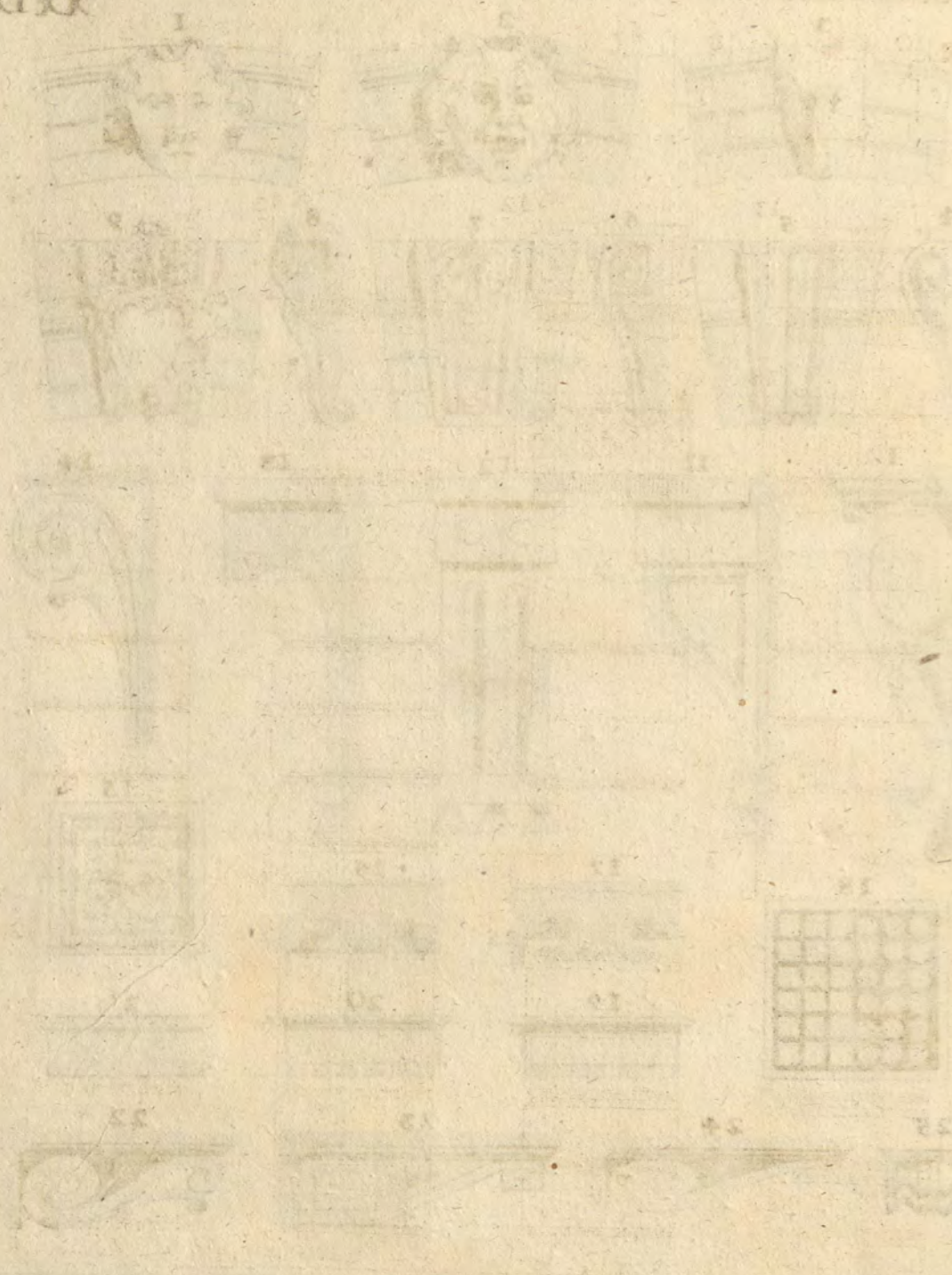
1773

AMSTERDAM

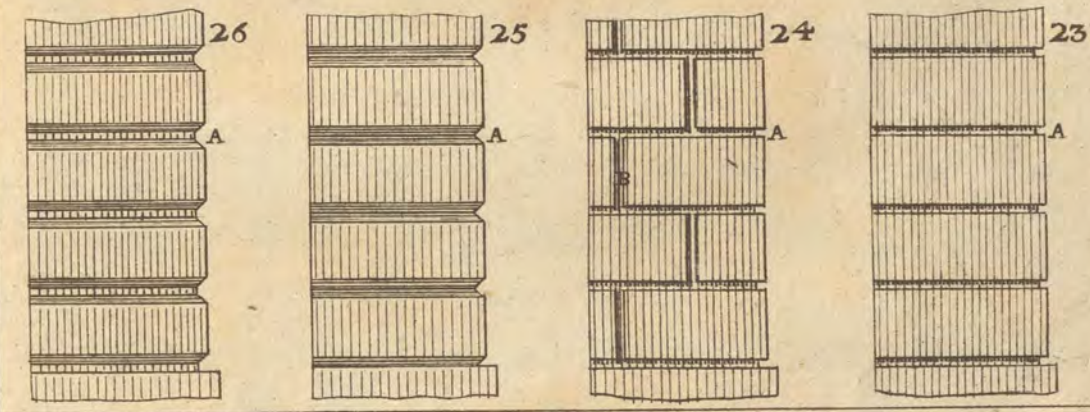
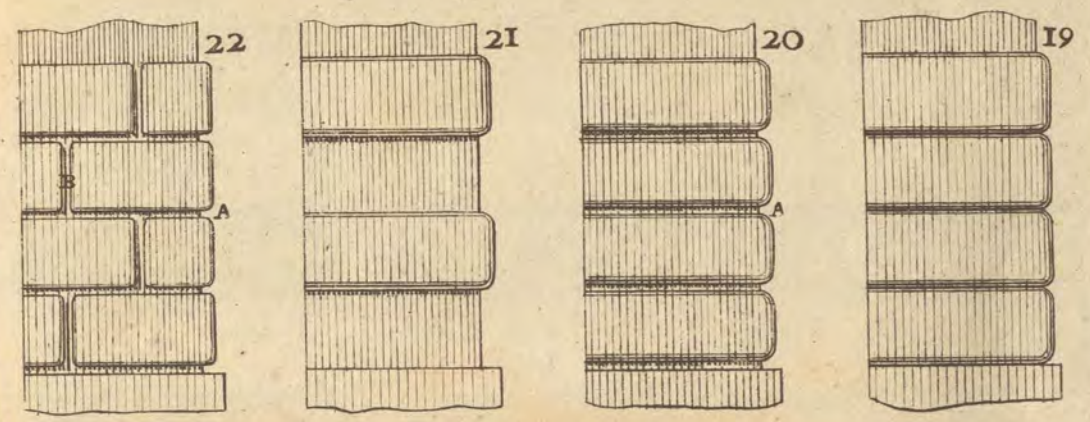
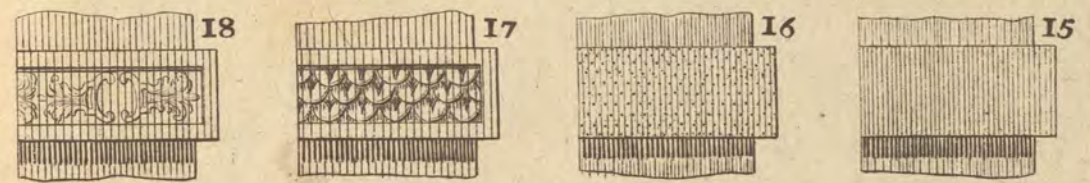
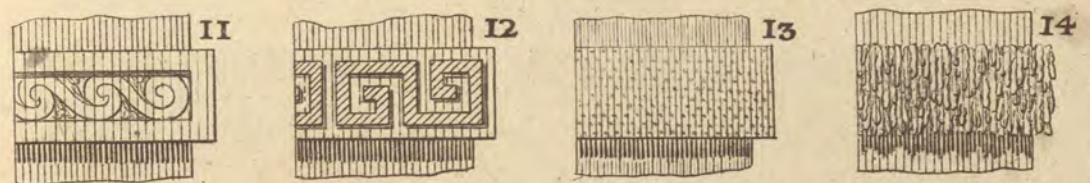
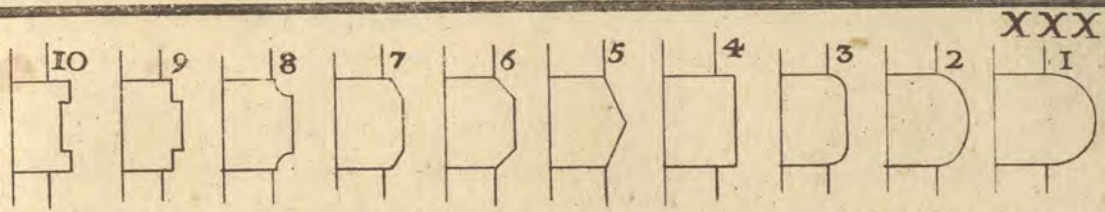


ENCORBELLEMENS

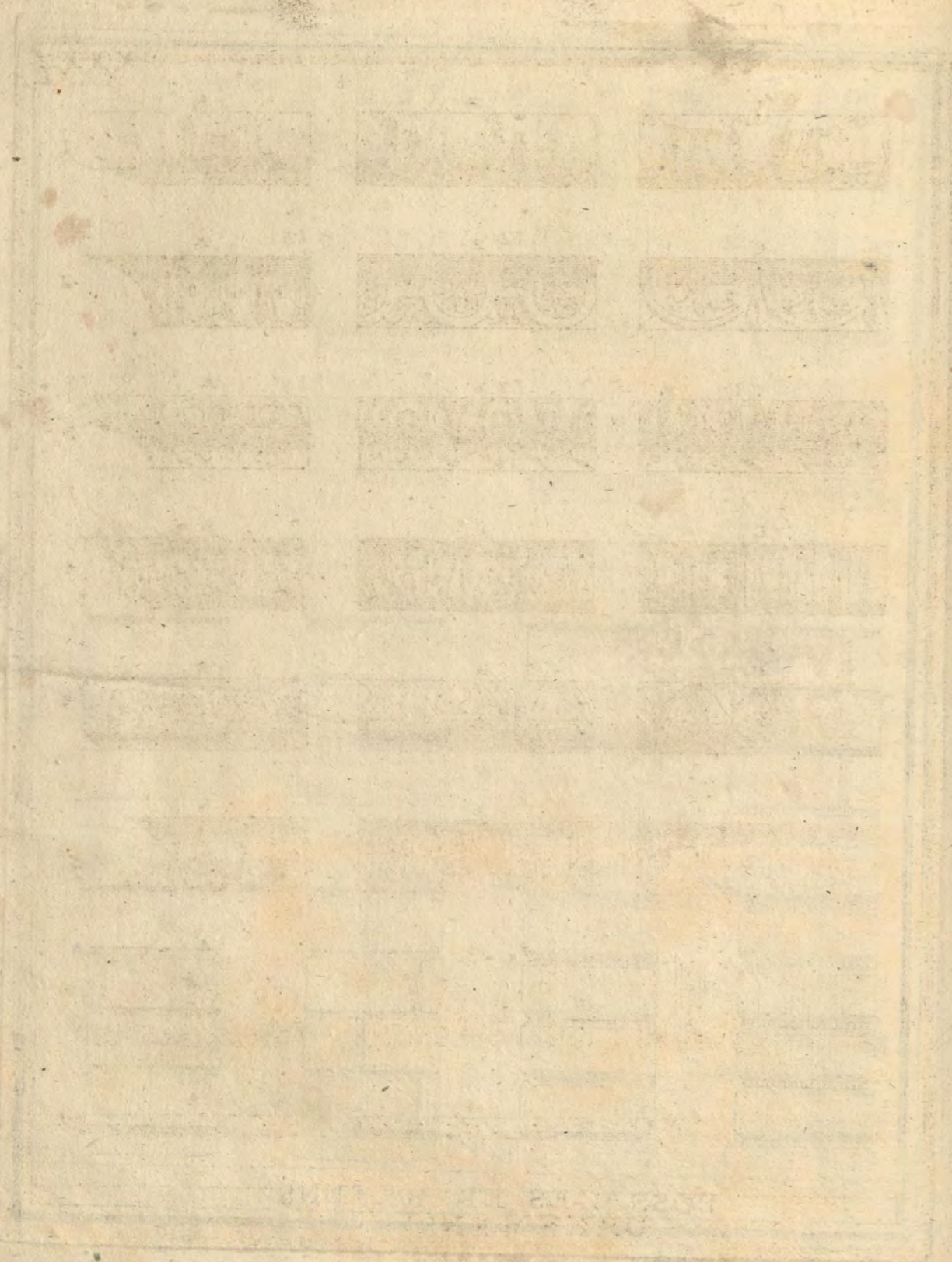
Luvette inv. Sculp.

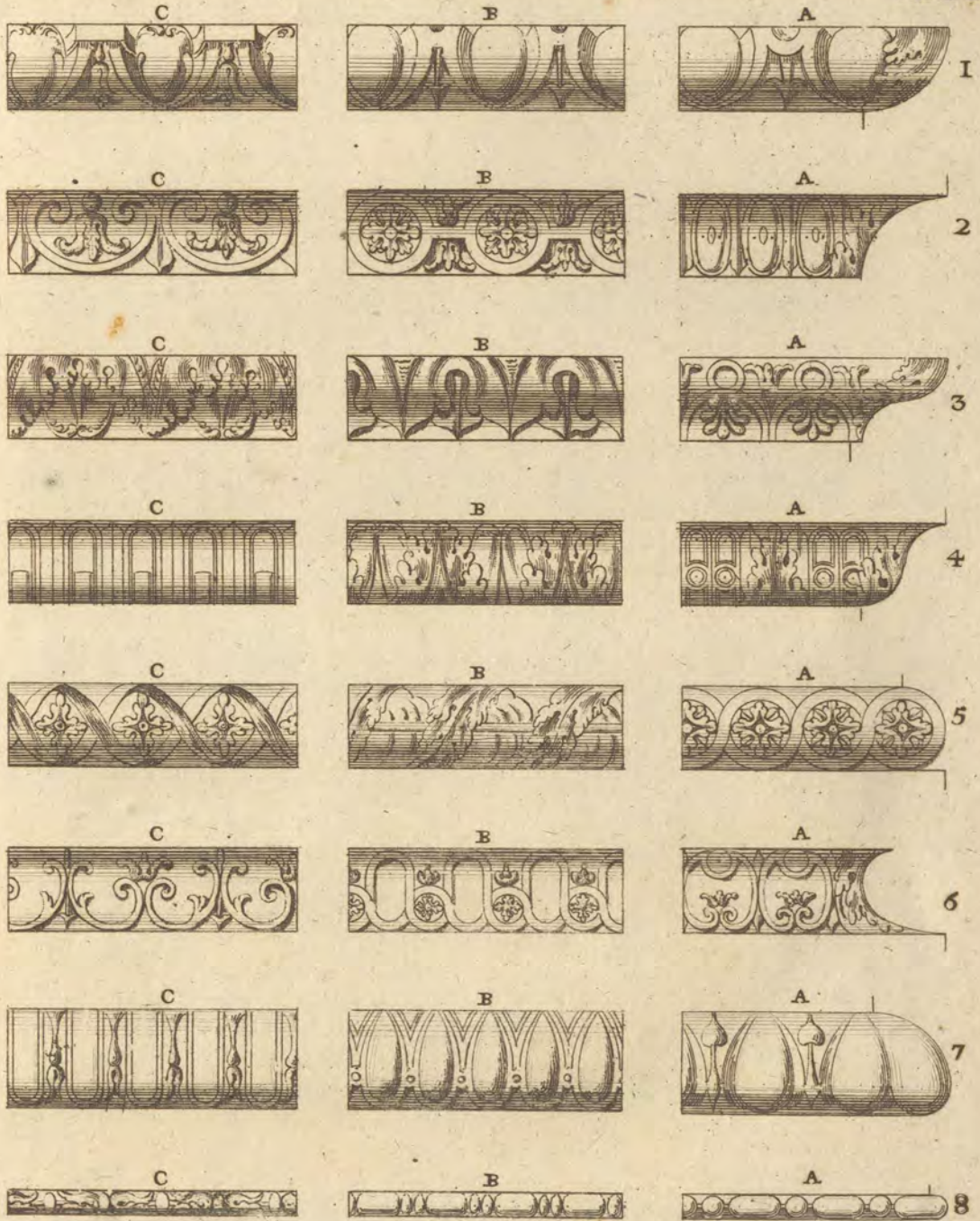


FINIS

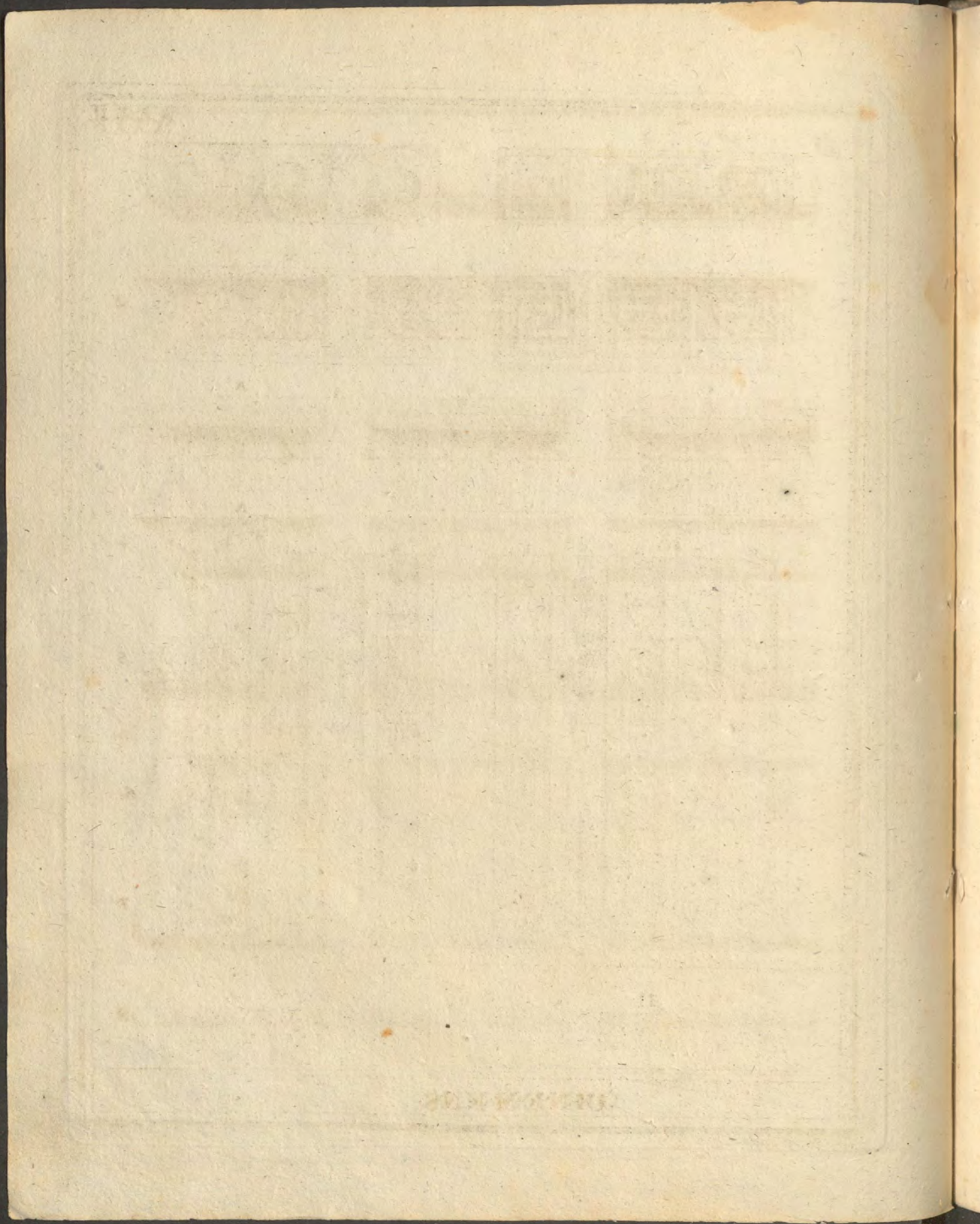


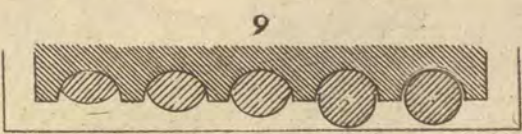
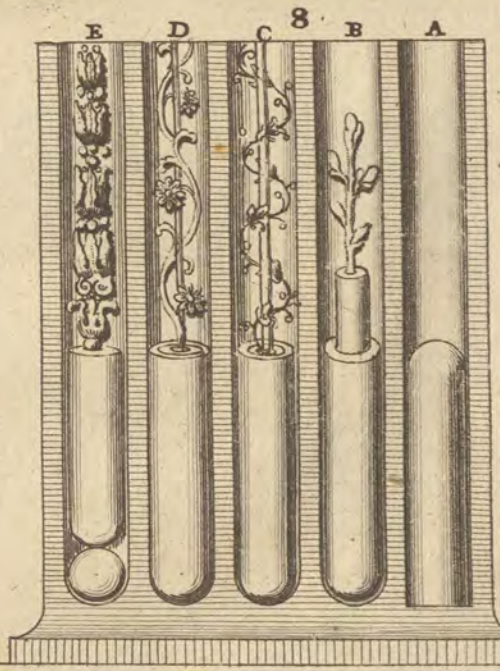
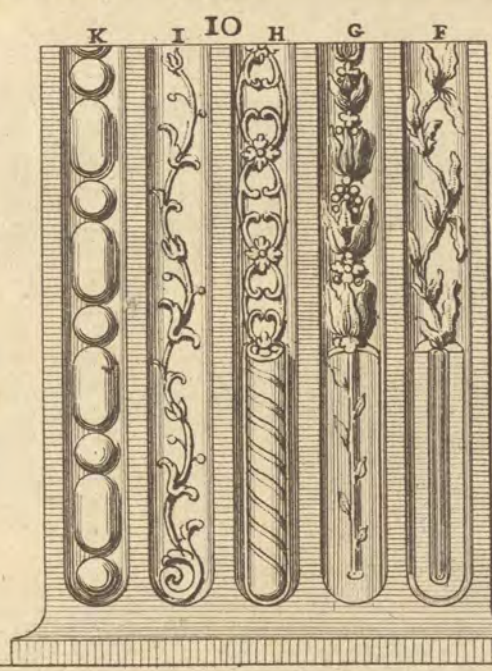
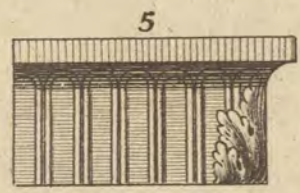
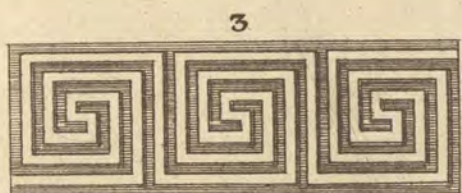
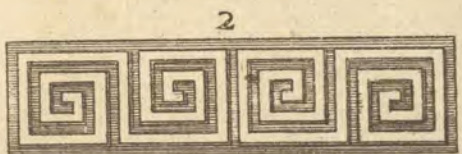
BOSSAGES ET REFENS





ORNEMENS





ORNEMENS

Luce de inv. Sculp.

XXXI

ORIENTIS

I



2



3



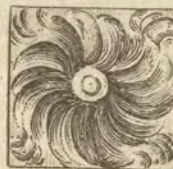
4



5



6

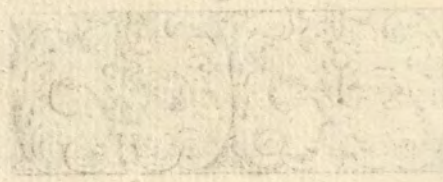
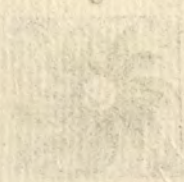
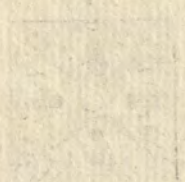
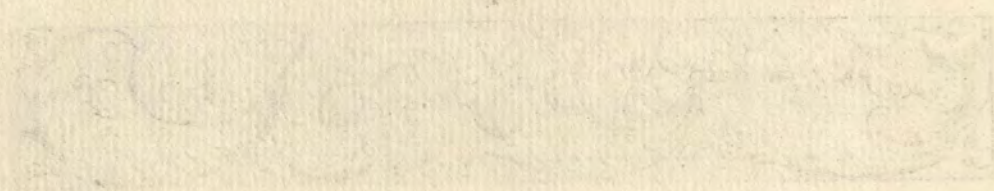
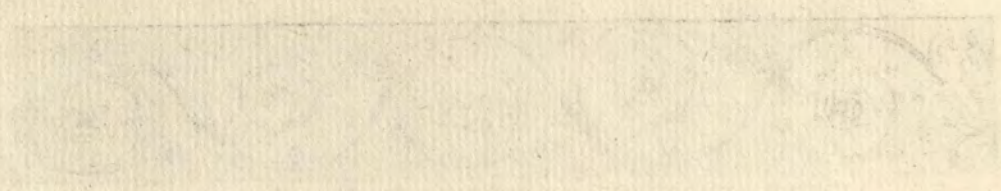
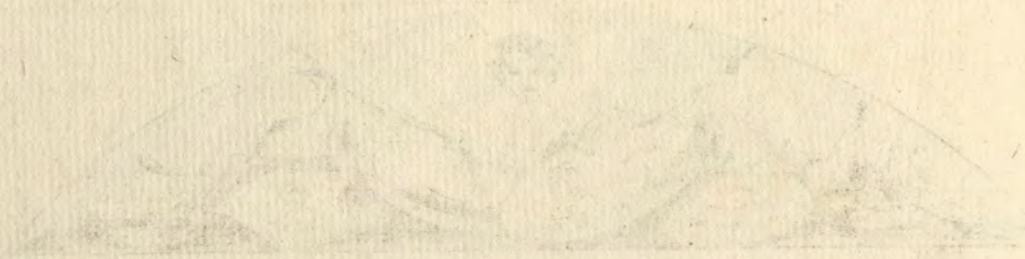


7



BAS-RELIEFS

LXXX



BAS-RELIEFS



BAS-RELIEFS

XXXX

BAR-ANLERS

I



2



4



3



5



6



7

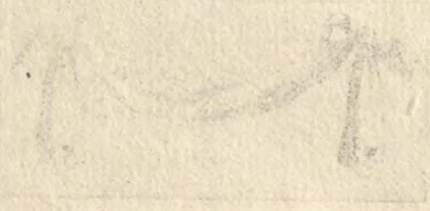
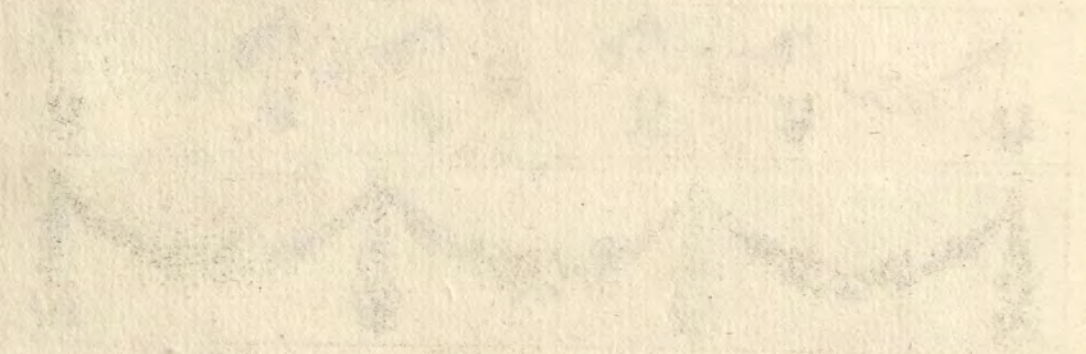
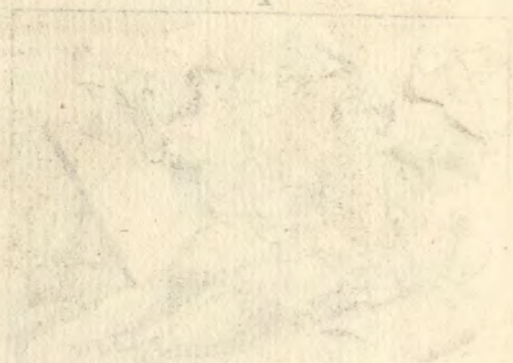


8

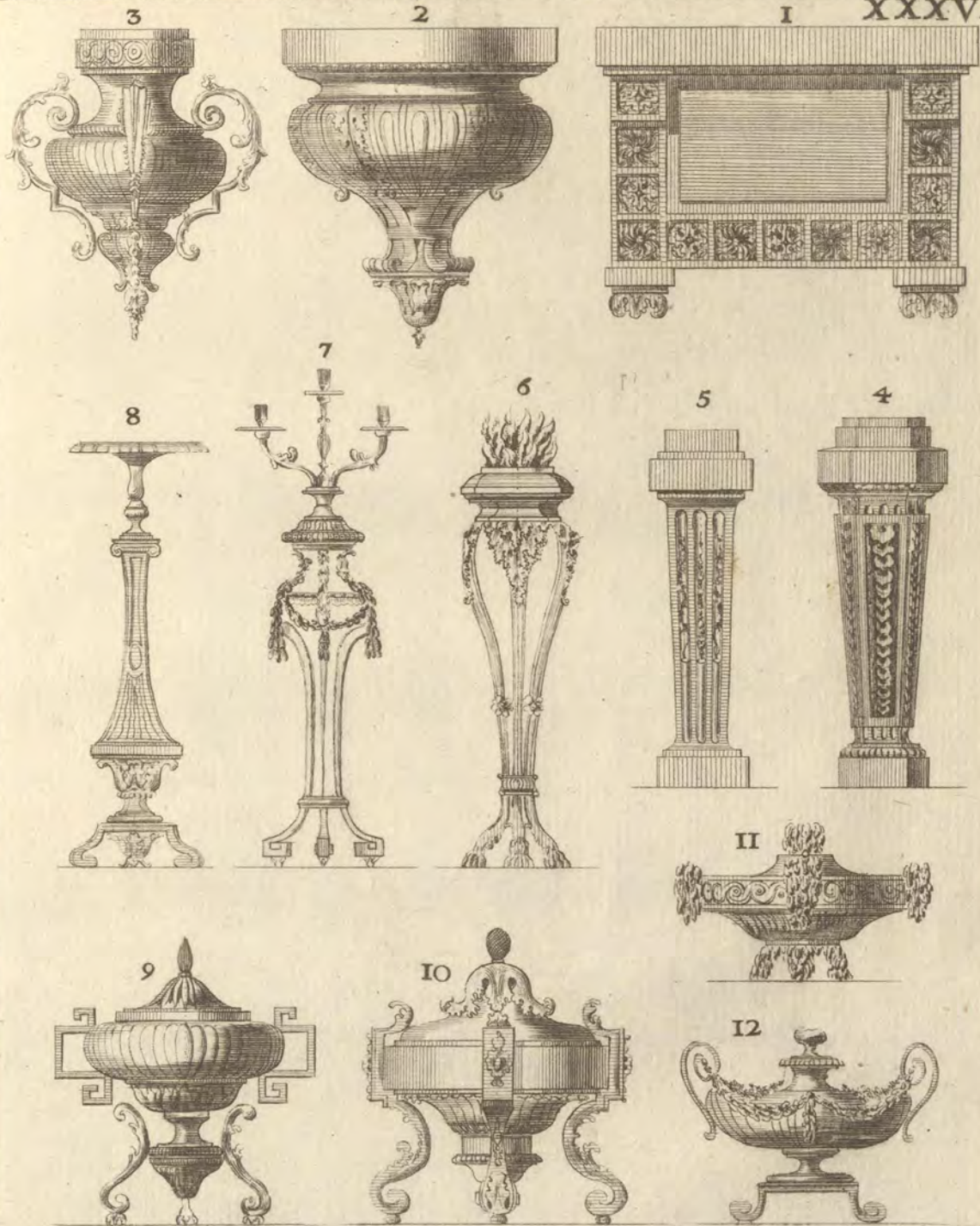


BAS-RELIEFS

VXXX



BAS-RELIERS



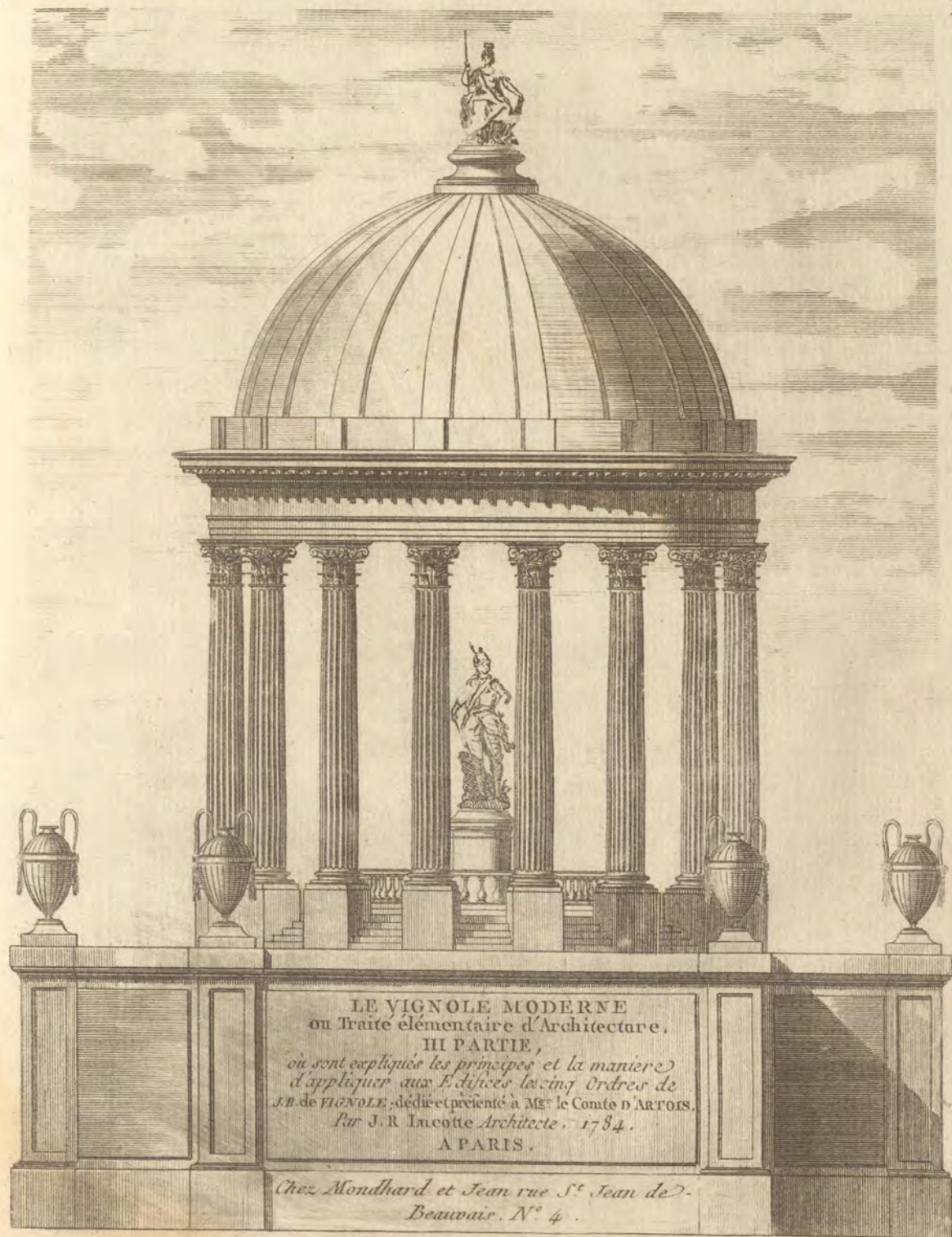
ORNEMENS

IVXXX

I

S

GRAND MARS



THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY
540 EAST 57TH STREET
CHICAGO, ILL. 60637
TEL. 773-936-3200
WWW.CHICAGO.EDU



A MONSEIGNEUR
COMTE
D'ARTOIS.



MONSEIGNEUR,

*AGRÉEZ l'hommage de cette troisieme partie du
Vignole Moderne; la protection que votre Altesse*

E P I T R E.

*Royale a bien voulu accorder aux deux premières,
a fait leur succès ; puisse celle-ci lui être agréable, &
mériter comme elles un accueil favorable.*

Je suis, avec un très-profond respect,

MONSEIGNEUR,

De votre Altesse Royale,

Le très-humble & très-obéissant
Serviteur, LUCOTTE.



P R É F A C E.

DANS cette troisieme partie (du Vignole Moderne) j'ai enseigné la maniere de faire une juste application de tous les objets contenus dans les deux premieres; j'ai traité de l'usage des colonnes & des pilastres, & de la forme que les Anciens leur donnoient, des entrecolonnements, des accouplements, des groupes, & des portiques des Ordres symboliques composés & décomposés, & des divers systêmes, tant anciens que modernes; sur tous ces objets, j'ai exposé aux yeux des Eleves le caractere des Ordres & leur convenance, celui des Ordres subalternes, & leur correspondance avec les premiers; j'ai distingué dans les uns & les autres un style & une expression, je leur ai appris à juger des différents genres, à faire un choix judicieux & éclairé dans leurs productions, à se rendre compte des ressources qui souvent deviennent nécessaires, en un mot j'ai enseigné à concilier l'économie, la solidité, la simplicité & la convenance; j'ai conçu la nécessité d'y joindre les préceptes des Auteurs les plus célèbres; & par un examen réfléchi, des ouvrages en réputation; j'ai déterminé, autant qu'il m'a été possible, le génie, la beauté des formes, & le bon goût, qui doit se manifester dans toutes les parties de la décoration.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, *le Vignole Moderne*, &c. & je pense que les divers systêmes sur les Arts contribuant à leur progrès, cet Ouvrage, qui offre aussi des principes sur l'Architecture, peut être bien accueilli. A Paris, le 7 Mai 1781. ROBIN.

P R I V I L E G E.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers les Gens tenants nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenants Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : S A L U T. Nos amés les Sieurs CAMPION, freres, nous ont fait exposer qu'ils desireroient faire graver & donner au Public *le Portrait de M. le Comte d'Estaing, la Bacchante enivrée, le Satyre amoureux, le retour du Laboureur, le Lever de la Mariée, deux cahiers de Principes, & le Vignole Moderne*, s'il nous plaçoit leur accorder nos Lettres sur ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter les Exposants, Nous leur avons permis & permettons par ces Présentes, de faire graver lesdits Ouvrages en telle forme & autant de fois que bon leur semblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant l'espace de dix années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Dessinateurs, Graveurs, & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, de graver, ni faire graver, débiter, ni faire débiter lesdits Ouvrages, d'en introduire dans notre Royaume de gravures étrangères, ni d'en faire aucuns extraits, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit desdits Exposants, ou de ceux qui les représenteront, à peine de saisie, tant des Dessins, Planches & Estampes, que des ustensiles qui auroient servi à la contrefaçon, que Nous entendons être saisis en quelques lieux qu'ils soient, de six mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée, pour la premiere fois, de pareille amende & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, concernant les contrefaçons : A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression ou gravures desdits Ouvrages sera faite dans notre Royaume & non ailleurs; qu'auparavant de les mettre en vente, les Dessins ou Estampes qui auront servi à la gravures des planches, seront remis, dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, es-mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur HUE DE MIROMENIL; qu'il en sera ensuire remis deux exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit Sieur HUE DE MIROMENIL; le tout à peine de nullité des Présentes : du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir lesdits Exposants & leurs ayants causés, pleinement & paisiblement, sans qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'en mettant en quelqu'endroit desdits Ouvrages ces mots, *avec Privilège du Roi*, ces Présentes soient tenues pour dûment signifiées. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, nonobstant clameur de Haro, Chaire Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. Donné à Paris, le vingt-troisième jour du mois de Mai, l'an de grâce mil sept cent quatre-vingt, & de notre regne le septieme. Par le Roi en son Conseil. LE BEGUE.

Registré sur le Registre XXI de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N° 2088, fol. 304, conformément aux dispositions énoncées dans le présent Privilège; & à la charge de remettre à ladite Chambre les huit exemplaires prescrits par l'article CVIII du Règlement de 1723. A Paris, ce 27 Mai 1780.

LE CLERC, Syndic.

LE



LE VIGNOLE MODERNE,

o u

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE
D'ARCHITECTURE.

TROISIÈME PARTIE.

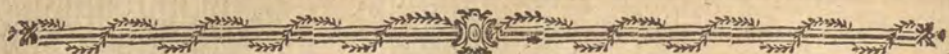
*Où sont expliqués les Principes & la maniere d'appliquer aux Edifices
les Ordres de J. B. de Vignole.*

PLANCHE PREMIERE.



LE Frontispice représente un Temple dédié au Protecteur de cet Ouvrage ; au milieu est sa Statue pedestre en bronze , élevée sur un piedestal d'un marbre très-précieux ; une balustrade de pareil marbre en défend l'approche ; aux quatre angles sont des Autels aussi de marbre destinés aux Offrandes. Ce Temple d'un Ordre le plus somptueux & le plus magnifique de tous , est élevé sur un soubassement distribué de perrons par où le peuple vient en foule présenter son encens & ses hommages.

A



CHAPITRE PREMIER.

DE L'ORDRE.

Nous avons vu dans la première Partie ce que c'étoit qu'un Ordre, nous avons appris qu'il étoit composé de trois parties principales, piedestal, colonne & entablement, que le rapport du piedestal à la colonne, suivant Vignole, étoit d'un à trois; quoique plusieurs Architectes l'aient réduit à moins de hauteur, j'ai reconnu, comme la plûpart, que cette proportion du piedestal rendoit l'Ordre petit & mesquin, comme on peut le remarquer dans l'intérieur du Louvre; en conséquence, j'ai cru nécessaire de le supprimer comme un abus de l'Art inventé par les modernes; la faillie des bases & des corniches rétrécissant les piéces des appartements & produisant des portes-à-faux dans les étages supérieurs; & comme nos Architectes modernes, je leur ai substitué un socle qui semble donner à l'Ordre plus de grandeur & de majesté, comme au Portail de Saint-Gervais, de Saint-Sulpice, de Sainte-Genevieve, à l'Orangerie de Versailles & ailleurs.

PLANCHE II.

Il faut observer que le socle A, Figure première dont je parle, n'est qu'une partie du piedestal auquel on a ôté la base & la corniche, & auquel cependant on ajoute un empatement ou retraite B, pour le distinguer du plinthe C, de la base de la colonne, & en même-temps exhausser l'Ordonnance. Sa hauteur assez indéterminée differe depuis un jusqu'à deux diametres, quoiqu'il arrive que pour exhausser l'Ordre sans rendre pour cela le socle plus élevé, on ajoute un deuxième socle B, Figure seconde, d'environ un module de hauteur, exhaussement qui contribue beaucoup à la grandeur de l'Ordonnance, & qui, en s'éloignant davantage du socle, la préserve encore plus de l'humidité de la terre & des dégradations occasionnées par les charrois.

Nous avons vu que le rapport du diametre à la hauteur de la colonne, déterminoit très-précisément toutes les dimensions de l'Ordonnance. L'on entend par Ordonnance l'union du piedestal de la colonne, de l'entablement, & souvent d'un amortissement qui le termine pyramidalemeut, au lieu que

L'Ordre, proprement dit, est seulement la colonne composée de sa base, de son fût & de son chapiteau; ce que je dis de la colonne, je le dis aussi du pilastre qui n'en diffère que parce qu'il est carré par son plan, & qu'il ne doit point souffrir de diminution vers son sommet comme la colonne, quoique quelques Architectes aient jugé à propos d'en user autrement, & de tomber dans un défaut qui choque l'œil; il est vrai aussi qu'il résulte un inconvénient de ne pas admettre cette diminution du pilastre; par exemple, lorsque l'on place des pilastres A, Figure 3, derrière les colonnes isolées B. Le nud de l'entablement alors à-plomb de ces dernières ne peut l'être des pilastres, si leur fût ne suit celui des ces colonnes, c'est-à-dire, s'il ne diminue aussi comme elles; seroit-il mieux que le nud de l'entablement C fût à-plomb des pilastres sans diminution, & en porte-à-faux sur les colonnes; défaut contraire à la solidité, & en conséquence moins tolérable. Je vais donner une méthode moyenne; la différence des deux diamètres AB & CD, Figure 4, étant de deux minutes, partageons-la en deux également en E, & plaçons y le nud de l'entablement suivant une ligne DE, en retraite d'une minute sur le pilastre & en porte-à-faux d'autant sur la colonne du côté de la partie latérale seulement, le défaut ne peut être alors que d'une minute, l'expérience nous apprend qu'il devient imperceptible dans l'exécution, & corrige parfaitement l'irrégularité.

Nous avons reconnu que la beauté & la grace d'une colonne dépendoit de sa diminution vers son sommet, en commençant du tiers inférieur AB, Figure 5; ce sentiment a été universellement suivi par tous les Architectes. Plusieurs néanmoins, Figure 6, pour enchérir sur cette découverte ont cru ajouter à son mérite en faisant commencer cette diminution du bas de la colonne; d'autres, Figure 7, en lui donnant une diminution de deux minutes vers le bas, en sorte que le diamètre réel de la colonne ne pouvoit être admis qu'à son tiers juste AB, ce qui lui a fait donner le nom de colonne renflée; d'autres encore, Figure 8, en laissant vingt-quatre minutes au fût inférieur, donnant vingt-six minutes au tiers inférieur AB, ce qui en a fait réellement une colonne renflée, de manière que loin de conserver une diminution convenable, elle a acquis un plus grand diamètre & perdu son principal mérite; d'autres enfin ont placé cette diminution, tantôt à la moitié de la hauteur du fût AB, Figure 9, tantôt aux deux cinquièmes AB, Figure 10, plus ou moins, en sorte qu'ayant été imités par la suite, l'abus a prévalu sur les principes, on oublia que les grands Maîtres avoient observé, suivi & souvent surpassé la nature par le secours de l'art. Loin d'applaudir à ces innovations,

nous devons les regarder au contraire comme des écarts d'imagination qui ne tendent qu'à corrompre les formes originales, à égarer les Artistes & faire oublier les vrais préceptes ; je pense donc qu'il est mieux de s'en tenir aux colonnes diminuées depuis le tiers inférieur, que rarement elles doivent diminuer vers le bas, bien moins encore renfler vers le milieu. Ces derniers offrant toujours aux spectateurs l'idée d'un corps affaissé par le poids de l'entablement.

Nous devons observer encore que le fût des colonnes peut être ou lisse ou décoré de bossages, de cannelures, rudentures ou autres ornements, les bossages étant un plus ajouté doivent être consacrés aux Ordres rustiques. Ce genre d'ornement saillant qui exige beaucoup de circonspection, ne peut être appliqué qu'aux Arcenaux & aux prisons, ainsi qu'aux Ouvrages Militaires & Maritimes, & rarement ailleurs ; quoique le célèbre Debrosses en ait fait usage aux Ordres Toscons & Doriques du Palais du Luxembourg. Ces bossages sont ou continus ou alternatifs ; dans le premier cas, s'ils se touchent, ils doivent être distingués l'un de l'autre par un joint dont les arrêtes extérieures sont souvent arrondies, comme à la façade du bâtiment de la Monnoie ; s'ils ne se touchent point, l'intervalle de l'un à l'autre doit faire une espèce de refend d'environ la douzième partie de la hauteur du bossage ; dans le deuxième cas, ils doivent être distribués en nombre impair, & de manière qu'il ne puisse se rencontrer sur le fût de la colonne & du pilastre, deux bossages ou deux intervalles de suite ; cette dernière méthode préférable, laisse libre le rapport du diamètre de la colonne à sa hauteur, ce que les bossages continus ne peuvent permettre que difficilement ; cet accroissement à la colonne altérant nécessairement la proportion réelle de l'Ordre, on les a réservés pour la décoration des Marchés publics, des Prisons, des Aqueducs, des Arcenaux & autres Ouvrages rustiques. Palladio & Vitruve observant que les Ouvrages de cette espèce, décorés sur-tout de ce genre d'ornement, devoient être dépourvus de moulures & autres membres, ont supprimé le listel qui couronne le tailloir du chapiteau, ce qui devient nécessaire en cette occasion. Nous observerons qu'assez mal-à-propos Debrosses a décoré l'habitation d'un grand Prince de deux Ordres simples, l'un pauvre nullement susceptible de richesses, & dont le caractère pesant & grossier ne peut convenir à la décoration d'un Palais ; que loin de lui avoir conservé au moins sa simplicité primitive, il lui a donné des ornements massifs & lourds, que contre toute vraisemblance, il a multipliés ces mêmes ornements, dans l'Ordonnance solide, défaut de bienséance intolérable qui donne à cet édi-

fice, grand & majestueux par lui-même, un caractère tout-à-fait opposé à celui qui lui convient.

La hauteur ordinaire des bossages doit être d'environ un module, & leur saillie d'environ la douzième partie de leur hauteur; leur forme diffère beaucoup, les uns suivent le contour des colonnes, & ressemblent à des ceintures de plusieurs sortes dont les arrêtes sont aiguës ou arrondies; les autres sont à pans coupés ou carrés par leur plan, ce qui ajoute encore à la rusticité de l'Ordre; les uns & les autres sont cannelés, rudentés, piqués, rustiqués, à congellations ou chargés d'ornemens souvent peu convenables & analogues au genre rustique, quoiqu'on ait affecté d'en multiplier un grand nombre de cette espèce aux Galleries du Louvre & au Château des Tuileries.

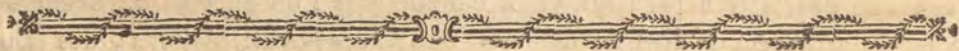
Les cannelures sont des cavités pratiquées dans l'épaisseur du fût des colonnes & des pilastres qui ajoutent beaucoup à la richesse de l'Ordre, aussi sont-elles réservées particulièrement aux Ordres délicats. Distribuées symétriquement & décorées d'ornemens, elles donnent à l'Ordre une richesse agréable qui plaît à tous les yeux connoisseurs: on en voit de différentes fortes & arrangées de diverses manières aux Châteaux de Maisons, des Tuileries, du Louvre & ailleurs.

P L A N C H E I I I.

Les chapiteaux dont Vignole nous a donné les dimensions ont été presque généralement reçus de tous les Architectes François. Quelques-uns néanmoins y ont fait des suppressions & des altérations. Palladio & Vitruve nous ont donné des exemples de chapiteaux Toscans plus simples & plus rustiques; nous voyons dans quelques bâtimens antiques des cimaises de chapiteau applaties, d'autres rudentées, quelquefois sans tailloir, souvent de mauvais goût, tels que le représentent les Figures 1, 2, 3, 4 & 5, singularité extravagante imitée par quelques Architectes modernes, & à laquelle nos yeux peuvent à peine s'accoutumer. Michel-Ange nous a donné un nouveau chapiteau ionique, plus agréable que celui de Vignole, auquel on a aussi ajouté & diminué, chaque Artiste voyant à sa manière; Perault dans son péristyle du Louvre, nous a donné des chapiteaux Corinthiens qui ont plus de grâce & d'élégance que ceux de Vignole, & qui ont été imités aux Pavillons de la Place de Louis XV. Briseux nous en a donné de plusieurs espèces dans son Traité d'Architecture; quoi qu'il en soit de toutes leurs découvertes, ils n'ont pu ajouter aux Ordres que fort peu de choses, aussi ai-je

fait peu de changements à cet égard dans les dimensions que j'en ai données.

L'entablement qui est le couronnement de l'Ordre, termine parfaitement l'Ordonnance; ceux que Vignole nous a donnés ont été presque universellement imités; le Composite de Palladio seul a été préféré à cause de son caractère nourri, mâle & un peu moins délicat que celui de Vignole; mais presque tous nos Architectes modernes, pour montrer du nouveau, par affectation ou autres raisons, ont souvent altéré & même supprimé des membres & des parties, les uns ont ôté une partie de la cimaise supérieure, comme membre trop saillant d'une corniche vu du pied de l'Ordonnance, ce qu'on a observé dans plusieurs de nos Temples; les autres pour éviter les grandes saillies ont fait les larmiers rampants, d'autres ont supprimé la frise & quelquefois l'architrave, lorsque leur entablement avoit trop de hauteur, surtout dans la décoration intérieure des appartements; d'autres enfin, suivant le goût & la convenance, nous ont donné des corniches de différentes sortes, de différentes formes & diversement ornées.



C H A P I T R E I I.

D E S C O L O N N E S.

EN parlant des colonnes, je crois devoir ajouter que leur plan doit être circulaire & jamais ovale, Figure 6, comme au Portail de la Merci, ou à pan coupé, Figure 7, & quarrées qui leur donne différens diametres, suivant le côté où on les considère, jamais nichées, Figure 8, pénétrées, Figure 9, engagées dans les pilastres, Figure 10, ou trop engagées dans les murs, Figure 11; ce qui leur fait perdre leur véritable diametre: que lorsqu'on les fait quarrées on les appelle pilastres, & pour lors ils ne doivent jamais être isolés, mais au contraire engagés dans l'épaisseur des murs d'un quart de leur largeur au plus, & d'un fixieme au moins.

Les pilastres font naître des vices plus ou moins désagréables, suivant la maniere dont ils se trouvent engagés; il n'y en a que deux qui ne puissent point blesser l'œil; la premiere, lorsque le pilastre est engagé dans un milieu, Figure 12, & la seconde, lorsqu'il est engagé dans un angle, Figure 13. Tous les autres qu'on appelle quarts de pilastre A, Figure 14, demi-pilastre A, Figure 15, pilastre plié A, Figure 16, double pilastre A, Figure 17, à

angle obtus A, Figure 18, à angle aigu A, Figure 19, à pan coupé A Figures 20 & 21, &c. font des pénétrations ou des mutilations dans les bases & chapiteaux, défaut contraire à la vraisemblance & au bon goût.

Les colonnes reçoivent différentes dénominations, suivant leur disposition, leur forme, leur construction & la matière dont elles sont composées.

Les colonnes solitaires, Figure 22, sont celles qui sont éloignées les unes des autres, ainsi que des murs au-devant desquels elles sont placées, telles sont celles des bâtimens de la place de Louis XV, à Paris, ou celles qui dans une place publique sont élevées à la mémoire des Héros; telles sont à Rome les colonnes Antonine & Trajane, ou pour servir d'Observatoire, telle étoit celle de l'ancien Hôtel de Soissons, aujourd'hui la Halte au bled, à laquelle elle est présentement engagée.

Les colonnes adossées, Figure 23, sont celles qui sont fort près des murs & des pilastres au-devant desquels elles sont placées, ou lorsque la surface des murs & des pilastres sont tangentes à celle du fût inférieur des colonnes, telles sont celles du Portail de l'Eglise de Saint-Gervais à Paris.

Les colonnes engagées, Figure 24, sont celles qui pénètrent les murs d'un sixième, d'un quart, d'un tiers & quelquefois de la moitié de leur diamètre; telles sont les colonnes intérieures du porche de l'Eglise de Saint-Sulpice, celles des bas-côtés de l'Eglise de Sainte-Genevieve; ou qui pénètrent les pilastres contre lesquels elles sont appuyées, telles sont les colonnes des Chapelles du Dôme des invalides, celles du Portail de l'Eglise de Saint-Roch.

Les colonnes nichées, Figure 25, sont celles qui sont comprises pour la plus grande partie dans l'épaisseur des murs de face creusés circulairement; telles sont celles du Frontispice de la Culture-Sainte-Catherine, à Paris; & telles étoient celles de l'ancienne porte d'entrée du Palais Royal.

Les colonnes accouplées, Figure 26, sont celles dont les bases se touchent sans se pénétrer; telles sont celles du péristyle du Louvre & beaucoup d'autres.

Les colonnes groupées, Figure 27, sont celles qui, étant réunies, forment un groupe sur différents plans telles sont celles placées aux angles de l'avant-corps du péristyle du Louvre, ou qui, plus éloignées que les colonnes accouplées ne peuvent former entrecolonnement, qui, pour être tel, doit avoir au moins un diamètre & demi d'intervalle d'une colonne à l'autre.

Les colonnes jumelles, Figure 28, sont celles qui, étant réunies, se pé-

netrent l'une l'autre; telles sont celles des angles rentrants des avant-corps de l'intérieur du Louvre.

Les colonnes en faisceaux, Figure 29, sont celles qui sont composées de plusieurs petites colonnes réunies formant un pilier, tels sont presque tous les piliers gothiques.

P L A N C H E I V.

D E S C O L O N N E S D E C A R A C T E R E.

Les colonnes cylindriques, Figure 1, sont celles qui, n'ayant ni diminution, ni renflement sont de même diamètre dans toute leur hauteur, tels sont la plupart de nos piliers gothiques.

Les colonnes rustiques, Figure 2, sont celles qui sont ornées de bossages continus ou alternatifs, telles étoient celles de la Grotte de Meudon, par Philibert Delorme.

Les colonnes belliques, Figure 3, représentées le plus souvent par des Ordres rustiques & solides, sont celles dont le fût imite un canon; telles par exemple, celles qui décorent la porte d'entrée de l'Arcenal du côté des Célestins à Paris.

Les colonnes bandées, Figure 4, sont celles qui sont décorées de bossages, telles sont celles du Palais du Luxembourg, des guichets du Louvre, & autres.

Les colonnes torfes sont celles dont le fût est contourné en vis ou spirale, telles sont celles de l'Eglise de Rome, des Invalides & du Val-de-Grace à Paris.

Les Colonnes évuidées torfes ou torfes évuidées, Figure 5, sont celles qui sont composées de plusieurs tiges contournées en vis ou spirale.

Les colonnes pastorales, Figure 6, destinées aux décorations champêtres, & qui, pour cette raison, doivent être d'Ordre Toscan, sont celles dont le fût imite par la taille de la pierre les écorces & les troncs d'arbres dont on construisoit les premières habitations des hommes.

Les colonnes marines, Figure 7, sont celles dont le fût est revêtu de congellations, espece de glaçons, telles sont les colonnes de la Grotte du Jardin du Luxembourg.

Les colonnes hydrauliques, Figure 8, sont celles qui, à l'aide de l'hydraulique, forment un solide de crystal, telles sont celles du Château de Com-
merci

merci en Lorraine, tels encore à peu-près de même genre les pilastres & pyramides du bosquet de l'Arc de Triomphe dans les Jardins de Versailles : on donne aussi ce nom aux colonnes du sommet desquelles sort un jet, gerbe ou bouillon d'eau qui se répand par cascades, ou autrement le long des colonnes; telles sont celles de Belvedere à Frescati, & de la Vigne Mathéi à Rome.

Les colonnes de rocailles, Figure 9, sont celles qui, à l'usage des fontaines & des grottes, sont revêtues de coquillages & pétrifications.

Les colonnes de treillages, Figure 10, sont celles qui, destinées aux décorations des Jardins & Parcs, sont faites en petits bois d'échalas & de bois-seaux; telles sont celles du Parc de Chantilly, de Clagny, de Versailles, & autres Jardins de propreté.

Les colonnes fuselées sont celles dont le renflement est sensible; telles sont celles du Frontispice de l'Eglise de Sainte-Marie, près la porte Saint-Antoine.

Les colonnes lisses sont celles qui n'ont point de bossages, de cannelures ou autres ornements; telles sont celles des Portails de l'Oratoire, de Saint-Roch, des Théatins & autres.

Les colonnes cannelées sont celles qui, dans les deux tiers supérieurs, ou la hauteur totale du fût, sont ornées de canaux & de listaux, souvent enrichis de rudentures; telles sont celles des Pavillons du Palais des Tuileries du côté du Jardin; telles encore celles des Autels des Eglises du Val-de-Grace & des Invalides, dont les cannelures sont contournées en spirale, imitation de celles du Temple de Trévi en Italie.

Les colonnes massives sont celles qui, ayant moins de hauteur que n'exige l'Ordre, sont trop courtes & trop matérielles; telles sont les colonnes doriques de l'Hôtel de Rohan.

Les colonnes grêles sont celles qui, ayant plus de hauteur que n'exige l'Ordre, sont trop hautes & trop sveltes; telles sont les colonnes doriques du portique de la Cour Royale du Château de Vincennes.

Les colonnes diaphanes sont celles qui sont faites de matières transparentes; telles étoient celles du Théâtre de Scarus, rapporté par Pline, & celles en marbre d'albâtre de l'Eglise de Saint-Marc à Venise.

Les colonnes métalliques sont celles qui sont faites de fonte de fer ou de bronze, telles sont celles d'Ordre Corinthien de Saint-Jean de Latran à Rome.

Les colonnes précieuses sont celles qui sont faites de jaspe oriental, de

lapis, d'avanturine, d'agate, ou autre matiere d'un grand prix; telles sont celles de la Chapelle Pauline de Sainte-Marie Majeure à Rome, construites de jaspe oriental.

Les colonnes variées sont celles dont les bases, fûts & chapiteaux sont de divers marbres, bronze ou autres matieres; telles sont celles du Péristyle de Trianon, du Maître-Autel des Eglises de Val-du-Grace & de la Sorbonne, du Château des Tuileries & ailleurs.

Les colonnes incrustées sont celles qui, étant de matiere précieuse, & ne pouvant par conséquent être d'un seul morceau, sont faites de plusieurs tranches scellées & mastiquées sur un noyau de brique ou de pierre.

Les colonnes par tronçons sont celles qui sont faites de deux ou trois morceaux de pierre; telles sont celles des écuries du Château de Maisons.

Les colonnes par tambour sont celles dont le fût est construit de plusieurs assises de pierre; telles sont celles du Portail de Saint-Sulpice, du Péristyle du Louvre, de la place de Louis XV, & autres.

Les colonnes de maçonnerie sont celles qui sont construites en moëlons ou briques apparentes, telles sont quelques-unes de cette dernière espece au Château de Madrid; ou recouvertes de plâtre, comme celles de la façade principale du Spectacle d'Audinot sur les Boulevards du nord à Paris.

Les colonnes majeures sont celles qui embrassent au moins la hauteur d'un étage.

Les colonnes mineures sont celles qui, étant plus petites que celles de l'Ordre qui préside, décore une porte ou croisée; telles sont celles du second Ordre du Portail du Val-de-Grace, & celles des bâtiments en aile de la cour intérieure de l'Ecole de Chirurgie à Paris.

Les colonnes colossales sont celles qui embrassent plusieurs étages indiqués par les croisées; telles sont celles de la façade des Enfants-Trouvés, près Notre-Dame, de la place des Victoires, de Vendôme & de Louis XV.

Les colonnes naines sont des especes de petites colonnes, autrement appellées balustres, employées dans les balustrades.

Les colonnes régulières sont celles qui sont déterminées par la hauteur de l'étage, & dont la proportion indique le caractère & l'expression de tous les membres qui contribuent à la décoration; telles sont celles du Château de Maisons.

P L A N C H E V.

D E S C O L O N N E S S Y M B O L I Q U E S.

Nous avons vu en parlant de l'origine des Ordres subalternes, que les Grecs, après avoir vaincu les peuples voisins, substituerent aux colonnes la représentation de leurs ennemis; insensiblement ils s'accoutumerent à des symboles dont ils enrichirent par la suite le fût de leurs colonnes; richesse qui, loin d'ajouter à la beauté des trois Ordres qu'ils avoient imaginé, leur fit perdre cette belle proportion qui en avoit fait des chef-d'œuvres; épris de ces nouveautés, on les imita avec moins de génie, de perfection & même de convenance; on s'éloigna de la vraisemblance au point d'appliquer des ornements rustiques aux colonnes délicates, des bossages & des cannelures rustiques surchargées d'ornements, des parties massives alliées à des parties délicates. Enfin, un assemblage de membres de toute espece acheva d'enlever à l'Architecture la naïveté & la simplicité qu'on y avoit remarqué jusqu'alors; cependant toutes ces allégories, tous ces symboles employés avec discernement ont encore leur mérite en exécution; examinons, étudions-les, & n'en faisons usage dans la décoration que par nécessité; revenons-nous de n'employer sur le fût des colonnes que les ornements qui leurs conviennent, & de n'admettre de ces attributs & symboles que dans les parties lisses, tels que les socles, soubassements, tables, &c.

Les colonnes funéraires, Figure première, sont celles qui, étant destinées aux tombeaux, sépultures, ou cataphalques, sont ornées de larmes & flammes surmontées quelquefois d'une urne; telles sont celles de la Chapelle d'Orléans, aux Célestins à Paris.

Les colonnes chronologiques, Figure 2, sont celles qui, étant élevées au milieu d'une place publique, d'un carrefour, d'une forêt ou d'un grand chemin, contiennent des inscriptions.

Les colonnes astronomiques, Figure 3, sont celles qui sont destinées à servir d'Observatoire; telle que l'a été la colonne de l'Hôtel de Soissons à Paris.

Les colonnes gnomoniques, Figure 4, sont celles qui sont destinées à marquer les heures du jour, par l'ombre d'un style; telle est celle du Jardin du Roi & actuellement celle de la Halle au bled à Paris.

Les colonnes nationales, Figure 5, sont celles qui, par des attributs ou

allégories, désignent la nation & le motif qui les a fait élever; telle, par exemple, une colonne parsemée de fleurs de lys, & son chapiteau décoré d'un coq, symbole de la France.

Les colonnes mémoriales, Figure 6, sont celles qui ont été construites à l'occasion d'un événement particulier; telle est celle qui est placée au milieu de la ville de Londres, à l'occasion de l'incendie de 1666; telle encore celle qui fut placée sur le bord du Rhin, à l'occasion du passage de ce fleuve, par Gustave.

Les colonnes historiques, Fig. 7, sont celles dont le fût est orné de bas-reliefs distribués en ceintures spirales ou horizontales; représentant les principales actions des Héros, telle que la colonne Trajane à Rome.

Les colonnes rostrales, Fig. 8, sont celles qui, érigées en l'honneur d'un Amiral ou de quelque victoire navale, sont décorées de proues, de vaisseaux; telles sont les colonnes doriques de la principale porte d'entrée du Château de Richelieu.

Les colonnes héroïques & triomphales, Fig. 9 & 10, sont celles qui, étant construites au milieu d'une place publique, sont terminées par la statue pedestre ou équestre d'un Prince ou d'un Héros élevé sur un socle; le pied de ces colonnes est le plus souvent orné de pedestaux & socles portant des Figures analogues aux vertus des Princes ou Héros en l'honneur de qui elles ont été élevées.

Les colonnes phosphoriques sont celles, qui, placées sur le bord de la mer à l'extrémité d'un môle (a) ou à l'entrée d'un écueil, sont destinées à servir de fanal pour éclairer les vaisseaux pendant la nuit.

(a) Un môle est une jettée ou langue de terre qui s'avance au loin dans la mer.



CHAPITRE III.

PLANCHE VI.

DES ENTRECOLUMNEMENS.

ON appelle entrecolumnement les espaces compris entre les colonnes; c'étoit, suivant les anciens, une beauté essentielle dans la décoration des édifices : la proportion & l'élégance qu'ils y affectoient, étoient devenues parmi eux une loi dont on ne pouvoit s'écarter; la largeur avoit d'abord été déterminée par la longueur des travées (*a*), & comme tous leurs édifices étoient en pierre, ces travées ne pouvoient excéder la longueur des pierres qu'ils avoient sans blesser la solidité, ce qu'on avoit fixé pour chaque qualité; les linteaux (*b*) qui se faisoient en bois, pouvoient permettre de faire des entrecolumnemens plus larges; nouvelle proportion qui annonçoit moins d'importance dans les bâtimens, & qui détermina pour lors à établir des rapports relatifs & conformes aux Ordres.

Vitruve, le premier des Architectes qui nous ait transmis les découvertes des Anciens, nous annonce cinq especes d'entrecolumnemens, Fig. 1, dont on faisoit usage de son tems; le premier AB, appelé Aréostyle, c'est-à-dire, à colonnes rares, avoit quatre diametres d'intervalle, & à cause de sa grande largeur, étoit réservé pour les Ordres solides; le deuxieme BC appelé Dyastyle, avoit trois diametres; le troisieme CD, appelé Eustyle, avoit deux diametres & un quart; le quatrieme DE, appelé Sistyle, avoit deux diametres; ces trois derniers étoient réservés pour les Ordres moyens; le cinquieme enfin, appelé Picnostyle, c'est-à-dire, à colonnes serrées, avoit un diametre & demi, & à cause de son peu de largeur, étoit réservé pour les Ordres délicats; les modernes n'ont pas toujours suivi exactement le système des anciens dans la disposition des entrecolumnemens; sur-tout depuis que l'art du trait

(*a*) Une travée est l'espace déterminé entre deux colonnes, entre deux pilastres, entre deux pedestaux, &c.

(*b*) Un linteau est la traverse, qui, étant appuyée sur les deux jambages d'une porte ou croisée soutient le mur supérieur.

est venu à leur secours, ils se sont permis alors de leur donner toutes sortes de largeur, réservant aussi, comme les anciens, les plus larges pour les Ordres rustiques & solides, & les plus étroits pour les Ordres moyens & délicats, se conformant néanmoins aux distributions des mutules de l'Ordre Dorique & des modillons des Ordres Corinthien & Composite qui exigent qu'ils se trouvent à-plomb des colonnes; en conséquence, les entrecolonnemens de l'Ordre Dorique, Fig. 2, pour que la frise soit parfaitement régulière, doivent différer de 30 minutes, intervalle des axes des triglyphes, ceux de l'Ordre Corinthien; Fig. 3, pour que la corniche soit aussi régulière, de 24 minutes $\frac{1}{2}$, intervalle des axes des modillons, & enfin ceux de l'Ordre composite, Fig. 3, de 21 minutes, intervalle des modillons.

Nos modernes ont reconnu que la solidité ne pouvoit permettre plus de quatorze pieds d'intervalle aux entrecolonnemens à colonnes isolées, environ dix-huit aux entrecolonnemens à colonnes adossées, & environ vingt-un aux entrecolonnemens à colonnes engagées; l'expérience nous a appris qu'au-delà de ces dimensions les architraves & plate-bandes n'ont pas assez de force pour se soutenir en l'air, & font voir des ouvertures assez larges dans les joints des claveaux: on en voit des exemples au vestibule de la Chapelle de Versailles, au Portail de Saint-Gervais à Paris & ailleurs. Dans les grands édifices où l'on emploie des pierres d'un gros volume, & où les longs claveaux ont plus de force & de soutien, la longueur des plates-bandes & la largeur des entrecolonnemens peuvent excéder tant soit peu les bornes que je prescris, mais aussi exigent-elles plus de masse & de résistance dans les points d'appui pour en soutenir la poussée.

Des Accouplemens.

On appelle accouplement des colonnes groupées deux à deux, dont les bases se touchent sans se pénétrer. Aucune difficulté ne se rencontre dans l'accouplement des Ordres qui n'ont point de triglyphe dans leur frise & de mutules ou modillons dans leur corniche, ornemens obligés qui forcent à des espaces déterminés, lorsqu'on est astreint à une exacte régularité.

Accouplement de l'Ordre Dorique.

Les anciens ont toujours tranché sur la difficulté des accouplemens en les proscrivant entièrement de leurs décorations; nos modernes plus ambitieux de gloire, ayant reconnu certaine beauté dans ce genre de décoration, ont

fait divers efforts. Avant que d'entrer en matiere sur les différens systèmes qu'ils ont adopté, il faut nous rappeler les dimensions de l'Ordre.

On fait que l'intervalle d'un axe de triglyphe à l'autre, Fig. 4, suivant des proportions que Vignole a établi, doit avoir 30 minutes, l'axe d'une colonne à l'autre vers sa base ayant le même intervalle de 30 minutes, les deux bases A doivent incontestablement se pénétrer l'une l'autre, premier défaut; la plupart pour l'éviter, Fig. 5, ont fait les métopes plus larges que haut de 4 minutes, ce qui les a rendus rectangulaires de quarrés qu'ils devoient être pour être parfaitement réguliers, l'une des principales beautés de cet Ordre, deuxieme défaut; d'autres Fig. 6, pour conserver la régularité des métopes A, & éviter la pénétration des bases B, ont altéré le diamètre inférieur de leurs colonnes en les faisant diminuer d'un sixieme, ce qui en a fait des colonnes renflées, troisieme défaut contraire à la régularité & à la solidité de l'Ordre; d'autres encore, Fig. 7, évitant la pénétration des bases & l'irrégularité des métopes, ont augmenté d'un module la hauteur de la colonne, & conséquemment celle de l'entablement & de la frise au point de pouvoir rendre le métope quarré, méthode qui altere le rapport du triglyphe & celui de l'Ordre, quatrieme défaut.

P L A N C H E V I I.

Enfin feu M. Blondel, Professeur Royal nous a donné un moyen, Fig. 1, différent des précédents en exhaussant la frise de trois minutes, donnant vingt minutes à la largeur du métope & quatorze à celle du triglyphe, en sorte que le triglyphe conserve toujours son même rapport de deux à trois, & le métope paroît quarré, ayant de hauteur une minute de plus que de largeur, minute cachée par le rayon visuel que nul Architecte jusqu'alors n'avoit prévu; j'ai cru cependant qu'on pouvoit s'éloigner un peu moins des proportions qu'exigent les membres de cet Ordre & conserver la régularité des métopes, en donnant vingt minutes & demie à la hauteur de la frise, treize deux tiers à la largeur du triglyphe, & vingt & un tiers à celle du métope; le triglyphe conserve, par ce moyen, son même rapport de deux à trois, & le métope est plus haut que large d'un sixieme de minute suffisant pour contenter le rayon visuel qu'il est nécessaire d'admettre pour faire paroître le métope exactement quarré; l'entablement a, à la vérité, deux minutes & demie de plus que sa proportion; mais cette irrégularité légère procure le moyen de conserver à l'Ordre toute la beauté dont il est susceptible.

Accouplement de l'Ordre Corinthien.

Les accouplements dans l'Ordre Corinthien, Fig. 3 & 4, sont moins difficiles : on se permet d'éloigner ou de rapprocher les modillons les uns des autres pour les placer à-plomb de chaque colonne, ce qui est une des premières loix qu'exige cet Ordre : mais si l'on n'y fait attention les cassettes placées sous le sophite entre chaque modillon, deviennent barlongues ou oblongues, défaut qu'il faut éviter autant qu'il est possible.

Chaque modillon a huit minutes de largeur, & pour la régularité de la corniche, il doit toujours s'en trouver un à plomb de chaque colonne, & un à l'extrémité angulaire du larmier modillonaire ; la saillie de ce larmier, suivant Vignole, est de treize minutes & demie ; quinze pour la moitié du diamètre supérieur de la colonne, & neuf & demie jusqu'à l'axe du modillon font vingt-quatre minutes & demie entre les axes de deux modillons ; cet espace de vingt-quatre minutes & demie ne permet pas aux cassettes placées sous le sophite d'être quarrées, la raison est que leur largeur entre deux talons étant de douze minutes & leur profondeur de seize, forme un espace rectangulaire pour placer la cassette ; il faudroit pour corriger ce défaut altérer la saillie du larmier modillonaire, en lui donnant quatre minutes de plus, les rejettant sur les membres inférieurs, ce qui donneroit vingt-huit minutes & demie entre les axes des modillons qui rendroient pour lors le sophite du larmier parfaitement quarré, & conséquemment régulier.

Pour former l'accouplement, les axes des modillons éloignés l'un de l'autre de vingt-quatre minutes & demie sont quarante-neuf pour deux espaces, les bases de deux colonnes accouplées le touchant, laissent entre leurs axes un intervalle de cinquante minutes ; & pour les empêcher de se pénétrer, une demi minute de plus entre les axes des modillons suffit, ce qui éloigne d'autant le modillon d'angle rejettant encore cette légère irrégularité sur la saillie des membres inférieurs, augmentation qui tend à rapprocher les cassettes de la forme quarrée ; par ces nouvelles dimensions, les bases se touchent sans se pénétrer ; mais cela ne suffit pas, les angles des chapiteaux se pénétrant ; pour l'éviter, il faudroit en altérer la saillie, ce qui seroit un vice plus désagréable encore que tous les autres, ou éloigner davantage les axes des colonnes, & conséquemment les axes des modillons.

Deux espaces de modillons ayant quarante-neuf minutes entre leurs axes, & les colonnes ayant cinquante-quatre minutes entre leurs axes, les angles de deux chapiteaux accouplés doivent nécessairement se pénétrer de cinq minutes ;

minutes ; on ne peut éviter ce défaut qu'en donnant aux modillons , Fig. 4 , un intervalle de vingt-sept minutes d'axe en axe , ce qui éloigne conséquemment le modillon d'angle , & oblige de rejeter la différence sur les membres inférieurs ; cette nouvelle dimension rapproche les cassettes de la forme quarrée qui devient plus agréable dans le développement de la corniche , & donne quatre minutes d'intervalle entre les bases.

Accouplement de l'Ordre Composite.

Les accouplements dans l'Ordre Composite ont aussi leurs difficultés , il doit se trouver comme dans l'Ordre Corinthien un modillon à-plomb de chaque colonne , & un à l'extrémité angulaire du larmier modillonaire ; la saillie de ce larmier est de huit minutes , quinze pour la moitié du diamètre supérieur de la colonne & six jusqu'à l'axe du modillon d'angle , font vingt-une minutes entre les axes de deux modillons ; cet espace de vingt-une minutes ne suffit pas pour empêcher , non seulement les bases , mais même les chapiteaux des colonnes de se pénétrer : on ne peut éviter ces défauts qu'en admettant vingt-huit minutes entre les axes au lieu de vingt-un , alors il faut donner au larmier modillonaire sept minutes de plus en saillie , ce qui exige une nouvelle composition de corniche , il seroit mieux de rapprocher les axes des modillons les uns des autres , jusqu'à environ dix-neuf minutes ; autre nouvelle composition de corniche , & dans ce dernier cas , il se trouvera trois intervalles de modillons entre les axes des colonnes , & les cassettes seront tant soit peu oblongues.

Des Groupes.

Les colonnes groupées n'enfantent pas moins de difficultés dans les entablements & corniches que les colonnes accouplées. 1°. Dans l'Ordre Dorique , lorsque l'accouplement n'a pas lieu , Fig. 5 , les axes ayant trente minutes d'intervalle , le métope rentrant ne peut être quarré ; six minutes pour le demi triglyphe & dix pour le demi-diamètre supérieur de la colonne , laissent au métope quatorze minutes pour la largeur auxquelles il en faut ajouter quatre si l'on veut rendre les métopes supérieurs quarrés & empêcher que les talons des mutules ne puissent se pénétrer , ce qui est un grand défaut que beaucoup d'Architectes ont cru ne pouvoir éviter ; en ce cas , les colonnes doivent être éloignées de leurs pilastres de dix minutes par le bas , ce qui fait que leur base se touchent , si l'architrave reste à-plomb du fût supérieur du pilastre ; mais comme nous l'avons vu précédemment , la colonne

diminuant par le haut & le pilastre ne diminuant pas, il naissoit une difformité que l'on ne pouvoit corriger que par un milieu entre l'un & l'autre; ce milieu étant d'une minute en retraite sur le pilastre doit rendre nécessairement le métope plus large d'une minute, auquel cas on doit éloigner la colonne de son pilastre de onze minutes au lieu de dix, ce qui fait une minute d'intervalle entre les deux bases.

Lorsque l'accouplement a lieu, Fig. 6, c'est un autre calcul, les axes ayant trente-quatre parties d'intervalles le métope rentrant ne peut non plus être carré; six minutes $\frac{5}{8}$ pour le demi-triglyphe & dix minutes pour le demi-diametre supérieur de la colonne, laissent au métope angulaire dix-sept minutes & un sixieme, au lieu de vingt minutes & un tiers, si l'on veut rendre les métopes angulaires carrés, & empêcher que les talons des mutules ne puissent se pénétrer; en ce cas les colonnes doivent être éloignées de leur pilastre de treize minutes & un sixieme par le bas, ce qui fait que leurs bases sont éloignées l'une de l'autre de trois minutes & un sixieme, si l'architrave reste à plomb du fût supérieur de la colonne; mais comme pour corriger la difformité, l'architrave doit être placée en porte-à-faux sur la colonne d'une minute, il faut ajouter cette minute au métope, ce qui éloigne la colonne de son pilastre de quatorze minutes & un sixieme par le bas au lieu de dix, & donne conséquemment quatre minutes & un sixieme à la distance des bases.

2°. Dans l'Ordre Corinthien, lorsque l'accouplement n'a pas lieu, Fig. 7, que les axes des modillons soient éloignés de treize minutes & demie, ou en rendant les cassettes carrées de quinze minutes & demie, différence qui rejaillit sur la profondeur du modillon, la saillie toujours la même, il existe trente-une minutes entre le diametre supérieur de la colonne & l'extrémité supérieure du talon de face, & cinq minutes & demie pour moitié de la largeur du modillon, compris talon latéral, font trente-six minutes & demie; si pour corriger la difformité que cause le diametre supérieur de la colonne, & celui du pilastre on diminue une minute & demie qui en fait la moitié, il restera trente-cinq minutes de distance entre le nud de la frise & le milieu du premier modillon, distance suffisante pour empêcher les talons des modillons de se pénétrer de trente-cinq minutes; dix-huit pour le dernier diametre inférieur de la colonne laisseront dix-sept minutes entre la colonne & le pilastre, par le bas les deux bases ayant ensemble quatorze minutes seront éloignées l'une de l'autre de trois minutes. Voyons présentement ce que deviendront les chapiteaux,

Pour empêcher que les chapiteaux ne se pénétrant, Fig. 8, nous avons vu qu'il falloit éloigner les axes des colonnes l'un de l'autre de cinquante-trois minutes; les chapiteaux de pilastre ayant de saillie trois minutes de plus que ceux des colonnes, il faudra conséquemment cinquante-six minutes entre les deux axes, trente-six pour les deux demi-diametres inférieurs de la colonne & du pilastre laissent vingt minutes d'intervalle entre eux; les deux bases ayant quatorze minutes seront éloignées l'une de l'autre de six minutes, ce dont il falloit se convaincre.

3°. Dans l'Ordre Composite les modillons ont trop peu de saillie pour craindre qu'ils puissent se toucher; mais pour empêcher les chapiteaux de se pénétrer, il faut comme dans l'Ordre Corinthien éloigner les bases des colonnes, l'une de l'autre de six minutes.

Des Portiques des Anciens.

Vitruve nous a fait part de quelques modeles de portiques dont les anciens Palais & Théâtres de Rome étoient décorés, & dont Vignole nous a donné les dimensions: on les faisoit, dit ce dernier, de deux manieres, avec & sans pedestaux. Dans la premiere, aux deux premiers & aux deux derniers Ordres ils avoient de hauteur deux fois leur largeur, l'Ionique seul avoit un trente-fixieme de plus, ce qui est une faute dans toutes les éditions; il n'est pas vraisemblable que Vignole ait excepté l'Ordre moyen seul de préférence aux deux derniers qui sont plus délicats. Dans la deuxieme, à l'Ordre Toscan ils avoient dix modules $\frac{1}{4}$ sur dix-huit & demie les $\frac{4}{7}$. A l'Ordre Dorique treize modules sur douze & $\frac{1}{3}$ les $\frac{3}{4}$. A l'Ordre Ionique treize modules sur vingt quatre les $\frac{1}{2}$. Aux Ordres Corinthien & Composite quatorze modules sur vingt-six $\frac{2}{3}$ tous un peu moins que deux fois leur largeur. Les anciennes éditions de Vignole ne font aucune mention des portiques d'Ordre Composite; il y a lieu de croire que Vignole n'en ayant rien dit, ses Commentateurs ont cru lui devoir donner les mêmes dimensions qu'à ceux d'Ordre Corinthien, les proportions de ces deux Ordres étant les mêmes.

Palladio nous a donné quelques exemples de portiques qu'il a élevé sur des socles, & auxquels il a donné d'autres dimensions. On voit encore dans des restes de quelques édifices de Rome des portiques dont les colonnes n'ont ni pedestaux, ni bases, loin de croire qu'elles ont été construites ainsi, on doit au contraire présumer que le sol de ces édifices ayant été fort exhaussé les pedestaux & les bases se sont trouvés enterrés; des Artistes alors, par respect pour l'antiquité, & sans chercher plus loin ont imité ce qu'ils ont

vu, de-là ces défauts perpétués jusqu'à nous & multipliés encore de nos jours par nos Architectes modernes amis de la singularité; ne devons-nous pas craindre qu'il en soit de même un jour des pedestaux des ordres de l'intérieur du Louvre que nos successeurs imiteront servilement, parce qu'ils les verront sans bases, parce qu'ils sont pour la plupart enfoncés sous le sol de la cour.

Ces portiques sont fort peu en usage présentement, cependant je n'ai pas cru devoir me dispenser d'en donner un à la maniere moderne pour chaque espece d'ordre que comme Palladio j'ai élevé sur des socles de préférence aux pedestaux pour les raisons que nous avons vu.

Des Portiques Modernes.

Ces portiques sont ou à colonnes solitaires & adossées comme ceux-ci, ou à colonnes accouplées, isolées, engagées, mais toujours décorés d'une niche carrée contenant l'imposte & l'archivolte, & quelquefois une clef ou une console, rien de plus défectueux que ceux de Vignole dont l'imposte vient heurter les faces latérales du pilastre qu'elles semblent vouloir traverser, rien de plus vicieux encore que ces piedroits qui, servant en même-tems d'alettes, retrécissent le trumeau & le rendent non-seulement peu solide & incapable de porter le poids de l'entablement, mais même lui ôtent cet air de solidité qui satisfait l'œil.

P L A N C H E V I I I.

Portique Toscan.

Dans le Portique Toscan j'ai donné $\frac{1}{2}$ de module à la largeur du piedroit, & autant à l'alette, un module de hauteur à l'imposte, autant à l'archivolte & pour plus d'unité, autant à la largeur du champ sous l'entablement, par ce moyen le rapport du plein qui, en l'absence des ordres doit être égal au vuide, est ici les $\frac{4}{7}$.

P L A N C H E I X.

Portique Dorique.

Dans le Portique Dorique j'ai donné $\frac{1}{2}$ de module à la largeur du piedroit, & autant à l'alette, un module de hauteur à l'imposte, autant à l'archivolte, & pour conserver le niveau de l'astragale, autant à la largeur du champ sous

l'entablement, par ce moyen le rapport du plein au vuide qui, en l'absence des ordres doit être des $\frac{2}{3}$ est ici les $\frac{3\frac{1}{2}}{4\frac{1}{2}}$ environ les $\frac{2}{3}$.

Ces derniers ont leurs difficultés ; la régularité des métopes distribués dans la frise de leur entablement ne permet pas toujours une liberté franche dans les entrecolonnements ; l'axe de chaque colonne doit porter un triglyphe, dont le rapport doit être de deux à trois ; les métopes pour être réguliers doivent être carrés, ainsi suivant la méthode des Anciens la frise ayant un module & demi de hauteur, il se trouvera deux modules & demi d'intervalle d'axe en axe de triglyphe ; ce principe établi, admettons par exemple cinq métopes entre les axes des colonnes qui donnent douze modules $\frac{1}{2}$ de distance, de cette dimension, ôtons-en cinq modules $\frac{3}{4}$ pour deux demi-diamètres de colonnes, deux piedroits & deux alettes ; resteront six modules $\frac{2}{3}$ pour la largeur du vuide, lesquels portés deux fois, & un sixième (proportion Dorique) sur la hauteur feront quatorze modules environ $\frac{2}{3}$; ajoutons y deux modules pour la hauteur de l'archivolte & du champ sous l'entablement feront seize modules $\frac{2}{3}$, & comme la colonne doit avoir seize modules de hauteur, il restera $\frac{2}{3}$ ou dix parties du module pour la hauteur du socle, ce qui n'est pas suffisant.

Autre Exemple.

Admettons six métopes valant avec les triglyphes quinze modules d'axe en axe de colonne, ôtons-en cinq modules $\frac{2}{3}$ pour les demi-diamètres de colonne piedroits & alettes, resteront neuf modules $\frac{1}{3}$ lesquels portés deux fois $\frac{1}{3}$ sur la hauteur du vuide, feront vingt modules environ $\frac{1}{4}$, ajoutons y comme précédemment deux modules, feront vingt-deux modules $\frac{1}{4}$ pour la hauteur du socle qui est beaucoup trop.

Un moyen de remédier à ces deux inconvéniens seroit d'altérer la largeur des piedroits & alettes ou la hauteur de l'archivolte & du champ sous l'entablement, moyen qui altérerait en même-tems les proportions des trumeaux avec les bayes, & seroit naître des difformités impardonnables qui enlèveroit ces rapports si précieux dans l'Ordonnance.

Une méthode sans contredit préférable est celle qui sans altérer le rapport du triglyphe & la régularité du métope, donneroit treize modules $\frac{2}{3}$ pour l'intervalle des axes des colonnes au lieu de douze modules $\frac{1}{2}$ qui est trop peu, & de quinze modules qui est trop, alors les axes des triglyphes seroient éloignés l'un de l'autre de deux modules $\frac{2}{3}$ au lieu de deux modules & demie, & pour rendre aux triglyphes & aux métopes leur véritable

proportion, il faudroit exhausser la frise d'un fixieme de module, ce qui lui donneroit vingt minutes au lieu de dix-huit, donner à la largeur du triglyphe treize minutes & un quart & à celle du métope dix-neuf minutes $\frac{1}{4}$, le triglyphe aura alors $\frac{1}{3}$ de minute plus haut que son rapport de deux à trois, & le métope $\frac{1}{4}$ plus haut que sa proportion quarrée; altérations bien légères qui, en corrigeant le défaut causé par le rayon visuel, conservent à l'Ordonnance toute la régularité qui fait son seul mérite; si l'on jugeoit à propos d'employer à ces portiques des accouplements, les intervalles des triglyphes ayant alors deux modules $\frac{2}{3}$ ce seroit cinq minutes de plus sur la largeur entière & environ onze de plus sur la hauteur qui seroit à peu-près d'un second socle, unique moyen de se tirer d'affaire en pareille circonstance.

P L A N C H E X.

Portique Ionique.

Dans le Portique Ionique j'ai donné $\frac{1}{2}$ de module à la largeur du piedroit & autant à l'alette, un module de hauteur à l'imposte autant à l'archivolte, & autant à la largeur du champ sous l'entablement; le rapport du plein au vuide qui, en l'absence des Ordres doit être des $\frac{7}{2}$, est ici environ les $\frac{3}{2}$, aucunes difficultés ne se rencontrent dans l'assemblage des proportions sur-tout lorsqu'on n'admet point de modillons dans la corniche.

P L A N C H E XI.

Portique Corinthien.

Dans le Portique Corinthien j'ai donné $\frac{2}{3}$ de module à la largeur du piedroit & autant à l'alette, un module de hauteur à l'imposte autant à l'archivolte & autant à la largeur du champ, sous l'entablement le rapport du plein au vuide qui, en l'absence des Ordres doit être les $\frac{3}{2}$, est ici un peu plus que moitié.

Ces Portiques ne sont pas sans difficultés, les modillons distribués régulièrement dans la corniche de leur entablement gênent dans l'union des proportions; l'axe de chaque colonne doit porter un modillon, & suivant Vignole, l'intervalle de l'un à l'autre doit avoir vingt-quatre minutes & demie, ce qui pour dix intervalles doit donner treize modules onze minutes, espace entre les axes des colonnes; ôtez de cette dimension cinq modules, deux minutes pour les demi-diametres des colonnes, les piedroits & les

alettes, resleront huit modules & demi pour la largeur du vuide, laquelle portée deux fois & demie (proportion Corinthienne) sur sa hauteur y joignant deux modules pour la hauteur de l'archivolte & celle du champ sous l'entablement, donnera 23 modules $\frac{1}{4}$; sur quoi donnant vingt modules pour la hauteur de la colonne, il restera trois modules $\frac{1}{4}$ pour celle du socle.

Si l'on exigeoit une parfaite régularité dans les cassettes sous le sophite du larmier, il faudroit admettre vingt-huit minutes & demie entre les axes des modillons, il en faudroit conséquemment moins. Neuf intervalles donnent quatorze modules $\frac{1}{4}$, ce qui est trop, huit intervalles donnent douze modules $\frac{2}{3}$, ce qui est trop peu, puisqu'il faut environ treize modules & demie; on ne peut donc remédier à ce défaut qu'en admettant vingt-sept minutes au lieu de vingt-huit & demie, ce qui donne les treize modules & demie nécessaires, moyen qui altere bien peu la régularité des cassettes; il en seroit de même pour les accouplements; car vingt-sept minutes est l'intervalle que doivent avoir les axes des modillons pour éviter que les bases & chapiteaux ne se pénètrent.

P L A N C H E X I I .

Portique Composite.

Dans ce Portique j'ai donné comme au précédent quatorze minutes & demie à la largeur du piedroit & autant à l'alette; un module de hauteur à l'imposte, autant à l'archivolte & à la largeur du champ sous l'entablement; le rapport du plein au vuide qui, en l'absence des Ordres doit être moyen entre les $\frac{1}{2}$ & les $\frac{2}{3}$; dimensions qui conviennent aux deux ordres précédents, est ici un peu plus que l'un & un peu moins que l'autre.

La distribution des modillons dans la corniche n'exige pas moins d'attention que celle de ceux de l'Ordre précédent; l'axe de chaque colonne doit porter un modillon, & suivant les principes établis il doit se trouver vingt-une minutes d'intervalle entre leurs axes; admettons douze espaces qui donneront quatorze modules. De cette dimension, ôtons-en cinq modules quatre minutes pour les demi-diamètres de colonnes, piedroits & alettes, resteront huit modules quatorze minutes pour la largeur du vuide, lesquels portés deux fois & $\frac{1}{2}$ (proportion Composite) sur la hauteur feront vingt modules quinze minutes $\frac{1}{4}$; ajoutons y deux modules pour la hauteur de l'archivolte, & celle du champ sous l'entablement, feront vingt-deux modules quinze minutes $\frac{1}{4}$; la hauteur de la colonne étant de vingt modules, il restera deux

modules quinze minutes, à peu-près un diamètre $\frac{1}{2}$ pour la hauteur du socle qui est celle qui lui convient.

Si l'on jugeoit à propos d'employer à ce Portique des accouplements, il faudroit donner treize intervalles de modillons à chacun dix-neuf minutes & demie, au lieu de dix-neuf, comme nous l'avons vu précédemment aux accouplements d'Ordre Dorique, ce qui éloignant les colonnes accouplées d'une minute & demie de plus donneroit quatorze modules une minute & demie pour les treize intervalles qui est la dimension convenable.



C H A P I T R E V.

D E S O R D R E S S U R M O N T É S.

LA perfection que les Grecs & les Romains ont su donner aux Ordres que nous tenons d'eux, nous fait présumer qu'ils n'avoient entendu les employer que seuls à seuls; en effet, tous les anciens Auteurs, Vitruve même qui nous a donné la description de plusieurs anciens édifices, nous assure qu'à l'exception des Théâtres & des Salles à l'égyptienne, presque tous les bâtimens n'avoient qu'un seul Ordre; l'ambition de multiplier ces chef-d'œuvres sans aucun égard à l'esprit de convenance & sans autre but que de désigner la hauteur des étages intérieurs, ont sans doute déterminé nos modernes à les employer les uns au-dessus des autres, & plus inconsidérément encore ont fait porter le Composite par le Corinthien, & quelquefois l'un ou l'autre par le Dorique; l'union de plusieurs Ordres, quoiqu'en rapport entre eux, présente toujours une disparité sensible; les trois Ordres réunis au Palais du Luxembourg, sont, à la vérité, moins tolérables que les trois Ordres de l'intérieur du Louvre, mais ces derniers, quoique de même expression produisent une monotonie désagréable.

Un seul Ordre remplit donc mieux l'idée qu'on doit concevoir de l'Ordonnance d'un édifice considéré comme appartenant à un seul propriétaire forcé d'admettre plusieurs étages, on ne doit pas pour cela répéter les Ordres, mais convertir le rez-de-chaussé en soubassement, placer l'Ordre au premier étage & le couronner d'un attique par un seul Ordre, combien de porte-à-faux & de contradictions évitées dans l'ensemble & les parties; quelle

quelle prééminence d'ailleurs, n'acquiert pas le bel étage sur les autres qui lui servent de soutien & de couronnement; c'est ainsi qu'il annoncera dès les dehors la demeure du Maître & la distinguera de celles des personnes qui lui sont subordonnées. La façade du Château de Versailles, du côté des Jardins peut servir de modele pour déterminer le caractère convenable.

Quoique les Ordres élevés les uns sur les autres soient contraires à la convenance; cependant la nécessité de bâtir au milieu d'une Capitale sur des emplacements souvent peu spacieux peut forcer à réitérer les étages, alors l'Artiste doit étudier le caractère de l'Ordre qui convient à l'édifice, régler ses proportions & ses formes, établir le rapport des pleins & des vuides, fixer le genre & l'expression des profils & des membres répandus dans la décoration, & suppléer par ce moyen à la présence d'un Ordre qui quoique beau en lui-même produit plutôt une Ordonnance petite & mesquine, qu'une simple, agréable & satisfaisante, caractère propre de la belle Architecture.

P L A N C H E X I I I .

Pour établir les proportions des trois Ordres Grecs élevés les uns sur les autres, plaçons au rez-de-chaussé l'Ordre Dorique dont le diamètre inférieur aura deux pieds & demi, & le diamètre supérieur un sixième de moins, c'est-à-dire, deux pieds un pouce; la hauteur de l'Ordonnance sera de vingt-trois modules & demi, ou vingt-neuf pieds quatre pouces & demie, compris un diamètre trois quarts pour la hauteur du socle. (A B C sont les échelles de modules; la première, celle du premier Ordre, la deuxième, celle du second Ordre; & la troisième, celle du troisième Ordre: D est l'échelle de toise) celle de l'entrecolonnement sera de dix-neuf modules & demi ou vingt-quatre pieds quatre pouces & demi sur dix modules & demie, ou treize pieds un pouce & demie de largeur, celle du vuide de dix-huit modules & demi ou vingt-trois pieds un pouce & demi sur huit modules & demi, ou dix pieds huit pouces & demi de largeur; le rapport du plein au vuide, comme huit à dix-sept au premier étage; l'Ordre Ionique dont le diamètre inférieur aura la même dimension que le diamètre supérieur de l'Ordre Dorique, c'est-à-dire, deux pieds un pouce, afin qu'il ne puisse y avoir de porte-à-faux, & le diamètre supérieur un sixième de moins, c'est-à-dire, vingt pouces dix lignes; la hauteur de l'Ordonnance sera de vingt-six modules neuf minutes ou vingt huit pieds sept pouces & demi, compris deux diamètres pour la hauteur du socle; celle de l'entrecolonne-

ment fera de vingt-deux modules ou vingt-trois pieds dix pouces sur treize modules, ou treize pieds six pouces six lignes de largeur; celle du vuide de vingt-un modules ou vingt-deux pieds neuf pouces sur dix modules, cinq minutes ou dix pieds huit pouces & demie de largeur; le rapport du plein au vuide, le même que celui inférieur.

Au deuxième étages l'Ordre Corinthien dont le diamètre inférieur aura la même dimension que le diamètre supérieur de l'Ordre Ionique, c'est-à-dire, vingt pouces dix lignes, & le diamètre supérieur un sixième de moins, c'est-à-dire, dix-sept pouces quatre lignes $\frac{2}{3}$; la hauteur de l'Ordonnance fera de vingt-neuf modules ou vingt cinq pieds une pouce huit lignes, compris deux diamètres pour la hauteur du socle; celle de l'entrecolonnement fera de vingt-quatre modules ou vingt pieds dix pouces sur seize modules ou treize pieds dix pouces huit lignes de largeur; celle du vuide de vingt-trois modules ou dix-neuf pieds onze pouces sept lignes sur douze modules sept minutes, ou dix pieds huit pouces & demie; le rapport du plein au vuide le même que celui inférieur.

Pour plus d'éclaircissement j'ai dressé le Tableau suivant qui présente sous le même coup-d'œil les rapports que les trois Ordres Grecs élevés les uns sur les autres peuvent avoir entre eux.

Tableau des proportions des trois Ordres Grecs élevés les uns sur les autres.

	DORIQUE.		IONIQUE.		CORINTHIEN.	
	modules.	pieds.	modules.	pieds.	modules.	pieds.
	m. /	p. o. l.	m. /	p. o. l.	m. /	p. o. l.
Diamètre } inférieur.	2 0 0	2 6 0	2 0 0	2 1 0	2 0 0	1 8 10 0
	1 8 0	2 1 0	1 12 0	1 8 10	1 12 0	1 5 4 $\frac{1}{3}$
Hauteur de l'ordonnance.	23 6 0	29 4 6	26 9 0	28 7 6	29 0 0	25 1 8 0
Entrecolon- } hauteur.	19 6 0	24 4 6	22 0 0	23 10 0	24 0 0	20 10 0 0
	10 6 0	13 1 6	13 0 0	13 6 6	16 0 0	13 10 8 0
Vuides, } hauteur.	18 6 0	23 1 6	21 0 0	22 9 0	23 0 7	19 11 7 0
	8 6 0	10 8 6	10 5 0	10 8 6	12 7 0	10 8 6 0

D'après ce Tableau on peut juger que la proportion des entrecolonnements & des vuides supérieurs appartenants à des Ordres délicats, n'ont aucune relation avec celle de ceux qui leur sont inférieurs; la proportion de l'en-

trecolonnement Dorique est à peu-près de dix à dix-neuf, ce qui est moins que deux fois sa largeur; celle de l'entrecolonnement Ionique de treize à vingt-deux, un peu moins que le précédent; celle de l'entrecolonnement Corinthien, comme deux à trois, encore moins que les deux premiers; la hauteur du vuide Dorique a deux fois un sixieme sa largeur; celle du vuide Ionique qui doit avoir deux fois & un quart, a un peu moins que deux fois, & enfin celle du vuide Corinthien qui doit avoir deux fois & demie, a encore moins que le précédent, ce qui est opposé aux loix des proportions solides, moyennes & délicates, sur-tout si à ces derniers on ajoute des balustrades qui les cachent en partie.

Pour remédier à ces inconveniens, il faudroit ou augmenter les diametres des Ordres supérieurs, ce qui produiroit des porte-à-faux contraires à la solidité, ou élargir les trumeaux, ce qui sans remédier à la proportion des entrecolonnemens corrigeroit celle des vuides, mais altéreroit en même-tems leur rapport avec les trumeaux & donneroit de plus grands porte-à-faux encore.

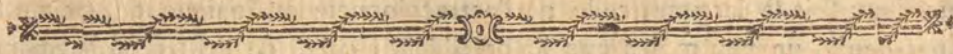
P L A N C H E X I V.

Le moyen le plus toléré & le plus tolérable seroit non de supprimer entièrement ces défauts, mais de les pallier en admettant des niches quarrées, des corps avancés ou reculés qui, sans ôter les porte-à-faux, les font paroître au moins supportables.

P L A N C H E X V.

Pour remplir l'idée d'un caractere d'unité, en élevant plusieurs étages, j'ai présenté un édifice dont l'Ordre prééminent est appuyé sur un soubassement & couronné d'un attique; Ordres subalternes qui donnent plus de grandeur & de majesté à l'Ordonnance (A représente l'échelle de modules & B celle de de toises).





CHAPITRE VI.

DES ORDRES COMPOSÉS ET DÉCOMPOSÉS.

Nous avons vu les cinq Ordres, comme Vignole nous les a donnés; je les ai mis sous les yeux avec les dimensions qu'il y a assigné, sans oser me permettre d'en altérer les proportions acceptées par tous les Architectes de nos jours; cependant j'ai cru devoir enrichir l'Art, en augmentant & diminuant la richesse de ces Ordres, relativement aux circonstances; en effet, s'affujettir à n'oser s'écarter tant soit peu des regles prescrites par nos peres, c'est s'enfoncer dans une stérilité de composition & montrer une foiblesse de génie nullement faite pour des Artistes éclairés. Un homme de goût ne peut-il, sans s'éloigner des loix de la bienséance, se manifester dans ses compositions, donner essor à son imagination, & souvent produire des chef-d'œuvres jusqu'alors inconnus; j'ai donc osé représenter les cinq Ordres de Vignole composés & décomposés, c'est-à-dire, enrichis & appauvris suivant les besoins, conformément aux situations, aux lieux & à la convenance; je leur en ai joint un sixieme que j'ai appelé rustique, & j'ajoute qu'entre les deux modeles que j'ai donné pour chaque Ordre, on peut en concevoir d'une infinité d'especes diversement nuancés, mais dont les masses doivent constamment rester dans les mêmes proportions.

P L A N C H E X V I.

Entablements Rustiques.

Ces entablements sont destinés à décorer des édifices pesants & massifs; tels que des arcenaux, forts, prisons, &c.

Le décomposé a son chapiteau A orné d'une plate-bande & d'un tailloir carré; son architrave B d'une seule plate-bande, mais saillante pour la distinguer de la frise C qui est lisse, & sa corniche D d'une cimaise & un larmier.

Le composé a son chapiteau A orné d'astragale, gorgerin, filet & garde-rond; son architrave B d'une plate-bande avec table saillante, sa frise C

lisse & sa corniche D deux cimaises & un larmier. La cimaise inférieure ayant deux plate-bandes portant consoles & la cimaise supérieure un seul filet.

Au bas est l'échelle de modules.

P L A N C H E X V I I .

Entablements Toscans.

Ces entablements sont destinés à décorer des édifices grossiers, tels que des portes de ville de guerre, des orangeries, &c.

Le décomposé a son chapiteau A orné d'astragale, gorgerin, filet, quaderon & tailloir simple; son architrave B de plate-bande & filet, sa frise C lisse & sa corniche D de deux cimaises & un larmier; la cimaise inférieure ayant plate-bande, filet & sophite & la cimaise supérieure un seul filet.

Le composé a son chapiteau A orné d'astragale, gorgerin, talon & tailloir ayant plate-bande & filet; son architrave B de plate-bande, talon dégagé & filet, sa frise C lisse & la corniche D de deux cimaises & un larmier; la cimaise inférieure ayant filet, boudin & bec de corbin renversé, filet & gorge, & la cimaise supérieure, filet, quaderond & filet.

Au bas est l'échelle de modules.

P L A N C H E X V I I I .

Entablements Doriques.

Ces entablements sont destinés à décorer des édifices solides & graves, tels que des fontaines & des grottes.

Le décomposé a son chapiteau A orné d'astragale, gorgerin, cavet, filet & tailloir, ayant larmier, filet & quaderond; son architrave B de filet & plate-bandes sans gouttes, sa frise C de triglyphes en consoles avec ses canaux profilant au filet de l'architrave & à la cimaise inférieure de la corniche, & sa corniche D de deux cimaises & un larmier; la cimaise inférieure ayant une plate-bande & un filet; le larmier supérieur lisse & la cimaise supérieure un filet, une doussine & un filet.

Le composé a son chapiteau A orné d'astragale, gorgerin, filet & baguette à chapelet, doussine creuse feuillée & talloir, ayant plate-bande, talon feuillé & filet; son architrave B de deux plate-bandes, gouttes, plate-bandes de goutte, filet, boudin à talon feuillé & filet; sa frise C de con-

soles à volutes feuillées profilant à la moulure de l'architrave, & sa corniche D de deux cimaises & deux larmiers; la cimaise inférieure ayant plate-bande & talon; le larmier inférieur couronné de cavet feuillé & filet; le larmier supérieur lisse & la cimaise supérieure ayant filet, baguette godronnée doussine & filet.

Au bas est l'échelle de modules.

PLANCHE XIX.

Entablements Ioniques.

Ces entablements sont destinés à décorer des belvederes, pavillons, petits salons, retours de chaise & autres édifices d'agrément à la campagne & à l'extrémité des jardins & parcs.

Le décomposé a son chapiteau A orné d'astragale, gorgerin, filet quarderond, plate-bande portant volutes lisses & tailloir ayant cavet & filet; son architrave B de deux plate-bandes ornées de baguettes à chapelet & couronnés de filet, bec de corbin feuillé & filet; sa frise C lisse avec congé au bas, & sa corniche D de trois cimaises & deux larmiers; la cimaise inférieure ayant talon feuillé; le larmier inférieur des denticules; la cimaise intermédiaire, un filet & doussine à gorge feuillée; le larmier supérieur lisse & la cimaise supérieure, filet, baguette à chapelet, cavet & filet.

Le composé a son chapiteau A orné de filet, baguette godronnée, quarderond ové, plate-bande portant volutes avec ornements & guirlandes & tailloir, ayant larmier, filet & quarderond; son architrave B de trois plate-bandes, ayant baguette à chapelet & talon feuillé couronnés de filet, baguette à chapelet, gorgerin godronné, filet & cavet renversé; sa frise C bombée & sa corniche D de trois cimaises & deux larmiers; la cimaise inférieure ayant gorge saillante feuillée; le larmier inférieur des denticules en balons rompus continus; la cimaise intermédiaire, un filet, baguette à chapelet, quarderond ové & gorge feuillée; le larmier supérieur, lisse & la cimaise supérieure un petit talon feuillé, filet, doussine feuillée & filet.

Au bas est l'échelle des modules.

P L A N C H E X X.

Entablements Corinthiens.

Ces entablements sont destinés à décorer des Palais & des Temples plus ou moins riches, plus ou moins graves.

Le décomposé a son chapiteau A orné d'astragale de trois rangs de feuilles peu découpées, colicoles, volutes & ornements simples avec tailloir, ayant talon & filet; son architrave B de trois plate-bandes, ayant baguettes à chapelet couronnées de filet, boudin godronné & filet; la frise C lisse avec congé au bas, & la corniche D de trois cimaises & trois larmiers; la cimaise inférieure ayant talon feuillé; le larmier inférieur des denticules; la cimaise intermédiaire, filet & quarderond ové; le larmier intermédiaire des modillons à consoles feuillées avec baguette à chapelet; le larmier supérieur, un filet, baguette à chapelet, douffine feuillée & filet.

Le composé a son chapiteau A orné d'astragale de deux rangs de feuilles & ornements découpés, guirlandes de fleurs, volutes à filet & tailloir, ayant larmier, filet & quarderond ové; son architrave B de trois plate-bandes ayant baguette à chapelet & talon feuillé ornées de guirlandes de fleurs courantes couronnées de cavet feuillé, baguette, gorgerin godronné, filet & cavet renversé; la frise C bombée, décorée de rinceaux ornements courants, & la corniche de trois cimaises & trois larmiers; la cimaise inférieure ayant filet, baguette à chapelet, & filet dégagé; le larmier inférieur portant denticules à bâtons rompus interrompus; la cimaise intermédiaire, un filet, baguette à chapelet, & quarderond ové; le larmier intermédiaire des modillons à consoles renversées & feuillées; cassettes rentrantes, filet & baguette à chapelet; le larmier supérieur des canaux & la cimaise supérieure, gorge feuillée, douffine feuillée & filet.

Au bas est l'échelle de modules.

P L A N C H E X X I.

Entablements Composites.

Ces entablements sont destinés à décorer des Salles de Spectacles, Théâtres, Arcs de Triomphe & autres édifices à l'occasion des Fêtes publiques.

Le décomposé a son chapiteau A orné d'astragale de deux rangs de feuilles, queues de cochon & ornements simples, volutes lisses & tailloir ayant filet & quarderond; son architrave B de trois plate-bandes, baguette à chapelet

& talon feuillé couronné de gorgerin feuillé & filet; sa frise C lisse à congé par le bas, & sa corniche D de trois cimaises & trois larmiers; la cimaise inférieure ayant filet & quarderond ové; le larmier inférieur des denticules à bâtons rompus interrompus; la cimaise intermédiaire, gorge feuillée; le larmier intermédiaire des consoles simples & filet; le larmier supérieur lisse, & la cimaise supérieure filet baguette à chapelet, douffine feuillée & filet.

Le composé a son chapiteau A orné d'un rang de grandes feuilles, agraffes, coulots, guirlandes de fleurs, volutes à filet & tailloir, ayant larmier, filet & quarderond; son architrave B de trois plate-bandes avec baguettes à chapelet & talon feuillé couronnées de petit talon feuillé, filet dégagé, talon en bec de corbin godronné, filet & cavet; la frise C bombée en console, ornements dans les angles & guirlandes courantes, & la corniche D de trois cimaises & trois larmiers; la cimaise inférieure ayant filet, baguette à chapelet & quarderond ové; le larmier inférieur des denticules en bâtons rompus continus; la cimaise intermédiaire, gorge feuillée & baguette à chapelet; le larmier intermédiaire des consoles quarrées, cassettes rentrantes & baguette feuillée; le larmier supérieur des canaux, & la cimaise supérieure, baguette à chapelet, talon feuillé, filet dégagé, cavet feuillé & filet.

Au bas est l'échelle de modules.

De l'application des Ordres & de leur expression.

Après avoir parlé des Ordres & de leurs accessoires, des différents systèmes sur les entrecolonnements, les accouplements, les groupes & les portiques. Il reste à traiter des édifices auxquels il convient de les appliquer, de leur caractère, de leur expression & des diverses manières d'en user convenablement; ces principes sont précédés d'observations intéressantes, de remarques utiles & indispensables pour parvenir à reconnoître les vrais beautés de l'Art & ses nuances que le vulgaire échappe, mais que l'Artiste éclairé saisit; nuances qui conduisent à distinguer deux édifices de même genre dont l'un porte une expression noble & sublime & l'autre une expression simple & naïve; expression que, loin de confondre, on doit sentir avec netteté, ce qui contribue plus qu'on ne peut le croire à assigner à chaque bâtiment le caractère qui lui convient.

En considérant l'Architecture du côté de la convenance, nous devons découvrir dans les Ordres même différentes expressions & différents caractères, & c'est sur le plus ou le moins que s'est établi la réputation des Ouvrages anti-ques qui nous servent aujourd'hui de modèles dans la décoration de nos édifices; l'esprit

l'esprit de convenance étayé du bon goût, apprend à faire choix du caractère de l'un des Ordres pour désigner l'importance, l'espece & l'usage de l'édifice; ce raisonnement m'a déterminé à consacrer les Ordres Grecs aux Temples, aux Palais & aux demeures des Grands, les Ordres Romains, le délicat aux Théâtres, aux Arcs de triomphe & aux pompes funèbres, & le rustique aux édifices destinés à la sûreté, tels que les arce-naux, les portes de Ville & les dépendances de nos maisons de plaisance. Pour nous convaincre de la justesse de ces convenances & nous rendre compte de la nature des membres dont ils sont composés, représentons-nous la délicatesse & les graces du Corinthien, appliquées à la décoration d'une porte de Ville de guerre; la force & la rusticité du Toscan appliquées à la décoration d'un Temple ou d'un Palais, ainsi des autres. Pour distinguer le genre convenable à l'édifice, & réussir à une application parfaite de l'Ordre, rappelons-nous sa véritable origine; & par une comparaison juste, déterminons comment on doit l'employer, & préférons un caractère réel à un autre plus simple ou plus composé, plus pauvre ou plus riche; par la connoissance exacte des Ordres nous sommes à portée de faire un choix judicieux de celui qui peut le mieux caractériser un monument, comme aussi de nous en interdire l'application, si l'édifice est peu important, si la situation est peu avantageuse; si, enfin, la condition ou la fortune du propriétaire ne peut le permettre.

Dans l'origine primitive les Ordres furent consacrés à la décoration des Temples pour distinguer ces monuments de la demeure des hommes; dans la suite, ils furent employés à la magnificence des Villes, & à manifester la grandeur des Princes; aujourd'hui nous en abusons en les appliquant même à nos maisons particulières; par-tout nous voyons sans distinction des colonnes & des pilastres, ce qui eût passé chez les Grecs & les Romains pour un déreglement d'imagination, est devenu de nos jours un objet d'émulation entre les Artistes, & un moyen pour eux de trouver la récompense de leurs travaux; une telle spéculation est, à la vérité, séduisante, mais l'Artiste ne doit point s'aveugler en se prêtant aux volontés du propriétaire, ne doit-il pas craindre d'affervir son Art & s'écarter de la route, en s'éloignant de l'esprit de convenance qui fait seul la véritable Architecture; en effet, si pour décorer un bâtiment simple nous admettons les Ordres, que restera-t-il pour décorer les Temples, & les édifices de première importance? Epuiserons-nous les sculptures & la richesse des matières? Foibles ressources regardées comme accessoires! rien ne peut ajouter à cette beauté distincte que

présentent les Ordres; nous les employons quelquefois inconsidérément dans nos bâtimens privés, lorsque par un esprit de simplicité mal entendu nous les retranchons dans nos édifices d'éclat; il est vrai cependant que si la grandeur de l'édifice ne pouvoit permettre de placer les Ordres avec tout leur appareil, un petit diametre n'étant point admissible, il faudroit avoir recours à des compositions émanées de ces mêmes Ordres, de même aussi par une raison contraire devons-nous éviter les Ordres colossaux, lorsque l'œil ne peut en jouir dans toute leur étendue.

Les Ordres d'Architecture ont donc chacun un genre & une expression particulieres; ce genre déterminé doit décider de l'Ordonnance entiere, conséquemment il faut examiner si l'édifice doit être peu ou fort élevé, s'il doit avoir un seul ou plusieurs étages, si pour faire prééminer l'un deux, on veut faire usage d'Ordres subalternes, ou enfin si rejettant les uns ou les autres, on peut donner la préférence à un seul & bel Ordre, le tout suivant que l'application conviendra ou nuira au caractère propre de l'édifice.

Si les circonstances exigent plusieurs étages, il est mieux d'annoncer avec distinction la résidence du propriétaire par un seul & grand Ordre élevé sur un soubassement, & couronné d'un attique; Ordres subalternes dont l'un a pour objet de garantir des humidités du sol, & l'autre de le terminer avec avantage; si par d'autres raisons on se trouve forcé d'employer plusieurs Ordres, il faut placer au rez-de-chaussée le plus solide de ceux dont on veut faire usage, & terminer par le plus délicat, & cela pour conserver à chaque étage une progression analogue entre les parties inférieures & les supérieures, entre ce qui porte & ce qui est porté; si l'Ordonnance est légère on donnera plus de mouvemens aux plans, faisant valoir le jeu des avants & arrières-corps, on emploiera les formes pyramidales, les pans coupés, les tours rondes, creuses ou autres sinuosités qui produisent un bon effet; autant de parties qu'il faut absolument bannir des Ordonnances rustiques & solides qui doivent être exprimées par des masses fortes, & se ressentir de la solidité & de la simplicité qui leur sont propres; en un mot, la disposition doit présenter au juste des objets distincts plus ou moins ressentis, plus ou moins riches, conformément au caractère de l'Ordonnance; on se rappellera la nécessité de procéder à une distribution extérieure, de consulter, à cet effet, les dimensions d'un chapiteau, d'une base, d'un métope, d'un mutule, d'un modillon ou autre objet qui fait loi, pour établir des largeurs d'entrecolonnemens, des arrangements de portes, de croisées, de trumeaux, de faillies; sans ces précautions on s'exposeroit à introduire sur la scène des porte-

à-faux, des pénétrations, des mutilations & autres défauts qui ne doivent jamais se montrer dans les façades.

Les Ordres dans la décoration exigent une disposition avantageuse dans toutes les parties qui les composent; on doit sur-tout observer fidelement les proportions que leur ont donné les grands Maîtres, & éviter scrupuleusement tout ce qui peut en altérer la beauté; de tant de précautions, il résultera des ordres d'une belle exécution; beautés qui seront toujours imparfaites, si l'on n'observe un rapport exact entre les parties qui les accompagnent, qui les soutiennent & qui les couronnent; il faut donc avant tout consulter le caractère de l'Ordre placé à chaque étage, & l'analogie qui doit avoir lieu entre chacun d'eux, quoique différent conserve ensuite ces transitions heureuses des pleins, des vuides, des ornements & de tous les objets qui concourent à la décoration des étages; sans ces précautions, on ne voit plus que de belles parties, estimables d'ailleurs, mais qui, dénuées de modifications qui unissent les Ordres, se trouvent en contradiction, partagent l'attention du spectateur, & produisent nécessairement un tout mal assorti.

C'est dans le caractère particulier de chaque Ordre que doivent se rencontrer les rapports des pleins & des vuides dont la multiplication annonce la délicatesse, lorsque la rareté annonce la solidité & la simplicité, & que le même esprit qui dispose & décide des proportions, se manifeste dans l'application des niches, des frontons, des balustrades, des impostes, archivoltes & autres parties de la décoration.

C'est donc cette unité d'expression qui fait l'accord général dans un édifice, qui met chaque chose à sa place, de sorte que la plus légère désunion produit une dissonnance dans l'harmonie qui dépend du rapport entre les Ordres, entre les masses, entre les plus petits détails, enfin, entre l'extérieur & l'intérieur. Quel défaut de convenance, par exemple, qu'un Ordre délicat placé à l'extérieur, lorsqu'un rustique se trouve placé dans l'intérieur, qu'une forme de porte ou de croisée plus basse & plus racourcie dans l'intérieur qu'à l'extérieur, que des membres d'Architecture plus délicats & plus ornés aux dehors qu'aux dedans; & enfin lorsque les uns & les autres, loin d'avoir la même expression que l'Ordre choisi, n'ont aucune conformité avec son caractère; conformité essentielle à toutes les parties qui concourent à embellir l'intérieur des appartements, & qui doivent s'annoncer par les dehors.

Si au contraire la décoration exige la suppression des Ordres, se refuser à des modifications permises dans les parties d'une façade, c'est s'exposer à

une imitation servile, à un caractère gêné, & se priver des ressources autorisées pour satisfaire à la diversité des Ordonnances; mais pour en user avec discrétion, il faut être familier avec l'étude des Ordres. Glisser légèrement sur leur expression & leur propriété, c'est altérer les membres d'Architecture, & déplacer toutes les parties qui doivent les accompagner. Sans toutes ces précautions, on copie les médiocrités dont les anciens Ouvrages ne sont pas toujours exempts; d'où naissent la timidité, l'irrésolution, l'ineptie & mille autres abus.

Comment, dira-t-on, pouvoir s'assurer d'une opinion constante & d'un jugement solide, lorsque le système d'un Auteur est détruit par celui d'un autre; autant de sentimens qui nous rendent les Ordres douteux & leur origine incertaine? Répondons à ces objections. On ne peut ignorer que chez les Grecs, le premier Ouvrage régulier fut l'Ordre Dorique, encore approuvé aujourd'hui de tous les connoisseurs, que ce même Ordre se suffit à lui-même sans le secours d'aucunes sculptures, que sa beauté, sa régularité & sa simplicité en font un chef-d'œuvre, que ses proportions sont puisées dans la nature, & que le droit qu'il a de nous plaire est parce que toutes les parties ont la forme & la disposition naturelles des corps solides; en effet, l'Ordonnance entière ne nous peint-elle pas exactement tous les objets qui contribuèrent aux constructions des premières demeures? des troncs d'arbre resserrés à leurs extrémités par des liens, le chapeau qu'on plaçoit dessus & l'empattement qu'on plaçoit dessous pour en perpétuer la durée, les solives qui formoient le plancher, la poutre qui les soutenoit & celle qui les lioit, & enfin les jambes de force qui réunies au faitage formoient les couvertures; autant d'objets qui ont déterminé nos prédécesseurs à imiter la nature dans les premiers essais; ce qui nous invite à croire que cette nature a dû présider à la naissance de la véritable Architecture, qui dans la suite se perfectionna, & fut soumise à l'industrie humaine; imitation réfléchie qui a perpétué la beauté des formes & fixé les proportions & les rapports qui causent aujourd'hui notre admiration.

Parmi les Temples construits sur les proportions doriques, les habitans de Délos en éleverent un à Apollon, qu'ils symbolisèrent par la lyre de ce Dieu, en l'appliquant à l'extrémité des solives, au lieu de triglyphe; & par les instruments des sacrifices qu'ils placèrent dans les métopes, les diverses divinités donnerent lieu à des variations dans les proportions de l'Ordre, en sorte que de mâle qu'il étoit il devint agréable; ce fut alors que l'Architecture sortit de l'enfance, & que l'on commença à connoître l'élégance & les

graces délicates & légères. Cet art sublime s'acrut chez les Romains, qui, s'ils n'ont pas surpassé les Grecs en innovation, ne nous ont pas moins donné des preuves de leur discernement dans le goût, la magnificence & l'immensité des entreprises, & dans les différentes applications qu'ils en ont faites; c'est par une étude réitérée de leurs productions que nous pouvons nous accoutumer à apprécier le génie des anciens, à passer, comme eux, du simple au composé, à mettre du goût & du raisonnement dans nos compositions, à préférer les ouvrages de l'antiquité à ces découvertes chimériques, fruit de la foiblesse & de la médiocrité.

Rappelons-nous que l'Ordre dorique, à son aspect, porte un caractère naturel & solide, & que c'est dans le même esprit que les différents Ordres doivent avoir aussi différents caractères qui se distinguent dans la variété des membres, tels que la multiplicité des larmiers & des cimaises, des mutules, modillons, denticules & autres objets qui n'ont droit de plaire qu'autant qu'ils représentent de la fermeté ou de la délicatesse, de la simplicité ou de l'élégance; c'est donc par ces connoissances qu'on peut flatter l'expression de chaque Ordre en particulier soit en augmentant, soit en diminuant relativement à l'esprit de l'Ordonnance, soit même en se permettant quelques modifications dans les détails, mais aucunement dans le rapport du diamètre avec les hauteurs de la colonne qui la priveroit infailliblement de son véritable caractère.

Nous devons aussi dans l'Architecture régulière nous abstenir de toute espèce de pénétration, de bases, de fûts, de chapiteaux, de mutules, de modillon, &c. ainsi que des bossages & réfends dans les Ordres moyens & délicats, objets qui n'appartiennent qu'aux Ordres rustiques & solides de colonnes ovales engagées ou nichées, qui leur fait perdre leur véritable diamètre; & si l'on ose se permettre quelques changements dans les corniches que nous tenons des anciens, que ce soit avec beaucoup de discernement, & toujours sans s'écarter de l'esprit de convenance relative à chaque Ordre.

Si nous avons dû nous défendre tous les abus en Architecture dans les dehors, nous devons être plus indulgens dans les dedans où les modifications, les licences peuvent avoir lieu en certaines parties; à l'extérieur le peu d'importance des édifices, & dans l'intérieur le peu d'élévation des planchers, nous défendent l'application des Ordres, mais l'un & l'autre n'en doivent pas être pour cela moins réguliers, & leur Ordonnance moins solide ou délicate, moins Dorique, ou Corinthienne; quoique les ordres n'y soient pas, ils n'en doivent pas moins conserver leurs parties essentielles, qui

en retiennent l'expression ; par exemple , la corniche & l'architrave peuvent seules couronner l'édifice ; l'architrave & le chapiteau peuvent faire impostes , archivoltés & chambranles ; le socle du piedestal peut servir de retraite au-dehors & le lambris d'appui au-dedans ; la proportion des pleins & des vuides , les largeurs de portes , de croisées , de trumeaux , d'écoinçon , d'encoignures & autres objets , qui par leurs reliefs ou enfoncements contribuent souvent seuls à déterminer le caractère de l'édifice , lorsque ces parties sont puisées dans l'expression de l'Ordre , que par retenue ou autrement , on n'a pas cru devoir employer , & que l'on réserve pour les édifices d'importance.

On peut , suivant les circonstances , employer l'Ordre dans l'avant-corps principal & le supprimer dans les aîles ou arrières-corps pour n'en retenir que les parties essentielles , telles que dans la corniche , la cimaise inférieure , convertissant le reste en plinthe , telles en supprimant la frise & l'architrave pour n'en retenir que la corniche ; on peut en user de même dans les intérieurs lorsque l'on veut montrer plus de légèreté & de richesse , & donner en apparence plus de hauteur aux planchers , en courbant la frise , la faisant anticiper sur le plafond , la terminant par un cadre décoré d'ornemens relatifs à sa convenance ; c'est dans cette partie de la décoration , & dans les membres qui la composent , que l'artiste trouve une source inépuisable d'objets propres à lui servir de couronnements dans les salons , dans les vestibules , dans les escaliers & dans toutes les pièces qui composent un appartement , genre qu'il peut décomposer d'une infinité de manières , ne quittant jamais de vue l'Ordre choisi , & son caractère dans les saillies , dans les profils , dans les moulures & dans tous les membres qui font partie de la hauteur de l'étage , se gardant aussi par une imitation inconséquente de rapprocher de l'œil un objet qui ne doit jamais en être que très-éloigné , ou de s'en éloigner , lorsqu'il doit en être fort près ; la situation , l'aspect du lieu & sur-tout le caractère de l'Ordre devant déterminer l'expression des parties qui concourent à la décoration.

C'est donc la connoissance des Ordres d'Architecture qui anime l'Artiste & lui inspire les belles proportions , l'accord & l'harmonie qui ravissent l'ame & charment les sens. L'Architecture comme la Poésie & la Musique est susceptible d'expression grave ou légère , riche ou simple ; c'est elle qui donne à l'édifice un caractère convenable , qui embellit les Cités , qui attire l'étranger & relève la gloire des nations ; là s'éleve un Temple auguste & majestueux ; ici un magnifique Palais ; plus loin un superbe Hôtel-de-Ville , d'un côté

un arcenal, d'une autre un Hôtel des Monnoies, tantôt une Bourse, tantôt un Palais de Justice ou une Place publique; tels sont les trésors que nous offrent l'Architecture. L'Artiste qui consacre ses veilles à l'étude des Ordres apprend à distinguer leur vrai caractère, à les placer chacun convenablement & à les supprimer à propos pour en substituer l'expression qu'il répand dans tous les membres, dans toutes les moulures & dans tous les ornements qui concourent à la décoration des façades. C'est dans l'étude de ces mêmes Ordres que les grands Hommes qui nous ont précédé ont, comme dans une source féconde, puisé le germe des chef-d'œuvres qu'ils ont produit; Ouvrages élevés autant à leur propre gloire qu'à celle des Princes généreux qui ont encouragé leurs talens. C'est aux pieds de ces chef-d'œuvres que les Eleves doivent s'empresse de consulter les mânes des grands Artistes; que de miracles naîtront à la contemplation de ces édifices! c'est alors que sentant en eux cet enthousiasme sublime qui enfante les grandes entreprises, ils perceront l'obscurité qui les enveloppoit & marcheront à grands pas dans la carrière qui conduit à l'immortalité.

Du Goût.

On parle de goût en Architecture, & peu de gens sont en état de le définir; c'est un flambeau qui éclaire les Artistes dans leurs compositions; c'est le Juge né des Arts réduits à des principes constants uniquement faits pour plaire; c'est en un mot, le plus haut point de perfection où il soit possible d'atteindre.

Le goût est de deux sortes, l'un naturel & l'autre acquis; l'un exprime un sentiment qu'on ne connoît pas, & cause une sorte de plaisir à la vue des productions, l'autre cause à l'ame des sensations dont l'esprit peut se rendre compte; ce dernier peut être augmenté ou modifié par le premier, en sorte que tout deux ont besoin l'un de l'autre pour parvenir à la plus grande perfection. Le goût acquis a donc une espece de prééminence; sans cesser d'être naturel, il s'est rendu le plus parfait, & si les Artistes s'appliquoient à étendre & développer le goût naturel, ils possédroient les moyens sûrs de parvenir à l'excellent.

Dans les temps obscurs la plupart des peuples ont fait cas des productions médiocres. Le goût acquis étant encore dans le néant, dans des siècles moins reculés, le goût s'est quelquefois perdu; les Arts jouissant d'une sorte de

célébrité les Citoyens se font ennuyés d'une beauté trop uniforme , & ont forcé les Artistes à prendre des routes écartées.

Le goût dans les Arts ne peut s'acquérir que par les comparaisons , les seuls préceptes n'ont point fait l'homme de génie , la théorie ne peut le faire éclore ; l'enthousiasme seul surmonte les obstacles , les ouvrages réguliers & sévères refroidissent le génie ; mais les ouvrages de goût entraînent à une admiration , échauffent & forment les grands Artistes ; en un mot , s'il faut du goût & de l'enthousiasme pour développer les principes des Arts , il en faut aussi pour sentir la justesse & l'étendue de ces mêmes principes.

Le goût en Architecture doit donc inspirer les rapports , les convenances & toutes les productions qui peuvent satisfaire le spectateur éclairé ; ce dernier anime le génie de l'Artiste , l'éleve au-dessus des préceptes & l'amène à un jugement qui est pour les Arts le plus haut point de perfection ; en décoration , le goût fixe le genre , règle la forme , assigne les grandeurs & détermine l'expression ; en distribution , il procure les moyens de concilier l'Ordonnance extérieure avec la commodité intérieure ; enfin , en construction il inspire à l'Artiste des ressources pour joindre à la solidité la beauté & la variété des formes.

Pour acquérir le goût il faut du sentiment & de l'esprit , l'un excité par les objets sensibles en rend compte à l'autre , & tous deux réunis enfantent le jugement qui conduit l'Architecte à l'excellence de son Art ; si donc il s'applique à l'étude des préceptes , l'un & l'autre enflammeront son génie en lui montrant les loix de la convenance , le choix des proportions & la beauté de l'Ordonnance.

La connoissance des préceptes doit donc faire la base du goût en Architecture ; connoissance qui a pour but la théorie & la pratique du bâtiment ; cependant l'Architecture la mieux conçue , la mieux combinée , est souvent très-imparfaite , si elle n'offre aucun caractère distinctif & particulier. Que doit-on penser d'un édifice somptueux qui n'annonce aucunement l'usage auquel il est destiné ? Des frais , des dépenses immenses comparées avec une utilité apparente ne peuvent offrir qu'une production peu réfléchie , & ne donnent de l'Architecte qu'une idée peu favorable. Le goût fait valoir les préceptes reçus , en détermine le choix & l'application ; sans le goût , les Ouvrages même réguliers deviennent monotones & froids ; l'œil exige l'union des rapports généraux avec la symmétrie respective ; le sentiment intérieur se plaît dans la convenance & dans le style ; tous deux acquierent par
l'usage

L'usage une précision & une délicatesse inconnues au commun des hommes, l'imitation de la nature donne au goût de la fécondité; l'univers & ses richesses appartiennent à l'Artiste, il en peut disposer, mais toujours avec prudence, & ne jamais oublier que toutes les productions doivent être réfléchies & simples, qu'elles doivent retracer la dignité ou l'opulence, qu'en architecture il doit se trouver un but où se rapportent les objets les plus éloignés, de sorte que le premier connu indique les autres. L'Artiste qui fait mal, fatigue & gêne l'esprit du spectateur, n'excite que des regrets, & nous cache l'excellence d'un art qu'il devoit concilier avec la nature; il faut savoir démêler l'analogie qu'ils ont entre eux, & se rappeler les premiers modeles: en effet les Grecs, doués d'un génie heureux, avoient saisi avec justesse les traits qui caractérisent la nature, ils ont jugé qu'en imitation il y avoit un choix à faire; avant eux les beautés de l'art ne consistoient que dans l'énormité des masses, & l'immenfité des entreprises; plus éclairés que leurs prédécesseurs, ils aimèrent mieux plaire que d'étonner, & crurent que l'unité & les proportions devoient faire la base de leurs productions. Dans la suite lorsque les arts se furent réfugiés en Italie, on se porta en Grece, on y creusa jusques dans les tombeaux, on apporta à Rome l'antiquité & toute sa splendeur; on étudia les ouvrages, on y recueillit des regles, des principes & des exemples sans nombre: enfin l'imitation de l'antiquité fut pour les Romains, ce que la nature avoit été pour les Grecs, ils apprirent bientôt que son vrai but étoit de plaire; ce qui servit de guide à leur génie, & de regles dans leurs compositions.

C'est donc dans les anciens chef-d'œuvres de ces deux Nations illustres que se manifesterent cette liberté & ce vrai goût qui se rencontrent peu dans les ouvrages modernes; l'antiquité jointe à la nature ont donc seul le droit de faire éclore un génie heureux, & de le conduire au faite de la perfection; aidés comme les Romains, nous pouvons consulter l'antiquité & la nature; fixons cette dernière, nous y verrons un ordre admirable & une variété infinie, nous y reconnoîtrons des rapports justes entre le tout & les parties, entre les effets & les causes; nous y remarquerons une simplicité sans monotonie, une richesse sans affectation, & une fécondité sans confusion; combien d'Artistes se sont égarés pour l'avoir méconnue, combien se sont abusés en préférant les désordres, combien pour l'avoir mal consulté ont fait & font encore parmi nous des constructions semblables à celles des premiers Romains. La bonne imitation exige du goût, sans lui les plus beaux modeles dégènerent, & les plus belles productions s'anéantissent; les Grecs & les

Romains même, que nous applaudissons, ont eu comme les premiers Egyptiens un début & des incertitudes; la foiblesse humaine a engendré des licences, de-là les abus qui donnent aux hommes peu éclairés une sorte de liberté, souvent pleine d'inconséquences; on applique les mêmes ordonnances & les mêmes ornemens aux édifices de différens genres, on emploie différentes ordonnances & différens genres d'ornemens aux édifices de même sorte, on a recours à des nouveautés, qui à leur tour le cedent à d'autres, enforte que les Artistes de nos jours perdant de vue les vrais préceptes, incertains sur le choix, ne craignent plus de sacrifier à la variété des formes la dignité dans les édifices sacrés, la bienséance dans les monuments publics, & la simplicité dans les bâtimens d'habitation; peu instruits des vrais principes, & révoltés contre une imitation sage & modeste, ils se croient tout permis, ils semblent affecter de s'éloigner des Maîtres qu'ils ne peuvent atteindre; l'impression des ouvrages célèbres s'efface entierement de leur esprit, & lorsque la libéralité des grands & l'opulence des particuliers peut rendre à l'Architecture tous ses droits, elle voit avec douleur ses loix méprisées, ses préceptes anéantis, & la témérité s'élever sur ses débris.

Cherchons donc les beautés que le goût fait naître, étudions la nature; apprenons les leçons que l'art nous enseigne, appliquons-nous à nous perfectionner par les comparaisons, autant de moyens qui nous forcent à découvrir ce vrai goût désiré; croyons qu'un édifice ne peut plaire que lorsqu'on a pris soin de mettre dans sa structure un accord parfait entre les masses & les parties, une sévérité d'expression, & un enchaînement de rapports dans la décoration, une régularité & une symmétrie agréable dans la distribution, en un mot une économie & une perfection de main-d'œuvre dans la construction, objets indispensables sans lesquels on ne sauroit parvenir à la perfection & à l'excellence.

Le goût aidé du raisonnement veut l'imitation de la véritable antiquité; plus régulière & plus conséquente que toutes les autres, elle occupe l'ame sans partage, elle obtient le suffrage des hommes célèbres; les ouvrages Gothiques ont à la vérité leur mérite, mais ces productions sont presque toujours des énigmes que l'esprit ne peut comprendre, que l'œil ne peut définir, & dont le spectateur ne peut se rendre compte.

Le goût veut de grands objets dans des lieux vastes & étendus; le grand & le petit ne pouvant se concilier, il veut un rapport & un même genre dans toutes les parties de décoration: il ne permet aucun mélange de rusticité & de délicatesse, aucune expression de différent genre, quoique belle chacune

en particulier, peu d'ornemens dans les ordonnances simples, de l'élégance dans les ordonnances riches, les vraies beautés consistant dans l'accord des masses & des parties qui en dépendent; enfin un édifice doit présenter avec ordre une diversité de formes assez simples pour être apperçues du premier coup-d'œil, & assez variées pour être examinées avec plaisir.

Le goût exige l'art de bien profiler, objet essentiel à un Architecte, art qui dépend moins du génie que des connoissances mathématiques & de l'étude des meilleurs Auteurs; cet art a à la vérité ses principes & ses regles fondamentales, mais le goût est son guide, & a seul le droit de faire un bon choix; un esprit de méditation sans contrainte, & une imagination réglée sans servitude, font naître le goût propre & convenable à l'objet. Pour donner aux profils une expression analogue, l'Artiste doit connoître la qualité des matieres, prévoir le point de distance d'où elles doivent être apperçues, apprécier le volume d'air qui doit les environner, & s'appliquer sur-tout à distinguer le genre qui les amene sur la scene, afin d'être à portée de leur procurer ce caractère ferme ou léger, riche ou simple, qui produit une harmonie si agréable en Architecture.

Le goût défend l'application de plusieurs ordres d'expression différente; & semble n'en vouloir qu'un seul dans une même facade; il ne les autorise que dans les palais & les édifices publics, où ils sont susceptibles d'un grand diametre, les bâtimens particuliers n'en devant retenir que l'expression; s'éloigner de ces préceptes c'est vouloir appliquer des parties qui annoncent de la grandeur à des étages de peu d'élévation autorisée par la convenance & l'économie. Les compositions des grands Maîtres sont simples, même dans les ouvrages les plus importants, celles des Artistes médiocres au contraire sont remplies de confusion; c'est donc affecter de la médiocrité que d'élever plusieurs petits ordres les uns sur les autres, qui semblent rapetisser la décoration extérieure.

Le goût permet les ordres colossaux dans la décoration des palais & des grands édifices, & les défend dans ceux destinés à l'habitation des particuliers; fondé sur la raison, il n'admet ni système ni opinion particulière, il doit être un, & c'est s'écarter de l'unité que d'affecter, dans les décorations extérieures, de grands ordres difficiles à concilier avec la distribution intérieure. Il ne suffit pas d'imiter ce que les autres ont fait, on doit avant tout réfléchir; nous n'avons plus rien à trouver, il ne nous reste que de savoir appliquer à nos besoins les découvertes estimables de nos prédécesseurs, à joindre aux préceptes les loix que le goût nous impose, & sur-tout à saisir la nature dans ses divers aspects, pour parvenir à l'excellent.

En décoration le goût exige que l'Architecture occupe le premier rang, & que tous les autres arts lui soient subordonnés; le grand nombre d'ornemens n'augmente point la beauté des façades, mais seulement ceux qui, puisés dans la nature, ont des beautés constantes: tous les objets d'agrément paroissent médiocres lorsqu'ils sont déplacés, & le goût est mécontent lorsqu'il lui reste des desirs; usons donc des ornemens avec sobriété, & n'oublions jamais que l'art de les appliquer en fait le seul mérite, qu'aucun d'eux ne doit être postiche ni déplacé, mais au contraire amenés insensiblement dans l'Architecture pour l'embellir, & non pour la défigurer, l'accabler, & en quelque sorte l'ensevelir; tels sont les ornemens Gothiques, dont la confusion déplaît & fatigue les yeux: qu'enfin l'Architecture se suffit à elle-même par le choix de l'ordonnance & la beauté de ses proportions, que le goût doit guider le crayon & le génie de l'Artiste dans la distribution de ses ornemens, dans les reliefs & les symboles, dans les repos & les intervalles qui tendent à les faire valoir, sans blesser la dignité de l'Architecture.

Le goût acquis n'autorise aucune mode toujours préjudiciable à sa perfection & à ses progrès, la nouveauté n'étant permise qu'avec beaucoup de modération; le véritable Artiste fait résister au torrent, & mépriser un génie superficiel que l'homme médiocre traite de feu & d'invention; c'est cette mode qui a tant varié l'espece & la forme des ornemens, qui les a trop souvent placés sans distinction dans les édifices sacrés ou profanes, dans les palais des Rois, dans les demeures du Prélat, du Magistrat, du Sçavant & du Particulier; c'est elle qui a multiplié jusqu'à l'excès ces sinuosités indiscrettes dans les plans & les élévations; c'est par elle que l'ame éprouve une sorte de dégoût à leur aspect, lorsqu'on y remarque une confusion rebutante, écarts d'autant plus dangereux qu'ils n'ont eu que trop de profélytes qui ont surpassé leurs Maîtres; écarts qui se feroient perpétués à l'infini si des Artistes célèbres n'avoient, par leurs efforts, restitué à l'art les vraies beautés que la mode & le caprice lui avoient fait perdre.

Le bon goût ne permet aucuns frontons, lorsqu'ils paroissent inutiles, il en condamne le grand nombre, & défend ceux qui sont trop surmontés ou trop surbaissés, interrompus, coupés ou enroulés; il défend aussi l'emploi immodéré des niches, & semble ne les autoriser que dans la décoration des temples. Etayé des préceptes de l'art, il ne peut tolérer les balustrades placées au pied des combles apperçus; il exige une combinaison réfléchie sur l'emploi des soubassements & des attiques, exclut les tables rentrantes ou saillantes, par-tout où la simplicité l'exige; il condamne le grand nombre

d'avants & d'arrière-corps, ainsi que les tours rondes ou creuses, & autres sinuosités dans les ordonnances solides; il veut que le mouvement des plans soit conforme à l'expression & au caractère qui préside dans les façades; il ne peut souffrir aucun ornement profane, arbitraire, ni même indifférent, dans les monuments élevés à la piété, aucun ornement sacré dans ceux élevés au paganisme, aucune sculpture qui puisse avoir quelque part à l'avilissement & à la servitude; il rejette les ornements des moulures, appliqués souvent sans réserve, ainsi que toute espece d'encorbellement soutenant de pesants fardaux; il préfère les colonnes ou autres corps solides portant de fond; il veut des cours spacieuses & aérées, capables de contribuer à la salubrité des habitations, & des couverts à l'approche des vestibules; il condamne une trop grande élévation & souvent inutile, des portes d'entrées d'hôtels & maisons particulières; il exclut l'emploi inconsidéré des colonnes ovales ou jumelles, & désapprouve ces porte-à-faux amenés en Architecture par négligence ou inadvertance, qu'aucune beauté ne peut racheter; le bon goût veut aussi que l'intérieur soit assorti à l'importance des dehors, que chaque appartement porte un caractère analogue à son usage, que les ornements soient graves lorsqu'ils sont placés dans les pièces consacrées aux affaires, qu'ils le soient moins lorsqu'ils sont placés dans celles destinées à la société, & enfin plus rians encore dans celles consacrées au repos & à la retraite; le bon goût s'étend jusqu'à la forme des meubles, au choix des étoffes, à l'espece des matières, à l'assortiment des bois, des marbres, des stucs, des plâtres, du fer, du bronze, à la dorure, & enfin à l'unité des tons; il s'oppose quelquefois à l'emploi des glaces placées entre deux croisées, il n'approuve point les peintures colorées dans les plafonds & les voûtes des salons & galeries, & condamne sur-tout une répétition de semblables allégories dans les édifices de différents genres: enfin l'effet que nous devons attendre du bon goût est de nous conduire peu-à-peu par des sensations aux préceptes de l'art, & de nous préserver de tout ce qui peut nous éloigner de la convenance & du vrai.

Du Sublime.

Pour distinguer le sublime en Architecture, il faut être pénétré des principes de son art, & connoître toutes les loix qu'il impose, sans ces précautions on met au rang des beautés l'étendue, la grandeur, la profusion, & souvent le prix des matières; pour apprécier le sublime il faudroit soi-même être sublime; qui peut se flatter d'atteindre à ce haut point de perfection?

Évitons le gigantesque qui n'en impose qu'au vulgaire, rappelons-nous que l'Architecture Egyptienne étoit plus étonnante que belle, l'Architecture Grecque plus régulière qu'ingénieuse, l'Architecture Romaine plus sçavante qu'admirable, l'Architecture Gothique plus solide que satisfaisante, & enfin l'Architecture Française plus commode qu'intéressante.

Pour parvenir au sublime il faut réunir dans ses productions le génie & le savoir, la régularité & la convenance, la solidité & la commodité; le génie & l'enthousiasme élève l'Artiste, l'esprit méthodique & la méditation forme l'Architecte; un édifice à son aspect doit émouvoir l'âme du Spectateur, l'entraîner & la porter à une admiration dont on ne peut en quelque sorte rendre un compte bien exact. Le genre sublime convient à nos temples; c'est-là que l'ordonnance doit porter un caractère élevé qui rappelle l'homme à Dieu, à la Religion, à soi-même, tout dans un tel monument doit être tracé par une main divine, une hauteur de voûte, un intérieur spacieux, une lumière modérée analogue aux Saints Mystères, des façades élevées & pyramidales, une symétrie respectueuse, des dimensions enfin émanées des préceptes, sont les vraies beautés dont quelques-uns de nos temples portent l'empreinte; c'est-là sans contredit que doit régner la grandeur, la majesté, la dignité, beaucoup de simplicité, peu de sculpture, mais belle & grande, une distribution sage, une expression convenable, un ensemble majestueux, un aspect divin doivent être leur principal mérite; le sublime est négligé présentement dans nos temples, le stuc, l'or, les sculptures & les cartonnages en usage dans nos Palais & nos théâtres, sont les ornements qu'on y emploie, & à l'exception des chef-d'œuvres de peinture & de sculpture qui seroient placés plus convenablement ailleurs, on y distingue à peine l'Architecte instruit, & l'Artiste habile.

Le sublime en Architecture convient aux édifices publics, aux sépultures des Grands-Hommes, & à tout monument destiné à rappeler à la patrie la mémoire & les actions des Héros, son caractère grand élève l'esprit, le saisit & l'étonne; on le reconnoît à une harmonie suivie, à un accord général qui force à l'admiration, tel est celui qu'on remarque à l'Orangerie de Versailles, au Péristyle du Louvre, au Val-de-Grace, à la Porte Saint-Denis, dont la régularité des masses, & la beauté des détails, assurent à ces édifices une gloire immortelle.

De l'Unité.

L'unité fait une des beautés essentielles de l'Architecture; née chez les

Egyptiens, elle est devenue le triomphe des Grecs, des peuples ingénieux; des Hommes sçavants, des Princes généreux devoient se succéder pour développer & perfectionner le goût & les préceptes; tant de beautés, tant de découvertes, tant de variétés étoient réservées à cette Nation illustre. Rome ancienne a vu naître des chef-d'œuvres, mais pour la plupart d'un style sévère, compliqué & surchargé d'ornemens, obstacles qui ont écarté des loix de l'unité; Rome nouvelle en la cherchant a perdu de vue les beaux originaux & leur simplicité, & s'est laissée entraîner à la mutilation des membres, à la pénétration des corps & au contraste des formes, à l'exception de quelques temples consacrés au Christianisme; Rome ancienne contient seule dans son sein les trésors de l'Architecture; la France a enchéri sur ses productions, imitant ses chef-d'œuvres, elle s'est frayée une nouvelle route, a perfectionné la maniere de bâtir, & a pour ainsi dire créé l'art de la distribution, en sorte que ces trois branches réunies lui ont acquis le droit de prééminence sur toutes les Nations les plus florissantes. Pour conserver cette unité desirable, l'Architecture doit être simple dans son principe, elle doit présenter un caractère que l'art ne peut définir, que nul ne peut enseigner, mais qui enchante l'ame & les yeux.

L'unité en Architecture a pour objet principal de concilier l'ordonnance, la commodité & la solidité, de n'admettre dans sa décoration ni plusieurs genres ni plusieurs expressions, aucun membre quel qu'il soit qui ne soit puisé dans la même source, aucun ordre de différent diametre ou de différente expression, aucune interruption dans les niveaux, des architraves, des frises, des corniches, des frontons, des étages, aucun abus de richesses dans les dehors ou de simplicité dans les dedans, trop de mouvement dans les plans, trop de différence dans la hauteur des combles, trop de disproportion dans les ouvertures d'un même étage, trop d'inégalité dans les trumeaux; enfin malgré les nuances d'obligation entre les objets principaux & leurs dépendances, l'unité doit montrer par-tout le même genre, le même style, le même esprit & la même expression.

De la Symétrie.

Une des principales beautés en Architecture est la symétrie; cette partie de la décoration s'oppose aux formes contrastées, les oblige en certaines circonstances à devenir régulières dans leurs côtés opposés, dédommage d'une trop grande simplicité dans les bâtiments particuliers, & contribue à faire

valoir la richesse dans les bâtimens d'importance ; une symmétrie sans affectation n'est point monotone , comme on affecte de le croire , elle plaît à l'œil , conduit à la simplicité , & préserve toujours des écarts d'imagination ; que d'édifices où la symmétrie négligée ne nous présente que des productions irrégulieres , par exemple , les pavillons de Passy , du côté des jardins , font de différente largeur ; la hauteur des pavillons des faces latérales du Luxembourg est inégale ; l'hôtel de Belle-Isle , du côté de la riviere , ne nous fait voir qu'une aile ; la façade des Tuileries , du côté du jardin , est composée de deux genres d'Architecture ; celle de la galerie du Louvre , du côté de la riviere , est de plusieurs genres ; tous ces édifices , qui ont leur mérite d'ailleurs , ne pèchent pas moins contre les loix de la symmétrie : leurs divers mouvements ont leur excuse à la vérité , mais ces excuses peuvent-elles satisfaire ; des exemples sans autorité , ne trouvent que trop d'imitateurs , qui , pour la plupart ignorant les vrais motifs qui les ont fait naître , admettent dans leurs compositions des erreurs sans nombre , & changent en abus les licences des grands Maîtres. L'irrégularité dans une façade ne peut inviter à l'admiration , il faut que tout variés que soient leurs aspects , ils soient symétriques , sans quoi toutes ces parties , belles par elles-mêmes , n'offrent qu'un ensemble mal assorti , dont le style & le caractère enfantent mille contrastes.

De la Convenance.

Un édifice a de la convenance lorsque la bienséance n'est point blessée , lorsque le choix des ornemens est assorti & relatif au genre de l'ordonnance , lorsqu'enfin les parties principales sont exactement conformes à l'objet qui a donné lieu à l'érection du bâtiment ; quelle inconséquence , par exemple , d'employer les ornemens profanes dans les lieux sacrés , & les ornemens sacrés dans les édifices profanes , d'autres arbitraires dans les monuments publics , des ordres rustiques dans les palais , des ordres délicats dans les édifices grossiers , & enfin une multitude de membres d'architecture & de sculpture où la simplicité doit présider ; une Architecture a de la convenance lorsqu'elle s'annonce au premier aspect , lorsqu'elle peint la valeur ou l'opulence , la somptuosité ou l'économie ; elle doit montrer de la magnificence dans les palais des Rois , de la majesté dans les temples , de la grandeur dans les édifices publics , de la somptuosité dans les monuments élevés à la gloire des Héros , de l'élégance dans les promenades , de la beauté dans la demeure des riches , de la légèreté dans les édifices d'agrément , de la so-

lidité

lidité dans ceux élevés pour la sûreté, de la commodité dans ceux de location, & de la variété dans l'intérieur des appartements; enfin la convenance mene au vrai, préserve l'Artiste de tout écart, & lui indique le lieu du sublime, du grand, de l'élégant & du simple, perfection qui seule peut le conduire à l'excellence de son art; c'est dans cet esprit qu'ont été élevés l'Arc de Triomphe du Trône & la Porte Saint-Denis, l'intérieur du Val-de-Grace, de la Sorbonne, des Châteaux de Maisons de Clagny & de Saint-Germain-en-Laye, les Ecuries & l'Orangerie de Versailles, & la plupart des monuments Grecs & Romains; c'est par des modeles où la bienféance préside, que ces deux Nations se sont illustrées, qu'elles ont fait naître tant d'imitateurs, & se sont attiré le suffrage unanime de tous les Artistes.

Du Vrai.

Une Architecture vraie est celle qui conserve dans toutes ses parties le style qui lui convient, où chaque membre occupant sa véritable place, offre un caractère décidé, qui ne tient ni du goût national, ni de la mode, ni d'aucune opinion particulière, où l'on a pris soin d'observer une régularité symétrique, d'éviter cette variété qui tient du contraste, & de n'employer d'ornemens que ceux qui tendent à l'embellir; puisée dans la source de l'art elle n'autorise ni prodigalité dans les sculptures, ni habitude dans les goûts, ni puérilité dans les détails: enfin une Architecture vraie plaît dans toutes ses parties, se montre belle dans son ordonnance, solide dans sa construction, & commode dans sa distribution. Si l'économie des matieres, ou autres assujettissemens, forcent à s'éloigner de ce caractère, nous devons y substituer au moins la vraisemblance qui seule peut en dédommager.

De la Vraisemblance.

L'Architecture vraie plaît à tous les yeux, mais l'Architecture vraisemblable plaît aux yeux connoisseurs; cette dernière ne doit montrer dans son ordonnance aucun objet qui puisse choquer le coup-d'œil; sa richesse ou sa simplicité, sa rusticité ou son élégance doivent tenir de l'espece des matieres que les circonstances exigent, c'est elle qui, par les proportions réelles combinées avec les proportions apparentes, concourent à la décoration d'une façade, c'est elle qui fait distinguer la réalité causée par des effets d'optique, moyens qui décident des points de distance où les édifices peuvent être ap-

perçus. Pour plaire à l'Artiste, l'Architecture vraisemblable est moins l'application des préceptes qu'une méditation raisonnée; une vérité qui rebute, une réalité qui ne satisfait point, doivent le céder à la vraisemblance; un édifice où quelques unes de ses parties solides, mais légères & frêles en apparence, blessent l'œil du Spectateur, pèchent contre la vraisemblance & doivent être rejetées.

De la Mode.

La mode en Architecture est regardée par les grands Maîtres comme la source de tous les vices & l'écueil de l'art; tour à tour pesante ou frivole, massive ou délicate, elle se plie à une imagination indéterminée, à un goût mal assuré, à des loix incertaines, rien de constant dans ses principes, rien de décidé dans ses formes, aucuns détails intéressants: une Architecture de cette espece ne laisse à l'esprit du spectateur qu'une idée vague, & des beautés qu'il cherche mais qu'il ne voit pas; toujours dépourvue d'une vraisemblance si nécessaire, on n'y apperçoit que des foiblesses, & souvent des singularités; c'est elle qui, à l'exemple du plus grand nombre, se présente sans motif, sans objet, sans nécessité, sans convenance, sans aucune raison déterminée que par les caprices & les doutes de l'Artiste; c'est elle qui détourne de la bonne route, de l'imitation des chef-d'œuvres de nos ancêtres, & des belles productions de nos modernes; c'est enfin le tyran du goût & le partage des foibles, malheureusement trop nombreux; des hommes si peu instruits manquant du vrai génie, asservissent leurs productions à celles de leurs contemporains, & ne nous offrent que des compositions stériles & imparfaites.

Du Caractere mâle.

Une Architecture porte un caractere mâle, lorsque sans être lourde & massive, elle conserve une fermeté assortie au genre de l'édifice, lorsque simple dans sa composition, sage dans ses formes, & peu chargée de membres d'architecture & de sculpture, elle s'annonce par des plans rectilignes, des angles droits, & des avant-corps qui portent de grandes ombres; lorsqu'enfin destinée aux édifices publics, tels que les hôpitaux, marchés, foires & bâtiments militaires, elle est composée de masses belles & grandes, où les petites parties sont évitées, le grand & le petit ne pouvant s'allier ensemble; en général on veut faire une Architecture mâle, on la fait souvent matérielle; on veut faire du neuf, on s'expose à des écarts hasardés; on veut imiter l'antique, on n'en fait tout au plus qu'une esquisse informe, sans goût & sans

principes. Le Palais du Luxembourg, les Ecuries de Versailles, & la Porte Saint-Denis, seront toujours des exemples admirables qui nous offrent ce caractère mâle tant désiré.

Du Caractere Ferme.

Une Architecture ferme a moins de pesanteur dans ses masses, des formes plus décidées, des angles & des surfaces plus droites, une certitude, une articulation imposante qui satisfait les connoisseurs. Les châteaux de Maisons, de Richelieu & de Vincennes, portent ce caractère de fermeté qui convient aux bâtimens d'habitations.

Du Caractere Viril.

Une Architecture virile differe peu à la vérité des précédentes, mais elle est mieux exprimée par une ordonnance Dorique que par toute autre; la présence de cet ordre dans la décoration des façades, ne permet aucune licence, aucune partie qui ne soit puisée dans la virilité; jaloux en quelque sorte des autres ordres, auxquels il est quelquefois associé, il leur communique son caractère, ce qu'on peut remarquer au portail de Saint-Gervais, au Château de Maisons, & au Palais du Luxembourg.

Du Caractere Elégant.

L'élégance en Architecture ne convient qu'aux Ordres Corinthien & Composite; ce genre doit offrir aux spectateurs une multitude de percés, un jeu & un mouvement qui ne peut raisonnablement se trouver dans aucune autre ordonnance; l'élégance convient mieux aux décorations intérieures qu'aux extérieures, l'une & l'autre puisées dans la même source, ont différentes nuances, différence d'où naît un goût, une finesse, un tact qui ajoute au succès de l'art: en user quelquefois avec modération dans les intérieurs, c'est contribuer à la variété des compositions; la décoration extérieure du Château de Trianon, quoique d'Ordre Ionique, peut être regardée comme une Architecture élégante, parce que la disposition générale de ses bâtimens, le péristyle qui les unit, la distribution des ornemens & la richesse des matieres qu'on y a employé, lui en donnent le caractère, il n'y manque peut-être que l'application d'un Ordre Corinthien ou Composite pour en faire un modele

parfait en ce genre; observons cependant que cet édifice, qui dépend lui-même d'un plus grand, pourroit, étant placé ailleurs, s'éloigner de la convenance, un des plus grands défauts en Architecture.

Du Caractere Délicat.

La délicatesse en Architecture ajoute beaucoup à son élégance, mais son vrai caractère tient à ses moulures, à ses sculptures & à ses détails; tous les membres exécutés avec soin & précision, ne doivent montrer ni sécheresse ni pesanteur; semblable aux belles productions Gothiques, elle offre une construction ingénieuse dans les voûtes, des ornements doux & coulans, peu de matière dans la structure, peu de reliefs dans les dehors, en un mot une expression élevée qui s'annonce avec goût, contribue à la délicatesse d'une ordonnance.

Du Caractere Léger.

La légèreté en Architecture n'est ni l'élégance ni la délicatesse, à la vérité elle participe tant soit peu de l'une & de l'autre, mais elle en diffère par ses nuances; si nous distinguons une Architecture mâle d'une Architecture pesante, nous devons aussi distinguer celle qui est légère de celle qui est maigre; les moulures, les ornements, & tous les membres d'architecture & de sculpture doivent porter un caractère de légèreté qui surpasse la délicatesse; elle se reconnoît à la proportion des pleins & des vuides, au style & à l'expression Corinthienne: un tel assortiment est essentiel, sans lui on s'éloigne du vrai but, on s'expose à faire naître une Architecture de fantaisie, effet d'un génie inconséquent, plus propre aux décorations théâtrales qu'à l'ordonnance des édifices: en vain des imperfections sont-elles balancées par de grandes beautés, le connoisseur est toujours mécontent; quelle satisfaction au contraire n'éprouve-t-on pas à la vue du péristyle du Louvre, où préside une légèreté intéressante, une disposition d'entrecolonnement, & une distribution d'ornements choisis & analogues; exemple à jamais mémorable qui nous convaincra toujours de la nécessité d'introduire dans nos compositions cette délicatesse réfléchie qui ne peut altérer le vrai caractère de l'édifice.

Du Caractere Frivole.

Une Architecture frivole est celle dont les parties n'ont ni principes ni

raisonnements, ni liaisons, celle où les compositions offrent des chantournements singuliers & bizarres, qui ne peuvent plaire à l'homme de goût; telle est celle des jeunes élèves, qui faute d'expérience présentent à nos yeux des édifices d'une ordonnance hasardée, incertitudes qui, pour être moins frivoles les unes que les autres, n'en sont pas moins préjudiciables aux loix de la bonne Architecture, défauts que les grands hommes ont su éviter scrupuleusement; un préjugé, un enthousiasme, une mode, ne doivent jamais décider du style de l'ordonnance extérieure des édifices importants, édifices destinés à annoncer un jour à la postérité les chef-d'œuvres d'un siècle éclairé, la gloire d'une nation illustre, & le savoir profond des Artistes. Les décorations intérieures, moins sévères peut-être, n'en doivent pas pour cela être médiocres ni frivoles; sans interrompre les liaisons, l'art fait placer ingénieusement certains contrastes qui réunissent le tout avec les parties; trop de retenue, trop de modération, donnent de la sécheresse & de la froideur, & souvent détruisent l'agrément qu'une variété raisonnable peut procurer; les appartements privés de commodité, de société, de parade, doivent s'annoncer différemment, ils ont chacun leurs propriétés & leurs nuances; ceux-ci doivent être graves, ceux-là élégans, & les autres simples; un écart peut quelquefois devenir heureux, mais un abus est intolérable, il faut de la magnificence sans faste, du génie sans enthousiasme, & de la retenue sans froideur; montrer par-tout le fruit d'un travail réfléchi & non précipité, aucune licence dans les mœurs & dans la dignité des propriétaires, qui éloigne toujours l'esprit de convenance, & qui fait naître ce caractère frivole qu'on ne peut tolérer, même dans les ameublements.

Du Caractere Asservi.

Une Architecture asservie est celle où l'Artiste, assujetti aux procédés des anciens, semble ignorer les découvertes ingénieuses des modernes; celle où, ignorant les ressources permises, tout le gêne & l'embarrasse; celle où, pour réunir la décoration extérieure à la régularité intérieure, il n'a osé faire aucun sacrifice, ni altérer tant soit peu une proportion solide ou délicate, pour s'assujettir avec un entrecolonnement déterminé par le vrai style de l'ordonnance; celle où, instruit en effet des préceptes de l'art, il n'a pu parvenir à concilier le goût & la diversité des moyens qu'on peut employer légitimement dans les différentes productions de l'art.

Du Caractere Pauvre.

Une Architecture pauvre est celle dont l'ordonnance, dénuée des membres principaux nécessaires à son expression, lui donne un caractère de trivialité, celle qui ne remplit ni l'intention du propriétaire ni le but que l'Architecte a dû se proposer, celle où ce dernier, abusant de la simplicité, a méconnu les ressources de son art, & malgré les sculptures & ornements qu'il a mis en usage, n'a pu faire qu'une décoration plate & choquante, celle enfin où les arriere-corps comparés avec les pavillons & les avant-corps semblent désagréables & rebutants, & plus encore relativement à la convenance de l'édifice, des entablements, des corniches même dépourvues de membres, des croisées, des niches, des balustrades, des attiques, des soubassements appauvris, parce qu'il leur manque des parties principales, que le caractère de l'ordre auroit dû inspirer, exécutions foibles qui ne peuvent attirer aucune considération parmi les Sçavants.

Du Caractere Abusif.

En Architecture les licences sont considérées comme des ressources, mais les abus ne peuvent être regardés que comme des médiocrités; une décoration a des abus lorsque l'Architecte ignorant le vrai goût, s'est permis de secouer le joug des bons préceptes, en faisant une application immodérée de certains membres, qui, par économie ou autrement, exigeoient de la simplicité, ou qu'au contraire il a affecté mal-à-propos cette même simplicité dans des édifices importants, où les ordres auroient dû se montrer dans tout leur éclat pour embellir l'ordonnance & lui donner un caractère imposant, lorsque dans ses plans il a joint indistinctement les formes sinueuses avec les rectilignes, le style grave avec l'agréable, ou que sans aucune raison il a introduit des membres pénétrés, engagés & mutilés, lorsqu'il a négligé les relations nécessaires entre le milieu, les extrémités & les parties intermédiaires, ou qu'enfin, faute de goût & d'expérience, il n'a montré dans ses productions qu'un ensemble bizarre, qui n'offre à la postérité que des exemples à éviter.

Application des Ordres & de leur expression.

Après avoir parlé des Ordres & de leurs accessoires, des différents systèmes sur les entrecolonnements, les accouplements, les groupes, les portiques,

& enfin après des observations utiles pour parvenir à reconnoître les vraies beautés de l'art, il reste à traiter des édifices auxquels il convient de les appliquer, de leur caractère, & des diverses manieres d'en user convenablement. Pour y parvenir j'ai cru devoir mettre sous les yeux des bâtimens de différens genres, décorés chacun d'une ordonnance ou d'une expression rustique, solide, moyenne & délicate, expression que loin de confondre on doit sentir avec netteté; ce qui contribue plus que l'on ne s'imagine à assigner à chacun d'eux le caractère qui lui convient.

P L A N C H E S XXII, XXIII & XXIV.

Application de l'Ordre Rustique ou Toscan à la décoration d'une Porte de Ville.

La porte d'entrée d'une ville doit être caractérisée par la force, & conséquemment être décorée d'un Ordre rustique, le plus capable, par sa forme raccourcie, de résister aux efforts & aux insultes; devant être d'un genre rustique, la disposition & la proportion générale de ses masses doivent être aussi rustiques, c'est-à-dire, que les avants & arriere-corps doivent se ressentir de l'expression de cet Ordre, autrement ce seroit allier ensemble les contraires; il ne suffit point pour un édifice de cette espece d'avoir fait choix de cet Ordre, il faut encore que ce même caractère se retrouve dans toutes ses parties, non-seulement en architecture, mais encore en sculpture, & dans les ornemens qui peuvent y entrer.

La premiere de ces trois Planches représente le plan d'une porte de ville, la deuxieme l'élévation du côté extérieure, décoré d'un Ordre Toscan, & la troisieme l'élévation intérieure, décorée de l'expression du même Ordre.

P L A N C H E S XXV & XXVI.

Application de l'Ordre Dorique à la décoration d'une Fontaine publique.

Une fontaine publique destinée à recevoir des eaux pour les distribuer ensuite au peuple, doit pour cet effet contenir des réservoirs, des conduites, regards, soupapes, robinets, & toutes choses qui exigent une certaine solidité; le caractère solide de cet Ordre convient plus qu'aucun autre à la décoration d'un tel édifice, caractère qui doit être peint dans tous les membres

d'architecture & de sculpture qui y sont employés, en un mot comme dans l'ordonnance précédente, tout doit participer de la même expression.

La premiere de ces deux Planches représente le plan & l'élévation d'une fontaine, décorée d'un Ordre Dorique, élevé sur un soubassement orné de bossages, au milieu & sur un piédestal est la statue du Dieu des Eaux, aux pieds duquel sont deux Naiades, représentant la Seine & la Marne, dont les eaux se réunissent, allusion aux deux rivieres qui arrosent notre capitale.

La deuxieme représente le plan & l'élévation de la même fontaine, mais avec l'expression de l'Ordre, décoré de bossages ornés de congellations. Cette expression est comme l'ordonnance, élevée sur un soubassement décoré aussi de bossages avec des congellations.

P L A N C H E S X X V I I & X X V I I I .

Application de l'Ordre Ionique à la décoration d'un Belveder.

Un belveder, ou maison de plaisir, destiné à occuper une place à la campagne, au fond d'un parc ou dans un jardin, est un édifice d'agrément; raison pour laquelle l'Ordre agréable est celui qui lui convient le mieux.

La premiere de ces deux Planches représente le plan & l'élévation de l'édifice, ayant les quatre faces semblables; chacune d'elles est décorée d'un avant-corps formant péristile, précédé d'un perron, terminé aux quatre angles principaux par des socles portant des vases antiques, au milieu est un salon destiné aux agréments de la société, décoré d'une ordonnance légère.

La deuxieme représente le même édifice, à l'ordonnance duquel on a substitué l'expression, & où les quatre péristiles sont convertis en pieces de commodité; au milieu est un salon précédé d'un vestibule, facilitant la communication aux pieces voisines par des dégagements, d'un côté à un escalier, & de l'autre à des garderobes; à droite du salon est une chambre à coucher, un cabinet de toilette & des garderobes, à gauche est un cabinet & une méridienne, à l'extrémité du salon est une salle de compagnie, avoisinée de garderobes.

P L A N C H E S X X I X & X X X .

Application de l'Ordre Corinthien à la façade principale d'un Palais.

La façade principale d'un palais exige une décoration majestueuse & imposante

M O D E R N E :

posante; c'est-là que doit regner l'Ordre Corinthien, le plus somptueux & le plus magnifique de tous; l'application de cet Ordre ne suffit pas pour donner à l'extérieur le caractère imposant qui convient à l'habitation d'un grand Prince, il faut encore du mouvement dans les plans des avant-corps qui portent des ombres, ce qui enlève à son extérieur un froid glaçant, inséparable d'une façade plantée en ligne droite.

La première de ces deux Planches représente le plan & l'élévation de la principale façade d'un palais, décoré d'un péristyle d'Ordre Corinthien riche & majestueux; cet Ordre est élevé sur un soubassement distribué de portiques, & couronné d'un attique en retraite, au-devant duquel est une terrasse regnant sur toute la partie du péristyle; au rez-de-chaussée est un grand vestibule communiquant au grand escalier. Il est facile de juger que l'étage le plus riche est destiné pour la demeure du Prince, celui au-dessus pour celle des Officiers, & celui au-dessous pour les pièces d'utilité.

La deuxième représente le plan & l'élévation de la même façade, décorée de l'expression du même Ordre; cette dernière qui n'est point la principale, est destinée à accompagner la précédente, soit en arrière-corps latéralement, ou en aile: raison pour laquelle on a supprimé l'ordonnance, & cela pour faire prééminer davantage la principale façade; si le soubassement n'est point décoré comme le précédent, c'est parce qu'on suppose que les deux faces ne sont point vues ensemble, sans quoi ce seroit pécher contre l'uniformité & la symétrie, l'une des beautés essentielles en Architecture.

P L A N C H E S X X X I & X X X I I .

*Application de l'Ordre Composite à la décoration d'un Arc de Triomphe
ou Porte Triomphale.*

Une porte triomphale élevée à la mémoire d'un Prince ou d'un Héros, doit porter un caractère grave & majestueux, raison pour laquelle l'Ordre viril pourroit, peut-être, y être appliqué plus convenablement; cependant comme un tel monument doit retracer à la postérité les vertus d'un Héros, il doit aussi être décoré d'une ordonnance susceptible d'ornements, de bas-reliefs, symboles & allégories relatives: telle est une ordonnance Composite, où l'Artiste peut s'écarter des loix sévères que lui imposent les autres Ordres, pour faire éclore des compositions ingénieuses & satisfaisantes.

La première de ces deux Planches représente le plan & l'élévation d'une

porte triomphale, décorée d'une ordonnance Composite, couronnée d'un Attique, au-dessus duquel est une statue représentant la Déesse de la Guerre.

La deuxième représente le plan & l'élévation de la même porte triomphale, décorée d'une expression d'Ordre Composite.

PLANCHES XXXIII, XXXIV, XXXV & XXXVI.

Application de l'Ordre Composite à un magnifique Arc de Triomphe.

Un arc de triomphe élevé à la gloire d'un Prince, doit être riche & somptueux; son extérieur disposé agréablement, doit porter un caractère de majesté digne du Prince en l'honneur de qui il a été érigé; c'est dans ce seul monument, peut-être, où l'Artiste peut se permettre de prodiguer les allégories les plus ingénieuses, les ornements les plus recherchés, les sculptures les plus parfaites, & les matières les plus précieuses, quelquefois s'éloigner tant soit peu d'une sévérité régulière & sèche, pour donner carrière à son génie, & enfanter les productions les plus sçavantes & les plus agréables.

La première de ces quatre Planches représente le plan d'un arc de triomphe, distribué très-régulièrement.

La deuxième représente l'élévation principale du même arc de triomphe, décoré d'un Ordre Composite, élevé sur un piédestal, couronné au milieu d'un attique, au-dessus duquel est élevé la statue du Prince; les parties latérales terminées en terrasses.

La troisième représente l'élévation latérale du même arc de triomphe, établi sur les mêmes proportions, & décoré dans le même goût des parties latérales de la façade principale.

La quatrième représente la coupe du même arc de triomphe, qui fait voir l'intérieur & le développement des terrasses placées latéralement.

F I N.

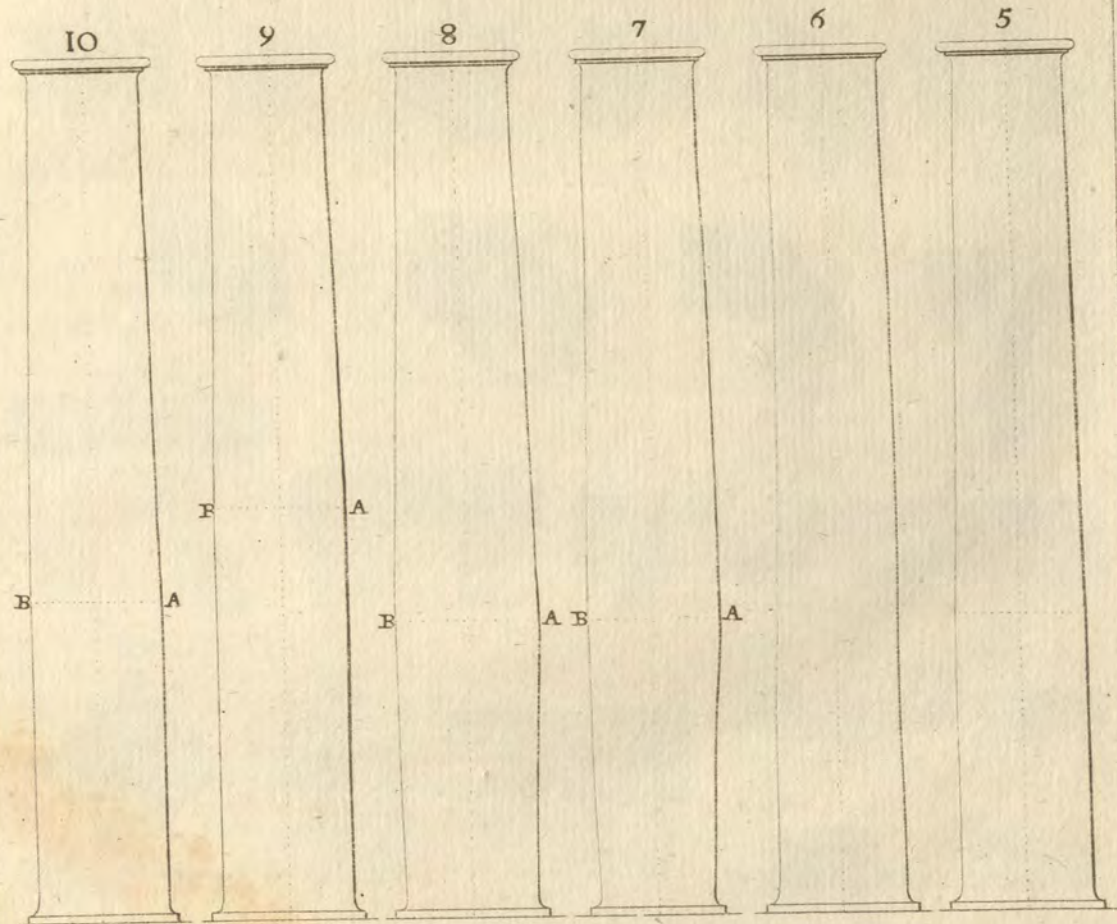
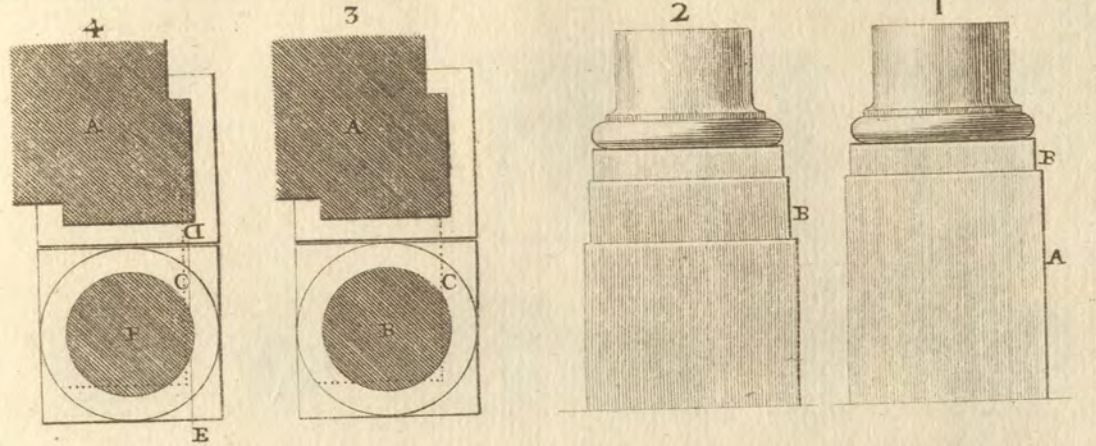
TABLE

Des Chapitres contenus dans la troisieme Partie.

	pages.
Planche I. <i>FRONTISPICE</i> d'un Temple,	2.
CHAPITRE I. De l'Ordre,	ibid.
Planche II. <i>Systèmes de diminution de la Colonne,</i>	5.
Planche III. <i>Chapiteaux, Colannes & Pilastres,</i>	6.
CHAPITRE II. Des Colannes,	8.
Planche IV. <i>Colannes de caractère,</i>	11.
Planche V. <i>Colannes symboliques,</i>	23.
CHAPITRE III. Des Entrecolonnemens, Accouplemens & Groupes,	ibid.
Planche VI. <i>Entrecolonnemens & Accouplemens,</i>	15.
Planche VII. <i>Accouplemens & Groupes,</i>	19.
CHAPITRE IV. Des Portiques,	20.
Planche VIII. <i>Portique Toscan,</i>	ibid.
Planche IX. <i>Portique Dorique,</i>	22.
Planche X. <i>Portique Ionique,</i>	ibid.
Planche XI. <i>Portique Corinthien,</i>	23.
Planche XII. <i>Portique Composite,</i>	24.
CHAPITRE V. Des Ordres surmontés,	25.
Planche XIII. <i>Les trois Ordres Grecs réunis,</i>	27.
Planche XIV. <i>Les trois Ordres Grecs corrigés,</i>	ibid.
Planche XV. <i>Ordonnance,</i>	28.
CHAPITRE VI. Des Ordres composés & décomposés,	ibid.
Planche XVI. <i>Entablemens Rustiques,</i>	29.
Planche XVII. <i>Entablemens Toscans,</i>	ibid.
Planche XVIII. <i>Entablemens Doriques,</i>	30.
Planche XIX. <i>Entablemens Ioniques,</i>	31.
Planche XX. <i>Entablemens Corinthiens,</i>	ibid.
Planche XXI. <i>Entablemens Composites,</i>	32.
CHAPITRE VII. Application des Ordres,	32.
Planche XXII. <i>Plan,</i>	} d'une Porte de Ville, d'Ordre Toscan,
Planche XXIII. <i>Élévation, Ordonnance,</i>	
Planche XXIV. <i>Élévation, Expression,</i>	

Planche XXV. <i>Plan & Elévation, Ordonnance,</i>	}	<i>d'une Fontaine</i>	
Planche XXVI. <i>Plan & Elévation, Expression,</i>		<i>d'Ordre Dorique, ibi.</i>	
Planche XXVII. <i>Plan & Elévation, Ordonnance,</i>	}	<i>d'un Belvedere</i>	
Planche XXVIII. <i>Plan & Elévation, Expression,</i>		<i>d'Ordre Ionique, 56.</i>	
Planche XXIX. <i>Plan & Elévation, Ordonnance,</i>	}	<i>d'un Frontispice de</i>	
Planche XXX. <i>Plan & Elévation, Expression,</i>		<i>Palais d'Ordre Corinthien, ibid.</i>	
Planche XXXI. <i>Plan & Elévation, Ordonnance,</i>	}	<i>d'un Arc de Triom-</i>	
Planche XXXII. <i>Plan & Elévation, Expression,</i>		<i>phe d'Ordre Com-</i>	
		<i>posite, 57.</i>	
Planche XXXIII. <i>Plan,</i>	}	<i>d'un grand Arc de Triom-</i>	
Planche XXXIV. <i>Elévation principale,</i>			<i>phe d'Ordre Composite, 58.</i>
Planche XXXV. <i>Elévation latérale,</i>			
Planche XXXVI. <i>Coupe transversale,</i>			

Fin de la Table.

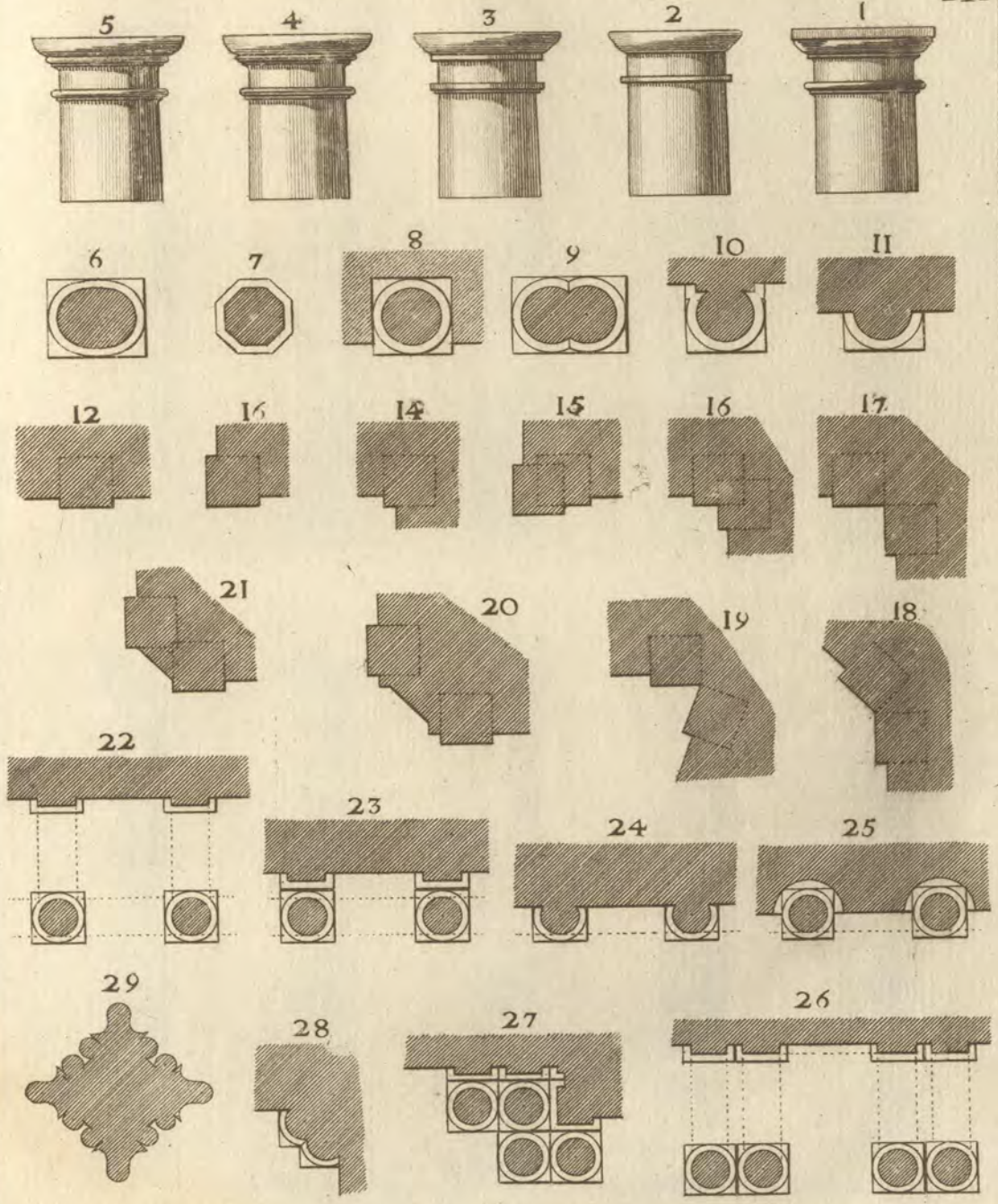


SISTEMES DE DIMINUTION

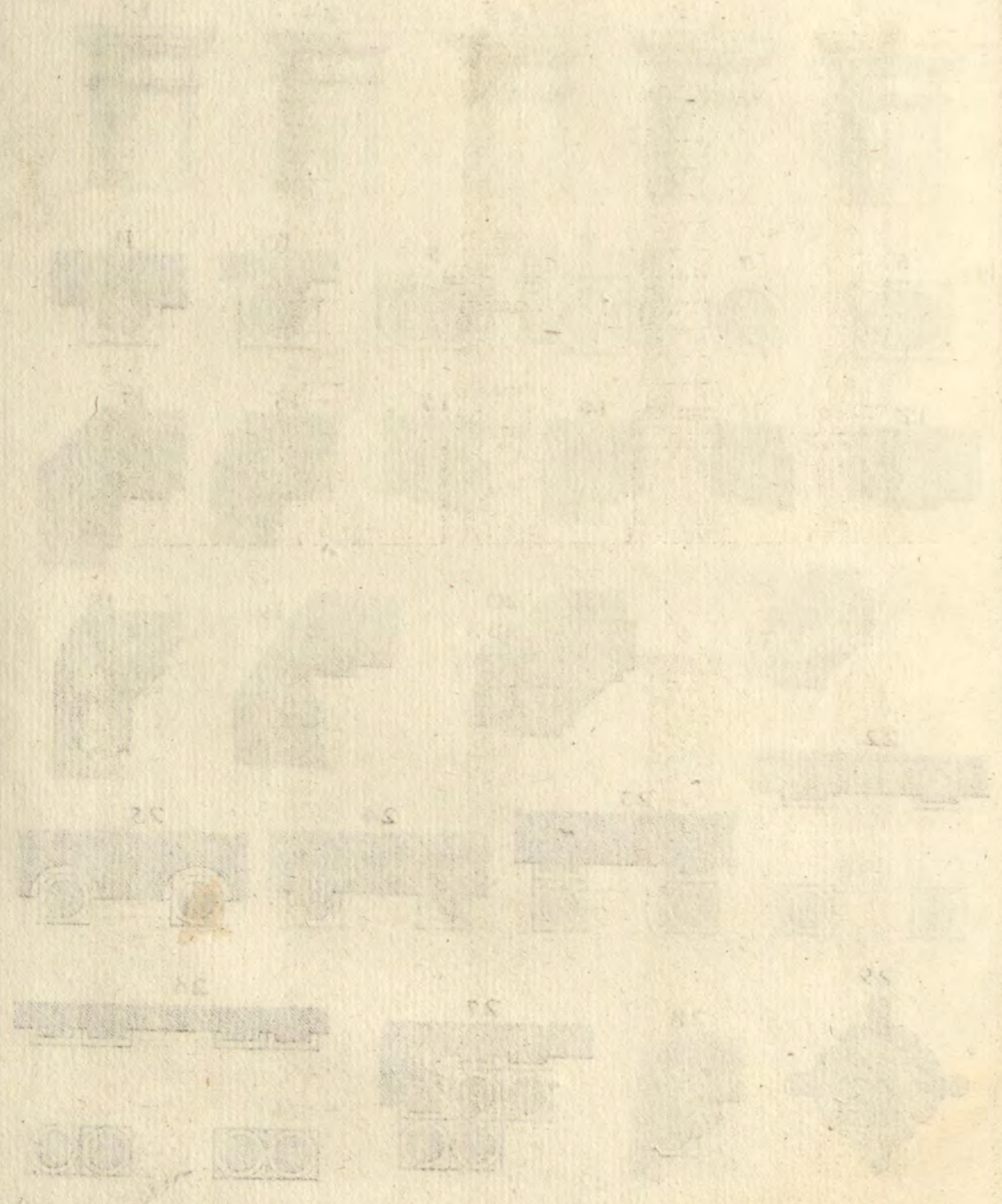
J. R. Lucotte del.

SYSTEMES DE DIMENSION

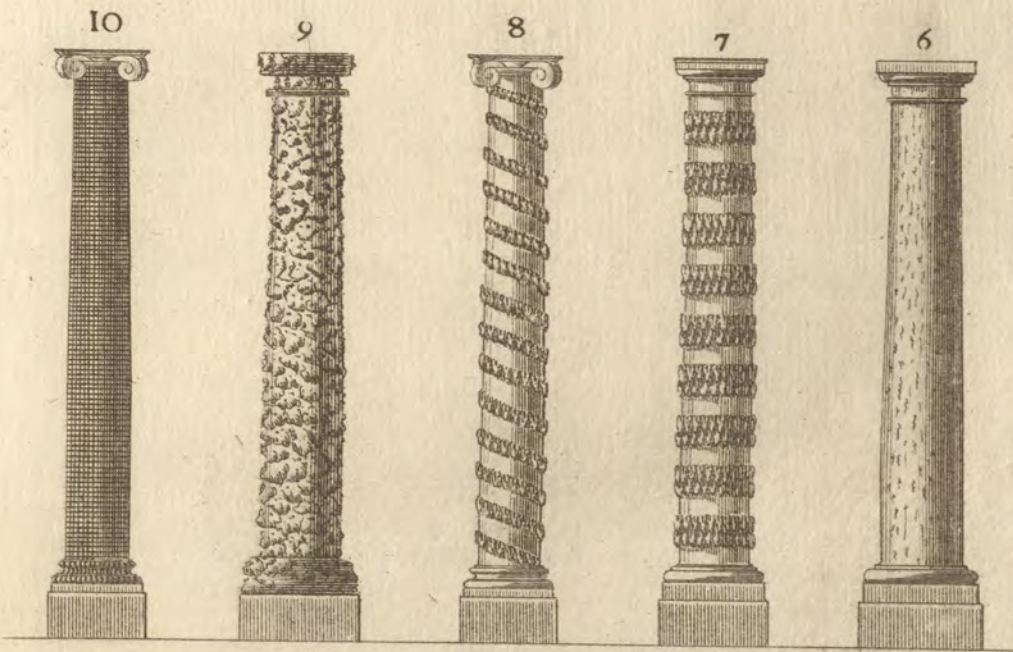
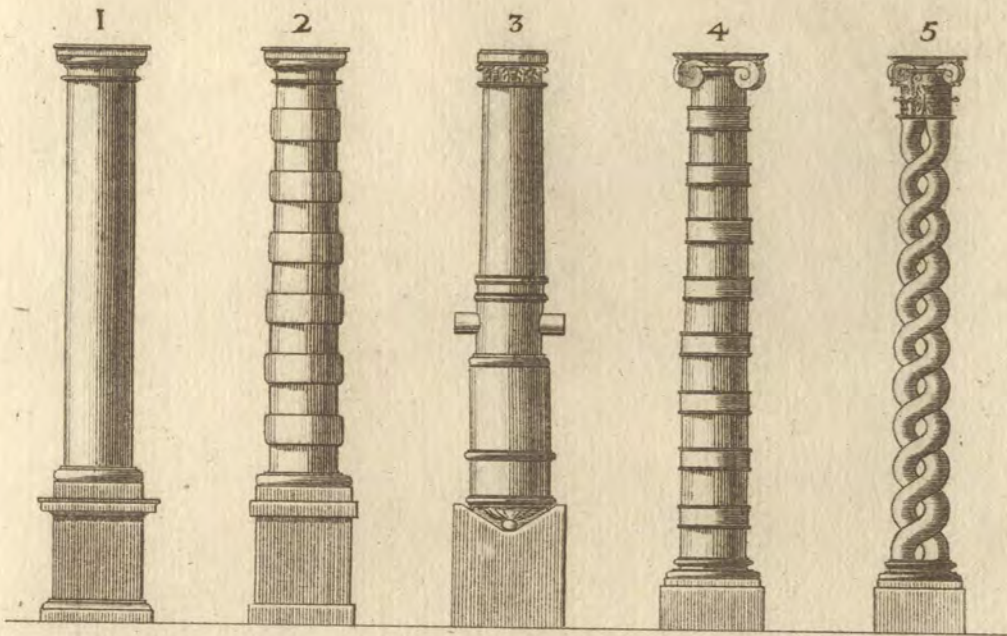
1844



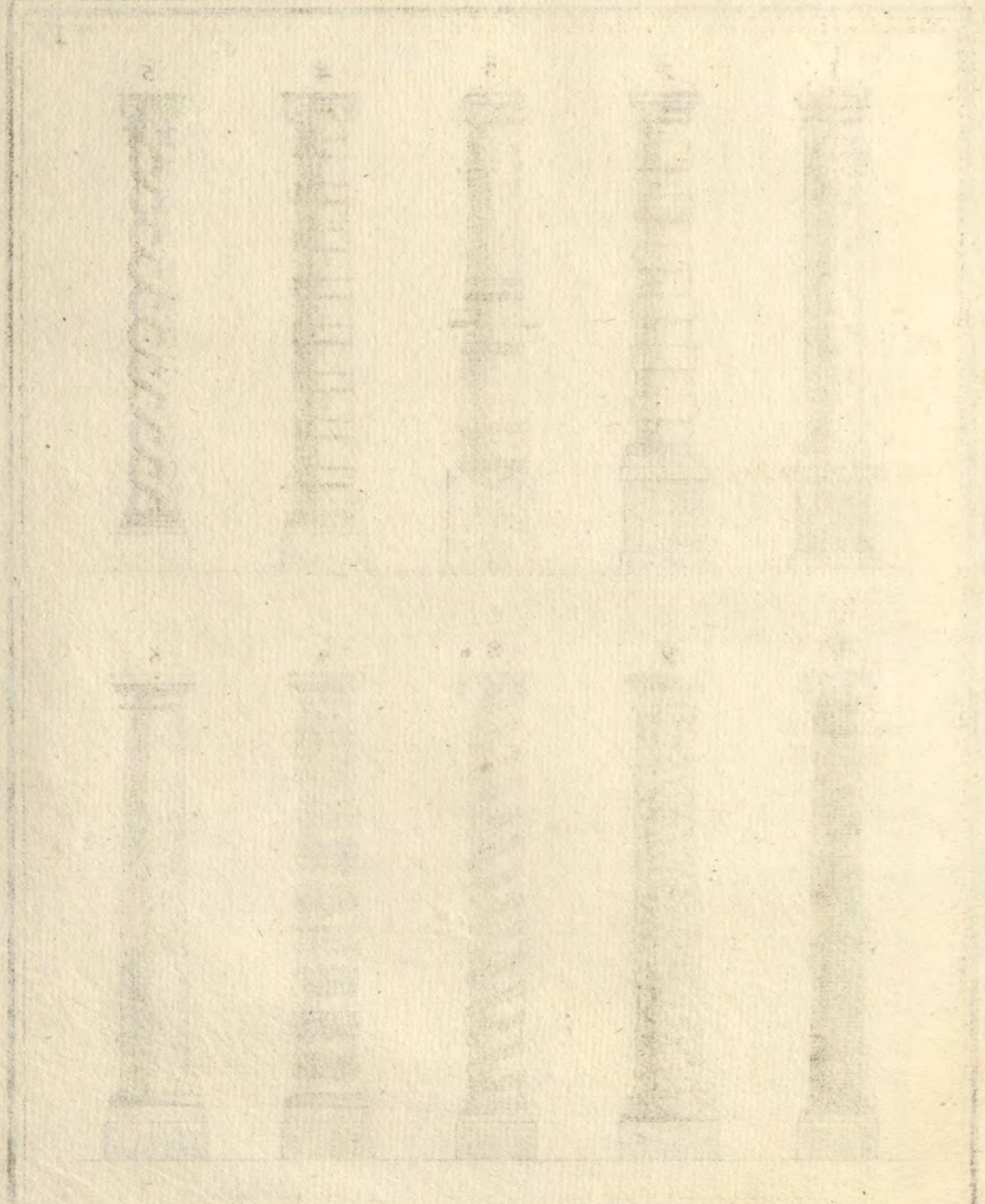
CHAPITEAUX COLONNES PILASTRES



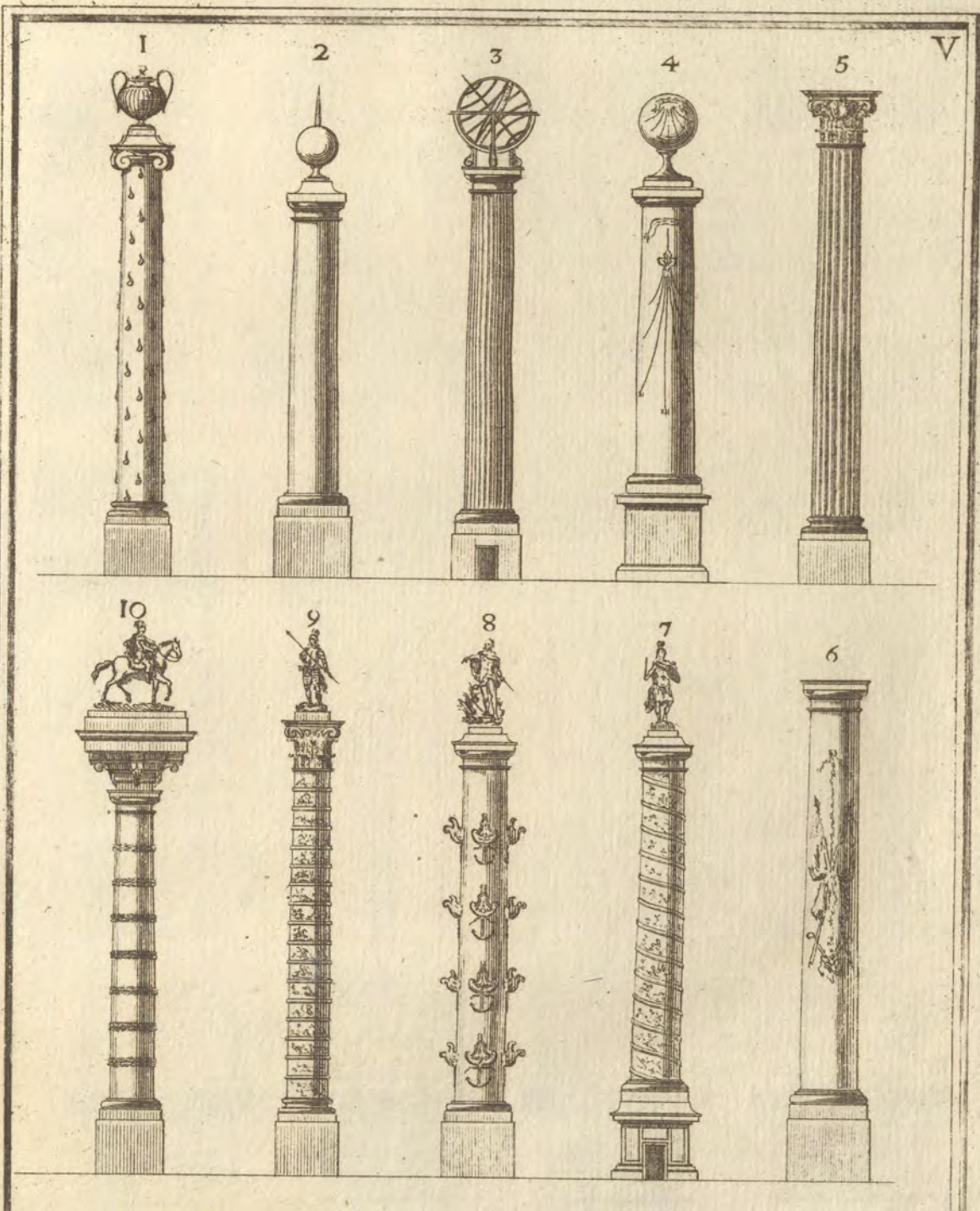
CHAPITRE DES COLONNES ET PILASTRES



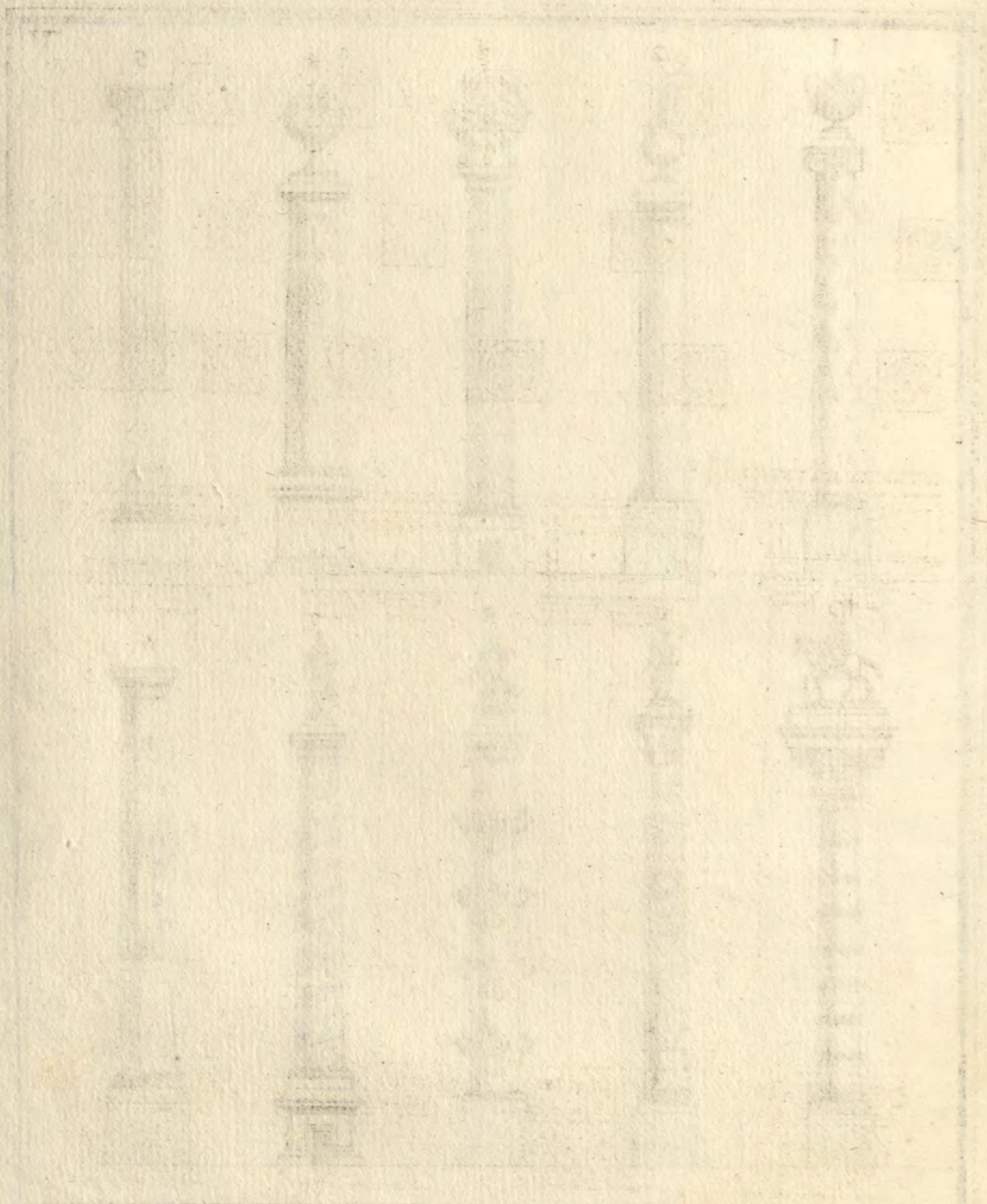
COLONNES DE CARACTERE



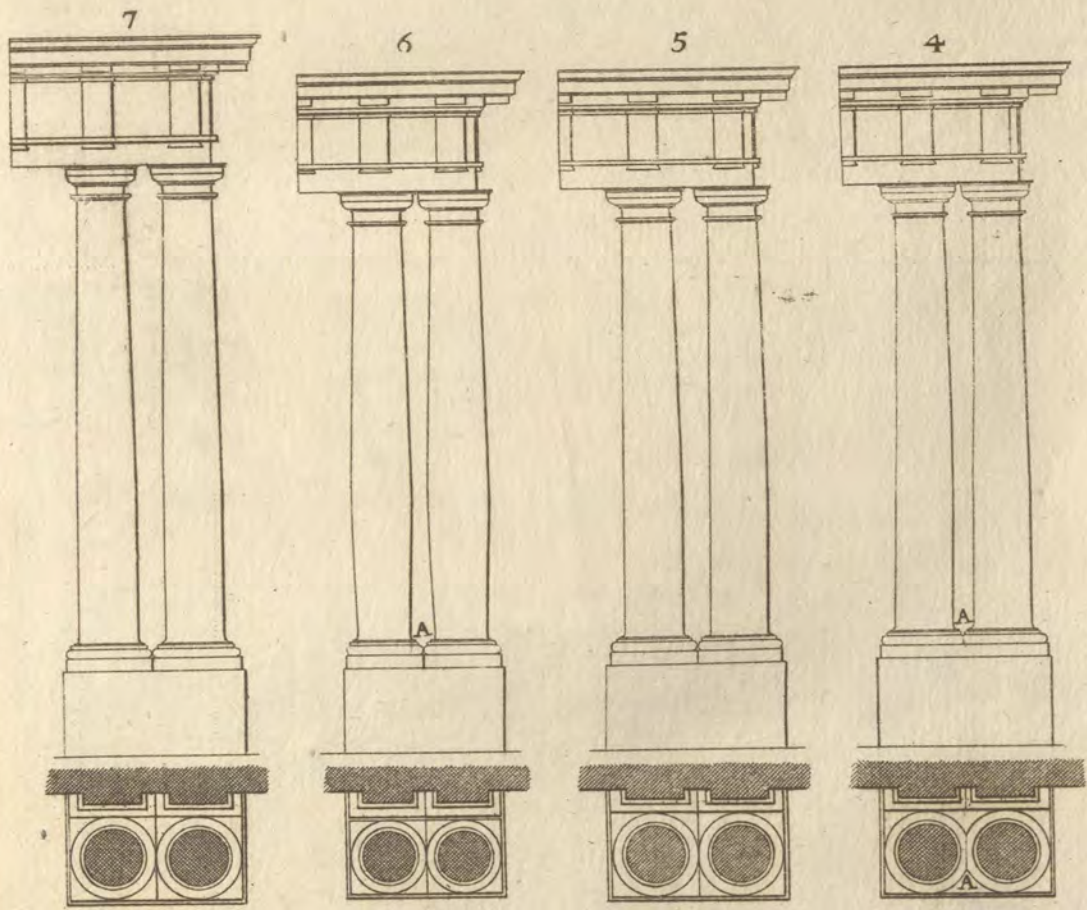
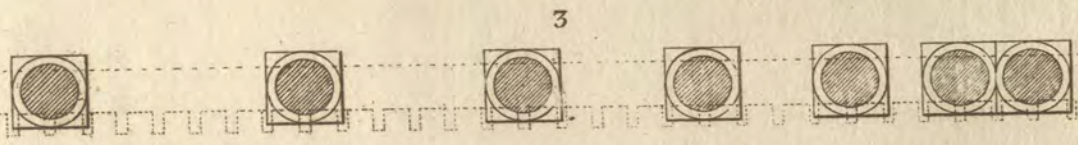
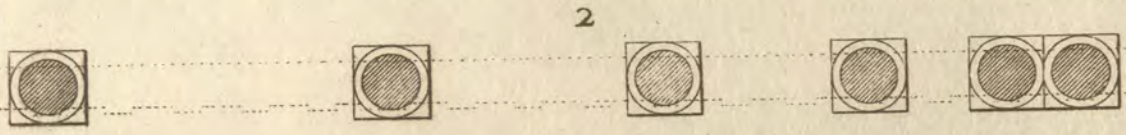
COLONNES DE CARACTÈRE



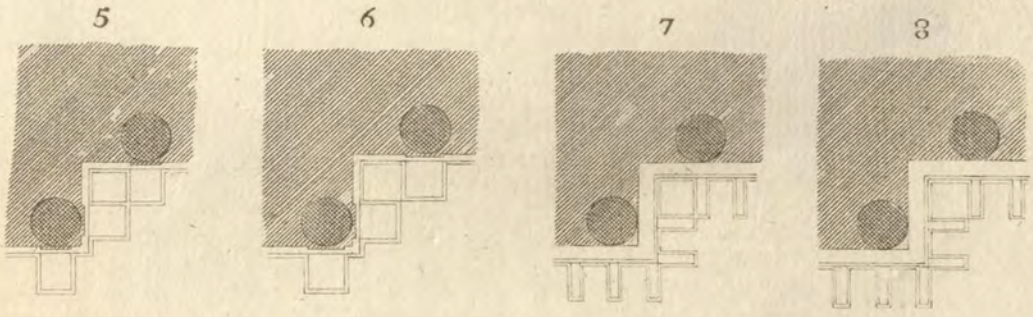
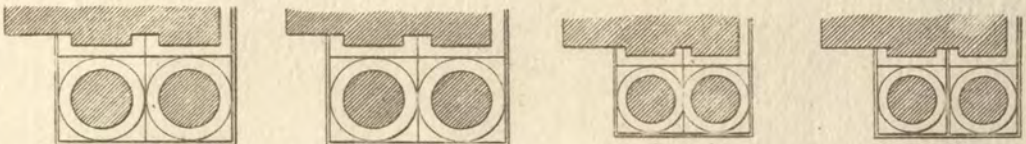
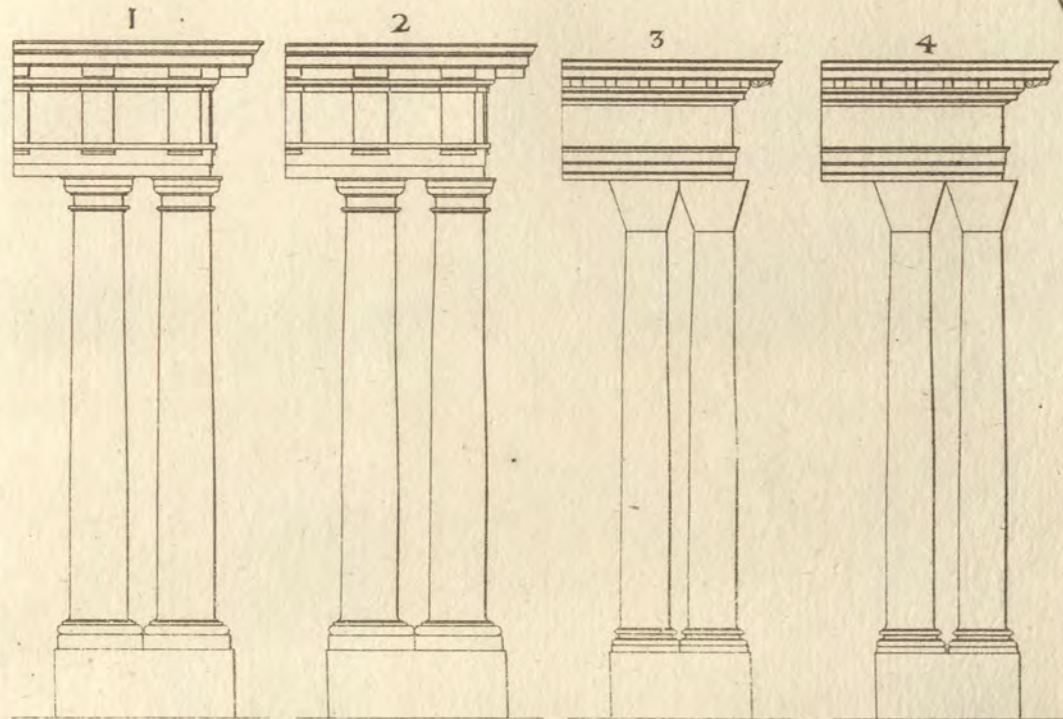
COLONNES SIMBOLIQUES



COLONNES ET PEDUSTES



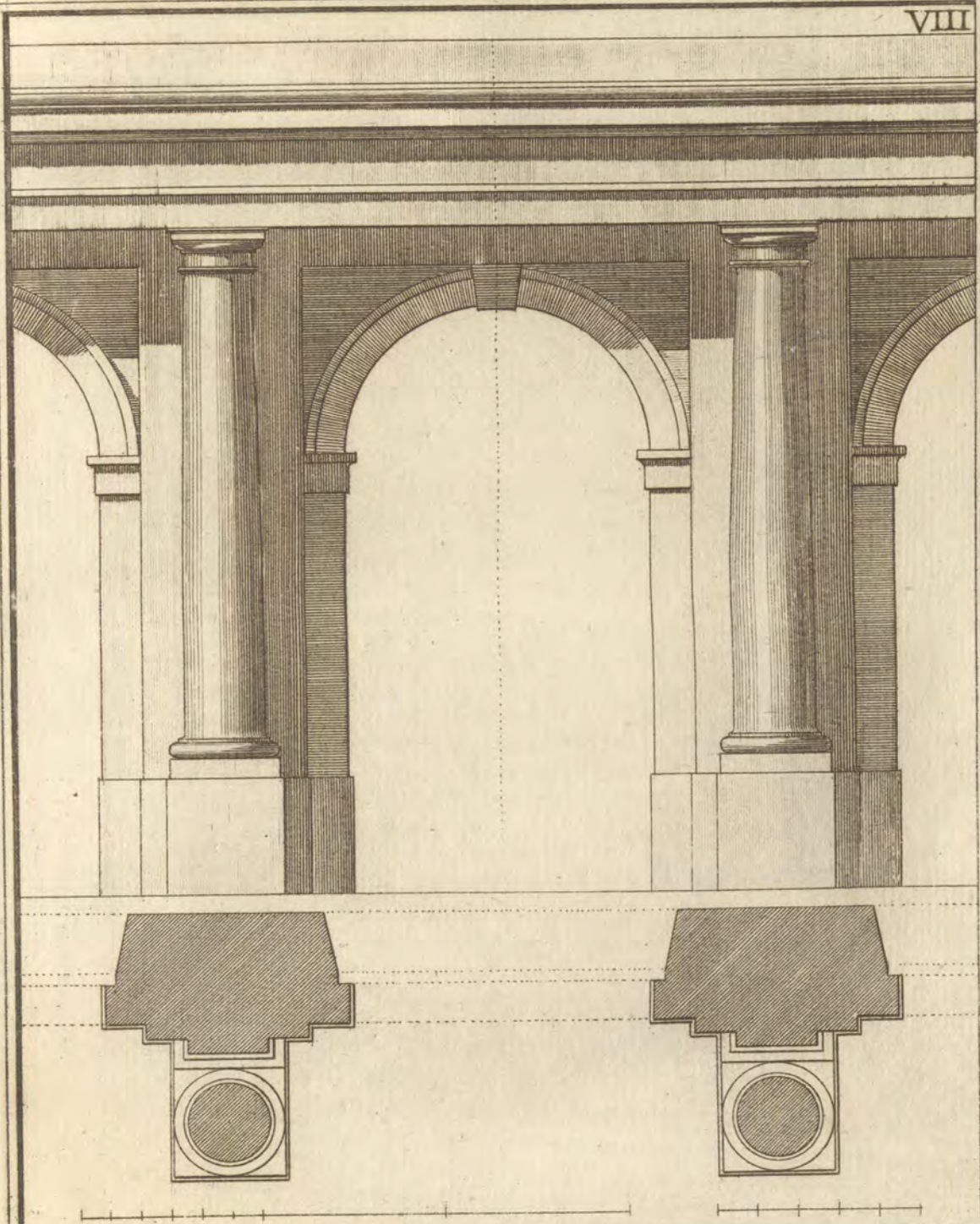
ENTRECOLONNEMENS ACCOUPLEMEMENS



ACCOUPELEMENS

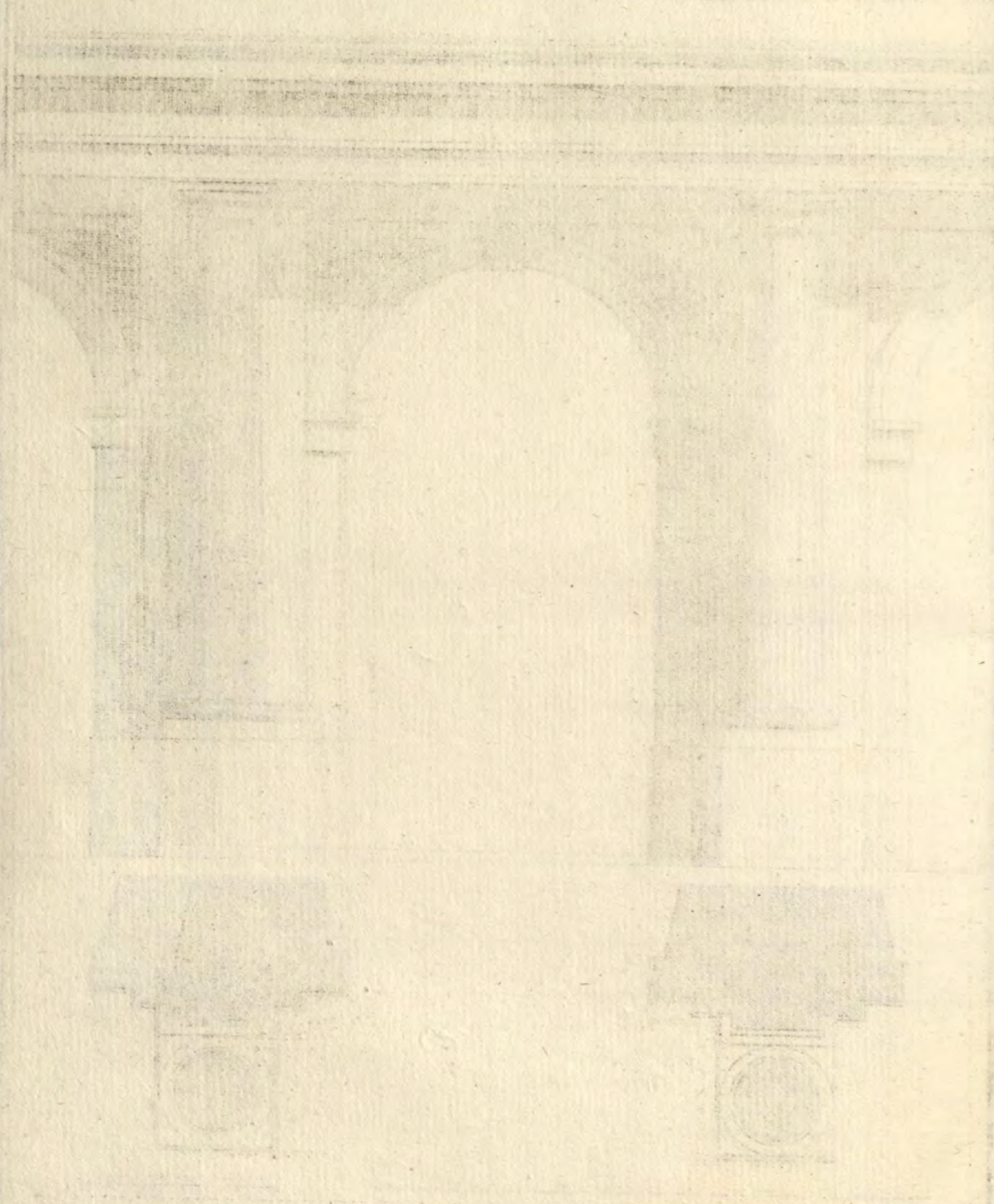
GROUPPES

ALFRED HENNING

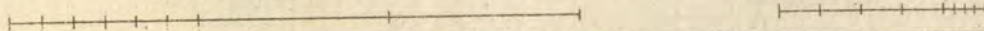
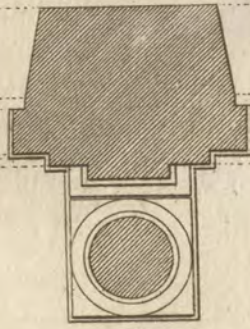
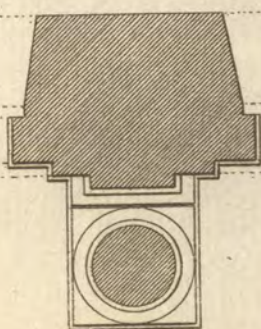
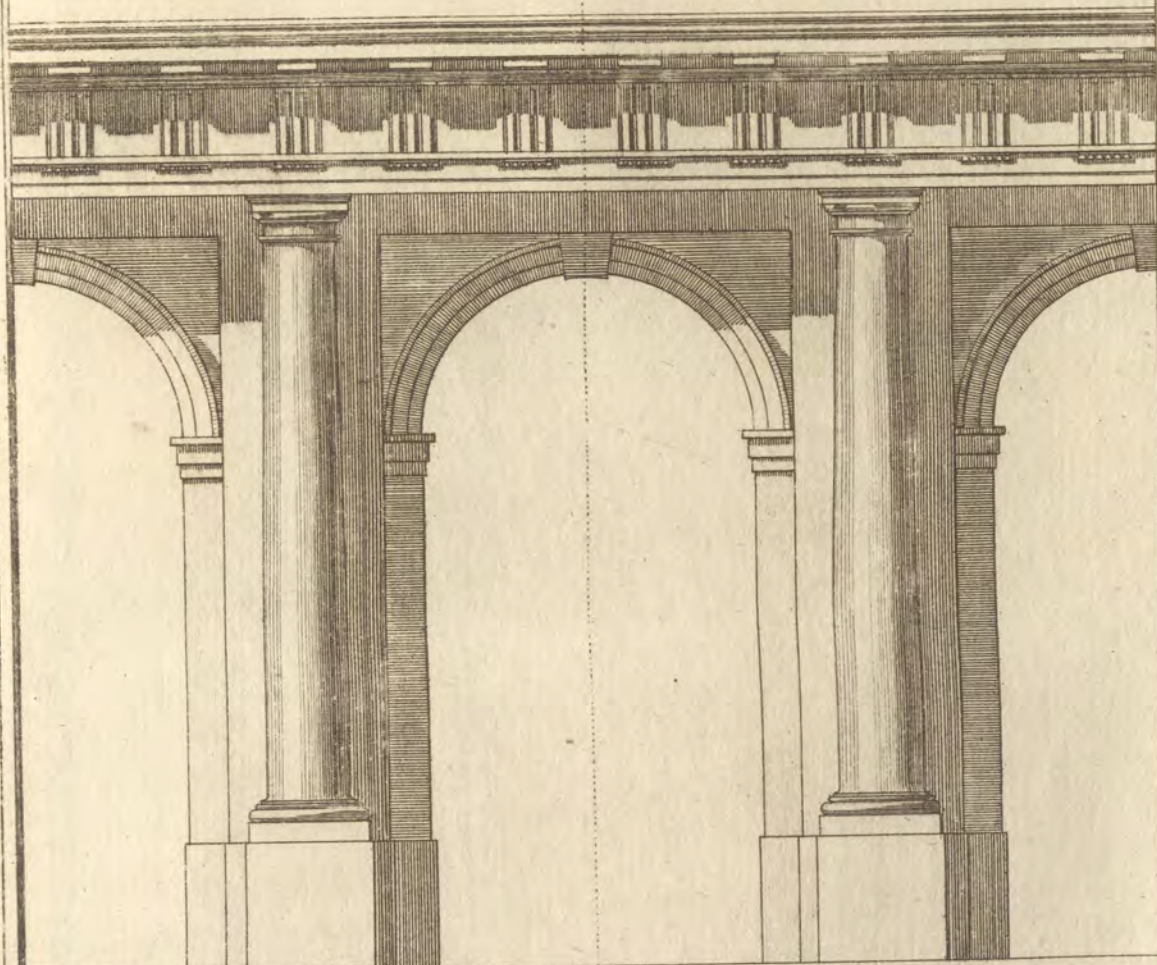


PORTIQUE TOSCAN

LIV

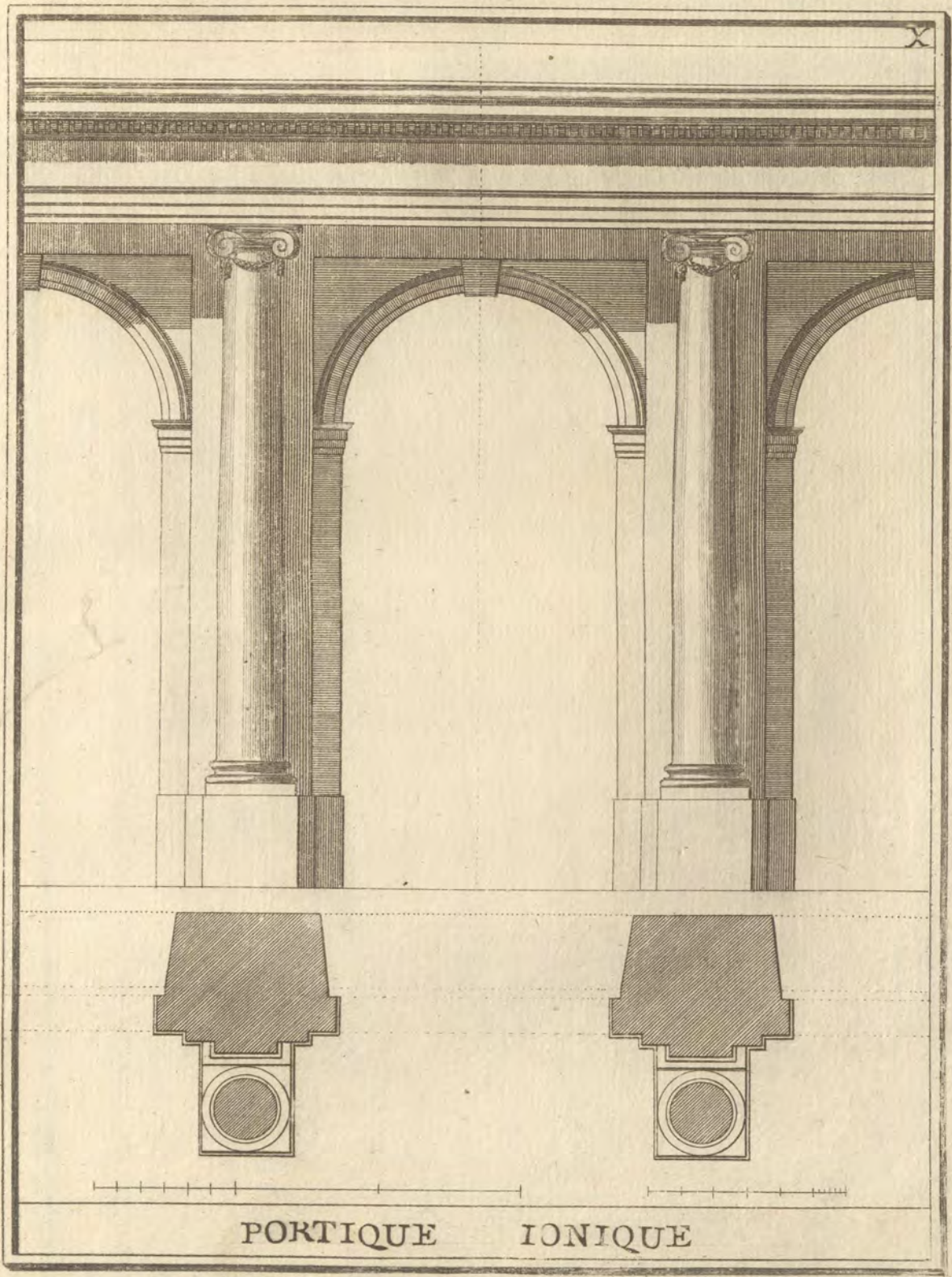


PORTIQUE TOIT A



PORTIQUE DORIQUE

FOOTNOTES - DORSET

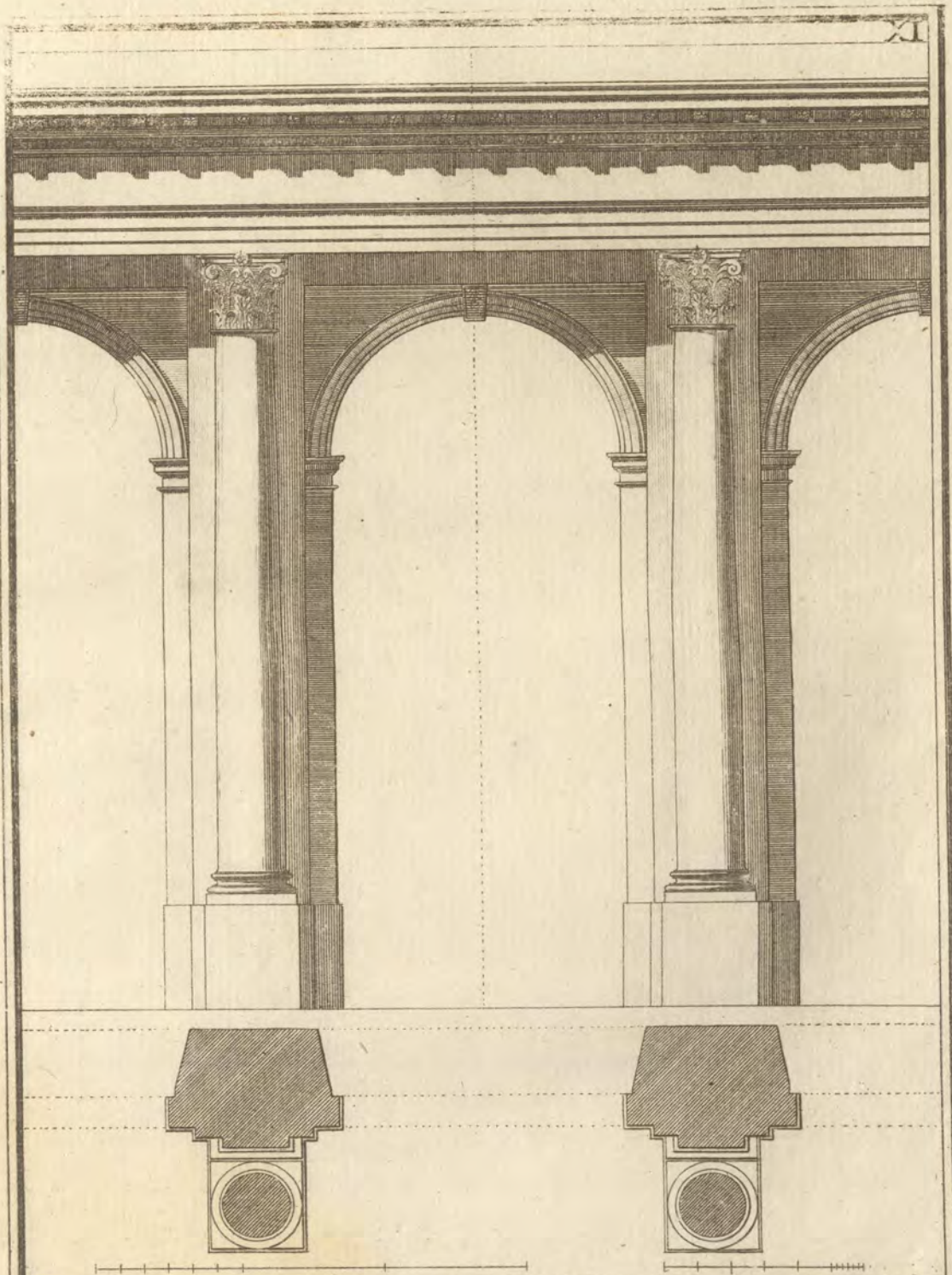


PORTIQUE

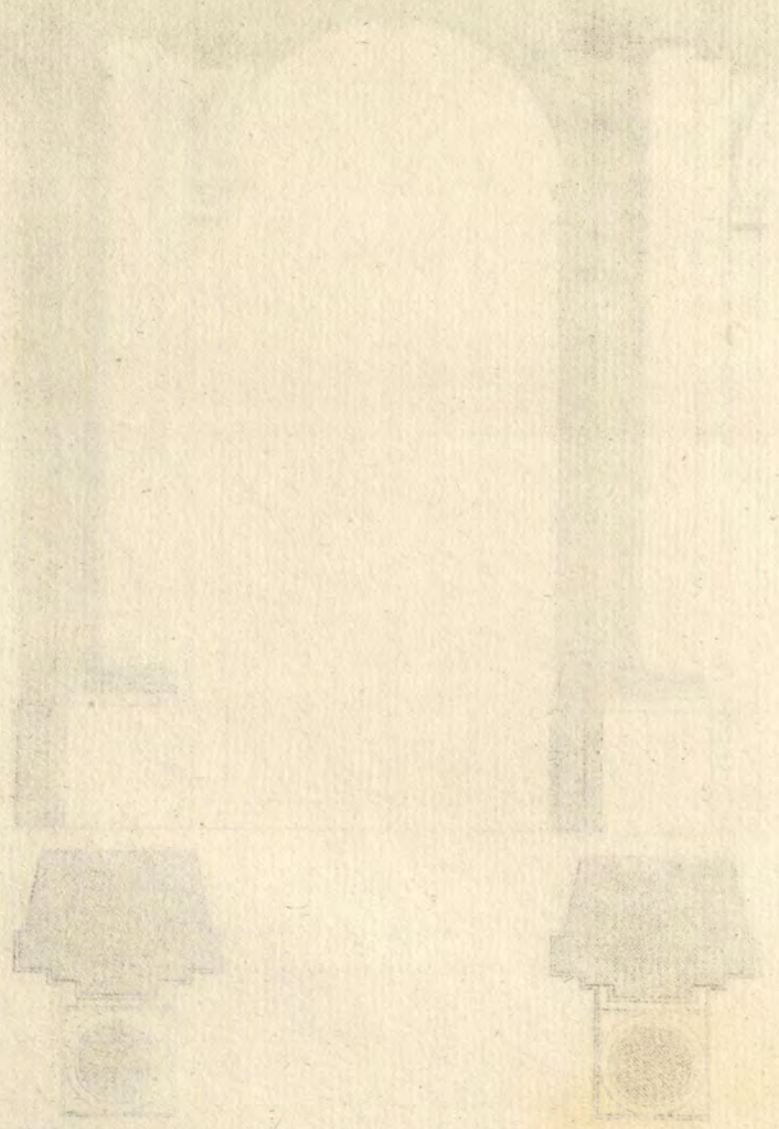
IONIQUE

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

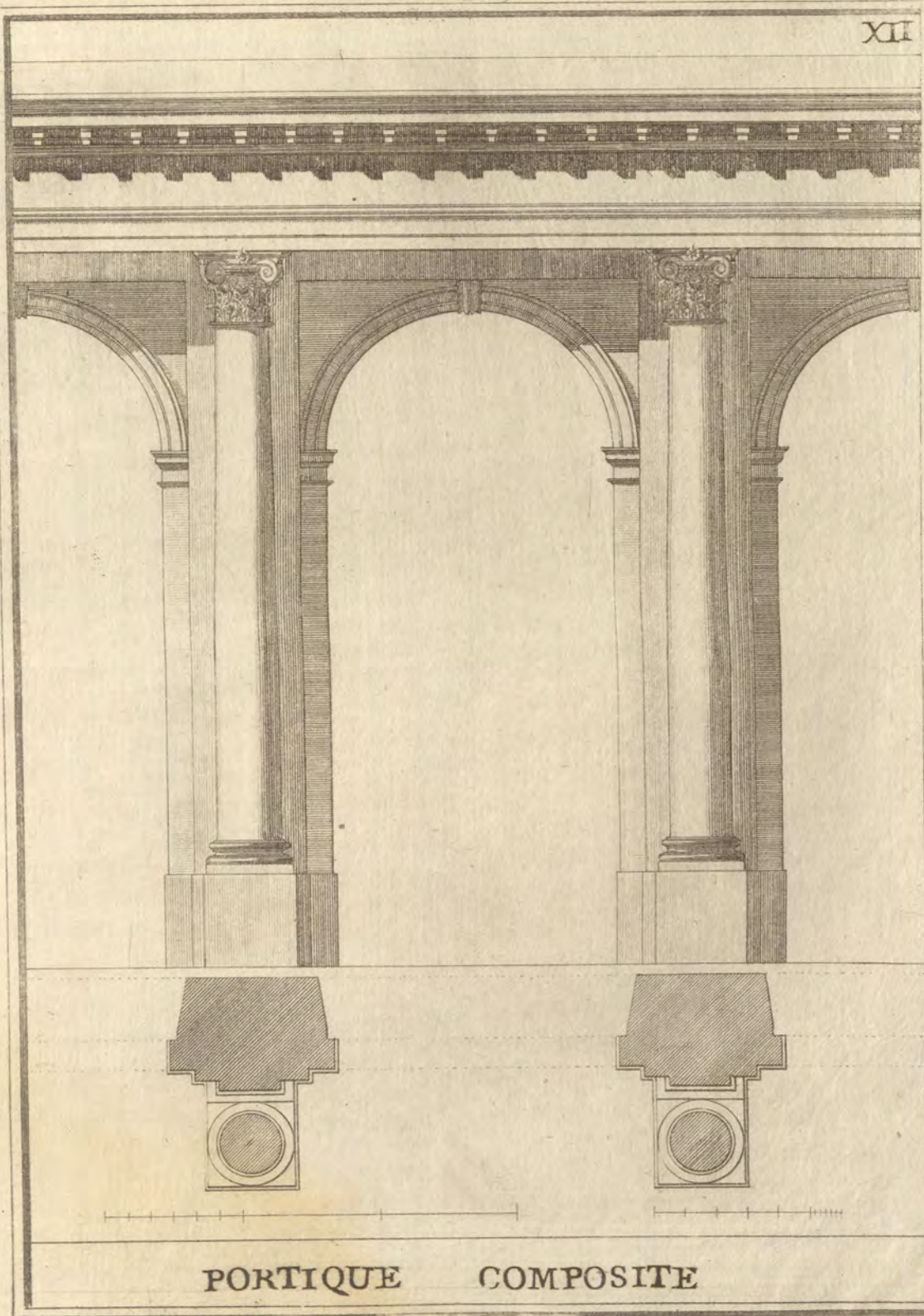
FOR THE



PORTIQUE CORINTHIEN

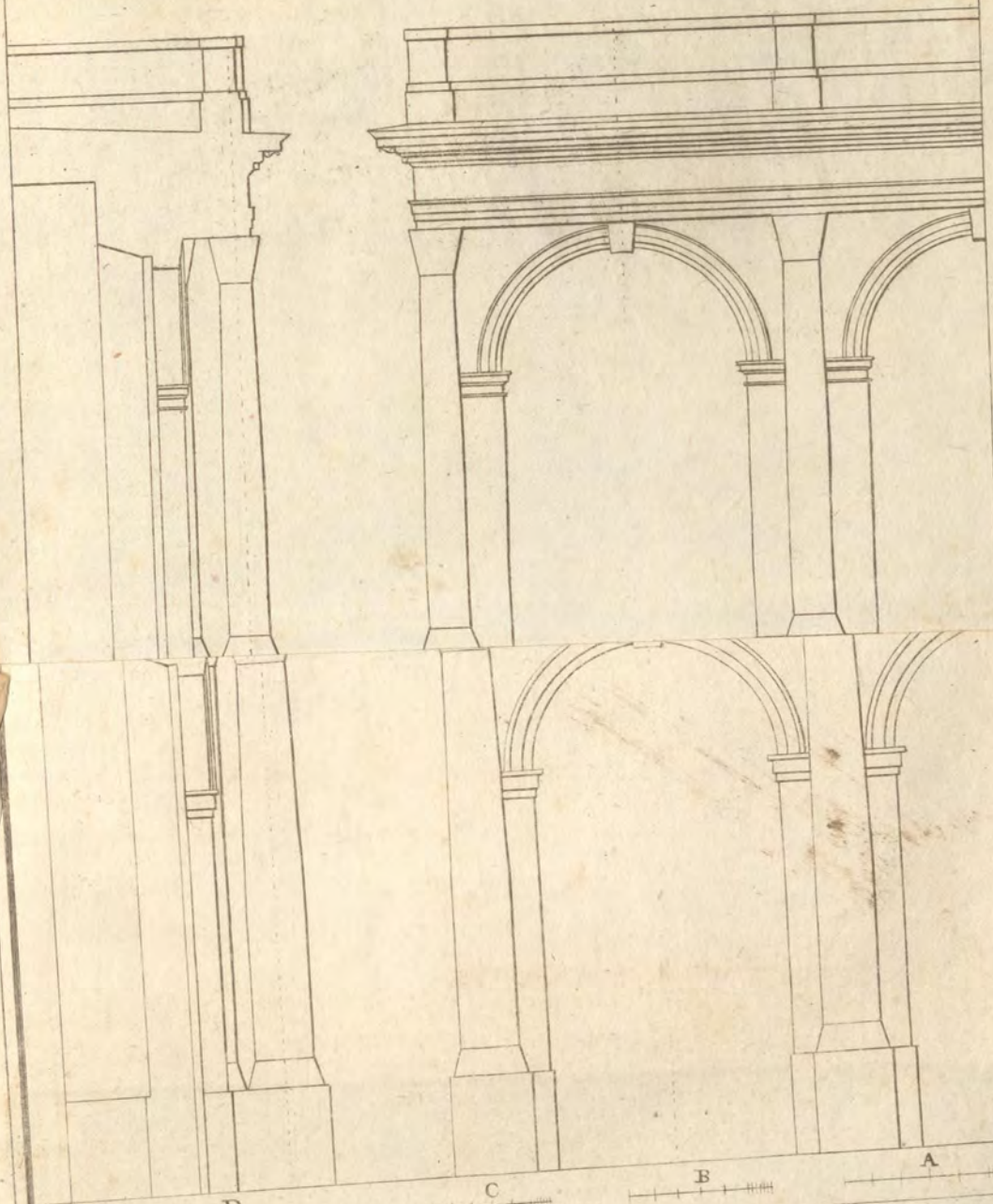


PORTIQUE - CORINTHIEN

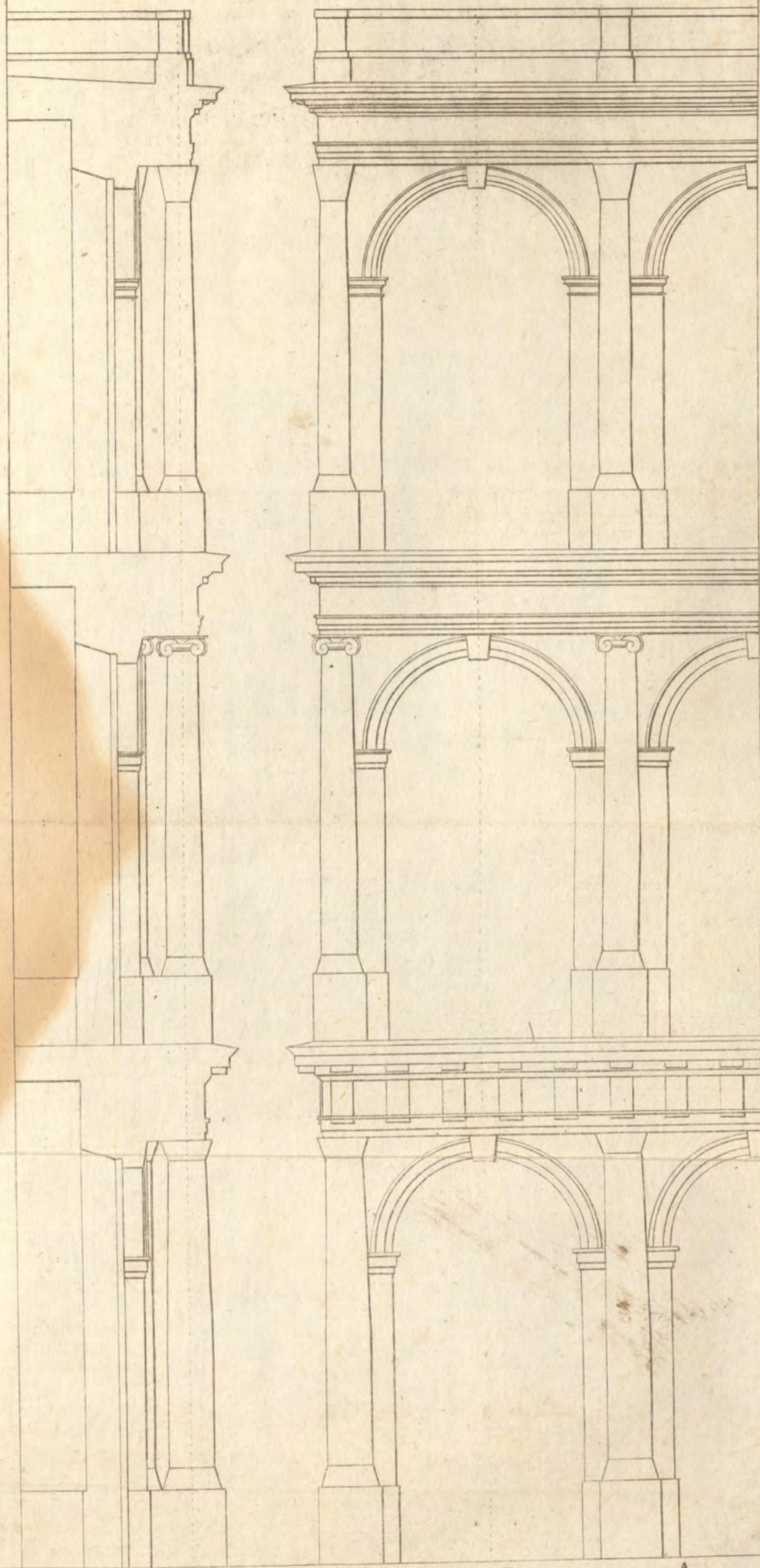


PORTIQUE COMPOSITE

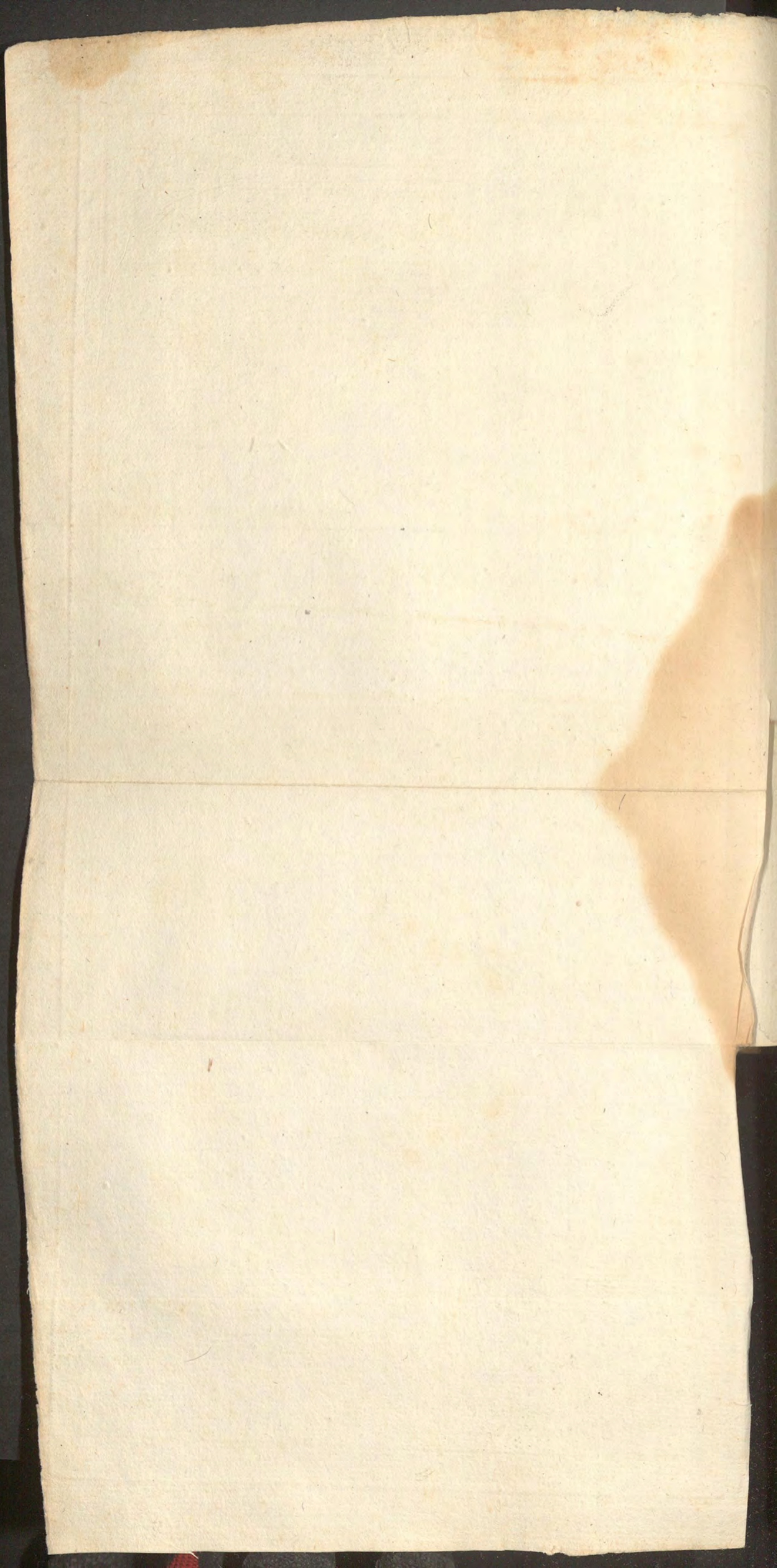
PORTIQUE COMPOSITE

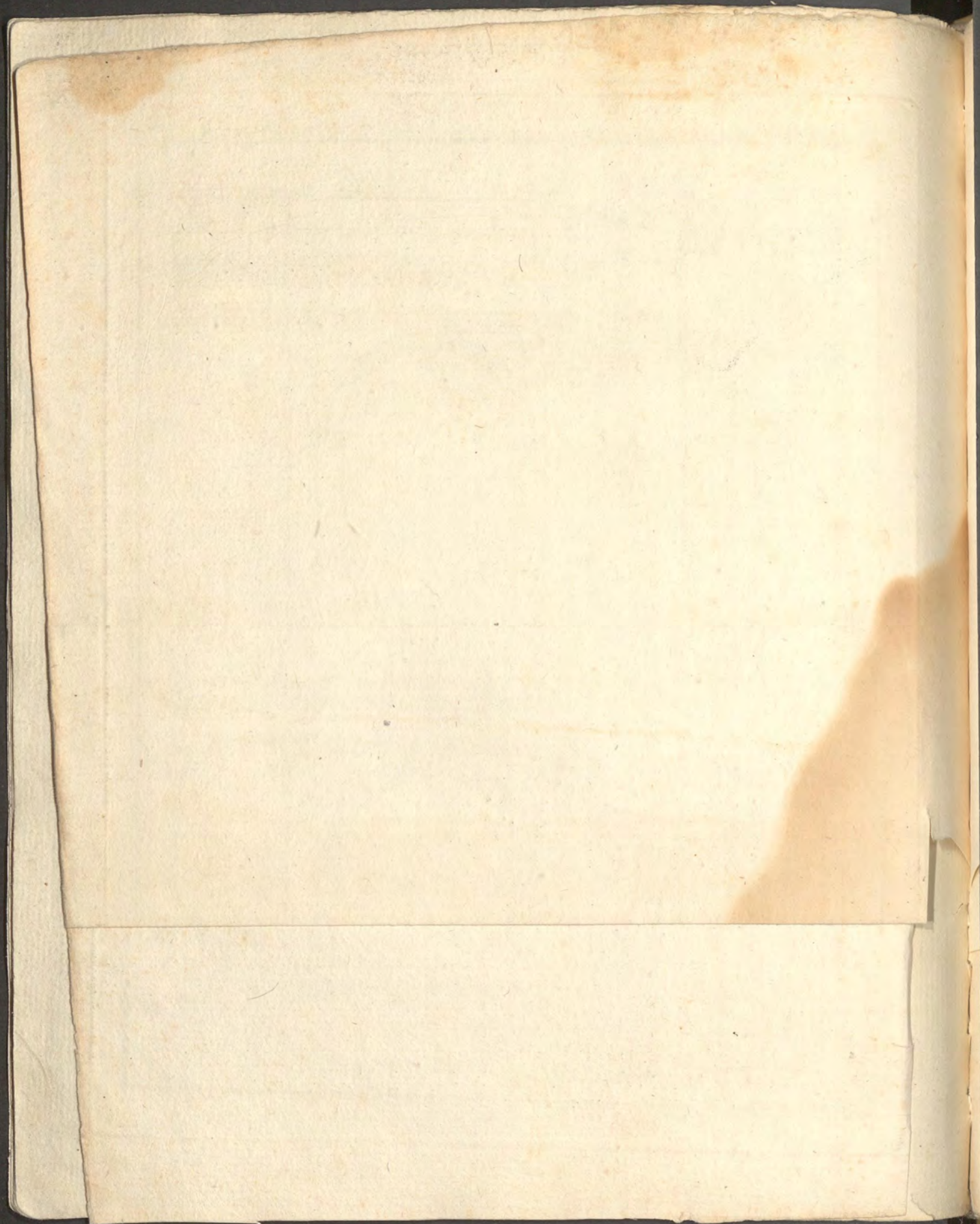


LES ORDRES GRECS



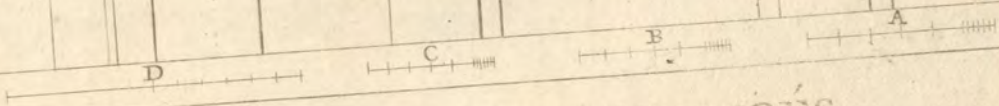
LES ORDRES GRECS

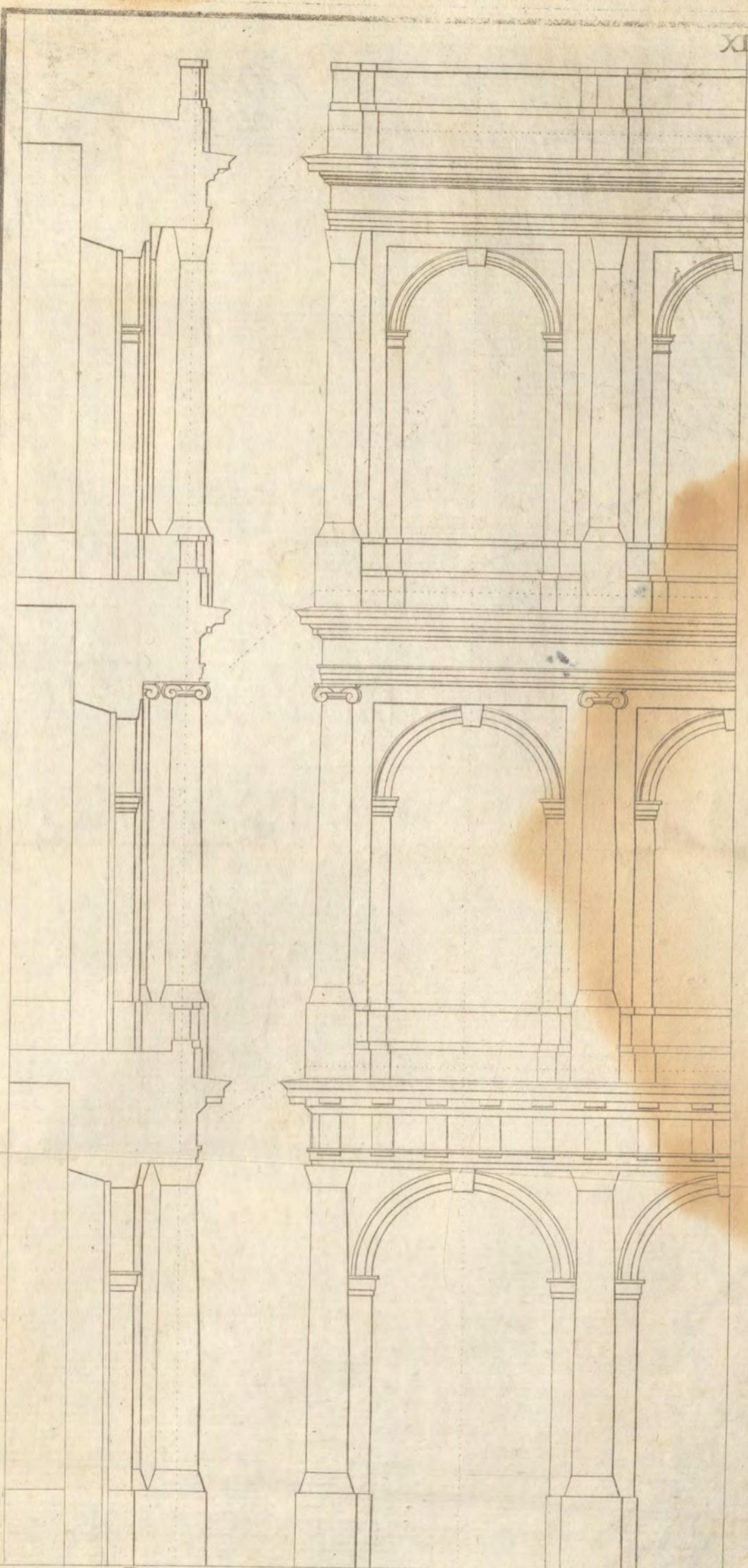




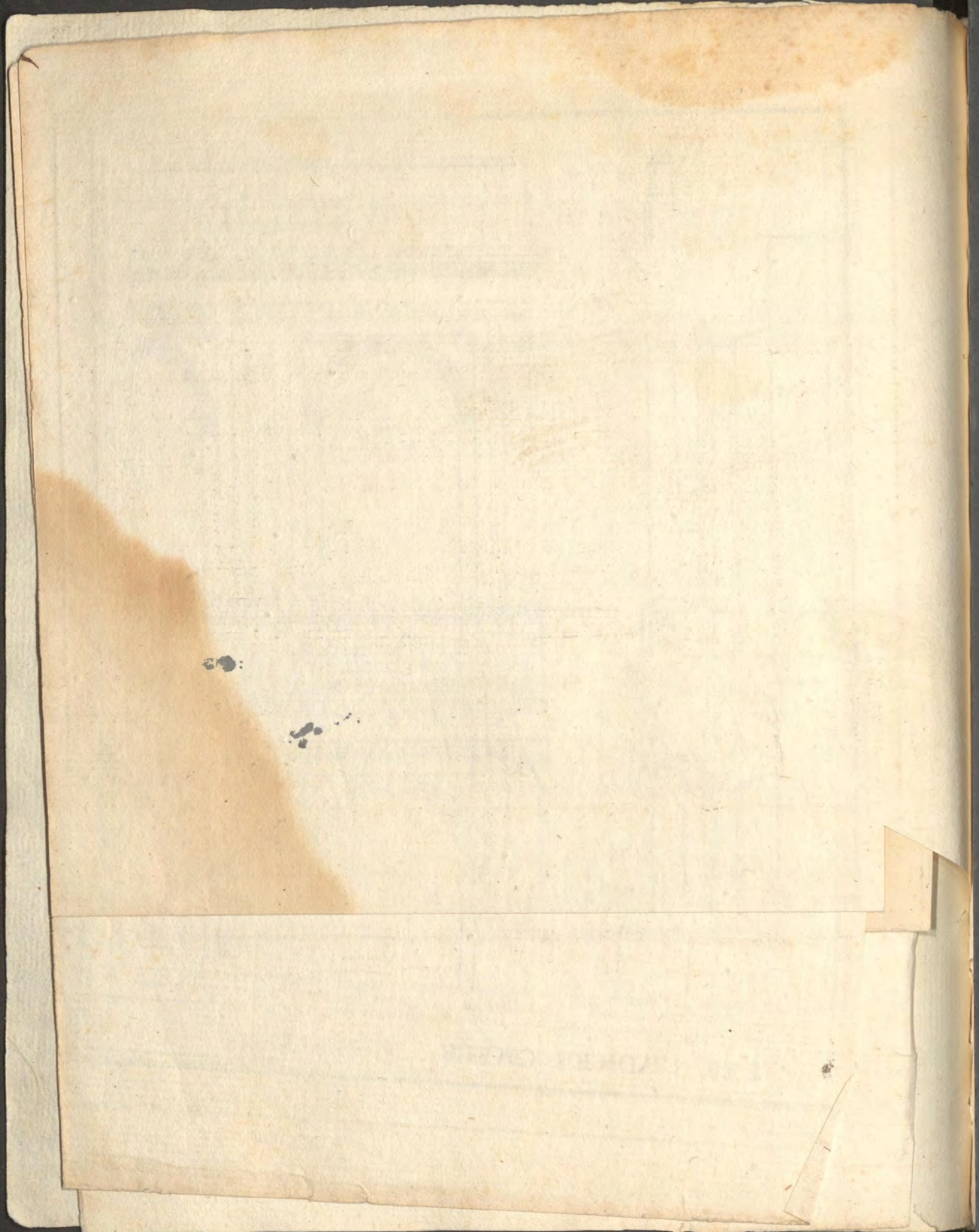


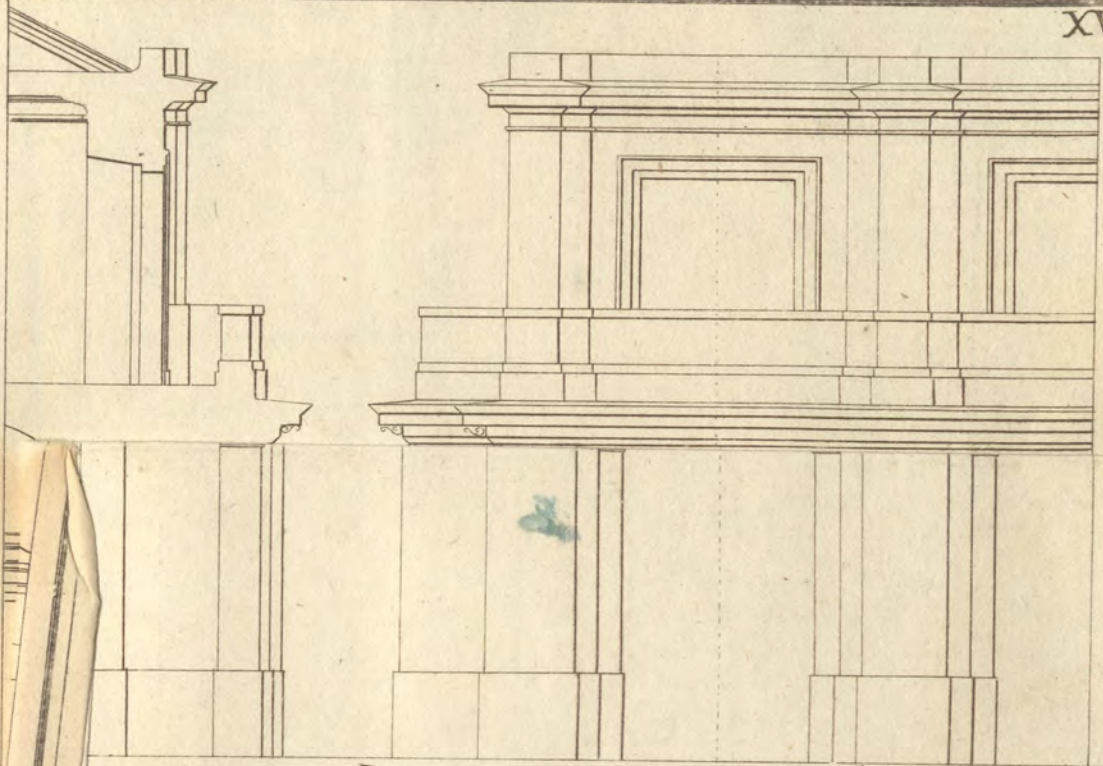
LES ORDRES GRECS CORRIGÉS





LES ORDRES GRECS CORRIGÉS

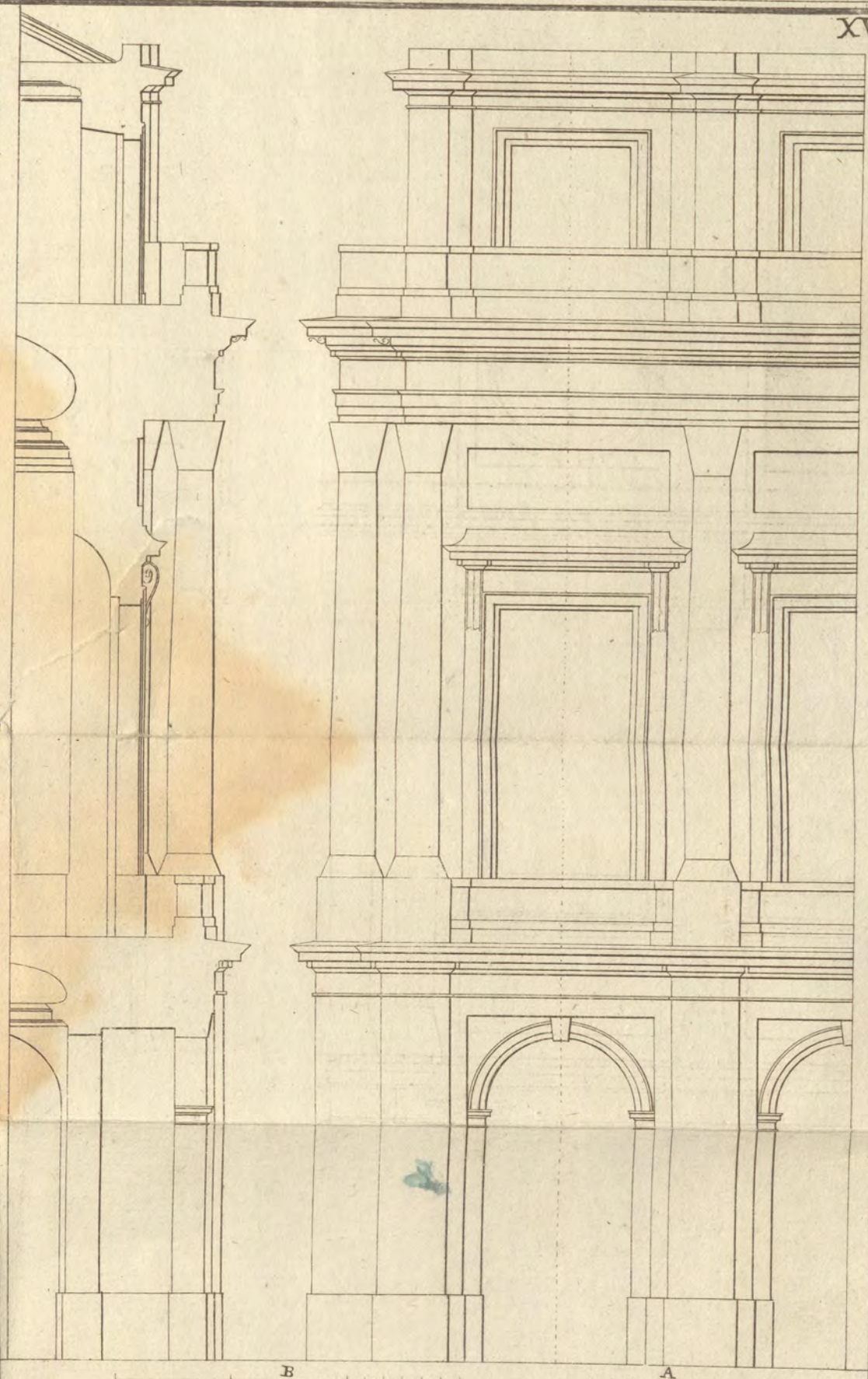




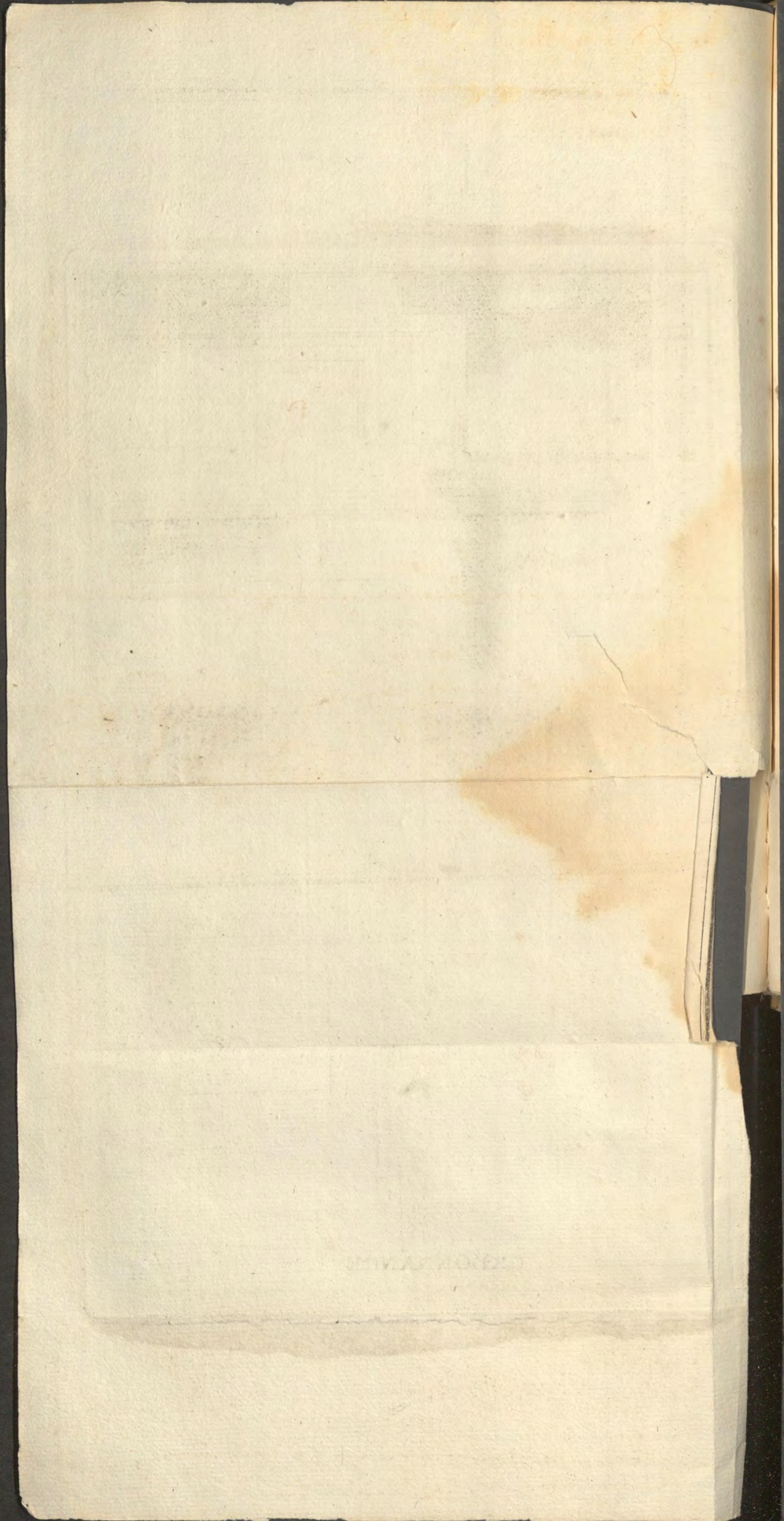
B

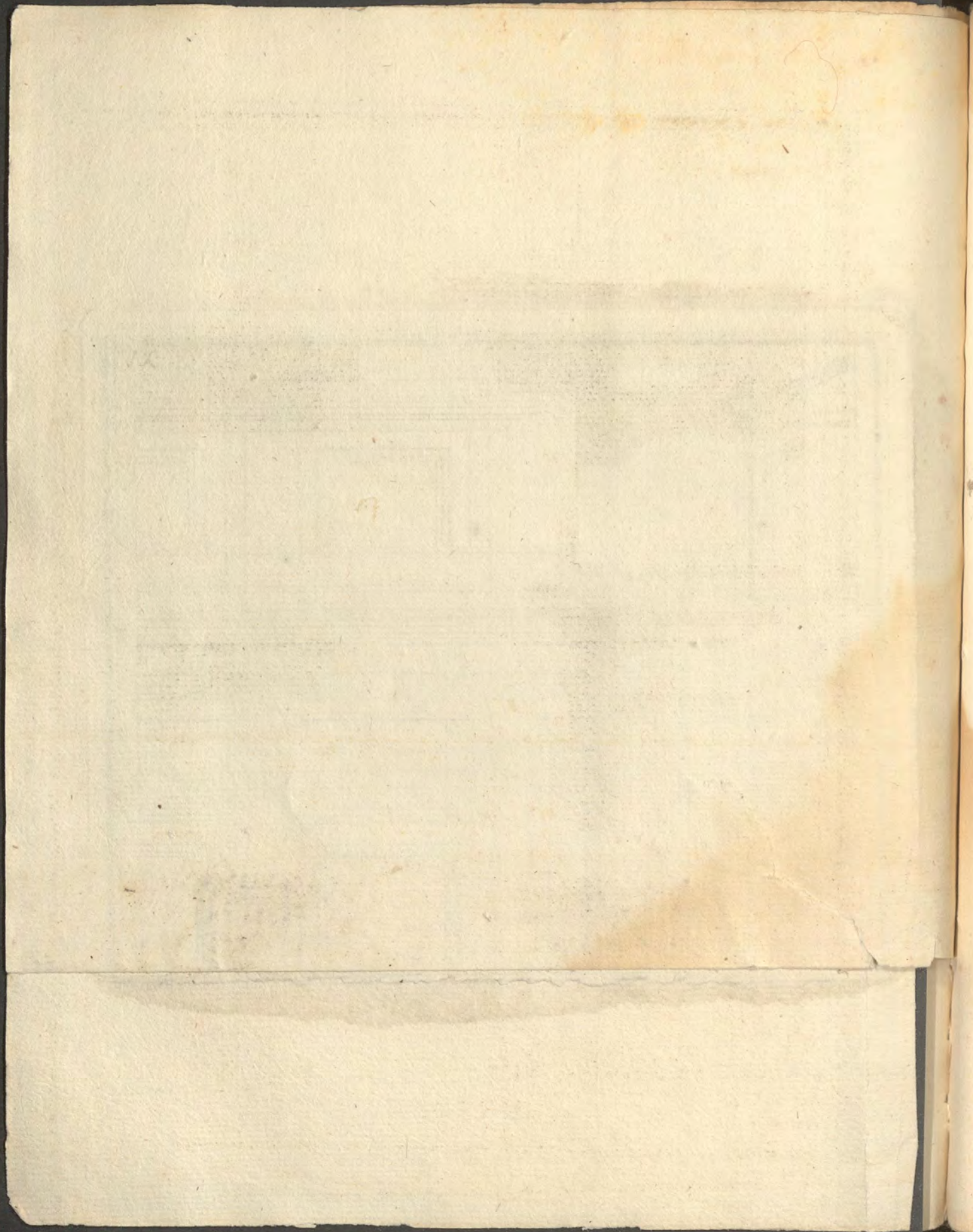
A

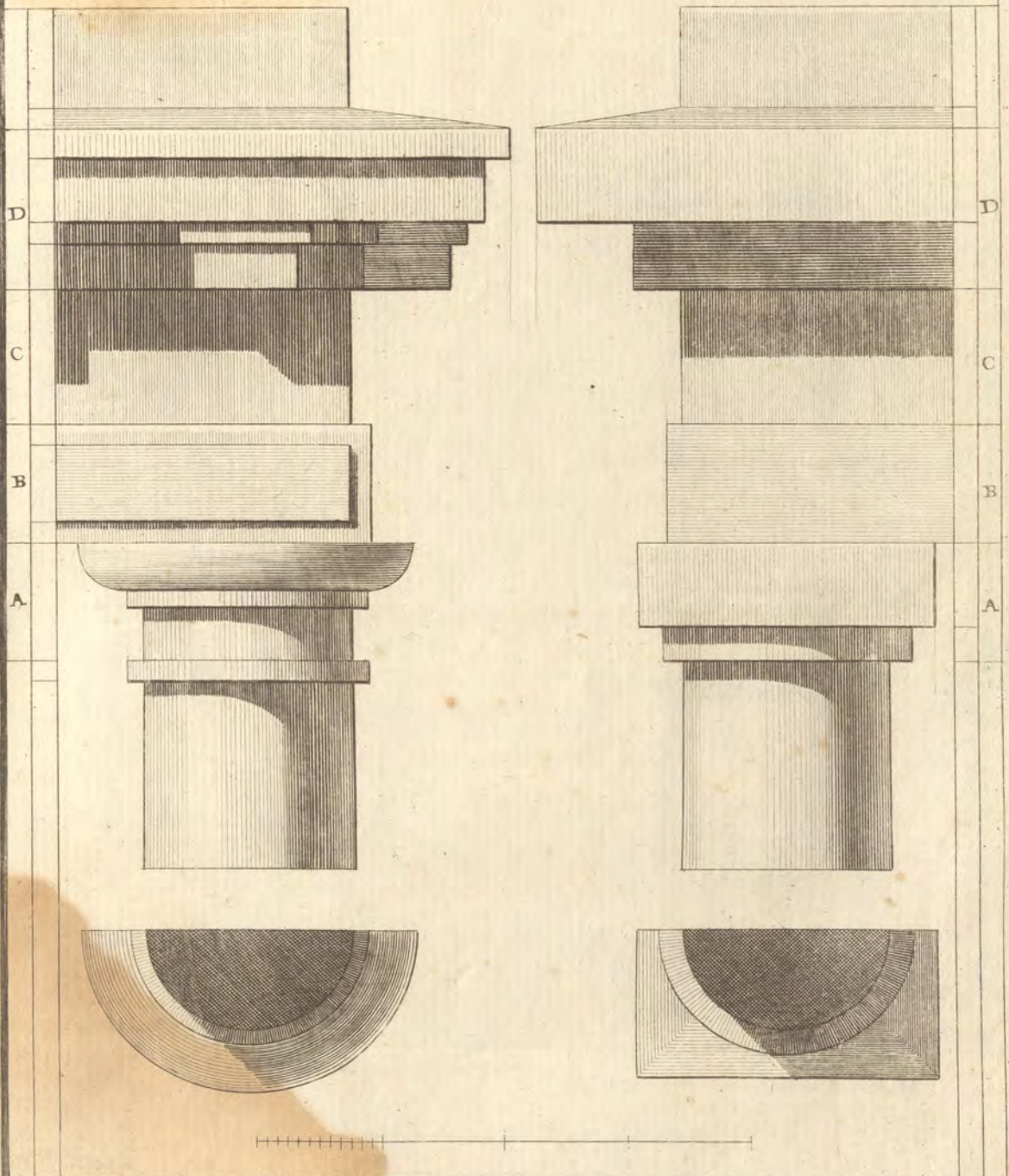
ORDONNANCE



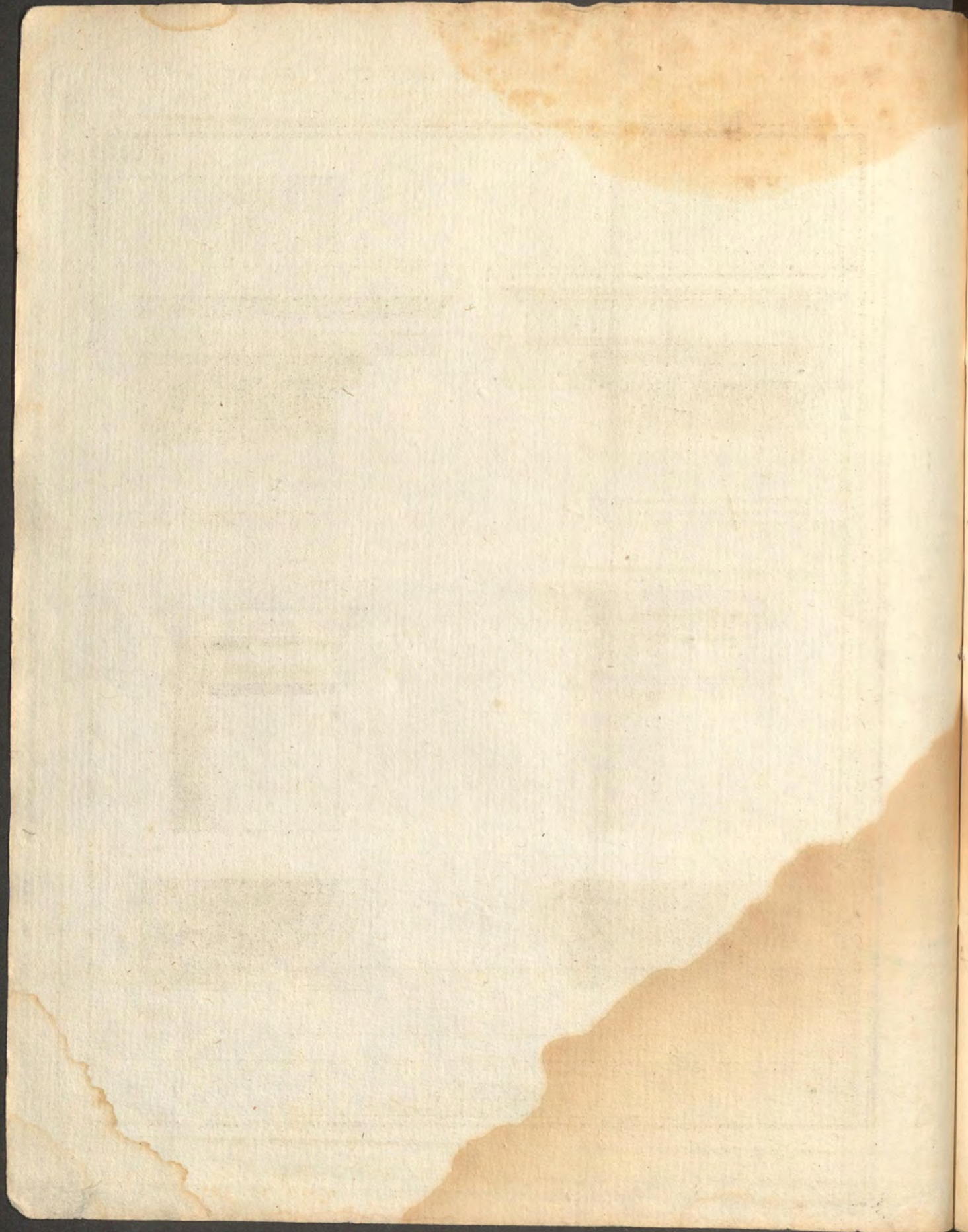
ORDONNANCE

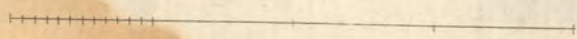
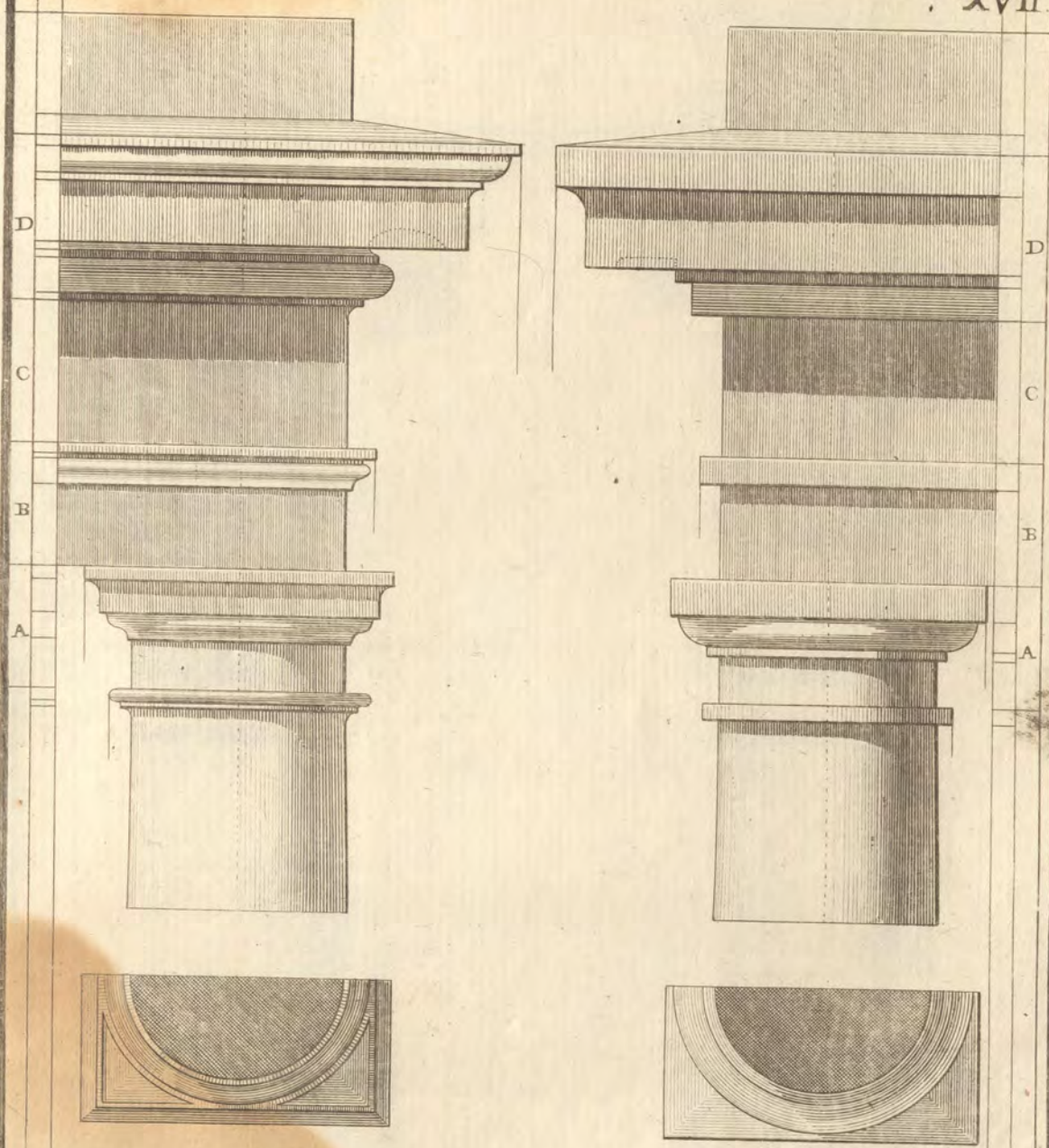




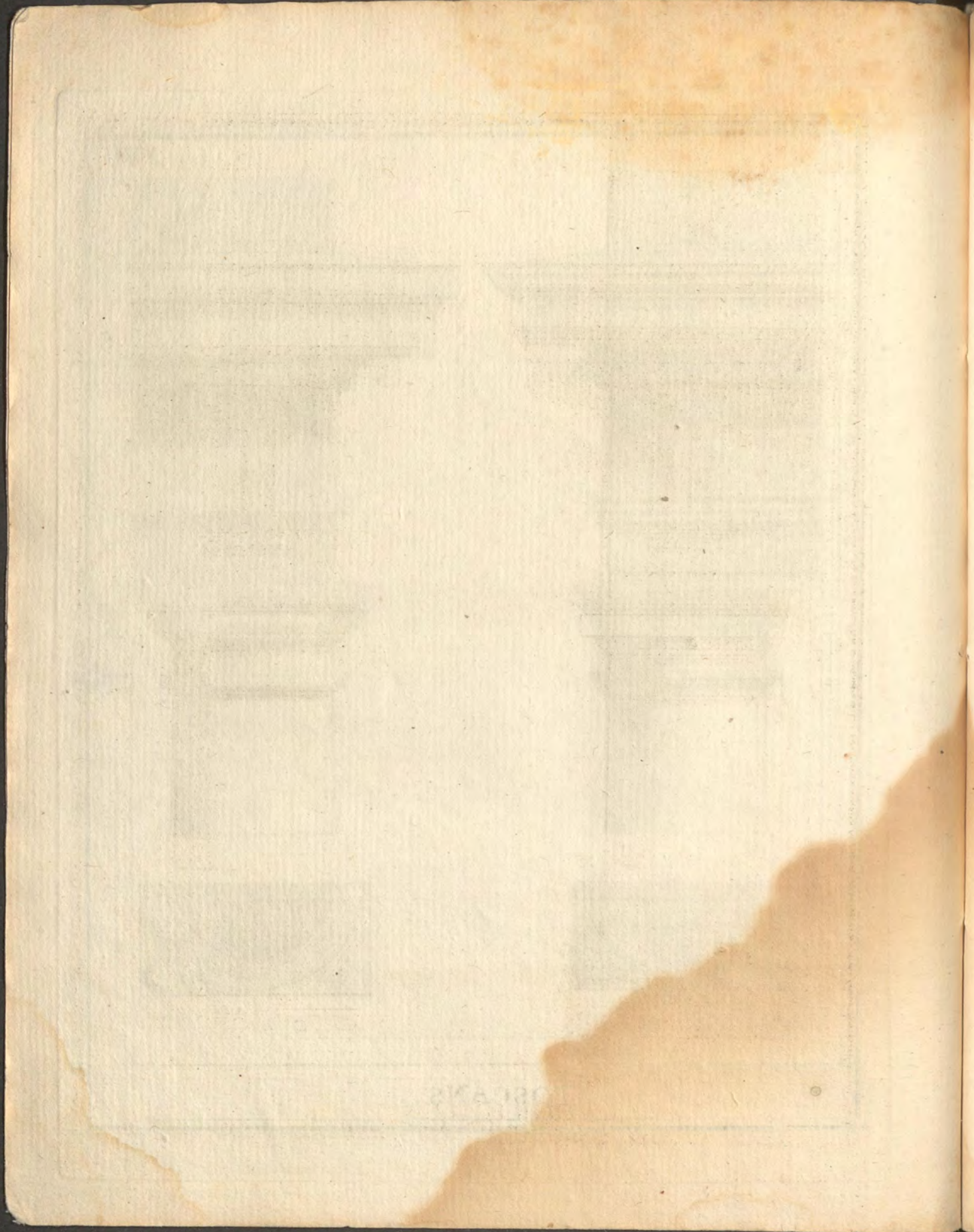


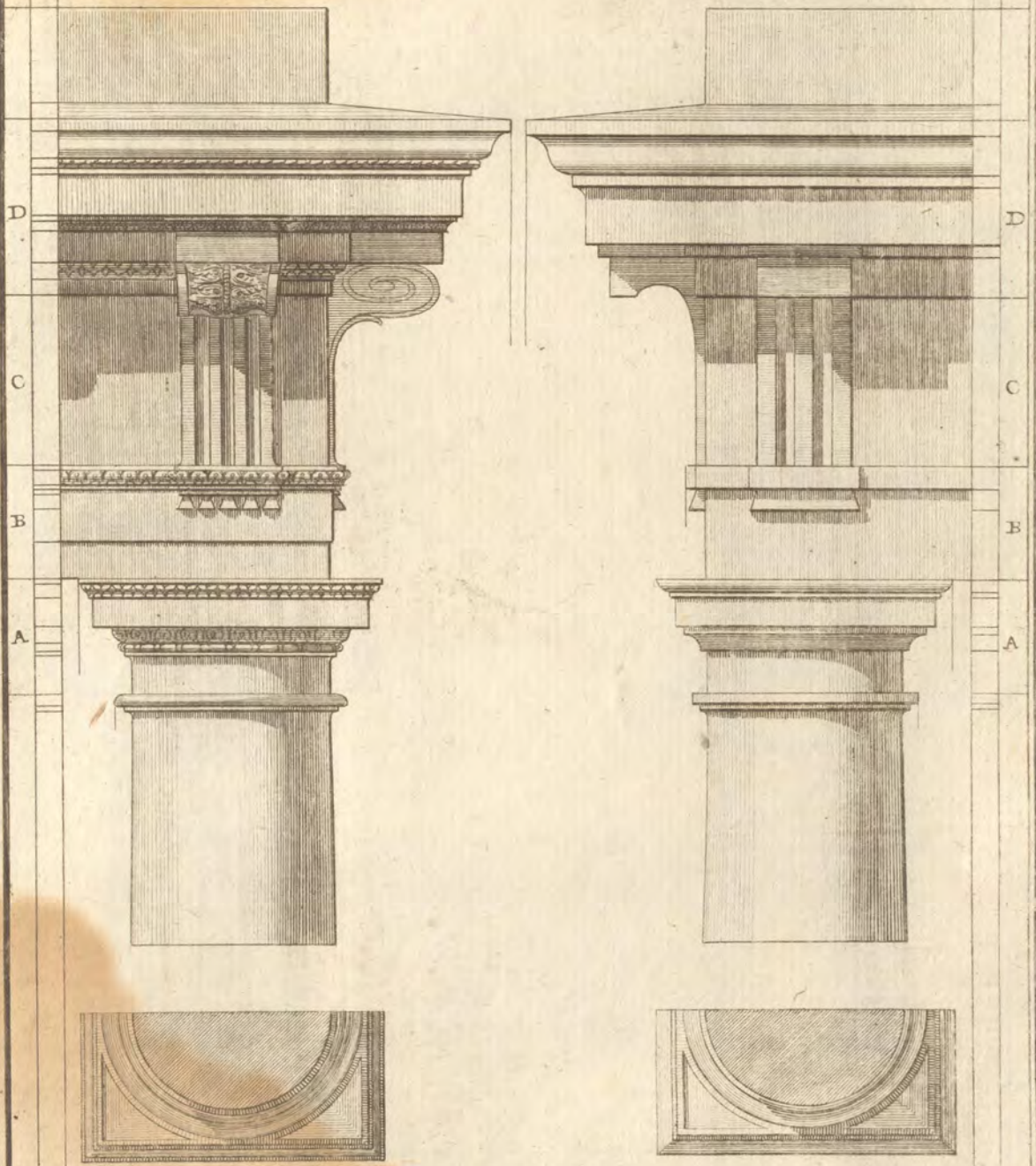
RUSTIQUES



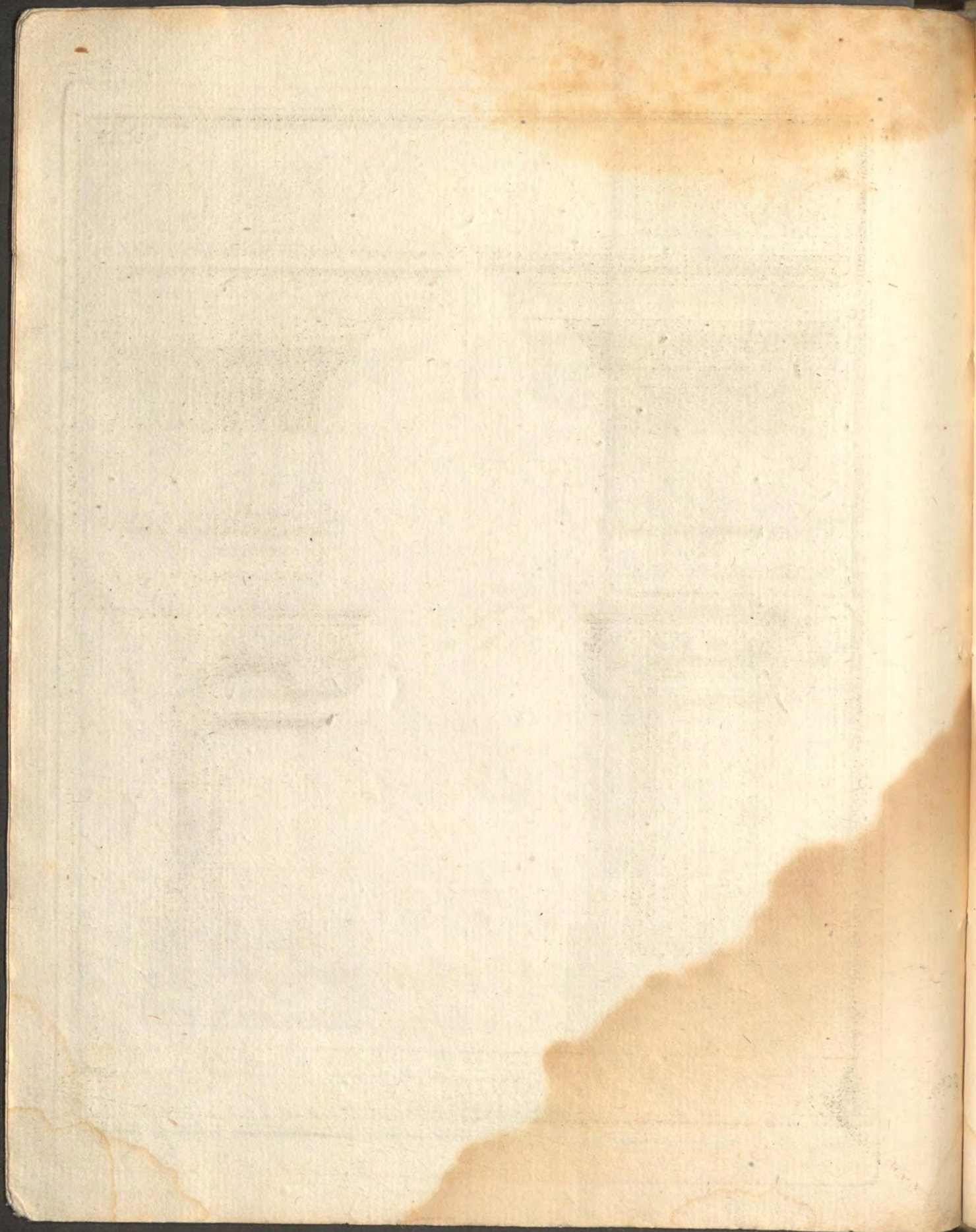


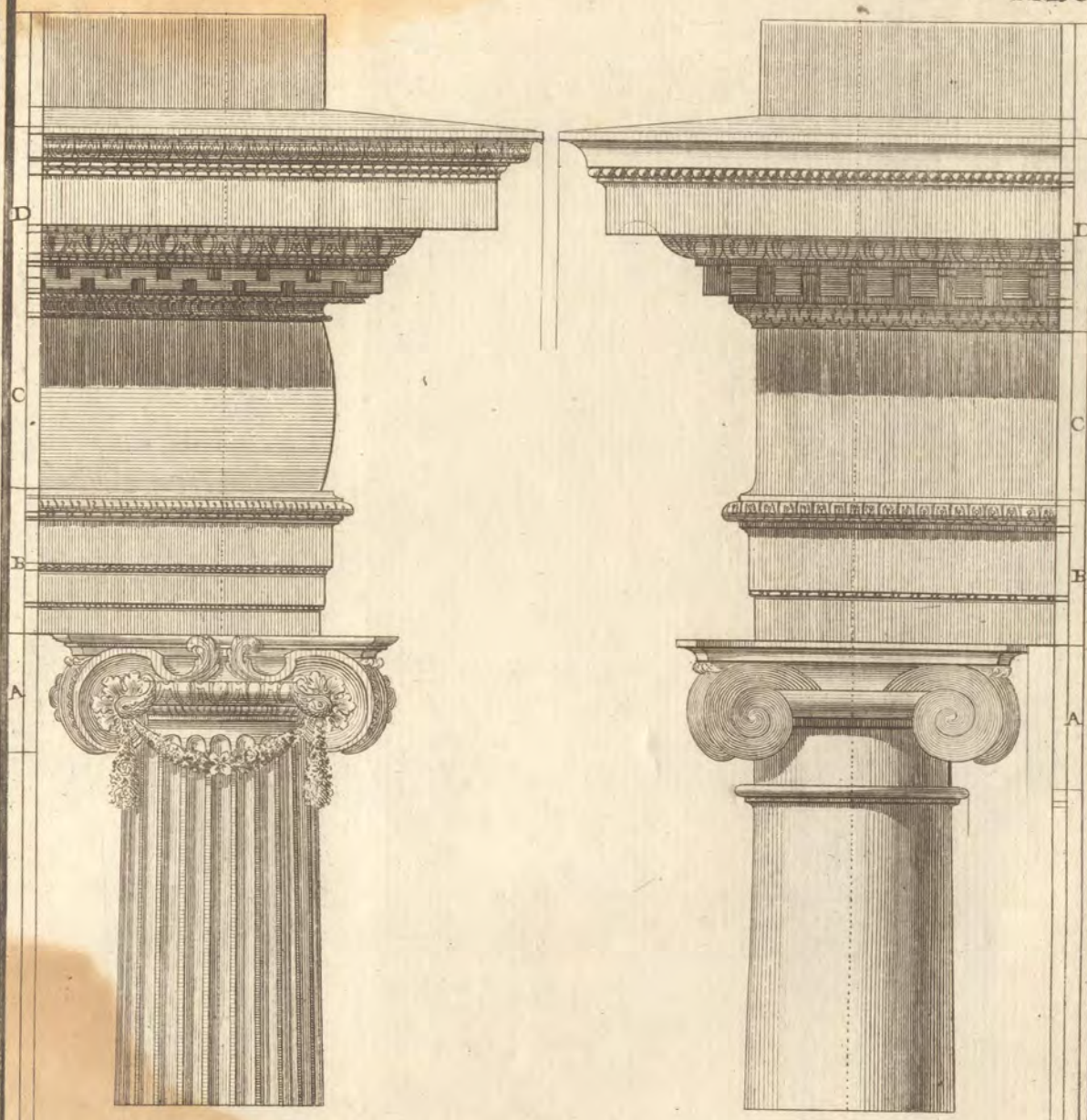
TOSCANS



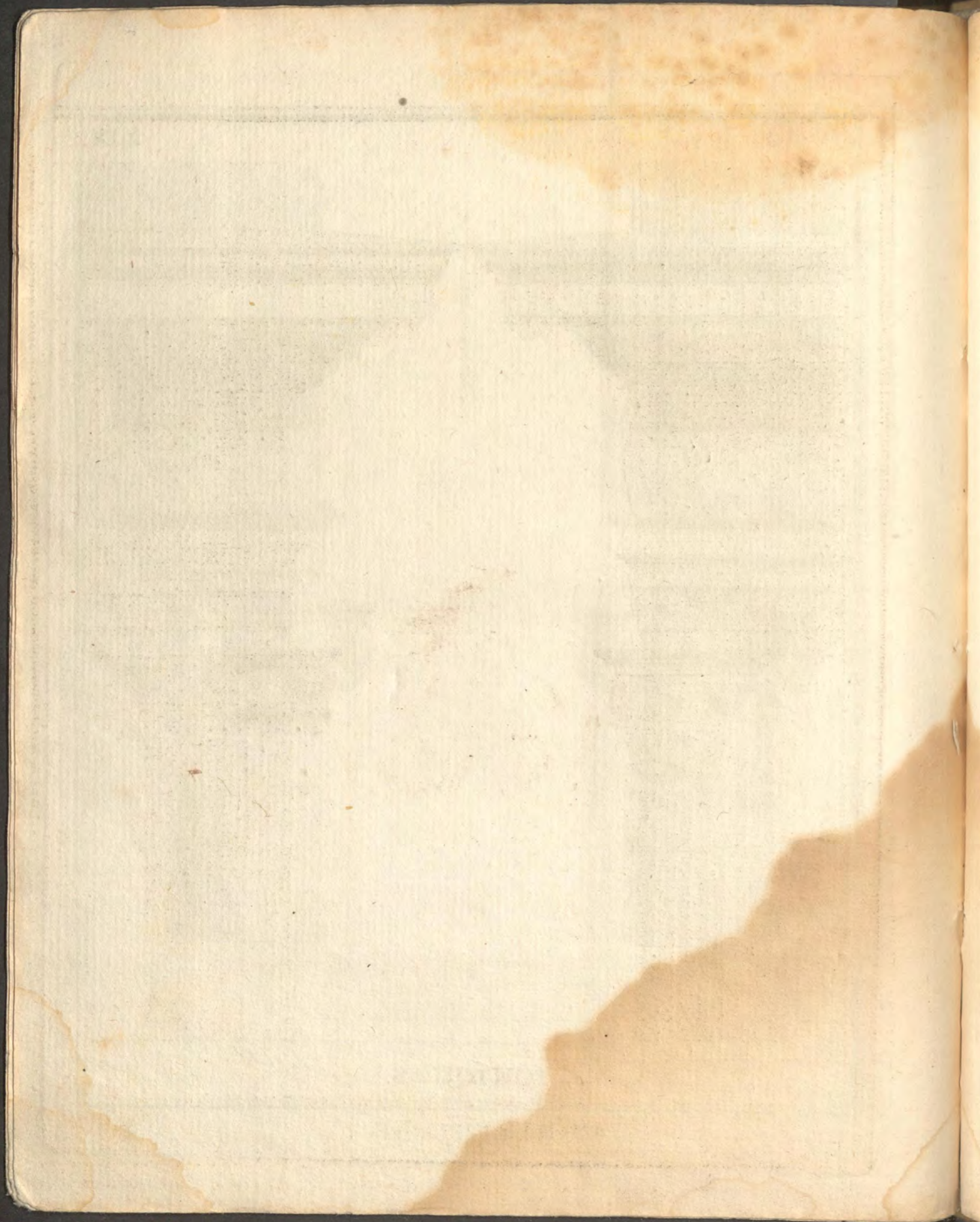


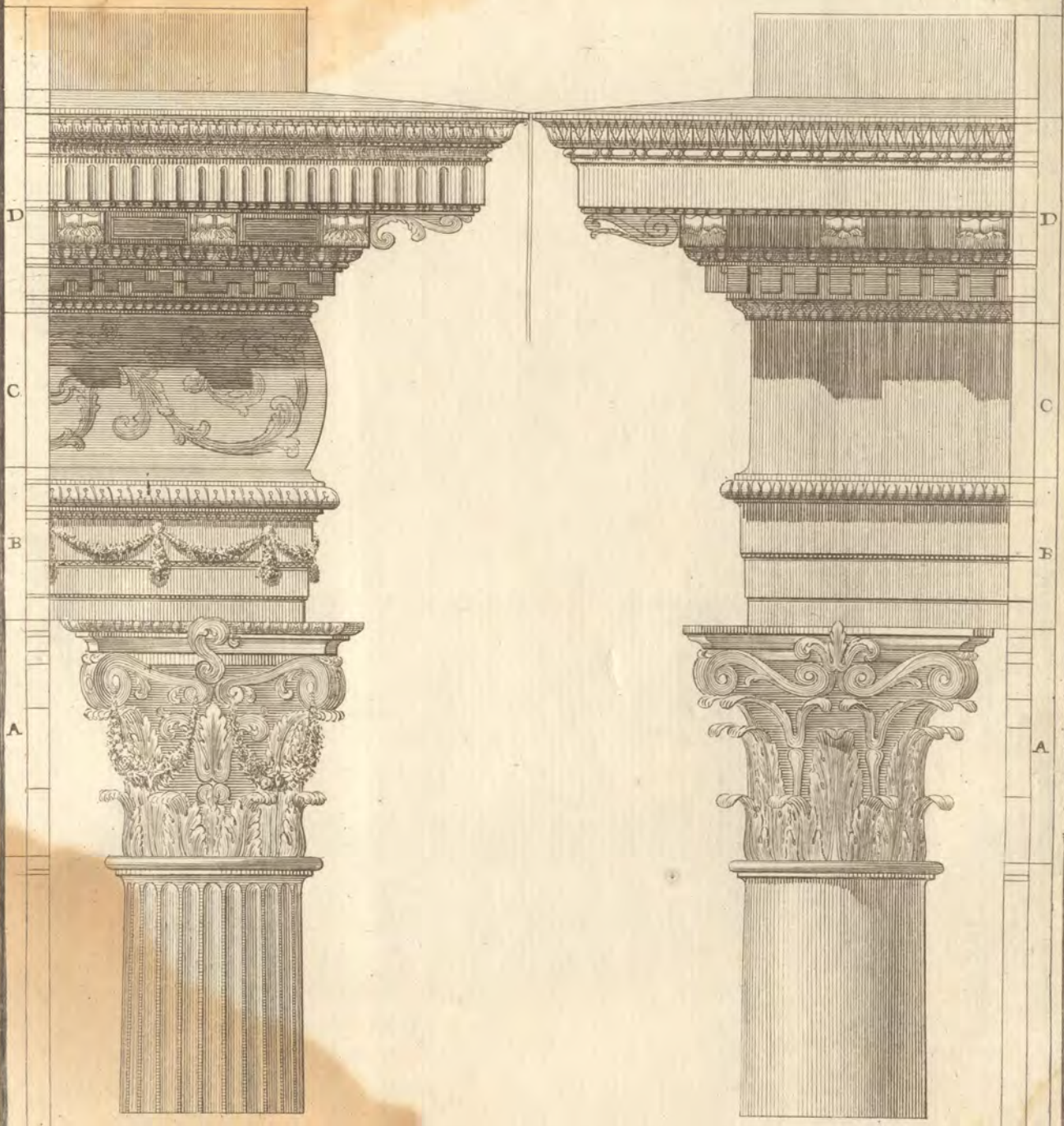
DORIQVES



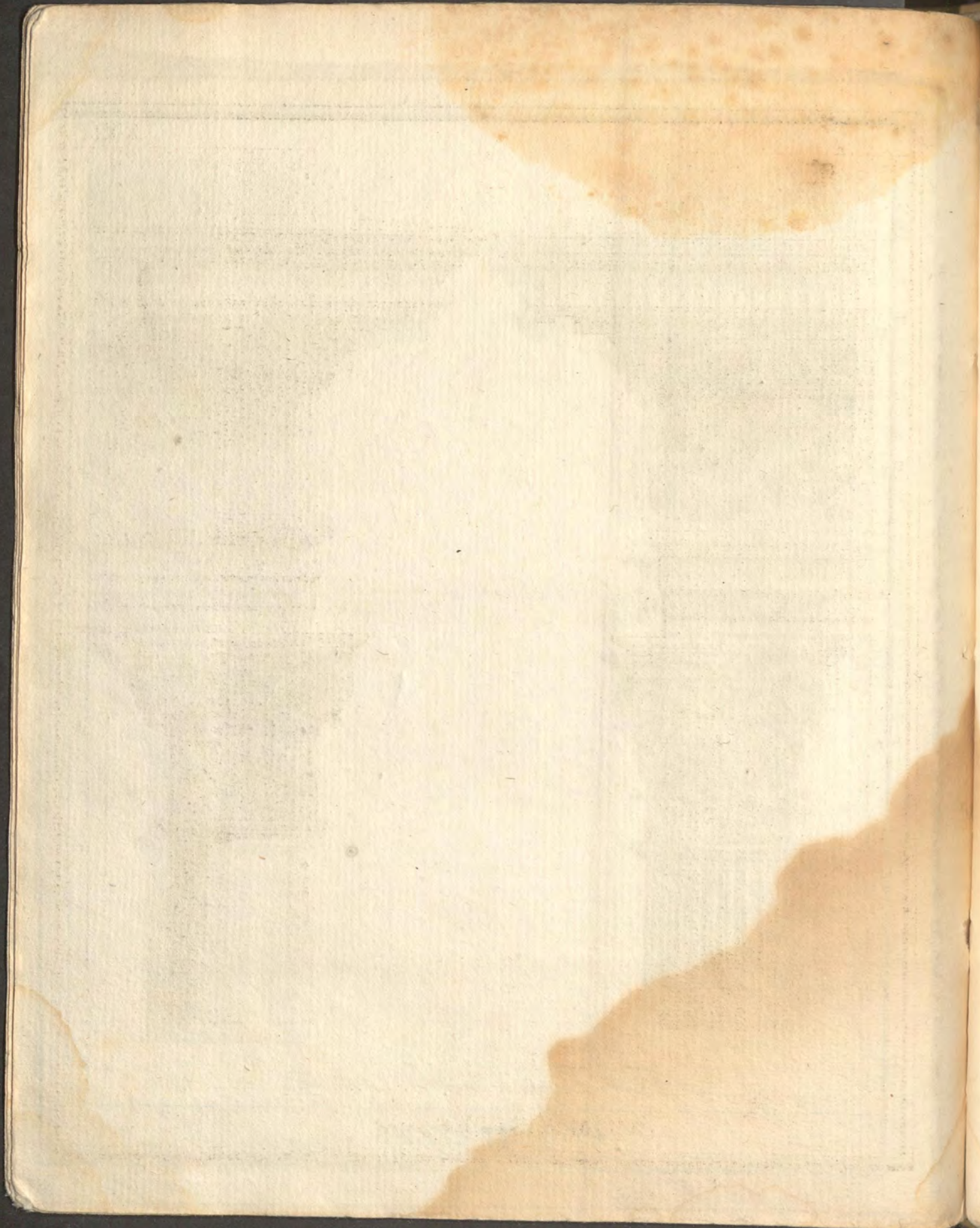


IONIQUES



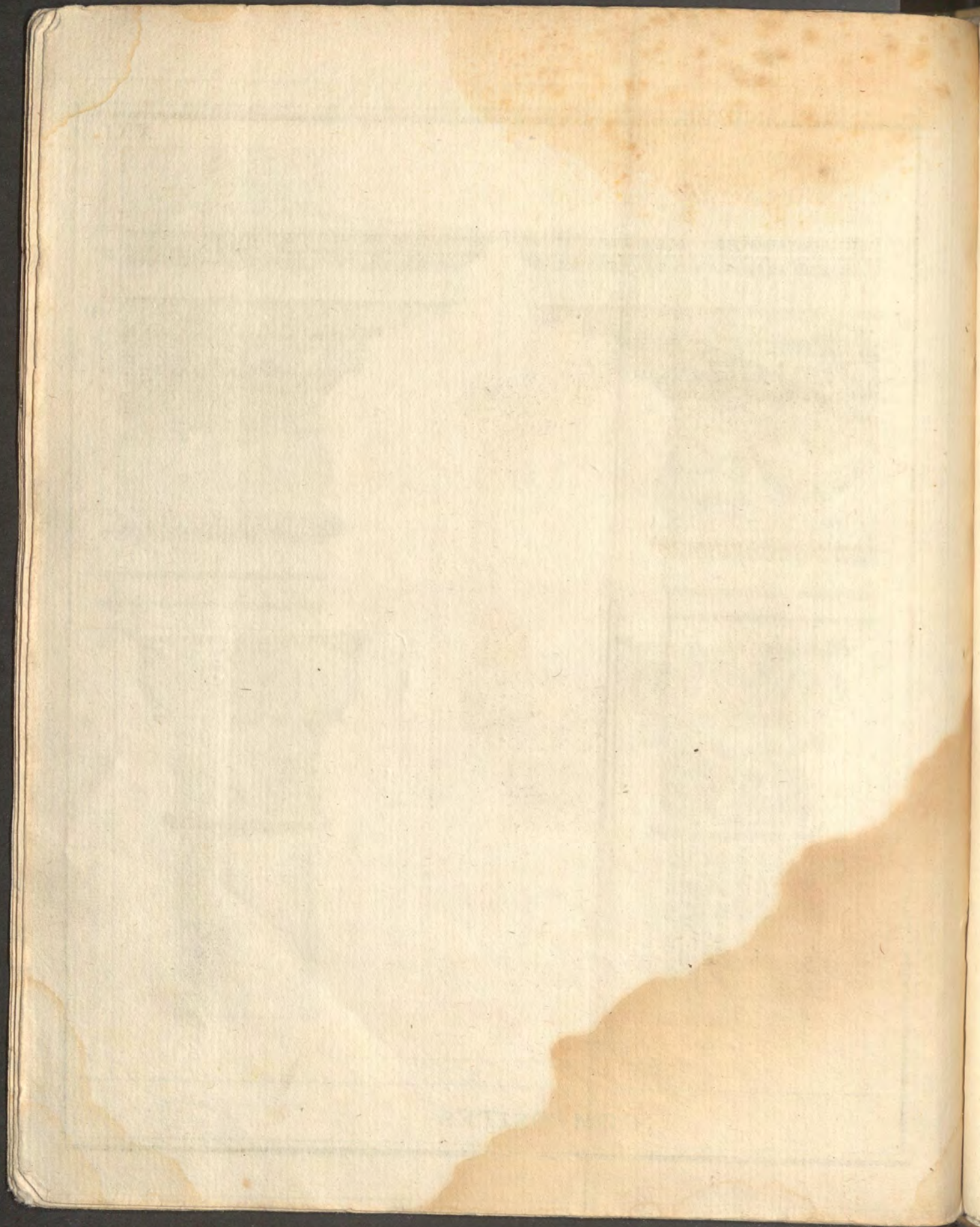


CORINTHIENS

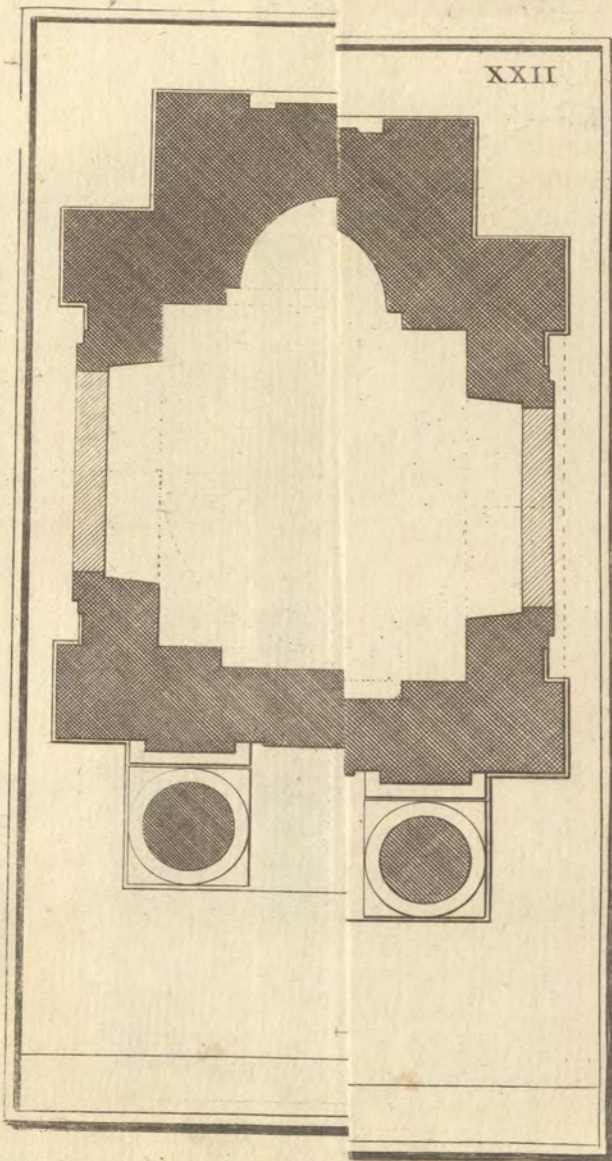


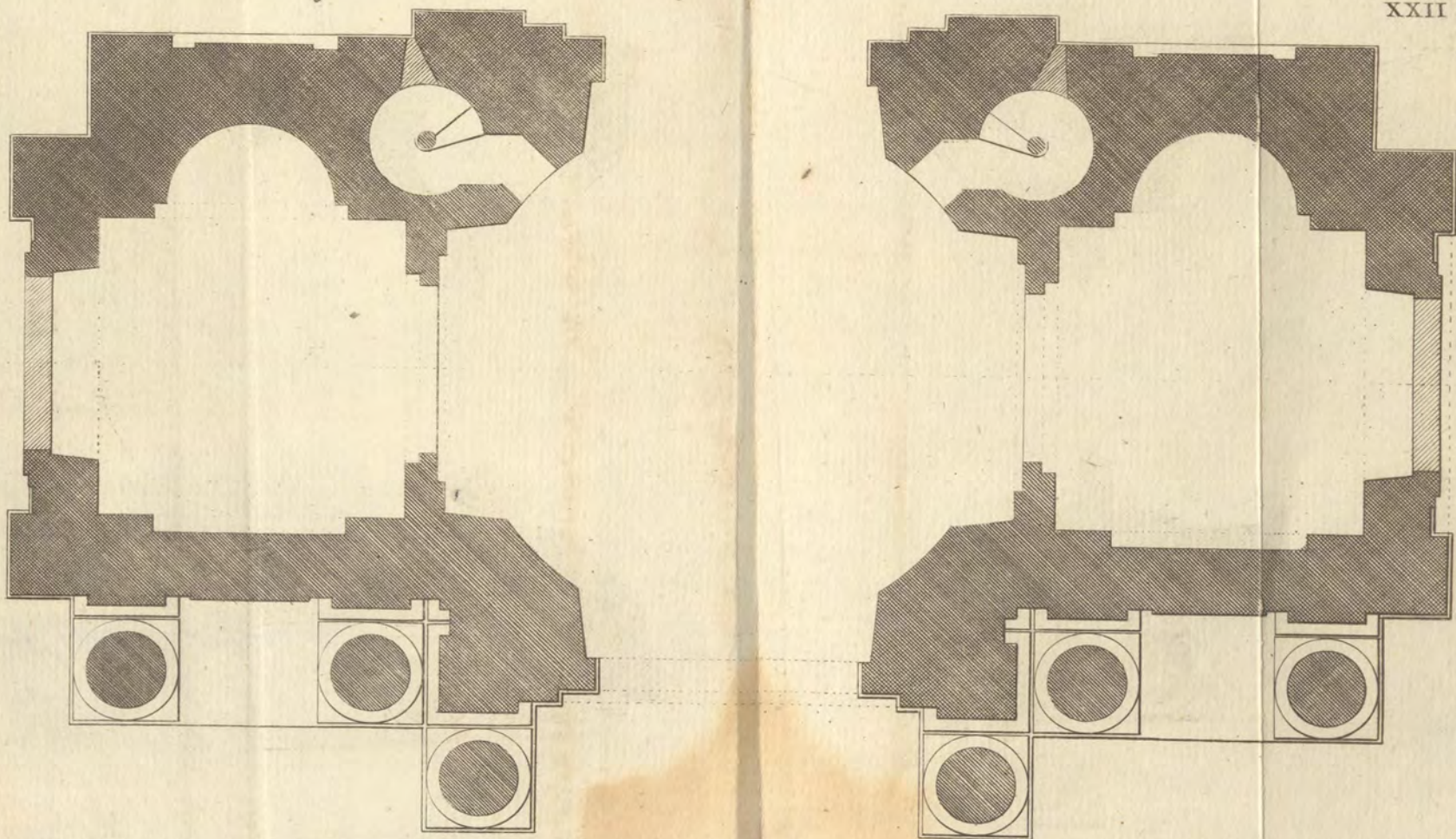


COMPOSITES



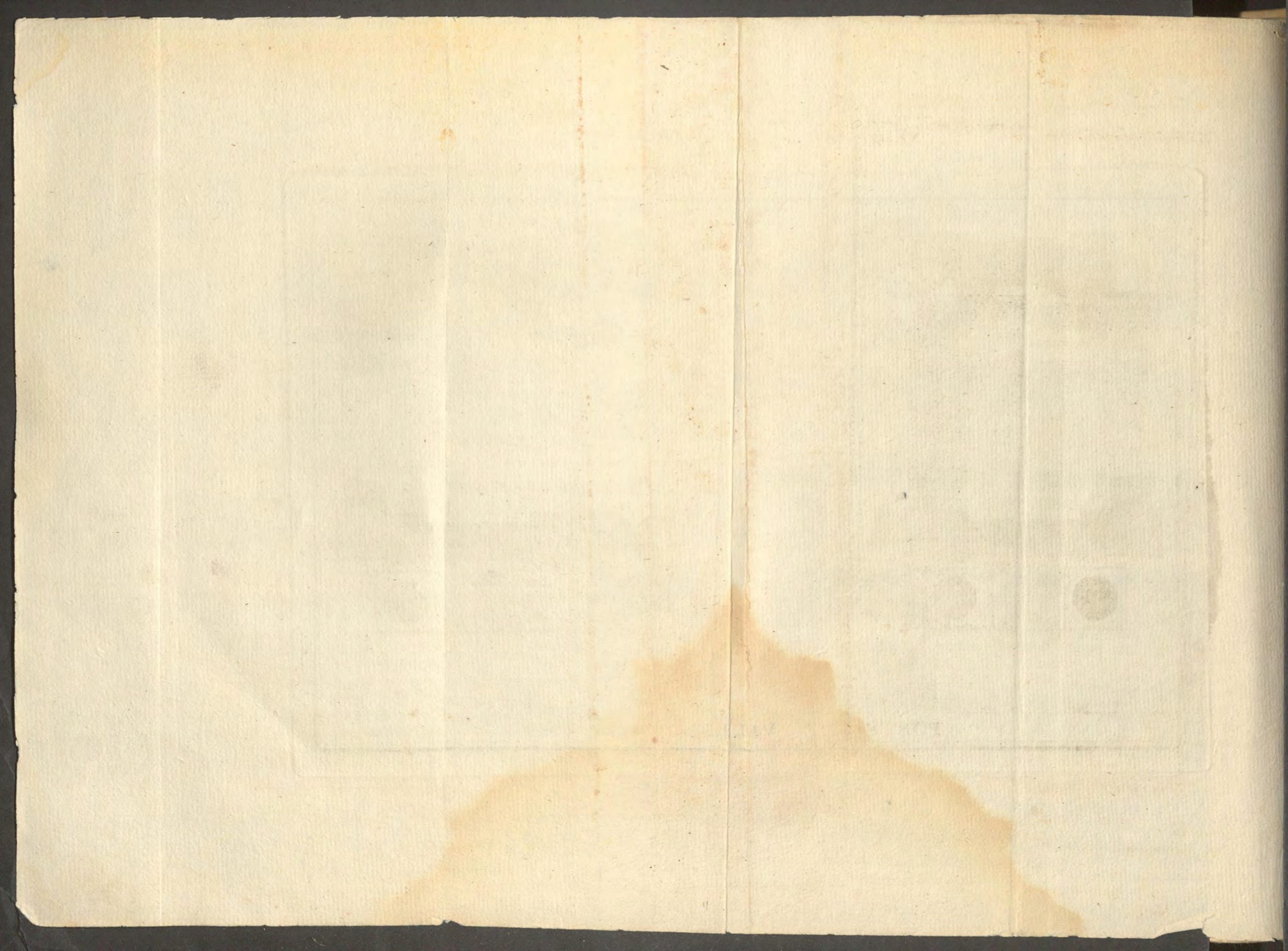
XXII

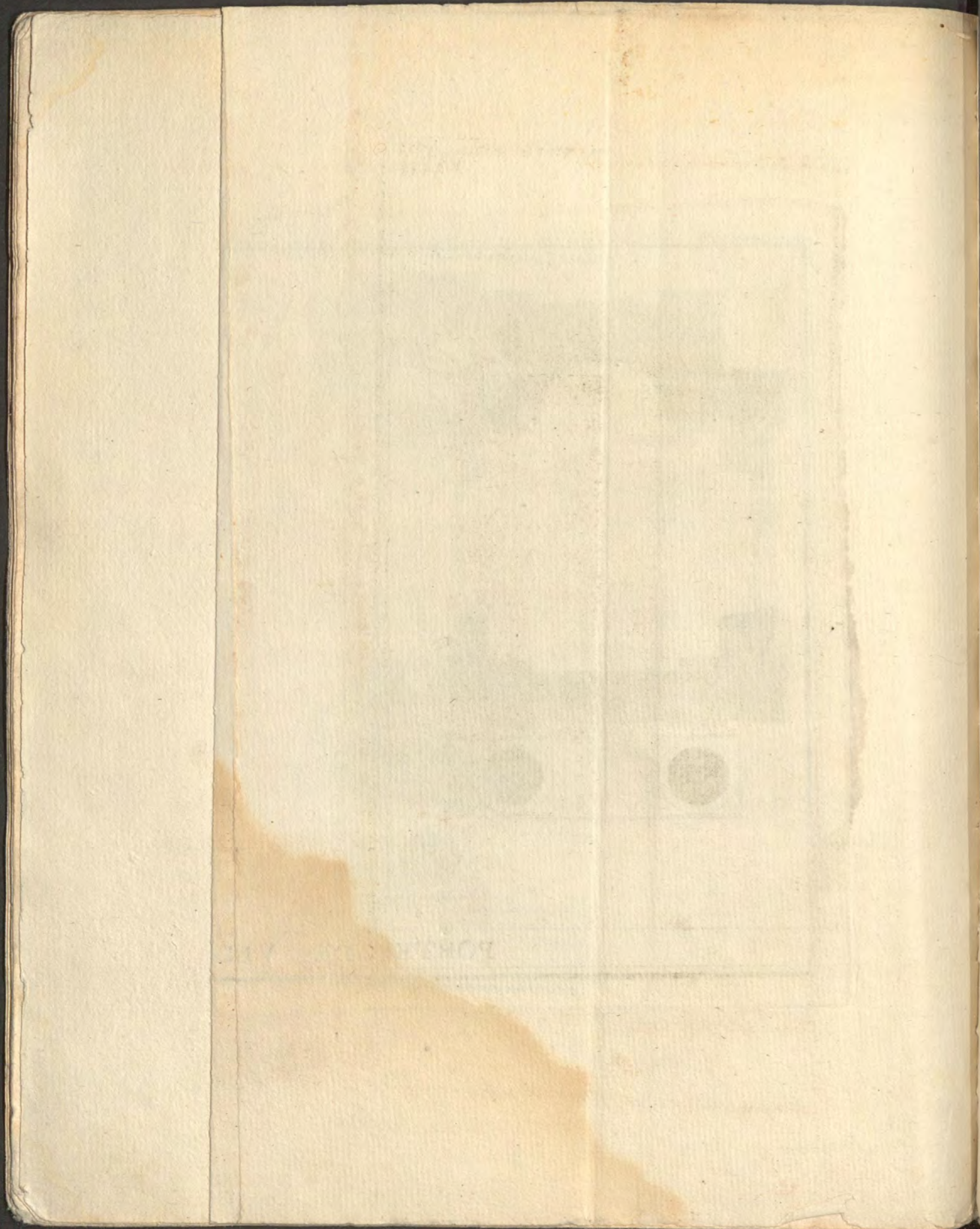




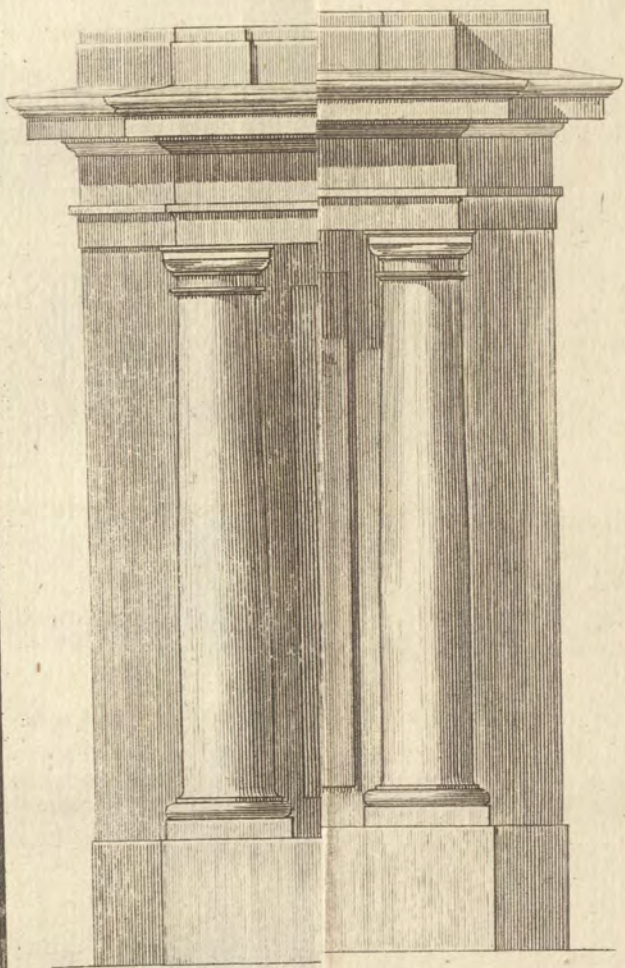
PORTE DE VILLE

PLAN





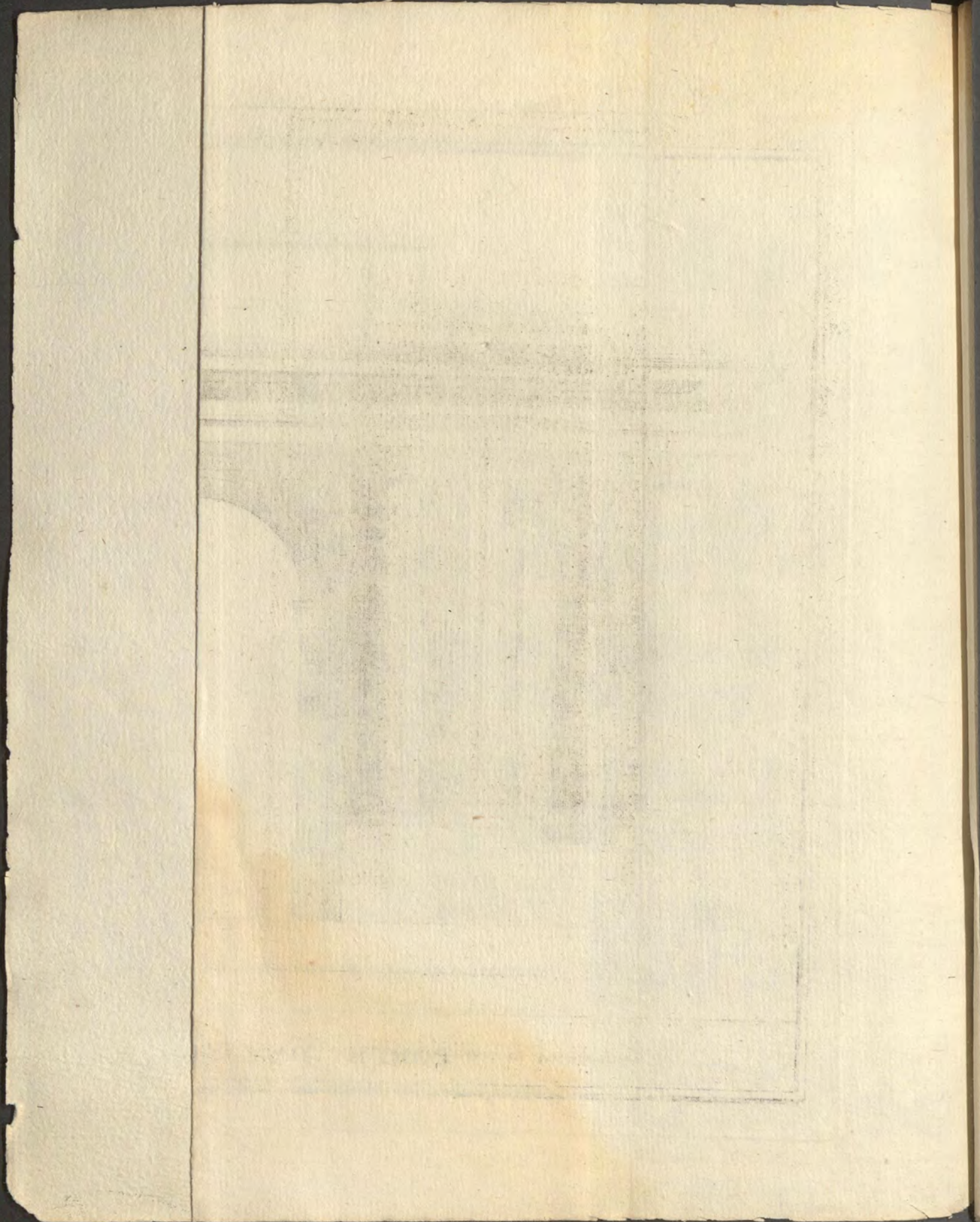
XXIII



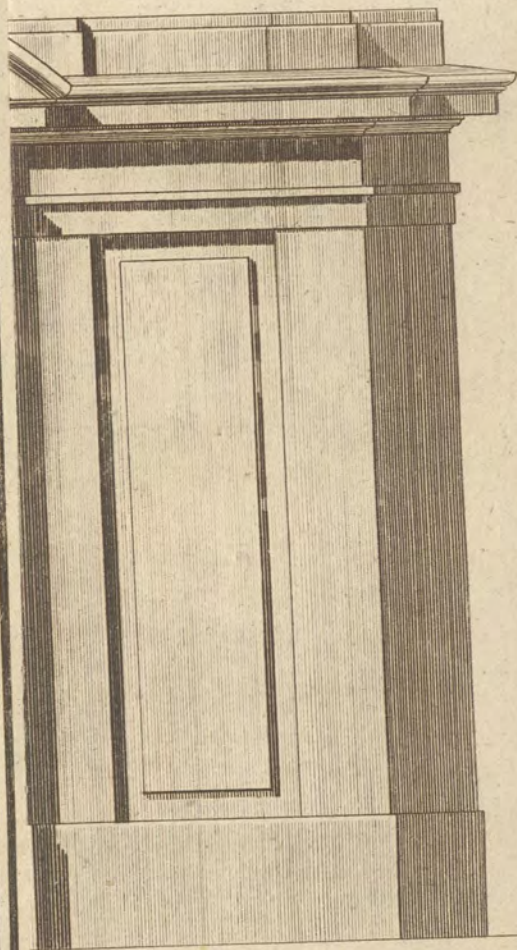


PORTE DE VILLE ORDONNANCE

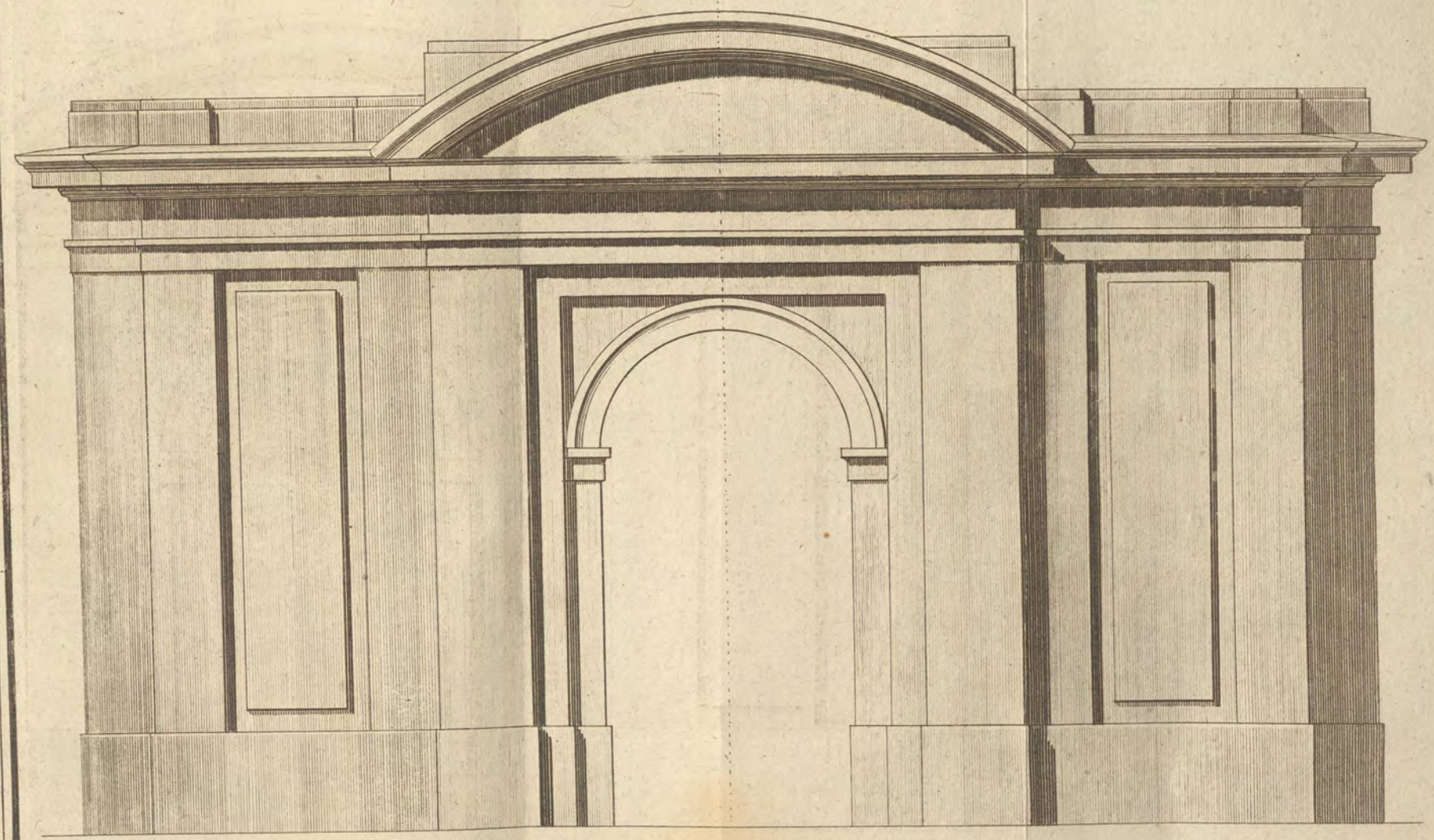
TRCC



XXIV

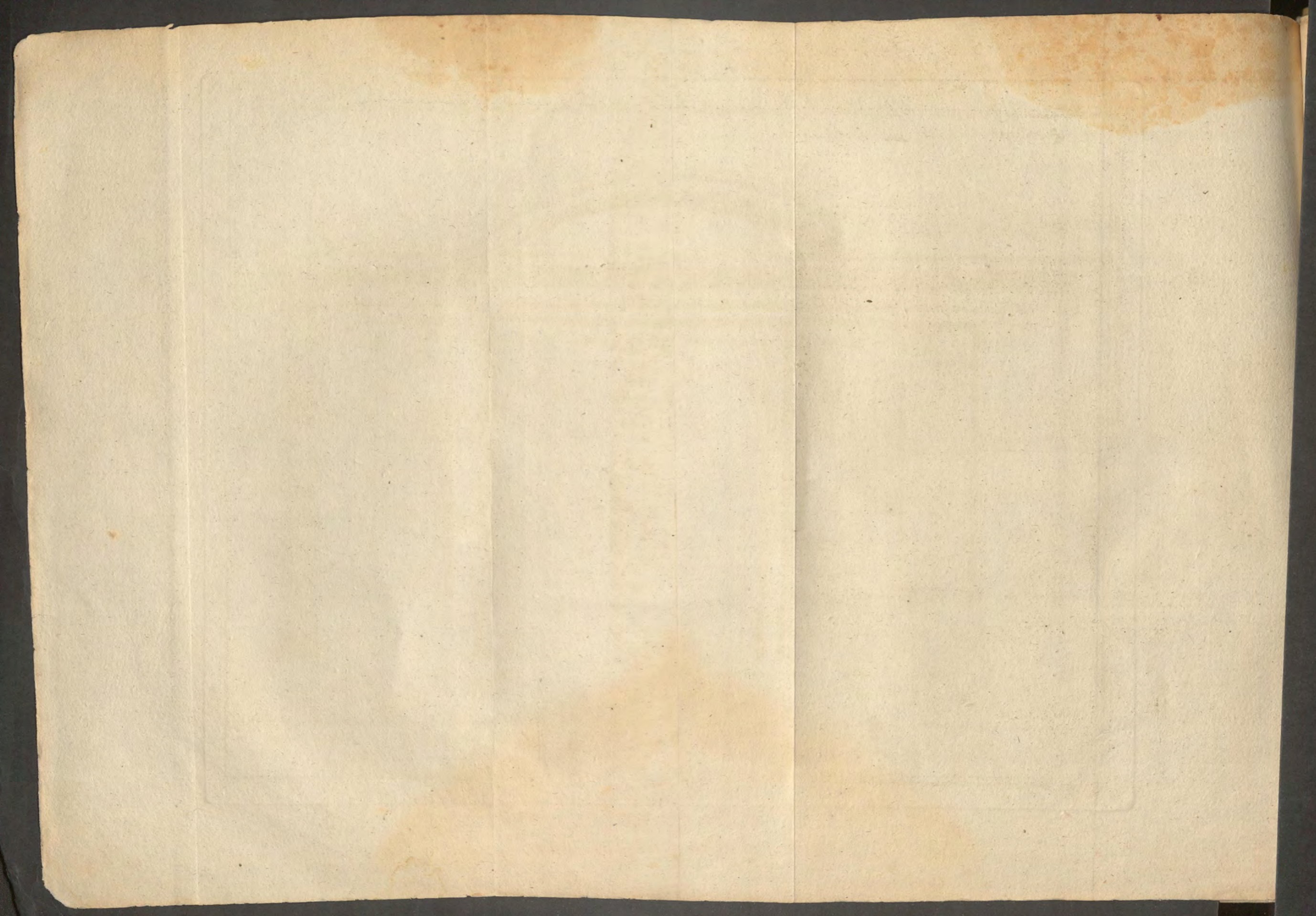


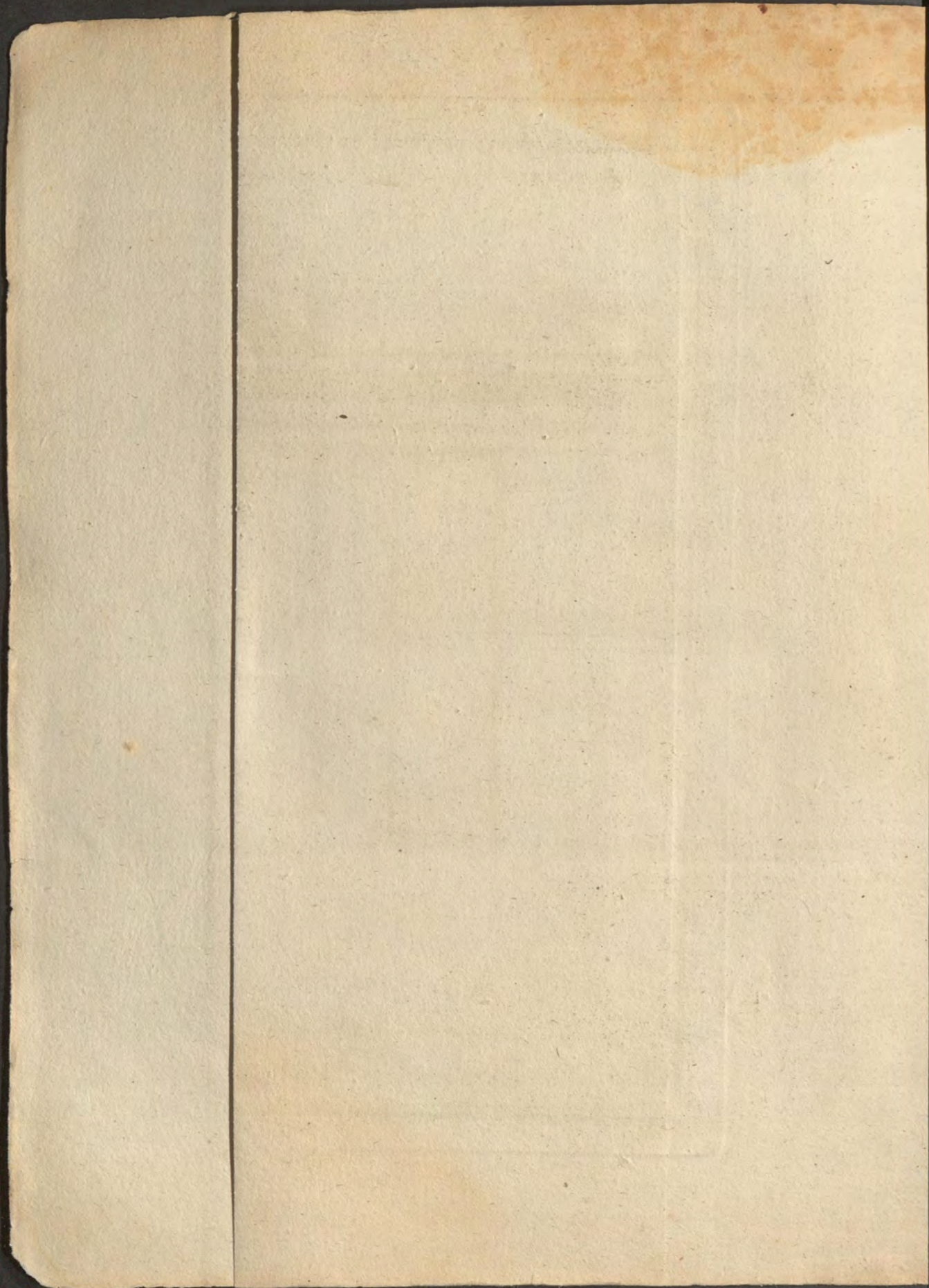
SION

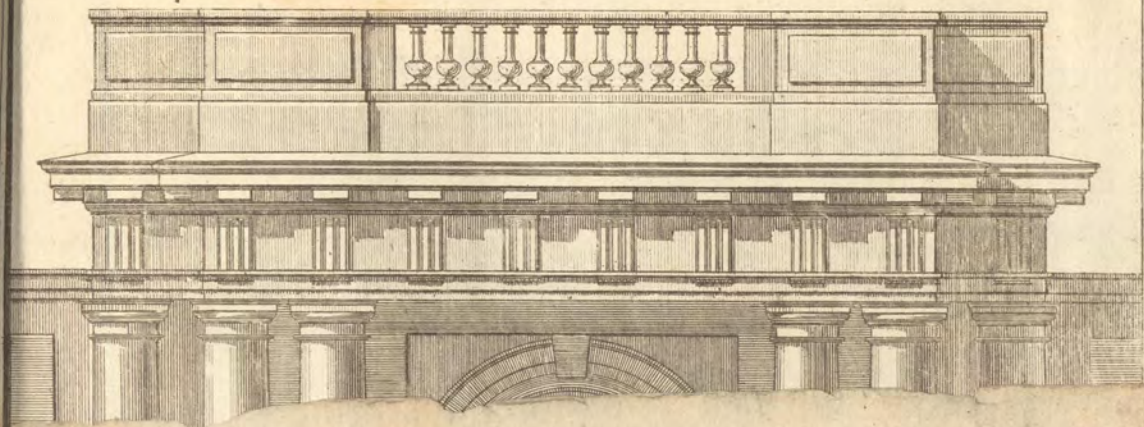


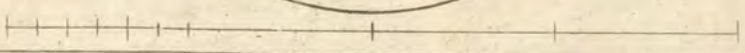
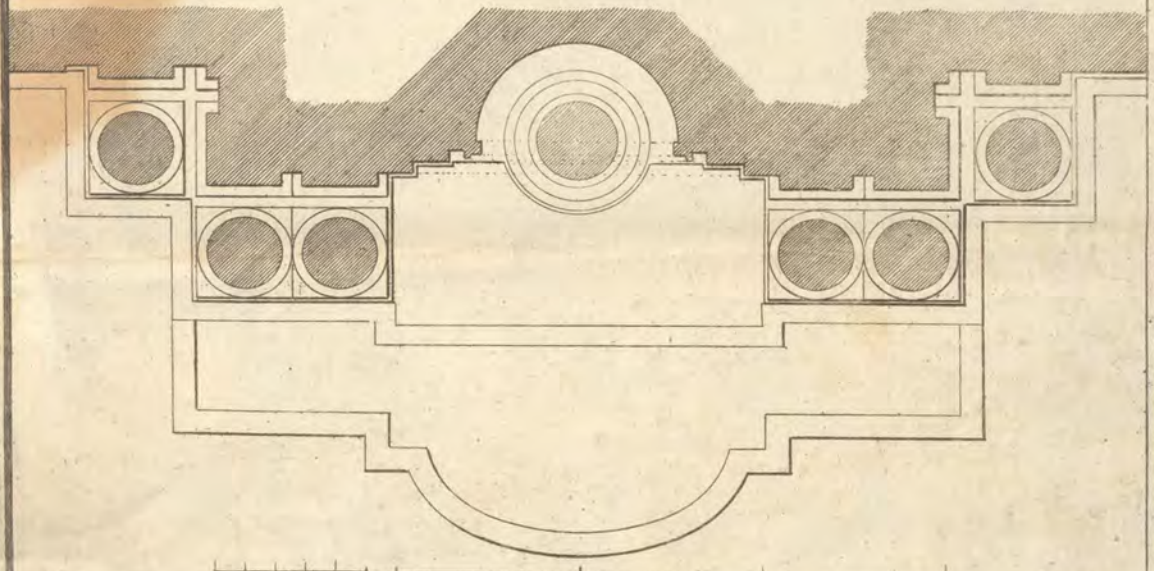
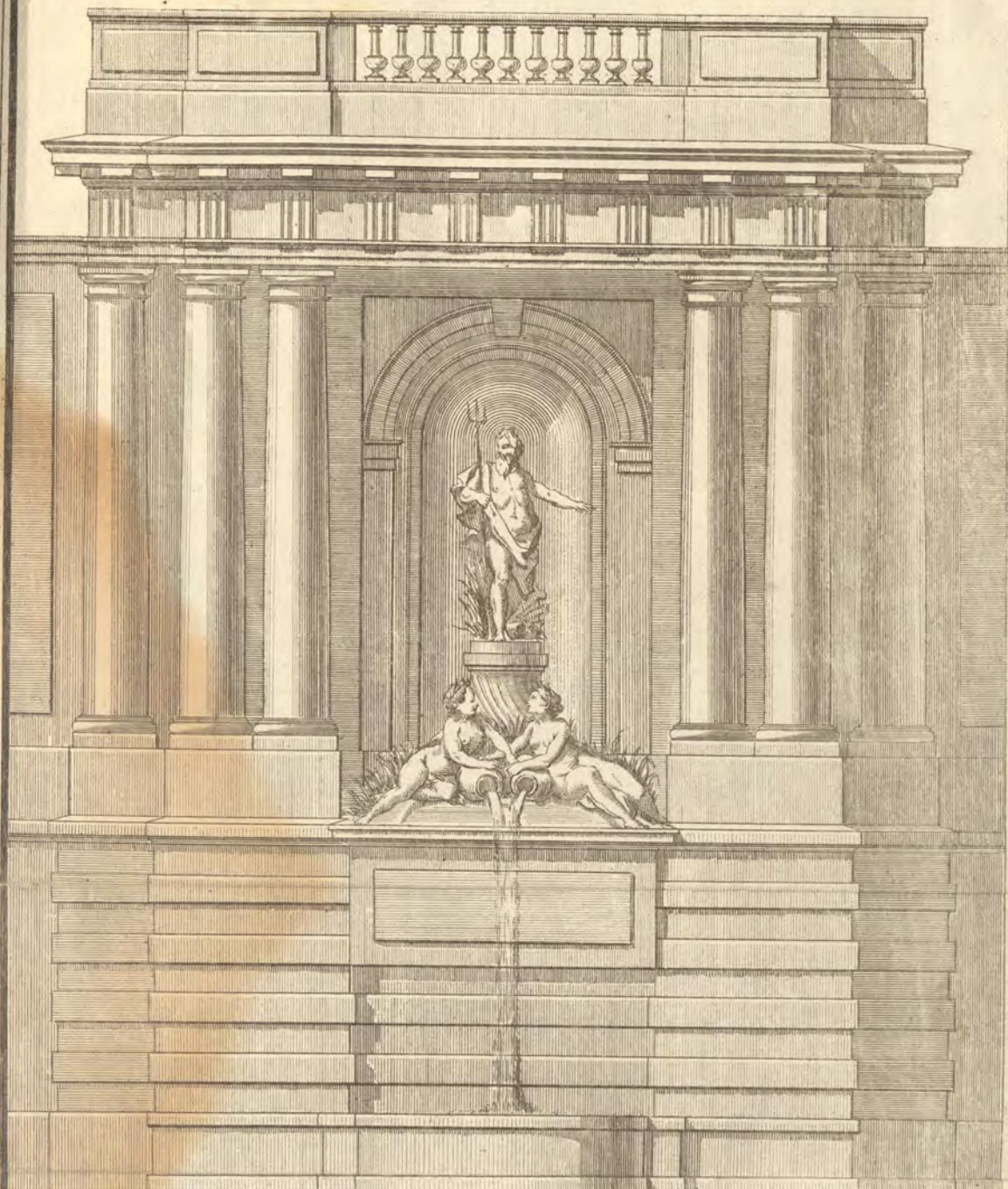
PORTE DE VILLE

EXPRESSION

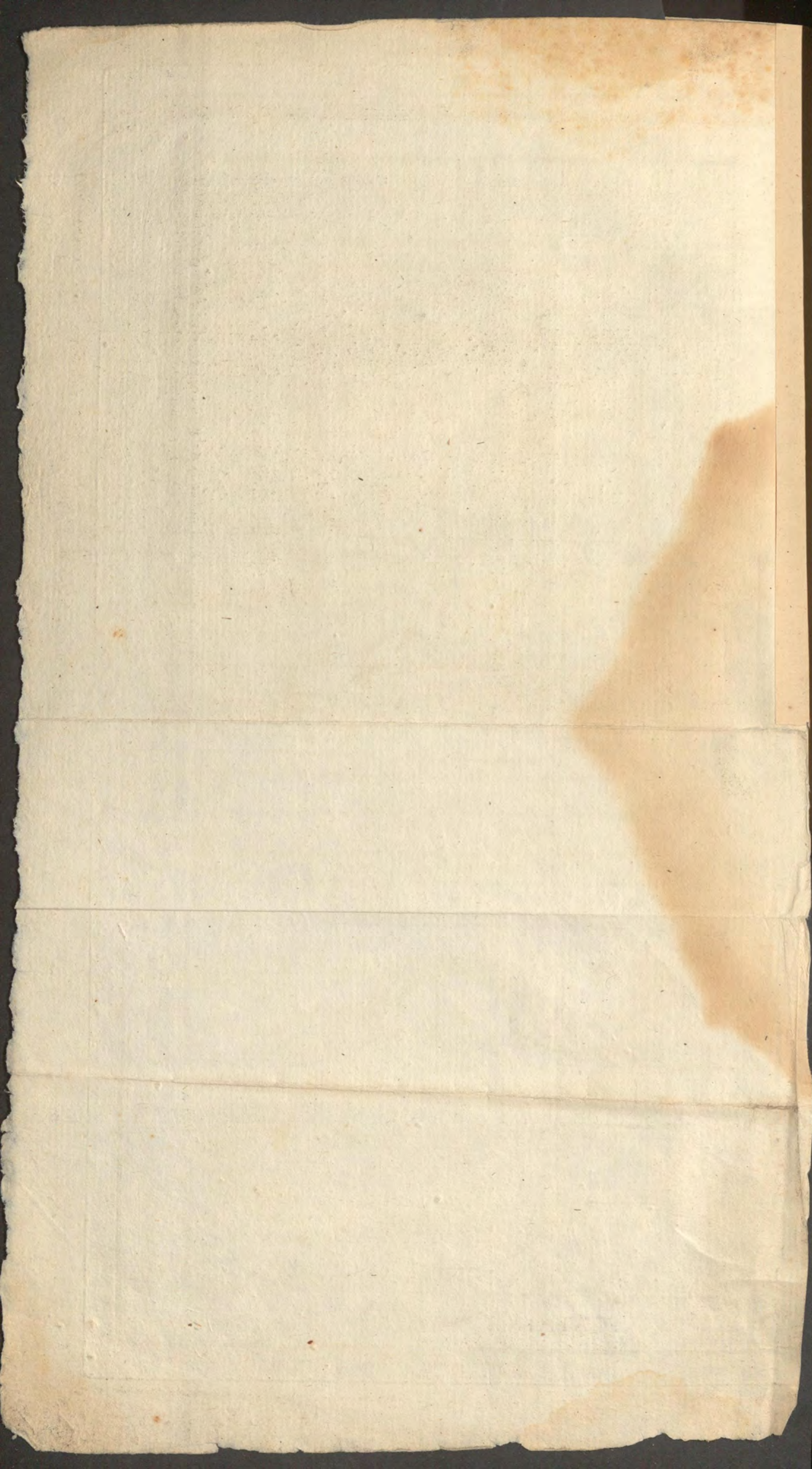


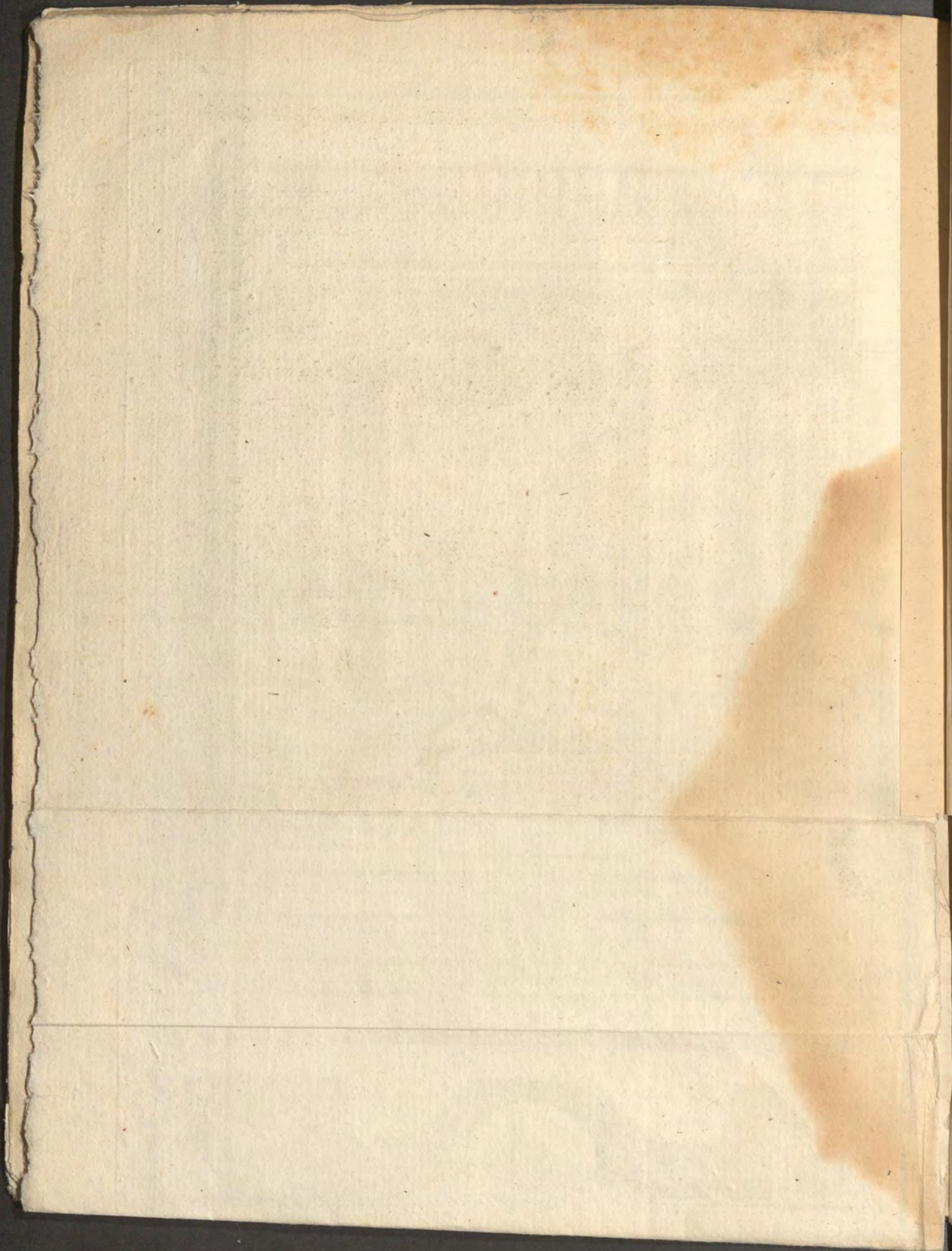


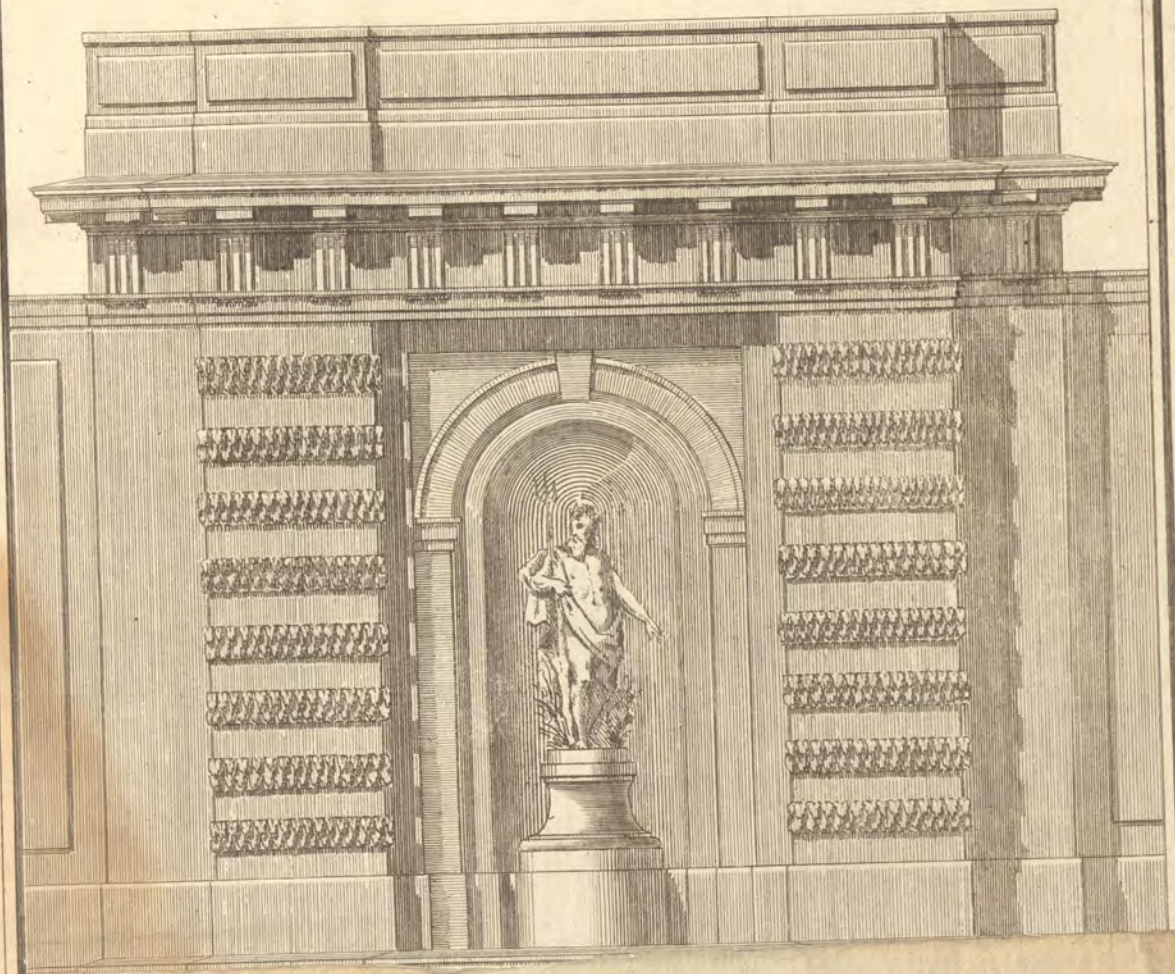


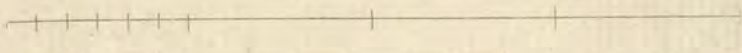
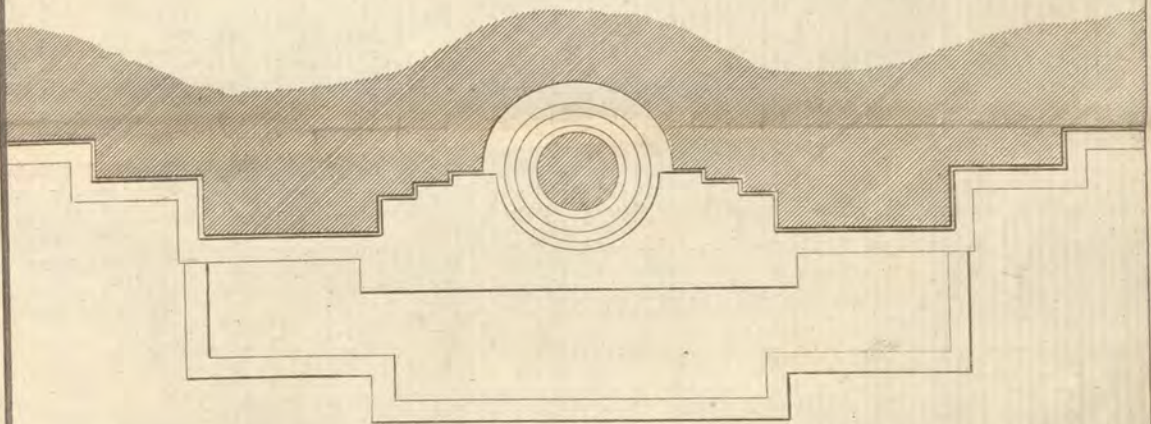


FONTAINE ORDONNANCE

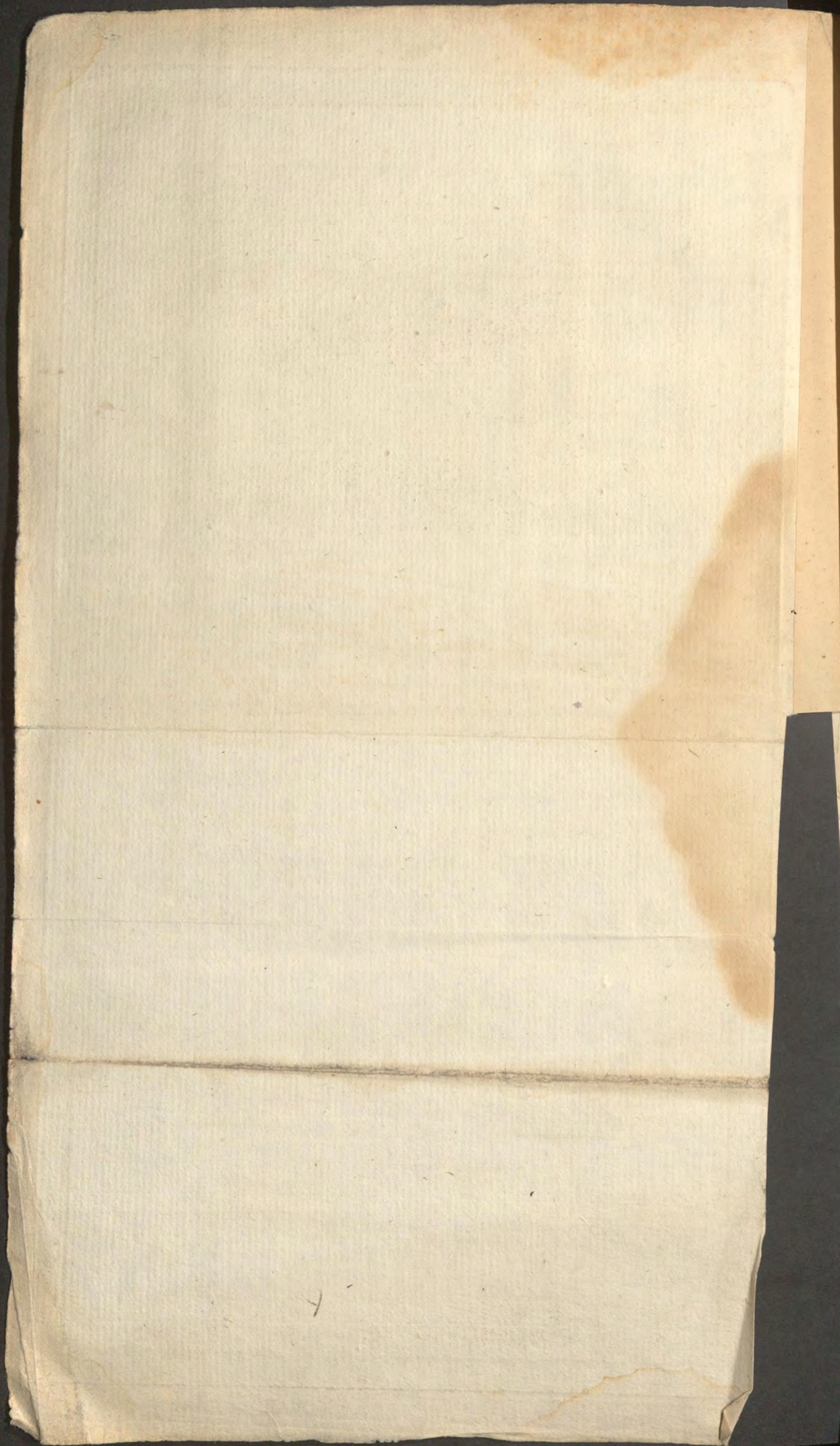


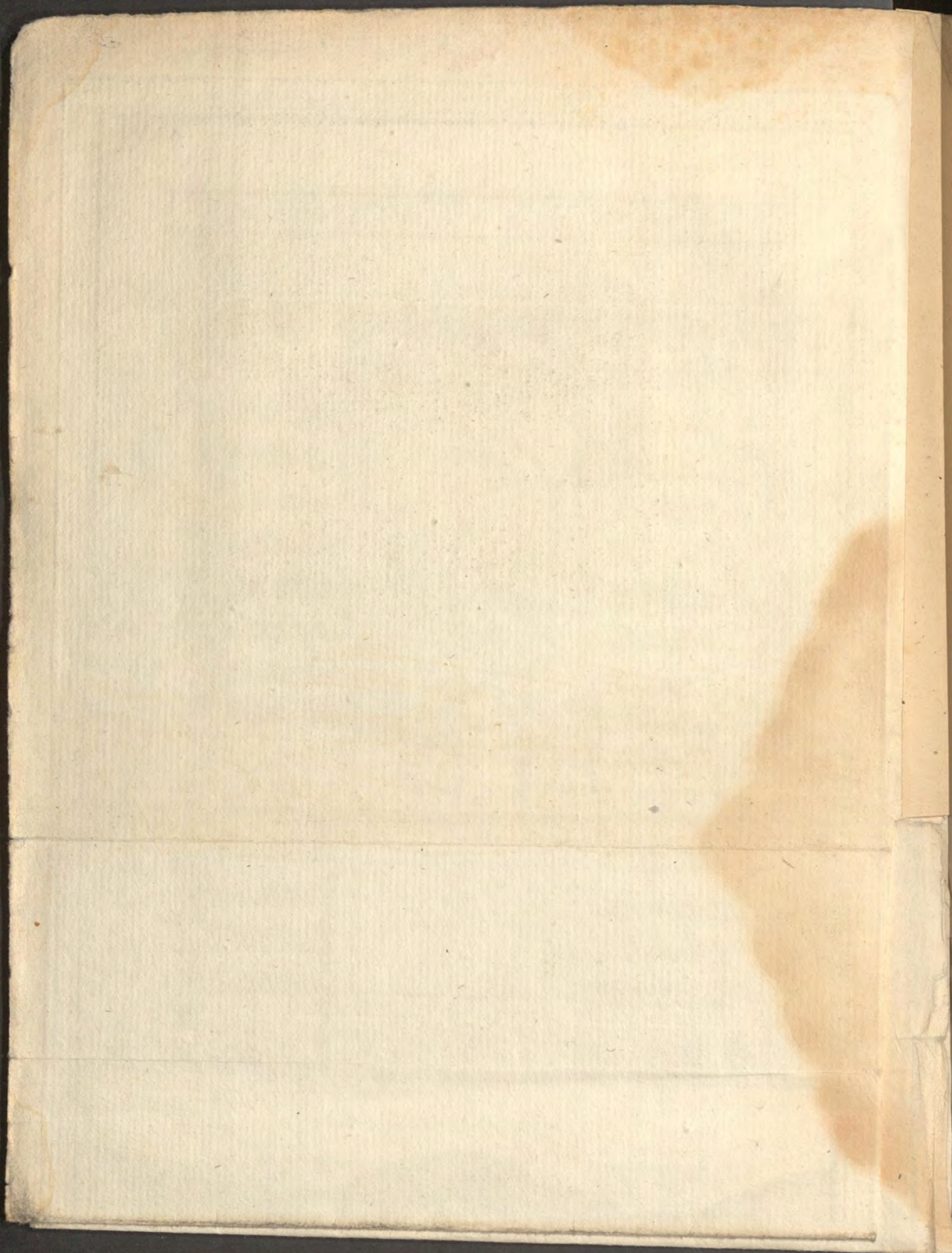


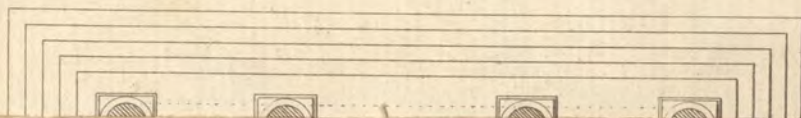
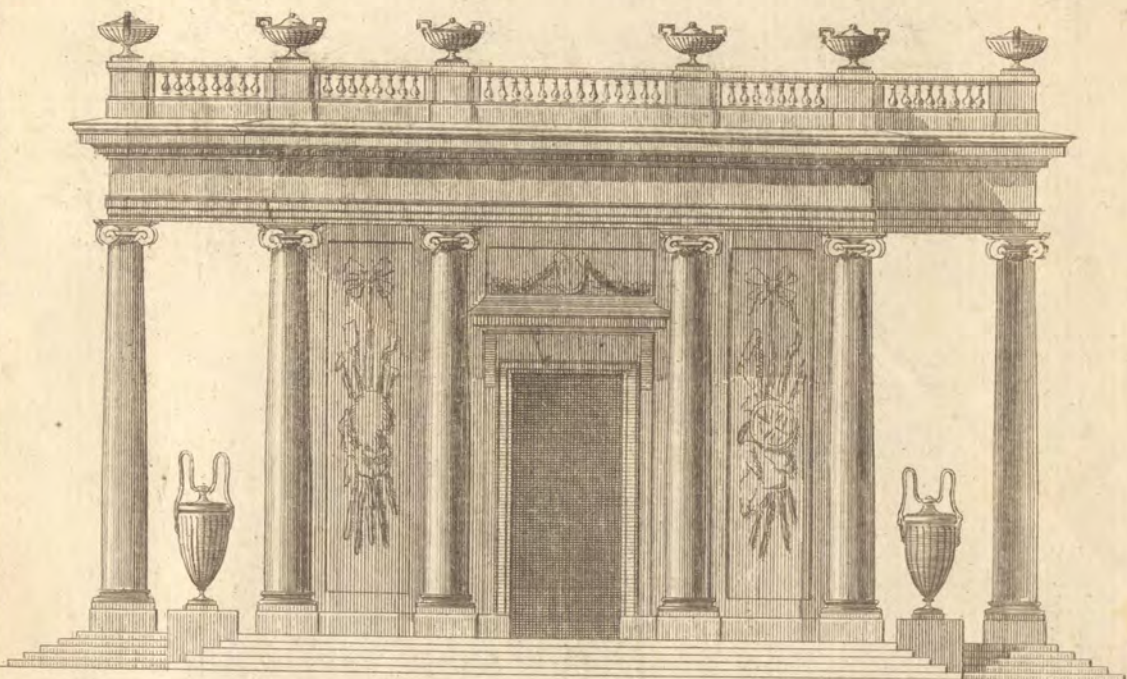


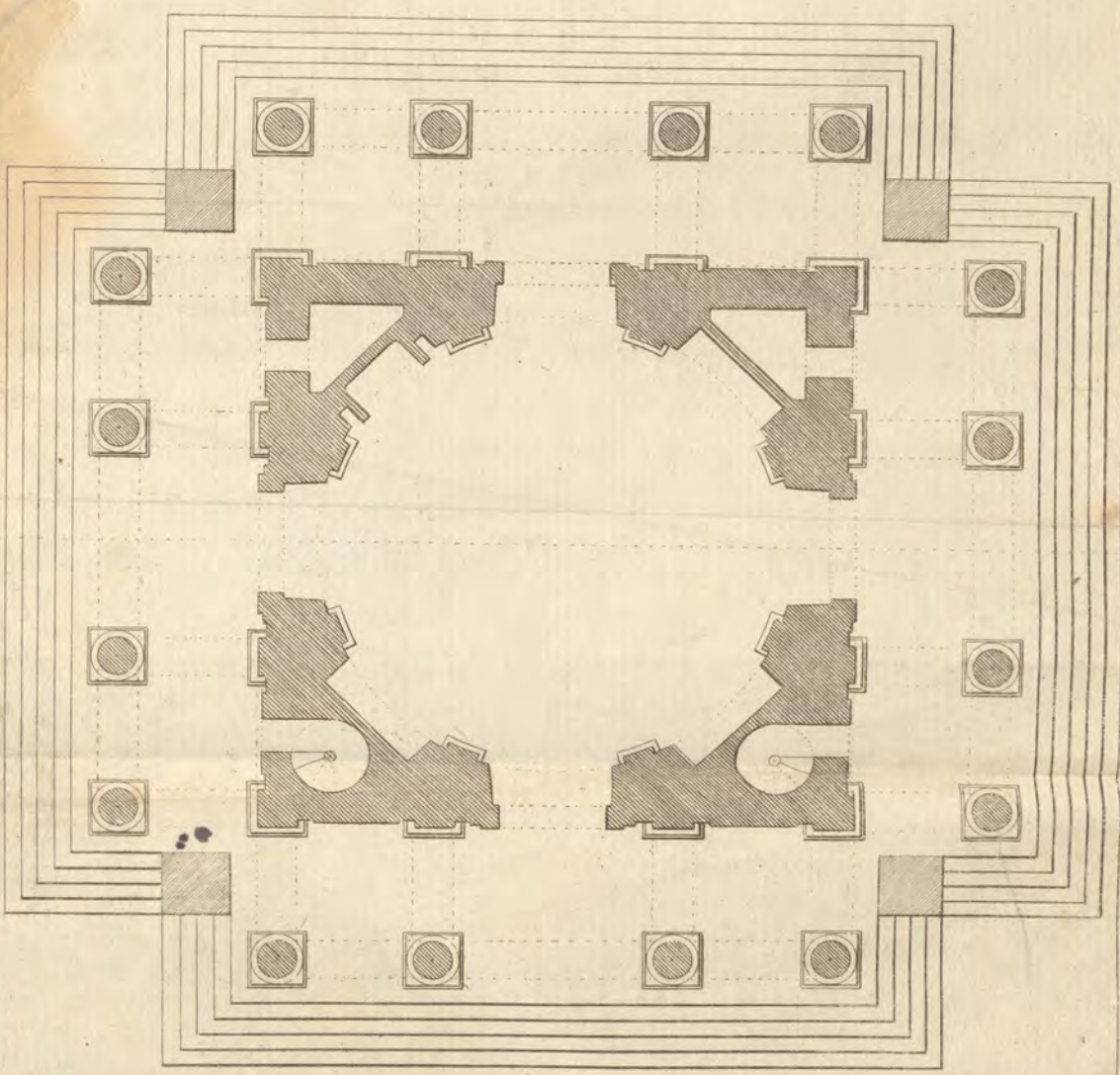
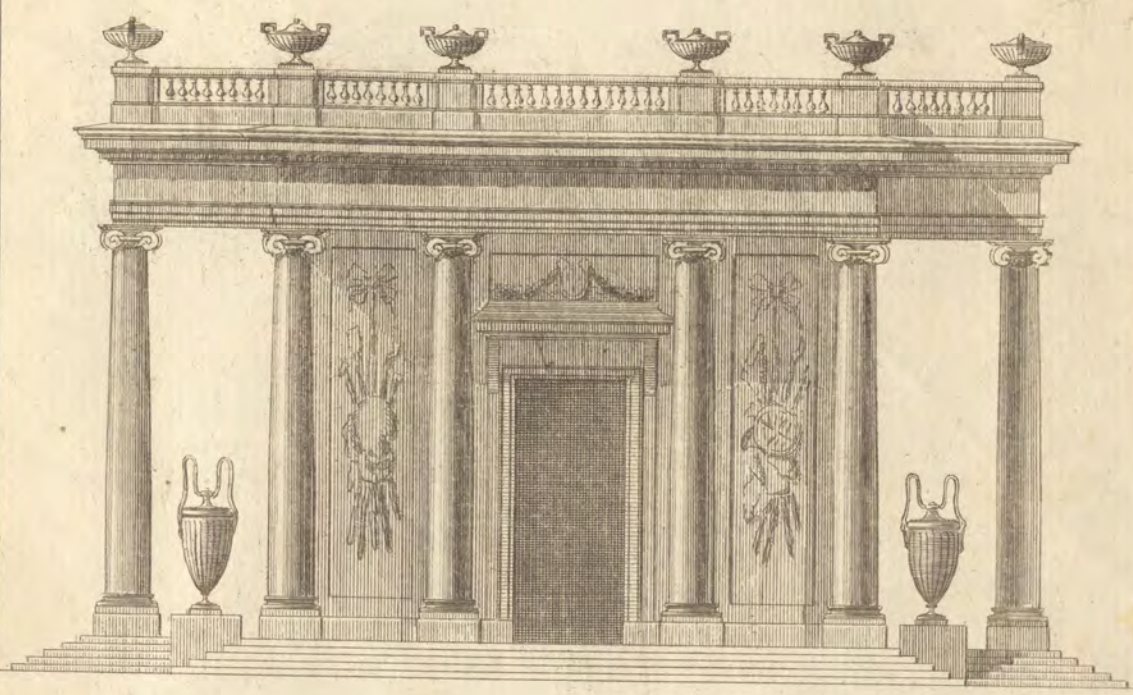


FONTAINE EXPRESSION

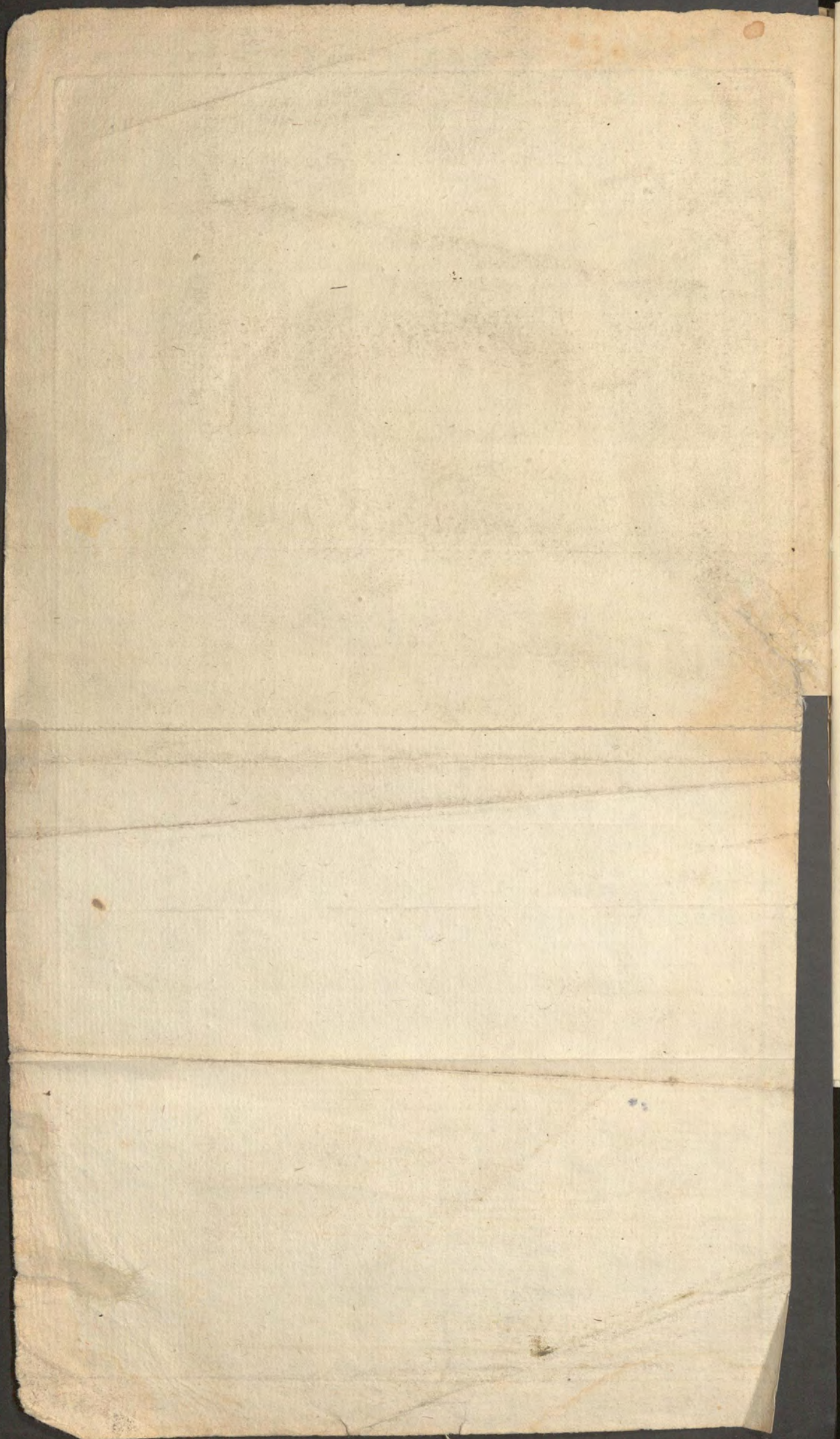


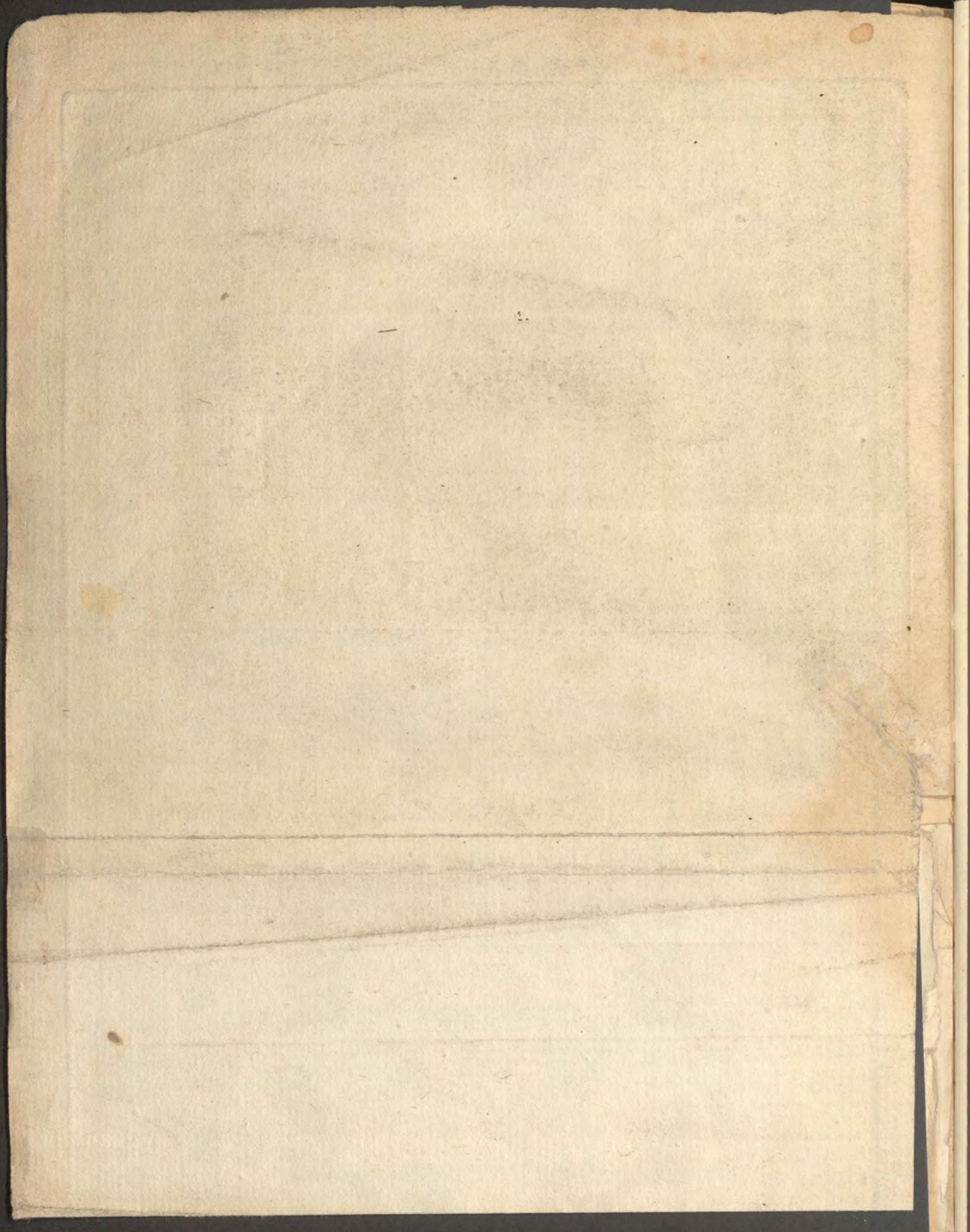


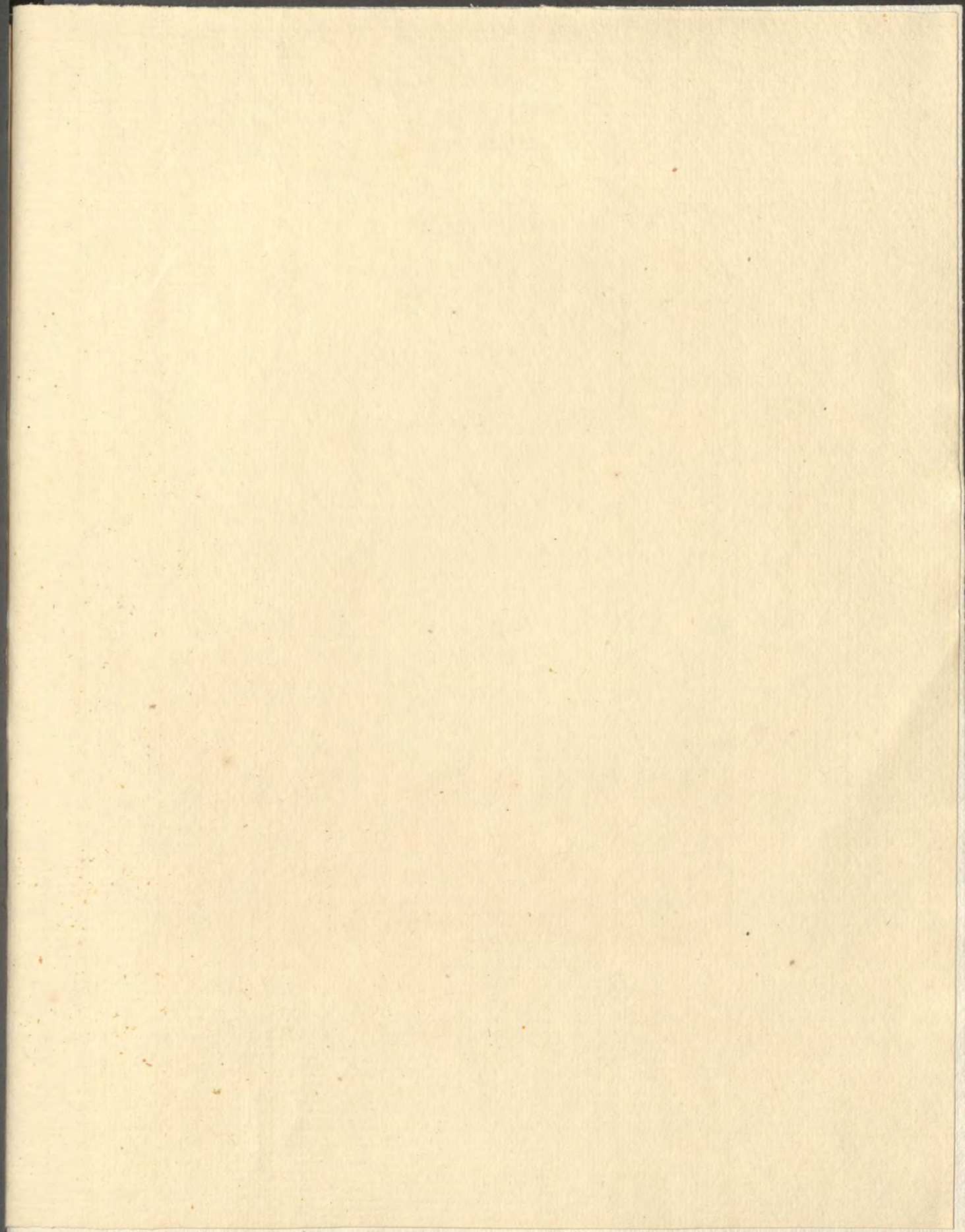


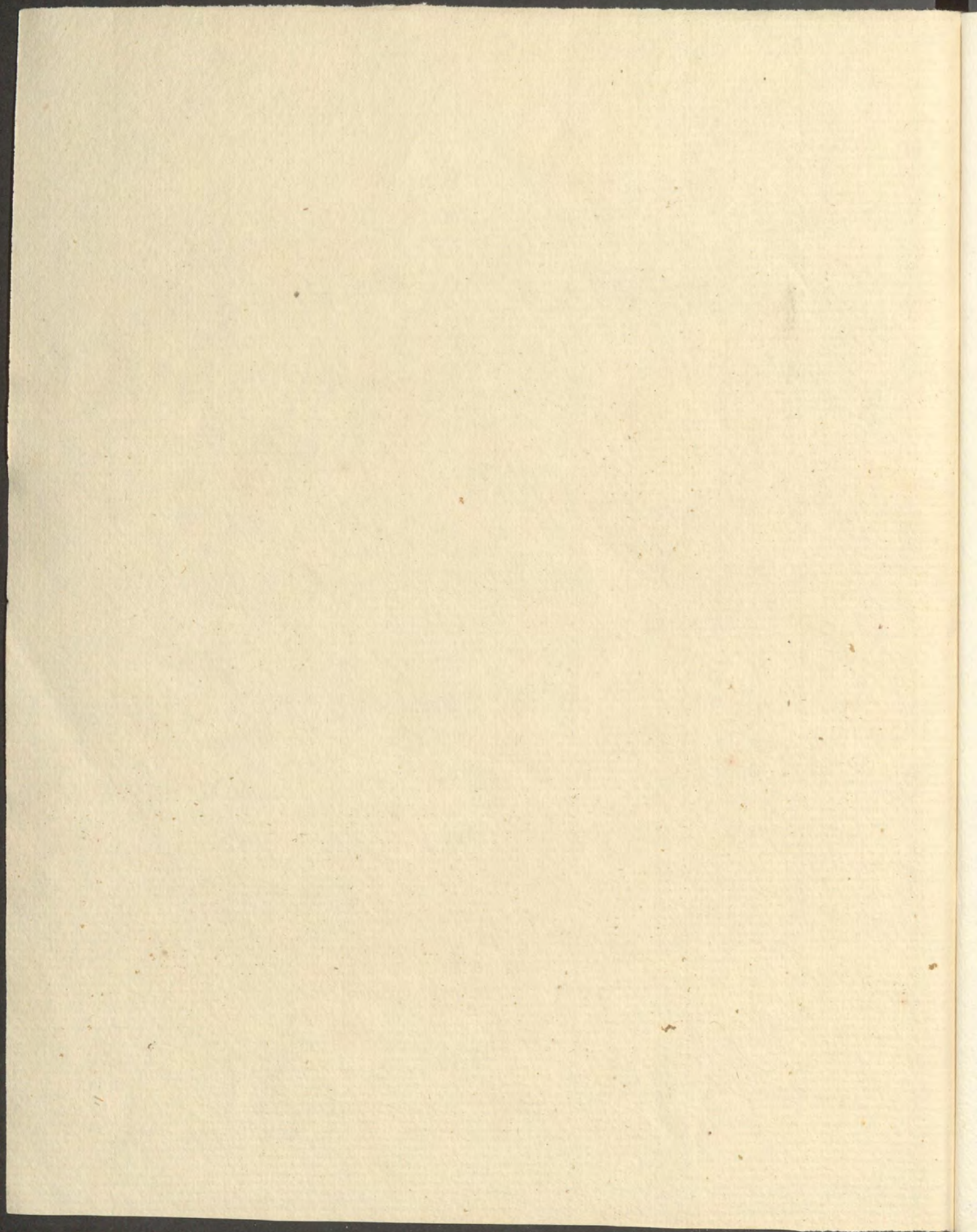


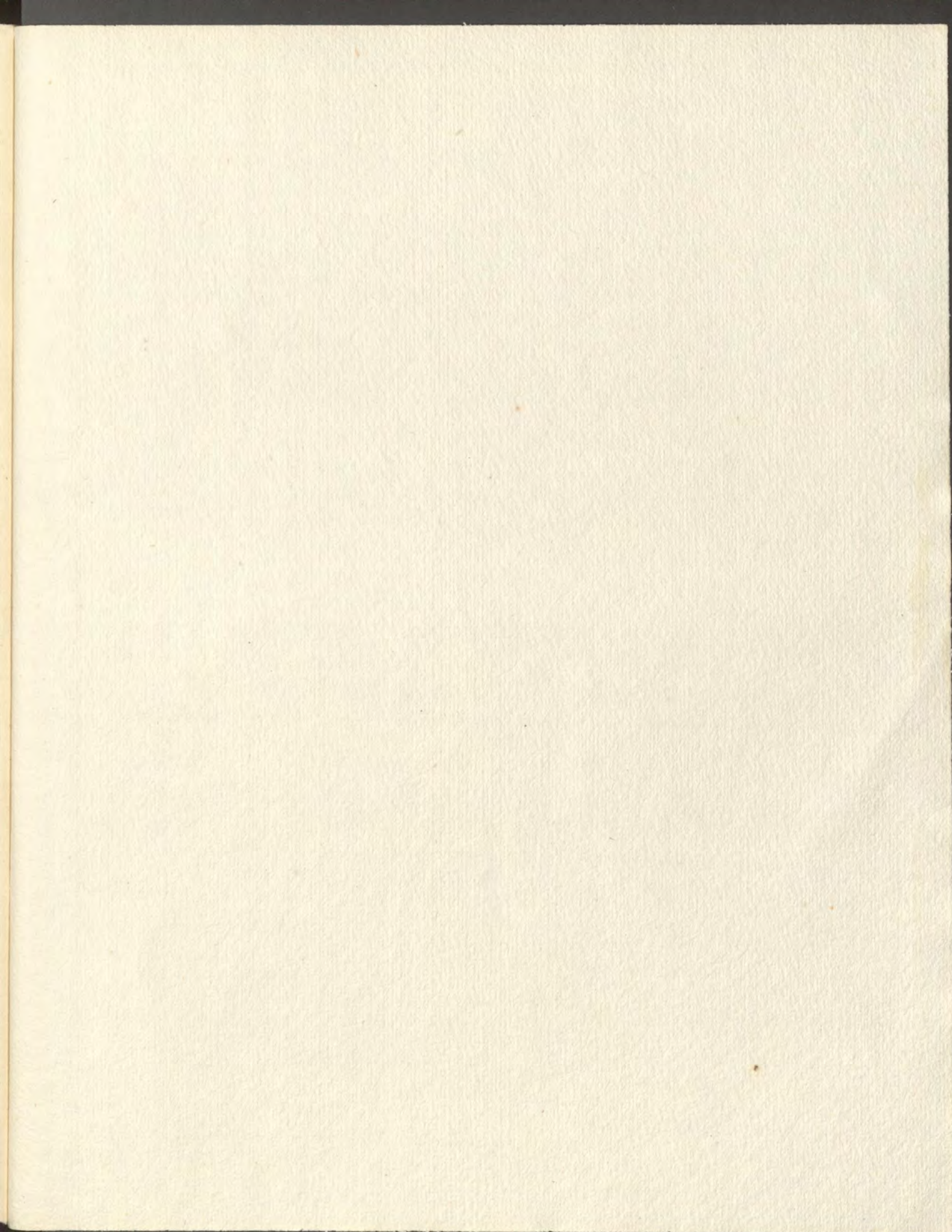
BEI VEDER ORDONNANCE

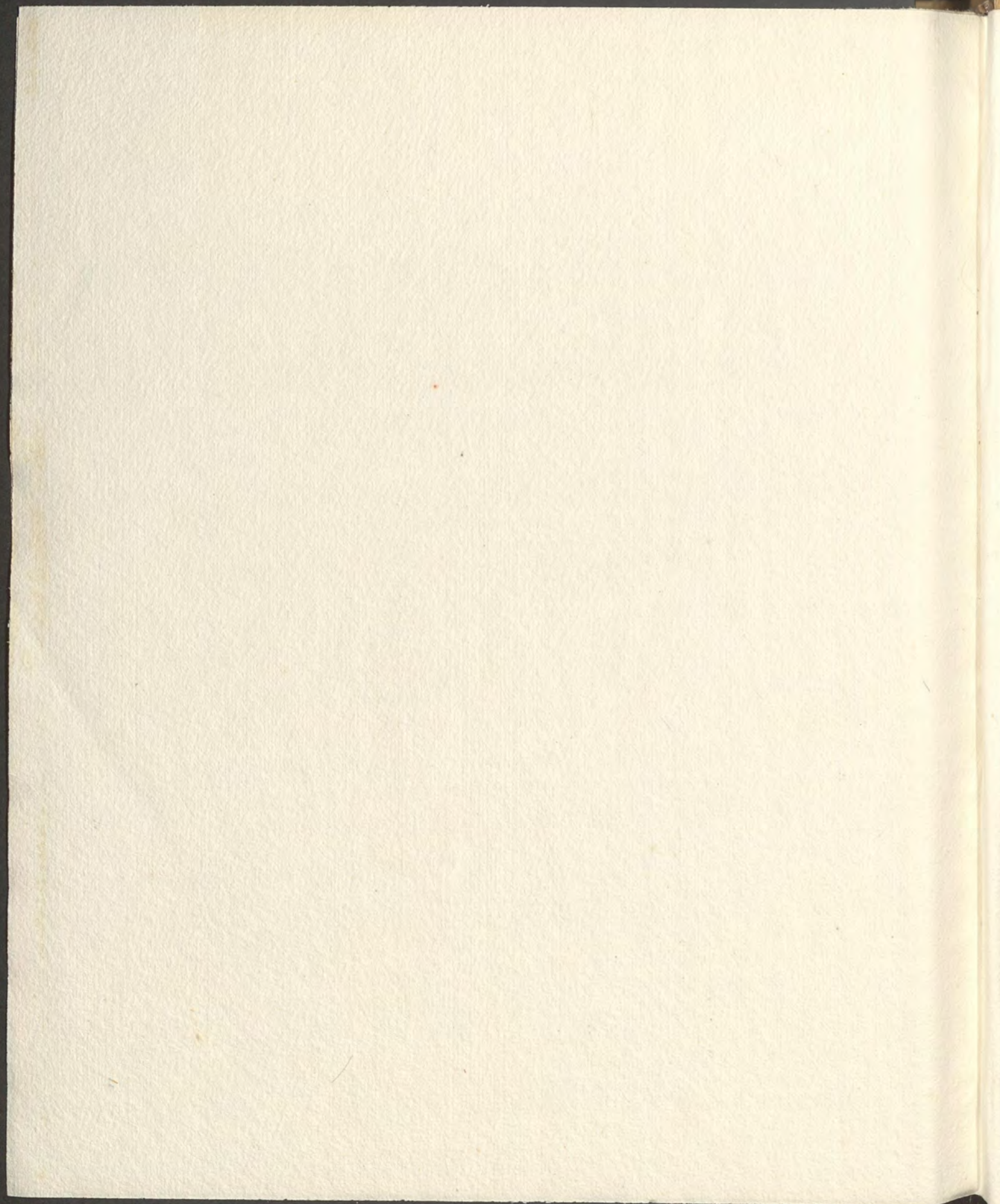












130.0000

